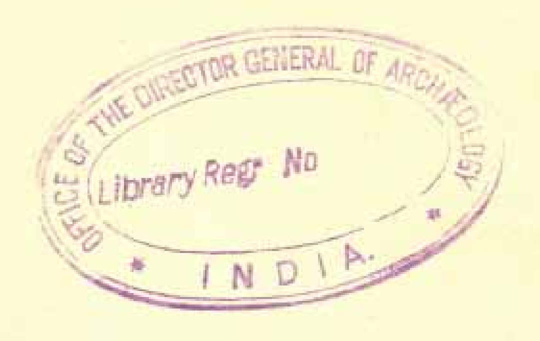

PROBSTHAIN & Co.
Oriental Booksellers.
41, Great Russell Street
British Museum
LONDON, W.C.



REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER — JUIN 1886



ANGERS. — IMPRIMERIE DE BURDIN ET Cie
4, rue Garnier

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

(ANTIQUITÉ ET MOYEN AGE)

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME VII

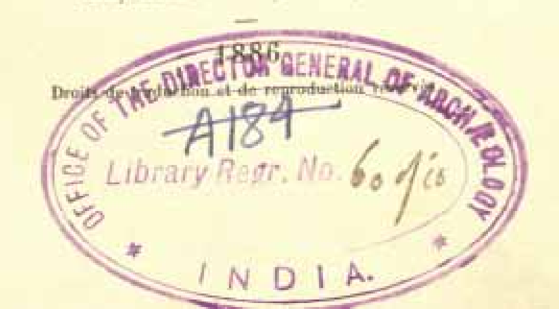
JANVIER — JUIN 1886

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1886



UNE

INSCRIPTION PHÉNICIENNE DE TYR[1]

I

L'inscription phénicienne que je publie présentement offre, malgré son état d'extrême mutilation, un intérêt qui se passe de commentaire : c'est *la première que Tyr ait fournie*.

Il y a quelques mois, des Arabes découvrirent à l'intérieur de la ville antique, dans la région péninsulaire, vers l'endroit appelé la *Qal'a* ou le *Seraï*, un fragment de marbre blanc contenant huit lignes de caractères phéniciens menus et serrés. M. Löytved, dont l'activité archéologique est toujours en éveil, réussit à obtenir ce fragment, non sans un gros sacrifice à cause des exigences du dernier détenteur, et m'en envoya l'estampage. J'en communiquai sommairement le contenu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 15 mai 1885, et je consacrai à l'École des Hautes-Études plusieurs leçons au déchiffrement et à l'interprétation du texte[2].

Depuis, M. Löytved entreprit, sur le point de la trouvaille, des fouilles persévérantes qui durèrent près d'un mois, et il réussit à recueillir un autre petit fragment de l'inscription portant seulement quelques lettres, ainsi qu'une notable partie du monument même sur lequel elle était gravée.

J'ai eu la satisfaction, grâce au bon vouloir de M. Löytved et à l'empressement du directeur et des conservateurs du Musée du Louvre, de faire entrer dans nos collections ce précieux monument, en même temps que l'inscription de Ma'soub que j'ai publiée précédemment[3], et diverses autres antiquités intéressantes[4].

1. Voir à la planche I la reproduction de l'inscription et celle de l'ensemble du monument.
2. Voir l'étude parue dans le fascicule II de mon *Recueil d'archéologie orientale*, p. 81 et suiv.
3. *Revue archéologique*, juin 1885, p. 380 et sq., pl. XVII.
4. Une lampe et des tessères avec inscriptions palmyréniennes; un beau bracelet d'or massif; une inscription française des croisades provenant de Tyr, etc.

Plus de la moitié de l'inscription a malheureusement disparu, et il est à craindre qu'elle ne soit irrémédiablement perdue, les fragments manquants ayant été, dit-on, embarqués pour Damiette avec une cargaison de pierres destinées à être transformées en chaux.

Le texte commence au milieu de la première ligne, gravée immédiatement au-dessous de la moulure supérieure qui est en partie conservée.

Nous avons la partie gauche de l'inscription, par conséquent la fin des lignes, qui diminuent graduellement de longueur, par suite de l'obliquité de la cassure ; par contre, les commencements des lignes sont représentés par des lacunes de plus en plus grandes à mesure que l'on descend.

Le petit fragment retrouvé par M. Löytved s'adapte très exactement à la partie inférieure du grand fragment.

L'on ne saurait dire s'il y avait plus de neuf lignes. Il devait y avoir environ cinquante lettres à la ligne.

Le déchiffrement des lignes 1 et 2 offre des difficultés sérieuses, les caractères, très fins, ayant quelque peu souffert dans cette région. Ce n'est donc que sous toutes réserves que je donne provisoirement la transcription suivante qui, je l'espère, pourra être améliorée par de nouvelles études :

1 ....רת עלת שבאל קצר יצא נפעל (הכף ז) 1

2 ....באבן צר ועד כסף NNNN⁊ טבע צר משנ? 2

3 ....[ל]....... ..אש נ]דר עבדך) ארנבעל השפט בן עזמלך בן 3

4 ....[הש](פט) בן ברמלקרת השפט בן דעמלך 4

5 ....[השפ]ט בן עזמלך פעל אית חצי הכף ז 5

6 ....?ת יתן אית החצי הכ[ף 6

7 ....הדל?..ד שפט בן 7

8 ....צאת .... בן 8

9 ....[עב]דבעל (ה)[שפט] 9

L. 1. — La seconde lettre a, par moment, les apparences d'un

ל, mais ת est plus vraisemblable : רת . . ou דת....., doit être la fin d'un mot dont le commencement a disparu.

עלת=על, *sur*; la préposition phénicienne *'alot* doit être un pluriel féminin correspondant au pluriel masculin qu'on retrouve dans l'état constant de la préposition hébraïque עלי (cf. l'arabe على).

J'avais, un moment, pensé à rattacher à ce groupe de lettres le ת qui le précède, et à lire תעלת, *canal*, ce qui cadrerait assez bien avec la destination certainement hydraulique du monument. Mais je crois qu'il vaut mieux renoncer à cette coupe, עלת se combinant à merveille avec le mot suivant שמאל (=על שמאל) : *à gauche* ou *au nord*; la première traduction paraît préférable, si le phénicien employait bien pour désigner le nord l'expression צפל = צפן (cf. l'inscription de Ma'soub, p. 83).

Les six lettres qui suivent sont des plus embarrassantes; j'hésite sur la valeur de plusieurs d'entre elles et sur la coupe même des mots. קץ, *fin, extrémité, limite, hauteur?* ou קצר, *petit, court* (cf. l'hébreu talmudique קצרא, *foulon*)? ou קצר (avec l'acception de l'arabe قصاد, *en face*)? יצא? (*sortir* avec les nombreux sens des dérivés de cette racine en hébreu); le *yod* et l'*aleph* sont très douteux. — Peut-être צר, ou צרי?

Le *noun* qui vient ensuite doit appartenir au mot suivant : נפעל, *a été fait* ; autrement, si nous avions affaire au verbe actif פעל, *a fait ou ont fait*, ce verbe gouvernerait probablement son régime à l'accusatif à l'aide de la particule אית comme aux lignes 5 et 6 ; ces lignes nous permettent de restituer ici les derniers mots : הסף ז (le *samech* seul manque), *ce saph*. *Saph* désigne en hébreu un *bassin*, une *vasque*, une *patère*, un récipient servant quelquefois aux sacrifices ; l'acception de *seuil*, qu'il semble avoir aussi quelquefois dans certains passages bibliques, doit être certainement écartée ici.

La première ligne forme comme une sorte de préambule, distinct du reste du texte, ainsi que l'indique le blanc laissé à la fin de cette ligne.

L. 2. Le commencement est très obscur. באבן צר? *du poids de Tyr??*

ועד, *et de nouveau, et encore*? ou bien un dérivé du verbe יעד, *déterminer, fixer*?

נכסף, la lecture est incertaine pour les deux premières lettres, mais elle répondrait bien au contexte : 90 *sicles* (d'argent).

מבע צר[1] (en) *monnaie de Tyr* ; la monnaie de Tyr est fréquemment mentionnée dans le Talmud ; la mine tyrienne est opposée à la mine du pays qui lui était inférieure[2] ; le sicle sacré juif est toujours considéré comme calculé selon le système tyrien. Josèphe[3] parle également de la monnaie tyrienne, τοῦ Τυρίου νομίσματος.

Le dernier mot est des plus douteux : משנה?, *double?*[4].

L. 3. *Qu'ont voué tes serviteurs*. Comparez la formule du cadran solaire d'Oumm el-'Awâmid et du double cippe de Malte ; il devait y avoir au commencement de la ligne un nom de divinité précédé du *lamed* ...לאדן ou לרבת *au Seigneur*, ou *à notre dame*, tel ou telle. Les noms qui suivent sont ceux des auteurs de la consécration : *Adonibaal, le suffète, fils de Azmilik*[5], *fils de*...

L. 4. ...Un tel, *le suffète, fils de Bodmelqarth, le suffète, fils de Do'mmilik*. Ce dernier nom, s'il est bien lu[6], est des plus intéressants ; il serait formé de la combinaison du nom de *Moloch* avec celui de la divinité דעם, *Do'm*, dont nous avons déjà constaté l'existence dans les noms propres דעמחנא = Δομανώς et דעמצלח = Δομσάλως, portés par des Sidoniens dans une inscription bilingue, grecque et phénicienne, d'Athènes[7]. Le *mem* servirait à

1. Le mot désigne la *frappe* même de la monnaie, *argentum signatum*.
2. Levy, *Geschichte der jüdischen Münzen*, p. 155.
3. *Guerres juives*, II, xxi, 2. Jean de Gischala achète quatre amphores d'huile avec de la monnaie tyrienne qui vaut quatre drachmes attiques.
4. Cf. משנה כסף, Genèse, xliii, 15.
5. Nom essentiellement tyrien, Ἀζέμιλκος. Cf. Gesenius, *Scr. ling. ph. mon.*, p. 402.
6. Je ne dois pas dissimuler qu'il plane un léger doute sur le *mem*.
7. *C. I. S.*, n° 115.

deux fins, comme final de דעם et initial de מלך[1]. Le nom de ce dieu inconnu devait être de la forme *De'ôm* ou *De'oûm*, et correspondre à '*Amoûd*, '*colonne, cippe*, par une interversion dont l'arabe nous fournit la justification (دعم، عمود).

L. 5. ... un tel, *le suffète, fils de Azmilik, a fait* (ou plutôt *ont fait*) *la moitié de ce saph...*

L. 6. Il est difficile de savoir si יתן est ici le verbe *donner*, régissant l'accusatif qui suit, ou bien, ce vers quoi j'inclinerais, la fin d'un nom propre tel que עשתרתיתן, *Astartyaton*.

(*L'autre*) *moitié de ce saph*. L'apparition de l'article devant חצי est quelque peu embarrassante au point de vue de la grammaire ; cependant il existe en hébreu quelques cas de construction avec deux articles, quand l'on veut marquer une certaine intensité démonstrative, une opposition, ou rappeler une chose dont il a déjà été parlé.

L. 7. ...., *suffète, fils de.....* Il est à remarquer qu'ici le mot שפט n'est pas précédé de l'article.

L. 8. צאת... est peut-être le reste de מ(ו)צאת, ou ת(י)צאת (cf. יצא ? de la l. 4)?

A la fin, le mot בן est l'indice d'une autre énumération de noms propres.

L. 9. ..... *Abdbaal, le suffète...?*

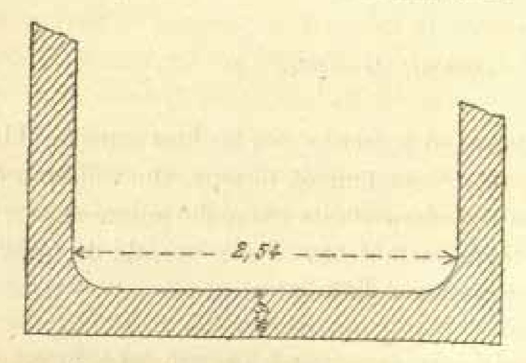
Il est malaisé, en présence des lacunes considérables de notre texte, d'en saisir exactement le sens. On voit bien qu'il s'agit d'une œuvre assez importante à laquelle prennent part les suffètes de Tyr. Le travail semble avoir été exécuté de moitié par deux groupes de personnes différentes.

1. Je crois que le nom du père de Yehaumelek, roi de Byblos (*C. I. S.*, n° 1), ארמלך, est formé semblablement de ארן + מלך, comme *Adonibaal* (*Adonbaal*).

Le *saph* dont il est question, ne peut que difficilement être le petit monument même sur l'un des côtés duquel est gravée l'inscription et qui consiste en un bloc cubique mouluré, de faibles dimensions (les faces avaient environ 24 centimètres de largeur). Ce cube est percé de haut en bas d'un trou arrondi d'environ 14 centimètres de diamètre, qui pouvait servir au passage de l'eau (ses parois sont revêtues d'un dépôt d'apparence calcaire); c'est peut-être la bouche d'une prise d'eau permettant de puiser dans un réservoir, réservoir qui constituerait le *saph* proprement dit. La cavité n'est cependant pas cylindrique, mais plutôt sphérique. La partie inférieure du monument étant détruite, l'on ne saurait dire si cette cavité traversait le bloc de part en part, ou si elle formait une cuvette fermée. Dans ce cas, l'on serait tenté de penser à un étalon de capacité.

L'impression première de M. Löytved, avant même que le texte fût déchiffré, c'était que ce cube devait être l'orifice d'une fontaine ou la bouche d'une citerne. Je dois ajouter que M. Löytved a constaté à l'endroit même de la trouvaille, l'existence d'une citerne quadrangulaire, dont un côté mesure $2^m,50$, pleine de débris de toute sorte parmi lesquels se trouvait notre petit monument. En outre, l'intérieur de la citerne était, en partie, obstrué par une construction plus moderne.

Voici le plan de ce réservoir dont il n'a malheureusement pas été possible à M. Löytved d'achever le déblaiement.



L'on sait que la question de l'eau était capitale à Tyr, la ville

étant alimentée par des aqueducs venant du dehors. Il est parlé à plusieurs reprises par les historiens anciens du système hydraulique de Tyr.

Il ne faut pas toutefois perdre de vue que ce *saph* ne semble pas avoir eu une destination purement civile, mais est, d'après la teneur de la ligne 3, placé sous une invocation religieuse qui fait naturellement songer à l'origine pieuse des *sebils* musulmans de nos jours.

La somme de 90 sicles dont il est question à la ligne 2 est trop peu de chose pour qu'on veuille y voir le coût du travail exécuté par les édiles de Tyr. C'est plutôt quelque indication de redevance, taxe, ou peut-être amende ; à moins que ce ne soit la quotité de contributions personnelles.

L'aspect épigraphique du texte, l'emploi du marbre, le profil de la moulure, la mention de suffètes qui impliquent à Tyr l'existence du régime municipal, me paraissent s'accorder pour nous faire classer ce monument à l'époque grecque ptolémaïque, après la constitution de l'autonomie accordée au peuple de Tyr (עם צר) en 274 par Ptolémée Philadelphe.

II

Depuis l'entrée du monument dans nos collections nationales, M. Löytved a réussi à recueillir un nouveau petit fragment du texte qu'il a gracieusement offert au Louvre et qui vient heureusement compléter une lacune de l'inscription. Il trouvera sa place dans l'excellente restauration qui a été faite sous l'habile direction du conservateur ; mais j'ai dû le faire graver à part sous la lettre D, sur la planche héliographique qui était déjà exécutée avant l'apparition de ce complément inespéré ; j'ai indiqué sa position exacte par la répétition de la lettre D dans la vue d'ensemble du monument (A), et dans la reproduction à grande échelle de l'inscription (C).

Ce petit fragment nous donne la fin des lignes 6 et 7 et quelques traces de la partie supérieure des dernières lettres de la ligne 8; les lignes 6 et 7 peuvent maintenant être ainsi rétablies :

6 . . . . ?ת יתן אית החצי הסף ז 6

7 . . . . הדל?..ד שפט בן [ג]רמלקרת 7

Il faut remarquer qu'il y a à la fin de la ligne 6, après les mots הסף, « *asaph* », un espace vide semblant indiquer, comme à la fin de la ligne 1, une terminaison de la phrase et une coupe essentielle de l'inscription ; l'on pourrait en conclure que la ligne 7, où il est permis de lire maintenant le nom de *Germelkarth*[1], et les lignes suivantes contenaient l'expression d'une date désignée par la mention de suffètes éponymes. D'après les traces des sommités de lettres appartenant à la fin de la ligne 8, je serais porté à croire qu'à cette ligne le mot בן, *fils* était précédé d'un nom propre théophore se terminant en ....בעל ....*baal*[2].

M. P. Schrœder a donné, à son tour, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft*[3] une notice sur notre inscription, accompagnée d'un croquis qui ne saurait avoir la valeur d'une reproduction photographique. J'ai constaté avec plaisir que nous étions généralement d'accord pour l'ensemble du déchiffrement et de la traduction. Nous différons, cependant, sur quelques points; par exemple, à la ligne 3, M. Schrœder lit עבדי, *ses serviteurs*, au lieu de עבדך, *tes serviteurs* : ces deux formules sont autorisées par les monuments, et la dernière lettre douteuse est peut-être bien, en effet, un *yod*, d'autant que l'on ne voit guère, sur l'original, très effacé dans cette région, de traces de la queue caractéristique du *kaph*.

Dans une note publiée ultérieurement[4], M. Schrœder revient sur la série de chiffres figurant à la ligne 2. Après avoir d'abord

1. Il ne reste guère entre בן et רמלקרת place que pour une lettre, ce qui exclut la restitution « Abdmelkarth » à laquelle on pourrait être tenté de songer.
2. Le *beth* était précédé d'une lettre à queue.
3. Vol. XXXIX, fascicule II, p. 317.
4. *Id.*, *id.*, fascicule III, p. 516.

corrigé en 90 le chiffre de 50 qui avait été imprimé par erreur dans son précédent article, il met en doute ce chiffre même de 90.

S'appuyant sur une observation qui lui a été communiquée par M. Euting, il suppose que le premier signe de la série 20 + 20 + 20 + 20 + 10, qu'il avait lu comme moi 20, n'est pas semblable aux trois suivants, et est un signe valant en réalité 1000. De sorte que nous aurions la mention d'une somme non plus de 90, mais bien de 1,070 sicles d'argent. Il faut avouer que cette somme, sensiblement plus importante, serait plus vraisemblable s'il s'agit bien de la dépense faite pour l'exécution du *saph*; j'ai moi-même insisté sur l'exiguïté assez singulière de la somme de 90 sicles et sur les inductions qu'on pouvait tirer de cette exiguïté pour la destination de la somme même. Je dois dire toutefois, qu'après une vérification attentive faite sur l'original, j'ai peine à admettre que le premier signe numérique soit, comme le veut M. Schrœder, différent des trois suivants; je ne retrouve pas cette sorte de forme de *taw* à la longue queue qu'a cru y reconnaître M. Schrœder; ce signe ne diffère pas sensiblement des trois signes 20 qui le suivent, notamment du dernier.

CLERMONT-GANNEAU.

LA DIANE DE BRONZE

DU

CHATEAU DE FONTAINEBLEAU[1]

Le jardin de l'Orangerie, à Fontainebleau, possède une belle fontaine, surmontée de la statue de Diane, sur laquelle j'ai récemment appelé l'attention quand j'ai reconnu, dans une fonte excellente, signée B.-P., datée de 1602 ou de 1605 et retrouvée à la Malmaison en 1877, l'épreuve originale en bronze exécutée pour Henri IV par Barthélemy Prieur, d'après le célèbre marbre de la salle des Antiques[2].

En apercevant, à la Malmaison, la fonte originale de la Diane, j'avais été très surpris, car je croyais que le bronze commandé par Henri IV avait été restitué au monument auquel il avait été primitivement destiné. En effet, sous le premier empire, le duc de Cadore avait ordonné en 1813 de rendre à la fontaine du jardin de l'Orangerie la Diane de bronze qu'on savait avoir été transportée à Paris. Ce fait résulte de la lettre suivante adressée à Denon, directeur des musées impériaux :

Paris, le 9 novembre 1813.

Monsieur le Baron,

M. l'intendant des bâtiments de la Couronne vient de me rendre compte des changements qui ont été faits dernièrement parmi les statues qui déco-

1. Pl. II.

2. Voyez *Études sur les collections du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au musée du Louvre*, p. 1 à 6, etc. La note sur la Diane parut dans le journal le *Français* du 5 février 1877. Je ferai observer en passant que ce même monogramme B. P., relevé sur quelques pièces de la suite des statuettes dites de Bernard Palissy a été, je crois, regardé à tort comme la marque du célèbre potier. M. Labarte (*Histoire des arts industriels*, 2e édition, t. III, p. 355), remarquant les lettres B. P. sur quelques épreuves de la statuette de la *Nourrice*, en conclut qu'elle ne doit pas être attribuée à Guillaume Dupré, ainsi qu'on a été porté à le faire d'après un passage du *Journal* d'Héroard, mais à Bernard Palissy lui-même. L'attribution à Dupré, ou tout au moins à son époque, pourrait être maintenue si on expliquait les lettres B. P. par le nom de Barthélemy Prieur qui était le coréligionnaire, le beau-père, et peut-être le collaborateur de Dupré au Louvre.

raient le jardin des Tuileries. Je crois devoir vous donner connaissance de ces changements pour vous mettre à même de désigner d'une manière précise, dans l'inventaire, la nouvelle destination, qui a été donnée à plusieurs de ces statues, et les nouveaux emplacements qu'elles occupent actuellement. La Diane en bronze, qui était placée sur la terrasse du bord de l'eau, avait été enlevée du palais de Fontainebleau où elle ornait la fontaine du jardin particulier de Sa Majesté [1]. Cette fontaine, ayant été achevée, il devenait nécessaire de la décorer, et il a été jugé convenable et plus économique de rendre la Diane en bronze à sa première destination, etc., etc.

Duc de Cadore.

Le ministre de l'Intérieur Champagny était sans doute bien inspiré quand il recherchait à Paris la fonte commandée par Henri IV; mais il était insuffisamment renseigné. Car voici l'histoire de ce monument : La Diane de Fontainebleau, après avoir été enlevée à la fontaine qu'elle couronnait, fut sauvée par une décision de Commission temporaire des arts [2] qui ordonna son transport dans la capitale. Elle fut en conséquence amenée à Paris et déposée dans le jardin de l'Infante pendant le cours de l'an III [3]. C'est là qu'en avril 1801 Percier et Fontaine furent

1. C'est une grosse erreur officielle qui s'est glissée dans tous les documents du Louvre. On lit notamment la pièce suivante : « Bâtiments de la Couronne, division de Fontainebleau, état des statues et bustes existant au château de Fontainebleau. — Dans le jardin de l'Orangerie, statues : une Diane en bronze d'après l'antique. Cette figure était autrefois au château de Fontainebleau; elle a été transportée au jardin des Tuileries pendant la Révolution et ramenée à Fontainebleau où elle est placée au milieu du bassin qui porte son nom, etc., etc., etc. Paris, le 12 février 1819, l'architecte du roi, Hurtault. » — La même statue a été ainsi décrite sur l'inventaire général de la Restauration, n° 3249 : « Inconnu, — Diane, statue en bronze d'après l'antique, sur piédestal en marbre blanc, orné de quatre têtes de cerf; hauteur, 2 mètres. — Palais de Fontainebleau; jardin de l'Orangerie; bon. »

2. « Note des principaux objets d'arts énoncés dans le procès-verbal fait à Fontainebleau, en vertu de l'arrêté de la commission temporaire des arts, du 15 prairial, à elle remis le 30 du même mois par le citoyen Bonvoisin, lesquels objets peuvent servir à orner le Muséum... 27. Une statue de Diane en bronze moulée sur l'antique... » On lit également dans un « État des objets d'art mis en réserve par le citoyen Bonvoisin, membre de la commission temporaire des arts, dans le cy-devant château de Fontainebleau, le 17 prairial, l'an II de la République une et indivisible... 54. Jardin où sont les orangers, — une statue de Diane en bronze, moulée sur l'antique, placée dans le bassin. »

3. Séance du conservatoire du muséum, du 19 brumaire an III : « Un membre propose et le conservatoire arrête qu'à la suite du rapport qui doit

chargés de venir la chercher pour la conduire à la Malmaison [1] ainsi que le prouve le document suivant :

Paris, le 19 germinal an IX de la République.

Le Ministre de l'Intérieur à l'Administration du musée central.

Parmi les statues que vous proposez pour être placées momentanément à la Malmaison, je vous préviens, citoyens, que j'ai choisi le groupe d'Hippomène et Atalante et celui de l'Amour et Psyché. Vous pouvez y joindre l'Apollon et la *Diane en bronze* qui sont dans le jardin de l'Infante... Au reste, vous pourrez vous concerter avec les citoyens Percier et Fontaine, architectes du Premier Consul. Ils sont sans doute chargés de faire transporter ces divers objets à la Malmaison. — Je vous salue. — CHAPTAL.

La désignation des statues à enlever eut lieu le 23 germinal an IX. On lit en effet, à cette date, dans le registre des délibérations du conseil d'administration du musée central des Arts :

« L'administrateur prévient le conseil que ce matin les citoyens Percier et Fontaine se sont présentés et qu'ils ont marqué pour la Malmaison les objets suivants :

« L'Apollon, bronze (d'Orsay) [2] ;

« La Diane, id. (Fontainebleau) ;

être fait au comité de l'Instruction publique.., il sera proposé au susdit comité d'utiliser le jardin du Muséum en y plaçant les différents bronzes moulés sur l'antique qui vont être transportés de Fontainebleau et ceux qu'on pourra recueillir, soit dans les différents dépôts, soit dans les maisons d'émigrés ou des condamnés. » Il s'agit bien ici du jardin de l'Infante, comme on le voit par cet extrait de la séance du 3 frimaire an III : « La section d'architecture présente un plan du jardin ci-devant de l'Infante, avec l'indication des places où pourront être placées les statues. »

Séance du conservatoire du muséum, du 15 fructidor an III : « Le citoyen Foucou, membre de la commission temporaire des arts, fait part au conservatoire que les bronzes et autres objets d'art de Fontainebleau, reconnus pour être dignes de la collection du muséum national de Paris, arriveront très incessamment par un bateau qui atterrira au port Saint-Nicolas, d'où le Conservatoire fera faire le transport des objets avec facilité. »

1. Sur les collections de la Malmaison, voyez ce que j'ai dit dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, séance du 11 avril 1877.

2. C'est le beau bronze exécuté à Rome par Valadier, retrouvé également en 1877 à la Malmaison. Il était passé par le dépôt de vente de la rue de Beaune à la suite de la confiscation opérée sur l'émigré d'Orsay, rue de Varennes. Voici comment Naigeon l'a décrit : « N° 31, l'Apollon du Vatican, belle copie, grandeur de l'original exécuté à Rome par Valadier, élevé sur un piédestal plaqué en jaune de Sienne et brèche violette avec guirlandes et têtes en bronze. »

« Le Gladiateur, id.[1];
« Le Remouleur, id.[2];
« L'Amour et Psyché, groupe de marbre[3].
« Hippomène et Atalante, id.[4];
« Castor et Pollux, id.[5];

1. Ce bronze ne fut probablement pas porté à la Malmaison, car un Gladiateur en bronze quitta le Louvre le 11 thermidor an X pour aller à Saint-Cloud. Voyez *Alexandre Lenoir, son journal et le musée des monuments français*, t. I, p. LXXXI. Cependant on voit encore un Gladiateur en bronze à Fontainebleau, un à Versailles et un à Paris.

2. Même observation que pour le Gladiateur. Le Louvre possède un bronze du Rémouleur. Il y en a une belle épreuve à Versailles, qui fait depuis quelque temps pendant à la *Vénus accroupie* de Coyzevox. Sur la provenance du Rémouleur, tiré de Marly, voyez plus loin, page 6, note.

3. Un groupe semblable se trouvait parmi les objets saisis chez l'émigré d'Orsay; Naigeon l'a décrit ainsi pendant son séjour au dépôt de la rue de Beaune : « N° 30. Un groupe de Psyché et l'Amour, exécuté à Rome par Delaistre. Le tout sur un piédestal avec bas-reliefs, représentant deux sujets de la même histoire, avec corniche et base à ornements sculptés : hauteur totale, dix pieds et demi, le dessous formant poêle. » Le registre de Naigeon indique que l'objet avait été destiné au Directoire, c'est-à-dire au palais du Luxembourg. Le groupe de François-Nicolas Delaistre est aujourd'hui au musée du Louvre, sous le n° 310 de la *Description des sculptures modernes*. Il n'avait pas été porté à la Malmaison, car il fut demandé pour Saint-Cloud le 11 thermidor an X. Voyez *Alexandre Lenoir, son journal et le musée des monuments français*, tome I, p. LXXXI.

4. Réservé pour le Muséum, ainsi que Naigeon l'a constaté sur le registre des monuments entassés pendant la Révolution à l'hôtel de Nesle, ce groupe provenait de la saisie révolutionnaire opérée chez l'émigré d'Orsay, rue de Varennes. Voici la description de Naigeon : « N° 12. Un groupe, Atalante et Hippomène, ouvrage d'italien moderne, faible; hauteur 5 pieds; sur un pied de trois différents marbres plaqués de rouge, jaune et bleu turquin, à ornements de guirlandes et têtes de béliers en bronze vert. » C'est le n° 1944 de l'inventaire de la Restauration ainsi décrit : « Hippomène et Atalante, groupe en marbre, hauteur : 1m,88, estimé 6,000 fr. — Palais de Saint-Cloud, salle verte du fond, puis allée des Orangers. » En effet, ce groupe fut porté à Saint-Cloud par le citoyen Hersent, le 11 thermidor an X. Voyez *Alexandre Lenoir, son journal*, etc., p. LXXXI.

5. Ce marbre provenait de la saisie opérée chez l'émigré d'Orsay, rue de Varennes. Il a été ainsi catalogué par Naigeon dans le dépôt de la rue de Beaune : « N° 4. — Le groupe de Castor et Pollux, bonne copie d'après l'antique, hauteur 5 pieds 1/2, sur un pied en marbre plaqué de blanc et cipolin, hauteur 50 pouces. » Naigeon a indiqué que le groupe avait été destiné au Muséum. Ce groupe est ainsi décrit sur l'inventaire de la Restauration : « N° 1906, — inconnu. — Castor et Pollux, groupe en marbre d'après l'antique, hauteur 1m,85, largeur 1m,30. — Jardin des Tuileries, deuxième salle de verdure, à droite dans le bois. »

« Bacchus et un faune, id.[1].

« Deux grands vases en marbre; plus huit vases de marbre, forme Médicis :

« Le citoyen Raymond, présent aux choix fait par ces citoyens, sitôt qu'il a été déterminé, a donné des ordres au citoyen Pellagot, charpentier, de les transporter à la Malmaison. Le conseil arrête qu'il sera retiré un reçu de ces objets des mains des citoyens Fontaine et Percier autorisés par le ministre à les demander[2].

La Diane de Fontainebleau n'était donc plus à Paris quand on organisa, postérieurement, la décoration du jardin des Tuileries et elle n'avait pas pu être portée sur la terrasse du bord de l'eau comme le pensaient Denon et le duc de Cadore. C'est ce qu'on oublia en 1813 et ce qu'on a ignoré jusqu'en 1877. Or, si le premier bronze de la Diane, parti pour la Malmaison, était bien précisément celui de Fontainebleau, portant les initiales B. P.





et la date 1602 (?), le second bronze, conservé alors dans le jardin des Tuileries, avait au contraire une tout autre origine. On peut

1. Ce marbre, réservé pour le Muséum, comme l'indique une note de Naigeon sur le registre du dépôt de l'hôtel de Nesle, est ainsi décrit après la saisie opérée chez l'émigré d'Orsay : « N° 5. Un groupe pouvant servir de pendant au précédent. Il représente Bacchus appuyé sur un jeune faune, de même grandeur et pied semblable au groupe précédent. » Le groupe précédent était celui de Castor et Pollux. Je crois qu'on peut assimiler ce groupe au n° 1902 de l'inventaire de la Restauration, ainsi rédigé : « Inconnu. — Bacchus, statue en marbre d'après l'antique. Hauteur, 1m,80. — Rambouillet, jardin anglais, au-dessus du rocher. En très mauvais état, ne valant pas la peine d'être restauré. Abandonné. »

2. 445e séance du conseil d'administration du musée central des arts, 23 germinal an IX. Voici le début de la séance : Le ministre de l'intérieur prévient l'Administration que, parmi les statues qu'elle propose pour être placées momentanément à la Malmaison, il a choisi le groupe d'Hippomène et Atalante, et celui de l'Amour et Psyché. Il l'invite à y joindre l'Apollon et la Diane en bronze qui sont dans le jardin de l'Infante. Quand aux deux

également établir son histoire sur pièces justificatives. Après avoir quitté les Tuileries, il n'a pas changé de place depuis 1813 et se dresse toujours sur la fontaine restaurée du jardin de l'Orangerie, à Fontainebleau. Examinons-le de près. Sur sa base primitivement carrée ou polygonale mais arrondie à la suite d'un remaniement, on lit deux inscriptions. Vers le bord antérieur, une première inscription, gravée et mutilée plus tard lorsqu'il fut nécessaire d'appliquer la statue sur un support circulaire ou cylindrique, donne les lettres ....ERS 1684. Ensuite une seconde inscription, rapportée et vissée sur la base, porte un nom et une date : « KELLERS, 1684. »

Cette fonte des frères Keller, datée seulement de 1684, ne pouvait pas, bien entendu, figurer en 1642 sur la fontaine de Diane quand l'a décrite le père Dan. Elle a de plus une origine certaine. Elle vient de Marly et elle a été signalée par Piganiol[1] et par Dargenville[2]. On en voit la reproduction dans la planche II.

Voici comment elle entra au Louvre. Dès le 19 germinal de l'an II elle avait été réservée pour le Museum des arts[3]. En arri-

groupes des Tuileries, il ne faudra en disposer que lorsqu'ils auront été remplacés par les statues de Ménars que l'Administration attendra. Le ministre ajoute que, s'il se trouve dans le dépôt du musée un plus grand nombre de vases, l'Administration les joindra aux deux déjà indiqués, ainsi que les bronzes dont elle ne ferait point usage. Il l'invite à s'entendre avec les citoyens Percier et Fontaine, architectes du premier consul, et lui annonce qu'il a chargé le citoyen Raymond du transport de ces objets à la Malmaison.

1. « Le quatrième [bronze] représente Diane. Il a été jetté en fonte par les Kellers d'après la Diane antique qui est dans la grande galerie du château de Versailles. » (*Description de Versailles et de Marly*, édition de 1769, tome II, p. 293.)

2. « Les jardins hauts consistent en plusieurs belles allées qui conduisent à un belvédère orné de deux groupes de bronze, *Hercule qui tue l'Hydre* et *Diane jettée en fonte par les Kellers* d'après l'antique placé dans les galeries de Versailles. » (*Voyage pittoresque*, Marly, p. 178.)

3. « 19 germinal an II. Statues réservées pour le Muséum à Marly : La Diane antique, bronze; le Bachus en marbre; le Mercure qui enlève Psiché, bronze; le Laocoon, bronze; Vénus accroupie, bronze; le Rotator, bronze; le Gladiateur mourant, bronze; Atalante, antique de marbre, marquée n° 3. »

« État des objets extraits de Marly par la commission des arts de Versailles... N° 67. Il y a neuf statues ou groupes de bronze dans les jardins hauts. Ces statues sont Hercule et l'Ydre, Vénus accroupie, le Remouleur, la Diane antique, Pœtus et Arie, Flore, Mercure et Pandore, Larcon (*sic* pour

vant à Paris, les bronzes de Marly furent placés provisoirement dans le jardin du Palais National. En fructidor an III, le conservatoire du Muséum mit en réquisition le Gladiateur mourant et la Diane[1], et peu de temps après tous les bronzes de Marly furent transportés au Louvre[2].

C'est ainsi que la Diane de Marly, fondue pour Louis XIV par les Keller, entra au Musée du Louvre et qu'elle se trouva substituée à la Diane de Fontainebleau fondue pour Henri IV par Barthélemy Prieur, dont la trace, à partir de 1801, avait été perdue.

On voit combien il est important dans les collections publiques de connaître très exactement les origines de tous les monuments qui les composent. Tous les jours, de graves inconvénients peuvent résulter d'une confusion de la nature de celle que je combats. C'est par pur hasard que la Diane de Fontainebleau a été retrouvée en 1877. Elle avait été vendue trois fois à des particuliers et elle aurait pu ne jamais rentrer dans les collections nationales comme tant d'objets d'art qui ne sont pas revenus du gouffre de la Malmaison. Que penser des imprudents qui écrivent avec aplomb l'histoire de l'art d'après des monuments pris les trois quarts du temps les uns pour les autres? Faut-il aussi s'étonner si tant de collections publiques n'exposent plus que des copies à la place des originaux, qu'elles ont possédés mais qui

Laocoon) et le Gladiateur mourant; toutes ces statues sont sur des piédestaux de pierre et désignés sous les n°s 68 à 76. — Pour copie conforme : DAMARIN, secrétaire de la commission. »

1. Séance du conservatoire du muséum du nonidi fructidor an III. — « Le conservatoire arrête qu'il met en réquisition les deux figures de bronze, le Gladiateur et la Diane, pour être transportées au muséum et que copie de l'arrêté du procès-verbal sera donnée au citoyen Boucault. »

2. Séance du 19 fructidor an III. — « En vertu de l'arrêté du comité d'instruction publique, en date du 10 germinal dernier (article 17), qui charge le conservatoire de retirer de tous les dépôts provisoires les objets d'arts nécessaires au complettement du muséum et conformément à l'intention de la commission exécutive de décorer l'entrée, la cour et le jardin du muséum d'une manière analogue au but et aux richesses de cet établissement; en conséquence, le conservatoire arrête que les citoyens Hersent et Boucaut transporteront au muséum, dans le plus court delay, les bronzes provenant de Marly et déposés dans le jardin du Palais National. »

leur ont échappé depuis longtemps. Le public demande naïvement qu'on mette pour lui la science en madrigal, en manuels scolaires et en conférences. Il est servi à souhait, de notre temps; cependant ce pauvre public ferait bien mieux de laisser ses professeurs se livrer tranquillement à quelques heures d'analyse que de réclamer d'eux l'improvisation d'une synthèse dont presque tous les éléments sont erronés.

Hâtons-nous de reconnaître que l'erreur sur la Diane de Fontainebleau, erreur qui a failli devenir si désastreuse, était fort naturelle et bien excusable, tant est belle la fonte des Keller. Ma démonstration aurait été pénible, si je n'avais pas trouvé des arguments irréfutables dans les signatures. Il est en effet excessivement difficile de suivre une piste au milieu des nombreuses reproductions en bronze du chef-d'œuvre antique qui circulent partout. J'avais bien avec moi le Père Dan, dont l'autorité n'est pas à dédaigner ; mais j'étais contredit par l'abbé Guilbert qui s'exprimait ainsi sur la Diane de Fontainebleau en 1731 : « La statue de Diane chasseresse, les cheveux retroussés, le carquois sur le dos, un arc et un cerf en main et quatre grands chiens ou limiers de bronze aux angles de son piédestal de pierre, est élevée sur un massif, orné de quatre têtes de cerfs de bronze, qui versent l'eau par la bouche et forment un bassin rond de trente pieds de diamètre, où l'on descend par cinq degrez de pierre. Cette statue a cinq pieds de haut et a été moulée et fondue par Vignole[1] sur l'antique, en marbre blanc, qui fut apporté à Fontainebleau par le *Primatice* et qu'Henri IV fit placer au Louvre dans la salle des Antiques, d'où elle a passé à la grande galerie de Versailles. Elle a été gravée par Mellan[2]. »

En présence de la signature et de la date relevées sur la fonte

1. Cette opinion de Guilbert est partagée par M. Claudius Tarral, qui m'a fait part de très ingénieux aperçus au sujet de cette statue.

2. La planche de Mellan est gravée d'après le marbre et non d'après un bronze. La gravure de Bosse, insérée dans le livre du P. Dan, est conforme à la statue rapportée de la Malmaison ; on y voit un support sous le ventre de la biche. Dans la statue actuellement à Fontainebleau, le support a été supprimé.

portée en l'an IX à la Malmaison, il ne faut pas tenir compte de l'opinion de Guilbert; mais il ne faudrait pas s'étonner que des fontes en bronze de la Diane, datant du XVI[e] siècle ou du XVII[e], rôdassent encore *incognito* aux environs de Paris. Piganiol (*Description de la ville de Paris*, tome IX, p. 456) et d'Argenville (*Voyage pittoresque*, p. 229) signalent tous deux, à Sceaux, la présence d'une « Diane en bronze, donnée à M. Servien par Christine, reine de Suède. » Christine distribua en effet, à ses amis, bon nombre d'objets d'art enlevés par les Suédois en Allemagne et en Bohême, pendant la guerre de Trente ans. Ses présents n'étaient pas vulgaires. C'est par suite d'un de ses dons fait au même Servien, conservé d'abord à Meudon, puis acquis pour Sceaux par Colbert, que nous possédons le beau groupe de Mercure et Psyché d'Adrien de Vries, venant de Prague. La Diane donnée à Servien — si Piganiol et d'Argenville ne se trompent pas — pouvait bien avoir les mêmes origines et avoir été exécutée par les sculpteurs de l'École de Jean de Bologne dont les ouvrages étaient accaparés par les empereurs, les rois de Bohême et les autres souverains d'Allemagne. Toute bonne fonte de la Diane est donc à recueillir et mérite d'être examinée de très près. Nous savons de plus que la Diane de Sceaux a quitté, à la Révolution, cette résidence pour venir à Paris[1]. Sauval enfin, dans son ouvrage intitulé *Histoire et Recherches des antiquités de la ville de Paris*[2], dit en parlant de la Diane à la biche : « On m'en a fait voir un jet de bronze à Grœwich, maison de plaisance des rois d'Angleterre ; on prétend même qu'il y en a encore en Flandres, en Allemagne et en Italie. »

Les fontes de la Diane à la biche ne sont donc pas rares. Sans compter celles qui entrèrent dans les collections parisiennes par suite de confiscation révolutionnaire, je dois signaler la Diane de bronze acquise, le 3 juillet 1818, de Mme de l'Es-

1. On lit, en effet, dans le registre des délibérations de la commission temporaire des arts, à la date du 10 floréal an II, f° 65 recto : « La Diane et le Gladiateur en bronze qui existent à Sceaux sont renvoyés au Conservatoire du muséum des arts. »
2. Tome II, p. 45.

tang, pour les musées nationaux [1]. C'est une de celles-là que je voudrais voir transporter à Fontainebleau sur la fontaine du jardin de l'Orangerie, tandis que l'admirable fonte des Keller viendrait au Louvre, pour qu'on puisse la rapprocher de celle de Barthélemy Prieur et comparer entre elles, à quatre-vingts ans de distance, les fontes françaises du XVIIe siècle.

LOUIS COURAJOD.

1. Inventaires des résidences vers 1818 : « Tuileries, n° 83. — Inconnu. — Diane à la biche, statue en bronze d'après l'antique. Hauteur : 2 mètres. Acquise de Mme de l'Estang, le 3 juillet 1818, pour un prix de 10,000 fr. — Terrasse du bord de l'eau. »

ÉTUDES

SUR QUELQUES CACHETS

ET

ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(*Suite*[1])

XVII

BAGUE A MONOGRAMME DE MESNIL-BRUNTEL (SOMME).



Voici une bague en bronze, découverte, le 21 août 1885, à Mesnil-Bruntel, chef-lieu de commune, canton de Péronne (Somme) : elle était au doigt d'un squelette de femme, dans une tombe mérovingienne, où se trouvaient aussi des pendants d'oreille en argent, des boucles de bronze et un vase.

L'anneau que nous reproduisons a été acquis, sur l'heure, par M. A. Danicourt, à l'obligeance de qui nous devons cette nouvelle communication.

Il a une très faible ouverture (17 millimètres 1/2) et 2 millim. d'épaisseur du côté opposé au chaton. Ce chaton, soudé sur les branches de la bague, est de forme ronde et a 10 millimètres de diamètre; il est accosté de trois globules ou cabochons en bronze, disposés en feuilles de trèfle et si usités dans l'orfèvrerie mérovingienne.

Le chaton est orné d'un chiffre, où doit nécessairement se lire un nom féminin. Nous y voyons d'abord (à droite du lecteur)

1. Voir *Revue archéologique*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141; t. II, p. 1, 193, 257; année 1885, t. I, p. 168, 305 et 348; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321.

un F, dont la haste, prolongée par en haut, forme, avec la barre horizontale supérieure, un L; à gauche, un E rétrograde, au sommet duquel est appendu un I, dont l'extrémité inférieure retient un C. Un S est posé en travers du I. En redoublant les lettres E et I, nous avons là les éléments du nom de

FELICIE

Le S du centre représente, avec le I qui le coupe obliquement, l'abréviation si connue de SI(*gnum*) ou SI(*gillum*)[1]; ce qui nous donne, pour l'ensemble :

SI(*gnum*) ou SI(*gillum*) FELICIE

Nous n'avons pas d'exemple du vocable *Felicia*, à citer d'après les monuments du moyen âge, mais celui de *Felicius* était d'un usage assez fréquent; nous en trouvons la mention dans une charte de l'an 739[2] et dans un acte du cartulaire d'Ainay, de la fin du x[e] siècle[3]. Or, nous l'avons fait observer dans une de nos précédentes notices[4], l'emploi d'un nom masculin tel que *Felicius*, implique celui d'un nom féminin correspondant à la même époque.

1. Natalis de Wailly, *Eléments de paléographie*, t. I, p. 450, colonne 3. Nous en avons déjà des exemples dans plusieurs cachets précédemment décrits. (Voir les n[os] II, III, VII, IX et XVI.)
2. Pardessus, *Diplom. et chart.*, t. II, p. 282.
3. Aug. Bernard, *Cartul. de Savigny et d'Ainay*, t. II, p. 688, charte 181, datée *circa* 980.
4. Voir ci-dessus, n° XV.

M. Deloche.

LA MÉDECINE SACERDOTALE

DANS L'ANTIQUITÉ GRECQUE

(Suite[1])

IV

Certes, les objections au système que nous venons d'exposer, système qui tend à démontrer, contrairement à l'opinion généralement admise, que la médecine sacerdotale, dans les temples d'Esculape, était absolument rationnelle, sont nombreuses et nous les pressentons ; mais en quoi se résument, somme toute, ces diverses objections? en un argument unique et qui est celui-ci : « Un bon nombre des remèdes prescrits par Esculape sont évidemment absurdes. » Cela peut être vrai, mais voyons de plus près.

Que dirons-nous du remède proposé à un malade dont parle Galien, et qui était atteint d'éléphantiasis[2] ? Il lui fut prescrit par Esculape de prendre un remède où entraient « des vipères. » Certes, aux yeux de beaucoup de critiques, le moyen peut sembler étrange, absurde, et prêter même à rire : observez cependant que le « remède de vipères » a joui d'une grande vogue, non seulement dans toute l'antiquité, mais encore dans tout le moyen âge; observez surtout, et bien des personnes en seront assurément surprises, qu'un remède où entrent des vipères est encore actuellement inscrit dans notre formulaire! Ce remède c'est la *thériaque*, composé bizarre de cinquante-sept substances différentes, au milieu desquelles on a admis la vipère desséchée qui y compte pour six parties : or ce composé, de nos jours encore, est si fréquemment prescrit (à titre de tonique), qu'en

1. V. la Revue, t. VI, novembre-décembre 1885.
2. *De subfig. empir.*

1868, l'administration de l'assistance publique en a fourni trente kilogrammes pour la consommation des hôpitaux de Paris! Avant donc de considérer comme absurde un remède donné, il faudrait préalablement s'enquérir, et, après tout, les anciens étaient-ils donc si ridicules d'attribuer au serpent quelque valeur thérapeutique, eux qui regardaient, de bonne foi, ce reptile comme l'attribut sacré du dieu de la santé?

Une des quatre inscriptions grecques dont nous avons parlé et qui se trouvent dans Mercurialis raconte qu'un certain Valerius Aper, aveugle, ayant consulté Esculape, il lui fut prescrit de se frotter les yeux avec un collyre composé de miel et du sang d'un coq blanc : ici encore, n'est-il pas évident que les anciens n'ont attribué des effets salutaires au sang du coq que parce qu'ils savaient que cet oiseau, emblème de la vigilance, était consacré au dieu de la médecine? Raisonnement faux, absurde, nous le concédons, mais dans l'antiquité ce raisonnement semblait juste, et il faut tenir grand compte des idées religieuses de l'époque.

Maintenant, que les prêtres d'Esculape aient été dans l'usage constant d'entourer leur pratique médicale d'une auréole de « merveilleux, » ceci est une autre affaire et nous n'y contredirons pas : les prescriptions du dieu, étant de véritables oracles, devaient être, comme tous les oracles et sous peine de tomber dans la vulgarité et le discrédit, parfois obscures, parfois allégoriques : de là la nécessité fréquente de les faire interpréter.

Voici un exemple de la forme allégorique, fort bien rapporté par Gauthier : « Un gardien du temple « songea » une nuit pour Aristide qu'il fallait que ce dernier se fît enlever les os et les nerfs, par la raison qu'ils étaient corrompus. La perplexité du malade fut grande : il crut qu'il s'agissait de la plus terrible opération qui eût jamais été conçue. Heureusement, le dieu lui-même vint le rassurer et lui dit que cela signifiait qu'il fallait employer un remède assez puissant pour opérer un changement dans les nerfs et dans les os; » et c'est alors qu'Aristide fut soumis, comme nous l'avons dit, au régime modificateur de l'huile.

Voici maintenant un exemple de conseil médical obscur : Une

autre fois, il fut ordonné en songe à Aristide de se faire tirer cent vingt livres de sang[1]. Le crédule malade, interprétant l'oracle, pensa naturellement qu'il devait se faire pratiquer de fortes saignées. Or, il se trompa sans doute dans l'interprétation de cette ordonnance obscure, car le moyen ne lui réussit pas.

Souvent, perdant alors ce caractère énigmatique, les prescriptions, quoique formulées avec clarté, contenaient des recommandations particulières affectant un caractère mystique : tantôt, il fallait prendre le médicament sur l'autel lui-même[2], tantôt traverser le temple de droite à gauche, puis appuyer la main sur l'autel[3], tantôt absorber le médicament auprès du trépied sacré[4], etc.; recommandations futiles à nos yeux, mais d'une grande importance pour des gens dévots! Et, après tout, quelle pratique médicale, même la plus scientifique, a pu jusqu'ici se passer d'une certaine dose de « mystère »? Non, il n'est point paradoxal de dire qu'un certain prestige est, dans une juste mesure, éminemment utile en matière de médecine : on capte par là la confiance du malade, et l'on s'assure sa parfaite docilité, deux excellentes garanties de succès; comme l'a fait très bien observer Leclerc[5], Galien[6], admirant la résignation absolue avec laquelle les malades des temples se soumettaient aux ordonnances, ou, pour mieux dire, aux ordres des prêtres, ne pouvait s'empêcher d'avouer, avec quelque chagrin, que ses propres malades ne lui obéissaient pas, à beaucoup près, aussi ponctuellement.

Ainsi, il nous semble démontré que la pratique médicale des prêtres d'Esculape était une pratique sérieuse et rationnelle : c'est qu'elle tenait surtout à l'excellence même de l'organisation destinée à assurer l'instruction professionnelle. Comment celle-ci s'acquérait-elle?

Familiarisés avec un grand nombre de maladies fort diverses,

1. *Orat. sac. sec.*
2. Mercurial., *op. cit.*, *Insc. de Julianus.*
3. Id., *ibid.*, *Insc. de Caius.*
4. Aristid., *Orat. sac. tert.*
5. *Hist. de la méd.*, I, 20.
6. *Method. med.*, I, 1.

prompts à les reconnaître, habiles à les traiter, les prêtres se transmettaient leur savoir, fruit de leur expérience, généralement par voie d'hérédité, et c'est du moins ce que l'on peut inférer de Platon, qui assure qu'Esculape avait choisi ses disciples parmi ses parents. La nécessité de garder le secret des « apparitions » peut expliquer cette préférence ; mais il est juste de dire que, loin que ce système d'instruction par tradition héréditaire fût exclusif, les prêtres, en gens avisés, laissaient venir à eux toutes les intelligences vraiment désireuses de posséder comme eux les secrets de l'art de guérir : c'est ainsi que, dans sa jeunesse, Apollonius de Tyane put se faire initier par les prêtres du temple d'Égée, et, à notre sens, l'on n'a peut-être pas assez remarqué que les deux plus grands médecins laïques de l'antiquité, Hippocrate et Galien, sont nés l'un à Cos, l'autre à Pergame, villes où existaient, comme chacun sait, des temples d'Esculape, d'une très haute et très ancienne réputation médicale : c'est à l'ombre de ces sanctuaires que l'un et l'autre ont dû se former.

Comment se faisait l'instruction médicale *pratique* des néophytes, une curieuse anecdote du biographe d'Apollonius nous l'apprend : Philostrate, en effet, rapporte qu'un hydropique étant venu consulter Esculape à Égée, le dieu ne s'occupa point de lui et ne lui envoya aucun songe[1]; le malade s'en étant plaint, le dieu finit par lui apparaître et lui promit la guérison *s'il consultait Apollonius* ; le malade donc s'adressa à ce dernier, qui l'examina, le traita et le guérit. Pour ce qui concerne l'instruction *théorique*, nous ne pouvons formuler que des conjectures ; mais on peut penser que, suivant le procédé employé par les prêtres de Sérapis (par exemple par ceux de Canope[2]), les prêtres d'Esculape, inscrivant les guérisons obtenues et les modes de traitement employés, se composèrent très vite des recueils de recettes. Comme encore il existait de semblables ouvrages nommés « livres sacrés » conservés dans des coffres dans les temples de

1. *Vit. Apoll. Tyan.*, I, 9.
2. Strab., *Geogr.*, XVII.

Sérapis[1], il est infiniment probable que les analogues devaient exister et depuis longtemps dans les temples d'Esculape et servaient à l'instruction des prêtres. Cette instruction s'obtenait sans doute encore par la lecture des inscriptions des temples, indiquant, avec le nom du patient, la maladie traitée et les remèdes qui avaient réussi : ces inscriptions ont dû cependant être rares et ne mentionner que des cures merveilleuses : il ne nous en est resté que très peu, mais cependant Pausanias dit que, de son temps, six colonnes portant de semblables inscriptions existaient encore dans le temple d'Épidaure[2] : plusieurs d'entre elles ont, tout récemment, été retrouvées par Cavvadias.

Dr Vercoutre.

(*A suivre.*)

1. *Orat. in Sarapid.*
2. II, 27.

LA COUDÉE ASTRONOMIQUE

ET

LES ANCIENNES DIVISIONS DU CERCLE

---

1. — On admet d'ordinaire que la division du cercle en 360 degrés est une invention chaldéenne; cette opinion contient, sans doute, une certaine part de vérité, mais, à la prendre sans restrictions, elle repose au fond sur un malentendu, et je crois d'autant plus utile de chercher à le dissiper qu'il peut entraîner de graves erreurs dans l'interprétation des écritures cunéiformes relatives à l'astrologie.

Je regarde, bien entendu, comme parfaitement établi par la table de Senkhereh[1], que, dès la plus haute antiquité, les Chaldéens étaient en possession du système de progression sexagésimale; et il est clair que c'est à eux que l'ont emprunté les astronomes grecs pour le transmettre aux modernes. Mais le principe même de cette division aurait dû conduire à une division du cercle, non pas en 360, mais bien seulement en 60 parties, de même que le degré est divisé en 60 minutes, la minute en 60 secondes, etc. Si donc le système de numération sexagésimale a influé sur la division en 360°, il ne l'a pas déterminée, et son ancienneté ne prouve rien pour celle de cette division.

Je considère également comme suffisamment constaté que les Chaldéens employaient pour la division du zodiaque une certaine unité qui en était la 360e partie; mais une pareille constatation est loin de suffire pour trancher la question, et cela pour deux raisons : la première est que cette unité n'était nullement la principale dans la division du zodiaque; la seconde est que la

1. Lenormant, *Essai sur un document mathématique chaldéen*, Paris, 1868.

division de ce cercle astronomique particulier n'entraîne nullement le choix d'une division identique pour le cercle abstrait en général.

2. — Sur le premier point, on ne peut nier que la division primordiale et fondamentale du zodiaque n'ait été celle en douze signes; les premiers astronomes grecs, Eudoxe, Autolycos, Aristarque de Samos, Archimède, n'en connaissent pas d'autre; ils évaluent les différences de longitude en signes et fractions ordinaires du signe. Sans doute les Chaldéens étaient déjà plus avancés, mais c'était grâce à leur division sexagésimale que les Grecs n'avaient point encore adoptée; il n'en est pas moins vrai que les divisions plus petites des Chaldéens doivent être considérées, non pas comme des fractions de la circonférence du zodiaque, mais bien comme des fractions du signe.

Le grand travail astronomique des Chaldéens a été, sans aucun doute, le repérage du zodiaque; ce travail, motivé d'ailleurs par leurs idées astrologiques, n'a dû s'exécuter que par des approximations de plus en plus grandes, en passant à des unités successivement plus petites. Il semble donc naturel de considérer comme plus anciennes les divisions en un moindre nombre de parties[1].

Les écritures cunéiformes n'ont pas, jusqu'à présent, permis de constater l'existence d'une division chaldéenne du signe en cinq parties, correspondant à une division du zodiaque en 60 parties; mais, si l'on regarde les Grecs comme les héritiers de la science chaldéenne, cette division primitive est rendue assez probable par les faits suivants :

1° Dans les cercles divisés des Grecs, il était de tradition de marquer par des traits plus longs les degrés de 6 en 6 et non pas de 5 en 5, comme il aurait été plus rationnel de le faire eu égard à la numération décimale[2].

2° Le nychthémère, dont la division correspond naturellement

1. Letronne, *Journal des savants*, 1817, p. 740 suiv., soutient l'opinion contraire, mais sans émettre de raisons décisives.
2. Voir Proclus, *Hypotyposes astronomiques*.

à celle du zodiaque, était partagé par Hipparque, soit en heures et en fractions ordinaires de l'heure, soit en soixantièmes et fractions sexagésimales suivantes[1]. La division en soixantièmes du nychthémère se retrouve également d'ailleurs dans l'astronomie hindoue.

Comme divisions plus petites du signe chez les Chaldéens, d'après les écritures cunéiformes, aussi bien que d'après les témoignages des auteurs grecs, on doit admettre deux fractions dont l'une (*dargatu*, Lenormant) était double de l'autre (*murran*, Lenormant). Je ne crois pas qu'ici la question d'antériorité de l'une ou de l'autre de ces fractions puisse être posée, mais on peut se demander si l'une d'elles n'avait pas une certaine prédominance sur l'autre.

La plus grande, celle qui correspond au 360e de la circonférence du zodiaque ou à la μοῖρα des Grecs, était le 30e du signe; l'autre, que Manilius appelle *stadium*, en était le 60e.

Or, d'après le principe de la progression sexagésimale, cette dernière division semble avoir été, au moins en théorie, la principale à l'origine. Elle correspondait d'ailleurs très sensiblement au diamètre apparent du soleil et de la lune, et Letronne, qui la considère comme la plus ancienne, voit avec raison dans ce fait un motif sérieux de l'importance du rôle qu'elle a joué.

Mais en revanche, la fraction double entrait dans la circonférence du zodiaque un nombre de fois sensiblement égal à celui des jours de l'année; son étendue représentait donc assez bien la distance parcourue sur le zodiaque par le soleil pendant un nychthémère. Cette raison paraît avoir suffi pour faire employer cette fraction aussi couramment que l'autre; il n'en est pas moins vrai que, de même que la μοῖρα grecque pour le zodiaque, elle était essentiellement plutôt un 30e du signe qu'un 360e de l'ensemble des 12 signes, et qu'à côté d'elle subsistait au moins une autre division en 60 d'un usage tout aussi régulier.

1. En dehors de ces deux systèmes, les Chaldéens ont dû employer également les heures saisonnières (καιρικαί), c'est-à-dire la division en douze heures de durée variable pour le jour, et douze autres pour la nuit.

3. — J'arrive maintenant au développement de ma seconde remarque, à savoir que la division du zodiaque n'entraînait point le choix d'une division identique pour un autre cercle particulier, ni pour le cercle abstrait en général.

Où a-t-on vu la division fondamentale du zodiaque, le signe, transportée à son autre cercle[1] ? Quel droit peut-on donc avoir de supposer le transport d'une autre division particulière, comme celle des 360 *dargatu*?

Lenormant (p. 20) affirme ainsi ce transport : « Il est impossible de ne pas admettre que les Assyro-Chaldéens divisaient le cercle de l'équateur en 360 degrés, comme celui du zodiaque, car chez eux les deux idées de cercle et de 360 parties égales étaient si absolument adéquates et inséparables que le mot *gagar* (cercle), ajouté au nom de certaines mesures de longueur ou de superficie, caractérisait immédiatement un multiple de ces divisions par 360. »

Ce sont précisément des conclusions de ce genre dont je me propose de discuter la valeur, parce que, si naturelles qu'elles paraissent, elles se trouvent en désaccord complet avec ce que l'on sait de la date relativement très tardive à laquelle la division du cercle en 360 a été adoptée par les Grecs.

Si *ammat-gagar*, par exemple (un cercle de coudées), signifie 360 coudées, la conclusion qu'en tire M. Lenormant est-elle suffisamment fondée? Est-on absolument sûr de la signification primordiale et véritable du terme *gagar*? Ne serait-il pas aussi rationnel de penser que, dans ce cas et les autres analogues, ce mot aurait eu le sens de révolution, de cycle, et aurait été employé pour désigner le nombre rond des jours de l'année?

Si nous passons à ce qui concerne l'équateur en particulier, et si nous remarquons que Lenormant le divise en *douze heures doubles*, correspondant aux signes, nous apercevons là une autre cause de malentendu. L'heure est une division du nychthémère,

1. A l'origine de la science grecque, les distances angulaires sont évaluées en fractions soit de la circonférence totale (Eratosthène), soit du quadrant (Aristarque de Samos).

c'est-à-dire une unité de temps; ce n'est point une division de l'équateur, une unité d'arc. Les Chaldéens ont bien certainement divisé le temps de la révolution diurne, et cela suivant plusieurs systèmes, en douze, en vingt-quatre, en soixante, en trois cent soixante, etc.; mais on ne peut dire pour cela qu'ils aient divisé l'équateur, parce qu'on ne peut prouver qu'il l'aient repéré comme le zodiaque, c'est-à-dire déterminé effectivement dans le ciel les points correspondant à la division du temps.

Actuellement, en astronomie, la correspondance des divisions existe pour l'équateur et pour le nychthémère, puisque l'ascension droite d'une étoile, c'est-à-dire l'arc coordonné correspondant sur l'équateur, se mesure d'après l'heure du passage au méridien de cette étoile. Mais ce procédé n'est applicable que depuis l'invention du pendule, et dans l'antiquité, les moyens mécaniques employés pour la mesure du temps ont toujours été trop défectueux pour que l'heure n'ait pas dû être déterminée par des observations astronomiques. Or ces observations ne pouvant guère porter directement sur les ascensions droites, il s'ensuit que ces dernières n'étaient que déduites par le calcul; par suite, leur introduction dans la science a été seulement une suite de l'invention de la trigonométrie par Hipparque. Jusque-là du moins on ne les avait considérées que comme temps et non comme arcs.

4. — Nous en avons la preuve dans le petit traité d'Hypsiclès intitulé l'Ἀναφορικός et qui est de très peu antérieur à Hipparque. C'est d'ailleurs le plus ancien ouvrage grec où l'on voie apparaître d'une part la division du zodiaque en 360 degrés, qu'Hypsiclès appelle μοῖραι τοπικαί, de l'autre la progression sexagésimale des minutes, secondes, tierces.

A la division du zodiaque correspond celle du nychthémère en 360 μοῖραι χρονικαί, mais il n'est nullement parlé de division de l'équateur.

Le problème traité consiste à déterminer le temps d'ascension pour chaque degré du zodiaque; il est résolu d'une façon très simple et suffisamment approximative au moyen de la simple hypothèse que les différences ascensionnelles suivent une pro-

gression arithmétique; la seule donnée empruntée à l'expérience est d'ailleurs le rapport de la durée du plus long jour à celle de la plus courte nuit de l'année.

Nous pouvons considérer d'autant plus le traité d'Hypsiclès comme un emprunt direct à la science chaldéenne (sauf les modifications des calculs établis par l'auteur grec pour le climat d'Alexandrie), que non seulement la progression sexagésimale, mais encore l'application des progressions arithmétiques à l'étude approximative des phénomènes célestes, appartiennent bien certainement aux Babyloniens[1]; d'ailleurs le procédé d'Hypsiclès est identique à celui qu'indique Manilius et qu'avait conservé la tradition astrologique.

Dès lors nous pouvons concevoir quelle avait été la marche de la science chaldéenne; grâce à l'hypothèse développée par Hypsiclès et en employant l'écoulement de l'eau pour mesurer le temps, les Babyloniens ont repéré les divers degrés du zodiaque en déterminant les étoiles se levant, passant au méridien ou se couchant en même temps que ces degrés. Ce repérage opéré, l'heure a pu être déterminée pendant la nuit par l'observation astronomique des étoiles au levant, au méridien ou au couchant; on en déduisait, d'après la correspondance établie, le degré du zodiaque à l'horizon du levant (centre horoscope des astrologues); de là par le calcul d'Hypridès, on concluait l'heure équinoxiale[2].

Ainsi les Chaldéens rapportaient les étoiles au zodiaque par des coordonnées obliques spéciales (arcs de lever et de coucher); ils ne les rapportaient pas à l'équateur, ils n'ont donc pas eu à diviser ce cercle.

5. — On pourrait dire à la vérité que, s'ils avaient construit un cercle divisé pour l'observation du zodiaque, il leur était naturel de se servir du même instrument pour les autres cercles astronomiques, par suite d'adopter en général pour le cercle la division en 360° par exemple.

1. Tablette K 90 du British Museum.

2. En supposant connu le lieu du soleil, puisqu'il s'agissait d'une heure solaire vraie.

Mais non seulement rien ne nous indique que les Chaldéens aient possédé pour leurs observations le cercle divisé qui n'a pas été connu des Grecs avant Hipparque, mais encore il semble que s'ils ont mesuré des distances angulaires[1] ailleurs que sur le zodiaque, ils l'ont fait avec un instrument spécial et en employant des unités particulières, la coudée et le doigt astronomique. A tout le moins ces unités particulières nous apparaissent chez les Grecs comme précédant le degré et elles se sont maintenues à côté de lui pendant toute l'antiquité.

Dans ses *Exégèses des Phénomènes d'Aratus et d'Eudoxe*, Hipparque emploie déjà la division en 360°, en dehors du zodiaque; mais c'est exclusivement pour des arcs qui sont déduits par le calcul, comme les distances polaires. Pour celles qui sont susceptibles d'être observées directement (distances au méridien), il les évalue comme étant d'une demi-coudée ou de deux tiers de coudée.

Il est bien connu d'autre part que c'est Hipparque qui le premier adopta la division en 360° pour les coordonnées géographiques; il n'en est que plus remarquable que, dans les fragments de ses travaux que Strabon nous a conservés dans son livre II, l'expression technique de μοῖρα ne se rencontre jamais, que l'on y trouve au contraire l'obliquité de l'écliptique évaluée approximativement à quatre soixantièmes de la circonférence, et la hauteur du soleil au solstice d'hiver pour différents climats comptée en nombres de coudées variant de trois à neuf.

La demi-coudée et une fraction de la coudée, le doigt, se rencontrent encore dans la *Syntaxe* de Ptolémée, dans des données d'observations qu'il emprunte aux Chaldéens (IX, 7 et XI, 7); mais il convient de remarquer que ces observations sont faites au IIIe siècle avant J.-C., et datées de l'ère des Séleucides et en mois macédoniens.

Pour son propre compte, Ptolémée n'emploie que les degrés; mais nous retrouvons les doigts dans les observations dites de

1. Ces distances paraissent en tout cas avoir été relativement petites; la mesure des grandes n'offrait pas d'intérêt pour eux, d'après la façon dont ils poursuivaient l'étude des phénomènes célestes.

Thius[1], faites aux alentours de l'an 500 après J.-C. Des Grecs, l'usage des doigts a passé aux Arabes et il a été transmis par eux aux astronomes occidentaux de la fin du moyen âge[2].

L'antiquité de ces unités, de la coudée ou du doigt astronomique, est bien prouvée par leur persistance traditionnelle aussi bien que par l'usage qu'en fait Hipparque ; il est clair que c'étaient de son temps les unités courantes pour les mesures de distances angulaires, que la division en degrés était au contraire encore une division savante, intimement liée aux calculs trigonométriques dont il était l'inventeur.

On doit donc se demander : d'une part quelle était la valeur de la coudée et du doigt astronomique ; de l'autre quelle était l'origine de ces mesures.

6. — La nature des observations faites par les anciens avec l'emploi de ces unités ne permettrait pas d'en déterminer la valeur si nous n'avions pas les fragments d'Hipparque dans Strabon. Mais ici, il ne peut y avoir de doute ; quoique la discussion de ces fragments par Gossellin laisse prise à quelques critiques de détail, il en ressort très nettement que la coudée astronomique d'Hipparque correspondait à un arc de 2°, c'est-à-dire à un 180e de la circonférence.

Tandis que F. Lenormant a identifié, par une singulière inadvertance, la coudée avec le degré, Letronne, auquel il renvoie, avait déjà reconnu la certitude de la détermination de Gossellin ; mais, en même temps, par une erreur qu'il n'aurait certainement pas commise après ses grands travaux de métrologie, il admet que cette coudée se divisait en 48 (!) doigts de 2'30" chacun.

1. J'ai établi dans le *Bulletin des sciences mathématiques* (VIII, 2, 1884, p. 320-322) que ces observations, que Boulliau a fait connaître le premier et que Halma a publiées d'une façon très incorrecte dans sa *Chronologie de Ptolémée* (Paris, 1819) p. 10-12, ont été faites : la plus ancienne seulement qui porte la mention θείου τήρησις, par Proclus à Athènes en 475 après J.-C. ; les autres par Héliodore et Ammonius fils d'Hermias, à Alexandrie (de 497 à 509). — Le nombre des doigts y varie de 1/2 à 10 ; celui de 20 que donne Halma est erroné ; il faut lire 8.

2. Voir Zach. *Analyse des recherches historiques de M. Ideler*. Traduction Halma, *Chronologie de Ptolémée*. P. 181.

Il était entraîné à cette erreur par la fausse opinion des astronomes modernes qui ont ordinairement supposé que le doigt astronomique correspondait à la douzième partie du diamètre de la lune, lequel est d'environ 1/2 degré. Et, en effet, lorsqu'il s'agit des éclipses de lune observées soit par les Chaldéens, soit par Hipparque, Ptolémée estime assez souvent[1] leur grandeur en doigts, et il résulte clairement et de son texte et de ses calculs que là le doigt est bien la douzième partie du diamètre.

Mais en dehors de ce cas particulier, si l'on s'en rapporte à la tradition des Arabes et des astronomes occidentaux du moyen âge, le doigt était de 5 minutes; en sorte qu'en comptant, suivant l'usage, 24 doigts à la coudée, on retrouve pour celle-ci 2 degrés, c'est-à-dire la valeur d'Hipparque.

7. — La question de l'origine de la coudée astronomique est beaucoup plus obscure; si son existence suffit à prouver l'antiquité d'une division spéciale du cercle différant de celle en 360 degrés, il n'est guère facile de déterminer à quel peuple est due cette division, et comment elle s'est introduite.

Le rapport de cette division en 180 avec le nombre 60 indique les Babyloniens; son emploi par des observateurs chaldéens confirme sérieusement cette indication. Mais on ne conçoit guère alors comment la progression sexagésimale n'aurait pas été appliquée à la division de la coudée, alors surtout que les Babyloniens partageaient leur coudée royale en 30 doigts. D'autre part, les observations citées par Ptolémée ne sont pas décisives, car l'école astronomique qui florissait sous les Séleucides avait certainement reçu la culture grecque; elle avait donc pu introduire une unité spéciale étrangère à l'antique tradition, d'après laquelle le doigt ne nous apparaît que comme le douzième du diamètre de la lune.

Nous ne pouvons cependant guère supposer une invention grecque, nous sommes donc renvoyés aux Égyptiens; mais alors la division en 180 ou 3 fois 60 ne paraît correspondre à aucune

1. D'autres fois il emploie les fractions ordinaires, dont il se sert exclusivement pour ses propres observations.

des habitudes métrologiques des riverains du Nil; si donc il est prudent de réserver le jugement définitif, jusqu'à ce que de nouveaux déchiffrements de tablettes d'argile ou de papyrus permettent de résoudre la question, il faut reconnaître que la probabilité penche plutôt en faveur d'une invention chaldéenne.

Quoi qu'il en soit, l'emploi de cette unité spéciale de la coudée a dû être lié à celui d'un instrument spécial, servant à la mesure des petites distances, et gradué en doigts. Cet instrument différait nécessairement du cercle divisé, celui-ci nous apparaissant comme toujours gradué en degrés.

Si l'on se reporte à la description que donne Ptolémée de la dioptre employée par Hipparque pour la mesure du diamètre du soleil et de la lune, on peut se faire une idée de cet instrument. La dioptre d'Hipparque consistait en une règle de quatre coudées de long, sur laquelle se mouvait une autre règle plus petite, perpendiculaire, de hauteur fixe, de façon que la connaissance de sa distance à l'œil permettait de conclure l'angle sous-tendu.

Au lieu d'un pareil instrument, imaginé pour apprécier des variations très faibles, on peut supposer une règle plus ou moins longue, portant à une distance fixe une autre règle de longueur variable. C'est en tout cas le principe du bâton de Jacob où l'angle est estimé d'après sa tangente. Comme d'ailleurs, pour les distances à mesurer, l'angle pouvait être pris comme proportionnel à la tangente, on a là un instrument très simple, d'une invention facile, et qui peut très bien représenter pour nous la dioptre ou instrument de visée primitif.

Le nom de *coudée* a pu être choisi à l'origine d'après des dimensions types adoptées pour cet instrument; ce ne serait que plus tard qu'on l'aurait réglé pour faire correspondre cette unité à une division déterminée de la circonférence; on pourrait expliquer ainsi par la tradition le maintien de la division en 24 doigts.

8. — Le choix de la division en 180 peut d'ailleurs avoir été déterminé par les considérations géométriques suivantes : le diamètre du cercle, étant pris pour unité, aura été divisé en 60. Dès lors la circonférence valant environ 3 unités (nombre qui paraît

d'ailleurs avoir été admis dans la pratique par les Chaldéens), il était naturel de diviser en 60 chacun des tiers de la circonférence.

Lorsqu'Hipparque créa la trigonométrie, c'est au contraire au rayon qu'il appliqua la division sexagésimale; c'était donc aussi naturellement au point de vue géométrique, qu'il divisa en 60 degrés le sixième de la circonférence, c'est-à-dire l'arc soustendu par une corde précisément égale au rayon.

A moins d'admettre cette hypothèse, il semble qu'il faille recourir à une autre explication moins plausible. La valeur de la coudée aurait été changée par les Grecs pour la mettre en rapport avec leur division ordinaire de la coudée en 24 doigts. Ils auraient au contraire conservé la valeur du doigt babylonien. Mais celui-ci aurait été le trentième de la coudée, et celle-ci le douzième du signe. Car ainsi, avec la division du zodiaque en douze signes, du signe en douze coudées, et de la coudée en 30 doigts, on trouve une échelle satisfaisante.

En résumé, il ne nous est pas possible d'élucider absolument la question de l'origine de la coudée astronomique, et nous ne pouvons présenter à ce sujet que des hypothèses provisoires. Il ne résulte pas moins de notre étude :

1° Que cette unité, de 1/180 de la circonférence, a précédé chez les Grecs la division du cercle en 360°, et qu'elle a dû influer notablement sur l'adoption de cette division.

2° Que la division en 360°, appliquée au cercle en général, est en réalité due à Hipparque et a coïncidé avec son invention de la trigonométrie.

3° Que les Chaldéens n'ont eu cette division en 360 que pour le zodiaque et qu'à côté d'elle, ils en employaient d'autres analogues, mais différentes.

PAUL TANNERY.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 1885.

L'Académie décide qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Egger. L'examen des titres des candidats est fixé au troisième vendredi du mois de janvier 1886. C'est la date à laquelle a déjà été fixé l'examen des titres des candidats pour la place laissée vacante par la mort de M. Léon Renier.

M. Alexandre Bertrand commence la lecture d'un travail sur les âges de la pierre, du bronze et du fer. C'est un article destiné à prendre place dans une grande *Encyclopédie* actuellement en préparation.

La distinction de trois époques dites *âge de la pierre, âge du bronze, âge du fer*, est due à Thomsen, conservateur du musée des antiquités du Nord, à Copenhague, qui l'appliqua, entre 1830 et 1835, au classement des objets confiés à sa garde. Ce principe de classement était justifié dans les limites où il l'appliqua, car il répondait bien à la réalité : dans le Danemark et la péninsule scandinave, en effet, l'examen des objets antiques trouvés dans le sol permet de distinguer trois époques de civilisation différentes antérieures à l'introduction du christianisme. Dans la première période, les métaux étaient inconnus, les outils employés étaient faits de pierre, les morts étaient inhumés sous des monuments mégalithiques ; dans la seconde et la troisième, les métaux étaient en usage et les morts étaient incinérés ; mais, dans la seconde période, les seuls métaux connus étaient l'or et le bronze, tandis que dans la troisième on rencontre le fer et l'argent.

Cette distinction, qui convenait parfaitement à la Scandinavie, parut commode aux savants des autres pays, et ils s'empressèrent de l'adopter pour le classement de leurs antiquités nationales, sans examiner si elle s'y prêtait aussi bien. M. Bertrand proteste contre ce procédé, plus expéditif que scientifique, auxquels un grand nombre de savants restent encore attachés aujourd'hui. Les trois âges de l'antiquité scandinave ne se sont pas succédé avec cette régularité dans tous les pays. On peut *a priori* distinguer partout un âge antérieur et un âge postérieur à l'emploi des métaux, et encore ceci comporte-t-il des exceptions, si, par exemple, dans une contrée l'homme s'est établi tard et que les premiers colons aient apporté les métaux avec eux : c'est ainsi qu'en Allemagne et en Grèce il n'y a presque pas de trace d'un âge de la pierre. Mais il n'y a aucune raison pour que, parmi les métaux, le bronze ait été partout employé plus tôt que le fer. Le bronze est un alliage de cuivre et d'étain, et l'étain est un métal rare, que les populations primitives de bien des contrées n'ont pas dû avoir tout d'abord à leur disposition.

C'est sur les côtes de l'ouest et du nord de l'Europe, depuis le Portugal jusqu'à la Scandinavie, qu'on trouve le plus de trace des civilisations de l'âge de la pierre, ou plutôt des âges de la pierre, car il y en a eu plusieurs. M. Bertrand

distingue l'âge archéologique, celui de l'homme diluvien ou quaternaire, contemporain des espèces animales aujourd'hui éteintes ; l'âge des cavernes, qui nous a laissé de curieuses œuvres d'art sous la forme d'os de renne gravés ou sculptés ; et l'âge néolithique ou âge de la pierre polie, qui a construit dans le voisinage des côtes les monuments mégalithiques et dans l'Europe centrale les cités lacustres. Dans notre pays et dans le reste de l'ancienne Gaule, on rencontre à la fois des traces de ces trois degrés de civilisation, tandis qu'ailleurs, en Scandinavie par exemple, l'époque néolithique est seule représentée et compose à elle seule l' « âge de la pierre » de Thomsen.

M. Bertrand commence ensuite l'exposé de ce qui concerne l'« âge du bronze ». Cet âge, dit-il, n'a existé à proprement parler qu'en Scandinavie et en Irlande ; c'est une erreur d'en avoir introduit le nom dans l'étude des antiquités des autres pays.

Ouvrages présentés : — par M. Barbier Meynard : H. de Grammont, *Relations entre la France et la régence d'Alger au* XVIIe *siècle*, 4e partie ; — par M. Schefer, au nom de M. Riant : F. Savio, *Studi storici sul marchese Guglielmo III di Monferrato ed i suoi figli*.

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 1885.

M. Alexandre Bertrand termine sa communication sur les âges de la pierre, du bronze et du fer. Selon lui, l'âge du bronze n'a pas existé en Gaule : il est vrai que le bronze a été le premier métal introduit dans notre pays, mais les plus anciens objets de bronze qui y aient été recueillis ont été trouvés mêlés à des armes de pierre, sous des monuments mégalithiques ; l'âge du bronze ne se distingue donc pas de l'âge de la pierre. Quant au fer, il paraît dans les divers pays à des époques très différentes. En Afrique, dans l'Égypte notamment, il paraît aussitôt après la pierre, plusieurs milliers d'années avant notre ère. En Danemark et en Irlande, au contraire, le fer n'a commencé à être employé que vers les premiers temps de l'ère chrétienne. Chez nous, le fer se rencontre à partir du VIIe siècle avant notre ère ; en quelques endroits, par exemple dans le département de la Lozère, on trouve le fer aussi bien que le bronze dans les monuments mégalithiques. En Italie et sur les bords du Danube, l'usage du fer est de quelques siècles plus ancien qu'en Gaule. En général, il est impossible de déterminer une période précise, qui doive être appelée à proprement parler l' « âge du fer ».

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur les données que fournit la linguistique pour l'histoire ancienne des peuples celtiques.

Il y a, dit-il, une parenté intime entre le celtique et le latin. Elle doit probablement s'expliquer par l'unité primitive des Celtes et des Italiotes, qui auront originairement formé une seule tribu. Les caractères de cette unité sont le passif et le déponent en *r*, le futur en *b*, les noms verbaux en *tio*, le génitif en *i* des noms de la seconde déclinaison, etc.

D'autre part, grammaticalement parlant, ajoute M. d'Arbois de Jubainville, il y a entre les Celtes et les Germains un véritable abîme. Cependant le vocabulaire de ces deux races offre un certain nombre de mots qui sont identiques.

La plupart se réfèrent à l'organisation sociale; des mots qui veulent dire roi, fonctionnaire, héritage, serment, ordre, otage, dette, esclave, médecin, sont les mêmes dans les idiomes des Celtes et des Germains et ne se retrouvent pas dans d'autres langues. On peut faire la même observation pour un certain nombre de termes militaires, tels que ceux qui signifient bataille, char de guerre, cheval de guerre, arme de jet, forteresse, etc.

Ces mots communs nous font remonter à une époque où les Gaulois étendaient leur domination sur une partie de la Germanie, jusqu'au bassin de l'Oder et même jusqu'au bassin de la Vistule, comme le prouvent des noms de ville conservés par Ptolémée. Cette grande puissance de la race celtique remonte au IVe et au IIIe siècle avant notre ère.

Ouvrages présentés : — par M. Jourdain : Le marquis DE NADAILHAC, *De l'affaiblissement de la natalité en France* ; — par M. Delisle : 1° *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements*, tome VI (contenant le catalogue des mss. de Toulouse et de Nîmes, par Aug. MOLINIER) ; 2° *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France : Paris, Arsenal* (par Aug. MOLINIER) ; — par M. Schlumberger : DIEULAFOY, *Fouilles de Suse, campagne 1884-1885* (extrait de la *Revue archéologique*).

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1885

L'Académie ayant à choisir un lecteur pour la séance publique annuelle, qui aura lieu le 13 novembre, désigne M. Edmond Le Blant. Il lira son mémoire intitulé : *le Christianisme aux yeux des païens*.

L'Académie nomme deux commissions chargées de lui proposer des questions à mettre au concours, dans l'ordre des études orientales et dans l'ordre des études relatives au moyen âge. L'une de ces commissions est composée de MM. Renan, Barbier de Meynard, Schefer et Bergaigne, l'autre de MM. Delisle, Hauréau, Jourdain et Luce.

L'Académie se forme en comité secret.

Ouvrages présentés : — par M. Delisle : G. DU FRESNE DE BEAUCOURT, *Histoire de Charles VII*, t. III : *le Réveil du roi* (1435-1444) ; par M. Jules Girard ; A.-J. LETRONNE, *Œuvres choisies*, assemblées, etc., par E. FAGNAN, 3e série, t. II ; — par M. Maspero : *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire ;* — par M. Maury : Antonin DEBIDOUR, *l'Impératrice Théodora, étude critique.*

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 1885.

Après délibération en comité secret, l'Académie décide que les questions suivantes seront mises au concours pour divers prix à décerner en 1888.

Prix Bordin : « Étudier l'histoire politique, religieuse et littéraire d'Édesse jusqu'à la première croisade. »

Prix ordinaire : « Exposer méthodiquement la législation civile, politique et religieuse des capitulaires, etc. »

Le prix Brunet sera donné, en 1888 « au meilleur travail bibliographique,

manuscrit ou imprimé depuis l'année 1885, portant sur des ouvrages d'histoire et de littérature du moyen âge. »

M. Germain communique une étude sur les origines de la seigneurie de Montpellier, dont il a été amené à s'occuper en préparant la publication d'un document tiré des archives de Montpellier, le *Liber instrumentorum memorialium*.

Les premiers possesseurs de Montpellier, les Guilhems, n'ont pas, dit-il, jeté beaucoup d'éclat au début. Quoique installés dans leur fief dès le règne de Hugues Capet, ils s'effacent jusqu'à la fin du XIe siècle derrière leurs suzerains, les évêques de Maguelone et les comtes de Melgueil. Ils sont redevables de leur premier lustre à leur active participation aux croisades, à leur admirable habileté à tirer parti des événements, et surtout à l'appui des papes, au puissant patronage d'Innocent II et d'Alexandre III particulièrement. Aussi Innocent III a-t-il trouvé en eux des auxiliaires très zélés dans sa lutte contre l'hérésie albigeoise.

L'influence espagnole à Montpellier se montre progressivement à partir de Guillem V, qui, après s'être couvert de gloire à la première croisade, alla combattre en 1114 les Sarrazins de l'île de Majorque. Elle se manifeste davantage encore, lorsque Guillem VI s'unit au comte de Barcelone Raymond-Bérenger III, pour faire avec lui en commun la conquête de Tortose, qui lui resta dévolue. Elle triomphe complètement en 1204, par l'avènement de Pierre II d'Aragon à la seigneurie de Montpellier.

M. Germain s'occupe ensuite du double mariage de Guillem VIII avec Eudoxie Comnène et avec Agnès de Castille. On voit dans cette affaire une sorte de répétition de celle à laquelle donna lieu le divorce de Philippe-Auguste, mais le dénouement de celle-ci fut moins heureux. Innocent III se montra inflexible dans la défense des droits de la première épouse, et cela malgré les témoignages de ferme orthodoxie que lui prodiguait le seigneur de Montpellier en face de l'insurrection albigeoise. C'est là, dit M. Germain, un des épisodes qui peignent le mieux le caractère du vaillant pontife : les Décrétales lui doivent un de leurs canons les plus rigides ; et ce canon n'est pas demeuré à l'état de lettre morte, puisqu'il a motivé le mouvement où a pris son essor la Commune de Montpellier.

M. Delisle communique un nouveau document qui vient s'ajouter à la liste des témoignages contemporains sur Jeanne d'Arc. C'est un chapitre ajouté à la suite d'une chronique universelle connue sous le nom de *Breviarium historiale*. Ce *Breviarium*, qui nous a été conservé par sept manuscrits et qui a été imprimé à Poitiers en 1479, est l'œuvre d'un Français qui l'écrivit à Rome à la fin de l'année 1428. Dans la plupart des manuscrits et dans l'édition imprimée, le récit s'arrête à cette date : seul, un manuscrit de Rome contient le chapitre relatif à Jeanne d'Arc, qui vient d'être signalé par M. le comte Ugo Balzani, dans une communication faite à la *Società romana di storia patria*, et dont le texte a été envoyé à M. Delisle par M. Henry Stevenson. Ce morceau a été écrit par l'auteur même de la chronique, en 1429, quand on avait reçu à Rome la nouvelle de la délivrance d'Orléans et avant qu'on eût appris le sacre

du roi à Reims. Il ne mentionne aucun fait nouveau, mais il est intéressant par le ton ému qui y règne : il témoigne, par ce ton même, de la vive impression d'étonnement et d'admiration que causa partout, parmi les contemporains, la nouvelle des premiers exploits de la Pucelle.

Le nom de l'auteur du *Breviarium historiale* et de ce chapitre additionnel n'est pas connu, mais M. Delisle espère qu'il pourra être découvert ; il fait appel, pour cette recherche, aux membres de l'École française de Rome. Des indications données par la chronique même, il résulte que celui qui l'a écrite était Français, qu'il occupait une place dans la cour du pape Martin V, qu'il était à Rome en 1428 et en 1429, enfin qu'il s'était trouvé à Bologne, en même temps que le pape, en octobre 1414.

M. Homolle rend compte des dernières fouilles exécutées sous sa direction dans l'île de Délos. Il a continué et autant que possible achevé l'exploration du sanctuaire apollinien. Il a déterminé le tracé de l'enceinte, l'emplacement des portes, le réseau des voies qui y conduisaient ou qui en partaient ; il a fixé les noms de plusieurs points du sanctuaire, découvert des monuments nouveaux, recueilli des fragments intéressants pour l'histoire de l'art ou de la restauration des édifices, constaté l'existence d'une ville groupée au moyen âge autour des établissements religieux et militaires des hospitaliers de Saint-Jean. De plus, il a recueilli une cinquantaine de fragments de sculpture de marbre, quelques terres cuites et des débris de bronze. Le monument le plus curieux est un vase sculpté, signé d'Iphicartidès de Naxos ; c'est un nouveau témoignage de l'activité de cette école de Naxos, qui fut très florissante du VIIe siècle au Ve siècle avant notre ère. Les inscriptions, au nombre de 224 pièces ou fragments, se divisent en comptes, décrets, inscriptions chorégiques, dédicaces, épitaphes, timbres amphoriques ; elles se répartissent sur la période comprise depuis le Ve jusqu'au Ier siècle avant notre ère, et sont surtout abondantes au IIIe et au IIe. Quelques-unes ont jusqu'à 200 et 250 lignes, et il y en a une de près de 600 lignes, disposées sur deux colonnes. Elles contiennent beaucoup de renseignements sur l'histoire de Délos, des Cyclades, de Rhodes et de tous les pays grecs, ainsi que sur le commerce et l'économie politique des anciens.

Ouvrage présenté. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, 2e édition.

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 1885.

M. Hauréau communique quelques passages d'une lettre de S. M. l'empereur du Brésil, qui le charge de témoigner à l'Académie combien il a été sensible à la nouvelle de la mort de M. Egger. L'empereur n'oubliera jamais, dit-il, ses savantes conférences à la Sorbonne et son aimable entretien.

M. Alexandre Bertrand présente à l'Académie deux haches de chloroménalite, découvertes à Quiberon, entre le Sémaphore et Saint-Julien. Ces deux haches sont des plus belles et des plus grandes que l'on connaisse. Elles ont été trouvées à 0^m,20 seulement de profondeur, près d'une grande pierre inclinée qui avait sans doute servi primitivement à recouvrir la cachette. L'une mesure 0^m,38 de longueur, l'autre 0^m,29. Elle appartiennent à M. Hardy, entrepreneur à Nantes, chargé de travaux importants à Quiberon. J'ai cru, dit M. Bertrand,

que ces deux beaux spécimens de l'art, à l'époque où les haches de pierre étaient en honneur, étaient dignes d'être présentés à l'Académie.

M. le docteur Hamy présente à l'Académie une carte marine de l'an 1449, œuvre du cosmographe majorcain Gabriel de Vallsequa, qui jouissait au XVe siècle d'une réputation considérable. Une de ses cartes, datée de 1439, avait été payée 130 ducats d'or par Améric Vespuce. Ses œuvres sont devenues très rares; la carte de Vespuce, conservée à Palma, a même longtemps passé pour unique. M. Barozzi, à Venise, M. Hamy, à Paris, en ont dernièrement découvert deux autres, toutes deux de 1449. Celle que possède M. Hamy et qu'il a mise sous les yeux de l'Académie a appartenu à un membre de la famille des Lauria, célèbres marins catalans, dont elle porte les armes. La comparaison de cette pièce avec les parties similaires de l'atlas catalan de la Bibliothèque nationale fait ressortir en faveur de Vallsequa une notable supériorité scientifique et fortifie la place que M. Hamy lui assigne entre les meilleurs géographes de l'école catalane.

M. Heuzey lit un mémoire intitulé : *Un gisement de diorite à propos des statues chaldéennes*. On sait que les statues rapportées de Chaldée par M. de Sarzec sont taillées dans une pierre dure appelée diorite. On a cru lire dans les inscriptions de ces statues des phrases qui indiqueraient que cette pierre était exploitée et apportée par mer, par des bateaux qui la recueillaient au pied des falaises : cette assertion a paru invraisemblable à plusieurs personnes et a donné lieu de révoquer en doute l'interprétation des textes épigraphiques, proposée par les assyriologues. Pendant un récent séjour en Bretagne, M. Heuzey a eu l'occasion d'examiner des gisements de diorite, en plusieurs points de la côte, et il a acquis la conviction que l'exploitation de cette substance devait être souvent plus aisée du côté de la mer que du côté de la terre. Le diorite présente une très grande résistance, il est fort difficile d'en détacher des blocs considérables, même avec l'aide des meilleurs instruments; mais à l'extrémité du gisement, du côté de la mer, l'action incessante des flots est plus puissante que le fer et sépare d'elle-même des fragments, que les bateaux n'ont qu'à recueillir et à charger comme lest. Il n'y a donc aucune invraisemblance à admettre le fait consigné dans les inscriptions chaldéennes.

Ouvrages présentés : Henri Cordier, *Bibliotheca Sinica, dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'empire chinois;* L. Merlet : *Catalogue des reliques et joyaux de Notre-Dame de Chartres,* publié et annoté.

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1885.

M. Schlumberger lit un mémoire de M. Louis Blancard, archiviste des Bouches-du-Rhône, sur la monnaie romaine au IIIe siècle de notre ère. On connaît le système monétaire de l'empire romain à la fin du IIe siècle ; il avait pour base le denier d'argent, l'*argenteus*, qui valait 4 sesterces, ou 40 libelles, ou 80 migules, ou 160 téronces, et l'*aureus*, qui valait 25 deniers ou 4,000 téronces. Caracalla modifia cette organisation par la création d'un nouveau denier d'argent, l'*argenteus* à tête radiée, qui valait 1 fois 1/2 l'ancien denier ou petit *argenteus*. L'*aureus* subit une modification correspondante et valait 25 *argen-*

teus nouveaux, ou 37 1/2 petits *argenteus*, 150 sesterces, 1,500 migules ou 6,000 téronces. La notation écrite des valeurs monétaires se modifia aussi : l'X traversé par une barre, qui avait servi d'abord à désigner le denier d'argent, devint la marque d'une fraction inférieure ; M. Blancard s'attache à établir qu'on obtient une traduction exacte des indications de valeur exprimées à l'aide de ce signe, en le rendant par « un sou », monnaie de compte populaire de nos jours, ou 0 fr. 05.

M. Salomon Reinach communique une notice sur un témoignage de Suidas relatif à Musonius Rufus. On ne connaissait jusqu'ici que par une citation de Suidas un passage d'une lettre de l'empereur Julien, dit l'Apostat, qui dit en parlant de Musonius Rufus, exilé par Néron à Gyaros, îlot aride et désert des Cyclades : ἐπεμέλετο βαρῶν. Suidas explique ces mots en tirant le second du substantif βᾶρις, et traduit : il s'occupa du soin des fortifications de l'île. M. Egger a proposé d'admettre plutôt que βαρῶν était ici le génitif pluriel de βάρος, poids, et que Musonius avait exercé les fonctions de vérifiateur des poids et mesures. Une découverte récente rend ces diverses conjectures inutiles. M. Papadopoulos Kérameus a trouvé dans un manuscrit de Constantinople et a publié, dans le Παράρτημα de la société : ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλογος, six lettres inédites de l'empereur Julien, parmi lesquelles se trouve celle dont Suidas a cité un extrait. Au lieu des deux mots qui ont donné lieu à ces explications diverses, le texte de M. Papadopoulos porte : ἐπεμέλετο Γυάρων, ce qui est évidemment la bonne leçon. L'empereur loue Musonius de s'être occupé des intérêts de l'île où il était relégué. On lui attribue, en effet, la découverte d'une source qui existe encore et où s'abreuvent les troupeaux. Le pluriel Γυάρων ne doit pas étonner, c'est la forme la plus usuelle sous l'empire ; on lit déjà dans Juvénal : *brevibus Gyaris*.

Ouvrages présentés : Victor Gross, *Supplément aux Protohelvètes ; la Tène, un oppidum helvète* ; L.-B. Morel, *le Temple du Châtelet d'Andance (Ardèche)* ; H. Sauvaire, *Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmanes* ; Ernest Babelon, *Description historique des monnaies de la république romaine*, t. I ; Salomon Reinach, *Traité d'épigraphie grecque* ; Joseph et Hartwig Derenbourg, *Nouvelles études sur l'épigraphie du Yémen* ; J.-F. Bladé, *Mémoire sur l'histoire religieuse de la Novempopulanie romaine*.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 13 NOVEMBRE 1885.

M. Ernest Desjardins, président, prononce un discours dans lequel, après avoir rendu hommage à la mémoire des académiciens morts dans l'année, MM. Frédéric Baudry, Léon Renier et Emile Egger, il annonce les prix décernés en 1885, les sujets des prix proposés, et rend compte des travaux des membres des écoles françaises d'Athènes et de Rome.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit une *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Henri-Adrien Prevost de Longpérier, membre de l'Académie*.

M. Edmond Le Blant donne lecture de son mémoire intitulé : *le Christianisme aux yeux des païens*.

JUGEMENT DES CONCOURS

Prix ordinaire. — L'Académie avait prorogé à l'année 1885 le sujet suivant qu'elle avait déjà proposé pour l'année 1883 : « Faire l'énumération complète et systématique des traductions hébraïques qui ont été faites au moyen âge, d'ouvrages de philosophie ou de science, grecs, arabes ou même latins. » Elle décerne le prix à M. Moritz Steinschneider, auteur du mémoire portant comme épigraphe : *Dies diem docet*. — L'Académie avait proposé pour l'année 1885 la question suivante : « Étude sur l'instruction des femmes au moyen âge, etc. » Un seul mémoire très insuffisant ayant été déposé sur ce sujet, l'Académie n'a pas décerné le prix et elle proroge ce concours pour l'année 1887. — L'Académie avait encore proposé pour l'année 1885 le sujet suivant : « Exposer la méthode d'après laquelle doit être étudié, préparé pour l'impression et commenté un ancien obituaire, etc. » Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie la proroge à l'année 1887.

Antiquités de la France. — L'Académie décerne trois médailles : la première à M. Tanon, pour son *Histoire des Justices des anciennes églises et communautés monastiques de Paris*, la deuxième à M. Léon Palustre, pour son ouvrage : *la Renaissance en France*; la troisième à M. Buhot de Kersers, pour son *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*. L'Académie accorde en outre six mentions honorables : 1° à M. Pellechet, pour son livre intitulé : *Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Chalon et Mâcon*: 2° à MM. Izarn et G.-A. Prevost, pour leur livre : *le Compte des recettes et dépenses du roi de Navarre en France et en Normandie de* 1367 à 1370; 3° à M. Maurice Prou, pour son ouvrage : *les Coutumes de Lorris et leur propagation aux* XIIe et XIIIe *siècles*; 4° à M. André Joubert, pour son *Etude sur la vie privée au* XVe *siècle en Anjou*; 5° à M. Germain Bapst, pour son livre intitulé : *les Métaux dans l'antiquité et au moyen âge : l'Étain*; 6° à M. le D^r Le Paulmier, pour son livre : *Ambroise Paré, d'après de nouveaux documents découverts aux Archives nationales et des papiers de famille.*

Prix de numismatique. — Fondé par M. Allier de Hauteroche, et destiné au meilleur ouvrage de numismatique ancienne, est partagé cette année entre M. Percy Gardner, pour son ouvrage intitulé : *the Types of Greek coins*, et M. Six, pour son mémoire sur le *Classement des séries cypriotes*.

Prix fondé par le baron Gobert, pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent. — Le premier prix est décerné à M. Luchaire, pour ses *Études sur les actes de Louis VII*. Le second prix est décerné à M. de Maulde, pour son livre intitulé : *Procédures politiques du règne de Louis XII.*

Prix fondé par M. Bordin. — L'Académie avait prorogé à l'année 1885 le sujet suivant qu'elle avait déjà proposé pour 1883 : « Étudier à l'aide des documents d'archives et de textes littéraires le dialecte parlé à Paris et dans l'Ile-de-France jusqu'à l'avènement des Valois, etc. » Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie la retire du concours. L'Académie avait proposé pour l'année 1885 la question suivante : « Étude critique sur les œuvres que nous possédons de l'art étrusque, origines de cet art; influence qu'il a eue

sur l'art romain. » Deux mémoires ont été déposés sur cette question. L'Académie ne croit pas qu'il y ait lieu de décerner tout ou partie du prix, mais l'un au moins des mémoires, le n° 1, permettant d'espérer qu'avec plus de temps l'auteur pourrait offrir à l'Académie un ouvrage savant et vraiment distingué, l'Académie proroge cette question à l'année 1887. L'Académie avait aussi proposé pour l'année 1885 le sujet suivant : « Examiner et apprécier les principaux textes épigraphiques, soit latins, soit grecs, qui éclairent l'histoire des institutions municipales dans l'empire romain, depuis la chute de la République jusqu'à la fin du règne de Septime Sévère. » Elle décerne le prix à M. Loth, pour son mémoire ayant pour épigraphe : « Les libertés nécessaires d'un peuple sont les libertés municipales. »

Prix Brunet. — L'Académie avait proposé pour le concours de 1885 la question suivante : « Relever sur le grand catalogue de bibliographie arabe intitulé *Fihrist* toutes les traductions d'ouvrages grecs en arabe, etc. » Un seul mémoire, insuffisant, ayant été déposé sur ce sujet, l'Académie le remet au concours en le prorogeant à l'année 1887.

Prix Stanislas Julien, en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine. — L'Académie décerne le prix à M. de Rosny, pour son *Histoire des dynasties divines du Japon*, traduite du chinois et du japonais.

Prix Jean Reynaud (de dix mille francs). — L'Académie décerne le prix à M. le capitaine Aymonier, pour sa découverte des inscriptions sanscrites du Cambodge et la traduction de la partie kmer de ces inscriptions.

Prix de La Grange. — En faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France ; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un poète déjà publié, mais appartenant aux anciens poètes. L'Académie décerne le prix à M. Antoine Thomas, maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse, pour sa thèse, soutenue, en 1884, à la Faculté des lettres de Paris : *Francesco da Barberino et la poésie provençale en Italie*.

ANNONCE DES CONCOURS

DONT LES TERMES EXPIRENT EN 1886, 1887 ET 1888.

Prix ordinaire de l'Académie. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé les questions suivantes : — 1° Pour l'année 1886 : « Faire d'après les textes et les monuments figurés le tableau de l'éducation et de l'instruction que recevaient les jeunes Athéniens aux ve et ive siècles av. J.-C. jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Les concurrents sont invités à ne pas insister sur les exercices gymnastiques. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1885. — 2° Pour l'année 1887 : « Etudier d'après les chroniques arabes et principalement celles de Tabari, Maçoudi, etc., les causes politiques, religieuses et sociales qui ont déterminé la chute de la dynastie des Omeyyades et l'avènement des Abassides. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie rappelle en outre qu'elle a prorogé à l'année 1887 les questions suivantes qu'elle avait proposées pour l'année 1884 : I. « Examen historique et critique de la bibliothèque de Photius. » II. « Etude

grammaticale et historique de la langue des inscriptions latines, comparée avec celle des écrivains romains, depuis le temps des guerres puniques jusqu'au temps des Antonins. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie avait proposé pour le concours de l'année 1885 : I. « Étude sur l'instruction des femmes au moyen âge. Constater l'état de cette instruction dans la société religieuse et dans la société civile en ce qui regarde la connaissance des lettres profanes et des genres divers de littérature vulgaire. Apprécier sommairement le caractère et le mérite relatif des écrits composés par les femmes, particulièrement du XIe au XVe siècle. » II. « Exposer la méthode d'après laquelle doit être étudié, préparé pour l'impression et commenté un ancien obituaire. Appliquer les règles de la critique à l'étude d'un obituaire rédigé en France avant le XIIIe siècle. Montrer le parti qu'on peut tirer de l'obituaire pris comme exemple, pour la chronologie, pour l'histoire des arts et des lettres et pour la biographie des personnages dont le nom appartient à l'histoire civile ou à l'histoire ecclésiastique. » L'Académie proroge ces deux questions à l'année 1887. Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour l'année 1887 le sujet suivant : « Étude sur les contributions demandées en France aux gens d'église depuis Philippe-Auguste jusqu'à l'avènement de François Ier. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — Chacun de ces prix est de la valeur de deux mille francs.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — Trois médailles de la valeur de cinq cents francs chacune seront décernées aux meilleurs ouvrages manuscrits ou publiés dans le cours des années 1884 et 1885 sur les antiquités de la France, qui auront été déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1886. Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

PRIX DE NUMISMATIQUE. — I. Le prix de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche sera décerné, en 1886, au meilleur ouvrage de numismatique ancienne qui aura été publié depuis le mois de janvier 1884. Ce concours est ouvert à tous les ouvrages de numismatique ancienne. Le prix est de la valeur de quatre cents francs. — II. Le prix biennal de numismatique fondé par madame Ve Duchalais sera décerné, en 1886, au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge qui aura été publié depuis le mois de janvier 1884. Le prix est de la valeur de huit cents francs. — Les ouvrages devront être déposés au secrétariat de l'Institut, pour ces deux concours, le 31 décembre 1885.

PRIX FONDÉS PAR LE BARON GOBERT. — Pour l'année 1886, l'Académie s'occupera à dater du 1er janvier, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er janvier 1885, et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par le baron Gobert. L'Académie rappelle aux concurrents que, pour répondre aux intentions du baron Gobert, qui a voulu récompenser les ouvrages les plus savants et les plus profonds sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, ils doivent choisir des sujets qui n'aient pas encore été suffisamment éclairés ou approfondis par la science. Telle serait une histoire de province où l'on s'attacherait à prendre pour modèle la méthode et l'érudition de dom Vaissète :

l'Ile-de-France, la Picardie, etc., attendent encore un travail savant et profond. L'érudition trouverait aussi une mine féconde à exploiter si elle concentrait ses recherches sur un règne important : il n'est pas besoin de proposer ici d'autre exemple que la *Vie de saint Louis*, par Le Nain de Tillemont. Enfin un bon dictionnaire historique et critique de l'ancienne langue française serait un ouvrage d'une haute utilité, s'il rappelait le monument élevé par Du Cange dans son *Glossaire de la latinité du moyen âge*. Tout en donnant ces indications, l'Académie réserve expressément aux concurrents leur pleine et entière liberté : Elle a voulu seulement appeler leur attention sur quelques-uns des sujets qui pourraient être mis en lumière par de sérieuses recherches ; elle veut faire de mieux en mieux comprendre que la haute récompense instituée par le baron Gobert est réservée à ceux qui agrandissent le domaine de la science en pénétrant dans des voies encore inexplorées. Six exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut (délibération du 27 mars 1840) avant le 1er janvier 1886, et ne seront pas rendus.

PRIX BORDIN. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé : 1° pour l'année 1886 : I. « Étude critique sur les ouvrages en vers et en prose, connus sous le titre de Chronique de Normandie. » II. « Etudier la numismatique de l'île de Crète. Dresser le catalogue des médailles. Expliquer les titres principaux et les motifs accessoires. Insister sur les rapports de la numismatique crétoise avec les autres monuments trouvés dans le pays, ainsi qu'avec les types de l'art asiatique et de l'industrie primitive de la Grèce. » III. « Étudier d'après les documents arabes et persans les sectes dualistes, Zendiks, Mazdéens, Daïsanites, etc., telles qu'elles se montrent dans l'Orient musulman. Rechercher par quels liens elles se rattachent soit au zoroastrisme, soit au gnosticisme et aux vieilles croyances populaires de l'Iran. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1885. — 2° Pour 1887 : I. « Relever, à l'aide de documents historiques et littéraires et des dénominations locales, les formes vulgaires des noms des saints en langue d'oui et en langue d'oc ; signaler la plus ancienne apparition en France des noms latins auxquels correspondent ces diverses formes. » II. « Examen critique de la géographie de Strabon. » Les concurrents sont invités : 1° à résumer l'histoire de la constitution du texte de cet ouvrage ; 2° à caractériser la langue de Strabon par comparaison avec celle des écrivains grecs ses contemporains, tels que Diodore de Sicile et Denis d'Halicarnasse ; 3° à faire la part des notions recueillies par l'observation directe des lieux et de celles que le géographe a puisées dans les écrits de ses devanciers ; 4° à exprimer des conclusions précises sur la critique dont il a fait preuve dans l'usage de ces divers documents. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie rappelle qu'elle a prorogé à l'année 1887 le sujet suivant, qu'elle avait d'abord proposé pour l'année 1884 : « Étude sur la langue berbère au double point de vue de la grammaire et du dictionnaire de cette langue ; — insister particulièrement sur la formation des racines et sur le mécanisme verbal ; — s'aider pour cette étude des inscriptions libyques recueillies dans ces dernières années ; — indi-

quer enfin la place du berbère parmi les autres familles de langues. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie avait proposé pour l'année 1885 le sujet suivant : « Étude critique sur les œuvres que nous possédons de l'art étrusque ; origines de cet art ; influence qu'il a eue sur l'art romain. » L'Académie n'a pas décerné le prix. Elle proroge la question à l'année 1887. — Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie avait prorogé à l'année 1885 la question suivante, qu'elle avait d'abord proposée pour l'année 1883 : « Étudier à l'aide des documents d'archives et de textes littéraires le dialecte parlé à Paris et dans l'Ile-de-France jusqu'à l'avènement des Valois. Comparer ce dialecte, d'après les résultats obtenus, à la langue française littéraire, et rechercher jusqu'à quel point le dialecte parisien était considéré au moyen âge comme la langue littéraire de la France. » Aucun mémoire n'ayant été déposé sur ce sujet, l'Académie le retire du concours et le remplace par la question suivante qu'elle met au concours pour l'année 1888 : « Exposer méthodiquement la législation politique, civile et religieuse des capitulaires. Les concurrents devront compléter cet exposé au moyen des diplômes et des chartes de la période carlovingienne. Ils devront en outre indiquer, d'une part, ce que la législation des capitulaires a retenu du droit romain et du droit mérovingien, et d'autre part ce qui s'est conservé du droit carlovingien dans les plus anciennes coutumes. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1887. — L'Académie propose en outre, pour l'année 1888, le sujet suivant : « Étudier l'histoire politique, religieuse et littéraire d'Edesse jusqu'à la première croisade. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1887. — Chacun de ces prix est de la valeur de *trois mille francs*.

Prix Louis Fould (20,000 fr.) — Le prix fondé par M. Louis Fould pour l'*Histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès* sera décerné, s'il y a lieu, en 1887. Par les arts du dessin, il faut entendre la sculpture, la peinture, la gravure, l'architecture, ainsi que les arts industriels dans leurs rapports avec les premiers. Les concurrents, tout en s'appuyant sans cesse sur les textes, devront apporter le plus grand soin à l'examen des œuvres d'art de toute nature que les peuples de l'ancien monde nous ont laissées, et s'efforcer d'en préciser les caractères et les détails, soit à l'aide de dessins, de calques ou de photographies, soit par une description fidèle qui témoigne d'une étude approfondie du style particulier à chaque nation et à chaque époque. Les ouvrages envoyés au concours seront jugés par une commission composée de cinq membres : trois de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, un de celles des sciences, un de celle des beaux-arts. Le jugement sera proclamé dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'année 1887. A défaut d'ouvrages ayant rempli toutes les conditions du programme, il pourra être accordé un accessit de la valeur des intérêts de la somme de vingt mille francs pendant les trois années. Le concours sera ensuite prorogé, s'il y a lieu, par périodes triennales. Tous les savants français et étrangers, excepté les membres régnicoles de l'institut, sont admis au concours.

PRIX LA FONS-MÉLICOCQ. — Prix triennal de dix-huit cents francs en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris). L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1887; elle choisira entre les ouvrages manuscrits ou imprimés en 1884, 1885 et 1886, qui lui auront été adressés avant le 31 décembre 1886.

PRIX BRUNET. — L'Académie avait proposé pour le concours de 1885 la question suivante : « Relever sur le grand catalogue de bibliographie arabe intitulé *Fihrist* toutes les traductions d'ouvrages grecs en arabe ; critiquer ces données bibliographiques d'après les documents imprimés et manuscrits. » Un seul mémoire insuffisant ayant été adressé sur ce sujet, l'Académie le proroge à l'année 1887. Les ouvrages, qui pourront être imprimés ou manuscrits, devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie, en 1888, décernera ce prix « au meilleur travail bibliographique manuscrit ou publié depuis l'année 1885 portant sur des ouvrages d'histoire de littérature du moyen âge. » Les ouvrages devront être déposés, au secrétariat de l'Institut, le 31 décembre 1887.

PRIX STANISLAS JULIEN. (1,500 francs.) En faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine. Les ouvrages devront être déposés, en double exemplaire, au secrétariat de l'Institut, le 31 décembre 1885.

PRIX DELALANDE GUÉRINEAU. — Le prix n'ayant pas été décerné en 1884, l'Académie, rappelle qu'elle décernera deux prix en 1886 : 1° « Au meilleur ouvrage dans l'ordre des études au moyen âge » ; 2° « au meilleur ouvrage dans l'ordre des études orientales ». Les ouvrages destinés au concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au secrétariat de l'Institut, le 31 décembre 1885.

PRIX JEAN REYNAUD. — Un prix annuel de dix mille francs, successivement décerné par chacune des cinq Académies. Ce prix sera décerné pour la troisième fois par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1890.

PRIX DE LA GRANGE. (1,000 francs.) — En faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France ; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un poète déjà publié mais appartenant aux anciens poètes. Ce prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1886.

CONDITIONS GÉNÉRALES DES CONCOURS. — Les ouvrages envoyés aux différents concours ouverts par l'Académie devront parvenir franco de port et brochés, au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier de l'année où le prix doit être décerné. Ceux qui seront destinés aux concours pour lesquels les ouvrages imprimés ne sont point admis devront être écrits en français ou en latin. Ils porteront une épigraphe ou devise, répétée dans un billet cacheté qui contiendra le nom de l'auteur. Les concurrents sont prévenus que tous ceux qui se feraient connaître seront exclus du concours ; leur attention la plus sérieuse est appelée sur cette disposition. L'Académie ne rend aucun des ouvrages imprimés ou manuscrits qui ont été soumis à son examen ; les auteurs des manuscrits ont la liberté d'en faire prendre des copies au secrétariat de l'Institut.

DÉLIVRANCE DES BREVETS

D'ARCHIVISTES PALÉOGRAPHES

En exécution de l'arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique rendu en 1883, et statuant que les noms des élèves de l'École des chartes, qui, à la fin de leurs études, ont obtenu des brevets d'archiviste paléographe, devront être proclamés dans la séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui suivra leur promotion, l'Académie déclare que les élèves de l'École des chartes qui ont été nommés archivistes paléographes par décret du 25 février 1885, en vertu de la liste dressée par le conseil de perfectionnement de cette École, sont : MM. Langlois, Le Grand, Auvray, Lefèvre-Pontalis, Funck-Brentano, Dunoyer de Ségonzac, Duvernoy, Perret, Stein, Barroux. Sont nommés archivistes paléographes hors rang : MM. Alaus, Cagé, Coville, Huet Martin.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1885.

M. le baron Larrey, de l'Académie des sciences, adresse à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en la priant d'en disposer comme elle le jugera convenable, un manuscrit pâli sur feuilles de latanier et deux pièces officielles en cambodgien moderne, le tout rapporté du Cambodge par M. le Dr R. Deblenne, médecin de la marine. Sur la proposition de M. Bergaigne, l'Académie décide que le manuscrit pâli sera offert à la Bibliothèque nationale.

Après délibération en comité secret, l'Académie procède à l'élection de deux membres de la commission des inscriptions et médailles, en remplacement de MM. Léon Renier et Emile Egger, décédés. MM. P.-Ch. Robert et Ernest Desjardins sont élus.

M. Ravaisson annonce que le musée du Louvre vient d'entrer en possession d'une collection de terres cuites qui lui a été attribuée par M. le ministre de l'instruction publique. Ces terres cuites proviennent des fouilles faites à Myrina (Asie-Mineure), par MM. Pottier, Salomon Reinach et Veyriès, de l'École d'Athènes. Elles sont sorties de terre sous les yeux même des explorateurs : l'authenticité en est donc indubitable, et l'on pourra s'en servir pour établir les règles critiques d'après lesquelles doivent être appréciés les monuments analogues. Un catalogue descriptif, rédigé par MM. Pottier et Reinach, est sous presse.

M. Ravaisson donne ensuite une seconde lecture de son mémoire sur *les Vases relatifs à la légende d'Achille.*

M. Schlumberger lit une note sur trois joyaux byzantins de sa collection, qui portent les noms de plusieurs personnages historiques du IXe siècle, savoir :

1° Une bague d'or, qui a appartenu au grand empereur Basile, fondateur de la dynastie macédonienne, lorsqu'il n'était encore que grand chambellan (parakinomène) de son prédécesseur Michel l'Ivrogne ;

2° Une autre bague d'or, trouvée près d'Antioche ; elle a appartenu au patrice Aétios, drongaire des vigiles sous le même Michel, martyrisé par les Sarrasins sur les bords de l'Euphrate en 846 ;

3° Un fragment d'un reliquaire d'or, qui a renfermé des reliques de saint Etienne le Jeune, partriarche de Constantinople, fils de l'empereur Basile.

Ouvrages présentés : J. Van den Gheyn, *Essais de mythologie et de philologie comparée*; Tamisey de Larroque, les *Correspondants de Peiresc*; Fauriel, *les Derniers Jours du consulat*, publ. par Ludovic Lalanne; Manuel M. de Peralta, *Costa-Rica, Nicaragua y Panama en el siglo* XVI *su historia y sus limites*; *Collection Camille Lécuyer, terres cuites antiques trouvées en Grèce et en Asie Mineure*, 5e livraison; *Bulletin de correspondance hellénique*, mai-novembre 1885.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1885

M. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, transmet de la part de M. de Laigue, consul de France à Livourne, la copie d'une inscription latine, gravée sur un marbre découvert en septembre dernier à l'abbaye de Cantignano, près de Lucques. C'est une épitaphe, dont le texte, très mutilé, offre des fragments mêlés de prose et de vers. — M. Le Blant envoie, en outre, de la part du P. de Feis, religieux barnabite, l'empreinte du chaton d'un anneau d'or trouvé dans un sarcophage païen de la *vigna Jacobini*, sur la *via Portuense*. La figure qui y est gravée, a excité quelque intérêt, parce qu'on a cru y reconnaître une de ces représentations connues, dans l'archéologie chrétienne, sous le nom d'*orantes*. M. Le Blant y voit, au contraire, une image purement païenne, celle de la déesse carthaginoise Tanit.

M. Ravaisson termine la seconde lecture de son mémoire sur *les Monuments relatifs à la légende d'Achille*.

M. Bréal présente la première partie des *Inscriptions sanscrites du Cambodge*, recueillies par M. Aymonier et publiées par M. Barth, avec le concours de MM. Bergaigne et Senart, membres de l'Académie, dans la collection des *Notices et Extraits des manuscrits*. Ces inscriptions apportent des éléments tout nouveaux à l'histoire de l'Inde; c'est la première fois qu'on rencontre, dans un pays de civilisation indienne, un grand nombre de documents datés avec précision. Les inscriptions les plus anciennes sont du commencement du VIIe siècle de notre ère, les plus récentes de la fin du XIe. La région où elles ont été recueillies comprend le Cambodge actuel, le Laos, une partie du royaume de Siam. On a un texte du VIIe siècle où est cité le Râmayana : un personnage institue des lectures publiques quotidiennes de ce poème, qui doivent avoir lieu dans un sanctuaire, et y convie les fidèles. C'est la première donnée certaine que l'on possède sur l'ancienneté du Râmayana. Cette publication de premier ordre, qui fait le plus grand honneur à la science française, déterminera sans doute une réaction contre un mouvement qui s'est prononcé dans ces derniers temps et qui tend à attribuer une date trop récente à la plupart des monuments de la littérature et de la civilisation indienne.

L'Académie se forme en comité secret.

Ouvrages présentés : *Journal de la première expédition de la flotte grecque*; H. Schliemann, *Tiryns*; Jules Loiseleur, l'*Université d'Orléans pendant sa période de décadence*.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1885.

M. Alexandre Bertrand rappelle que, sur les tombes de légionnaires romains,

qui ont été trouvées jusqu'ici en Gaule, on voit généralement figurer une arme connue sous le nom de *parazonium* : c'est un petit poignard à lame large et courte, que le soldat portait dans un fourreau de métal attaché à la ceinture, au côté gauche. Les images de cette arme, seules connues jusqu'ici, avaient permis d'en juger l'aspect général, mais n'en faisaient pas connaître suffisamment les détails. M. Bertrand a découvert cette année en Bretagne un exemplaire assez bien conservé de l'arme elle-même, d'après lequel il a pu en faire exécuter une restitution complète, qu'il met sous les yeux des membres de l'Académie.

M. Barbier de Meynard fait remarquer que le poignard présenté par M. Bertrand est tout semblable à une arme en usage chez les Persans, et que ceux-ci portent également attachée au côté gauche de la ceinture.

M. Bergaigne fait une communication importante sur les dernières inscriptions recueillies dans l'Indo-Chine par M. Aymonier. Cette année, M. Aymonier avait entrepris l'exploration de l'Annam. Il s'est trouvé arrêté à Quinhou par les massacres qui ensanglantaient le pays ; mais il avait eu le temps déjà d'estamper une cinquantaine d'inscriptions dans les provinces de Bing Thuan, de Khanh Hoa, de Phu Yen et de Binh Dinh. Ces provinces ont fait partie de l'ancien royaume de Tchampâ, connu de Marco Polo sous le nom de Ciampa ou Cyamba, et qui s'étendait bien au delà, jusqu'au Tonkin, d'où les Annamites sont descendus pour conquérir peu à peu toute la côte orientale de l'Indo-Chine. Les inscriptions mettent hors de doute la civilisation indienne de Tchampâ et l'introduction dans ce royaume des différents cultes brâhmaniques, principalement du çivaïsme, ainsi que d'un bouddhisme pareil au bouddhisme ancien du Cambodge. Elles sont rédigées, les unes en sanscrit, les autres dans une forme ancienne de la langue tchame, encore parlée aujourd'hui dans le Binh Chuan, et gravées dans un alphabet originaire de l'Inde du sud. Elles fournissent les noms d'une vingtaine de rois, tous terminés en *-varman*, et des dates allant de 706 à 1358 de l'ère *çaka* (784 à 1436 de notre ère). Plusieurs d'entre elles, non datées, sont gravées en caractères beaucoup plus archaïques, et peuvent remonter au VIIe siècle de notre ère, ou même au delà. Les données historiques sont plus précises que dans les inscriptions du Cambodge et ont une importance qui assure aux inscriptions de Tchampâ une place à part dans l'épigraphie du moyen âge indien. Le royaume de Tchampâ était souvent en lutte avec ses voisins de Java, du Cambodge, de la Chine (avant l'émancipation des Annamites au Xe siècle) et enfin de l'Annam. Les inscriptions contiennent des renseignements précieux sur ces différentes guerres, et particulièrement sur les expéditions maritimes des Javanais, qui détruisirent un temple de Çiva dans la plaine de Pharang en l'an 709 de l'ère *çaka* (787 de notre ère). Elles prouvent que le nom d'Yvan, donné par les Tchams aux Annamites, est bien le même que l'ancien nom de Yavana, donné primitivement aux Grecs par les Hindous, ici transporté à d'autres ennemis venant également du Nord-Ouest. Enfin plusieurs monuments, datés de 1191 (1271) et des années suivantes, portent le nom de *Çrîjayasatyavarmadeva*, répondant exactement à celui du roi qui d'après les annales chinoises, devint tributaire, de Khoubilaï Khan en 1278, et qui fut connu de Marco Polo.

Ouvrages présentés : Emile Travers, *le Sceau de Loja et la Sigillographie pittoresque, principalement en Espagne;* A. de la Borderie, *l'Emigration bretonne en Armorique* (extrait de la *Revue celtique*); le même, *Froissart et le début de la guerre de Blois et de Montfort en* 1341 ; Emile Legrand, *Bibliographie hellénique;* Etienne Aymonier, 1° *Notes sur le Laos;* 2° *Notes sur l'Annam, I, le Binh Thuân,* 3° *l'Épigraphie kambodgienne* (extraits des *Excursions et Reconnaissance*); Ad. Tobler, *le Vers français ancien et moderne*, traduit sur la 2ᵉ édition allemande par Karl Breul et Léopold Sudre.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1885.

M. d'Arbois de Jubainville lit un mémoire intitulé : *les Institutions judiciaires et l'autorité judiciaire chez les Celtes.* Les conclusions de ce travail sont ainsi formulées par l'auteur :

« La compétence restreinte des tribunaux dans la Gaule indépendante avait pour effet la prédominance du système de la clientèle. Les tribunaux n'imposaient leur juridiction que dans les procès qui concernaient la sûreté de l'État. Quant aux procès qui concernaient les contestations entre les particuliers et les contestations entre les peuples, ils étaient jugés par des arbitres ou tranchés par la force, quel qu'en fût l'objet, s'agit-il de meurtre, d'un crime quelconque ou de ce que nous appelons une affaire civile. Tout homme et tout peuple faible était obligé de recourir à la protection de plus fort que lui. De là, par exemple, le principat des Eduens et celui des Arvernes. La conquête romaine n'a eu d'autre effet politique que de substituer le principat des Romains à celui, soit des Arvernes, soit des Eduens. Son résultat, au point de vue des contestations entre particuliers, a été de donner à tout demandeur le droit de contraindre son adversaire à comparaître devant un juge imposé par la loi. De là, suppression de duel ou de la guerre privée. Ainsi, la conquête romaine a produit en Gaule un grand progrès de la civilisation. »

Ouvrages présentés : *De imitatione Christi libri quatuor, novis curis edidit,* P.-E. Puyol ; Léopold Quénault, *Notes sur les monuments lents du sol et de la mer;* Tamizey de Larroque, *les Correspondants de Peiresc,* IX : *Salomon Azubi;* F. de Mély, *le Trésor de Chartres;* le marquis de Nadaillhac, *les Pipes et le Tabac;* Lucien Magne, *l'Œuvre des peintres verriers;* Prosper Mignard, *Traduction de l'évangile selon saint Mathieu en patois bourguignon;* H. Schliemann *Ilios, ville et pays des Troyens,* traduit par Mme Egger; B. Netteler, *Zusammenhang der alttestamentlichen Zeitrechnung mit der Profanzeitrechnung.*

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1885.

M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys lit une *Note sur la valeur réelle des termes Annam et Annamites.* L'usage européen actuel applique le nom d'Annam à toute la partie de la péninsule indo-chinoise comprise à l'est de la grande chaîne de montagnes qui traverse cette péninsule, depuis la frontière chinoise au nord jusqu'au Cambodge au sud. L'Annam ainsi entendu comprend à la fois le Tonkin et la Cochinchine seule. Parfois aussi on en exclut le Tonkin et l'on

applique ce nom à la Cochinchine seule. Dans l'un et l'autre cas, on donne au mot un sens arbitraire et contraire à l'usage oriental. Le nom d'*An-Nâm*, du chinois *An-nan* ou *Ngan-nan*, a désigné à l'origine un gouvernement militaire constitué par la Chine en l'an 756 de notre ère, qui comprenait le territoire du Tonkin actuel. Plus tard ce territoire devint un royaume soit indépendant, soit feudataire, qui conserva le même nom, mais sans jamais s'étendre en dehors des mêmes limites. Au commencement du XVe siècle, un roi de cet état, Li, fondateur d'une dynastie nouvelle, réorganisa son royaume sur le modèle de l'empire chinois : comme il y avait en Chine deux capitales, appelées l'une « la capitale du Nord », *Pé-king*, l'autre « la capitale du Sud », *Nan-king*, il en créa deux dans l'An-nâm, qu'il appela « la capitale de l'Ouest », *Si-king*, et « la capitale de l'Est », *Tong-king* : du nom de cette dernière ville est venu le nom actuel du Tonkin. Le nom d'An-nâm se maintient néanmoins, pour désigner la même région, jusqu'en 1775. En cette année, Ghia-Long, roi du *Tchen-tchin* ou de la Cochinchine, conquit l'An-nâm ou Tonkin, et donna au royaume composé de l'An-nâm et de la Cochinchine réunis le nom nouveau de *Youe-nan*. Mais les Européens ne s'habituèrent pas à ce nom et trouvèrent plus commode d'appliquer à toute l'étendue du nouvel état le nom déjà connu d'An-nâm. C'est une impropriété de langage dont il ne faudrait pas être dupe ; si, dans un document quelconque, antérieur à ce siècle, on rencontre le nom de *Ngan-nan*, *An-nan* ou *An-nâm*, il faut entendre par là uniquement le Tonkin.

M. Alfred Croiset communique des *Observations sur la constitution critique du texte de Thucydide, à propos d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale*. Le manuscrit dont il s'agit est le *Cisalpinus* de Bekker. L'objet du travail est de montrer que la collation de Bekker, assez bonne en général, n'a pourtant pas toute l'exactitude et toute la minutie nécessaires pour fournir les éléments d'un classement rigoureux des manuscrits de Thucydide. L'auteur cite quelques exemples et discute à ce propos l'emploi qu'on peut faire du manuscrit de Paris pour la correction de certains passages de l'écrivain grec.

M. Théodore Reinach commence une communication sur la *Numismatique des rois de Cappadoce*.

Ouvrages présentés : Julien Sacaze, *les Anciens Dieux des Pyrénées, nomenclature et distribution géographique* (extrait de la *Revue de Comminges* d'octobre 1885) ; *Corpus inscriptionum semiticarum*, fasc. III ; Louis Blancard, *Salaire et Prix des marchandises dans l'empire romain d'après l'édit de Dioclétien ; l'Aureus romain se divisait en 6000 au IIIe siècle avant J.-C.* ; *le Sigle monétaire X barré du denier romain est le monogramme du chiffre XVI* ; Albert Babeau, *les Artistes et les Domestiques d'autrefois*.

(*Revue critique.*) JULIEN HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1885

Lecture d'une lettre d'un associé correspondant qui signale de nouveaux actes de vandalisme commis au Kef (Tunisie). Une intéressante inscription ro-

maine qu'il avait lui-même découverte vient d'être détruite par un entrepreneur de travaux publics, les colonnes du temple situé entre les portes Cherfine et Bel-Ani n'ont pas été respectées davantage; elles sont actuellement débitées en petits cubes. Cette communication produit une visible impression sur les assistants; un membre rappelle que la préservation des monuments antiques est précisément une question à l'ordre du jour du Parlement; par un inconcevable oubli, les inscriptions qui constituent la principale richesse archéologique de l'Afrique française ne sont pas même mentionnées par un seul mot dans le projet de loi; il est indispensable qu'une clause formelle a cet effet y soit introduite.

M. Corroyer présente des statuettes en bois qui portent pour marque une main frappée au fer rouge; il y voit un indice d'origine flamande.

M. Ch. Robert lit une note sur un triens mérovingien inédit portant les légendes VIGENIANA CIVI et ITVANINI NONIT, et fait observer que le nom de Vienne en Dauphiné est toujours, sauf une exception, orthographié VIENNA, sans *g*.

M. Saglio fait circuler des photographies des verrières peintes de Guillaume Marcillat (XVI[e] siècle) dont la vente aura lieu à Paris.

M. Prost lit un mémoire intitulé :

M. Mowat communique des lampes en terre cuite paraissant provenir de Syrie et du IV[e] siècle de notre ère; elles portent des inscriptions chrétiennes moulées en relief, l'une ΙΗϹΟΥ ΒΟΗ[ΘΕΙ], l'autre ΕΥΛΟΓΙΑ ΚΥΡΥΟΥ (sic).

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1885

M. de Barthélemy communique de la part de M. Danicourt une note accompagnant l'envoi d'une tuile faîtière qui porte les lettres CL·BR· en relief, estampille de la *classis Britannica*. Cette tuile a été trouvée, ainsi que d'autres spécimens semblables, à Boulogne-sur-Mer, rue de la Porte-Gayolle, sur les bords de la Liane. M. Mowat fait observer que l'intérêt de cette communication réside surtout dans le fait de la découverte d'un certain nombre de tuiles sur un terrain déterminé; cette circonstance tendrait à prouver que le quartier des équipages de la flotte romaine était précisément à cet endroit.

M. Pallu de Lessert parle de son récent séjour en Algérie et des actes de vandalisme dont il a été témoin; il en fait remonter la responsabilité à l'administration qui laisse carte blanche aux entrepreneurs qu'elle emploie; la masse du public est malheureusement indifférente au sort des antiquités; il faudrait, par des écrits populaires et peu coûteux, développer le goût des études d'histoire locale.

M. Lecoy de la Marche présente quelques spécimens d'enluminure, et notamment d'application de l'or en feuille sur le parchemin, spécimens qui lui ont été envoyés par des artistes de province et qui ont été exécutés d'après les recettes du *De Arte illuminandi*, grâce à la divulgation qu'il en a faite.

M. Courajod compare, à l'aide de photographies et d'un moulage, un buste en marbre du Musée du Louvre provenant du château de Gaillon avec une des

statues d'apôtre du tombeau de Louis XII à Saint-Denis. Il en conclut que l'auteur du buste de Gaillon pourrait être l'un des membres de la famille italienne des Juste.

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1885

M. Rhoné fait hommage des publications de la Société siégeant au Caire sous le nom de Comité de conservation des monuments de l'Art arabe.

M. Léopold Delisle est élu membre honoraire; la place vacante qu'il laisse dans le cadre des membres résidants est déclarée ouverte.

M. Piet-Lalauderie est élu associé correspondant à Niort (Deux-Sèvres).

La Société procède au vote pour le renouvellement annuel de son bureau; sont élus pour l'année 1886 : MM. Saglio, président; Héron de Villefosse, 1er vice-président; Longnon, 2e vice-président; comte de Lasteyrie, secrétaire; Corroyer, secrétaire-adjoint; Nicart, bibliothécaire-archiviste; Aubert, trésorier.

M. de Villefosse communique, au nom de M. Duvernoy, les photographies de deux figurines de bronze trouvées à Mandeure, un Jupiter et une divinité féminine drapée dont la tête manque.

Le même membre propose l'interprétation *Iunonibus* pour la sigle inexpliquée I qui précède les mots SVLEIS SUIS dans une inscription de Vidy conservée à Lausanne, conformément à la dédicace *Suleris Iunonibus* d'une inscription de Marquise (Pas-de-Calais), précédemment expliquée par lui dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, et par M. Mowat dans le *Bulletin épigraphique*.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1885.

M. Émile Molinier communique la photographie d'une plaquette de la renaissance italienne appartenant au musée de Berlin et représentant Apollon et Marsyas; c'est une imitation d'une cornaline ayant fait partie des collections des Médicis et fort connue; mais aucun des exemplaires signalés jusqu'à présent ne porte l'inscription qu'on lit sur celui de Berlin et qui donne le nom et les titres de Néron. Cette plaquette peut donc être considérée comme l'empreinte exacte de la fameuse pierre dite *Cachet de Néron* que Lorenzo Ghiberti monta en orfèvrerie.

M. de Barthélemy lit une lettre de M. Givelet qui donne quelques détails sur une statuette de bronze représentant Jupiter armé du foudre et découverte au territoire de Berru par M. Bosteaux, maire de Cernay-les Reims. Le socle porte une inscription gravée au burin D · IOV · MAPA · SOLLI · FIVA · L · M ·

M. Héron de Villefosse, au nom de M. Max-Verly communique la photographie de cette statuette, et en outre une figurine minuscule de bronze représentant un gladiateur, trouvée à Reims.

M. de Caix de Saint-Aymour lit une note sur un gobelet en étain historié du XIVe siècle. Il présente aussi une sonnette du temps de François Ier ornée d'une fleur de lis et d'un médaillon entouré de la légende NICOLAS BVRET, avec une salamandre au centre.

M. de Lasteyrie présente la photographie d'une statue qui orne la cathédrale

de Reims et dans laquelle M. le chanoine Cerf croit reconnaître les traits de saint Louis. Cette attribution paraît incertaine à plusieurs membres.

M. le Président lit une notice de M. de Laigue sur la mosaïque de l'église de San Frediano à Lucques qu'il date du XIIe siècle.

M. Lefort dit avoir examiné cette mosaïque qui lui paraît avoir été restaurée à diverses époques ; il croit qu'elle est de la fin du XIIIe siècle.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE.

M. le pasteur Frossard présente le croquis d'un petit autel en marbre de Saint-Béat, recueilli par M. le baron d'Agos, à Tibiran (Haute-Garonne) ; il n'en reste que la partie inférieure sur laquelle on aperçoit des ornements gravés au trait, à savoir sur le dé, la moitié d'une roue à 8 rais, sur la base une petite roue à 4 rais accostée de deux *svastikas*. L'association de ces emblèmes lui paraît confirmer les conjectures émises par M. Gaidoz dans un récent mémoire. Les chars à roues pleines dont il est question dans ce mémoire sont encore en usage dans le pays basque. Le bruit désagréable des roues frottant sur l'essieu avait fait appeler *Musique du roi Joseph* les convois militaires formés de ces chars pendant la guerre d'Espagne. Un membre conteste l'utilité de l'emploi du mot indien *svastika* introduit depuis peu dans le langage archéologique pour désigner le symbole auquel les savants qui s'en sont occupés les premiers ont donné le nom de *croix gammée* intelligible pour tout le monde.

M. Guillaume Rey lit un mémoire sur la Cavea de Roab qui, au XIIe siècle, formait la frontière orientale de la province de Galilée.

M. Schlumberger lit, au nom de M. le comte Riant, un mémoire intitulé : *La part de l'évêque de Bethléem dans le butin de Constantinople, en* 1204.

A cette occasion M. Courajod dit avoir vu dans le trésor d'Halberstadt en Westphalie des étoffes et d'autres objets byzantins qui y sont conservés depuis 1204.

M. de Barthélemy lit une notice de M. Pierre de Cessac intitulée : *Evrard de Pingues, peintre enlumineur de Jacques d'Armagnac, au* XVe *siècle*.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1885

M. C.-M. Briquet est élu associé correspondant à Genève.

M. le Président annonce que l'un des associés correspondants de la Société, M. le baron Henri de Geymüller, vient d'être élu correspondant de l'Académie des Beaux-Arts.

M. Prost achève la lecture de son mémoire : *Les origines de la justice privée et l'immunité*.

M. Bordier commence la lecture d'un mémoire de M. Briquet intitulé : *Recherches sur les premiers papiers employés en Occident et en Orient du* X^e *au* XIVe *siècle*.

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1885

M. Héron de Villefosse, au nom de M. Duvernoy, lit un mémoire intitulé : *Fouilles de Mandeure (Epomanduodurum) en octobre et novembre* 1883.

M. Bordier achève la lecture du mémoire de M. Briquet sur les premiers papiers employés en Occident et en Orient du xe au xive siècle.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

— *A M. Georges Perrot, directeur de la* REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

Monsieur,

Dans votre *Mémoire sur la disparition de la langue gauloise en Galatie* (*Mémoires d'archéologie*, n° IX), vous avez démontré qu'il ne faut pas attacher trop de poids à l'assertion de saint Jérôme suivant laquelle, au ive siècle, les habitants d'Ancyre auraient parlé un idiome identique à celui des Trévires[1]. En effet, les documents épigraphiques établissent d'une manière indubitable que, dès le premier siècle de l'empire, le grec s'était généralement substitué au celtique parmi les populations gallo-grecques, ou pour mieux dire, gallo-phrygiennes de ces régions. Si vraie que soit cette thèse, il ne faut pas cependant, je crois, l'exagérer. Vous-même semblez admettre que l'idiome primitif des conquérants, ou tout au moins un patois mixte, a pu se maintenir jusqu'à une époque bien plus tardive parmi les habitants des campagnes, notamment chez les Trocmes, la plus orientale des trois tribus galates ; de même, ici comme dans d'autres provinces de l'empire, quelques mots d'origine gauloise ont pu se glisser jusque dans la langue courante des citadins grecs et des autres étrangers établis dans la contrée. Ce n'est pas là une simple hypothèse ; le fait semble résulter : 1° du témoignage même de saint Jérôme, si faible qu'en soit la valeur ; 2° du texte de Pausanias[2] suivant lequel un certain arbrisseau, d'espèce mal déterminée, était appelé *hus* par les Galates de son temps. Voici, je crois, un renseignement qui vient s'ajouter à ces deux témoignages : il m'est fourni par un ouvrage où l'on ne s'attendait guère à trouver des éclaircissements sur cette matière, par le Talmud de Babylone[3].

Le célèbre rabbin juif Akiba, contemporain de l'empereur Hadrien, avait l'habitude de chercher l'explication des mots rares et difficiles de la Bible dans l'analogie des langues étrangères. Parmi ces *cruces interpretum* de son temps se trouvait le mot hébreu גלמודה (*galmouda*), qui se rencontre dans *Job* et dans *Isaïe*, et paraît signifier « solitaire, abandonné. » Arrivé à ce terme, dont l'étymologie lui était inconnue, Akiba raconte qu'il a entendu appliquer ce même mot *galmouda* aux femmes pendant leur menstruation, dans le pays de גליא (*Galia*)[4]. Qu'est-ce que Gallia ou Galia ? Quelques savants ont supposé qu'il

1. *Commentaires sur l'Epître aux Galates*, prolég., p. 430.
2. Pausanias, X, 36, 1. Je laisse de côté le passage de Lucien (*Pseudomantis*, 51), quoiqu'il soit encore cité par M. Mommsen (*Histoire romaine*, V, 312), parce qu'il me semble que vous avez eu raison de l'écarter du débat.
3. Mon attention a été attirée sur ce passage par le livre récent de M. Bacher, *Die Agada der Tannaiten* (Strasbourg, 1884), où il est cité p. 217.
4. Talmud de Babylone, *Roschhaschana*, 26 *a*. La même explication est attribuée par le Talmud de Jérusalem, *Berakhoth*, 13 *a*, au rabbin Levi, mais ici *Gallia* est remplacé par *Africa*.

s'agissait de la petite localité de Gallaea, près d'Ekron en Palestine; mais M. Neubauer[1] et M. Bacher, après lui, ont fait observer que dans tout le contexte il n'est question que de langues et de contrées extra-palestiniennes : Arabie, Afrique, etc. C'est donc en dehors de la Palestine qu'il faut chercher Galia; on ne saurait penser à la Gaule proprement dite, où aucune tradition ne fait voyager Akiba : reste la Gaule d'Asie, la Galatie. Cette explication est d'autant plus vraisemblable qu'on sait qu'Akiba avait parcouru toutes les communautés israélites de l'Asie Mineure[2], et que l'existence de communautés en Galatie est attestée dès le Ier siècle par saint Paul, Josèphe et des inscriptions tumulaires[3]. Concluons maintenant : si ces déductions sont exactes, il faut considérer le mot *galmouda*, ou quelque son fort analogue, comme un terme celtique encore en usage chez les Galates à l'époque d'Akiba, c'est-à-dire sous Hadrien. Quant à déterminer le sens et l'étymologie du mot, c'est une tâche que je laisse volontiers à de plus compétents que moi[4].

Si ces observations, Monsieur le directeur, vous paraissent offrir quelque intérêt, je vous prie de leur accorder l'hospitalité dans la *Revue archéologique*, où elles attireront peut être l'attention de quelque celtisant, qui nous donnera la solution du problème.

Agréez, etc. Théodore Reinach.

— Nous sommes heureux d'annoncer que notre collaborateur M. Salomon Reinach, ancien membre de l'École française d'Athènes, vient d'être nommé *attaché des musées nationaux, au département des antiquités nationales* (musée de Saint-Germain).

— *Archæologische Zeitung*, 1885, premier cahier. — E. von Duhn, *Représentation de Charon* (pl. I, III et deux figures dans le texte). — G. Kœrte, *Roma, peinture murale ancienne du palais Barberini* (pl. IV). — H. Dierks, *Sur le costume des acteurs grecs dans l'ancienne comédie* (pl. V et figure dans le texte). — A. Michaëlis, *les Lacunes de la frise du Parthénon* (figure dans le texte). — Mélanges : M. Frænkel, *Sur le vase de Karlsruhe qui représente une scène de l'autre vie* publié dans l'*Archæologische Zeitung*, 1884, pl. XIX. — Nouvelles. — *Procès-verbaux des séances de la Société archéologique de Berlin, de janvier à mars 1884.*

— *Bullettino della commissione archeologica communale di Roma*, t. XIII, n° 1 (janvier-mars 1885) : Alessandro Capannari, *Des découvertes archéologiques auxquelles a donné lieu la construction du palais du ministère de la guerre* (pl. I et II). — C. L. Visconti, *Du Lararium et du Mithræum découverts sur l'Esquilin près de l'église de San Martino ai Monti* (pl. III-V). — M. Stefano de Rossi, *Nécropole archaïque romaine, partie qui en a été découverte près de San Martino ai Monti*.

1. *Géographie du Talmud*, p. 306.
2. Graetz, *Geschichte der Juden*, IV, 148.
3. Ramsay, *Bulletin de correspondance hellénique*, VII, 24.
4. Sur les étymologies sémitiques plus ou moins plausibles qui ont été proposées pour le mot biblique, évidemment indépendant du mot celtique, on peut voir les dictionnaires de Gesenius et de Lévy, ainsi que l'*Aruch* de Kohut, *s. v°*.

— *The journal of Hellenic studies*, vol. VI, 1885, n° 1 : E. A. Gardner, *Statuette représentant un jeune garçon et une oie* (pl. A). — G. Baldwin Brown, *Bas-relief funéraire attique, dans le château de Winton* (pl. B). — Jane E. Harrisson, *Une coupe de Nikosthène ; Ulysse et les Syrènes ; courses de bateaux dans une fête dionysiaque* (pl. XLXI). — A. Michaëlis, *Marbres anciens dans la Grande-Bretagne ; deuxième supplément* (pl. C et LVI, LVII) — F. Imhoof-Blumer et P. Gardner, *Commentaire numismatique sur Pausanias : Megarica, Corinthiaca* (pl. L-LV). — L. R. Farnell, *la frise de Pergame* (suite). — E. A. Gardner, *Les inscriptions copiées par Cockerell en Grèce.* — Lewis Campbell, *Comment Eschyle traite le mythe et la légende.* — J. B. Bury, *Notes sur la trilogie et sur certains artifices de la forme chez Eschyle.* — Cecil Smith, *Peintures de vases archaïques de l'Asie Mineure.* — Percy Gardner, *Anses d'amphore trouvées à Antiparos.* — J. Th. Bent, *Sur les mines d'or et d'argent de Siphna.* — Warwick Wroth, *Un torse d'Hadrien au musée britannique.* — W. M. Flinders Petrie, *La découverte de Naukratis.*

— *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. VI, livraison 3 et 4, 1885. — U. Bouriant, *les Canons apostoliques de Clément de Rome* (suite). — A. Wiedemann, *Die Saitischen Monumente des Vatikans.* — V. Loret, *l'Ébène chez les anciens Égyptiens.* — E. Bergmann, *Der Sarkophag des Nesschutafnut in der Sammlung aegyptischer Alterthümer der æster Kaiserhauser.* — E. Amélineau, *Voyage d'un moine égyptien dans le désert.*

— *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire, sous la direction de M. Maspero*, membre de l'Institut (Paris, Ernest Leroux, éditeur). Second fascicule. G. Maspero, *Trois années de fouilles.* — U. Bouriant, *Les papyrus d'Akhmim.* — V. Loret, *Quelques documents relatifs à la littérature et à la musique populaire de la Haute-Égypte.*

— *Mittheilungen der deutschen archæologischen Institutes in Athen*, t. X. cahier 1 : E. Petersen, *sur l'Érechtheion.* — J. H. Mordtmann, *Sur quelques divinités propres à l'Asie Mineure.* — Id. *Inscriptions appartenant au musée de Tchinili-Kiosk.* — Fr. Marx, *Monnaie de bronze d'Elaia.* — Duemmler, *Statue de marbre de Beyrouth* (pl. I). — U. Koehler, *Inscription de Samos.* — W. Doerpfeld, *Les propylées de l'Acropole d'Athènes. I. Le project primitif de Mnésiclès* (pl. II et III). — A. Nikitsky, *Observations sur le Corpus inscriptionum atticarum*, II, 141. — E. Fabricius, *Antiquités de Crète.* II, *La grotte de Zeus Idéen* (planche et figures dans le texte). — Mélanges : Περ. Ζερλέντης, ἐπιγραφαὶ ἐκ Ῥόδου (suite). — B. Latischew, Lettre au sujet de *C. I. A.*, II, 605. — U. Koehler, *Blanchisseurs et blanchisseuses à Athènes.* — Bibliographie et découvertes.

— *Mittheilungen des deutschen archæologischen Institutes in Athen*, t. X, 2e cahier : — Fr. Marx, *Divinités qui ressemblent aux Dioscures* (pl. IV). — E. Fabricius, *Antiquités de la Crète* : III. *Inscriptions archaïques* (avec un fac-similé). — Ludwig von Sybel, *Asklepios et Alkon.* — A. Nikitsky, *Sur les listes delphiques de proxènes.* — U. Koehler, *Potamos ; Contribution à l'histoire et à la topographie des dèmes attiques.* — B. Latischew, *Les inscriptions grecques qui*

se trouvent en Russie, deuxième partie. — W. Doerpfeld, *Les propylées de l'Acropole d'Athènes*, II. *Sur la forme de l'aile sud-ouest* (pl. V). — E. Lœwy, *Inscription d'artiste de Mégare* (il s'agit d'une base où se lit le nom de Lysippe). — U. Koehler, *Contributions à l'histoire de la numismatique*; III, *la réforme monétaire de Solon*. — E. Fabricius, *Un tombeau peint de Tanagre*. — J. H. Mordtmann, *Inscriptions de la Syrie; Mélanges*. — Dragoumis, Ὑσιωπος. — Fr. Kœpp, *Groupe de terre-cuite de Tanagre*. — Bibliographie et découvertes. — Séances de l'Institut. Nominations.

BIBLIOGRAPHIE

Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine, par Ernest Babelon. Paris, Rollin et Feuardent, in-8, 1885, t. I, LVI-562 pages et nombreuses vignettes.

Les monnaies de la République romaine sont particulièrement intéressantes. Elles ont donné lieu, depuis le XVIe siècle, à de nombreux travaux formant deux groupes distincts : les simples descriptions qui s'adressent aux collectionneurs et les travaux scientifiques qui font connaître aux érudits les enseignements que comporte une des plus précieuses branches de la numismatique.

Dans le premier groupe, figurent honorablement l'ouvrage de Riccio et celui de Cohen, mais le numismate italien a mal lu certaines légendes et admet des pièces fausses. Quant à Cohen, plus correct et justement sûr de lui, il nous a donné, sous le nom impropre de *Monnaies consulaires*, une description bien faite, mais dans laquelle il a évité les considérations générales et reculé devant un classement chronologique d'ensemble. Dans le second groupe, se placent au premier rang les études de Cavedoni, de Borghesi et de Mommsen; mais ces savants n'ont pas envisagé la question sous toutes ses faces.

M. Ernest Babelon, numismate éprouvé, qui vit depuis plusieurs années au milieu des admirables suites du Cabinet de France auquel il est attaché, devait produire et a produit une œuvre d'ensemble qui réunit le côté scientifique au côté descriptif.

Le volume débute par une introduction de cinquante-six pages, qui constitue un véritable manuel où se rencontrent non seulement l'histoire de la monnaie sous la République, mais encore de nombreuses considérations d'épigraphie et d'archéologie qui éclairent complètement le sujet. J'appelle particulièrement l'attention du lecteur sur l'explication mythologique des types, sur la biographie des monétaires et sur l'étude des monogrammes, des sigles et des symboles répandus dans le champ des pièces.

Le texte qui vient après l'introduction comprend 562 pages et un nombre infini de bois qui font le plus grand honneur à la maison Rollin et Feuardent qui publie l'ouvrage. M. Ernest Babelon, s'aidant des travaux des trois maîtres dont je viens de parler, a abordé avec succès le seul classement vraiment scientifique, celui qui a pour base la chronologie. Il partage les monnaies de la

République en deux grandes périodes, l'une commençant aux origines et s'arrêtant à l'an de Rome 486, l'autre allant de 486 jusqu'à 750, année où les magistrats monétaires cessent de signer la monnaie devenue monnaie impériale.

La première période embrasse l'*aes signatum*, la monnaie romano-campanienne et l'*aes grave* libral. La seconde période comprend neuf subdivisions entre lesquelles sont répartis les bronzes et les deniers et où viennent prendre place les *aurei* du dernier siècle. Les nombreuses subdivisions de cette période forment autant d'échelons chronologiques auxquels le lecteur se reporte lorsqu'il consulte la seconde partie de l'ouvrage, dans laquelle les monnaies sont rangées sous la rubrique de la *gens* à laquelle appartenait les personnages qui les ont fait frapper.

Le livre de M. Babelon sera, je n'en doute pas, accueilli avec faveur non seulement en France, mais encore en Europe.

P.-Charles Robert.

Armorial général de l'Anjou d'après les titres et les manuscrits de la Bibliothèque Nationale, et des bibliothèques d'Angers, d'Orléans, etc., les monuments anciens, les tableaux, les tombeaux, les vitraux, les sceaux, les médailles, les archives, etc., par M. Joseph Denais. (Angers, Germain et G. Grassin, imprimeurs-libraires, rue Saint-Laud; 3 volumes grand in-8, avec 812 blasons gravés. — Prix : 50 francs.)

Il y a cent ans déjà qu'un projet d'Armorial de l'Anjou fut entrepris, et, le prospectus lancé, mais sans que l'auteur, resté inconnu, — M. Denais croit que c'est le généalogiste Audouys, — pût mettre à exécution son projet.

Le grand travail qui vient d'être terminé n'est point, comme tant d'ouvrages de titre équivalent, un recueil destiné à satisfaire les vanités mesquines par la description de généalogies complaisantes et toutes de fantaisie : c'est une œuvre honnête, de critique sérieuse, portant en elle-même son contrôle dans les indications minutieuses des sources où chacun de ses articles a été puisé. L'auteur eût pu commencer sa préface par les mots de Montaigne : « C'est icy un livre de bonne foy, lecteur. » Avec ses tables, l'*Armorial général de l'Anjou* peut venir à chaque instant au secours de l'archéologue, de l'artiste, du paléographe, du numismate, de l'historien, du curieux : il est indispensable pour la rédaction complète de l'*Inventaire général des richesses d'art de la France*.

Dans une préface très originale, très personnelle, M. Joseph Denais explique simplement, loyalement, comment il a été amené à faire ce travail, comment il l'a fait, et pourquoi il a cru devoir le faire ainsi. Il y a, du reste, dans les pages de cette introduction, sur l'état de la noblesse à diverses époques, sur les obligations, les préjugés même, les devoirs, les avantages, les usages ou les abus de l'hérédité nobiliaire, des réflexions, des citations de grande valeur et de haute portée, qui dépassent de beaucoup les limites d'une province.

Enfin, les éditeurs n'ont rien négligé pour faire de cet ouvrage un beau et très beau livre; le papier, les caractères elzéviriens de corps variés, l'impression en deux couleurs, le recommandent à l'attention de tous les bibliophiles.

Cours élémentaire d'épigraphie latine, par M. R. Cagnat, in-8°, 1886. Paris, librairie Thorin.

L'épigraphie latine est fort en honneur dans notre pays depuis que l'Afrique devenue française lui a fourni les matériaux inespérés qu'ont su interpréter des hommes tels que Léon Renier. Il y a aujourd'hui des cours d'épigraphie dans plusieurs de nos Facultés, mais il n'est pas donné à tous de les suivre. D'un autre côté, la vaste collection des *Corpus* que publient nos voisins, n'est accessible qu'à bien peu de bourses; aussi doit-on savoir un gré infini à un jeune savant, M. René Cagnat, d'avoir publié les excellentes leçons qu'il a professées à la faculté de Douai.

Ces leçons forment un véritable manuel qui sera consulté avec fruit par les érudits, si nombreux en France; il leur permettra d'interpréter les textes lapidaires qui tomberont sous leurs yeux et, en même temps, de faire justice, non seulement des monuments faux qui existent encore dans quelques collections, mais des pastiches qui inondent nos anciens recueils, et qui ont été longtemps tenus pour authentiques. Si l'épigraphie latine avait été codifiée jadis par des manuels semblables à celui de M. Cagnat, Gruter n'aurait pas admis et reproduit comme bons les nombreux textes inventés à Metz par Boissard, et La Fontaine n'aurait pas fait à ce latiniste l'honneur d'emprunter à un de ses pastiches, en latin archaïque, la médiocre donnée développée dans le second récit des filles de Minée.

Nous recommandons aussi le manuel de M. Cagnat à nos officiers d'Afrique qui copient habilement et nous font connaître, à mesure qu'ils les découvrent dans leurs expéditions, des monuments trop souvent destinés, faute de protection, à disparaître impitoyablement sous les coups de modernes vandales.

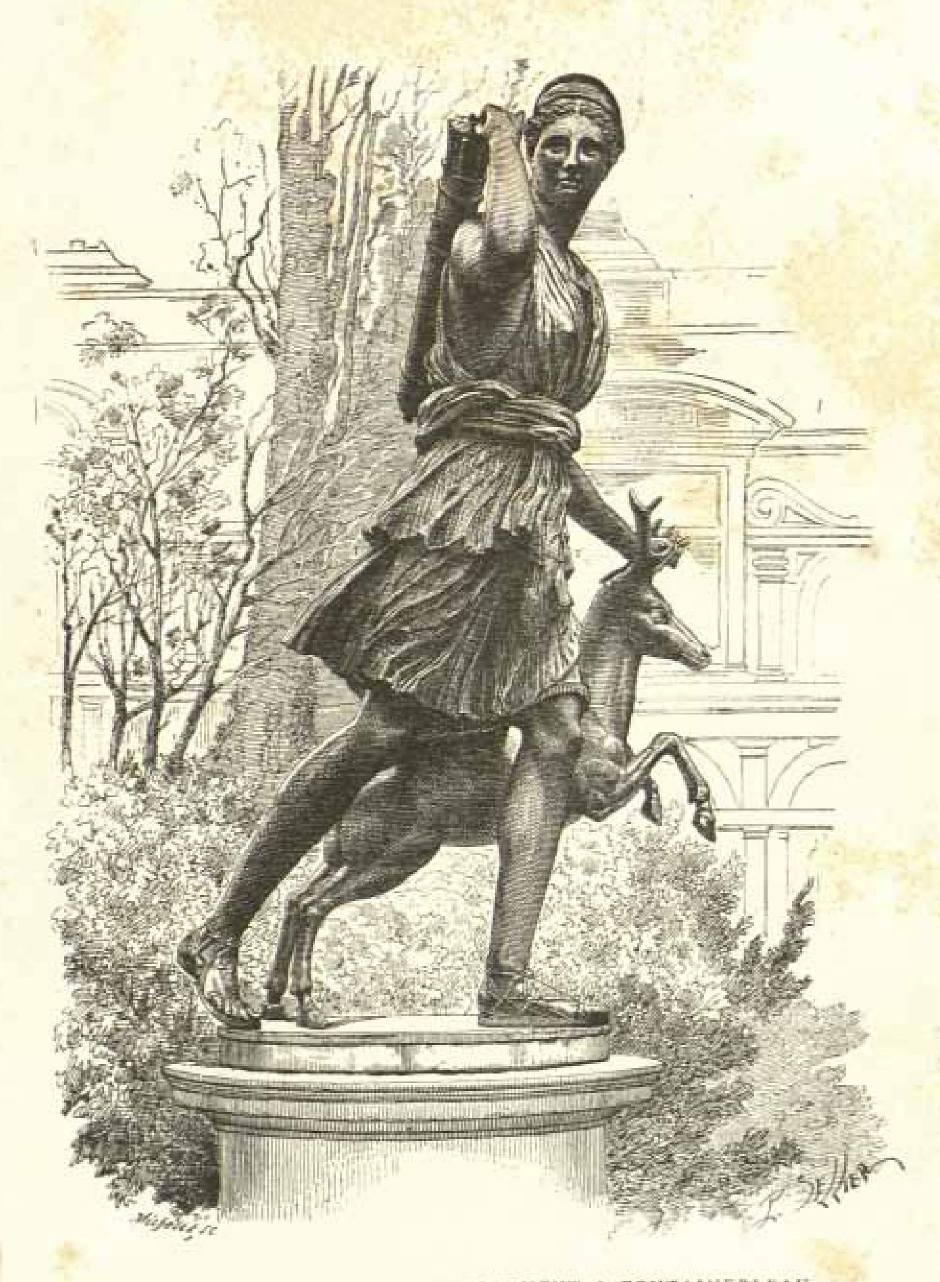
Le livre de M. Cagnat est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur traite des inscriptions au point de vue des éléments qu'elles contiennent. On peut signaler comme particulièrement intéressant le chapitre où sont exposées les lois qui présidaient à la rédaction des *cursus honorum* des sénateurs et des chevaliers avant et après Dioclétien. Dans la seconde partie, les inscriptions sont classées et étudiées relativement à leur objet; l'auteur passe successivement en revue les dédicaces aux divinités, les inscriptions honorifiques, les inscriptions gravées sur des édifices, les inscriptions funéraires, les actes publics et privés et les inscriptions sur objets divers, qui ne rentrent dans aucun de ces groupes. Un chapitre additionnel contient d'excellentes explications sur la restitution des inscriptions mutilées et donne des règles sûres pour la critique des textes épigraphiques. En un mot, le *Cours d'épigraphie* de M. Cagnat est destiné à rendre de grands services à la science.

P.-Charles Robert.



Héliog. Dujardin. Imp. Eudes.

UNE INSCRIPTION PHÉNICIENNE DE TYR.



LA DIANE DE BRONZE ACTUELLEMENT A FONTAINEBLEAU

Fondue par les Keller en 1684.

ÉTUDE
SUR QUELQUES ANTIQUITÉS
TROUVÉES EN PICARDIE

Par ALFRED DANICOURT

L'AGE DE LA PIERRE

Le nord de la France, principalement notre pays de Picardie, est extrêmement riche en antiquités de toutes les époques. C'est à Amiens et à Abbeville, dans les sablières de Saint-Acheul et de Moulin-Quignon, qu'il y a bientôt trente ans, s'affirmaient définitivement les découvertes de l'époque préhistorique qui ont fait naître tant de débats.

Les collectionneurs de l'époque de l'âge de la pierre, nos voisins les Anglais surtout, n'ont pas cessé, depuis ce temps, de recueillir les outils de silex de l'époque quaternaire trouvés à Amiens. Les excavations nécessitées par les travaux de percement des nouveaux quartiers de la ville, lors de la construction des casernes et de l'agrandissement des gares, en ont produit de quoi remplir plusieurs musées. A Abbeville également, on a profité des grands terrassements du Champ de Mars pour chercher ces précieux cailloux. Mais les découvertes d'Amiens et d'Abbeville, dont nous avons constamment suivi les progrès, n'ont révélé aucune forme de silex qui ne fût déjà connue des spécialistes.

D'autre part, les nombreuses tourbières de la Somme et de ses affluents donnaient une petite récolte annuelle d'outils de l'époque de la pierre polie, d'objets en corne de cerf et en os de toute nature. Aujourd'hui l'exploitation de la tourbe devient de plus en plus restreinte, par suite du bas prix du charbon qui

tend à supplanter son concurrent, et cette source de découvertes est à la veille de disparaître.

En dehors d'Amiens, d'Abbeville et des tourbières, les trouvailles d'objets de l'âge de la pierre sont très rares ; aussi pensons-nous devoir décrire, en passant, un outil de notre collection, exposé au musée de la ville de Péronne.



Fig. 1. Houe en silex trouvée à Mesnil-en-Arrouaise. Demi-grandeur de l'original.

Cet objet (fig. 1), que nous appelons une houe, a été trouvé en 1862, à Mesnil-en-Arrouaise (Somme), lors du curage du puits communal. C'est un morceau de silex taillé à éclats, long de 214 millimètres, épais de 4 centimètres, percé d'une façon inusitée. En effet, on a perforé la pierre de chaque côté, au moyen du frottement circulaire d'un corps dur, enduit probablement de sable ou d'émeri. M. Schliemann a rencontré plusieurs outils presque semblables à Hissarlik, l'ancienne Troie. Il dit expressément que les trous, non achevés, avaient été creusés par le même procédé[1]. Le séjour dans un sol crayeux a donné au silex une teinte ou patine laiteuse qu'on retrouve sur la plupart des haches polies de la Picardie. Nous ne pouvons en définir l'usage d'une façon certaine ; était-ce une arme de défense destinée à être emmanchée? Une sorte de casse-tête? Rien n'est plus difficile à éclaircir, et si nous avons choisi le nom de houe, c'est que l'instrument ressemble à l'outil de fer qu'emploient les terrassiers.

A quelle époque faut-il en faire remonter l'origine? est-ce à

1. Henri Schliemann, *Ilios*, p. 307. Paris, Didot, 1885.

l'époque néolithique, c'est-à-dire de la pierre polie? Cela est rendu probable par les circonstances de la trouvaille. La rareté de la forme est incontestable; l'ouvrage de M. Evans sur les âges de la pierre ne mentionne rien de tel[1]; mais il ne s'agit pourtant point d'un objet unique en France. Nous en avons vu un, exactement pareil, figurer à l'Exposition universelle de Paris en 1867, désigné dans le catalogue comme appartenant à M. Bisson. D'autre part, le musée des antiquités nationales de Saint-Germain possède un silex analogue de dessin, plus petit, poli au lieu d'être façonné à éclats et percé d'un trou naturel qu'on a utilisé pour l'emmanchement[2].

On peut rapprocher notre objet, sinon pour la forme et la dimension, du moins pour l'usage présumé, des marteaux de toutes matières, percés et polis, qu'on a trouvés en Danemark, quelquefois en France, et dont la forme a persisté jusqu'à l'âge du bronze. Dans une cachette découverte près de Caix (Somme), par M. Leblanc, on a recueilli une masse de bronze de la même forme, quoique un peu plus longue, décrite et dessinée dans le XXII[e] volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*[3]. Au musée de Saint-Germain, salle de Mars, il y a plusieurs outils de fer gallo-romains du même type.

Le puits dans lequel ce silex a été trouvé est profond de 34 mètres, et en opérant le curage, les puisatiers virent à 17 mètres une ouverture donnant accès à une longue suite de chambres, ou *muches*, réunies par des corridors, le tout situé sous le village actuel de Mesnil-en-Arrouaise. J'ai parcouru, sans rien y découvrir, ces habitations souterraines, au grand étonnement des gens du pays, qui ne veulent point y descendre et se contentent d'affirmer qu'elles datent des « anciennes guerres. » Ne serait-on pas plutôt en présence d'une de ces *creutes* qui servaient d'abri et de cachette aux populations primitives? Cela expliquerait fort à propos la présence d'un outil de pierre et

1. Evans, les *Ages de la pierre*, Paris, Germer-Baillière, 1878.
2. Salle II, catal., n° 17396. Marteau à pointes.
3. *Notice sur une découverte d'objets celtiques*, par M. J. Garnier, *Mém. de la Soc. des Ant. de Picardie*, tome XXII, p. 375.

donnerait un intérêt de plus à la découverte que nous venons de signaler.

Un objet de la même époque et qui semble inconnu dans nos musées, — il est inédit en tous cas, — vient d'entrer dans notre collection au moment où nous publions cette étude. On l'a représenté ici, de profil, afin de mieux en faire comprendre la forme et l'usage.

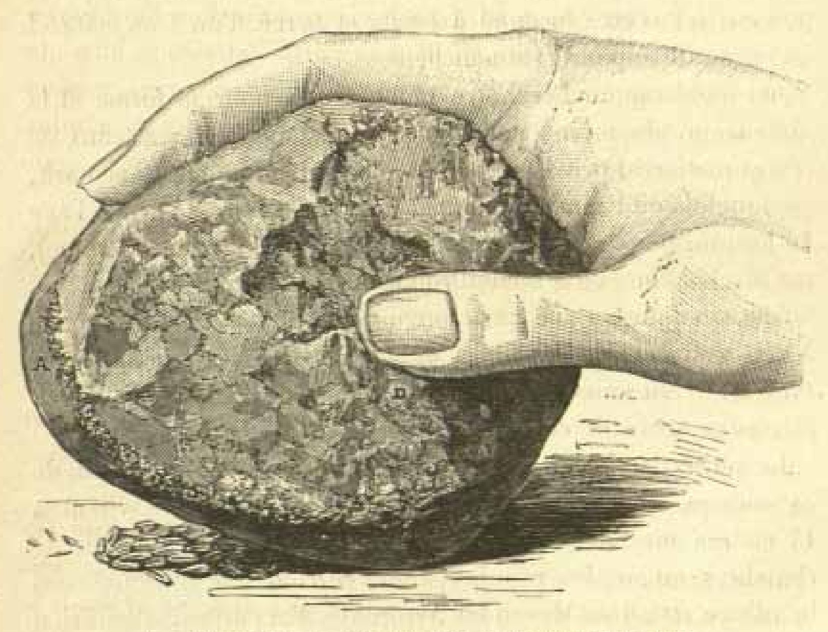


Fig. 2. Ecrasoir en silex. Provenance, Misery. Grandeur de l'original.

C'est un écrasoir ou grugeoir, analogue à la molette des broyeurs de couleurs. Il a été trouvé à Misery, canton de Nesle (Somme), dans la terre labourée, par un chercheur de nos amis, M. Fournier, qui a déjà fait connaître le polissoir de Mesnil-Bruntel[1], aujourd'hui au musée de Péronne et dont le moulage est exposé à Saint-Germain (salle II, catalogue, n° 13885). Le

1. *Le polissoir de Mesnil Bruntel*, par M. Vallois. (*Mém. de la Soc. des ant. de Picardie*, t. IX, 1865, p. 220 à 227.)

grugeoir est un outil indispensable à l'homme et qu'on devrait forcément retrouver partout, puisqu'il servait à faire de blé farine, à procurer le pain à l'homme préhistorique; il a dû devancer toutes les autres inventions du même genre, car c'est le précurseur de la meule gallo-romaine, *mola versatilis*[1], répandue dans les champs et les ruines, qui s'y rencontre si fréquemment que nos collections en sont encombrées.

Quelque difficile à reproduire que soit l'objet, nous devons faire remarquer la courbure qui explique le mouvement d'écrasement à l'avant (en A B). Le silex, par suite d'un long usage, est presque entièrement poli dans sa partie inférieure, bien que cette partie ait été pointillée au moyen d'un piquetage, comme cela se pratique encore de nos jours sur les meules de moulin. Ce piquetage devait être nécessaire pour appréhender le grain et en opérer la trituration.

Le musée de Saint-Germain (salle I, catal., n°s 3411 et 15196) et le muséum du jardin des plantes (salle de géologie, n° 92214) possèdent des fragments de grès, exhumés par Lartet dans les grottes de la Madeleine et des Eyzies (Dordogne), dont les surfaces concaves indiquent un usage analogue. Il semble qu'on ait dû se servir de ces pierres légèrement creusées pour écraser des grains; mais jusqu'ici l'outil broyeur même, le grugeoir, n'avait pas été signalé dans notre pays.

Ce qui prouve que l'outil a servi longtemps, c'est que les parties éclatées du silex, sur lesquelles repose la main (notamment en D), sont devenues luisantes et polies. Si on saisit le caillou, on en reconnaît de suite l'usage pratique. Forme, patine, polissure, tout établit, d'une façon indiscutable, le vrai emploi de ce rare spécimen du moulin à farine primitif. J'ajouterai que des broyeurs en diorite, moins bien caractérisés, sont sortis des fouilles de Troie. M. Schliemann, qui les a retirés des terrains de l'époque la plus ancienne, leur donne le nom de moulins à bras[2].

1. Pline, *H. N.* XXXVI, 135.
2. Schliemann, *Ilios*, p. 294 à 297.

ÉPOQUE DU BRONZE

Il y a eu certainement, dans notre pays, un moment où le bronze était le seul métal employé, à l'exclusion du fer, pour confectionner les armes et outils, surtout les haches, qui ont dû succéder à l'arme presque analogue, la hache de silex poli. Plusieurs fois on a exhumé des dépôts de ces armes et outils, dépôts que l'on considère comme des réserves de fondeurs en raison de l'état fragmentaire d'une partie de la trouvaille. Au Plainseau, près d'Amiens, à Caix et dans les tourbières, on a trouvé une grande partie des objets de bronze décrits par M. John Evans dans son livre sur l'âge du bronze, ce qui montre combien étaient grandes les relations des Gaulois du continent avec les habitants des îles voisines[1].

Nous n'avons jamais connu de traces de cités palustres dans les rivières de la Picardie, qui forment pourtant de grands étangs; par suite, un grand champ d'observations nous fait défaut. Enfin, les cimetières gaulois, comme on les rencontre dans la Champagne, avec armures, torques et fibules caractéristiques, n'existent point non plus dans la contrée. Ce n'est qu'isolément qu'on a exhumé quelques épaves de cette époque difficilement définissable.

LA MONNAIE GAULOISE

Ce qui caractérise surtout l'époque gauloise, c'est l'apparition de nombreuses monnaies, aux types très variés, imitant soit l'art grec, soit le style des pièces de la fin de la République romaine. On exhume encore assez souvent ces précieux spécimens de l'art symbolique de nos ancêtres; mais, s'il est difficile et dispendieux de former une collection de quelque importance, plus difficile encore sera la tâche de celui qui voudra donner avec certitude une patrie d'origine aux monnaies. Nul n'est renseigné sur la date et les lieux de fabrication; on ne peut faire que des hy-

1. John Evans, *L'âge du bronze. Instruments, armes et ornements de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.* Paris, Germer-Baillière, 1882.

pothèses sur l'attribution du pays où ces pièces ont dû circuler, en examinant et en comparant leur style.

Pour aider à éclaircir cette question, une idée nous est venue. Nous avons essayé de classer les monnaies gauloises au moyen d'un médaillier installé sur un canevas qui présente la forme de

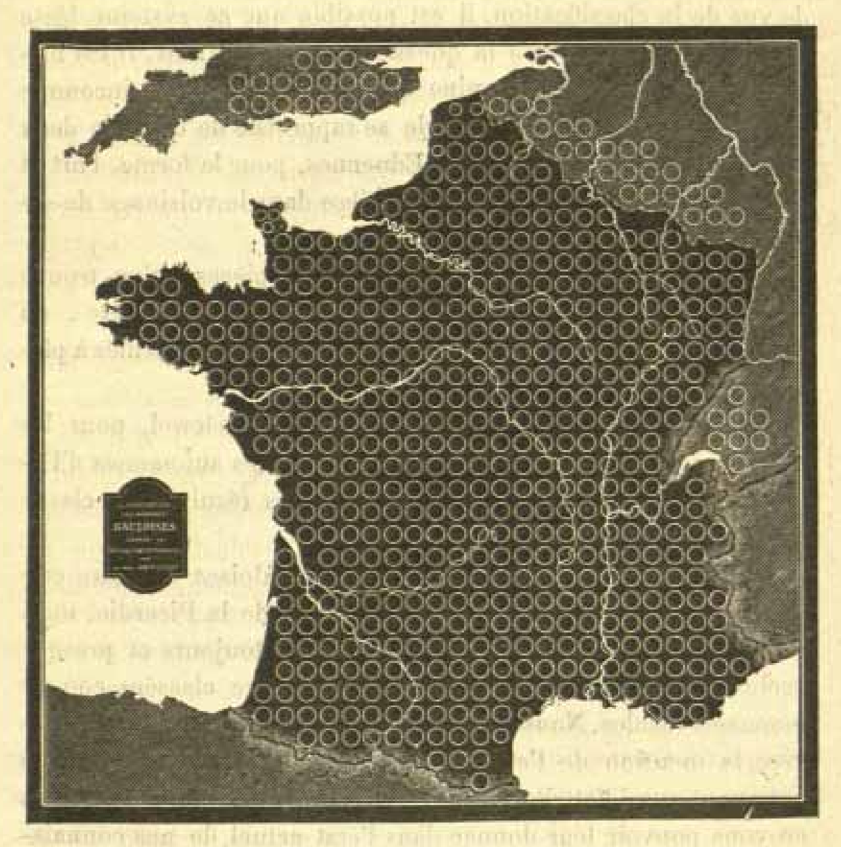


Fig. 3, représentant la carte-médaillier servant à la classification des monnaies gauloises d'après leur distribution géographique. (Réduction au centième.)

la carte des Gaules. Il fallait pour cela une carte d'un mètre carré sur laquelle on a disposé les cases monétaires et obtenu environ six cents creux, espace généralement suffisant pour loger les collections connues en dehors de celle du Cabinet de France à la Bibliothèque Nationale. Cette sorte de médaillier géographique est en velours rouge, la mer en velours bleu; les

cinq principaux fleuves ont été figurés au moyen de ganses bleues, les montagnes frontières sont représentées en relief. Enfin des étiquettes imprimées et pour ainsi dire microscopiques indiquent l'emplacement des peuples[1].

Certainement l'ensemble est pratique et plaît à l'œil. Au point de vue de la classification, il est possible que ce système fasse faire quelques progrès à la question des attributions. Il est manifeste que, lorsqu'on examine une monnaie gauloise, inconnue ou non classée, et dont le style se rapproche de celui de deux pièces reconnues Bituriges ou Eduennes, pour la forme, l'art et l'origine, on doit loger la nouvelle pièce dans le voisinage de ses deux parentes.

Nous avons donc classé en Picardie les pièces qu'on trouve toujours à Amiens, Abbeville, Beauvais, Vermand, etc., en tenant compte des renseignements les plus sûrs et vérifiés à plusieurs reprises.

Plus tard seulement, nous avons vu que Lelewel, pour les monnaies du moyen âge, et de Saulcy, pour les autonomes d'Espagne, ont obtenu par le même procédé des résultats de classification indestructibles.

La planche III représente des pièces gauloises de notre collection. Toutes ont été trouvées sur le sol de la Picardie, mais quelques-unes seulement, qu'on rencontre toujours et presque exclusivement dans cette contrée, doivent être classées comme monnaies locales. Nous croyons utile de faire connaître les autres avec la mention de l'endroit d'où elles ont été exhumées, en indiquant aussi l'attribution de provenance originaire que nous croyons pouvoir leur donner dans l'état actuel de nos connaissances.

N° 1. C'est l'imitation presque parfaite du statère de Tarente, une pièce d'or de beau style qui représente au droit une tête diadémée de femme parée d'un collier, au revers les Dioscures à cheval portant des palmes et des couronnes. Nous croyons

1. Notre collection a figuré ainsi au palais de l'Industrie, en 1881, à l'exposition rétrospective du métal.

qu'on ne possède jusqu'à présent que trois exemplaires de cette monnaie, trouvés séparément près d'Amiens. Les deux autres sont aujourd'hui au musée de Berlin et dans la collection Imhoof-Blumer à Winterthur. L'exemplaire Imhoof porte à l'exergue NIKOΛ et au revers AΣ, au lieu de NIKAP et de ΣA qu'on voit souvent sur l'original. Il pèse, comme le nôtre, 4 gr. 18, soit le poids d'un hémistatère.

N° 2. Le type Ambien, très caractérisé. On a trouvé beaucoup de pièces d'or semblables dans les environs d'Amiens, une fois notamment, pour plusieurs milliers de francs. Notre exemplaire est complet et bien frappé, ce qui est très rare; ordinairement le nez et la bouche manquent et on ne voit pas ce que le graveur a voulu représenter. Poids 7 gr. 25. Provient d'Amiens.

N° 11. Nous possédons cette grande pièce d'or avec la tête tournée, tantôt à gauche, tantôt à droite. Ella apparaît à Beauvais, à Abbeville, dans le Pas-de-Calais et M. John Evans, dans *The coins of the ancient Britons*, London, 1864, nous apprend qu'on la renco ntrejusqu'en Angleterre. Au droit, elle diffère peu du type que nous venons de décrire ; quoique d'une surface plus grande, son peu d'épaisseur fait qu'elle ne pèse que 7 gr. 7. Provenance, Albert.

N° 12. Diminutif du n° 11 ; il se trouve dans la même région, également avec tête à droite et tête à gauche. Or. Poids, 1 gr. 9. Provenance, Arras.

N° 3. Pièce d'or uniface, de type dégénéré, qu'on attribue aux Morins. Elle se rencontre dans toute la Picardie, mais plus souvent en Artois. Notre exemplaire, d'or pâle, pèse 6 gr. 1. Provenance, Marchélepot, près Péronne.

N° 13. Petite monnaie d'or qui se montre, comme la précédente, en Picardie et en Artois. Elle est uniface, bien qu'on aperçoive quelques traces d'ornementation sur le contour de la partie unie, fait qui se reproduit aussi, assez souvent, sur la partie semblable de la pièce décrite au n° 3. Nous avons acquis à Saint-Omer, lors de la vente Dewisme, quelques variétés du même type qui portent, sur leur partie unie, un œil, un ou deux points ronds, enfin une rosace. Nous possédons également cette même mon-

naie provenant du sud-est de l'Angleterre, en or plus rouge. Poids, 1 gr. 3. Trouvée aux environs de Péronne.

N° 4. Bronze saucé ou étamé, attribué aux Nerviens, mais qu'on rencontre fréquemment en Picardie; le nôtre vient d'Amiens. La représentation est la même que celle de la rare pièce de bronze à la légende VARTICE au revers. On ignore ce qu'il y a au droit; le catalogue de la collection des monnaies gauloises du cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale porte au droit : « tête en forme de foudre. »

N° 5. Bronze; légende ANDOBRV. Profil représentant un chef gaulois et ressemblant à la monnaie d'argent de Commius, roi des Atrébates, que les *Commentaires* de César ont immortalisé. Notre collection renferme une monnaie de bronze identique, avec CARMA au revers, puis la pièce d'argent, du même type, avec la tête tournée à droite, portant CARMANOS au droit et COMIOS au revers, ce qui affirme la parenté que nous venons de constater. La monnaie d'Andobru a été trouvée dans les travaux des fortifications de Péronne.

N° 6. Bronze; portant à l'avers CRICIRV. Bel exemplaire d'une monnaie attribuée longtemps aux Bellovaques, mais que nous croyons devoir être classée plus à l'est. Une importante trouvaille de pièces d'or, de teinte rougeâtre, à la même légende, a été faite l'an dernier près de Soissons. (Leur poids 5 gr. 9, est le même que celui des monnaies d'or rougeâtre de la région de l'Est : LVCOTIOS, VOCARAN ROVECA, etc.) La tête de notre CRICIRV ressemble à s'y méprendre à une monnaie de bronze portant au droit POOVIKA, à l'avers ROVECA et qu'on classe jusqu'ici au nord de Reims. Provenance, Vendeuil-Caply, près Breteuil (Oise).

N° 7. Cette monnaie de bronze vient du même pays. C'est une variante de ces pièces représentant un personnage courant, qu'on rencontre principalement entre Beauvais et Rouen.

N° 14. Légende VIROS des deux côtés; or rougeâtre, pesant 5 gr. 6. Provenance, Douai; la monnaie se voit dans les collections du nord de la France.

N° 15. Légende LVCOTIOS, même couleur de l'or, presque le

même poids; se rencontre dans les mêmes contrées et aussi plus à l'est. Provenance, Amiens.

N° 16. Bronze recueilli par nous à Vermand (Aisne). Légende SOLLOS. Le catalogue de la Bibliothèque nationale indique la même provenance pour une pièce semblable de cette collection.

N° 8. Or, provient de Bapaume ; nous la classerions aux Aulerkes Eburovices.

N° 17. Des environs d'Amiens. Déjà rencontrée dans la Somme, d'après le catalogue du Cabinet de France.

N° 18. Charmante monnaie trouvée à Montdidier; se rapproche du type des Baïocasses.

N° 9. Trouvée à Fresnes-Mazancourt, près Péronne ; le revers peut être rapproché de celui du n° 1.

N° 19. Même type de tête. Provient des environs d'Amiens.

Ces deux pièces pourraient être données aux Cénomans.

N° 10. Trouvée près de Péronne, porte un triskèle sous le cheval. Attribution incertaine.

N° 20. Bronze portant au droit des chevaux accolés imitant les chevaux des monnaies grecques de Périnthe. Provenance, Étaples.

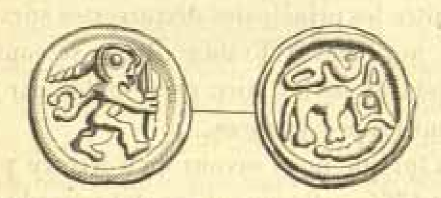


Fig. 4. Monnaie gauloise trouvée en Picardie.

Enfin nous donnons ici, en vignette (fig. 4), une monnaie de bronze, presque toujours saucée, qu'on rencontre souvent dans la contrée dont nous nous occupons. C'est une pièce de basse époque, représentant au droit un personnage chevelu, passant à droite, tenant de la main droite une lance et de la gauche un torques. On voit à l'avers un quadrupède à droite foulant aux pieds un reptile, au-dessus un symbole indéterminé. On attribuait autrefois cette pièce au Chalonnais, puis au Beauvoisis.

M. Anatole de Barthélemy conteste l'attribution dans une note publiée par cette Revue, sur les monnaies gauloises trouvées au mont César (Oise), (année 1881, 1er vol. p. 132). Il pense qu'on doit tenir compte de la parenté de style et de matière avec les bronzes des Sénons et des Lingons, d'autant plus qu'on trouve la pièce abondamment dans ces deux contrées.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Les bronzes.

Il y a bien des années déjà que Grivaud de la Vincelle, voyant que le sol de notre pays est une mine inépuisable pour les antiquaires, se réjouissait de ce que « depuis des siècles on en retirait chaque jour des monuments de toute nature attestant l'ancienne splendeur de la Gaule[1]. »

Le fait est qu'il a réuni et publié une suite intéressante d'antiquités gallo-romaines, de figurines de bronze principalement, qui furent plus tard dispersées en vente publique. C'est donc Grivaud, continuant en cela l'œuvre du comte de Caylus, qui nous fait connaître les principales découvertes survenues, de son temps, dans le nord de la France[2]. Il ne se contentait pas de décrire les objets et de les faire représenter par la gravure, il citait exactement les provenances.

C'est grâce à lui que nous savons qu'à Rivery près d'Amiens, on a trouvé, en 1761, cette singulière statuette phallique[3], curiosité du trésor de la cathédrale avant la révolution. Nous la reproduisons ici en réduisant de moitié la planche du *Recueil de Monuments antiques.*

Qui nous eût appris qu'à Breteuil, à Maubeuge, à Montreuil,

1. Grivaud de la Vincelle, *Recueil de monuments antiques, la plupart inédits et découverts dans l'ancienne Gaule.* Paris, 1817.
2. Caylus, *Recueil d'Antiquités, etc.* Paris, 1762, publie dans t. V, p. 312, pl. CXI, un buste de Cybèle, trouvé à Tours près Abbeville.
3. Aujourd'hui au musée de Picardie à Amiens. Catal. n° 477, hauteur 18 centimètres.

surtout à Noyers, près Sedan, on avait recueilli des objets de la plus grande rareté? enfin, sans lui, qui nous eût fait connaître l'existence de ce groupe d'Hercule et Antée, trouvé à Long près d'Abbeville en 1802? On pourra s'en faire une idée en jetant un coup d'œil sur la gravure, réduite, également, qui figure ci-après, page 78. Nous avons retrouvé cette véritable œuvre d'art dans le salon d'un notaire de Paris, M. Morel d'Arleux, qui la tient de son ancêtre Morel de Campanelle [1]. La base seule est moderne.



Fig. 5. Statuette phallique du musée d'Amiens.
Demi-grandeur de l'original.

Voici la liste des principales figurines de bronze dont nous connaissons la provenance picarde.

Au musée du Louvre, trois statuettes : 1° jeune lare dansant, catal., n° 466; 2° jeune satyre, n° 291, toutes deux trouvées à Camon près Amiens; 3° Vénus de bon style, provenant aussi d'Amiens, acquise en 1885, à la vente de la collection Gréau, sous le n° 1009 du *Catalogue* de M. Frœhner.

Au cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale, le buste

1. Morel de Campanelle publia une notice que nous venons de retrouver dans les *Mém. de la Soc. d'émulation d'Abbeville*, vol. 1834-1835, p. 71.

de Cybèle, bronze d'une conservation parfaite, trouvé vers 1750, à Tours en Vimeux, près Abbeville, et décrit par le comte de Caylus. (*Catal. général des Camées*, etc., par M. Chabouillet, n° 2918.)

Au musée d'Amiens, indépendamment de la statuette phallique de Rivery, *Catal.*, n° 477, on trouve un soi-disant Midas, exhumé du quartier d'Henriville, *Catal.*, n° 478. C'est très certainement un des dieux gaulois à attitude boudhique, qui ont



Fig. 6. Hercule et Antée, groupe trouvé près d'Abbeville. Demi-grandeur de l'original.

fourni à M. Alexandre Bertrand le sujet d'une monographie intéressante.

Au musée de Rouen, une prêtresse trouvée à Abbeville.

A Abbeville, au musée Boucher de Perthes, un petit bronze indéterminé, trouvé à Cahon (Somme), décrit par Louandre, dans les *Mém. de la Soc. d'émulation*, vol. 1869 à 1872.

Au musée de Laon, Vénus agenouillée provenant de Chalendry. (Ed. Fleury, *Ant. de l'Aisne*. Paris, Menu, 1879.)

A ces onze figurines il faut ajouter deux superbes bronzes de notre collection, Hypnos trouvé à Étaples et le groupe d'Hermès

et Dionysos qui provient des environs de Roye (Somme). Nous les avons publiés dans cette Revue [1].

La nomenclature est certainement fort incomplète, mais elle a pour but de provoquer les recherches ultérieures des amateurs



Fig. 7. Vase de bronze trouvé à Amiens.
Grandeur de l'original.

picards et d'arriver ainsi à mieux connaître la provenance des bronzes trouvés dans notre pays. Elle montre encore que si le nombre de ces figurines n'est pas très considérable, on y voit des objets d'un art délicieux et qui rappelle les plus belles productions de la Grèce.

1. Hypnos, *Revue Arch.*, janvier 1882, p. 6; Hermès et Dionysos, *Revue Arch.*, juillet 1884, p. 72.

Avant de terminer ce chapitre, qu'il nous soit permis de citer un petit vase de bronze de notre collection, trouvé à Amiens, rue Saint-Leu, en 1879; nous l'avons fait représenter ici dans sa dimension réelle, fig. 7.

C'est une tête grotesque, une caricature. L'usage du vase est difficile à préciser. Peut-être était-il destiné à contenir l'huile que le baigneur employait pour adoucir l'opération de la strigile. M. Frœhner, dans son catalogue des bronzes de M. Gréau, a décrit quelques vases presque identiques. Il les prend pour des figures de lutteurs arabes ou syriens, et cette interprétation est confirmée par le *cirrus* qu'elles portent sur le sommet de la tête.

La verrerie et la poterie.

Les verres se rencontrent, pour la première fois, en Picardie, dans les tombes romaines par incinération, sous forme d'urnes de grande dimension. Le musée d'Amiens conserve plusieurs de ces urnes, rares chez nous, identiques de fabrication à celles de l'Italie, de l'Angleterre et du midi de la Gaule. Ce sont de grands récipients, fermés par un couvercle, contenant des cendres et des os brûlés, en petits fragments. Nous n'avons vu qu'une fois, à Amiens, l'urne renfermée dans un étui cylindrique en plomb.



Fig. 8. Bouteille trouvée à Hardecourt-aux-Bois (Somme).

Quelquefois, à défaut d'urnes probablement, on se servait de flacons. Nous représentons ici un vase de notre collection, qui renfermait des cendres et dont la hauteur atteint 27 centimètres; la teinte du verre, bleu verdâtre, l'absence d'irisation et une conservation parfaite attestent une excellente fabrique. Le musée de Rouen possède, dans son importante collection de verres, des échantillons plus ou moins intacts de cette même forme, décou-

verts en Normandie, par l'abbé Cochet. Au cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale on voit un flacon exactement pareil.



Fig. 9. Verre trouvé à Amiens. Grandeur de l'original.

Il serait impossible de décrire d'une façon détaillée les très nombreux verres, ampoules, urnes, fioles, etc., exhumés à

Amiens, à Vermand près Saint-Quentin, à Beauvais et dans les stations romaines du pays. Amiens surtout a produit d'immenses quantités de vases de verre, de toutes formes, principalement des barillets. Pendant longtemps, nous n'avons connu les modèles fins et délicats que par des fragments; la négligence des fouilleurs était telle qu'on désespérait de jamais voir apparaître un beau vase de verre sain et sauf. Mais dans ces dernières



Fig. 10. Vase trouvé à Amiens en 1884. Grandeur de l'original.

années, les collectionneurs consentant à payer des prix plus forts, et même des prix excessifs, pour les vases de forme commune, alors qu'ils sont en bon état, on vit exhumer intactes quelques verreries de formes gracieuses.

C'est ainsi que nous avons pu acquérir, en 1878, un vase à deux anses, de la plus grande légèreté et d'un type exquis. La matière est blanche et d'une transparence parfaite, la panse régulièrement tournée; le tout est d'aplomb. (Fig. 9, hauteur

14 centimètres). On chercherait vainement l'analogue dans les musées et collections de notre pays; cette forme manque même à Londres et en Italie.

C'est encore à Amiens que nous voyons sortir des tombes les bouteilles en verre moulé représentant des figures humaines et des animaux. La plus célèbre, aujourd'hui dans les vitrines du musée de cette ville, représente un singe assis et jouant de la syrinx. (Catal. nº 919.) On avait déjà trouvé un verre pareil à Cologne (collection Disch), et Montfaucon en avait publié un troisième.

La vignette fig. 10, reproduit une fiole de notre collection, trouvée il y a deux ans, dans le haut quartier Saint-Louis, avec les ustensiles et le cachet de l'oculiste **ACHILLEVS**.

Mais ce qui fait surtout la réputation des verriers d'Amiens c'est le barillet, la bouteille ayant la forme d'un tonneau entouré de cerceaux. Ces bouteilles, en verre moulé, de teinte généralement bleu-verdâtre, portent souvent des marques ou estampilles à leur base.

Voici la liste des verriers; nous la devons à l'ouvrage de M. W. Froehner, *La Verrerie antique*, qui a paru en 1879.

FRONTINIANA	collection Jumel, à Amiens.
FRONTINIANAFQVA . . .	musée d'Amiens.
FRONTIN · M · M ·	notre collection.
FRONTISEXTI	musée d'Amiens.
FRONTI	musée d'Amiens.
FROTI	musée d'Amiens.
FROT	notre collection.
FROTBIS	notre collection.
COM FOR · FRON	vient d'être trouvé à Vermand.

En dehors de ces noms, sur un fond de barillet provenant de Vermand, nous croyons lire : **CEBEI Ꝯ YLLICI**; puis nous avons la marque **S. I. L** sur la base d'une fiole carrée, diminutif de celle représentée par la fig. 7, et **EVHODIA** sur une autre fiole également carrée, au col élancé, les deux provenant d'Amiens.

On connait encore la légende assez extraordinaire **IMPERATOЯ** imprimée circulairement sur la partie supérieure du

goulot d'une bouteille trouvée près d'Abbeville et qui appartient maintenant à M. de Quelen[1]. Enfin la collection de M. Jumel renferme une coupe d'environ 20 centimètres de diamètre



Fig. 11. Verre trouvé à Amiens en 1882. Grandeur de l'original.

trouvée à Hermes (Oise), sur laquelle on lit : OFIKINA LAV-RENTIV✱ [2].

Pour clore notre énumération, citons encore quelques verres de la basse époque romaine. Nous avons fait dessiner, fig. 11,

1. Publiée dans le *Bulletin des Ant. de France*, 1880, p. 167.
2. Publiée dans cette *Revue*, par M. Deloche, année 1882, IIe partie, p. 305 et suiv.

un vase d'une forme extrêmement rare, celle d'un petit calice à deux anses, toujours de provenance amiénoise.

La teinte du verre est blanche, la matière d'une pureté douteuse, ainsi que l'indique une épaisse irisation.

On trouve en Picardie et dans l'Artois des verres de la même espèce, mais d'autres formes, dans des tombes d'époque si basse que d'après la nature des objets qu'on y rencontre, on les considère comme datant des temps mérovingiens. Ce sont principalement ceux d'Etinehem (Somme) et de Noyelles-Godault (Pas-de-Calais), verres que nous possédons; beaucoup d'autres figurent dans la riche collection du musée de Boulogne-sur-Mer.

Mais c'est surtout à Vermand que la forme et la dimension des verreries de ce genre, exhumées dans ces derniers temps, nécessiterait une description détaillée.



Fig. 12. Verre trouvé à Vermand. Hauteur, 0m,18.

Des verres à boire, de style très barbare, ont été rencontrés dans les tombeaux de cette localité au milieu des bouteilles et des fioles de belle forme, d'une conservation parfaite, avec de nombreux barillets de la fabrique Frontinienne. Plusieurs fosses renfermaient jusqu'à douze vases. Il y a là certainement une étude à faire, et nous nous promettons d'y revenir un jour.

A notre avis, il est plus que probable que tous ces verres ont été fabriqués en Picardie même, ce qui semble d'ailleurs confirmé par Pline disant que, de son temps, il existait des verreries locales en Gaule et en Espagne. Les barillets se trouvent exclusivement à Amiens et dans les pays limitrophes. Ce n'est que par exception qu'on les rencontre, de temps à autre, sur les bords du Rhin où le commerce a très bien pu les porter. On a cru, et l'abbé Cochet partageait cette opinion, que la fabrique Frontinienne avait ses fourneaux dans

la forêt d'Eu; mais il n'y a aucune certitude à cet égard, et toute réflexion faite, nous la placerions plus volontiers à Amiens, dans un grand centre industriel, qu'au milieu des forêts vierges.

Entre la verrerie et la poterie, souvent la seule différence est dans la matière. A l'époque romaine, la forme et le style en sont presque identiques. Même les urnes cinéraires, les barillets et les flacons de toutes formes se retrouvent généralement en poterie. Il y a là une abondance de matières nouvelles à traiter, à l'examen de laquelle nous ne sommes pas prêts. Toutefois, notre étude déjà si restreinte serait plus incomplète encore, si nous ne citions au moins les vases à légendes appliquées au pinceau ou à la barbotine. Depuis quelques années nous avons trouvé à Amiens les six légendes suivantes qui se rencontrent identiquement à Cologne et dans toute la Germanie inférieure :

VTI FRVI
REPLE ME
AVETE
MISCE COPO
BIBE

Autres trouvailles de la même époque.

Par ce qui vient d'être dit de la verrerie et de la poterie, il est facile de comprendre que le sol d'Amiens a dû et doit encore renfermer bien d'autres trésors. Un musée qui aurait pu conserver tout ce qu'on a recueilli dans cette ville aurait à montrer une collection exceptionnelle; mais à Amiens, près de Beauvais et dans beaucoup d'autres stations antiques, les chercheurs vont quelquefois vendre au loin les objets trouvés. Cette manière de faire tient à la loi, à l'article 716 du code civil, qui stipule le partage entre celui qui a trouvé l'objet et le propriétaire du fonds. Il arrive que l'inventeur ne se soucie pas de faire connaître la trouvaille dans le pays, afin de s'attribuer la totalité du profit.

Voilà pourquoi, et le fait est alors doublement regrettable, les Revues locales mentionnent si peu de découvertes.



Fig. 13. Agrafe trouvée à Amiens en 1884.

Heureux celui qui voit le terrassier d'Amiens dédaigner une agrafe, en forme de pince, sur laquelle on lit AMOR VIN; plus heureux celui qui trouverait la contre-partie CIT OMNIA, devise

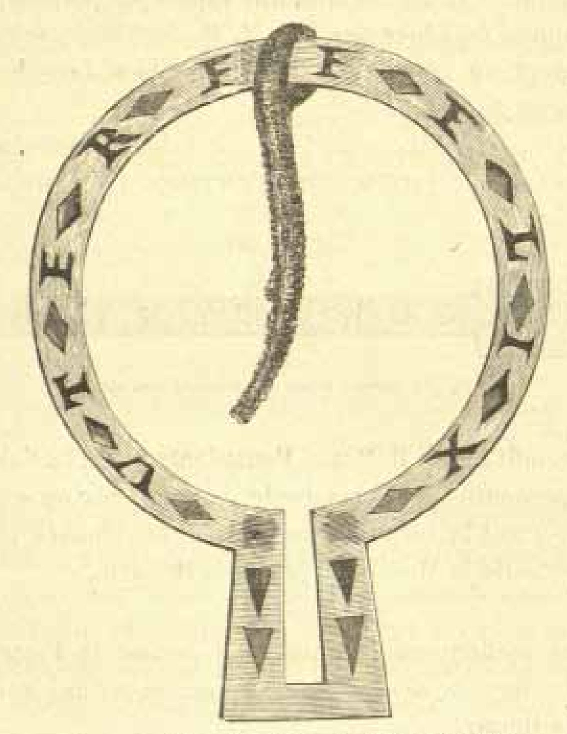


Fig. 14. Boucle trouvée à Amiens. Grandeur de l'original.

qui doit être de tous les temps et que nous voyons reparaitre en entier sur une boucle en bronze, de même provenance, mais datant du xve siècle, ainsi que l'indique la forme des lettres.

Sachant que nous recherchons les devises de ce genre, on nous montre, quelques mois après, une boucle que nous avons pu acquérir et qui porte la formule **VTERE FELIX** (fig. 14).

Le dessin la fera mieux connaître qu'une simple description. La boucle est en bronze, auquel un étamage donne encore maintenant l'aspect argenté; les lettres, gravées au burin, remplies d'émail rouge, sont séparées par des losanges d'émail bleu et vert, alternés. L'ardillon de fer adhérait à la boucle, comme l'indique la vignette. Cet objet a été trouvé dans le quartier Saint-Louis auprès d'un petit cercueil de plomb contenant un squelette d'enfant.

On sait que la même devise, une espèce de porte-bonheur, a été rencontrée déjà bien des fois. M. H. de Villefosse en a réuni dernièrement un certain nombre d'exemples dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*.

Peu après, du même quartier, était exhumée une bague d'or portant la légende **FIDEM CONSTANTINO**. Un marchand d'A-



Fig. 15. Sur une bague d'or trouvée à Amiens.

miens la vendit à MM. Rollin et Feuardent qui ont eu l'obligeance de nous permettre d'en prendre le calque [1]. Six ou sept autres anneaux portent la même légende et ont été trouvés en Gaule, sur les bords de la Moselle et jusqu'en Hongrie.

On nous pardonnera de quitter un instant la Picardie pour montrer l'empreinte d'une très gracieuse bague que nous avons recueillie à Reims.

Sa légende en fait tout le mérite. « **SI VIS** » est une proposition hardie! Cette inscription originale nous a paru digne d'être

1. L'objet a été signalé à la Société des Antiquaires de France par M. R. Mowat, *Bulletin*, 1884, p. 267.

citée et nous avons profité de l'occasion qui se présente pour la faire connaître aux épigraphistes.

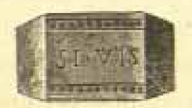


Fig. 16. Bague de bronze trouvée à Reims.

Les cachets d'oculistes.

Revenons à Amiens. Ce qui atteste encore l'importance de cette ville à l'époque gallo-romaine, qu'on l'appelle Samarobriva ou Ambiani, comme on le voit sur les monnaies de Magnence et de Décence, ce sont les quatre cachets d'oculistes qu'on y a recueillis. Les trois derniers viennent des terrains déjà cités qui forment l'extrémité sud des nouveaux quartiers construits vers les champs, endroit d'où l'on domine la ville et sa splendide cathédrale.

Le premier cachet[1], trouvé en 1845, en construisant la gare, porte le nom de Marcellinus et fait connaître les collyres *dialepidos*, *diasmyrnes*, *cycnarium*.

Le deuxième[2], découvert en 1880, rue Clabaut, au faubourg de Beauvais, est celui de Threptus, aux collyres *dioxsus*, *nardinum*, *turinum*.

Le troisième[3], découvert en 1882, est celui d'Apolaustus, indiquant les collyres *stactum*, *crocodes*.

Enfin le quatrième, trouvé en 1884, celui d'Achilleus, donne encore les collyres *dioxsus* et *dialepidos*. Nous



Fig. 17. Petit bronze trouvé à Amiens. Grandeur réelle.

1. Tome VIII des *Mém. de la Société des Ant. de Picardie*, 1845; *Notice sur un cachet d'oculiste romain*, par Ch. Dufour.
2. Tome XXVI, *id.*, 1880. *Notice sur un cachet d'oculiste romain*, par J. Garnier.
3. *Bulletin monumental*, XLVIII, p. 663 à 717 : *Cachet inédit d'Apolaustus*, par A. Héron de Villefosse et H. Thédenat.

l'avons acheté et publié la même année dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*.

Ce cachet d'Achilleus était accompagné d'une ampoule ou ampulle de bronze, à deux anses, d'une fiole de verre moulé, en forme de tête, dont nous avons parlé à propos de la verrerie, d'une cuillère et enfin d'une petite statuette de Télesphore (fig. 17), le génie de la convalescence. Il était assez naturel de rencontrer cette divinité dans la tombe d'un médecin, au milieu des ustensiles de sa profession.

Un jouet inédit.

Sortis de chez le médecin, nous entrons dans une maison de jeu. Nous connaissions les dés et les osselets, mais jamais nous

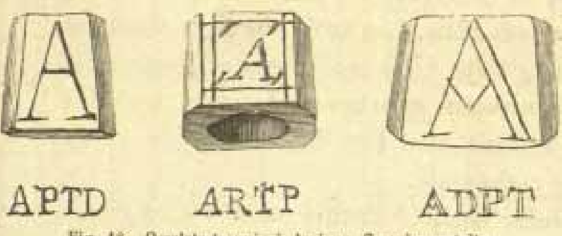


Fig. 18. Osselets trouvés à Amiens. Grandeur réelle.

n'avions rencontré de totons (ou tontons), lorsque notre attention fut attirée sur trois morceaux d'os creux, taillés en forme de cubes légèrement coniques, dont la vignette ci-jointe donne l'aspect général avec la suite des lettres gravées sur les quatre faces.

C'est toujours à Amiens qu'on trouve ces osselets auxquels on n'avait point donné, jusqu'ici, d'attribution précise. Nous avons fait l'expérience d'introduire un petit pivot de bois traversant la partie creuse de l'os, ce qui nous a permis de constater que le jeu de toton était réalisable. Les lettres sont de bon style, et les connaisseurs expérimentés auxquels nous les avons montrées n'ont pas hésité à les dire de l'époque romaine. A d'autres à trouver une explication meilleure. Nous avons tenu à mentionner cette petite découverte ; on sait que de nos jours encore, le toton de bois dur porte des chiffres sur ses six faces.

Les coffrets.

Pour renfermer tous ces petits objets, il y avait des coffrets. On vient d'en trouver d'intéressants à Vermand, près de Saint-Quentin, l'*Augusta Veromanduorum*.



Fig. 19. Fragment de coffret trouvé à Vermand. Grandeur de l'original.

Des fouilles ont été pratiquées depuis quelques mois, dans cette localité, aux alentours du camp romain, dont les remparts de terre entourent le village actuel. Nous avons pu recueillir là de curieuses épaves de ces tombes datant de la basse époque ro-

maine. Parmi les armures, vases de terre, verrerie abondante et bien conservée, se trouvaient les restes de plusieurs coffrets contenant encore des ustensiles de toilette. Le dessin fig. 19 représente le fragment qui nous a paru le plus curieux.



Fig. 20. Plaque en bronze trouvée à Vermand en décembre 1885. Grandeur réelle.

C'est une feuille de bronze, mince, oxydée, d'aspect verdâtre, sur laquelle apparaissent représentés au repoussé, dans le haut, deux bustes ou médaillons de personnages en regard, homme et femme ; on dirait Constantin et son épouse tels que nous les voyons sur leurs monnaies ; puis au-dessous, en quatre panneaux formant deux registres superposés, nous voyons des

personnages dans diverses attitudes. Ce sont des représentations de sujets chrétiens comme on en voit sur les tombeaux de Rome et d'Arles. Il nous semble que les deux tableaux supérieurs pourraient être Moïse frappant le rocher, et la résurrection de Lazare; les deux inférieurs, le Bon Pasteur et Daniel dans la fosse aux lions. Plus bas encore, il y avait deux autres sujets aujourd'hui disparus; les autres morceaux, qu'on a essayé de rétablir, montrent qu'une grande partie du coffret était ornementée de la même façon. Tout autour circulait une bordure d'entrelacs garnis de grappes de raisin.

Nous avions d'abord pensé qu'une autre plaque de bronze repoussé (fig. 20) provenait également d'un coffret. Mais après de nouveaux renseignements pris à Vermand on doit considérer cet objet comme un petit bas-relief appliqué contre un tombeau.

On y voit un personnage dans l'attitude de la marche, tenant un fouet à la main droite et une palme de la main gauche. Il est placé sous une arcade, entre un vase contenant quatre palmes et une couronne à lemnisques. L'inscription « OLVMPI NIKA » qui surmonte cette représentation apprend qu'on a rendu hommage à Olympius victorieux. Cet Olympius, c'était un cocher du cirque.

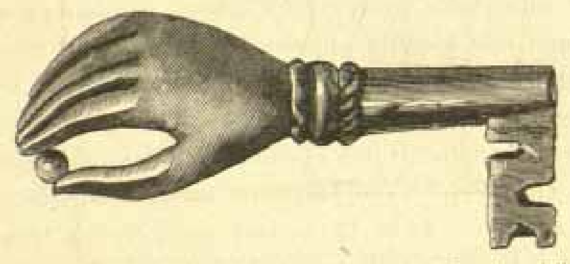


Fig. 21. Clef de coffret en bronze, provenant d'Amiens. Grandeur réelle.

Dans une notice de cette *Revue*[1], de Longpérier, décrivant un camée d'Elagabale, explique cette expression NIKA qu'on rencontre aussi sur les médaillons contorniates destinés à célébrer

1. *Revue archéologique*, année 1845-1846, t. II, 1re partie, p. 19, et aussi dans : de Longpérier, *Œuvres*, réunies par G. Schlumberger, t. II, p. 136. Paris, Leroux, 1883.

les victoires du cirque. Il cite parmi les noms qu'il a recueillis : LAVRENTI NIKA et même OLVMPI NIKA. Enfin pour montrer jusqu'où allait alors ce mélange de grec et de latin, il mentionne un vase de terre de la collection Gréau, sur lequel on lit : TV SOLA NIKA.

Sur un contorniate publié par M. Ch. Robert nous lisons encore EVTIMI VINCAS, ce qui met hors de doute la signification de notre légende.

La tombe de Misery.

Il s'agit ici, nous pensons, d'une sépulture de la période de transition entre les temps gallo-romains et l'époque mérovingienne.

Les armes remarquables qu'elle renfermait ont été recueillies, vers 1840, par le propriétaire du terrain, M. Meurinne, qui a bien voulu nous les offrir. Peu après, un archéologue d'Amiens, M. Rigollot, publia, dans le X[e] volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie* (année 1850), une notice sur les peuples de la race teutonique qui envahirent les Gaules au v[e] siècle et décrivit la trouvaille en joignant à ses recherches deux planches lithographiées.

Cette tombe isolée avait été découverte en plantant un terrain inculte dans une localité appelée Torsincourt, territoire de Misery, canton de Nesle, arrondissement de Péronne. Les armes étaient réunies sur le squelette, et à l'un des côtés étaient placés les restes du bouclier. Elles se composent des objets suivants :

1. Une épée de fer d'une longueur totale de 0^{m},87, en y comprenant la poignée de 0^{m},12 ; la lame est à double tranchant, le pommeau et la garde sont en bronze doré.

2. Un couteau en fer, long d'environ 0^{m},10, dont la lame a été damasquinée ; une virole en argent la séparait du manche.

3. Un fer de lance, de 0^{m},40, ayant encore sa hampe de bois, le tout d'environ 1^{m},33 de long.

4. Un umbo en argent doré, doublé intérieurement en fer, ayant 0^{m},15 de diamètre et 0^{m},12 de hauteur ; il formait la partie saillante d'un bouclier, lequel avait été garni de plaques de

bronze dont plusieurs ont été retrouvées, ainsi que l'armature de fer ou poignée qui servait à tenir cette arme de défense.

Sur le rebord de la lame d'argent doré qui forme le tour de l'umbo se voit une estampille, ou plutôt un poinçon frappé par l'armurier, lequel représente un personnage drapé à l'antique, tenant de la main droite une patère et ayant à ses pieds un animal, peut-être un chien. Au-dessous se lisent les lettres **MARA**.

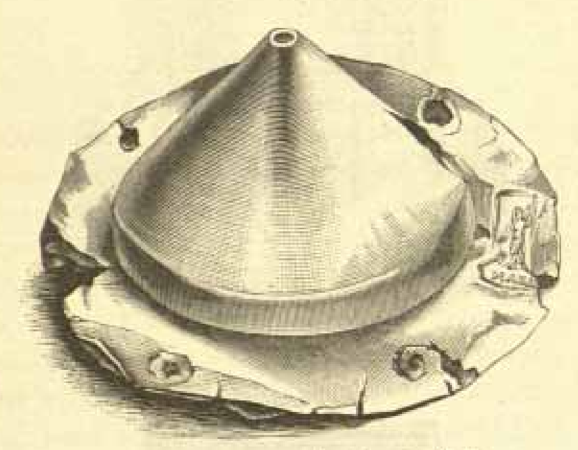


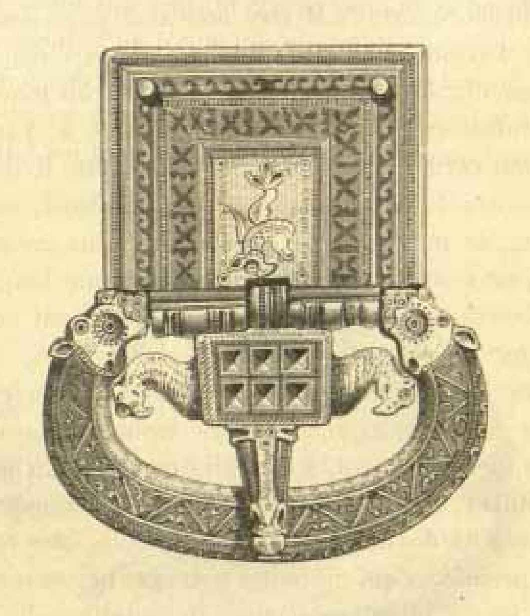
Fig. 22. Umbo en argent doré, trouvé à Misery.

Nous devons à l'obligeance de M. R. Mowat de savoir qu'on connait deux autres umbos avec inscription. L'un trouvé en Angleterre en 1867, dans le lit de la Tyne, portant : **Ↄ IVL MAGNI IVNI DVBITATI**, est publié dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VII, p. 108, n° 495, et appartient à M. W. Greenwell à Dunelm ; l'autre, qui est au musée de Wiesbaden, a été publié par Lindenschmit, *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, tome I, fasc. 5, planche V.

Le musée de Dijon possède, dans sa petite collection d'antiquités locales, un umbo d'argent doré, semblable au nôtre, mais sans marque.

5. Une boucle et une plaque repliée, destinée à former l'extrémité du ceinturon ; toutes deux sont d'une conservation parfaite et d'un travail des plus fins. Elles sont couvertes d'ornements

formés d'incrustations en argent ; dans les plaques centrales en or, on voit gravées en creux des figures d'animaux : un lion, un



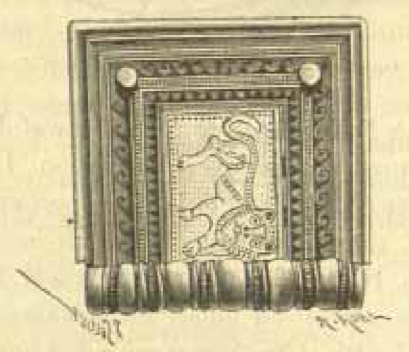


Fig. 22. Boucle de ceinturon trouvée à Misery. Grandeur de l'original.

renard sur la face opposée que ne montre pas la vignette, et une sorte de griffon à queue de poisson.

Les extrémités du demi-cercle qui forme la boucle, l'ardillon et ses deux appendices latéraux sont terminés par des têtes d'oiseaux ciselées et dorées. Nous avons cru devoir rappeler et

faire mieux apprécier cette trouvaille, restée célèbre, qui se trouve maintenant au musée de Péronne.

Depuis la découverte de Misery, on n'avait point rencontré dans notre pays d'armes semblables, ni vu nulle part rien d'analogue à ces ornements de ceinture, lorsqu'il y a trois mois, un fouilleur de profession, M. Lelaurain, exhumait à Vermand une tombe datant certainement de la même époque. Il vit apparaître d'abord, contre la partie extérieure du tombeau, un umbo en argent doré, de même forme mais un peu plus grand que celui de Misery, sans estampille de fabricant, avec une longue poignée de fer, recouverte d'argent doré, le tout brillant comme si le séjour en terre n'avait été que de quelques années.

Il trouva près du squelette une grande lance en fer, à la hampe de laquelle avaient adhéré trois pièces d'orfèvrerie appliquées, probablement, à la partie que la main devait tenir. Ces garnitures, ciselées et damasquinées, qu'une publication accompagnée de dessins coloriés peut seule faire comprendre, furent les premières qui vinrent à notre connaissance. Une petite boucle de même travail, rappelant le style de celle de Misery, était à la ceinture. Ajoutons qu'une épée, probablement fort riche, fut volée par un ouvrier disparu depuis. Ces raretés font maintenant partie de la collection de M. Jumel, à Amiens.

Quelques autres objets, notamment une grande épingle en argent doré, étaientjoints à ces armes : nous avons pu les acquérir. Tout cela, par la forme et par le style, sent déjà l'époque mérovingienne.

ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

Dans ces dernières années, le sol de notre pays a été continuellement sondé et remué pour essayer de trouver les armes, bijoux, vases, etc., contenus dans les nombreux cimetières de l'époque mérovingienne. C'est principalement à Nauroy, à Miannay, Domars, Argœuves, Fluy, Marquaix, Mesnil-Bruntel, Cléry, Fay, Villiers-les-Roye, Marchélepot, Barleux, Templeux-la-Fosse, Buire-Courcelles et aussi sur beaucoup d'autres communes

qu'on voit fouiller des amateurs et des industriels, qui n'ont nulle envie de décrire la Picardie souterraine, mais qui cherchent, dans un but commercial et pour la plus grande joie des antiquaires, les épaves de ces temps éloignés. Nous avons peine à les suivre. Leurs entreprises hardies, souvent contrariées, durent quelquefois peu de temps et nous ne sommes pas toujours renseignés.

Il faut faire exception pour le cimetière de Marchélepot, près Péronne, dont nous avons pu voir l'an dernier les intéressantes découvertes. Il s'agissait là, à Marchélepot, d'un grand cimetière situé à 1500 mètres du village dans la direction du nord-ouest, au lieu dit le *Champ à Lusiaux*[1].

Le travail des fouilles fut exécuté par M. Lelaurain déjà cité, que nous pouvons appeler un spécialiste en l'art d'exhumer, avec une rapidité et une expérience incomparables, les monuments des époques anciennes. Cet habile chercheur mit à jour plus de quinze cents tombes et eut la chance de trouver souvent des objets rares et d'un bon état de conservation.

Il eut de suite des imitateurs qui ont exécuté des travaux dans les pièces de terre voisines, heureux de récolter des objets non moins dignes d'intérêt que ceux recueillis par leur initiateur.

La *Description du canton de Nesle*, qui paraissait au moment où l'on allait entreprendre ces fouilles, nous dit : « que près de Marchélepot, se trouve un champ à lusiaux qu'un respect séculaire avait conservé intact jusqu'en 1803 ; que depuis lors de nombreux sarcophages ont été brisés et dispersés sans avoir été étudiés ni fouillés avec soin[2]. »

Cette fois, c'est avec soin et méthode qu'on a procédé. Nous n'entrerons pas dans le détail circonstancié des opérations que nécessitent ces sortes d'exhumations, bien que la chose soit très intéressante pour ceux qui, simples spectateurs, assistent aux recherches. A Marchélepot, comme partout dans les cimetières

1. Le mot picard *lusiau* signifie cercueil. (Du roman *luisel* et *luset*, suivant l'abbé Corblet, *Dict. des étym. picardes*.)

2. *Description archéologique du canton de Nesle*, par Duhamel-Decezan. 1 vol. in-8, Péronne, Quentin, 1884.

de cette époque, du nord de la France, les corps sont orientés de telle façon que le squelette ait la tête à l'occident et les pieds à l'orient, ce qui fait dire à certains archéologues qu'on doit ainsi savoir à quelle saison a été inhumé le cadavre dont on trouve les restes. Cela pourrait être vrai si l'orientation du soleil avait été rigoureusement observée lors des funérailles.

Ici encore, la plus grande partie des tombes a été violée dans les temps anciens et ce n'est que rarement qu'on a affaire à une tombe intacte. Souvent plusieurs sépultures sont superposées dans le terrain crayeux qui constitue le cimetière. Quelques tombeaux creusés dans une pierre du pays, tombeaux que l'on rencontre à la partie supérieure, sont presque toujours vides de mobilier funéraire. D'ailleurs la profondeur d'enfouissement est assez variable; lorsque des cercueils, en bois ou en pierre, ont été superposés, on doit fouiller jusqu'à près de deux mètres de profondeur, et fréquemment c'est sous un cercueil de pierre, manifestement violé, mais dont les ossements sont encore en place, qu'on trouvera enfin une sépulture plus ancienne, ignorée des premiers chercheurs et contenant un riche mobilier.

Il résulte de ce que nous venons de dire, au sujet des violations de sépultures remontant aux temps anciens, qu'on ne peut dresser aucune statistique sérieuse du nombre ou de la nature des objets, c'est-à-dire tirer la moindre déduction de la quantité trouvée d'armes, de bijoux ou d'autres ustensiles. On recueille ce qui a été laissé, voilà tout. A nous de rechercher l'emploi et l'usage des objets, de quelle époque ils doivent dater et où ils ont pu être fabriqués; mais quant à espérer pouvoir conclure, de leur absence ou de leur existence, qu'on rencontre telle population, pacifique ou guerrière, riche ou pauvre, c'est impossible; la durée du cimetière, qui a dû servir pendant plusieurs siècles, et les spoliations continuelles rendent toute appréciation sans valeur.

Il est même difficile de fixer, à cent ans près, la date des objets qu'on rencontre dans une sépulture. A Marchélepot, comme ailleurs dans notre contrée, on croit avoir tout dit lorsqu'on a employé le mot de sépulture *mérovingienne*, appellation

qui s'applique à la période qui commence vers l'an 427 et finit en 752, à l'avènement de Pépin le Bref ! Avons-nous réellement trouvé les tombes des indigènes, gaulois ou gallo-romains d'origine, qui vivaient pendant cette période d'environ 300 ans? Sommes-nous, au contraire, en présence de ces Francs ou autres peuples du Nord qui envahirent successivement notre pays? Cela est plus probable. Suivant M. Ch. Robert, à cette époque, les Romains n'étaient plus pour rien dans le style du mobilier, des armes et de la joaillerie. Selon lui, « cet art était sans doute arrivé d'Orient, chez les barbares du Nord, par un courant qui étouffa chez les Byzantins ce qui leur restait encore de traditions grecques ou romaines[1] ».

On n'a trouvé à Marchélepot que peu de monnaies : quelques petits deniers de Tétricus et de l'époque des Constantin, puis deux quinaires d'or de Magnence et de Justinien. La seule observation qui nous ait à peu près renseigné fut la trouvaille d'une fibule recouverte d'une feuille d'or repoussé et représentant assez exactement le type de la tête, accostée d'une croix, des monnaies d'or de Clovis III ou de son successeur Childebert III qui régnait de l'an 695 à 711. (Planche IV, fig. 5.) C'est le seul indice que nous ayons recueilli. Cette fibule était à double plaque et nous savons positivement qu'elle a été trouvée *in situ*. Nous serions donc en présence de la civilisation du VIIIe siècle, de la fin de cette époque mérovingienne.

Voici la description des objets dont la rareté présente un sérieux intérêt.

Les armes.

On a trouvé les mêmes armes de fer que l'on retire ordinairement des autres cimetières de cette époque en Picardie. Une quinzaine d'épées; l'une notamment, à double tranchant, ayant 0m,90 de bout en bout, d'une conservation parfaite, nous montre encore intacts ce qu'on appellera plus tard le pommeau et la garde.

1. Lecture à l'Institut, séance du 29 janvier 1886 (à propos d'une tombe trouvée dans le département du Nord).

Nous ne connaissons nulle part une épée mérovingienne dans ce bel état de conservation, ni au musée de Saint-Germain, ni dans les collections provenant de Hermes ou de Caranda. Cette arme et l'umbo qui l'accompagnait, quoique tout de fer, sont exactement de la même forme que celles de Misery, qui n'est qu'à trois kilomètres de Marchélepot. Un angon mesurant 0m,85 de longueur, des sabres, scramasaxes, fers de lance, faucardes (?), umbos de boucliers, pointes de flèches, haches à marteau, francisques et couteaux de toutes dimensions, ont été recueillis en grand nombre.

En examinant les fers de lance qui souvent n'ont qu'une mince couche de rouille, il nous a semblé que plusieurs de ces armes étaient fondues. Nous croyons voir la trace de la bavure que laisse la fonte lors de la coulée ; l'épaisseur et la forme de la tranche semblent nous confirmer dans cette opinion.



Fig. 24. Épée de fer trouvée à Marchélepot.

Les vases.

Les vases de terre noire ou grisâtre sont très nombreux ; quelques-uns, d'assez grande dimension, recouverts de dessins appliqués à la roulette, nous ont paru intéressants par leur forme presque orientale. Certains vases gaulois, d'époque bien antérieure, provenant de la sablière d'Athies (Somme), offrent ce même aspect et ont appelé déjà notre attention sur cette particularité, conséquence probable des migrations et des invasions.

Les vases de verre sont rares. Quelques bouteilles de style dégénéré, une petite fiole entourée d'un réseau filigrané, deux verres sans base, à fond arrondi, terminé par un bouton d'émail blanc, une coupe à côtes cannelées, enfin deux cornets de verre d'environ 16 centimètres de hauteur. Rien de plus.

Boucles et agrafes.

Les boucles de bronze sont en petit nombre. On a dû souvent les enlever avant l'inhumation. Leur dessin est le même qu'à Caranda, à Nauroy dont les fouilles ont été publiées, et dans la plupart des autres cimetières mérovingiens du pays. Un étamage, appliqué aussitôt la coulée, assurait une conservation fort longue. Néanmoins l'usure de certaines boucles est quelquefois telle qu'on croit se trouver en présence d'objets portés pendant plusieurs générations. La même remarque s'applique à beaucoup d'autres objets de cette trouvaille, notamment aux perles de colliers.

Quelques agrafes de bronze ont montré des formes inconnues de nous. Une des plus singulières, finement gravée, représentant un personnage à cheval, les bras levés, rappelle peut-être la légende de saint Martin offrant la moitié de son manteau. Nous l'avons fait représenter dans la grandeur de l'original sur la planche IV, n° 7, ainsi que les ornements accessoires qui l'accompagnaient, une sorte d'édifice de style roman et deux croix.

De grandes boucles de fer, avec des incrustations d'argent, formant d'élégants dessins et entrelacs, ont pu être nettoyées et conservées grâce au vernis copal qui empêche tout accès de l'air et par suite toute oxydation.

Les styles.

Beaucoup d'épingles ou de styles en tout semblables à ceux de bronze étamé qu'on rencontre généralement, et deux autres styles, en argent, dorés dans la moitié supérieure.

Les bijoux.

Nous arrivons à la partie la plus intéressante de cette trouvaille. La fibule, ce qu'on appelle de nos jours une broche, à cause de la pointe qui sert à embrocher l'étoffe, est le bijou qu'on rencontre le plus souvent ; il se montre ici plus riche que nulle part ailleurs à cette époque, surtout pour la dimension.

Ces fibules se trouvent presque toujours par paire sur le corps et devaient former sur le costume une riche décoration. Certaines d'entre elles, ayant jusqu'à 15 centimètres de longueur, formaient une garniture brillante occupant un espace de plus de 30 centimètres, puisqu'elles étaient affrontées.

Des dessins coloriés pouvant mieux en faire comprendre la forme et l'aspect, nous avons fait représenter en chromolithographie, plusieurs de ces bijoux, planche IV ; nous adressons ici toutes nos félicitations à l'habile dessinateur, M. Pilloy de Saint-Quentin.

On n'avait point encore exhumé, dans notre pays, de fibules aussi grandes et aussi bien conservées que les nos 1, 2 et 3. La forme du no 2 est complètement inédite; celle du no 1 a été vue rarement, enfin jamais on n'avait rencontré, même à Caranda, devenu célèbre par les fouilles et publications de M. Frédéric Moreau, la dimension du no 3 dont la forme est, il est vrai, assez répandue. Ces bijoux sont en bronze coulé et ciselé, puis argenté, doré et enfin damasquiné, c'est-à-dire incrusté d'argent. Les pierres rouges sont du grenat poli et découpé.

Le grenat est avec le cristal de roche la seule pierre dure employée à l'époque mérovingienne ; son éclat est quelquefois rehaussé par un paillon, mince feuille de métal brillant, sur lequel on l'appliquait; cela se pratique encore de nos jours. Les nos 9, 10, 11 et 12 nous montrent le parti qu'on savait tirer de cette pierre ; en l'enchâssant dans l'argent comme on le voit par les fibules 9, 11 et 12, ou bien en la sertissant d'or, comme dans le no 10.

Le plus souvent on n'employait que peu de métal précieux à la confection d'un bijou. La bague d'or, no 8, creuse et remplie d'argile, ne pèse presque rien; la plaquette repoussée du no 5 n'a que l'épaisseur d'une feuille de papier, mais se trouve encadrée sur un fond de bronze. Souvent l'orfèvre donnait beaucoup d'apparence au joyau, en modelant en relief une mince plaque d'or sur laquelle il soudait une ornementation en filigrane, puis il garnissait les chatons de verroteries serties en relief ; le tout formait alors une riche parure. La fibule, no 6, trouvée l'an dernier à Barleux, village voisin de Marchélepot, en est un exemple. La forme était simple, mais l'aspect fort brillant.

Les représentations d'animaux sont fréquentes. Le n° 4 fait voir un perroquet au bec crochu, dont le corps se compose d'ornements en torsade ; la fibule est en argent doré. De nombreuses variétés d'autres oiseaux, de chevaux, de lièvres, etc., ont été trouvées là, ainsi que des pendants d'oreilles, depuis la forme ordinaire, que nous voyons sous le n° 13, jusqu'à l'ornementation la plus riche, alors que l'anneau d'attache mesure quelquefois jusqu'à cinq centimètres de diamètre.

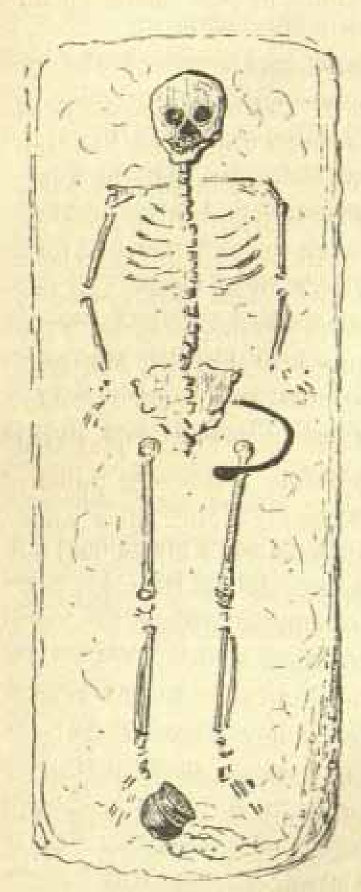


Fig. 25. Le bandage herniaire trouvé à Marchélepot par M. Joly fils.

Presque partout, sur ces bijoux, on voit paraître la croix qui atteste la religion chrétienne. Un collier de bronze, tellement long qu'on pouvait en faire aussi bien une ceinture, portait encore suspendue une petite croix en même métal, de la forme latine aujourd'hui consacrée. C'est un fait rare qui mérite d'être cité.

Mais ce qui frappe toujours, c'est l'aspect oriental de tous les ornements que nous rencontrons dans ces tombeaux. Cela s'explique, comme nous l'avons dit à propos des vases, par l'origine des ouvriers qui ont voulu reproduire les formes en usage dans les pays qu'ils avaient quittés pour venir s'implanter en Gaule.

Le bandage herniaire.

Pour la première fois, à notre connaissance, apparait, dans les fouilles des cimetières de cette époque, un bandage herniaire en

fer, entier, bien conservé, trouvé *in situ* sur le fémur gauche, avec une armature faite et courbée pour pouvoir maintenir une hernie du côté gauche. Une partie de la pelote de peau, placée pour adoucir la pression du ressort, est encore adhérente, le ressort presque recouvert de cuir ou d'étoffe, ne peut laisser aucun doute sur la destination de l'objet.

C'est là une découverte des plus intéressantes.

Déjà, il y a plusieurs années, feu le Dr Colson, archéologue et habile médecin, nous avait dit qu'on avait trouvé un bandage dans une tombe des environs de Noyon remontant à la basse époque gallo-romaine, mais que rien de la trouvaille n'avait été conservé. D'autre part, en voyant notre objet, un chercheur d'Amiens, M. Darly, nous affirme avoir deux fois rencontré pareil ressort de fer dans le cimetière mérovingien de Fluy (Somme), sans y avoir attaché d'importance ni essayé d'en faire l'attribution.

Les auteurs anciens, Celse qui vivait sous Tibère, plus tard Galien, enfin Oribase qui suivit en Gaule l'empereur Julien, parlent tous des bandages dans le sens général. Mais nous n'avons pu, jusqu'ici, trouver de renseignements sur l'original de l'appareil spécial au maintien de la hernie, de manière à pouvoir fixer l'époque où cet appareil a dû être mis en usage.



LA MÉDECINE SACERDOTALE

DANS L'ANTIQUITÉ GRECQUE

(Suite et fin[1])

V

Comment peut-il se faire qu'avec une pareille organisation les prêtres d'Esculape n'aient point su garder, dans l'antiquité, l'autorité scientifique qu'ils eussent pu et dû conserver ? Cela tient, en partie, à ce qu'ils n'ont point su se maintenir dans le « juste milieu, » toujours si difficile à observer. Enivrés par leurs succès et surtout enhardis par l'immense crédulité des malades, subissant probablement aussi l'influence quelque peu corruptrice de la domination romaine, ils ont parfois roulé, nous le reconnaissons, dans l'ornière du charlatanisme. Ainsi, ils ont prétendu, et des inscriptions attestent l'imposture, avoir rendu la vue à des aveugles[2] : supercheries misérables qui ne demandaient, pour réussir, que des compères bien stylés ou des artifices grossiers, mais que l'on s'explique, sans pouvoir les excuser, par la double nécessité où l'on était d'une part d'affirmer, par des signes de toute-puissance, la présence réelle du dieu, et d'autre part de stimuler, de temps à autre, par une cure retentissante, l'affluence et la générosité des visiteurs.

Lourdes, en effet, étaient les charges pécuniaires nécessitées par l'entretien du temple. Sans compter les dépenses matérielles (constructions, achat de médicaments, d'ustensiles, de lits, etc.), sans compter les frais occasionnés par le culte, les fêtes solen-

1. V. la *Revue* de 1885, t. II. p. 273 ; 1886, t. I. p. 22.
2. Insc. d'Epidaure, in *Acad. des Insc.*, 1er août 1884, et Mercurial., *op. cit.*, dont les inscriptions sont de l'époque des Antonins.

nelles, etc., il y avait à subvenir aux besoins de tout un nombreux personnel : c'étaient, indépendamment des prêtres eux-mêmes, les néocores, les prostates, les trésoriers, et combien d'autres ! Sans doute, les temples avaient leurs biens particuliers, et encore le montant des prémices, et les dîmes de guerre, et le produit de certaines amendes, etc.; mais le plus clair de leur avoir provenait certainement des offrandes votives. Ordinairement modestes, ces offrandes consistaient parfois en œuvres d'art précieuses, ou encore en monnaies d'or et d'argent que l'on avait coutume, dit Pausanias [1], de jeter dans la source sacrée qui coulait près du temple, mais d'où, bien-entendu, les prêtres avaient grand soin de les retirer; mais de telles aubaines étaient rares, et la concurrence, comme nous le montrerons, était redoutable ; de là, la tendance à provoquer les dons au moyen de quelque bruyante réclame : généralement on réussissait, et Philostrate, par exemple, nous parle d'un borgne, riche habitant de la Cilicie, qui, étant venu demander à Esculape de lui rendre l'œil qu'il avait perdu, amena au dieu quantité d'animaux qu'il offrit comme victimes, sans compter deux vases d'or enrichis de pierreries, promettant d'être plus généreux encore si le dieu exauçait sa demande [2].

Dans le nombre des dépenses qui incombaient aux temples, s'en trouvent quelques-unes d'un ordre très particulier et dont nous voulons dire quelques mots. Il s'agit de dépenses pour l'entretien et le dressage de certains animaux, tels que le serpent et le chien, et il est certain que les prêtres faisaient jouer à ces animaux un rôle actif dans le traitement de certaines maladies, en les habituant à venir, sur un simple appel, lécher les parties souffrantes du corps des patients.

La croyance à des effets merveilleux obtenus par les attouchements de la langue du serpent remonte à la plus haute antiquité : le devin Mélampe, l'ancêtre d'Amphiaraüs, devait son don de prophétie à des serpents auxquels il avait sauvé la vie et qui, pendant son sommeil, lui léchaient les oreilles, de telle sorte qu'à

1. I, 14.
2. *Op. cit.*, I, 10.

son réveil il comprenait le chant des oiseaux[1]. Or, dans la scène médicale du *Plutus*, nous voyons le prêtre qui, sous le déguisement d'Esculape, faisait sa visite nocturne au chevet des malades couchés dans le temple, s'arrêter près de Plutus aveugle, lui tâter la tête, lui essuyer les yeux, lui couvrir le visage d'un voile rouge et en même temps pousser un sifflement : à ce signal, deux énormes serpents se glissent tout doucement sous le voile et lèchent les yeux du malade, qui recouvre incontinent la vue.

Des chiens étaient, dans les temples d'Esculape, dressés au même exercice, et ce point a été mis en lumière par M. S. Reinach[2] ; en effet, sur une stèle récemment découverte à Épidaure, on lit une inscription très curieuse rapportant plusieurs cures surprenantes : il est dit dans un passage qu'un enfant aveugle a été guéri par la langue d'un chien, et, dans un autre passage, on retrouve un chien léchant une tumeur de la tête et la guérissant. Nous ferons observer que ces chiens devaient promener leur langue sur les patients, exactement dans les mêmes conditions que les serpents, c'est-à-dire pendant la nuit, de telle sorte que les patients se figuraient que c'était *en rêve* qu'ils avaient été ainsi léchés.

D'autres animaux peut-être étaient, suivant nous, dressés à la même pratique : au rapport d'Artémidore, une femme qui avait mal au sein *rêva* qu'une brebis suçait le lait de ses mamelles[3] : il est fort naturel de croire qu'elle eut ce prétendu rêve dans un temple d'Esculape où des brebis étaient dressées, comme les chiens et les serpents, à lécher les malades ; or, comme conséquence de ce rêve, la malade, dit Artémidore, s'appliqua, et avec succès, la plante nommée « arnoglosse, » ce qui signifie « langue d'agneau. » Nous considérons comme infiniment probable que, de la même manière, les malades qui s'imaginaient que c'était, non point réellement, mais bien *en rêve* qu'ils avaient été, pendant la nuit, léchés par les chiens sacrés, s'appliquaient,

1. *Odyss.*, 15, 225.

2. Acad. des Insc., 1er août 1884. M. Reinach rapproche une tablette phénicienne de Cittium, qui, dans un compte de dépenses, fait mention de chiens sacrés.

3. *Oneirocrit.*, IV, 24.

en conséquence de ce prétendu rêve, la plante nommée « cynoglosse,» qui a, de nos jours encore, quelque valeur thérapeutique.

Quoi qu'il en soit, il est hors de doute qu'en prétendant accomplir, et, avec de pareils moyens, des guérisons miraculeuses comme celles que nous venons de rapporter, la médecine des prêtres d'Esculape, perdant de son caractère scientifique, s'abaissa nécessairement et cessa de progresser : ce fut là une première cause d'affaiblissement.

Mais d'autres causes, plus puissantes peut-être, ont certainement hâté la décadence des temples que nous étudions ; l'histoire des rudes assauts qu'ils ont subis est intéressante à plus d'un titre, et nous voulons l'esquisser, ne serait-ce que pour faire admirer la merveilleuse vitalité de cette antique institution.

Une des circonstances qui contribuèrent le plus à diminuer l'influence des prêtres d'Esculape et aussi à discréditer leur science, fut la *concurrence*.

En effet, habiles à saisir toutes les occasions d'exploiter la crédulité humaine, les prêtres des sanctuaires les plus divers eurent l'adresse de faire entrer, dans les pouvoirs des différents dieux qu'ils servaient, celui de faire disparaître les maux physiques : c'est qu'ils savaient que rien ne touche plus les humains qu'un retour, souvent inespéré, à la santé, c'est-à-dire à la vie, et que, par là, on s'assure d'une reconnaissance qui se manifeste par de solides rémunérations.

Jaloux des gros honoraires d'Esculape, l'Olympe tout entier voulut faire de la médecine : les prétextes ne manquaient pas.

Pour Pindare[1], Euripide[2] et d'autres, Apollon est le père d'Esculape : de là à dire qu'il est le père de la médecine, il n'y a qu'un pas, et voilà les prêtres d'Apollon autorisés à tenir boutique d'herbes médicinales : *herbarum subjecta potentia nobis*[3] ; et alors, qu'une épidémie survienne, on invoquera Apollon, et, s'il exauce

1. *Pyth.*, Od. 5, v. 85.
2. *Alc.*, v. 967.
3. Ovid., *Met.*, I, v. 521.

les prières, un temple, comme celui de Bassœ, en Arcadie, s'élèvera en l'honneur du dieu « Epicourios. »

Pour d'autres, comme Proclus, par exemple[1], ce n'est plus Apollon, c'est Minerve qui a inventé l'art de guérir ; ne s'est-elle pas, c'est Plutarque qui nous l'apprend, montrée en songe à Périclès pour lui faire voir la plante salutaire qui a guéri l'architecte Mnésiclès[2]? Il n'en faut pas davantage pour qu'à Athènes s'élève le temple d'Athéné-Hygia.

L'exemple est contagieux.

Diane, à Éphèse, traitera les maladies des yeux[3]; Cérès, à Patras, fera du pronostic au moyen d'un miroir magique[4]; Vénus guérira les tumeurs du menton[5]; Bacchus[6], Mercure, Hercule, Vulcain donneront également des consultations. Les Nymphes elles-mêmes, ces humbles divinités, feront de la médecine, comme ces « Anygrides » dont nous parle Pausanias, qui guérissaient les affections de la peau.

La profession étant lucrative, il n'est pas jusqu'aux héros et aux devins qui ne prétendront faire concurrence au dieu de la médecine : à l'imitation d'Apollon, père d'Esculape, tous les autres membres de la famille du dieu, savoir, ses sœurs Hygie et Panacée, ses fils Machaon et Podalyre, rendront à prix d'argent des oracles médicaux. Voici en outre, attirant à eux les malades, Calchas, qui s'établira près de Podalyre, dans le pays des Dauniens[7]; Amphiaraüs, qui s'installera en Béotie[8], et Amphiloque, son fils, en Cilicie. Nous connaissons enfin, par Strabon, l'antre de Trophonius et l'antre Charonium, et la curieuse manière dont les malades y étaient traités[9].

Bien entendu, ces pâles imitateurs des prêtres d'Esculape,

1. *In Tim. Plat.*
2. *Pericl. Vit.*, c. 13.
3. Aetius, *Contr. ex vet. med.*, VII, 113.
4. Pausan., VII, 21.
5. Ælian., *Hist. var.*, XII, 1.
6. Pausan., X, 33, et Athen., *Deipnosoph.*, I, 41.
7. Strab., VI, 5.
8. Pausan., I, 34, et Philost., *op. cit.*, II, 37.
9. Strab., *Geogr.*, XIV, 2.

tous profondément ignares en médecine (sauf peut-être les prêtres du sanctuaire d'Amphiaraüs et ceux de l'antre Charonium, qui semblent avoir employé quelques pratiques heureuses), se serviront du même système général, éminemment commode, celui de la prétendue révélation des remèdes par les songes que l'on dit envoyés par la divinité.

On peut imaginer combien fut vive la lutte entre Esculape et ces intrus : les péripéties en furent diverses; ainsi, le temple d'Amphiaraüs ayant acquis en Béotie une grande notoriété médicale, qu'arriva-t-il? que c'est précisément en Béotie que l'on trouvait le moins d'Asclépions[1]; d'autre part, nombre de malades, se rendant, en quête de remèdes, d'un temple dans un autre, faisaient des comparaisons et établissaient des réputations : c'est ainsi qu'Aristide put comparer Esculape avec Trophonius, et donner la préférence au premier[2]; mais combien d'autres conclurent autrement! Combien d'autres ne s'aperçurent pas qu'ils avaient affaire à ces gens que Plutarque appellera « des bateleurs, des faiseurs de tours de passe-passe »! Veut-on savoir de qui les prêtres de Diane tenaient un de leurs collyres les plus renommés? d'un orfèvre (!) qui, en mourant, en avait légué la formule au temple d'Éphèse[3]. Veut-on avoir un échantillon de la médecine (si l'on peut ainsi parler) qui se pratiquait à Delphes même, un des plus célèbres assurément de ces sanctuaires médicaux improvisés? Écoutez Alexandre de Tralles[4] : « Un jeune Athénien, nommé Démocrate, qui était épileptique, se rendit à Delphes pour demander au dieu quel remède il devait prendre. La pythie lui rendit un oracle en vers, contenant une prescription d'amulette : comme cet oracle était obscur, un prêtre l'interpréta, et ordonna au malade de prendre des vers qui sortent quelquefois des narines des chèvres, de les envelopper avec la peau d'une brebis noire et de les pendre à son cou! »

1. Schulz, *Hist. med.*, p. 128.
2. *Orat. in Asclep.*
3. Aetius, *op. cit.*
4. *De medicin.*, I, 15.

Avec de pareille médecine, il dut arriver et il arriva ceci, que toutes les erreurs de thérapeutique (et elles durent être prodigieusement nombreuses et lourdes) commises par de tels charlatans, jetèrent, par un contre-coup inévitable, une défaveur marquée sur la médecine des prêtres d'Esculape, en dépit de leurs traditions séculaires éminemment scientifiques.

Hé bien! nous allons voir que ce ne furent pas seulement les dieux *nationaux* qui firent à Esculape une si fâcheuse concurrence.

Au VI[e] siècle avant J.-C., il y eut un grand émoi dans la foule des prêtres, principalement à Athènes; des cultes nouveaux cherchaient à s'introduire, assez audacieux pour entrer en lutte avec les vieilles divinités helléniques : c'était le culte de Cybèle, avec ses métragyrtes ou prêtres mendiants; c'étaient les initiateurs du Thrace Orphée, qu'on nommait encore les orphéotélestes. Que voulaient ces gens? exploiter, eux aussi, la crédulité des hommes. Sous des dehors religieux, peut-être même avec un fond religieux, à l'aide des formules d'invocation, des rites, des mystères, ils cherchaient à attirer à eux le public, et particulièrement le public féminin, si accessible à la superstition ; et alors, aussi habiles que les autres à comprendre que le plus ardent et le plus constant désir de l'homme est celui de conserver la santé, ce qu'ils voulaient, c'était vendre aux initiés des recettes de bonheur pour la vie future et aussi et surtout pour la vie terrestre ; c'était guérir, à prix d'argent, leurs maux, non seulement le mal moral, mais encore le mal physique.

On doit comprendre quelle résistance à leur tentative ces cultes nouveaux trouvèrent de la part des prêtres : « Le prêtre vit du temple », a dit excellemment M. Girard, à qui nous devons l'histoire de ces curieuses innovations, et voilà que des audacieux tentaient de sortir de terre, cherchant, par une concurrence redoutable, « à faire renchérir le nectar et l'ambroisie ». Résistance inutile d'ailleurs, efforts vains, puisque l'orphisme n'a disparu qu'avec la fin du paganisme.

Or, au moment même où se livraient ces luttes passionnées, voici qu'un culte, nouveau encore, apparaît, cherchant, lui aussi,

à usurper une place sur l'Olympe : ce culte, c'est celui d'un Bacchus étranger, de Sabazius, le Dionysos Phrygien. Ce que fut la lutte contre lui, on peut l'imaginer, si l'on songe que les citoyens eux-mêmes y prirent une part ardente. A l'exemple de Cratinus, Aristophane, dans ses *Heures*, excitait la foule enthousiaste en ridiculisant cet impudent qui aspirait à devenir métèque. Ici, comme toujours, le but du nouveau venu était de vendre la santé à prix d'or, et jamais parodie du culte d'Esculape ne fut plus flagrante : ainsi, au rapport d'Aristophane, avec le culte de Sabazius, se répandit la croyance à l'efficacité du traitement des maladies mentales par la musique excitante et les danses des corybantes ; mais il y avait beau temps qu'Esculape, comme nous l'avons dit, avait recommandé la gymnastique et la danse, et avait conseillé à ceux qui étaient excités par des passions vives d'écouter la musique ou des chants mélodieux! Le plagiat était trop évident, et Aristophane raille spirituellement l'inefficacité du traitement prétendu nouveau, en nous dépeignant comme incurable, en dépit de ce traitement, la folie du juge des *Guêpes*. Ainsi encore, quand Démosthènes, à propos de la prêtresse, mère d'Eschine, nous parle d'un prêtre de Sabazius, Ninus, qui, dit-il, fut condamné à mort pour avoir joint à ses fonctions sacerdotales un commerce occulte de philtres et de poisons, il ne faut point douter, à notre sens, qu'il ne s'agit aussi d'un commerce de médicaments, et ici encore nous surprenons les prêtres du nouveau culte en flagrant délit de concurrence avec les prêtres d'Esculape. Il y a plus : l'impudence de ces étrangers devint telle qu'ils allèrent jusqu'à usurper publiquement les attributs du dieu de la médecine. Si l'on en croit Démosthènes, Eschine, qui était fils d'une prêtresse de Sabazius et par suite adepte du culte nouveau, parcourait les rues avec les thiases, en pressant dans ses mains des serpents qu'il balançait au-dessus de sa tête ; or, pour le peuple superstitieux des Grecs, qu'était le serpent, sinon l'emblème de la vertu curative? S'emparer d'un tel attribut, c'était, on ne l'a pas assez remarqué, affirmer un pouvoir médical; quand Minerve devint divinité médi-

cale, elle prit le serpent pour symbole. Les serpents étaient consacrés à Apollon, considéré comme père de la médecine[1], et Pausanias observe avec grand soin que les serpents étaient consacrés à Trophonius lui-même comme ils l'étaient à Esculape, ce qui démontre bien le caractère médical du devin de la Béotie. De même, quand Sérapis pénétrera en Grèce, il n'omettra pas de prendre le serpent pour attribut, et quand, bien plus tard encore, l'imposteur Alexandre entreprendra d'établir un oracle médical rival de ceux d'Esculape, lui aussi aura son serpent familier qu'il roulera autour de son corps et montrera, comme le faisait Eschine, à la foule émerveillée.

Malheureusement, en dépit des résistances et au grand détriment des temples d'Esculape, le culte nouveau s'implanta lui aussi ; Lucien relègue aux places inférieures du Banquet divin les Corybantes et Sabazius, mais enfin il les y admet. De même que l'onomacritisme, le Dionysisme a vu tomber l'empire romain : au cimetière chrétien de Saint-Calixte, on montre la sépulture d'un certain Vincentius qui était prêtre de Sabazius ; c'était peut-être le dernier.

Que dire encore de la concurrence que firent plus tard à Esculape les divinités médicales égyptiennes, Isis, Osiris, Sérapis? introduites en Grèce vers 250 avant J.-C., sur la fin du règne de Ptolémée Philadelphe, ces divinités, en peu d'années, y établirent quinze sanctuaires[2]! Comme procédés, les prêtres de ces cultes nouveaux copieront servilement toutes les pratiques des prêtres d'Esculape ; ceux-ci ont créé des Asclépions, Sérapis aura des Sérapions; Esculape traite les malades à l'aide de l'incubation et des songes, Sérapis ne fera pas autrement; Esculape ne fait pas de chirurgie, Sérapis n'en fera pas davantage; Esculape rend des oracles médicaux obscurs, Sérapis en rendra d'ambigus[3]; Esculape prétend avoir rendu la vue à des

1. Ælian., *Hist. animal.*, XI, 2.
2. Pausan., I, 18.
3. En voici, tiré d'Artémidore (*Oneirocrit.*, V, 94) un joli exemple : Un malade, qui devait subir une incision, consulta Sérapis sur *l'opportunité* de l'opération; le dieu lui conseilla, en songe, de s'y soumettre, promettant la

aveugles, Sérapis fera mieux encore; il rendra au cheval borgne de Lœnus l'*œil* lui-même que l'animal a perdu[1] : concurrence vraiment impudente, qui s'exercera de mille manières. Le temple d'Esculape, à Tithorée, était justement célèbre; jalouse de cette réputation, Isis, associée à Sérapis, établira un sanctuaire médical dans la même ville et à quarante stades seulement du premier[2]. A Tithorée, de même sans doute qu'à Épidaure, Esculape n'avait que de rares fêtes solennelles; Isis, à Tithorée, en aura deux par an, qui attireront infailliblement la clientèle, en stimulant la curiosité. Il y a plus : il paraît prouvé que le culte médical égyptien finit par se *substituer* au culte d'Esculape[3] et le même fait s'observe à Pergame et à Hermione[4]. On peut juger par là combien Esculape dut perdre de son influence devant la redoutable puissance des divinités médicales nouvelles.

Après les dieux, nationaux ou étrangers, viendront les imposteurs, qui voudront exploiter, eux aussi, la crédulité publique et établir des oracles médicaux. Lucien, dans ses œuvres, nous raconte, avec force détails, l'histoire de l'un d'eux, Alexandre, qui avait eu l'adresse de se faire initier par un disciple même du fameux Apollonius de Tyane. Copiant, avec une scrupuleuse exactitude, les pratiques des prêtres d'Esculape, leurs procédés, leurs rites, leurs fêtes, leurs mystères, il arriva sans peine à faire un nombre prodigieux de dupes; des médailles furent frappées en son honneur et Marc-Aurèle lui-même fut victime de sa fourberie.

Comment l'autorité médicale des prêtres d'Esculape put-elle résister à toutes ces forces coalisées, c'est ce qu'il est difficile de comprendre; hé bien! ces luttes furent peu de chose, si on les compare à celles qu'Esculape avait encore à soutenir.

guérison : or, le malade mourut. Les prêtres interprétèrent le songe et dirent que, puisque le malade ne souffrait plus, il était effectivement guéri !

1. Ælian., *Hist. animal.*, XI, 31.
2. Pausan., X, 32.
3. Rhangabé, *Insc. Hellen.*, n° 898.
4. Welcker, *Griech. Gotterlehre*, II, p. 749; P. Decharmé, *Rec. d'Insc. inéd. de Béotie*, in *Arch. des Miss.*, t. IV, 1867.

VI

Au v[e] siècle avant J.-C., s'étaient accomplis en Grèce de graves événements : d'abord, les guerres médiques, longues et sanglantes, avaient remué la Grèce de fond en comble; ensuite l'apparition des théories hardies des sophistes, pénétrant peu à peu dans les intelligences, ébranlait sourdement les croyances religieuses; sous cette double influence, un souffle de scepticisme venant à passer dans les esprits, l'on se prit sérieusement à douter de l'intervention divine dans les choses humaines, et alors, pendant que Socrate blâmera publiquement ceux qui consultent les oracles sur les choses que l'intelligence de l'homme est capable d'atteindre, pendant que l'on accusera hautement l'oracle de Delphes (ce même oracle qu'Agésilas et Épaminondas accablaient de leur mépris) de s'être laissé séduire par l'or de Xerxès, pendant qu'Aristophane, en plein théâtre, rira de tout, voici, au point de vue spécial qui nous occupe, ce que l'on pourra observer :

C'est Hérodote qui, parlant de la peste qui décima l'armée des Perses, attribue cette calamité, non plus à la colère des dieux, comme le disaient Homère et Eschyle, mais simplement à la famine dont souffraient les soldats[1].

C'est Thucydide qui nous montre, en cas pareil, l'insuccès des consultations d'oracles[2].

C'est Hippocrate qui, au rapport de Pline, ose non seulement prédire l'arrivée du même fléau, mais encore le combattre efficacement par des moyens purement humains!

Quelle révolution profonde! Quel coup porté aux oracles médicaux!

On croit généralement qu'Hippocrate fut l'auteur de ce grand mouvement : il n'en est rien. La vérité est que cette révolution scientifique était en germe depuis Pythagore[3]. Jamblique[4] nous

1. VIII, 115.
2. I, 47.
3. Sur la médecine de Pythagore, V. Jamblique, *de Vit. Pythag.*, XXIX.
4. *De Vit. Pythag.*, XXXIV.

dit bien que tant que l'ordre des Pythagoriciens subsista dans la Grande-Grèce, à Crotone, le voile mystérieux dont ils enveloppaient leurs doctrines ne fut point soulevé; mais il est difficile de croire que le secret de leurs pratiques médicales ait été si bien gardé. Très probablement, sous leur influence, la médecine publique, confiée à des fonctionnaires de l'ordre civil, venait d'être organisée[1]; la réputation médicale de Démocède de Crotone était bien connue, puisque Hérodote la publiait; Anaxagore, qui avait voyagé en Égypte comme Pythagore, en avait rapporté comme lui des connaissances médicales étendues, qu'il avait dû faire connaître; Démocrite, qui avait voyagé également en Égypte, était connu d'Hippocrate, et le traité de médecine d'Empédocle était dans beaucoup de mains[2]; l'honneur d'avoir sécularisé l'art médical revient donc, en majeure partie, aux disciples immédiats de Pythagore.

Qu'a donc fait Hippocrate? Pour le savoir, il faut relire le magnifique début des *Aphorismes* :

« La vie est courte... l'occasion est prompte à s'échapper..., l'empirisme est dangereux et le raisonnement difficile : il faut non seulement faire soi-même ce qui convient, mais encore être secondé par les choses extérieures... »[3].

Hé bien! Hippocrate n'a pas fait autre chose que mettre en pratique toutes les prescriptions contenues dans cet aphorisme, mais c'est là précisément ce qui fait sa gloire; sans perdre de temps, il a su habilement profiter des circonstances pour porter lui-même, en faisant ce qui convenait, un coup décisif à l'empirisme sacerdotal; mais il importe de bien définir quelles pratiques, indignes selon lui, de l'art, il voulut dénoncer, et quels empiriques il voulut flageller.

Quelles pratiques Hippocrate prétend dénoncer comme indignes, il est aisé de le deviner en l'entendant proclamer que « chaque maladie a une cause naturelle et que, sans cause natu-

1. Vercoutre, *La méd. publiq. dans l'antiq. grecq.*, Revue Archéol., 1880.
2. Retrouvé en 1846 par Dezeimeris dans la coll. des traités hippocratiques.
3. Hipp., *Aphor.*, 1re *sect.*, I.

relle, aucune ne se produit[1] », et s'il restait quelque doute, il suffirait de relire l'œuvre qu'il a, sinon écrite, du moins inspirée, et qui est intitulée : *Traité des Songes* (περὶ ἐνυπνίων), œuvre dans laquelle il fait voir si clairement que les songes dépendent uniquement des variations du régime, qu'on a pu la considérer, et avec raison, comme une suite naturelle du livre IIIe (περὶ διαίτης), qui traite des effets de la réplétion et des écarts alimentaires, « cause fréquente, dit-il, des agitations nocturnes ».

Si donc il est certain que c'est la seule pratique des songes qui excite l'indignation d'Hippocrate, parce qu'elle révolte sa raison, quels empiriques a-t-il voulu flageller? Est-ce bien, comme on le croit généralement, aux prêtres d'Esculape que s'adressent les foudroyants éclats de l'éloquence du maître? Nous n'en croyons rien.

Hippocrate, né et élevé sans doute à l'ombre du sanctuaire de Cos, connaissait trop bien les prêtres d'Esculape pour ne point s'être aperçu, puisque Aristophane lui-même s'en était aperçu, qu'aucun d'eux n'ajoutait foi aux songes; Hippocrate savait aussi que la médecine de ces prêtres était vraiment scientifique, et il le savait mieux que personne, puisqu'au rapport de Strabon[2] et de Pline[3] il avait tiré grand profit des inscriptions votives du temple de Cos; d'ailleurs, il ne pouvait appartenir à un « Asclépiade » de tenter de renverser l'autorité médicale de son divin patron, et le texte même du *serment*, dans lequel Hippocrate prend Esculape à témoin de sa probité professionnelle, nous est un sûr garant du respect profond qu'il témoignait au fils d'Apollon et de Coronis. Et encore, que de pratiques médicales Hippocrate n'a-t-il pas empruntées aux temples d'Esculape? En maint passage de ses œuvres, ne loue-t-il pas sans réserve la médecine gymnastique, et n'enregistre-t-il pas les résultats merveilleux que l'on peut tirer des combinaisons de l'alimentation et des exercices? On dira sans doute qu'Hippocrate était le

1. Littré, *Hipp. op.*, t. II, p. 77 et 79.
2. *Geogr.*, XIV.
3. *H. N.*, XXIX, 1.

disciple d'Hérodicus, mais Hérodicus n'était pas né que la médecine gymnastique était en honneur dans les temples d'Esculape.

Si donc ce ne sont point, si donc ce ne peut être les prêtres d'Esculape qu'Hippocrate a voulu flageller, à quels empiriques a-t-il voulu faire allusion? Assurément, la chose est maintenant fort claire : il a voulu désigner tous les autres prêtres dont nous avons parlé, l'opprobre de la médecine, copistes serviles et maladroits des procédés extérieurs des prêtres d'Esculape, médecins improvisés en vue du lucre, guérisseurs sans expérience, sans traditions médicales, sans autorité scientifique, impuissants à rien produire qui pût être utile à l'art, incapables d'instituer des traitements et, par suite, empressés à se servir des songe qui, seuls, les aidaient à masquer, aux yeux d'un public superstitieux, leur complète ignorance de la médecine! Voilà les empiriques qu'Hippocrate accable de son mépris, voilà les fourbes dont il ne craint pas de dire, dans le début de son traité *De l'Art* : « Il est des hommes qui se font un art de vilipender l'art médical!»

Malheureusement, si intelligent qu'on le suppose, le public ne sut pas distinguer, et ne soupçonna pas un instant que les prêtres d'Esculape ne pouvaient, sans blesser les idées générales de temps, se passer de la pratique des songes, et ne pouvaient non plus avouer qu'en réalité ils ne s'en servaient pas; aussi, à cause même de ces songes, et en dépit de leur médecine rationnelle et de leur réelle pratique, ces prêtres furent-ils englobés dans l'anathème; Aristophane les tournera impitoyablement en dérision dans son *Plutus*, comme les raillera Plaute dans son *Curculion*; ce que dira plus tard Cicéron des rêves et de leur inanité[1]; ce que dira son ami Lucrèce, l'épicurien, de l'indépendance absolue dans laquelle subsistent, selon lui, la nature et la divinité; ce que dira Plutarque des jongleries sacerdotales dans les sanctuaires prétendus prophétiques; ce que dira Sénèque des mystères religieux que sa philosophie se refusait à admettre; ce que dira Galien[2] des faux remèdes prescrits en

1. *De Divinat.*, II, 59.
2. *De Theriac. ad Pison.*, c. 3.

songe; et même, sans invoquer tant de grands esprits, ce que dira le bon sens public lui-même des rêves inutiles et des oracles menteurs, tous ces reproches, toutes ces ironies, toutes ces dures vérités retomberont sur les prêtres d'Esculape, et pourtant, nous l'avons montré, ils ne croyaient point aux songes et c'est leur éternel honneur que de n'y avoir point cru, mais l'antiquité ne s'en est jamais doutée.

Pendant ce temps, la médecine laïque prendra lentement, mais sûrement, son essor. Au temps d'Aristophane, les médecins de l'ordre civil étaient mal vus et mal payés ; ils n'avaient pas su faire encore ce qu'Aristote leur recommandera de faire exclusivement, « rédiger des ordonnances; » mais Hippocrate leur fit voir comment ils devaient s'y prendre. Dès lors, ils marchèrent sans relâche vers la vérité : ils allèrent en tâtonnant, cherchant leur voie, donnant tantôt dans l'empirisme et tantôt dans le dogmatisme, jusqu'au jour où Galien, couronnant l'œuvre d'Hippocrate, jeta les fondements de la science physiologique en allant voir, aux fêtes religieuses, comme tombent et meurent les victimes.

De ce jour, la médecine sacerdotale était condamnée : Esculape retrouva bien à Rome[1], particulièrement sous Antonin le Pieux, un regain de popularité, et l'on verra Caracalla, à l'exemple de Marc-Aurèle, se faire traiter par Esculape dans le temple de Pergame[2]. Mais quoi! les Romains possédaient depuis longtemps déjà nombre de divinités médicales, entre autres Apollon qui avait un temple à Rome dès 450 avant J.-C.[3], et d'autre part les divinités égyptiennes vinrent encore, sur ce terrain nouveau, continuer au dieu d'Épidaure une concurrence audacieuse.

Esculape devait donc succomber, mais mourut-il tout entier. Nous allons montrer que non.

1. Il y fut introduit en 294 av. J.-C. ; Cf. Valer. Max., I, 8.
2. Herodian., *Hist.*, lib. IV.
3. Tit. Liv., *Hist.*, IV, 25.

VII

C'est le propre des institutions qui ont été utiles de laisser une trace durable dans la mémoire des hommes.

Aux heures sombres où le paganisme se meurt[1], pendant que les sanctuaires sont violés et pillés, alors que le temple d'Esculape, à Égée, est détruit[2], et que le Serapeum subit le même sort, le Serapeum, cet abri sacré, si cher aux Égyptiens, aux Grecs, aux philosophes, temple dont Ammien-Marcellin nous a fait un si magnifique éloge et dont Eunape nous dépeint la ruine avec tant d'indignation[3], à ces heures sombres, disons-nous, l'on peut croire que le culte du dieu de la médecine va disparaître à tout jamais dans l'immense écroulement de l'Olympe.

Il n'en est rien! Voici les néo-platoniciens, les Jamblique, les Julien, les Proclus, qui, croyant que l'avenir est au passé, vont tenter, dans un suprême effort, de faire revivre l'hellénisme! C'est Julien, l'empereur, qui proclame dans ses Œuvres la toute-puissance d'Esculape, à qui jamais, dit-il, il ne s'est adressé en vain[4]. On accourt, on se presse pour entendre les *sermons* d'Acacius, et, un jour qu'il avait parlé sur Esculape dans un temple qui avait été pillé par les chrétiens et que l'on venait de rouvrir, voici ce que, pour le féliciter, lui écrit Libanius : « Votre discours est, d'un bout à l'autre, brillant et persuasif : tantôt vous prouvez la puissance du dieu par les inscriptions que les convalescents lui ont consacrées, tantôt vous décrivez tragiquement la guerre des athées (chrétiens) contre les temples, la ruine, l'incendie, les autels insultés, les suppliants punis et n'osant plus demander la guérison de leurs maux. »

Voici Plutarque, le fils de Nestorius, ce Plutarque qui, comme on l'a dit, « devina le génie de Proclus, et qui, brisé par les années, était encore de force à expliquer à ses disciples le *Traité*

1. Dès 321, on décrétait des récompenses en faveur des paysans, qui, d'eux-mêmes, abattraient leurs temples. V. Sozom., *Hist. eccles.*, t. II, p. 5.
2. Par ordre de Constantin.
3. Pillé en 391.
4. V. S. Cyrill., *in Julian.*, l. VII.

de l'âme d'Aristote, et le *Phédon* de Platon : hé bien! Plutarque, ce créateur d'un mouvement philosophique, ce fondateur d'une école brillante et féconde », croit encore au pouvoir d'Esculape et consulte directement le dieu quand sa santé vient à faiblir.

Voici Proclus lui-même et Marinus, qui lui attribue une vertu surnaturelle contre les maux physiques, en apporte en preuve la guérison miraculeuse et touchante de la jeune Asclépigénie, fille d'Archiadès et de Plutarcha, et Marinus observe, pieux biographe, que la maison de Proclus touchait au temple d'Esculape, « car, dit-il, Athènes était encore assez heureuse pour conserver dans son entier le temple du Sauveur. »

Oui! c'est alors le renouveau de l'hellénisme! c'est toute une époque qui revit, avec ses gloires, ses traditions, ses souvenirs, c'est tout un monde qui renaît avec ses dieux, ses croyances et ses superstitions! Alors reparaissent les légendes, ces belles et poétiques légendes, aimables fictions qui ont bercé quinze siècles ; des anecdotes charmantes courent de bouche en bouche, empreintes d'une exquise saveur archaïque. Écoutez celle-ci :

« Un jour, dit Marinus, pendant que Proclus souffrait de la goutte, un oiseau vint, qui, becquetant le topique appliqué sur le membre endolori, l'enleva. Le malade demanda aux dieux l'explication de cet augure ; Esculape alors lui apparut en songe et examina soigneusement le pied du malade : le lendemain, le mal avait disparu. »

Et celle-ci :

« Plutarque et Domninus, dit Suidas, étaient malades l'un et l'autre ; Esculape, interrogé par eux, leur prescrivit le même remède, bien que leurs maladies fussent différentes. Plutarque s'en étonna, et, une nuit, s'étant réveillé, il tendit les bras vers la statue du dieu (car il couchait dans le sanctuaire), et conjura Esculape de modifier le traitement. Aussitôt, une voix harmonieuse sortit de la statue et indiqua au malade un autre remède. »

Hélas! en dépit de tous les efforts, l'heure suprême devait arriver! Aux assemblées du peuple, au sénat, aux archontes, aux panégyries, va définitivement succéder l'Église, avec ses pres-

bytes, ses épiscopes et ses fêtes solennelles! En l'an 400, les temples avaient disparu, ou étaient affectés à des usages vulgaires, mais le polythéisme n'était pas mort! Sans parler de ces Maniotes qui, au milieu du IXe siècle, adoraient encore Poseïdon et Aphrodite, il arriva ceci, c'est que, le temple détruit, le culte, fils du souvenir, s'attacha à l'emplacement : lorsque Pausanias[1], allant du théâtre de Dionysos à la citadelle d'Athènes, dépassa le tombeau de Kalos, il rencontra le temple d'Esculape, qui renfermait la fontaine auprès de laquelle Arès tua Halirrhotius : le temple d'Esculape n'est plus, mais, sur son emplacement, occupé jadis par une mosquée, s'élève aujourd'hui une église dédiée aux saints Anargyres : « Il y a, dit M. Petit de Julleville[2], un rapport symbolique entre les deux vocables : Esculape est le dieu de la médecine, les saints Anargyres sont deux médecins. Sous ce nom, qui signifie « sans argent, » les Grecs honorent deux frères désintéressés, Côme et Damien, qui, vers l'an 300, soignaient gratuitement les pauvres en Cilicie. »

Ce n'est point tout : Georges Fabricius[3] rapporte avoir vu à Padoue, en plein XVIe siècle, des enfants de la campagne aller dormir dans l'église de Saint-Antoine, et, de nos jours encore, M. G. Perrot[4] a pu constater, dans une île de l'Archipel, à Lesbos, l'existence de cette antique coutume des temples d'Esculape : les malades vont dormir dans les églises, cherchant à obtenir, en songe, le remède dont ils ont besoin.

N'est-ce point un fait éminemment intéressant que de voir cette coutume, humble débris, surnager dans le grand naufrage d'une civilisation disparue?

Docteur VERCOUTRE,
Médecin militaire.

Gabès, août 1884.

1. XXI, 6.
2. *Rech. sur l'emplac. et le voc. des égl. chrét. en Grèce*, Arch. miss., t. V, 1868.
3. Vink, *Amœn. philol. medic.*, p. 73.
4. Communication orale.

LES

MONUMENTS ANTIQUES DE ROME

A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

NOUVELLES RECHERCHES

(*Suite*[1])

Le circuit et mesure de l'aultre costé de Rome qui comprend les sept monts (fol. 239).

Ayant passé le Tybre par batteau on trouve de l'aultre costé, vis-à-vis ladite porte Portuense, le commencement des anciens murs qui sont fort ruinez, bastys de grosse pierre, et sont si proches de l'eau que, entre le bord et iceux, il n'y a qu'un petit sentier estroict par lequel on passe en quelque endroicts difficilement, et ainsy cheminant entre les deux, suivant le cours et fil de l'eau, il se trouve que ceste muraille a mille deux cents pas de longueur et continue droict jusques à un boullevart et tours de pareille fabrique, faisant le coin et angle de ce costé de Rome.

Et d'aultant que le Tybre qui baigne le pied de ce boullevart empesche le passage par dehors, il fault en cest endroict passer dedans la ville, et entrer par un trou qui respond et conduit dedans les voustes des murailles, estant icelles bastyes de telle structure que l'on pouvoit ancienement, auparavant l'encombrement des ruines, aller deux de front à couvert tout au tour desdiz murailles et dedans icelles, y ayant des allées et galleries voustées, avec des ouvertures par le costé de dedans et au travers des tours, qui y sont bastyes de cinquante en cinquante pas.

Depuis le coin et angle cydevant mentionné ayant encores suivy ce chemin par dedans jusques à cinq cents pas on se trouve proche et à costé d'une haulte motte, et amas de potterie appellée Monte Testacio.

1. Voyez la *Revue* de juillet 1884, juin et juillet-août 1885.

Monte Testaccio estant si voysin des murs de la ville il ne sera mal a propos d'en parler en ce lieu. Ce quartier ou plus tost coin de ville est fort vaste et deshabité, et en cest endroit y a une grande estendue de place faisant un pré fort long, large et spatieux : où se jouoyent ancienement les jeux olympiques. Au mylieu duquel est eslevé ce petit mont, ou plus tost motte qui n'est qu'un amas de tays de pots cassez qui y sont en telle quantité que cela est esmerveillable, qui est cause que par curiosité j'ai voulu le mesurer et ay trouvé qu'il a cent quatre vingt pas de haulteur, et cent vingt pas de largeur à l'endroict le plus estendu (fol. 240).

Les opinions sont diverses d'où est provenu un si grand amas de poterie, les uns disent que ceste matière estoit ancienement tellement en usage que les tributs qu'on envoyoit au peuple Romain, de la part de toutes les provinces, estoyent en des vaisseaux de terre cuitte qu'on jettoit tous en un tas après avoir serré ce qui estoit dedans : qui est chose avec peu d'apparence. Les autres disent que toutes les provinces subjuguées par le peuple Romain debvoyent tous les ans, pour recognoissance de seigneurie et submission, envoyer un vaisseau plein de terre de leur pays; remarquant par là que leur terre estoit subjecte, et appartenoit à l'empire romain. Et que ayant tous payé ce debvoir on faisoit gloire, voire comme trophée d'eslever ensemble un si grand amas de vaisseaux remplys de tant de sortes de terre estrangère, en souvenance de leur conquestes, et pour tesmoignage de leur grandeur et puissance, ce qui ayant continué par longues années, il se seroit enfin accumulé une telle quantité de pots, que ceste petite montagne en auroit esté faicte. Mais la plus commune opinion parmy les doctes c'est que en ce lieu se faisoyent ancienement toutes les poteries de Rome, estant ce quartier destiné pour cest effect, soit à cause de la commodité du lieu pour ce mestier ou pour eslongner les artisans du cœur de la ville, à quoy les anciens avoyent quelque esgard, et mesmes avoyent destiné tout le Transtybre (duquel je viens de parler, et qui n'est eslongné ny séparé de ce lieu que par la rivière) pour

l'habitation et demeure des gens de plus vile condition, et pour les mestiers plus salles, et portant plus d'incommodité, et empeschement, ce qui est remarqué par Martial. Toutesfoys encores que tels artisans soyent personnes abjectes, et le mestier vile et peu propre, si a il esté en grande estime entre les anciens lesquels n'ayant la congnoissance et invention de la vaisselle d'or, d'argent ny d'estain, usoyent seulement de terre cuitte, ne trouvant aultre matière plus propre et commode pour la netteté requise aux vivres de l'homme, et mesmes pour l'eau et le vin que la poterie, dont ils se servoyent à infinyes aultres choses et mesmes pour les urnes où on mettoit les cendres des morts, pour les canaux et conduictz des fontaines, et aultres ouvrages de poterie que nous faisons maintenant de verre, ce que Pline a remarqué lib. XXXV cap. XII où il dict : « Quæ rota fiunt et fictilibus doliis ad vina excogitatis et ad aquas propter quæ Numa Rex Septimum collegium figulorum instituit. Quin et defunctos sese multi fictilibus doliis condi maluerunt, majorque pars hominum terrenis utitur vasis. » Bref on usoit si communement pour toutes choses de ceste matière que mesmes on en faisoit les dieux des anciens pour mettre dans les temples comme on remarque par ce vers de Properce :

Fictilibus crevere deis hæc aurea templa

et Ovide au premier livre des *Fastes*.

Inque Jovis dextra fictile fulmen erat

et aussy Juvénal. *

Fictilis et nullo violatus Juppiter ævo

ou bien *auro*.

Tellement que ceste matière ayant esté si fréquente en usage, il s'en faisoit telle quantité pour une si grande ville que Rome, qu'il est vraysemblable que tous les artisans de ce mestier estans reduicts en mesme lieu, il s'est peu faire par longues années un tel amas de tays de leurs pots casséz et vaisselle de terre, ou aultre poterie qu'il s'en est ensuivy et faict une petite montagne comme nous voyons : parmy laquelle j'ay pris garde qu'il y a

peu de terre meslée qui face liaison, ains sont les pièces l'une sur l'autre entassées, qui me faict juger que si la seconde opinion estoit véritable, on y verroit davantage de terre meslée, voyre plus de terre que de poterie, si les vaisseaux y avoyent esté apportez pleins de terre. Quoy que ce soit toute ceste montagne n'est que de pièces de potterie semblable a celle que nous disons en France pots de Beauvais, estant fort nette, polye, et de couleur jaulnastre ou tant soit peu rougeastre selon la diversité des terres, mais il ne s'y en veoit aulcune qui ait de la plomberie, dont l'invention estoit incongneue aux anciens, laquelle apporte beaucoup de parfection à cest ouvrage, mesmement pour retenir les liqueurs plus transpersantes et empescher que les plus âcres et mordantes ne se puissent attacher aux vaisseaux, lesquels par ce moyen résistent aussy plus aisément aux injures du temps. Toutesfois on peult remarquer par toutes les pièces de poterie que l'on veoit icy amassées depuis un si grand nombre d'années, qu'il semble que ce soit ouvrage tout récent, à quoy il se juge que ceste matière et invention peult estre mise ainsy que l'or et le crystal ou diament au nombre de celles qui sont de plus grande durée et font plus longue résistence au temps et années, ayant les mesmes effects et vertus que les précédens, pouvant résister à la terre, à l'eau et à l'air et ceddant difficilement au feu, qui luy a donné le principal de son essence, ainsy comme au verre, n'ayant aultre deffault que la fragilité dont ils sont guarantyz estant en lieu de repoz, et sans estre hurtez. Aussy voyons nous que les édifices de Rome qui ont plus résisté au temps et principalement au feu, sont ceux qui estoyent bastys de bricque, dont la matière et la façon approchent de ceste invention de poterie, laquelle a esté trouvée par un Athénien nommé Chorœbus, selon que rapporte Pline au LVIe chap. du XXVIIe livre.

Pour retourner au chemin, et continuer le mesurage on commence par dedans la ville, il y a encore 640 pas allant tout le long des murailles antiques jusques au sépulchre de Cestius.

Puis plus avant 30 pas est la

Porta di SAN PAOLO.

Premièrement je parleray du sépulchre de Cestius qui est une grosse pyramide toute de grosse pierre quarrée depuis le pied jusques à la pointe, basty en cube et forme quadrangulaire et egalle de chascun costé, ayant... (*sic*) de quarré en face, et... (*sic*) de haulteur jusques au sommet, laquelle forme de bastyment et structure a esté par les anciens appelée Meta. Ceste pyramide est tellement enclavée et comprise dedans les vieux murs, que la moytié d'icelle paroist au dedans de la ville, et l'aultre moytié par le dehors : estant les deux aultres costéz joinctz aux murailles, qui ne sont de beaucoup si espesses que la pyramide, dont elles ne couvrent que quelque partye. Il y a une inscription par dedans et dehors la ville, mais par le dedans elle ne se peult lire que demy, à cause de la quantité d'herbes, arbrisseaux et ronses qui ont pris racine aux joinctures des pierres et de la mousse qui s'y est accuillye tout au tour : mais du costé qui est hors ville, il y a double inscription, savoir une haulte en lettres grandes d'un pied ou plus chascune; l'aultre plus basse au dessoubz et en moindres charactaires ; dont la première est telle qui suict :

C. CESTIVS L. F. POB. EPVLO. PR. TR. PL.
VII. VIR. EPVLONVM

Et plus bas est escrit en plus menues lettres :

OPVS ABSOLVTVM EX TESTAMENTO DIEBVS CCCXXX
ARBITRATV
PONTI. P. F. CLAMELAE HAEREDIS ET PONTHI. L.

Après ceste pyramide on trouve 30 pas plus loing ladite porte de San Paolo, qui a ce nom à cause de l'Eglise Sainct Paul à laquelle on va par ceste porte, dont elle est eslongnée de plus d'un mil, et assise sur le grand chemin d'Ostia, d'où vient que ceste porte fut premièrement nommée *Porta Ostiensis* et depuis

Porta Trigemina, à cause que par icelle sortirent les troys Horaces quand ilz allèrent combattre les troys Curiatiens : combien que pour lors la porte n'estoit pas en ce mesme lieu, ains plus avant dedans la ville entre le Tybre, et le mont Aventin, touchant à un coing d'iceluy. Quelques uns ont tenu que ceste porte a esté appellée Capena y ayant en ses environs et hors icelle une bourgade portant le mesme nom.

A la sortye de ceste porte commencoit un grand chemin pavé appellé

VIA OSTIENSIS

qui duroit dix mil, conduisant droict à la mer jusques à Ostia : et encores à présent y a un beau pavé ; mais qui est moderne, et bien entretenu l'espace de troys mil.

La structure de ceste porte est composée de deux archades de pierre assez vieille, soubz l'une desquelles sont gravées ces quattre lettres.

N.PP.V.[1]

A ceste porte, commençant à reprendre le chemin par dehors la ville costoyant le pied des murailles, lesquelles n'ont aulcun fossé, ny toutes les précédentes depuis le Tybre, on suit à main gaulche un petit pent de muraille réparée où on veoit des bricques advençant hors le mur, lesquelles joinctes ensemble représentent quattre lettres pour signifier que Nicolas Pape V a faict rebastir cest endroit. Les bricques sont ainsy disposées :

N P P V

Après ce pent de murailles les vieux murs recommencent et continuent jusques à une tour qui est eslongnée de ladicte Porte de Saint-Paul de 640 pas, et contre icelie cecy est gravé en une pierre (fol. 243 v°) :

IVLIVS
III

1. Nicolaus Papa Quintus.

Le chemin allant un peu en montant on trouve encores une aultre tour qui est plus loing de 280 pas, contre laquelle est aussy escrit

IVLIVS III
PONT. MAX.

310 pas plus avant, en montant tousjours, on veoit contre le mur les armes de Pie IV avec ces mots :

PIVS. IIII. PONT
MAX. A. M. D. LXII.

50 pas en descendant on veoit contre le mur les armes d'un Pape avec deux clefs entrecroysées qui doibvent estre de Nicolas V, car au dessoubz d'icelles sont ces quattre lettres de brique comme devant

N P P V

20 pas après est escrit contre une tour en une pierre :

IVLIVS III
PONT. MAX.

Icy est la reprise des vieilles murailles, et allant 240 pas plus loing se trouve un beau et fort boullevart revestu de pierre de taille, et environné d'un bon fossé. Au hault d'iceluy sont eslevées les armes de Paul III, mais n'y a aulcune inscription.

Ce pape avoit dessein de retrencher de ce costé une grande partye des champs et lieux inhabitéz de Rome, ayant à ceste fin faict dresser et bastir un aultre boullevart de pareille fabrique qui se voit pres les Sallines, au dedans de la ville, lequel œuvre a esté délaissé.

Depuis ce boullevart continuent les murailles et bastiment de Paul III, qui dure encores 360 pas loing, lesquelles ont en tout 480 pas de long.

Puis après recommencent les anciens murs lesquels (non plus que les précédents), n'ont point de fossé, tellement que l'on va tousjours près du pied d'iceux et en montant, où se trouve une

petite porte bouschée, qui doibt avoir esté un Guischet de la ville.

De là on va jusques à une grosse tour qui est à 100 pas plus loing, contre laquelle est escrit en une pierre :

IVLIVS III.
PONT. MAX.

Après laquelle recommencent les murailles antiques et ayant cheminé le long d'icelles y a, à 60 pas loing, un recoing où se veoit l'archade d'une belle et grande

Porte ANTIQUE

laquelle (ayant esgard à la fabrique) semble avoir esté murée du temps de Jule III, tellement que faulte d'avoir esté fréquentée le nom s'en est perdu aussy bien que l'usage. Mais selon que nous pouvons conjecturer par les anciens livres, ce debvoit estre ou l'antienne Porta Nœvia, dont le nom a depuis esté donné à la Porta maggior, de laquelle nous parlerons cy après : ou Porta Rauduscula, ou Lavernalis, à cause de la Déesse Laverna qui avoit là un temple où elle estoit adorée : et tenoit les larrons soubz sa tutele et protection, lesquels à ceste occasion ont esté appellez Laverniones, comme disant Lavenæ cultores. Ce qui doibt faire croire que ceste porte avoit l'un de ces trois noms, c'est que les autheurs parlant de Porta Nœvia, Raduscula et Lavernalis, ils les mettent entre le Tybre, et la porte Capena, qui est à présent celle de Sainct-Sébastien.

« Pour confirmation que ceste porte qui est maintenant bouschée estoit ancienement une des principales, on veoit encores dedans une vigne et jardin vis à vis d'icelle les marques et restes d'un ancien chemin pavé à l'antique qui debvoit estre

Via LAVRENTINA

suivant l'opinion de quelques antiquaires, laquelle conduisoit à Laurentum, ville fort ancienne proche de Lavinium : les aultres disent que ce debvoit estre plus tost (fol. 245)

Via ARDEATINA

qui conduisoit a Ardea : Quoy que soit et l'une et l'autre estoyent jadis entre la Via Ostiensis (dont j'ay faict mention à la dernière porte) et la Via Appia, qui suivra cy après ; la première selon que remarque Onuphrius en sa Rome au titre *De viis Asinaria et Ardeatina* et *De Via Laurentina* : comme aussy le tient Lucius Flavius en ses Antiquitéz de Rome, au premier livre, ch. xvii et xxv.

200 pas long de ladite porte bouschée se trouve entre les murs antiques un grand pent de muraille rebasty par Alexandre VI dessoubz les armoyryes duquel sont ces mots :

ALEXANDER VI PONT . MAX.

Après ce pent de muraille se reprenent les murs antiques que l'on va suivant en descendant par un chemin qui va le long du pied d'iceux, et à 300 pas loing on trouve la

Porta di SAN SEBASTIANO

qui fut jadis Porta Capena par laquelle on alloit à l'ancienne ville nommée Capena près de Rome vers la fontaine d'Ægeria et aussy fut dicte Porta Camœna : et depuis Porta Fontinalis à cause de la grande quantité d'aqueducts et abondance de fontaines qui y estoyent, tellement que comme par allusion au lieu de Fontinalis, elle fut mesme par aulcuns appelée Porta madida : et aussy Porta Triumphalis, parceque la plus grande part des triomphes passoyent par icelle, arrivant par la Via Appia, dont aulcuns l'ont aussy nommée Porta Appia. Elle est aussy remarquée pour estre celle par laquelle rentra dedans Rome celuy des troys Horaces bessons, qui retournant victorieux trouva sa seur soubz icelle porte, laquelle il tua en ce mesme lieu parce qu'elle pleuroit la mort d'un des Curiatiens auquel elle estoit mariée, et duquel elle voyoit son frère rapporter les despoilles comme vinqueur.

Ceste porte fut une des plus célèbres de Rome près de laquelle

estoyent les plus beaux temples tant dedans que dehors la ville, et entre aultres Ædes Camænarum qui donna son nom à la porte, Area Apollinis, Ædes Spei, Minervæ, Honoris et Virtutis, dont Tite-Live parle en ces mots : *Ædem Virtutis ad portam Capenam Marcellus secundo Punico bello antea votam dedicavit* : et sainct Augustin, en son livre de la *Cité de Dieu* dict aussy : *Nemo Honoris templum ingrediebatur, nisi prius Virtutis ædem ingrederetur* (fol. 246).

Il y avoit aussy un très beau et magnifique temple de Mars proche de ceste porte ; et hors icelle, que Sylla estant Ædile avoit consacré, lequel estoit soustenu de cent coulomnes et assis sur la Via Appia, dont Ovide faict mention au VIe livre des *Fastes* par ce distique :

Lux eadem Marti festa est quem prospicit extra
Appositum rectæ porta Capæna viæ.

Et a voulu dénotter qu'il entendoit parler de celuy qui estoit appellé Extramuraneum, pour différence d'un aultre temple de Mars qui estoit de ce mesme costé à quattre mil de la ville sur la via Appia ayant esté ainsy eslongné pour monstrer que les espritz des citoyens doibvent aussy estre eslongnez du désir de guerre, et demeurer pacifiques jusques à ce qu'ilz fussent contraincts au contraire, ayant un Mars voysin pour la conservation de la paix de la ville et des citoyens, lequel estoit appellé Mars le Paisible : et l'aultre plus eslongné Mars le Guerrier, où les Romains donnoyent audience, et entrée aux Ambassadeurs des ennemyz, qu'ilz ne vouloyent recevoir en ville, ainsi que Servius remarque par ces mots : *Duo ejus templa in urbe, unum Quirini intra urbem quasi custodis, et tranquilli : Alterum in Appia via extra urbem prope portam quasi bellatoris et gradivi, in quo dabatur olim senatus legatis hostium qui intra urbem non admittebantur.* Et par ces mots on veoit qu'il y en avoit aussy un au dedans de la ville, qui pour ceste occasion fut appellé Quirinus, auquel les chevalliers Romains alloyent tous les ans en pompe avec leurs habits de chevalliers, tenant chascun une branche d'olivier en

leur main, et de là alloyent aussi au temple de Castor et Pollux, ce qui se faisoit le VII[e] jour de juillet en mémoire et célébration d'une heureuse journée qu'ilz gaingnèrent une bataille contre les Latins.

Davantage près de ceste porte et joignant le temple de Mars estoit Lapis manalis, laquelle toutes et quantes foys que le temps estoit trop sec on apportoit en la ville et soudain il tomboit de la pluye, ainsy que rapporte Festus disant ainsy : *Eumque quod aquis manaret manalem lapidem dixere.*

Depuis le Capitole jusques à ceste porte il y avoit une grande rue droicte à la ligne, toute pavée de grand quarreaux de pierre unye, comme tesmoigne Tite-Live, de laquelle on ne voit plus de remarques : mais à la sortye de la porte est encore l'ancien pavé de la

Via APPIA

laquelle fut dressée et pavée par Appius Claudius durant qu'il estoit censeur, et luy donna telle largeur que deux chariots se rencontrant pouvoyent passer fort à l'aise à costé l'un de l'aultre sans sortir de sur le pavé, lequel il feit continuer jusques à Capua, qui sont cinq grandes journées de cheval. Et depuis estant endommagée et mal entretenue Cæsar estant dictateur la répara et remist en bon estat, ainsy que rapporte Plutarque disant : *Commissa dehinc illi Appiæ viæ cura, ingentes projecit pecunias.* Enfin l'Empereur Trajan ne se contenta pas de la faire pareillement réparer, mais oultre cela il la continua semblable et feit paver jusques à Bronduse, qui sont encores sept journées plus loing, et pour en venir à bout il feit dessecher infinyz marais, trencher les montagnes, faire des levées dans les vallées, et des murailles des deux costés pour les soustenir, y adjoustant plusieurs ponts magnifiquement bastyz tant sur les rivières, que aux vallons et lieux marescageux pour escouler les eaux, et ainsy il rendit douze journées de chemin, beau, uny et pavé, qui auparavant estoit mal plaisant, fascheux et incommode, comme il est rapporté par Dion : tellement que pour ceste occasion ou bien pour ce que la plus part des triomphes passoyent par la Via

Appia elle fut appellée Regina viarum, comme estant la principale, de laquelle Papinus dict ainsy :

Appia cunctarum fertur regina viarum.

Et encores aujourd'hui est demeurée plus entière que nulle aultre, y ayant entre Rome et Naples infinyz fragmentz d'icelle, mesme qu'il s'en trouve qui durent plus d'un mil, puis estant interrompuz se reprenent tost après à aultres qui suivent ; mesme qu'une partye est plus encombrée et couverte de terre, que ruinée ou aultrement gastée : d'aultant que chascun pavé est aultant poisant, voire plus qu'un homme ne scauroit soubzlever de terre.

Or, pour rentrer à la suite de nostre description et circuit des murailles, je reviendray à parler de la porte Sainct-Sébastien, laquelle consiste en une très belle et haulte archade toute de marbre assez antique, dont le portail est fort enrichy de corniches et graveures, et y a mesmes parmy, quelques peintures, que l'on ne peult plus recongnoistre.

Et au dedans de ceste porte, du costé de la ville, il y a un aultre grand portail ancien tout de marbre blanc, et pareil à un arc triomphal, ce que l'on dict avoir esté basty par Trajan : ainsy que récite Andreas Fulvius lib. IV Antiq. cap. VIII où il dict parlant de Trajan et des arcs de Rome. « Fuit et alter in honorem ejus Arcus in Regione portæ Capenæ, isque esse creditur cujus vestigia extant intra portam ipsam Capenam, in proximo aquæductu, argumento quod Trajanus viam Appiam quæ ab eo loco auspicatur magnifice restituit ac stravit. »

Au dedans du premier portail qui est par dehors, on veoit contre la muraille au dessoubz de la vouste une inscription de vieilles lettres faisant mention que l'an... (*sic*) il entra dedans Rome une gent estrangère qui soudain fut dontée, laquelle inscription sera icy insérée...

Continuant par dehors la ville le circuit des murailles, on veoit tout proche de ceste porte un portail de pierre, qui est à présent bousché, par lequel fut donné entrée à Charles le Quint lorsqu'il vint à Rome, et pour sa réception et plus grand hon-

neur fut faicte ouverture au mur pour luy donner passage expressément destiné pour luy en cest endroit.

Depuis la porte allant tout le long des vieux murs, qui sont sans aulcun fossé au pied, on trouve une réparation de muraille qui est plus loing à 200 pas, contre laquelle est escrit :

IVLIVS III PONT. MAX.

Ayant cheminé plus avant on trouve encore à 120 pas de là, une petite PORTE bouschée qui paroist fort antique : depuis laquelle les vieux murs recommencent, et continuent jusques à 100 aultres pas plus loin, où se trouve un aultre pent de muraille renouvellée, où sont les armoyryes de Pie IV, avec ceste inscription :

PIVS IIII MEDICES MEDIOL. PON. MAX. ANNO SAL. M.D.LXII

150 pas plus bas y a un aultre pent de muraille rebastye, et entrelacée parmy l'antienne et des armoyries avec ces lettres :

PIVS. PP II

60 pas plus loing on trouve la

PORTA LATINA

laquelle est des plus anciennes de Rome, ainsy mesmes que la structure du bastiment d'icelle le démonstre assez : néantmoins il ne se trouve aulcune mémoire d'icelle en tous les autheurs anciens, sinon qu'ilz l'ayent appellée par aultre nom qui empesche de la recongnoistre : et semble que ce peult estre celle qui jadys fut appellée Porta Ferentina (fol. 249), d'aultant que de ce costé estoit la ville de Ferentinum, dont parle Strabon au IV[e] livre, du nom de laquelle ont esté nomméz Ferentinates, qui est un peuple dedans le pays de Latium, dont Pline et Tite-Live font mention en plusieurs lieux. Aussy à ceste porte commençoit la

VIA LATINA

ainsy dicte pource qu'elle conduisoit au pays Latin. Et pour

monstrer que c'estoit ceste cy nous avons un passage de Strabo qui dict : « Præclarissimæ sunt viæ Appia, Valeria, media inter has Latina est, ad Casinum oppidum jungitur Appiæ, a Capua XIX distans stadiis. »

Ce que l'on remarque de plus mémorable de ce costé, dont il se trouve mention parmy les anciens autheurs, c'est une image de femme estant en un temple sur ce chemin, laquelle on disoit avoir parlé par deux foys, comme rapporte Valère Maxime par ces mots : « Muliebre simulachrum, quod est in via Latina ad quartum miliarium, eo tempore cum in æde sua consecratum calen. decembris quo Coriolanus ab excidio urbis maternæ preces repulerunt, non semel, sed bis locutum constitit his verbis : Rite me vidistis. Rite me dedicastis. »

Ceste porte est assise en lieu hault et éminent et sur un bout du mont Celiolus, et est bastye en vouste faisant une seule arche de pierre Tyburtine fort vieille et antique.

Depuis ceste porte on ne trouve plus que toute muraille fort ancienne durant l'espace de 1,000 pas, jusques en un endroit où descend un petit ruisseau d'eau appellée

AQVA CRABRA, aultrement AQUA MARRANA ou AQUA MARIANA, qui estoit auparavant conduitte par aqueductz depuis Frascato, ancienement appellé Tusculum, jusques dedans Rome et maintenant à cause de la rupture des aqueductz elle cousle par la terre, et en cest endroict entre dedans la ville de Rome par dessoubz les murailles d'icelle, au lieu où l'on veoit à présent une Porte de brique bouschée, qui (eu esgard à la fabrique) semble estre murée du temps de Jule III. Quoyque ce soit, en ce lieu estoit une

PORTE ANTIQUE

laquelle selon l'opinion de Faunus et de Andreas Fulvius doibt estre Porta Gabina, qui fut aussy dicte Porta Gabiusa, à cause que par icelle on alloit au pays de ceux qu'on nommoit Gabii. Elle fut aussy appellée Porta Metrodii, du nom de certaine espace et mesure de chemin où elle estoit assise : mais Onuphrius la met vers St-Laurent.

(Fol. 250). Le grand chemin qui estoit du costé de ceste sortye portoit aussy mesme nom que la porte, et pour mesme occasion : estant appellé

VIA GABINA

dont Tite-Live parle ainsy au ... livre : « P. Valerius T. Herminium cum modicis copiis ad secundum lapidem Gabina via occultum obsidere jubet. » Aujourd'huy il ne s'en veoit plus aulcune remarque, ny pareillement d'une aultre qui estoit des plus insignes et proche de ceste cy, que l'on nommoit Via Valeria : entre laquelle et la précédente nommée Via Latina est Prænestina qui conduisoit aussy ad Gabios, comme il se list dans Strabon lib... où il dict ainsy : « Sunt et Romanorum oppida ad sinistra Latinæ, inter eam et Valeriam Gabii extant in Prænestina via. »

D'icy les vieux murs vont encores continuant 260 pas, où y a un pent de muraille rebasty, contre lequel est escrit en une pierre

IVLIVS III
PONT. MAX.

Depuis ceste inscription reprenant les vieux murs, on veoit en iceux une archade de brique à 240 pas plus avant, laquelle est murée de longue ancienneté, et paroist y avoir aultre foys une PORTE soit ancienne ou plus moderne : de laquelle je ne trouve aulcune mémoire, ny mention dans les autheurs.

200 pas plus loing entre les vieux murs y a un pent de muraille rebasty, auquel y a des armoyryes de pape, qui sont de Nicolas V comme se veoit par ces lettres :

N. PP. V.

(A suivre.) E. MÜNTZ.

La vue du Capitole, dont nous publions le fac-similé, nous montre la place telle qu'elle était vers le milieu du XVI[e] siècle, après l'installation de la statue équestre de Marc-Aurèle (1538), et avant le remaniement, sur les plans de Michel-Ange, du palais des Conservateurs. Elle corrobore, en y ajoutant des détails nouveaux, les indications fournies par la gravure de Gamucci (1565). (Voir à ce sujet le *Sescheiburg Stadt Rom*, t. III, 1[re] partie, p. 106.) Le buste colossal, exposé sous les arcades du palais des Conservateurs, est le buste en bronze de Commode, trouvé sous le pontificat d'Innocent VIII.

BRETAGNE

LES TRIANGLES DE MENHIRS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

ET LES MENHIRS TRIANGULAIRES DU PAYS DE RETZ

J'explorais, il y a quelques mois, la partie nord du pays de Retz, cherchant les mégalithes déjà connus et surtout ceux qu'une bonne fortune pouvait me faire découvrir, lorsqu'en traversant une grande haie fourrée d'ajoncs et de broussailles, je me trouvai en face d'un superbe menhir qui se dressait, comme le spectre du dieu Terme sur la limite du champ. Tout en me frayant un passage à travers les ronces, j'examinais ce géant de pierre dont la forme bizarre ne rappelait en rien les menhirs de nos landes bretonnes. C'était un gigantesque bloc de grès, très plat et taillé en triangle comme une aiguille de cadran.

Pendant que j'étais à le dessiner un paysan, intrigué par cette opération, s'approcha de moi et tout en suivant mes coups de crayon, me conta que dans le pays on appelle cette pierre la *Pierre à midi*, « parce qu'à cette heure-là elle perd son ombre. Aussi, ajouta-t-il, quand on travaille aux champs par ici, on ne risque point de manquer l'heure du dîner. Il y a bien auprès, de l'autre côté de la Mègerie et aux Landreaux, deux autres pierres levées, mais celles-là ne marquent pas l'heure. »

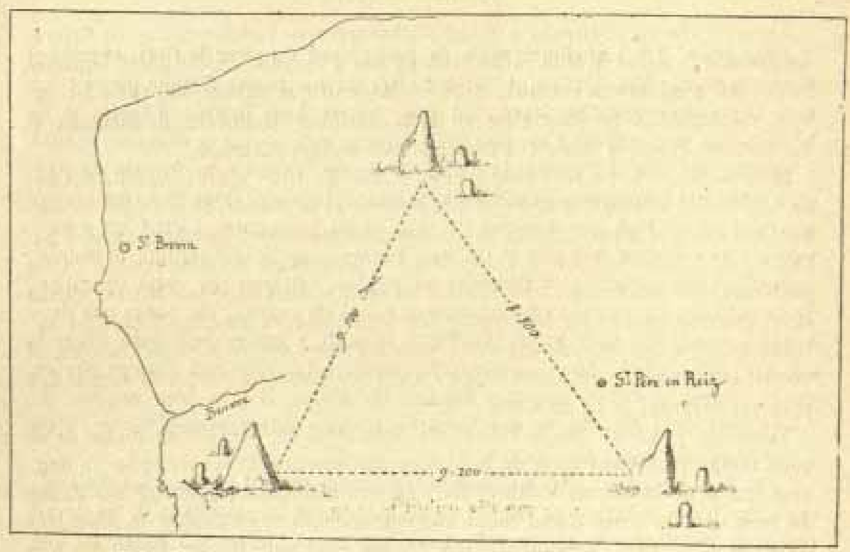
Cette faculté chronométrique de mon menhir me surprit un peu tout d'abord ; cependant, à la réflexion, je me dis qu'un monument de pareille taille ne devait pas avoir été dressé là uniquement pour apprendre l'heure aux passants, une fois par jour, quand le temps le permettait. Le hasard pouvait bien être pour beaucoup dans la précision de ce grand cadran solaire.

Après avoir relevé les dimensions de *la Pierre à midi* et visité ses deux compagnons, je continuai mes recherches dans une commune voisine.

En suivant la route de Saint-Brévin à Saint-Michel, j'arrivai au bas d'un coteau qui domine les sables du Boivre. Là, j'aperçus à ma gauche un très grand menhir formant un triangle si parfait que de loin il ressemble à une pyramide. Je constatai, à l'aide d'une boussole, que ce grand triangle était orienté sud-nord, comme la Pierre à midi. Par une analogie encore plus frappante, il était aussi accompagné de deux menhirs que je trouvai, non sans peine, dans les sables couverts de sapins qui s'étendent à gauche et à droite de la route ; l'un, celui de l'ouest, se nomme la Pierre attelée ; l'autre, la Pierre de couche.

Or, ces deux mégalithes et le grand menhir triangulaire sont piqués à égale distance les uns des autres, de façon à former les trois pointes d'un triangle équilatéral, fait qui nous est confirmé par le témoignage de notre éminent collègue M. E. Orieux, agent voyer en chef du département.

En rapprochant cette curieuse rencontre de celle que j'avais faite précédemment, je me demandai si cette figure géométrale ne se compliquait pas encore par de nouveaux jalons. Après avoir ponctué sur une carte la position occupée par la Pierre à midi et celle du grand menhir triangulaire du Boivre, je traçai avec un compas deux segments de cercle ayant pour rayon la distance qui sépare ces deux mégalithes et pour centre la place qu'ils occupent sur la carte. L'intersection de ces deux cercles me donnait un point assez rapproché de la Croterie en Chauvé, où un menhir m'avait été signalé par M. le Bon de Wismes.



Triangles de menhirs dans l'arrondissement de Paimbœuf (Loire-Inférieure).

Restait à savoir si ce troisième menhir ressemblait aux deux autres. Pour m'en assurer, je résolus sans tarder de diriger mon excursion de ce côté.

A une lieue au nord-ouest du bourg de Chauvé je quittai la route de Saint-Père de Retz et prenant à gauche, je m'enfonçai dans de petits chemins creux dont l'état déplorable m'apprit, à mes dépens, l'étymologie du nom de la Croterie.

Arrivé enfin à ce village, je trouvai en face de la dernière maison un menhir qui par sa haute taille, sa forme triangulaire et son orientation nord-sud, ne me laissait aucun doute sur le bien-fondé de mes conjectures ; j'avais devant moi la troisième aiguille de ce triple cadran.

Cette constatation faite, il y avait encore un point à éclaircir : La grande pierre de la Croterie était-elle, comme les précédentes, accompagnée de deux menhirs ? La question était facile à résoudre. Près du village voisin se dressait la belle pierre Lhommas ; puis, à quelques cents mètres de la Croterie, sur le bord d'un champ, j'aperçus un grand menhir abattu maintenant, mais dont la chute est toute récente.

Ainsi ces trois grands menhirs triangulaires, orientés nord-sud, se trouvent

former les trois points d'un gigantesque triangle presque équilatéral, de près de deux lieues de côté, et cette bizarre disposition est encore compliquée par d'autres menhirs qui viennent s'ajouter, en nombre égal, à chacune des extrémités du triangle. Mais comme jusqu'ici j'ai exposé brièvement le résultat de mes recherches, il importe d'y revenir avec plus de détails pour préciser la situation topographique de ces curieux mégalithes et les décrire méthodiquement. Pour cela, je les diviserai en trois groupes.

PREMIER GROUPE

La route de Saint-Brévin à Saint-Michel traverse l'ancien fleuve du Boivre, maintenant à sec et dont la vallée aride et nue a l'aspect désolé d'une immense ruine. Au pied de ces coteaux, dans ce large lit que sillonnaient jadis les navires remontant vers Saint-Père en Retz, quelques troupeaux de moutons et des bandes d'oies se disputent tristement un maigre pâturage.

Mais ce fleuve tari a ses titres bien en règle. En 1049, c'est le *fluvius Bibere*; au XIIe siècle, la Boire, *Boira*; puis la *Bouèvre* et le *Boivre*. Peu à peu, en perdant ses eaux, il a perdu jusqu'à son nom; les paysans l'appellent aujourd'hui l'Etier, et si faible est son cours qu'il n'est plus même nommé sur nos cartes modernes. De son antique splendeur il lui reste le port situé sur la rive gauche et où l'on voit encore des boucles en fer pour fixer les amarres [1], puis les carènes noircies des navires engloutis sous les vases depuis bien des siècles, et que les paysans retrouvent de temps à autre, en creusant des fossés autour des prés qui couvrent le lit du vieux fleuve.

Toutefois, je pense que le Boivre n'a jamais été un fleuve bien digne de ce nom. C'était plutôt une sorte de fiord recevant les eaux de la mer et lui en donnant fort peu. Ce qui me le fait croire c'est que maintenant la chaine des dunes de Saint-Brévin a peu à peu coupé son embouchure et qu'au lieu de repousser cette digue, ou tout au moins d'assembler ses eaux pour former devant elle une immense lagune, l'apport qui lui vient de tous ses affluents s'écoule sans peine par un tuyau maçonné qui sert d'écluse aux basses marées. Il est donc facile de voir que l'onde amère entrait pour beaucoup dans son ancienne splendeur.

Au reste, les constructeurs de mégalithes, qui choisissaient toujours avec une prédilection marquée le bord de l'Océan, ne s'y sont point trompés; ils ont reconnu le vieux Neptune dans les eaux de cette vallée, et sur ses bords ils ont dressé de nombreux mégalithes.

Après avoir franchi ce cadavre de fleuve, la route pénètre dans un bois de pins et traverse le triangle des pierres du Boivre.

Menhir triangulaire du Boivre.

A 300 mètres au midi du village du Boivre, on aperçoit une grande pierre triangulaire piquée debout dans un champ, sur la gauche de la route. Sa hauteur est de 3^{m},65, elle mesure 3^{m},25 de large à la base et seulement 0^{m},90 d'é-

1. Le Port n'est plus qu'un hameau bien séparé maintenant de l'étier du Boivre. D'anciens titres mentionnent aussi un droit d'ancrage pour la seigneurie de la Rodière, sur la rive droite, à deux kilomètres du bourg.

paisseur moyenne. C'est un large plateau de grès quartzeux, dont la partie qui dépasse le sol forme un triangle régulier, orienté du nord au sud.

Des fouilles pratiquées à la base de ce menhir dans le courant du mois dernier (août 1885) n'ont donné aucun résultat; on a constaté seulement que la pierre s'enfonçait dans le sol de près d'un mètre.

La Pierre de Couche.

A 700 mètres environ de ce menhir et du même côté de la route, on trouve un clos de vigne entouré d'une lisière de sapins. Au milieu de cette vigne se dresse un menhir pointu, assez irrégulier de forme, et connu sous le nom de la Pierre de Couche. Il est en grès quartzeux et mesure 2 mètres de haut sur $0^{m},97$ d'épaisseur de l'est à l'ouest et $0^{m},90$ dans l'autre sens. On assure qu'il est enfoui en terre d'une fois sa hauteur.

La Pierre Attelée.

Ce menhir, naguères caché dans un bois, était fort difficile à découvrir. Maintenant les arbres ont été abattus et l'on a planté des vignes tout à l'entour. Pour le trouver, il suffit de descendre la vallée de la Rousselerie et de prendre au nord, devant la dernière maison, un petit chemin sablonneux qui remonte vers les dunes. Au bout d'une centaine de mètres on découvre sur la gauche la masse grisâtre du menhir qui se détache sur la teinte sombre d'un bois de sapins. Sa hauteur au-dessus du sol est de $2^{m},90$, mais il est très profondément enfoui dans le sable, sa largeur est de $1^{m},40$ et son épaisseur de 1 mètre, il est en grès quartzeux.

Chaque printemps, des paysans enguirlandent de fleurs la tête de ce menhir, et cette pieuse coutume a inspiré à l'auteur des *Poèmes bretons*[1] une de ses plus gracieuses poésies.

Les trois menhirs que nous venons d'indiquer sont placés en triangle équilatéral, à égale distance l'un de l'autre.

DEUXIÈME GROUPE

Menhir triangulaire, dit Pierre à Midi.

A une lieue au sud-ouest de Corsept, en suivant une petite route neuve qui conduit de ce bourg à Saint-Michel-Chef-Chef, on rencontre sur la gauche les maisons de la Mégerie. Dans une pièce située entre la route et ce village, se trouve un grand menhir piqué debout sur le bord du champ. Sa hauteur est de $3^{m},78$ et sa largeur à la base de $3^{m},44$. Il est fort plat et ne mesure en moyenne que $0^{m},55$ d'épaisseur. C'est une pierre de grès dont la surface, du côté de l'ouest, est striée de rainures profondes.

La forme de ce menhir est particulière; très large à la base, il se rétrécit en pointe vers le haut et son épaisseur est disproportionnée avec sa hauteur. Orientation nord-sud.

Menhir des Dévonnières.

A 300 mètres à l'est du village de la Mégerie, au-dessus d'un petit vallon,

1. Joseph Rousse, *Au pays de Retz.*

j'ai vu dans une pièce nommée le Quarteron des Dévonnières un menhir en granit de 2m,60 de haut, sur 1m,20 et 1m,10 d'épaisseur; il est très trapu de forme.

Menhir des Landreaux.

Le menhir des Landreaux est à un kilomètre environ de celui-ci. Il était encastré dans un fossé que l'on a nivelé depuis peu, travail qui a amené la chute de notre mégalithe; sa longueur est de 4m,20; il est large de 1m,70 sur 0m,75 d'épaisseur. Granit.

TROISIÈME GROUPE

Menhir triangulaire de la Croterie.

A cinq kilomètres de Chauvé, la route qui conduit à Saint-Père-en-Retz laisse à une certaine distance sur la gauche le village de la Croterie. Il faut pour y arriver suivre un petit chemin qui se trouve tout juste au point où la route sort de la commune de Chauvé. Au bout d'un fort quart de lieue, on arrive aux maisons de la Croterie; là, près d'une sorte de hangar, on aperçoit un gigantesque menhir dressé debout. Sa forme est triangulaire; il mesure 4m,20 de hauteur, 2m,70 à la base, tandis que au sommet il se rétrécit brusquement pour se terminer en pointe; l'épaisseur n'est que d'un mètre environ. Grès.

On a utilisé un des côtés de cette gigantesque pierre pour former le mur d'un appentis dont l'autre paroi est faite avec des branchages.

Menhir des Platennes.

Du menhir que nous venons de décrire on traverse une vaste pièce dans la direction de l'est; puis, vers l'angle du champ, près d'un chemin de traverse, on trouve trois grandes pierres couchées. Celle du centre, qui était encore debout en 1835, mesure 5m,10 de long sur 2m,20 de large et 0m,55 d'épaisseur. Elle est bien régulière de forme et très plate du côté qui regarde terre. Un fermier du village voisin m'a dit que cette pierre, qui du reste était peu enfoncée en terre, avait été abattue une nuit par la tempête. Il se rappelait parfaitement l'avoir connue debout.

Menhir de la Pierre Lhommas.

A 5 ou 600 mètres de là, dans la direction du sud, on voit près du village de Pierre-Lhommas un beau menhir piqué debout dans un clos de vigne. La hauteur en est de 3m,75, la largeur de 2 mètres et l'épaisseur de 0m,90 à 1m,05. Il est en grès.

LE TRÉPIED DU DIABLE

La disposition bizarre de ces menhirs en triangle n'est point particulière au pays de Retz; je l'ai observée de l'autre côté de la Loire, dans la commune de Besné, où trois menhirs, à égale distance les uns des autres, forment le *Trépied du diable.*

Menhir du Plessis.

Dans un champ à droite de l'avenue qui conduit au château du Plessis, on voit un grand menhir de granit dont la forme est assez irrégulière; il s'élargit à un mètre environ au-dessus de terre, puis se rétrécit brusquement vers le sommet. La hauteur en est de $3^m,25$; il mesure $2^m,28$ de large de l'est à l'ouest et $0^m,50$ dans l'autre sens.

Menhir de la Pierre.

Il est situé près du village de ce nom, à droite de la route de Besné à Prinquiau, mais il est assez difficile à trouver parce qu'un fossé élevé tout auprès le cache en partie. La hauteur en est de 2 mètres; il est en granit. (G. de Lisle, 1885.)

Menhir du Perron.

Dans la gagnerie du Perron, au sud du bourg de Besné, j'ai vu près du sentier qui traverse le milieu du champ, un menhir en granit, de forme arrondie et dont la hauteur au-dessus de terre est de $1^m,95$; il est large de $0^m,80$. Une hache en pierre polie (diorite) trouvée auprès de ce menhir m'a été remise par le fermier.

Ces trois pierres sont bien connues dans le pays sous le nom de Trépied du diable. Qui chercherait juste au milieu du trépied trouverait, dit-on, une belle *poêlée* d'or. Malheureusement, la base de ce triangle est de près de 2,000 mètres, ce qui rend les recherches assez difficiles.

En résumé, nous trouvons dans le pays de Retz un grand triangle formé par trois menhirs triangulaires, d'une taille exceptionnelle et tous trois orientés nord-sud.

Près de chacun de ces trois menhirs se trouvent deux autres pierres levées; aux Pierres-Boivre les deux menhirs qui accompagnent la grande pierre triangulaire forment avec elle un second triangle équilatéral.

Enfin, de l'autre côté de la Loire, se voit un autre monument du même genre, le Trépied du diable.

Il est probable qu'en généralisant ces observations et surtout en notant avec soin sur des cartes la position des mégalithes, on retrouverait ailleurs des faits analogues à ceux que je viens d'indiquer.

Je crois que jusqu'ici les *Triangles de menhirs* n'avaient pas encore été signalés.

Ajoutons que, près de chacun de ces triangles, un nombre assez considérable de haches en pierre polie ont été découvertes : autour du triangle des Pierres-Boivre nous en avons recueilli dix-huit; six aux environs de la Croterie, cinq à la Mégerie. Près du Trépied du diable, vingt-deux haches trouvées sur champ, font maintenant partie de notre collection. Les plus remarquables sont en éclogyte grenatoïde, en fibrolithe, eurite, etc.

P. DE LISLE DU DRENEUC,
Conservateur du Musée archéologique de Nantes.

Sainte-Marie, septembre 1885.

CHRONIQUE D'ORIENT

Athènes. — En nommant M. Cavvadias au poste d'éphore général des antiquités, laissé vacant par la mort de M. Stamatakis, le gouvernement hellénique a fait un excellent choix. L'heureux explorateur du sanctuaire d'Esculape à Épidaure est un élève des universités de France et d'Allemagne; il a suivi les cours de M. Foucart à Paris, de M. Brunn à Munich, et a témoigné, par ses publications, d'une rare connaissance de l'histoire de l'art grec et de l'épigraphie. C'est à lui que l'on doit, entre autres, la première étude sur les fragments de Scopas conservés au musée de Piali et la séduisante hypothèse que la Victoire de Samothrace serait l'œuvre d'Eutychidès de Smyrne. Nos lecteurs connaissent en partie les belles découvertes faites par M. Cavvadias à Épidaure, qui sont loin encore d'avoir été toutes publiées. Outre ses articles et notices dans les *Annali* de Rome, l'Ἀθήναιον, l'Ἐφημερίς et les Πρακτικά de la Société archéologique, M. Cavvadias a donné un bon manuel d'archéologie gréco-romaine sous le titre Ἱστορία τῆς Ἑλληνικῆς Καλλιτεχνίας, 1884. Ce volume, qui ne comprend que 351 pages, mériterait d'être répandu ailleurs qu'en Grèce; il est le premier précis de ce genre qui donne partout l'indication des sources et soit parfaitement au courant des dernières découvertes. Ajoutons que nous avons connu M. Cavvadias autrement et plus agréablement encore que par la lecture de ses œuvres; nous sommes certain que les archéologues étrangers séjournant en Grèce trouveront toujours en lui un savant disposé à seconder leurs recherches et préoccupé avant tout des progrès de la science.

— On annonce que les dernières découvertes faites sur l'Acropole (comprenant des fragments d'un ancien fronton étudiés dans l'Ἐφημερίς par M. Purgold), seront cataloguées et publiées par une commission formée de MM. Tzuntas (inscriptions), Kavvadias et A. Kumanudes (monuments figurés)[1].

— Les fouilles de M. Penrose sur l'emplacement de l'Olympiéion, exécutées aux frais de la société des Dilettanti, ont fait découvrir de nombreuses bases de colonnes et d'immenses blocs de marbre empilés au niveau des fondations.

— On lit dans le *Messager d'Athènes* du 5 décembre 1885 :

« Dans les fouilles pratiquées à l'Acropole, on vient de découvrir une statuette en bronze représentant une femme vêtue d'une tunique dont elle relève les bords de la main droite. On vient de découvrir aussi un tableau en terre cuite dont les peintures, dans leur ensemble au moins, paraissent assez bien conservées. »

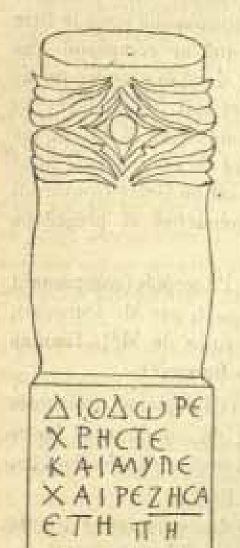
1. Nous réservons pour une prochaine chronique l'exposé des découvertes de l'Érechthéion en février 1886.

— Une société d'archéologie chrétienne s'est formée à Athènes sous la présidence de M. Lampakis. Elle se propose de faire connaître les monuments grecs du moyen âge et d'en assurer la conservation.

— Le directeur de l'École américaine d'Athènes pour l'année 1885, M. Van Benschoten, a été remplacé par M. Allen, qui doit diriger les travaux de l'École en 1886.

Éleusis. — On a découvert sous les fondations de la grande salle d'initiation à Éleusis les traces de l'ancien sanctuaire détruit par les Perses. C'est un carré, dont le côté est à peu près équivalent à la moitié du côté du temple nouveau bâti par Ictinus; il comptait vingt-cinq colonnes sur cinq rangées. L'ancien temple occupe si exactement l'angle nord-est du temple nouveau, que ses murs oriental et septentrional paraissent coïncider exactement avec ceux d'Ictinus. Cette découverte vient s'ajouter aux constatations analogues qui ont été faites dans ces dernières années et qui ont permis de retrouver les débris du Parthénon, du temple du Rhamnus et de celui de Sunium tels qu'ils étaient avant les guerres médiques[1].

Salamine (?) — Au mois de juillet 1870, l'aviso le *Forbin*, venant des mers du Levant, désarmait à Lorient; M. Ricoul, premier maître, découvrit, en faisant l'inventaire du bâtiment, la stèle funéraire dont nous donnons ici le dessin et qui appartient aujourd'hui à M. Roche. La copie que nous publions a été envoyée à M. Perrot par M. Guiesse; elle est certainement exacte. Le texte se lit aisément :



Διόδωρε χρηστὲ καὶ ἄλυπε χαῖρε. Ζήσα[ς] ἔτη πη.

La décoration de la partie supérieure est intéressante, et c'est pourquoi nous avons cru devoir donner un fac-similé de ce petit monument, qui appartient à une époque assez basse et dont il n'est pas possible d'établir la provenance avec certitude. M. Ricoul croit cependant se souvenir qu'au témoignage du commandant du *Forbin* la stèle de Diodore aurait été embarquée à Salamine.

Olympie. — Dans la séance du 7 juillet dernier de la Société archéologique de Berlin, M. E. Curtius a communiqué une nouvelle inscription découverte par M. Purgold à Olympie. Cette inscription se lit sur la base de la statue d'un vainqueur aux jeux nommé par Pausanias, le Messénien Sophios. Voici le texte du Périégète (VI, 3, 2): Μετὰ δὲ τὸν Χαιρέαν Μεσσήνιός τε παῖς Σώφιος καὶ ἀνὴρ Ἠλεῖος ἀνάκειται Στόμιος. Καὶ τῷ μὲν τοὺς συνθέοντας τῶν παίδων παρελθεῖν... ὑπῆρξεν.

1. *Philologische Wochenschrift*, 1885, p. 1312.

CRÈTE. — La Société hellénique d'Herakleion en Crète a fait exécuter des fouilles dans le sanctuaire de Jupiter, où elle a mis au jour l'inscription suivante : Δὶ Ἰδαίῳ εὐχὴν Ἀστὴρ Ἀλεξάνδρου[1]. Cette inscription est gravée en cursive sur une tablette de terre cuite. M. Halbherr, qui a assisté aux fouilles de l'Ida, signale encore la découverte de trépieds de bronze et de fragments de boucliers du même métal.

CONSTANTINOPLE. — A la fin du mois de juillet 1885, les journaux de Constantinople ont annoncé que le sultan avait donné l'ordre de réparer le palais de Tchinli-Kiosk. Le musée a été fermé le 3 août, et les travaux ont commencé aussitôt. La direction a publié des avis informant le public d'une importante donation d'antiquités égyptiennes, faite au musée par Ibrahim-Pacha, fils de feu S. A. Mustapha-Fazil pacha. Suivant le *Phare du Bosphore* du 24 juillet, cette collection se composerait de cinq cent quarante pièces, mais aucun détail ne nous est encore parvenu sur les œuvres d'art qu'elle renferme.

Le catalogue sommaire du musée, que nous avons publié en 1882, et qui a d'ailleurs été imprimé avec une négligence extraordinaire, se trouve complètement épuisé depuis un an. Hamdi-Bey en prépare une nouvelle édition, avec l'aide de MM. Théodore Baltazzi et Papadopoulos Kerameus. Ce dernier a été chargé de donner un catalogue des inscriptions, dont il a déjà fait connaître un certain nombre dans les Παραρτήματα du Syllogue de Constantinople[2]. Il est très fâcheux que l'on n'ait point conservé les n[os] de notre catalogue, ce qu'il eût été très facile de faire en marquant par des *bis* ou des *ter* les objets nouveaux de chaque série. En tête de notre notice de 1882, Hamdi-Bey avait publié un avis annonçant qu'un catalogue détaillé, dont j'avais déjà rédigé la plus grande partie, allait être prochainement mis sous presse. Si ce catalogue ne paraît pas, c'est que la direction du musée, contrairement à nos conventions, a refusé de me communiquer, au fur et à mesure, des dessins ou des photographies d'après les objets nouveaux qui entraient à Tchinli-Kiosk. Nous ne doutons point, d'ailleurs, que le catalogue en préparation ne soit destiné à marquer un très grand progrès sur le nôtre, et nous sommes sûr qu'il sera moins mal imprimé.

M. le D[r] Koepp a passé quelques semaines à Constantinople pour dresser l'inventaire des terres cuites conservées dans le musée, en vue du grand recueil des terres cuites que publie l'Académie de Berlin.

— On écrit de Constantinople à la *Münchener allgemeine Zeitung* que M. de Radowitz, ambassadeur d'Allemagne à Berlin, a racheté au musée impérial de Constantinople, pour le compte de M. Schliemann, les objets provenant de Troie qui étaient entrés dans les collections ottomanes en 1878, 1879 et 1882. M. Schliemann a l'intention d'ajouter ces précieux spécimens à la collection troyenne qu'il a si libéralement cédée au musée de Berlin. Le gouvernement allemand a décidément la main heureuse à Tchinli-Kiosk. Après avoir obtenu, il y a peu de temps, la rétrocession des fragments de le Gigantomachie de

1. *Philologische Wochenschrift*, 22 nov. 1885; *Mittheilungen*, X, p. 280.
2. Παράρτημα τοῦ ιε' τόμου, 1884, p. 55 et suiv.

Pergame[1], il vient d'éprouver de nouveau à son profit la souplesse du règlement des antiquités promulgué en 1884. Le fait est d'autant plus remarquable qu'en cédant ainsi à l'Allemagne des objets auxquels elle n'a aucun droit, le musée continue à garder les bas-reliefs d'Assos, qui appartiennent incontestablement aux États-Unis, et les autres antiquités de même provenance, que les délégués américains ont vainement tenté de racheter en 1883. Je ne parle pas des n°s 47 *b*, *c*, *d* de notre catalogue; S. E. Hamdi-Bey sait parfaitement qui en est le possesseur et les rendra certainement un jour à qui de droit.

— Un généreux Hellène, M. Théodore Mavrocordatos, a donné au Syllogue de Constantinople une somme de six cents livres turques (13,800 francs) à l'effet de publier, sous le titre de Μαυρογορδάτειος βιβλιοθήκη, un catalogue raisonné des manuscrits grecs qui existent dans les bibliothèques de l'Orient. La direction du travail a été confiée à un jeune savant grec, autrefois bibliothécaire de l'école Évangélique de Smyrne, M. Papadopoulos Kerameus, déjà bien connu par ses travaux dans le domaine de l'épigraphie, de la géographie et de la métrologie grecques. Cette excellente publication se poursuit dans les Παραρτήματα du Syllogue : voici l'indication de ce qui a paru jusqu'à présent.

ΠΑΡΑΡΤΗΜΑ ΤΟΥ ΙΕ' ΤΟΜΟΥ, 1884.

1re partie. Page α'. Avertissement des éditeurs.

Pages δ' à κ'. Rapport de M. Papadopoulos Kerameus sur son voyage paléographique dans l'île de Lesbos.

Pages 1 à 16. Préface, par M. P. K., du catalogue des manuscrits grecs de Lesbos.

Pages 17 à 44. Commencement du catalogue raisonné des manuscrits grecs de Lesbos.

Planches A, B, Γ, Δ. Fac-similés.

2e partie. *Textes inédits publiés in extenso* (1 à 22) :

Pages 1 à 17 : Ἀδήλου συγγραφέως τοῦ ὀγδόου αἰῶνος ὑπόμνημα εἰς Γερμανὸν Α' Κωνσταντινουπόλεως. — Βίος καὶ πολιτεία καὶ μερικὴ θαυμάτων διήγησις τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γερμάνου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ ὁμολογητοῦ (ms. de Lesbos).

Pages 18 à 22. Θεοφάνους Μηδείας καὶ Γεωργίου Ἀμηρούτση ἐπιστολαί (commencement).

ΠΑΡΑΡΤΗΜΑ ΤΟΥ ΙΓ' ΤΟΜΟΥ, 1885. I.

Première partie. Pages 45 à 84. Suite du catalogue des manuscrits de Lesbos.

Deuxième partie. Pages 23 à 35. Suite et fin des lettres τοῦ Μηδείας Θεοφάνου καὶ φιλοσόφου Ἀμοιρούτζη.

Pages 36 à 45. Ἰωάννου Μητροπολίτου Εὐχαϊτῶν Ἁγιολογικὴ συγγραφή.

Pages 46 à 54. Φιλοθέου Σηλυβρίας βιογραφία Μακαρίου τοῦ ἐξ Ἐφέσ (commencement).

ΠΑΡΑΡΤΗΜΑ ΤΟΥ ΙΓ' ΤΟΜΟΥ, 1885. II.

Pages 1 à 8. Rapport de M. Papadopoulos sur ses recherches paléographiques à Constantinople et dans la région du Pont.

Pages 9 à 35. Six LETTRES INÉDITES DE JULIEN L'APOSTAT, découvertes dans le monastère de Chalki, près de Constantinople, publiées et commentées par M. Papado-

1. Nous croyons savoir que le Géant mourant et les fragments de la frise de Télèphe ont été restitués à l'Allemagne sur la demande du prince héritier, qui se serait adressé directement à Abdul-Hamid. En échange, le musée de Berlin a cédé au gouvernement turc une statue de Jupiter Ammon et une statue d'Hermaphrodite, provenant des fouilles antérieures à la troisième campagne.

poulos Kerameus. Le texte des lettres occupe les pages 22 à 26. La troisième (p. 24), adressée à Théodore, grand prêtre d'Asie, contient la phrase suivante : "Ὥστε μοι δοκεῖ τὸ μὲν πρότερον Σωκράτει προσήκειν, τὸ δεύτερον δὲ οἶμαι Μουσωνίῳ. Ἐκεῖνος μὲν γὰρ ἔφη, ὅτι μὴ θεμιτὸν ἄνδρα σπουδαῖον πρός του τῶν χειρόνων καὶ φαύλων βλαβῆναι. Ο ΔΕ ΕΠΕΜΕΛΕΤΟ ΓΥΑΡΩΝ ὁπηνίκα φεύγειν αὐτὸν ἐπέταττε Νέρων. Ces mots avaient été cités par Suidas (s. v. Μουσώνιος) avec la *corruptela* ὁ δὲ ἐπεμέλετο βαρῶν (τούτεστι τειχῶν· βάρεις γὰρ τὰ τείχη), ce qui a conduit les modernes à faire de Musonius tantôt un ingénieur, tantôt un vérificateur des poids et mesures. Le texte authentique, ὁ δὲ ἐπεμέλετο Γυάρων, a pour commentaire le passage de Philostrate dans la *Vie d'Apollonius* (VII, 16, 2), d'après lequel Musonius Rufus, exilé par Néron à Gyaros, avait découvert une source dans cette île aride et mérité ainsi l'admiration des Grecs, pour qui la source nouvelle était devenue un lieu de pèlerinage. Ross, en 1841, a retrouvé cette source avec la trace des travaux de canalisation antiques (*Inselreisen*, 1841, p. 171, xxvie lettre). Nous avons communiqué l'heureuse correction du manuscrit de Constantinople à l'Académie des Inscriptions, dans sa séance du 6 novembre 1885.

M. Papadopoulos a publié aussi (p. 27 à 34) un manuscrit d'extraits des lettres de Julien, qui fournit quelques utiles indications pour la constitution du texte.

Pages 36 à 48. Λιβανίου ἐπιστολαί, Αἰσωπεῖοι μῦθοι καὶ αὐτογράφοι ἐπιστολαὶ Νικολάου Καβάσιλα, analysées par M. Papadopoulos Kerameus d'après un manuscrit de Chalki.

Pages 49 à 64. Tableaux de concordance : 1° des *Lettres de Phalaris* dans un manuscrit de Chalki avec les numéros de l'édition de Hercher ; 2°-4° des *Lettres de Libanius* dans trois manuscrits de Chalki, avec les numéros de l'édition de Wolf; 3° premiers et derniers mots des fables ésopiques conservées dans un manuscrit de Chalki.

Pages 65 à 68. Ἀντιβολὴ τοῦ ὑπὸ W. Wagner ἐκδοθέντος Πουλολόγου πρὸς Λεσβιακόν τινα κώδικα. (Cf. Wagner, *Carmina græca medii ævi*, p. 179-198.)

L'indication du contenu de la Μαυρογορδάτειος βιβλιοθήκη, qui formera un volume petit in-4° d'au moins trente feuilles, ne donne qu'une faible idée des laborieuses et savantes recherches du jeune paléographe chargé de la diriger. M. Papadopoulos Kerameus a fait preuve, dans ce travail difficile et, à tout prendre, quelque peu ingrat, d'une activité et d'une érudition dont on ne saurait le féliciter assez hautement. Le Syllogue ne pouvait faire un meilleur choix pour remplir les intentions du généreux donateur dont le souvenir sera dignement perpétué par la *Bibliothèque Mavrocordatos* [1].

Salonique. — M. de Sainte-Marie, l'explorateur de Carthage, qui a récemment été nommé consul à Salonique, vient d'adresser à M. Perrot l'estampage d'une inscription grecque découverte dans cette ville, H. 0m,22 ; L. 0m,20. Au registre supérieur, deux mains supines : au-dessous :

ΕΛΠΙϹ ΔΙΟΝΥϹΙΩ
ΤΩΑΝΔΡΙΜΝΗ
ΜΗϹ ΧΑΡΙΝ

Ἐλπὶς Διονυσίῳ
τῷ ἀνδρὶ μνή-
μης χάριν.

1. M. Papadopoulos me prie d'insérer ici les corrections suivantes au texte des lettres de Julien : P. 22, l. 32, φησί σε; p. 23, l. 11, ἂν ὑπόσχοι; p. 24, l. 10, ἂν ἐθέλοις; *ibid.*, l. 11, ἀτιμότεροι; p. 25, l. 16, σημαίνω au lieu d'ἐμμένω. La justesse de ces conjectures est évidente.

Un chercheur aussi heureux et aussi infatigable que M. de Sainte-Marie, qui parle presque toutes les langues modernes de l'Orient, peut rendre de grands services à la science, dans le pays si fertile en inscriptions où il réside. S'il a l'occasion de parcourir un jour son domaine du côté de Dédé-Agatch, nous nous permettons de lui recommander Baloustra et l'emplacement présumé d'Abdère, *terræ incognitæ* où l'on serait sûr de ne découvrir que des inscriptions inédites.

PHILIPPOPOLI. — Nous devons à l'obligeance de M. Arthur Engel communication d'une lettre de M. Tacchella, conservateur de la bibliothèque de Philippopoli, à laquelle nous empruntons les renseignements suivants :

« J'ai fait retirer d'un village voisin et transporter au musée un joli buste en marbre qu'un paysan a déterré près d'un tumulus. Ce buste, presque de grandeur naturelle, est en parfait état. Il représente un homme d'une quarantaine d'années, la barbe courte, la tête nue, les épaules couvertes d'un *paludamentum*. Il me paraît beaucoup ressembler à Vespasien.

« Dans un autre village, j'ai relevé un bloc en marbre portant l'inscription suivante :

NON ΚΑΙΣΑΡΑ ΣΕΒΑΣΤΟΝ
ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΝ ΔΑΚΙΚΟΝ
ΤΙ ΚΛΑΥΔΙΟϹ ΠΟΛΕ
ΜΑΡΧΟΣ ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ

« Il paraît que cette inscription commençait sur un autre bloc semblable superposé et continuait sur un troisième placé au-dessous; le NON du début compléterait ΤΡΑΙΑΝΟΝ. »

ADAM-KLISSI. — Nous recevons communication d'une notice de M. Chousserie, gérant actuellement le vice-consulat de France à Kustendjé, relative à la tour d'Adam-Klissi dans la Dobrudscha. Voici les principaux passages de cette intéressante notice sur un monument romain encore mal connu :

« Le voyageur arrivant par le Danube et désireux de visiter cette ruine doit prendre à Cernavoda une voiture qui le conduira, en suivant la rive du fleuve, jusqu'au village de Rassova, situé à vingt-deux kilomètres en amont. Là, faisant un coude brusque, la route devient perpendiculaire au fleuve et arrive à Adam-Klissi après avoir contourné le lac Baccio. Le trajet dure cinq heures. Quant au voyageur qui part de Kustendjé, il s'arrête à la station de Medjidieh, d'où une voiture tartare le transporte en quatre heures à Adam-Klissi, à travers une série de vallées et de collines nues.

« La tour, que l'on aperçoit d'une distance de huit kilomètres à cause de sa situation sur un point culminant qui domine la plaine, est une grosse masse de pierre ayant, d'après Peters[1], 35 pieds de hauteur et 55 à 60 de diamètre. M. Rémus Opréan, ancien préfet de Kustendjé, évalue les dimensions de la tour à 15 mètres de hauteur et 20 de largeur[2]. M. Michel Souzo, dans son étude

1. Peters, *Grundlinien zur Geographie der Dobrudscha*, Vienne, 1867.
2. *Farul Constantiei*, 12 mai 1880.

sur les monuments antiques de la Dobroudja[1], donne, pour les mêmes dimensions, 10 mètres en hauteur et 15 en diamètre, mais il avoue ne les avoir pas mesurées. Les vraies dimensions de cette tour, autrefois beaucoup plus élevée, sont 15 mètres de hauteur et 16 de diamètre.

« Les pierres de revêtement, en calcaire coquillier très dur, sont superposées sans mortier ni ciment et fixées à d'énormes blocs cubiques intérieurs par un béton si résistant qu'il est presque impossible de les détacher sans le secours de la mine. Les pierres, déjà tombées et retrouvées dans les buissons au pied de la tour, ont une hauteur de $0^m,80$, une largeur de $0^m,60$ et une épaisseur de $0^m,35$. Les petites cavités en queue d'aronde que l'on observe sur chacune d'elles prouvent qu'elles étaient reliées par des coins dont on ne trouve plus trace.

« Sur le sommet de la tour, où l'on monte par un escalier taillé dans la pierre, on aperçoit un trou d'un mètre carré d'ouverture donnant accès dans l'intérieur. Cette cavité n'a pas été explorée, mais on voit dans la plaine, vers le nord-est, une ondulation de terrain commençant à quelque distance de la tour et aboutissant à d'imposantes ruines situés à trois kilomètres plus loin. Ces ruines sont probablement celles d'un camp fortifié, qui présente encore des restes de remparts, de fossés, de murailles, et une porte cintrée sur le devant. Ne serait-il pas possible que l'ondulation de terrain dont j'ai parlé recouvre une voie souterraine établissant une communication entre la tour et le camp ?

« A une distance de 15 mètres tout autour du monument, on a découvert, au ras du sol, une construction en maçonnerie que l'on suppose avoir servi à assurer le sol qui pouvait se mouvoir sous le poids énorme de la tour. Nous y verrions plutôt un mur d'enceinte. On a effectué des sondages n'ayant pas dépassé deux mètres sans parvenir à la base du mur.

« Au sommet de la tour, se trouvent des restes de statues colossales. Les pierres composant l'enveloppe extérieure sont toutes sculptées. Du côté nord, elles représentent des guerriers et des scènes militaires ; du côté est, des chars de triomphe et de guerre; du côté sud, des ornements d'architecture, spirales, feuilles, palmettes, oves, etc., du côté ouest, des femmes, des enfants, des animaux. Il est à remarquer que, du côté sud, les pierres sont de plus grandes dimensions que les autres ; elles atteignent jusqu'à $1^m,60$ de hauteur. Enfin, parmi les pierres écroulées, on en a trouvé ayant fait partie d'une porte dont on n'a pu encore préciser la position.

« Un grand nombre de ces pierres ont été emportées par les paysans, qui y ont creusé des auges pour leurs bestiaux. Les Anglais, qui ont construit la voie ferrée de Cernavoda à Kustendjé, en ont envoyé plusieurs en Angleterre. Les Turcs en ont dirigé quelques-unes sur Constantinople. Le gouvernement roumain a pris des mesures pour protéger celles qui restent. Il a, d'ailleurs, l'intention de démolir la tour et d'en réunir tous les matériaux à Bucharest, où l'on procéderait à la reconstruction du monument tel qu'il est actuellement. Il est à espérer que les travaux de démolition amèneront au jour quelque indice

1. *Revue Archéologique*, 1881, II, p. 287. Un croquis de la tour a été donné à la p. 288.

servant à fixer définitivement la nature de cette tour et la date de sa construction.

« On ne sait, en effet, ou du moins on ne savait, jusqu'à ces derniers jours, à qui attribuer cette construction ni à quelle époque la faire remonter. Les opinions les plus disparates ont été soutenues sur ce dernier point. C'est ainsi que M. Opréan affirme que la tour est un ouvrage des Perses; M. Soutzo veut y reconnaître un travail des Odryses, tribu thrace qui était parvenue à un certain degré de culture, grâce à son contact avec les Grecs des villes pontiques, ce qui ferait remonter l'époque de la construction au ve siècle avant J.-C. L'année dernière, une commission de savants allemands, venue pour visiter la tour, n'hésita pas, après le plus sérieux examen, à la classer parm les ouvrages de l'antiquité grecque.

« Mais M. Tocilesco, conservateur du musée de Bucharest, s'est toujours prononcé énergiquement pour l'origine romaine de ce monument. Il affirme que le camp romain qui se trouve tout auprès est la preuve qu'une légion a séjourné dans cet endroit pendant un laps de temps assez long, et que c'est pour occuper les soldats que la construction de cette tour a été entreprise, peut-être aussi pour perpétuer le souvenir d'une victoire remportée en ces lieux. M. Tocilesco faisait observer que les pierres ayant servi à la construction du camp et à celle de la tour étaient les mêmes. Mais rien ne venait corroborer l'opinion de M. Tocilesco, lorsqu'il y a deux mois une fouille a mis à nu une pierre portant gravé le mot **ORDIN** *(is)* dont les lettres étaient disposées de la manière suivante :

O R
D
I N

« Cette découverte résout définitivement le problème en faveur de l'opinion émise par M. Tocilesco au sujet de l'origine romaine de la tour, mais la question de date est encore pendante, et ne pourra être tranchée que par une découverte ultérieure.

« U. Chousserie.

« Kustendjé, le 30 novembre 1885. »

Thasos. — Nos lecteurs se souviennent peut-être que nous avons publié dans cette *Chronique* deux fac-similés de dessins de M. Christidis, exécutés en 1886 d'après des bas-reliefs archaïques découverts à Liménas et qui avaient disparu depuis[1]. Quelques grossiers que fussent ces croquis, nous devons nous féliciter de les avoir fait connaître, puisqu'ils ont permis de retrouver les originaux. M. D. Baltazzi m'écrivait en effet d'Ali-aga, le 12 août 1885 : « Dans votre *Chronique d'Orient* des mois de janvier et février, vous appelez l'attention du monde savant sur deux bas-reliefs trouvés en 1866 à Thasos. Ces deux objets, ainsi que d'autres antiquités, se trouvent renfermés dans les magasins de l'amirauté à Constantinople. L'an passé, vers le mois de juin, S. E. Hamdi-

1. *Revue Archéologique*, 1885, I, p. 72 et 73.

Bey m'envoya à l'amirauté avec le sous-directeur du musée, Kadri-Bey, à l'effet d'examiner les antiquités qui se trouvaient dans les chantiers et que le ministre de la marine mettait à sa disposition. On me fit voir à l'amirauté le bas-relief d'Hercule agenouillé tirant de l'arc, ainsi que celui qui représente une procession bacchique. Dans un autre magasin, on me montra un sarcophage, un bas-relief, et dans un troisième une tête de femme en marbre, une très grande inscription byzantine et différents autres objets. A cause des réparations nécessitées par l'état de vétusté de Tchinli-Kiosk, les deux bas-reliefs de Thasos resteront encore pendant quelque temps à l'amirauté. »

Il est question de placer ces deux bas-reliefs dans les jardins du musée, lorsque la réorganisation qu'il subit en ce moment sera terminée. Nous espérons alors en recevoir des photographies, que nous nous empresserons de faire connaître aux lecteurs de la *Revue*.

M. Sterrett en Asie Mineure. — Nous lisons dans la *Nation*, de New-York, à la date du 26 novembre 1885 : « L'expédition en Asie Mineure de M. J. R. S. Sterrett, de l'École Américaine d'Athènes, paraît avoir donné, l'été dernier, d'excellents résultats. Il a copié six cent onze inscriptions inédites, grecques et latines, et a presque créé la carte de l'Isaurie et de la Pisidie Orientale. Il a découvert les emplacements d'un grand nombre de villes anciennes, dont il a identifié les unes par des inscriptions recueillies sur place et d'autres par des considérations générales de topographie. Parmi ses plus importantes trouvailles est celle de la ville de Lystra, aujourd'hui Khatun Seraï, à huit heures au sud d'Iconium. M. Sterrett a aussi découvert de nombreux vestiges hittites. »

Smyrne. — Nous sommes heureux d'annoncer, après une longue interruption, la publication de deux nouveaux fascicules du Μουσεῖον καὶ βιβλιοθήκη τῆς Εὐαγγελικῆς σχολῆς de Smyrne (Περίοδος τετάρτη, 1880-1884 ; Περίοδος πέμπτη, 1884-1885). S'il est une institution, dans l'Orient grec, qui ait bien mérité de la science et de l'hellénisme, c'est assurément cette courageuse École de Smyrne, dont la bibliothèque et le musée s'ouvrent si généreusement à tous les savants étrangers et dont les publications sont sur la table de travail de tout épigraphiste. Le fascicule de 1880-1884 débute par une remarquable étude de M. Weber sur la chorographie d'Éphèse, écrite en un français excellent et accompagnée d'un plan à grande échelle qui est de beaucoup le meilleur que l'on possède. Il était temps qu'un topographe consciencieux portât ses recherches sur cet emplacement qui a été plutôt exploité qu'exploré par M. Wood, au cours des fouilles célèbres qu'il a entreprises pour le compte du musée Britannique. M. Weber commence par démontrer que M. Curtius a eu parfaitement raison d'appeler *Pion*, et non *Coressus* comme le veut M. Wood, la montagne au pied de laquelle s'élève le théâtre d'Éphèse[1]. Le Coressus n'est pas seulement la montagne au sud-ouest de la ville, mais tout le massif jusqu'à la mer, où il

1. Le nom de la montagne est *Pion* dans Pausanias, *Prion* dans Strabon. Πρίων est un nom fréquemment porté par des montagnes (cf. Pape-Benseler, *s. v.*, et un témoignage épigraphique nouveau, *Rev. Arch.*, 1885, II, p. 93), mais la montagne d'Éphèse paraît bien s'être appelée Πίων, sans doute à cause de la fertilité de son sol (Weber, p. 8.)

y avait un port du nom de Coressus. Abordant la question fort controversée des synonymies d'Ortygie, du fleuve Cenchrius et du mont Solmissus, M. Weber conclut, après une discussion très serrée, que le Cenchrius est le premier affluent de gauche du Caystre, qu'il laisse le mont Solmissus à droite et traverse la vallée d'Ortygie. Il identifie la ville de Coressus avec une ruine située sur le bord de la mer, à 2,500 mètres au sud de l'embouchure du Caystre. Quant aux anciens ports d'Éphèse, qui sont aujourd'hui à plusieurs kilomètres du rivage, M. Weber a pu en déterminer l'emplacement avec exactitude; l'un d'eux est le marais qui s'étend entre le grand gymnase et la prison de saint Paul, et dont la forme rappelle d'une manière frappante celle du port marchand de Carthage; l'autre, port sacré ou Panormos, est un peu en amont du bac du Caystre, à un kilomètre et demi de l'embouchure actuelle du fleuve. Le lit du Caystre était un goulet naturel qui mettait la mer en communication avec les ports. Nous n'indiquons ici que les principaux résultats d'un travail qui est à lire en entier, et auquel on devra le redressement de bien des erreurs qui ont encore cours dans les livres de géographie. M. Weber a complété son étude topographique en signalant quelques monuments restés inconnus des précédents explorateurs. C'est d'abord une chambre sépulcrale taillée dans le roc sur le versant septentrional de la colline d'Ayassoulouk et deux autres sépultures du même genre qui remontent à une très haute antiquité; puis les ruines d'une villa et d'un mausolée romain découvertes en 1884, contenant un sarcophage avec l'inscription suivante :

Αὕτη ἡ σορός ἐστιν Εὐγενίου πρεσβυτέρου κὲ κληρονόμων αὐτοῦ. Ζῶσιν.

Au-dessus du sarcophage, dans le segment que dessine la voûte sur la paroi du fond, on distingue des restes de peintures, deux paons, des branches de vignes et, détail bien singulier dans une peinture chrétienne, un grand œil prophylactique. La plupart des symboles ont d'ailleurs été détruits, depuis ces découvertes, par les sauvages des environs d'Ayassoulouk.

Le même fascicule du Μουσεῖον contient une étude de M. Karolidès sur le dialecte qu'on parle actuellement en Cappadoce et les restes de l'ancienne langue cappadocienne qui s'y sont peut-être conservés (p. 47 à 265). Tout en n'admettant pas les rapprochements très hasardés institués par M. Karolidès entre des mots cappadociens actuels et des formes sanscrites, bactriennes, slaves et germaniques, on doit reconnaître que son travail, fruit de longues recherches dans le pays même, contribuera à la connaissance d'un dialecte qui était encore à peu près ignoré des romaïstes. Il est remarquable que certains mots latins se soient conservés dans le dialecte cappadocien alors qu'ils n'existent pas dans les autres dialectes grecs modernes; tels sont κουρσάτωρε, signifiant *cursator*, et τερμόνι, signifiant *terminus agrorum*. Mais M. Karolidès ne sait pas s'arrêter à temps, et n'hésite pas rapprocher Ἀβοῦκα de *avus*, πουλοῦπα de *puer*, etc. Ce sont là des hardiesses de linguistique où nous ne pouvons pas le suivre. En somme, il eût peut-être été plus utile en même temps que plus prudent de donner un simple lexique du cappadocien actuel en réservant les déductions étymologiques pour une préface. C'est encore le « démon de l'étymologie »

qui a rendu mauvais service à M. Karolidès, et qui nous empêche de louer sans réserves son consciencieux travail.

Le V[e] fascicule (1884-1885) contient la transcription en cursive de quatre-vingt-une inscriptions, dont quelques-unes ont déjà été communiquées par M. Fontrier au *Bulletin de Correspondance Hellénique*. La plupart des textes nouveaux sont des épitaphes, mais ces épitaphes elles-mêmes ne sont pas sans intérêt. Ainsi nous avons celle d'un auteur de mimes, μιμολόγος (n° 250), d'un philologue, φιλολόγος (n° 246), d'un graveur en pierres fines, δακτυλοκοιλογλύφος (n° υνς', p. 64), d'un jardinier, κηπουρός (n° υνθ', p. 65). Une stèle tombale de Magnésie du Sipyle (n° υπδ', p. 75) a été posée par le potier Ménophile, Μηνόφιλος κεραμεύς[1]; ne serait-ce pas un membre de la famille des coroplastes Ménophile et C[ie], qui ont signé tant de statuettes de Myrina? A la fin d'une épitaphe (n° 220), on trouve une formule et un mot nouveaux pour exprimer le dépôt d'une copie de l'inscription aux archives publiques (cf. notre *Traité d'épigr.*, p. 304) : Ἀπόκειτε δὲ τούτου κὲ ἐν τῷ ἀρχείῳ τὸ ἐνξεινπλάριινον. Un relief représentant un cavalier surmonte la dédicace suivante (n° 205) : Διονυσί[ῳ] τὴν ἐνοχὴν ἀνέθηκα, où ἐνοχή paraît synonyme de *debitum*, *obligatio*, à moins qu'il ne faille attribuer à ce mot un sens inconnu des lexicographes. M. Fontrier a publié (n° υμγ', p. 58) un distique qui est une dédicace du proconsul Antolios à l'empereur Arcadius, à l'occasion de la reconstruction d'une partie des murs de Smyrne :

Ἀρκαδίῳ βασιλῆϊ ἐπώνυμα τείχη ἔτευξεν
κλεινὸς ὅδ' ἀνθυπάτων πάνσοφος Ἀντόλιος.

Cet Ἀντόλιος est sans doute identique à un Anatolius qui fut préfet du prétoire en Illyrie de 397 à 399, et auquel Arcadius et Honorius ont adressé des rescrits[2]. Une base de statue trouvée à Chuluk, le port de Mylasa (n° υν', p. 61), porte une dédicace du sénat et du peuple d'Iasos à l'empereur Julien l'Apostat, τὸν ἐκ φιλοσοφίας βασιλεύοντα καὶ δικαιοσύνῃ τε καὶ ταῖς ἄλλαις ἀρεταῖς πάσιν διειληφότα τὴν ὑφ' ἡλίῳ Φλ. Κλαυδ. Ἰουλιανὸν τὸν μέγιστον καὶ θειότατον Αὐτοκράτορα μέγιστον. Hiérapolis en Phrygie a fourni la base d'une statue élevée à Tiberius Claudius Zoticus, πρῶτος ἐργαστηγός, c'est-à-dire sans doute chef de la corporation, qualifié en outre d'agonothète, de greffier des temples d'Asie et de grand-prêtre, par la corporation des foulons, ἡ σεμνοτάτη ἐργασία τῶν Ἐριοπλυτῶν (p. 79).

Une inscription découverte près de Hadji-Lar, en Lydie (n° υκθ', p. 51), est une dédicace des habitants de Tamasis, οἱ ἐν Ταμάσει κάτοικοι, et nous apprend le nom et l'emplacement de cette ville jusqu'à présent inconnue[3]. Il y avait une localité de ce nom en Inde (Ptolémée, VII, 1, 54) et une seconde dans l'île de Chypre, dont le vrai nom paraît être cependant *Tamassos*. Une autre inscription (n° υλβ' p. 53) fixe la position de la ville lydienne de *Castollos* à trois heures de Koula et à six heures de Philadelphie[4]; trois autres (p. 76, 77, 78) font con-

1. Cf. *Bull. de Corr. Hellén.*, 1885, IX, p. 398.
2. *Cod. Justin.*, 10, 26, 3 ; *Cod. Théod.*, 16, 8, 12; 4, 11, 8; 6, 28, 6.
3. Cette inscription a été publiée sans commentaires dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, V, p. 326.
4. Cf. Steph. Byz. *s. v.* et Xénophon, *Anab.*, I, 1, 2; *Hellén.*, I, 4, 3.

naître, dans les environs de Magnésie du Sipyle, des localités nouvelles, Ὀρμοιτηνῶν κατοικία, Τυανωλλειτῶν κατοικία, Δαρειουκωμητῶν κατοικία[1]. M. Foucart a fait observer qu'une autre localité du nom de Δαρεῖον est nommée dans les listes des tributaires d'Athènes sous la forme Δαρεῖον παρὰ τὴν Μυσίαν[2].

Une dédicace de Tralles (nº υοζ', p. 73) est adressée à Ζεὺς Λαράσιος. Une autre, provenant de Smyrne (p. 85), est inscrite sur une base de statue vouée par Titus Flavius Pulchrianus, στρατηγὸς ἐπὶ τῶν ὅπλων, à Hercule gardien des armes : Τ. Φλαούϊος Πουλχριανὸς στρατηγὸς ἐπὶ τῶν ὅπλων θεὸν Ἡρακλέα ὁπλοφύλακα ἀνέθηκεν.

Aux inscriptions concernant le couple d'Anaïtis et de Mên Tiamou, que nous avons réunies dans une précédente chronique (*Revue*, 1885, II, p. 107-109), M. Tzakuroglou a ajouté les textes suivants, découverts par lui près de Koula en Lydie (p. 54-56). Nous les reproduisons ici, pour compléter notre petit *Corpus* d'Ἀναΐτεια.

1. (υλγ'). A Kiœlnté, plaque portant en relief deux seins, une jambe et deux yeux :

Θεᾷ Ἀνάειτι καὶ Μηνὶ Τιάμου
Τύχη καὶ Σωκράτης καὶ Αμ-
μιανὸς καὶ Τρόφιμος οἱ Ἀμ-
μίου καὶ Φιλήτη καὶ Σωκράτεια
αἱ Ἀμμιάδος ποιήσαντες τὸ ἱε-
ροποίημα εἰλασαμένυ (?) Μητέ-
ραν Ἀνάειτιν ὑπὲρ τέκνων καὶ
θρεμμάτων ἔνγραφον ἔστησαν.
Ἔτους τκα', μ[ηνὸς] Ξανδικοῦ.

« A la déesse Anaïtis et à Mên Tiamou. Tyché et Sokratès et Ammianos et Trophimos, fils d'Ammios, et Philété et Sokrateia filles d'Ammios, ayant accompli les cérémonies religieuses et ayant apaisé la Mère Anaïtis en faveur de leurs enfants et de leurs serviteurs (?), ont posé ce monument. L'an 321, le mois Xanthicus. »

L'an 321 de l'ère asiatique de Sylla correspond à 237 ap. J-C. Anaïtis et Mên Tiamou avaient guéri les familles des dédicants de certaines maladies que rappelle le bas-relief. Le mot ἔνγραφον paraît employé ici dans un sens insolite.

2. (υδλ'). Au même endroit :

Ἔτους σιδ', μ(ηνὸς) Δίου, Μελτίνη Σεκούνδου θυγάτηρ εὐχὴν Μητρὶ Ἀζιοττηνῇ.

« L'an 214, le mois Dius, Meltiné, fille de Secundus, (a offert) cet ex-voto à la Mère Aziottêna. »

Dans une autre inscription de Koula (Μουσεῖον, 1880, p. 127), au-dessus de laquelle sont gravés deux pieds, la même Meltiné (ou une homonyme) offre un ex-voto à Artémis Anaïtis et à Mên Tiamou pour la guérison de ses pieds, ὑπὲρ τῆς ὁλοκληρίας τῶν ποδῶν. Mên Aziotténos est connu par une inscription de Gordus (Waddington-Le Bas, nº 680), où il est nommé Μὴν Ἀρτεμίδωρος Ἀξιοττηνός, par un texte de Koula (*Corpus*, 3442) et par une monnaie de Saittae (Mionnet, *Lydie*, nº 608). M. Waddington a supposé qu'Ἀξιοττηνός est la traduction lydienne d'Ἀρτεμίδωρος. *Azizus* est le nom d'une divinité solaire à Édesse (Orelli-Henzen, nº 4986).

1. Cf. Foucart, *Bull. de Corr. Hellén.*, 1885, IX, p. 394-398.
2. *Ibid.*, p. 398; *Corpus Inscr. Attic.*, I, 37.

3. (υλε'). Au même endroit :

Ἀρτέμιδι Ἀνάειτι Στρατονίκη Μελτίνης ὑπὲρ ὑγείας τῶν ὀφθαλμῶν εὐχὴν ἀνέστησεν.

« A Artémis Anaïtis, Stratonicée, fille de Meltiné, a dédié cet ex-voto pour le salut de ses yeux. »

4. (υλϛ'). Au même endroit.

Ἀρτέμιδι Ἀνάειτι Χαρίτη
Ἀπολλωνίου, περίπτωμα
σχοῦσα καὶ ἐξασθεῖσα ὑπὸ
τῆς ἱερείας, εὐχήν.

« A Artémis Anaïtis, Charité, fille d'Apollonius, ayant eu un accident et ayant été guérie par la prêtresse, (a dédié) cet ex-voto. »

Le mot ἐξασθεῖσα (de ἐξ-ᾄδω, *decantare*) prouve que les guérisons opérées par les prêtresses d'Anaïtis étaient accompagnées de certaines cérémonies magiques semblables aux exorcismes. C'est la première fois, d'ailleurs, que l'on trouve mention du rôle de la prêtresse; dans les inscriptions connues jusqu'à présent, Artémis semblait avoir exercé son pouvoir médical sans intermédiaire.

5 (υλζ'). Au même endroit :

Μεγάλη Ἀνάειτ-
ις ἐπεὶ ἡμάρτη-
σεν Φοῖβος ἐπε-
ζήτησεν ἱερο-
πόημα ΑΠΟΔΕΙ
-ΝΥΝ εἱλασάμε-
νος καὶ εὐχαρισ-
τῶν, ἔτους σμδ',
μ(ηνὸς) Ἀρτεμισίου β'.

Nous avons reproduit ce texte tel qu'il est donné dans le Μουσεῖον; à la ligne 5-6, on ne peut guère restituer qu'ἀποδείκνυν et le sens paraît être le suivant :

« La grande Anaïtis, comme Phoibos avait commis une faute, réclama une expiation (?) [Le coupable] exaucé et reconnaissant (a dédié cette stèle). L'an 244, le second jour du mois Artémisios. »

6 (υμ'). Trouvée à Gentiz.

Θεᾶ Μητρὶ εὐχὴν ἀ-
νέθηκεν Ἀμιὰς καὶ ὑ-
πὲρ τοῦ ἀνδρὸς Ἀπελλᾶ.

« A la Déesse Mère, Amias a dédié cet ex-voto (pour elle-même) et pour son mari Apellas. »

Toutes les fois que les éditeurs du Μουσεῖον signalent une inscription surmontée d'un bas-relief, nous ne pouvons nous défendre d'un regret. Pourquoi l'art de la photographie, le plus facile de tous, cet art à la portée du premier enfant venu, n'est-il pas plus répandu parmi les archéologues? Pourquoi ne nous donne-t-on pas au moins la silhouette de ces bas-reliefs dont la description pique notre curiosité sans la satisfaire? L'École française d'Athènes possède enfin quelques jeunes savants qui ont été formés par M. Balagny à la pratique de la photographie sur papier sensible; ce serait un beau travail pour l'un d'entre eux d'aller rechercher les textes publiés par le Μουσεῖον et d'en faire con-

naître des fac-similés exacts, au moyen de calques ou de copies au pantographe prises sur les clichés photographiques.



— Trois des marchands d'antiquités les plus expérimentés de la ville de Smyrne viennent de disparaître; MM. Sophokles et Leandros sont morts, M. Siméon Passadopoulos a suspendu son commerce. Ce dernier possédait, en 1880, une collection très importante de bijoux et de monnaies antiques, ainsi qu'une fort belle tête en marbre de Jupiter Sérapis que j'ai eu l'occasion de dessiner chez lui. Je reproduis ici ce dessin, ne sachant pas ce que le marbre original est devenu. La tête a 0m,23 de hauteur.

Myrina. — L'inscription en deux distiques que nous avons publiée dans notre *Chronique* de juillet-août 1885 (p. 95) comme provenant de Cymé, a été trouvée en réalité à Myrina. C'est le même marbre, nous écrit M. D. Baltazzi, qui porte la représentation d'un jeune homme tenant un strigile.

M. Baltazzi nous signale une nouvelle statuette à Myrina avec la signature ΝΙΚΟϹΤΡΑΤΟΥ. Cette signature est à joindre à celles que nous avons déjà publiées à diverses reprises[1].

— Dans le premier fascicule de l'*Archæologische Zeitung* de 1885, M. de Duhn a publié un article sur les représentations de Charon dans l'art attique (p. 1-23). Le savant archéologue allemand a fait connaître par l'héliogravure un groupe en terre cuite récemment acquis par le musée de Berlin, qui représente Hermès conduisant une jeune fille vers la barque infernale. Ce groupe, d'une beauté et d'une conservation peu communes, rappelle une célèbre composition, en terre cuite également, qui a passé, en 1883, des mains d'un amateur parisien dans la collection du prince de Liechstenstein à Vienne[2]. M. de Duhn le rapproche aussi de plusieurs peintures de lécythes blancs, déjà étudiées par M. Pottier, et de quelques peintures attiques du même genre appartenant au musée de Berlin. Il nous semble que le parallèle le plus frappant a échappé à M. de Duhn : nous voulons parler du bas-relief sculpté sur le vase funéraire en marbre que l'on appelle ordinairement *vase de Myrrhine* et qui appartient aujourd'hui, si nous ne nous trompons, à un collectionneur athénien[3]. On dirait que l'habile coroplaste qui a modelé le groupe de Berlin a eu sous les yeux, en même temps que des lécythes attiques, le vase décrit par M. Félix Ravaisson. M. de Duhn pense que le groupe de Berlin est du ve siècle et que celui de Vienne appartient

1. *Bull. de Corr. Hellén.*, 1883, p. 204 et suiv.; *Rev. Arch.*, 1883, II, 64, 123; 1884, II, 94. Cf. *Arch. Zeitung*, XXXV, 104; XL, 280.
2. Frœhner, *Collection C. Lécuyer*, Paris, 1883, pl. X; en zincogravure, *Arch. Zeit.*, 1885, p. 10.
3. Publié en photographie par M. Ravaisson, *Le monument de Myrrhine*, Paris, Chamerot, 1876. (Extrait de la *Gazette archéologique*.)

au IVe; sans vouloir discuter une question aussi délicate, nous nous contenterons de demander à quelle époque de l'art attique ou gréco-romain la draperie d'une femme a été traitée comme l'est celle de la jeune fille du groupe de Berlin? Ces groupes en terre cuite sont peut-être admirables, mais quel malheur que l'admiration qu'ils inspirent ne soit jamais exempte de quelque malaise! L'incertitude principale porte toujours sur la question de provenance. Voici ce qu'écrit M. de Duhn au sujet du groupe de Berlin : « La provenance de ce bas-relief est inconnue; le marchand donna simplement l'indication qu'il était venu d'Asie Mineure. Mais en tenant compte de l'avertissement de Reinach[1], on fera bien d'être sceptique à l'égard d'indications de provenances asiatiques qui ne seraient pas attestées d'une manière indubitable. Un relief en terre cuite représentant une pareille scène et de cette époque, c'est-à-dire de la fin du Ve ou du commencement du IVe siècle, semble bien plutôt avoir été trouvé, ou du moins fabriqué en Attique. »

M. de Duhn a mille fois raison quand il se défie des provenances asiatiques; il a raison encore lorsqu'il refuse de considérer comme asiatique une terre cuite représentant une scène qu'on ne trouve absolument que dans l'art attique, et cela pendant une période assez restreinte, bien antérieure à l'époque où les nécropoles de l'Asie Mineure se peuplaient de statuettes en terre cuite. Mais M. Furtwängler, qui a acquis pour le musée de Berlin le groupe de Charon, s'est inscrit en faux contre les réserves prudentes de M. de Duhn. Il s'exprime nettement à ce sujet dans un des derniers fascicules de l'*Archæologische Zeitung* (1885, p. 153); je traduis littéralement sa note, en la livrant aux méditations des archéologues qui connaissent les terres cuites d'Asie Mineure pour en avoir vu sortir de terre :

« L'indication de provenance de l'excellent bas-relief représenté sur la planche I est révoquée en doute par M. de Duhn; mais l'étiquette *aus Kleinasien* que j'ai placée sur l'objet, en l'exposant dans le musée Royal, ne repose pas seulement sur l'affirmation du vendeur : les particularités techniques et stilistiques en rendent l'origine asiatique indubitable aux yeux de tous ceux qui ont eu l'occasion de se familiariser pendant ces dernières années avec les découvertes de terres cuites; elles prouvent même avec certitude (!) qu'il provient de la région si féconde en terres cuites de Myrina et de Cymé. Au point de vue du style, notre relief a bien encore un caractère propre, mais qui ne doit pas nous induire en erreur. Non seulement l'attitude sévère de la jeune fille, mais aussi la figure de l'Hermès en particulier sa tête et sa coiffure, laissent reconnaître l'immixtion de certains traits de l'ancien style, qui sont en contraste avec la tête et particulièrement avec la figure tout à fait libre de Charon et nous semblent conscients et intentionnels. D'après son caractère général, cependant, ce relief ne peut être séparé du gros des terres cuites de cette région; c'est ce que prouvent aussi les détails, comme le costume de la figure féminine, le chiton avec double ceinture au-dessus de la poitrine et de la taille, ainsi que la disposition des cheveux. D'après ces indices, le relief ne peut guère être plus ancien que le commencement du IIIe ou au plus tôt la fin du IVe siècle. On trouve parfois des éléments archaïsants dans les terres cuites asiatiques de cette époque.

1. *Revue Archéologique*, 1884, II, p. 95.

« L'autre relief de Charon, que j'ai pu autrefois examiner de près alors qu'il était entre les mains de M. Lécuyer, paraît aussi provenir indubitablement de Myrina (!!) L'indication de provenance *Tanagre* donnée par le marchand est tout à fait sans valeur; il arrive, et il arrivait surtout, avant que les découvertes d'Asie Mineure ne fussent généralement connues, que de belles terres cuites étaient désignées de préférence comme tanagréennes dans le monde des amateurs. Malgré les différences qu'elles présentent, ces deux représentations appartiennent essentiellement à la même époque.

« J'ai eu l'occasion de voir il y a peu de temps, dans le commerce des antiquités, un troisième groupe, Charon, Hermès et une jeune fille; ce groupe aussi vient de la même région d'Asie Mineure.

« Un autre exemple de l'emploi des motifs de l'art funéraire attique, dans le cercle des terres cuites de Myrina et des environs, est fourni par un grand et magnifique groupe en possession de M. le baron L. de Hirsch à Paris, groupe où l'on voit plusieurs figures réunies autour d'un banquet funéraire. »

Précisons un peu l'opinion de M. Furtwängler. Pour lui, le groupe ou plutôt les groupes de Charon viennent certainement de Myrina; car s'il parle une fois de *Myrina et Cymé*, et une autre fois des *environs de Myrina*, ce sont là de simples équivalents comme *οἱ περὶ Ἀλέξανδρον* en grec. M. Furtwängler peut savoir, puisque je l'ai écrit ici même, que la nécropole de Cymé est transformée en vignoble depuis 1880, qu'on n'y a pas fouillé depuis cette époque, et que les autres nécropoles des *environs* de Myrina n'ont donné que des terres cuites tout à fait insignifiantes. Puis donc qu'il ne peut s'agir ni de Cymé, ni de Dounanli-Dagh, ni de Pitane, ni de Sakran, c'est bien à Myrina que l'archéologue berlinois attribue les groupes de Charon.

D'où lui viennent de tous côtés,
Ces enfants qu'en son sein elle n'a pas portés?

Si nous étions à l'époque où la prose admettait des prosopopées, je me figurerais volontiers la vénérable Nécropole de Myrina parcourant les salles de l'*antiquarium* de Berlin et poussant un petit éclat de rire strident à l'aspect des étiquettes de M. Furtwängler :

Miraturque novas frondes et non sua poma!

De quel droit attribue-t-on ainsi à Myrina des groupes admirables, je le veux bien, mais qui ne ressemblent en rien aux œuvres authentiques qu'on y a trouvées, des groupes tout à fait attiques d'inspiration, je le veux bien encore, mais très peu attiques, à mon humble avis, et encore moins asiatiques de facture :

J'ose dire pourtant qu'elle n'a mérité
Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité!

Qu'on fasse venir les groupes de Charon et consorts de telle localité inconnue de l'Asie; qu'on les donne à Colophon, à Lébédos, à Claros, soit[1]! Mais qu'on ne

1. La provenance d'Héraclée en Crète ne serait pas non plus à dédaigner; mais il ne s'agit pas de la Crète du temps d'Épiménide. — M. Rossbach, rendant compte de l'exposition des terres cuites de Myrina au musée du Louvre (*Deutsche Literaturzeitung*, 9 janvier 1886), exprime le plaisant regret que l'École française n'ait pas découvert en Eolide « de ces groupes qui nous donnent souvent les éclaircissements les plus étonnants sur les ouvrages de l'ancienne plastique mo-

s'avise plus d'emprunter le nom d'une ville où des archéologues français ont découvert plus de six cents terres cuites *operantes manibus suis*, pour en décorer de prétendus chefs-d'œuvre que personne n'a jamais vus sortir de terre!

Je me souviens que M. Furtwängler a été admis, en 1882, à visiter la collection des terres cuites de Myrina à l'École française d'Athènes. Apparemment, il l'aura examinée un peu vite.

— M. D. Baltazzi nous écrit que les fouilles pratiquées à Myrina au nom du gouvernement turc, depuis l'expiration du firman de l'École française, ont donné, outre beaucoup de terres cuites, une grande amphore en bronze et « un miroir en bronze à tabatière orné sur le couvercle d'un relief représentant un satyre enlevant une femme et repoussant de la main un jeune homme. » C'est le *premier miroir historié* qui ait été découvert en Asie Mineure; nous prions instamment ceux de nos amis qui auront l'occasion de visiter le musée de Constantinople d'y rechercher ce précieux objet pour en faire exécuter une photographie.

ÆGAE. — Au mois de janvier 1881, j'ai exploré pour la première fois, avec MM. Ramsay et D. Baltazzi, les magnifiques ruines grecques de Nimroud-Kalessi, à quatre heures environ de Myrina. D'accord avec mes compagnons de voyage, j'ai émis l'opinion que ces ruines étaient celles de l'ancienne Ægae, placée à tort par tous les Géographes à Guzel-Hissar, plus près de la côte, et qu'elles appartenaient en grande partie à l'époque des Attales[1]. Suivant les instructions de M. Foucart, directeur de l'École française d'Athènes, je rédigeai à ce sujet un court mémoire qui fut adressé au gouvernement turc, avec une demande d'autorisation à l'effet de pratiquer des fouilles. Le firman fut accordé et M. Clerc passa quelques mois à Nimroud-Kalessi pendant l'été de 1882. Il ouvrit un assez grand nombre de tombeaux et recueillit quelques objets dont plusieurs sont actuellement au musée du Louvre; un mémoire développé sur ces travaux paraîtra dans le *Bulletin* de 1886. Mais aucun des architectes pensionnaires de la villa Médicis n'était venu rejoindre M. Clerc pendant qu'il fouillait à Ægae, pour dresser le plan des imposantes constructions du *château de Nemrod*; il est apparemment plus utile de relever pour la dixième fois des monuments qui n'ont jamais cessé d'être connus et dont les photographies sont partout, que de faire connaître des édifices antiques inédits. Au commencement de 1885, je signalais ici-même cette regrettable indifférence des architectes à l'égard des monuments de l'Asie Mineure[2]. Quatre ans après la découverte de Nimroud-Kalessi, nous ne possédons ni photographies des édifices, ni plan de l'état actuel des ruines. Cette lacune vient d'être comblée, mais par des savants étrangers qui n'ont pas découvert Nimroud. *Sic vos non vobis*...

M. Baltazzi nous écrit de Smyrne à la date du 29 novembre 1885 :

« Au retour de mon excursion de Pergame, j'ai dû me remettre en route,

numentale, groupes dont de beaux spécimens, provenant de Myrina (???), sont réunis dans la nouvelle collection C. L. et seront publiés prochainement par M. Froehner. » Mais depuis quand trouve-t-on des Padouanes à Pompéi, du strass à Golconde, ou de la margarine à Isigny?

1. *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 1881, p. 131-136 et p. 511.
2. *Revue Archéologique*, 1885, I, p. 86.

sur les instances de M. Conze, pour accompagner MM. Bohn et Fabricius à Nimroud-Kalessi. Vous savez sans doute que c'est le quatrième voyage que j'entreprends dans cette localité, mais cette visite devait être complète, car nous avions avec nous un appareil photographique et mes deux compagnons sont des architectes. D'après ces messieurs, les murs d'enceinte de l'Acropole sont d'époque hellénique; quant à la grande construction, ils la rapportent à l'époque des rois de Pergame, mais ils ne peuvent en fixer la destination. Est-ce une caserne? une agora? On ne sait. Dans une des chambres que M. Clerc a déblayées, nous avons trouvé une inscription mentionnant les sommes que des particuliers ont données pour l'érection d'un temple d'Apollon. MM. Bohn et Fabricius ont été très frappés de l'aspect de ces ruines; ils m'ont dit que sans avoir vu Nimroud-Kalessi on ne peut comprendre l'acropole de Pergame, comme sans connaître Pergame on ne peut comprendre Nimroud-Kalessi. Les fouilles de M. Clerc sont loin d'avoir épuisé la nécropole[1]. Elle s'étend à une heure de distance; les tombeaux ne sont pas creusés dans le tuf comme à Myrina; ils sont bâtis à l'aide de blocs de trachyte et recouverts par une seule pierre. Ceux que j'ai vus sont construits avec soin. Une chaussée antique traverse la nécropole; pavée de blocs quadrangulaires en trachyte, elle mène jusque sur les bords du Pythicus où se trouve un endroit nommé actuellement *Dikili-Tasch*. Là s'élève la porte d'entrée du temple d'Apollon, avec des tambours de colonnes cannelées et des fragments d'architraves avec inscriptions en grandes lettres. Comme M. Fabricius les a copiées, je dois me dispenser de vous les communiquer[2].

« De retour à Ali-aga, on m'a remis une lettre m'annonçant l'arrivée d'Hamdi-Bey. Le lendemain, nous nous sommes rendus à Pergame pour visiter les fouilles. J'ai profité de mon séjour à Pergame pour enlever de la seconde mosquée un bas-relief de Cybèle et une petite statuette en marbre représentant à ce qu'il semble, une Victoire. Elle est d'un fort joli travail, peut-être archaïsant, mais la tête, les bras et les pieds manquent. De Pergame, je suis revenu avec Hamdi-Bey à Nimroud. Nous avons aussitôt commencé des fouilles dans la nécropole et ouvert une quarantaine de tombeaux qui nous ont fourni des poteries élégantes, des têtes et des fragments de terre cuite ayant une grande ana-

1. M. Clerc, gravement atteint par la fièvre au moment où il fouillait à Ægae, fut obligé d'abandonner ses recherches plus tôt qu'il ne l'aurait désiré.

2. M. Fabricius vient de publier dans les *Mittheilungen* (X, p. 272) l'inscription du temple d'Apollon Chresterios, consacré à Ægae sous le proconsulat de P. Servilius Isauricus, consul avec César en 48 av. J.-C. et proconsul d'Asie en 46. Le temple est situé sur la rive du Kodja-Tchai, à trois quarts d'heure de Nimroud-Kalessi. Voici l'inscription :

Ὁ δῆμος Ἀπόλλωνι Χρηστηρίῳ χαριστήριον σωθ[είσης τῆς πατρίδος;] ὑπὸ Ποπλίου Σε[ρουιλίου Ποπ]λίου υἱῶ Ἰσαυρικῶ τῶ ἀνθυπάτω.

Ce même Servilius est loué dans une inscription de Pergame (*Ausgrabungen*, I, p. 76) pour avoir rétabli la démocratie dans cette ville (ἀποδεδωκότα τῇ πόλει τοὺς πατρίους νόμους καὶ τὴν δημοκρατίαν ἀδούλωτον).

M. Fabricius rappelle, à propos de cette inscription, que Cyriaque d'Ancône a déjà copié une dédicace à Apollon Chresterios dans le voisinage de Myrina. En second lieu, il est intéressant de trouver un temple d'Apollon à la source de la rivière Pythicus (le Kodja-Tchaï), dont Forbiger avait déjà interprété le nom comme se rapportant à Apollon Pythien.

logie avec les objets de Myrina, mais d'une pâte et d'une couleur toutes différentes. On a encore trouvé des miroirs, des bracelets en bronze bien conservés, une bague en argent, etc. Nous avons suspendu les travaux pour les reprendre au mois de mars prochain avec un bon nombre d'ouvriers.

« Je suis de plus en plus persuadé que Nimroud est Ægae, car *toutes les monnaies* que les paysans m'y ont apportées sont à l'effigie de cette ville.

« J'oubliais de vous dire que les voûtes d'époque romaine à Nimroud sont simplement les soutiens des gradins d'un grand théâtre, dont nous avons reconnu le pourtour. »

A deux heures et demie de Nimroud-Kalessi, M. Baltazzi a découvert une nouvelle nécropole près du village de Jénidjé-Keui. « Plusieurs objets de cette provenance, nous écrit-il, sont archaïques, et présentent une grande analogie avec ceux d'Assos ; une terre cuite rappelle les bronzes phéniciens trouvés en Sardaigne. Une bague en bronze est munie d'un chaton où l'on voit deux palmes et le mot NIKH en caractères cursifs. »

Elaea. — M. D. Baltazzi nous écrit que les fouilles entreprises à Elaea, aux frais de savants autrichiens, ont commencé dans de bonnes conditions. Au premier coup de pioche, on a découvert la nécropole chrétienne, et quelques jours après la nécropole romaine, reconnaissable à la poterie rouge à reliefs qu'on a trouvée en grande quantité dans les tombes.

Phocée. — Dans le Μουσεῖον τῆς εὐαγγελικῆς σχολῆς de 1876 (p. 101), et dans la *Revue Archéologique* de 1885 (I, p. 132), M. Weber a décrit un tombeau monolithe dit Πελεκητή, qui se trouve près de l'ancienne Phocée. Je crois devoir faire observer, à titre de simple renseignement bibliographique, que ce tombeau a déjà été décrit et dessiné en 1830, dans un livre tiré à cent exemplaires seulement dont voici le titre exact : *Fragments d'un voyage en Italie, en Grèce et en Asie, pendant les années 1829-1830 (Sunium, Phocée, Smyrne, Égine, Athènes), par* E. Gaultier d'Arc, *consul de France, membre de la Société royale des antiquaires, du comité central de la Société de géographie, etc.* Paris, imprimerie de Auguste Auffray, passage du Caire, n° 54. 1831. In-8 de viii et 153 pages. — Le plan, la coupe et l'élévation du tombeau sont tout à fait conformes aux dessins de M. Weber, mais nous croyons devoir reproduire la description des premiers explorateurs de ce site, perdue, comme le sont souvent des renseignements précieux, dans un livre inconnu et introuvable.

« Nous marchions depuis environ deux heures dans l'est, lorsque sur la droite de la direction que nous suivions nous aperçûmes un monument élevé au-dessus d'un léger monticule ; je me dirigeai aussitôt avec empressement de ce côté ; il fallut traverser le lit d'un torrent desséché. « N'approchez pas, Effendi, se mit à crier mon guide ; n'approchez pas, c'est le monument des génies. » On pense bien que cette invitation ne fit que hâter ma marche ; en quelques instants j'y étais arrivé. Son aspect présentait quelque chose de mystérieux. C'était une élévation de rocher d'une pierre noire basaltique, taillée à l'extérieur de manière à présenter l'apparence de trois masses cubiques, dont deux auraient été juxtaposées, et dont la troisième, élevée sur quelques marches, aurait été placée sur la première. J'entrai dans les chambres intérieures ; elles étaient complètement

vides. Pendant que nous étions occupés à lever des plans[1], un Arménien, qui fut fort étonné de rencontrer des Francs dans ce lieu, vint nous rejoindre. Je tâchai d'obtenir de lui quelques explications sur le nom de monument des génies donné à cette construction; il ne nous répondit rien de satisfaisant. Il était évident que la partie antérieure, faisant face à l'est, avait contenu autrefois une inscription. Les tenons sculptés dans l'encadrement ne pouvaient laisser aucun doute à cet égard, mais vainement cherchâmes-nous dans les environs des débris de marbre. Il y avait beaucoup de cailloux roulés, rien qui ressemblât à une plaque pouvant conserver des fragments de lettres. Aussitôt après mon arrivée à Smyrne, je demandai à mon savant collègue, M. Fauvel, s'il connaissait ce monument; il en ignorait l'existence. On peut donc le considérer comme entièrement neuf, et c'est ce qui me décide à en publier la coupe et l'élévation. Il y a tout lieu de présumer qu'il était destiné à servir de tombeau; mais à quel siècle rapporter cette construction singulière? C'est ce que je crois difficile de décider d'une manière satisfaisante; toutefois sa nature et son caractère, la difficulté qu'a dû présenter son exécution, démontrent jusqu'à la dernière évidence qu'elle appartient à une époque extrêmement reculée. Façonné dans le roc vif, ce monument demeure impérissable[2]. »

Le petit livre auquel nous empruntons ce passage ne traite qu'incidemment des antiquités; un archéologue qui serait tenté de le lire s'exposerait à une déception. Toutefois, les notes placées à la fin du volume contiennent quelques renseignements qu'il n'est peut-être pas inutile d'exhumer, car nous ne savons si on les trouverait facilement ailleurs.

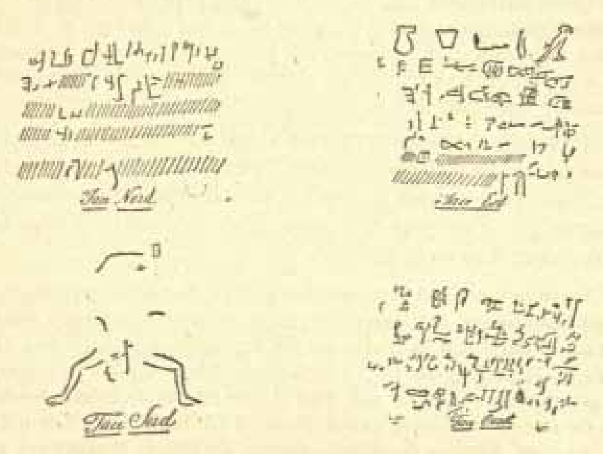
P. 149. « Les tombeaux qui couvrent le sol dans la partie occidentale de l'île (d'Égine) ont été presque entièrement explorés durant ces dernières années, mais il y a beaucoup à faire dans la partie qui fait face à Athènes. Les bains découverts par les soins de M. Mustoxidi (*sic*) sont d'une construction fort peu remarquable; ils étaient presque au niveau du sol. Mais il n'en est pas de même des fondations étonnantes du temple de Vénus, que ce savant a fait fouiller pendant notre séjour à Égine. Elles sont formées de superbes blocs de pierre, et n'ont pas moins de trente pieds de profondeur. Il est à regretter seulement que les Russes aient démoli quelques-unes de ces magnifiques constructions pour fabriquer leurs magasins de Poros. C'est ainsi que M. Paléologue a construit sa ferme modèle, dans la plaine d'Argos, avec les débris cyclopéens de Tirynthe. »

P. 153. « Le musée d'Égine contient : 1090 vases peints de différentes formes et grandeurs; 108 lampes; 24 petites statuettes en terre cuite; 16 autres pièces de poterie; 19 vases de verre; 34 vases d'albâtre; 137 patères, ustensiles et autres pièces de cuivre; 71 inscriptions; 24 statues plus ou moins bien conservées; 14 bas-reliefs; 53 fragments de sculptures; 359 médailles; une paire de boucles d'oreilles. »

Éphèse. — Mentionnons, mais pour mémoire seulement, une mauvaise plaisanterie de l'*Hebdomas*, reproduite avec les ?? convenables par la *Philologische Wochenschrift* du 4 juillet 1885. Un berger aurait découvert dans une caverne près d'Éphèse un manuscrit très ancien contenant la vie de saint Jean l'Évangéliste à Patmos et le texte de l'Apocalypse. Il est probable qu'il ne s'agit pas d'un faux à la Schapira, mais d'une simple mystification à la Smyrniote.

1. Longueur, 8m,65; hauteur, 6m,48; largeur, 5m,85; ouverture, 0m,45.
2. Gaultier d'Arc, *Souvenirs*, p. 50-54.

Thyatire (Ak-Hissar). — M. Aristide Fontrier, correspondant de l'Institut de Correspondance Hellénique à Smyrne, m'a fait l'honneur de m'envoyer la photographie d'un estampage qu'il a fait prendre à Ak-Hissar « sur une pierre qui sert comme stylolate d'une colonne à bois du khan dit Meimaroglu. » M. Fontrier a avisé le commissaire impérial, M. D. Baltazzi, de la découverte de ce curieux monument. La pierre est inscrite sur trois côtés; sur le quatrième on distingue les jambes d'un personnage dont la silhouette est gravée en creux. Quelques caractères ressemblent à des hiéroglyphes égyptiens mal copiés, mais M. Ramsay nous écrit que M. Sayce ne les considère pas comme hittites. Nous donnons les fac-similés des calques que nous avons pris sur les photographies, malheureusement peu distinctes, et nous nous abstenons de toute hypothèse sur le contenu de ces inscriptions. *Carpent ea poma nepotes.*



Pergame. — L'architecte qui dirige, avec M. C. Humann, les fouilles de Pergame, M. Richard Bohn, a communiqué à l'Académie de Berlin une intéressante notice sur le temple de Dionysos dans cette ville[1]. L'agora de Pergame, située sur l'Acropole, est antérieure au plus grand développement de la puissance des rois. Agrandie et embellie à l'époque la plus brillante de la ville, elle s'est conservée à peu près intacte jusqu'au début du moyen âge; c'est alors que furent construites, aux extrémités sud et est de l'agora, les murailles byzantines que les fouilles ont complètement démolies. L'emplacement de l'agora a été déblayé et il a été possible d'en lever le plan. M. Bohn pense que le grand autel a été construit par Eumène II, qui aurait aussi donné son aspect définitif à l'agora. Parmi les restes de constructions qu'on y a découverts, on remarque un petit temple dont les fondations forment un rectangle de 7m,60 sur 12m,30. De nombreux fragments trouvés tout autour permettent d'en essayer la restitution. Le temple était un péristyle dorique, placé sur un stéréobate de deux marches; les colonnes, hautes de 5m,15, ont vingt cannelures.

1. *Abhandlungen der Kœniglichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1885, *Philologische Wochenschrift*, 1885, p. 1241.

L'acrotère du milieu était probablement une statue de femme, dont on a retrouvé des fragments, notamment des ailes. Les substructions du temple sont en tuf, la partie supérieure en marbre bleuâtre. Comme le théâtre, qui n'est pas loin de ce temple, était dédié à Dionysos Kathegemon, on a supposé que le temple lui-même était consacré à la même divinité. Cette hypothèse est confirmée jusqu'à un certain point par la forme des gouttières, qui sont des têtes de satyres, et par la découverte, dans la muraille byzantine, d'un fragment de frise représentant des grappes de raisin et des feuilles de vigne. D'après la matière et le travail de la frise, il est probable qu'elle appartenait au petit temple.

— Les fouilles de Pergame ne sont pas encore achevées. Le gouvernement allemand a obtenu du gouvernement ottoman un nouveau firman valable pour un an (août 1885-1886). M. Humann est arrivé à Pergame au mois de septembre 1885 en compagnie de M. Conze; ces messieurs avaient à leur disposition un crédit d'environ soixante mille francs. Cette cinquième campagne de fouilles doit être la dernière. Il paraît que c'est seulement sur les instances pressantes du prince impérial d'Allemagne que le gouvernement s'est décidé à donner une nouvelle subvention. La campagne qui s'est terminée l'été dernier a été consacrée au déblaiement d'une partie de l'agora, du théâtre, et d'un temple en marbre d'ordre ionique situé près du théâtre et dédié à un empereur. C'est le plus vaste édifice que l'on ait encore découvert sur l'acropole, mais on n'a recueilli aucune inscription qui en indique la destination précise. La dédicace placée sur le fronton était en lettres de bronze; il ne reste que les traces des clous qui servaient à fixer les caractères sur le marbre. M. Conze, d'après ce que nous écrit M. Baltazzi, qui a eu la bonne fortune de visiter Pergame en sa compagnie, pense que le temple ionique est celui d'Auguste, tandis que celui que l'on désignait jusqu'à présent sous ce nom serait d'une époque postérieure. On a décidé de fouiller complètement le nouveau temple et de mettre à nu toute la partie comprise entre le temple de Minerve et le mur d'enceinte hellénistique.

— Dans la séance du 3 février 1885 de la Société archéologique de Berlin, M. Bohn a présenté les planches de l'ouvrage sur les *Antiquités de Pergame*, dont le second volume (le premier en date) vient de paraître. Ce volume traite du temple d'Athéné et de ses environs; M. Bohn s'est chargé de la partie architecturale, M. Droysen a décrit les trophées d'armes de la balustrade du portique. L'ouvrage entier comprendra huit volumes, à savoir : I. Rapport sur les fouilles, par M. Humann, et étude sur la topographie de Pergame, par M. Conze. II. Le sanctuaire d'Athéné Polias. III. L'Agora, l'autel de Jupiter et le temple de Dionysos. IV. Les sculptures de l'autel. V. L'Augusteum et les portiques environnants. VI. Les autres constructions, en particulier les constructions d'époque romaine. VII. Les autres sculptures. VIII. Les inscriptions.

Le prix du premier volume de cette publication est de 225 francs; l'ouvrage entier coûtera donc au moins 1,600 francs. C'est dire qu'il ne sortira guère des bibliothèques publiques, et que plusieurs d'entre elles devront s'imposer, pour l'acquérir, un lourd sacrifice que rien ne justifie. Les livres d'art, en Allemagne

surtout, sont d'un prix extrêmement élevé, sans que l'acheteur, comme on dit vulgairement, *en ait pour son argent*. Presque toutes les publications auxquelles on donne le format in-folio gagneraient à être réduites à des in-quarto d'un prix raisonnable. Que dire, par exemple, des *Wiener Vorlegeblaetter*, dont aucune bibliothèque en France n'a pu se procurer d'exemplaire, tant à cause de l'élévation extravagante du prix que du petit nombre des exemplaires tirés ? Mieux vaudrait laisser les monuments inédits que de les enfouir de nouveau dans des in-folio de luxe introuvables. Le format in-folio devrait être absolument abandonné, car il n'y a pas d'œuvre d'art ni de plan qui ne puisse être reproduit sous forme d'une héliogravure ou d'une zincogravure in-4°. Que les éditeurs allemands ne l'oublient point : l'Amérique n'a aucun traité limitant ses droits de reproduction, et le jour où les huit volumes sur Pergame auront paru, il pourra bien se trouver un éditeur, de l'autre côté de l'Atlantique, qui les condensera sous la forme d'un volume in-4° en réduisant les gravures en taille-douce par le procédé commode du zinc. L'in-4° se vendra et les in-folio resteront en magasin. Ce serait une bonne leçon à l'adresse de ceux qui s'imaginent que le monde savant et les bibliothèques publiques sont taillables et corvéables à merci.

Une autre publication de luxe que l'Académie de Vienne achève en ce moment est le *Corpus* des bas-reliefs funéraires attiques, qui doit paraître chez Speemann. Le plan, conçu par M. Michaelis, a été accepté par l'Académie de Vienne en 1873, et l'exécution s'est poursuivie depuis sous la direction de M. Conze, avec le concours de MM. Michaelis à Strasbourg, Postolakka à Athènes et Schreiber à Vienne. La *Kaiserliche Reichsdruckerei* de Berlin est chargée des héliogravures et des gravures sur acier. Les monuments les plus importants sont reproduits sur des planches isolées, les autres réunis ou seulement signalés sur des planches d'ensemble. Comme dans les recueils épigraphiques, il a paru bon de placer en tête une section des œuvres archaïques, *Antiquissima;* dans le reste de l'ouvrage, les monuments seront distribués d'après le motif du personnage principal (figures féminines assises ou debout; figures viriles assises, debout, combattant, chevauchant, chassant, couchées; banquets funéraires). La publication comprendra aussi des chapitres étendus sur la forme des stèles funéraires, la technique et l'exégèse des bas-reliefs et le développement historique de ce genre de sculpture. La première livraison de cet utile *Corpus* est annoncée pour le commencement de 1886[1].

PALÆSTINE. — Le comité du *Palestine Exploration fund* a reçu une importante communication de M. Laurence Oliphant, actuellement à Haifa. C'est une carte exécutée par M. C. Schumacher, embrassant une région d'environ 200 milles carrés d'étendue située à l'est du lac de Galilée, l'ancienne Gaulanitide. La Gaulanitide était une des parties les moins connues de la Palestine; elle a été traversée par plusieurs voyageurs, entre autres par M. L. Oliphant, qui en a décrit une partie dans son ouvrage *Land of Gilead*, mais elle n'avait encore été l'objet d'aucun travail topographique. Parmi les découvertes dues à M. Schumacher,

1. *Archæologische Gesellschaft zu Berlin*, 3 février 1885. *Philologische Wochenschrift*, 1885, p. 798.

on signale celle de l'antique cité de Golan. Il y a des quantités de ruines dans le pays, et toutes celles qui font partie de la région explorée ont été l'objet de plans spéciaux. Dans le nombre sont les ruines de la cité souterraine d'Ed Dera'a, mentionnés pour la première fois par Wetzstein, qui la visita au commencement de ce siècle. La plupart des inscriptions recueillies en Gaulanitide sont grecques. Les légendes locales rassemblées par M. Schumacher se rapportent principalement à Job. On a encore signalé une grande plaine contenant plusieurs centaines de dolmens analogues à ceux que M. Schumacher a déjà découverts dans le nord et à ceux que le capitaine Condor a vus dans le Moab. La carte est accompagnée d'une liste considérable de noms géographiques arabes. A la dernière réunion du comité général, sous la présidence de M. James Glaisher, il a été décidé que la carte, avec tous les dessins et les notices qui l'accompagnent, serait publiée le plus tôt possible aux frais de la société[1].

Égypte. — Nous continuons à emprunter à la *Philologische Wochenschrift* quelques renseignements sur le déchiffrement des papyrus du Fayoum à Vienne[2]. Ce qui suit a été extrait par la *Wochenschrift* d'une correspondance adressée de Vienne à la *Münchener Allgemeine Zeitung*.

Les savants qui s'occupent, à Vienne, du déchiffrement des papyrus du fonds Rénier ont découvert un petit fragment d'un Évangile inconnu, qui correspond à Matthieu 26, 30-34, et à Marc, 14, 26-30. L'écriture du papyrus date du IIIe siècle de l'ère chrétienne. Plusieurs théologiens ont exprimé l'opinion que nous sommes là en présence d'un Évangile plus ancien que ceux de Matthieu et de Marc. « La conclusion qui en ressort avec évidence, écrit M. Harnack[3], c'est que le papyrus de Vienne est la première preuve *manuscrite* de ce fait que nos Évangiles de Matthieu et de Marc ne sont pas des œuvres originales. » La *Wiener Presse* a donné la traduction allemande du nouvel Évangile, comparée aux textes correspondants de Matthieu et de Marc ; nous reproduisons ici ce parallèle, en substituant au texte allemand celui de la Vulgate.

Matthieu	Papyrus	Marc
Et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti.	*Et post coenam, quom egredirentur :*	*Et hymno dicto, exierunt in montem Olivarum.*
Tunc dicit illis Jesus :		*Et ait eis Jesus :*
Omnes vos scandalum patiemini in me, in istâ nocte.	*Omnes vos in istâ nocte scandalum patiemini.*	*Omnes scandalizabimini in me in nocte ista,*
Scriptum est enim ; Percutiam pastorem et dispergentur oves gregis.	*Secundum scriptum : Percutiam pastorem et dispergentur oves.*	*quia scriptum est : Percutiam pastorem, et dispergentur oves.*
Postquam autem resurrexero, praecedam vos in Galilaeam.	(Manque)	*Sed posquam resurrexero, praecedam vos in Galilaeam.*
Respondens autem Petrus ait illi :	*Quom Petrus dixit :*	*Petrus autem ait illi :*

1. *Galignani's Messenger*, 15 juillet 1885.
2. Cf. *Philologische Wochenschrift*, 1884, p. 344, 668, 863, 1590 ; 1885, p. 892, 1443 ; *Rev. Archéol.*, 1884, II, p. 101 ; 1885, I, p. 97 et suiv.
3. *Theologische Literaturzeitung*, 13 juin 1885.

Matthieu	Papyrus	Marc
Et si omnes scandalizati fuerint in te, ego nunquam scandalizabor.	*Et si omnes, ego non;*	*Et si omnes scandalizati fuerint in te, sed non ego.*
Ait illi Jesus :	*Ait illi :*	*Et ait illis Jesus :*
Amen dico tibi, quia in hac nocte antequam gallus cantet, ter me negabis.	*Gallus bis cantabit, et me prius ter negabis.*	*Amen dico tibi, quia tu hodie in nocte hac, priusquam gallus vocem bis dederit, ter me es negaturus.*

Un fac-similé de ce précieux fragment sera prochainement publié dans le *Corpus papyrorum Raineri archiducis.*

Parmi les autres découvertes récentes faites dans le fonds Rénier, on signale celle d'un manuscrit sur papyrus du *Gorgias* de Platon (p. 504), du IIe siècle ap. J.-C., avec des variantes notables, écrit dans la plus belle calligraphie alexandrine. C'est le plus ancien manuscrit de Platon que l'on connaisse. La collection renferme aussi le doyen des manuscrits d'Hésiode, deux cents vers des *Travaux et des Jours* et du *Bouclier d'Hercule*. Un fragment d'un manuscrit en onciales des *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes est d'une importance particulière, en ce qu'il vient confirmer l'autorité du manuscrit, jusqu'à présent unique, de Florence. Un papyrus du IIe siècle contient un certain nombre de vers de l'*Odyssée;* on sait que l'on n'avait encore trouvé, sur les papyrus égyptiens, que des fragments de l'*Iliade*.

A la série déjà considérable des papyrus grecs datés par les années de règne des empereurs romains, se sont ajoutés de nouveaux fragments du temps de Trajan, Hadrien, Antonin le Pieux, Marc-Aurèle, Gratien, Constantin, Licinius, Valentinien et Honorius. Un document est daté du règne éphémère des empereurs Macrianus et Quiétus, 261. Le chiffre des papyrus latins, dont on sait la rareté, s'élève actuellement à trente-huit; on a recueilli encore d'assez nombreux papyrus hébraïques et arabes, parmi lesquels un fragment d'un écrit historique du VIIIe siècle concernant la vie du prophète Mahomet.

On signale comme une trouvaille de la plus haute importance un manuscrit arabe du IXe siècle dont les inscriptions et les ornements ont été obtenus par la gravure sur bois. C'est le plus ancien exemple connu de l'application des procédés xylographiques, que l'on croyait postérieurs de plus de cinq siècles à cette époque. Ce manuscrit contient des prières, entre autres d'Abou Douchâna, compagnon du prophète, et des formules prophylactiques contre les maladies et le mauvais œil.

— L'épigraphie grecque s'est récemment enrichie de deux publications de premier ordre, l'une et l'autre impatiemment attendues depuis longtemps. La première est le recueil des inscriptions d'artistes grecs par M. Lœwy, qui a réuni les fac-similés et les transcriptions de tous les textes grecs relatifs à des sculpteurs (signatures, mentions dans les textes épigraphiques, etc.)[1]. Les

1. *Inschriften griechischer Bildhauer, mit Facsimiles herausgegeben* von E. Loewy. Leipzig, 1885. 410 et XL pages, petit in-4°.

commentaires de M. Lœwy sont extrêmement judicieux et d'une admirable érudition. Grâce à l'obligeance de plusieurs savants qui lui ont libéralement communiqué leurs estampages, il a pu accompagner la plupart des textes d'excellents fac-similés, de sorte que son ouvrage, si utile pour l'histoire de l'art, est en outre, pour le moment, le seul recueil de documents pour l'histoire de l'alphabet grec à l'époque hellénique et gréco-romaine. Ajoutons que le format de ce livre est très commode et que l'impression, aussi élégante que correcte, fait grand honneur à la maison Teubner.

Le second répertoire que nous devons signaler est le premier volume des *Inscriptions grecques et latines de la rive septentrionale du Pont-Euxin*, publié aux frais de l'Académie de Saint-Pétersbourg par M. Basile Latyschev[1]. Heureusement pour nous, et pour la grande majorité des épigraphistes de tous pays, M. Latyschev s'est décidé à publier les commentaires de ces inscriptions en latin ; chaque texte est pourtant suivi d'une traduction en russe, mais nous n'osons pas le regretter, puisque cette concession à l'usage de la langue nationale a peut-être permis à l'auteur de donner des commentaires intelligibles pour tous. Les inscriptions grecques de la Russie méridionale étaient, jusqu'à présent, tellement dispersées qu'il était presque impossible d'en avoir une connaissance exacte. Non seulement M. Latyschev a reproduit toutes celles qui avaient paru, mais il en a publié pour la première fois un bon nombre d'inédites, copiées par lui dans les musées russes, et il a fait suivre chaque inscription d'un commentaire plein de science, de clarté et de pénétration. Lui aussi a rejeté le format in-folio, cette peste de la philologie, et il a produit un volume accessible à tous, maniable, bien disposé, auquel les épigraphistes feront d'autant plus de place dans leur estime qu'il en usurpera moins dans leurs bibliothèques encombrées.

Salomon Reinach.

1. *Inscriptiones antiquae orae septentrionalis Ponti Euxini graecae et latinae. Volumen primum, Inscriptiones Tyrae, Olbiae, Chersonesi Tauricae, aliorum locorum a Danubio usque ad regnum Bosporanum continens*. Petropoli, 1885. Petit in-4° de 243 p. avec 2 planches.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1885

M. Le Blant, directeur de l'école française de Rome, annonce par lettre la découverte de quelques restes de la catacombe de sainte Félicité. Les antiquaires étaient divisés sur la question de l'emplacement de la sépulture de sainte Félicité et des sept martyrs ses fils ; pourtant une tradition ancienne et bien établie désignait le côté droit de la *via Salaria*, en dehors de Rome. La découverte nouvelle confirme cette tradition. En dehors de la porte Salaria, sur la droite, à quelques pas de la villa Albani, on a mis au jour l'escalier et plusieurs des galeries d'une catacombe. On y a trouvé une fresque du VIIe siècle, très endommagée, dans laquelle on distingue le Christ et plusieurs personnages nimbés, entre autres une femme. Près de deux de ces personnages on a déchiffré les lettres MARTIA et PPVS, reste des noms de saint Martial et de saint Philippe, fils de Félicité. Il y a quelques années, déjà, on avait trouvé près du même endroit une inscription du IVe siècle, portant les mots : AT SANCTA FEL. On n'avait pas prêté alors à ce fait l'attention qu'il méritait.

Sont élus membres de la commission du prix Gobert, pour 1886, MM. Delisle, Hauréau, Luce et de Mas Latrie.

M. Ravaisson présente à l'Académie la reproduction en plâtre d'un moulage de ciment romain qu'il a rencontré récemment en Angleterre et rapporté au Louvre : c'est le moulage d'une moitié du beau bas-relief du Parthénon que possède notre musée. Le sujet y est plus complet qu'il ne l'est aujourd'hui sur le marbre original. Le marbre a été fortement endommagé depuis l'époque où il avait été moulé en ciment, au temps de l'ambassade de M. de Choiseul, en 1785. On voit sur le moulage deux têtes de jeunes filles et quelques autres détails que n'offre plus l'original. Ce moulage va être placé au musée, en regard de l'original.

M. d'Arbois de Jubainville commence une lecture sur l'accentuation en gaulois, d'après les noms géographiques.

M. Théodore Reinach termine la lecture de son travail sur le classement des monnaies cappadociennes.

Ces monnaies sont des pièces de bronze ou d'argent, drachmes et tétradrachmes. Le classement en était jusqu'ici très incertain. M. Th. Reinach s'est efforcé d'apporter de l'ordre dans ce chaos : 1° par des rapprochements entre les portraits similaires qui se rencontrent à la fois sur plusieurs des pièces actuellement découvertes ; 2° par la comparaison des années de règne marquées sur le revers des monnaies avec les indications des auteurs relatives à la durée du règne de certains rois ; par l'étude des inscriptions contemporaines. Voici ses conclusions :

Les pièces à légende araméenne appartiennent aux deux premiers Ariarathe,

les pièces grecques sans surnom à Ariarathe III. Les autres Ariarathe se distinguent par les surnoms suivants : IV Eusèbe, V Eusèbe Philopator, VI Epiphane Philopator, VII Philométor, IX Eusèbe Philopétor (Ariarathe VIII n'a pas régné). Les drachmes au nom d'Ariarathe Eusèbe se distribuent, suivant les types, entre Ariarathe IV, Ariarathe V et Ariarathe IX.

Quant aux médailles de la seconde dynastie cappadocienne (Ariobarzanes et Archélaos), elles n'offrent aucune difficulté.

Ouvrage présenté : C.-Ch. CASATI, *Epigraphie de la numismatique étrusque*.

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1885

M. Gaston Paris est élu président pour l'année 1886 ; M. Bréal est élu vice-président. M. Desjardins, président sortant, et M. G. Paris prononcent chacun une courte allocution.

M. Paris, président, annonce la mort de M. Samuel Birch, correspondant de l'Académie.

L'Académie procède au renouvellement des commissions annuelles. Ces commissions sont ainsi composées :

Commission des travaux littéraires, MM. Ravaisson, Renan, Maury, Delisle, Miller, Hauréau, de Rozière, Barbier de Meynard ;

Commission des antiquités de la France, MM. Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, Jourdain, de Rozière, Alexandre Bertrand, Schlumberger ;

Commission des écoles françaises d'Athènes et de Rome, MM. Ravaisson, Delisle, Miller, Jules Girard, Heuzey, Georges Perrot, Desjardins, Paul Meyer ;

Commission du nord de l'Afrique, MM. Renan, Pavet de Courteille, Duruy, Georges Perrot, Desjardins, Barbier de Meynard, Schefer, Maspero ;

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie : MM. Jourdain et Deloche.

M. d'Arbois de Jubainville continue sa communication sur l'accentuation de quelques noms géographiques français tirés du gaulois.

On rencontre, dit-il, dans la nomenclature géographique française un certain nombre de noms d'origine gauloise, dont la forme actuelle atteste que ces noms ont eu jadis une accentuation contraire aux lois ordinaires de la langue latine. Tels sont : Bourges, de *Bituriges*, Chorges, de *Caturiges*, Vieux, de *Vidécasses*, Dreux, de *Durocasses*, Troyes, de *Tricasses*. Ces mots, sous leur forme antique, étaient proparoxytons ; d'après les lois ordinaires de la langue latine, ils auraient dû être paroxytons. C'est qu'ils avaient conservé l'accent gaulois. Dans les noms composés de la langue gauloise, l'accent se trouvait sur la syllabe qui le portait dans l'un des deux composés. Les mots cités plus haut sont des composés dont le premier terme était oxyton : ils sont accentués sur la dernière syllabe de ce premier terme. Dans d'autres composés comme *Lugdunum*, Lyon, *Juliobona*, Lillebonne, c'est l'accent du second terme qui a prévalu. On observe souvent dans les composés sanscrits une accentuation analogue. Il s'agit donc là d'une loi de l'accentuation indo-européenne. On a récemment établi que dans l'ancienne langue germanique les lois de l'accent indo-européen subsistaient

encore à l'époque où s'est opéré le phénomène connu sous le nom de *Lautverschiebung*, peut-être vers l'an 100 avant notre ère. L'accentuation grecque nous offre un écho des mêmes lois. Il est intéressant de les retrouver en gaulois et d'en reconnaître des débris dans la prononciation de quelques-uns de nos noms de lieu.

Ouvrages présentés : J.-B. Pitra, *Analecta novissima, Spicilegii Solesmensis altera continuatio*, t. I : *De epistolis et registris Romanorum pontificum* ; Amaury-Duval, *Souvenirs (1829-1830)* ; Mazon, *Notice sur la vie et les œuvres d'Achille Gamon et de Christophe de Gamon, d'Annonay en Vivarais* ; Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy* ; J. Finot, *Inventaire sommaire des archives départementales, Nord*, t. V ; 2° *Département du Nord, ville de la Gorgue : Inventaire sommaire des archives communales*.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1885

Une lettre de M. Le Blant, directeur de l'Ecole française de Rome, donne des détails sur les *Horrea Cæsaris* attribués à Galba, tant d'après un travail de M. Gatti récemment publié, que d'après une inscription communiquée par M. le comte Michel Tyszkiewicz et d'après une communication de M. Lanciani à l'Académie royale des Lincei. On a retrouvé les substructions des *Horrea* sur une assez grande étendue dans la région du *Monte Testaccio*.

Une lettre de M. Maurice Holleaux, membre de l'École française d'Athènes, donne le compte rendu des nouvelles fouilles faites sous sa direction, du 21 octobre aux premiers jours de décembre dernier, sur l'emplacement du sanctuaire d'Apollon Ptoos, à Acræphiæ (Béotie).

Sur la proposition du bureau, les commissions chargées de décerner les divers prix de cette année sont ainsi composées :

Prix ordinaire (tableau de l'instruction que recevaient les jeunes Athéniens), MM. Ravaisson, Georges Perrot, Jules Girard, H. Weil ;

Prix Duchalais (numismatique du moyen âge), MM. Deloche, P.-Ch. Robert, d'Hervey, Saint-Denys, Schlumberger ;

Prix Bordin (numismatique de l'île de Crète), MM. Maury, P.-Ch. Robert, Georges Perrot, Schlumberger ;

Prix Bordin (sectes dualistes de l'islamisme), MM. Renan, Derembourg, Barbier de Meynard, Schefer ;

Prix Stanislas Julien (pour un ouvrage relatif à la Chine), MM. Maury, Pavet de Courteille, Schefer, d'Hervey de Saint-Denys ;

Prix Delalande-Guérineau (pour un ouvrage relatif aux études du moyen âge), MM. Delisle, Hauréau, Paul Meyer, d'Arbois de Jubainville ;

Prix Delalande-Guérineau (pour un ouvrage relatif aux études orientales), MM. Renan, Pavet de Courteille, Barbier de Meynard, Sénart ;

Prix de La Grange (pour une publication relative aux anciens poètes de la France), MM. Delisle, Jourdain, Luce, Paul Meyer.

M. de Mas Latrie, au nom de la commission du prix Gobert, annonce que cette commission aura cette année sept ouvrages à examiner, y compris ceux qui ont été couronnés en 1885 :

1° Ch. du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII ;*

2° Ch. Pfister, *Etudes sur le règne de Robert le Pieux ;*

3° Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. IV ;

4° Ludovic Beauchet, *Histoire de l'organisation judiciaire en France, époque franque ;*

5° Mahul, *Cartulaire et Archives de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, t. VI ;

6° A. Luchaire, *Études sur les actes de Louis VII ;*

7° R. de Maulde, *Procédures politiques du règne de Louis XII.*

M. d'Arbois de Jubainville termine la lecture de son travail sur l'accentuation gauloise dans les noms géographiques.

Ouvrages présentés : Cope Whitehouse, *Researches in the Mœris basin* ; Jean Réville, la *Religion à Rome sous les Sévères.*

SÉANCE DU 15 JANVIER 1886

M. Gaston Paris, président, annonce la perte que l'Académie vient de faire dans la personne de l'un de ses membres ordinaires, M. Emmanuel Miller, né en 1812, mort à Cannes le 9 janvier 1886. Il rappelle les principaux titres scientifiques de M. Miller, la publication des fragments de Nicolas de Damas, découverts par lui à l'Escurial, celle des *Philosophumena*, le catalogue des manuscrits grecs de l'Escurial, ses voyages de recherches bibliographiques et d'exploration scientifique en Espagne, en Russie, aux couvents du mont Athos, dans l'île de Thasos, etc.

L'Académie procède à la désignation de deux candidats pour la chaire d'épigraphie latine au collège de France, laissée vacante par la mort de M. Léon Renier. M. Ernest Desjardins est désigné en première ligne, M. Cagnat en seconde ligne. L'assemblée des professeurs du Collège de France avait fait les mêmes présentations.

M. le Président donne lecture des lettres des candidats aux deux places d'académiciens ordinaires dont la vacance a été déclarée cet été. M. Gaston Boissier se porte candidat à la place laissée vacante par la mort de M. Léon Renier, MM. Auguste Longnon, Antoine Héron de Villefosse et Clermont-Ganneau, à la place laissée vacante par la mort de M. Egger.

L'Académie se forme en comité secret.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1886

M. Le Blant, directeur de l'École française à Rome, adresse à l'Académie la copie d'une inscription récemment découverte, qui présente de l'importance pour l'histoire de l'organisation religieuse du monde romain. Cette communication est renvoyée à l'examen de la commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

M. Léon Morel, receveur particulier des finances à Carpentras, adresse à l'Académie le croquis d'un fragment de marbre de sa collection, qui a été trouvé

à Athènes, non loin du Parthénon et du temple de la Victoire aptère. Ce fragment représente le buste d'un homme vêtu de la chlamyde; il rappelle les personnages qui figurent dans la procession des Panathénées.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Léon Renier. M. Gaston Boissier est élu, par 28 voix, contre 1 bulletin blanc et 1 abstention.

L'Académie passe ensuite au vote pour l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Egger. Trois tours de scrutin ont lieu et donnent les résultats suivants :

	1er tour	2e tour	3e tour.
M. Héron de Villefosse	12 voix.	15 voix.	15 voix.
M. Auguste Longnon.	11 —	15 —	15 —
M. Clermont-Ganneau	7 —	»	» —
	30 —	30 —	30 —

L'élection est ajournée à une date qui sera fixée ultérieurement.

L'Académie se forme en comité secret.

SÉANCE DU 29 JANVIER 1886

M. le Ministre de l'Instruction publique transmet à l'Académie l'ampliation d'un décret du Président de la République, par lequel est approuvée l'élection de M. Gaston Boissier à la place d'académicien ordinaire laissée vacante par la mort de M. Léon Renier. M. Gaston Boissier est introduit et prend place.

M. Alexandre Bertrand fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur d'annoncer à l'Académie que le monument connu sous le nom de Tombeau des rois (Qbour-el-Molouk) est aujourd'hui la propriété de la France. Les héritiers de MM. Émile et Isaac Pereire, qui en avaient fait l'acquisition à l'instigation de notre regretté confrère Félicien de Saulcy, l'ont offert à l'État qui l'a accepté, aux conditions suivantes ainsi formulées dans l'acte de donation :

« En cédant à l'État la propriété de ce monument, nous entendons y mettre pour condition expresse que sa destination actuelle ne subira aucun changement dans l'avenir. Pour consacrer le souvenir de notre donation, une inscription sera posée, à nos frais, dans la partie ouest du vestibule du tombeau, et notre intention est d'y rappeler, outre les noms des donateurs, ceux du savant F. de Saulcy, qui a tiré de l'oubli ce monument célèbre; de M. Patrimonio, ancien consul de France à Jérusalem, qui en a fait l'acquisition pour notre famille, et de M. Mauss, architecte du gouvernement, qui l'a restauré.

« Cette inscription sera ainsi libellée :

« Qbour-el-Molouk (texte hébreu et arabe), monument acquis en l'année 1878 par Émile et Isaac Pereire, pour le conserver à la science et à la vénération des fidèles enfants d'Israël, sur les conseils de M. F. de Saulcy, membre de l'Institut de France, et par les soins de M. Patrimonio, consul de France à Jérusalem, restauré par M. Mauss, architecte du gouvernement français. Donné à la France par la famille Pereire en l'année MDCCCLXXXV. »

« Nous demandons le maintien à perpétuité de cette inscription. »

M. le secrétaire perpétuel donne lecture de son rapport semestriel sur les travaux de l'Académie.

M. Wallon signale, dans le *Courrier de la Gironde* du 15 décembre 1885, un article dû à M. Vivie, auteur d'un ouvrage important sur la Terreur à Bordeaux. Cet article contient des détails sur le mobilier de Vergniaud à Bordeaux. La condamnation qui fut prononcée contre le célèbre Girondin entraînait la confiscation de ses biens. Or, Vergniaud avait conservé un petit logement à Bordeaux; l'État dut s'emparer des meubles qui s'y trouvaient. C'est l'inventaire dressé à cette occasion, et le procès-verbal de l'adjudication faite ensuite, que M. Vivie a retrouvés et publiés.

M. Desjardins communique quelques remarques sur l'inscription nouvellement découverte à Rome, dans le voisinage de la *Scala santa*, dont la copie a été envoyée par M. Le Blant et a été reçue par l'Académie à la dernière séance. Cette inscription est d'une grande importance pour l'étude d'une institution militaire de l'empire, les *equites singulares*, corps d'élite peu nombreux qui formait une escorte d'honneur de l'empereur. On y lit les noms des officiers de ce corps, au temps d'Antonin, avec la désignation de leurs grades.

Ouvrages présentés : Hugo Schuchardt, *Ueber die Lautgetsetze gegen die Junggrammatiker*; Joachim Menant, *les Pierres gravées de la Haute-Asie, recherches sur la glyptique orientale*, 2e partie; L. Dancoisne, *Objets mérovingiens découverts à Artres*; A. d'Avril, *Saint Cyrille et saint Méthode, première lutte des Allemands contre les Slaves;* H. de Grammont, *Un Pacha d'Alger précurseur de M. de Lesseps;* comte de Charencey, *Vocabulaire de la langue tzotzil; les Cités votanides;* William Groff, *Lettre à M. Revillout sur les noms de Joseph et de Jacob en égyptien;* Brièle, *Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, t. IV, 1er fascicule; Jules Quicherat, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. II*; Archéologie du moyen âge*, publié par Robert de Lasteyrie.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 6 JANVIER 1886

M. Courajod rend compte des travaux de la Société pendant l'année 1885 et procède à l'installation du bureau de la Société pour 1886.

M. Collignon est élu membre résident.

M. Louis Passy est élu membre honoraire.

M. Germain Bapst fait remarquer que la plupart des archéologues font venir du Caucase l'étain dont on se servait à l'époque préhistorique et à l'origine des civilisations antiques. Or, il n'y a jamais eu de gisement d'étain au Caucase. C'est probablement dans l'extrême Orient, peut-être dans la presqu'île de Malacca, qu'il faut aller chercher la provenance de l'étain antique comme celle du jade blanc.

MM. Flouest, de Lasteyrie, d'Arbois de Jubainville présentent quelques observations sur cette communication. Ils parlent notamment des mines d'étain qui étaient exploitées, dans l'antiquité, dans les îles Cassitérides et en Espagne.

SÉANCE DU 13 JANVIER 1886

M. l'abbé Thédenat lit une note de M. de Laigle sur deux fragments épigraphiques faisant partie du Musée Chillieni à Livourne.

M. Courajod lit un mémoire sur les imitations d'œuvres d'art antiques faites par les artistes italiens de la Renaissance, et en particulier sur quelques contrefaçons de bronzes antiques qui sont actuellement conservées dans la collection d'Ambras, à Vienne, et dans quelques autres collections.

MM. Muntz, Saglio, Molinier font diverses observations à propos de cette communication.

M. Max Verly communique une magnifique boucle en bronze de l'époque mérovingienne découverte à Fleury-sur-Aire (Meuse) et aujourd'hui déposée au Musée de Bar-le-Duc.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1886

M. Courajod remet sous les yeux de la Société un médaillon qu'il lui avait présenté déjà en 1882 et que plusieurs croyaient de fabrication moderne. Ce médaillon est gravé dans le *Promptuarium iconum insigniorum* publié à Lyon, en 1553. Il y est attribué à Antigone, mais c'est en réalité une imitation d'un Mithridate.

M. de Montaiglon signale un sceau padouan dont la légende a été jusqu'ici indéchiffrable. Elle est ainsi conçue :

MVSON ⁝ MONSATHES ⁝ MARE ⁝ CERTOS ⁝ DANT ⁝ MICHIPINES

Or, il est facile, avec de légères corrections, d'en trouver le sens. Elle doit être lue ainsi :

MVSON · MONS·ATHES · MARE · CERTOS · DANT · MICHI · FINES ·

M. Mowat communique un estampage d'une inscription romaine récemment découverte à Nîmes qui lui a été envoyé par M. Aurès.

Il parle aussi d'une inscription conservée à Amdoldingen en Suisse et qui mentionne un *dendrophore augustal*.

M. de Barthélemy continue la lecture du mémoire de M. de La Noë sur l'oppidum gaulois.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1886

M. Germain Bapst entretient la Société de plusieurs pierres comprises dans la collection des diamants de la couronne et qu'il est question d'aliéner, quoique elles aient un véritable intérêt historique. Il demande à la Société de faire une démarche auprès de qui de droit pour assurer la conservation de ces pierreries.

La Société, sur la proposition de M. de Lasteyrie, prie M. Bapst de lui présenter d'urgence une note écrite établissant l'importance historique de ces

précieux bijoux et que le président de la Société pourrait transmettre aux commissions compétentes sur l'expression des vœux de la Société.

M. Corroyer communique un moulage de la bague de Saint-Lubais (Leubaeius) objet du ve siècle conservé à Tours.

M. l'abbé Thédenat fait circuler trois plats antiques de bronze récemment trouvés à Bar-le-Duc et portant des graffites.

M. de Barthélemy continue la lecture du mémoire de M. de La Noë sur l'oppidum gaulois.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1886

M. Flouest communique des dessins représentant les principaux objets découverts dans un tumulus récemment fouillé au lieu dit Les Combottes, commune de Cusey (Haute-Marne).

M. Courajod présente la photographie d'une porte de tabernacle en bronze doré et émaillé, et qui est conservée à Vienne dans la collection d'Ambras. M. Courajod y reconnaît une œuvre d'un artiste italien du xve siècle, Giovanni Turini.

M. Molinier ajoute que cette porte est probablement celle-là même qui fut fabriquée par Turini pour le tabernacle qui s'élève au milieu de la cuve baptismale de Sienne et qui a disparu depuis longtemps.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Nous lisons dans le *Mont-Ventoux*, journal de Carpentras :

« Une intéressante découverte archéologique vient d'être faite, ces jours passés, à Apt, dans la maison de M. Reboulin.

« Cet honorable industriel voulant établir un puits dans son usine, fit creuser un trou dans lequel les ouvriers rencontrèrent, à 8 mètres de profondeur, des restes de murs antiques remontant à l'époque de la domination romaine. En faisant la démolition de ce mur, ils trouvèrent derrière, à environ 12 mètres de profondeur, 26 vases en bronze et en cuivre cachés dans un trou creusé dans le rocher sur lequel reposait le mur romain.

« Il y avait une lampe, 7 vases avec anses et becs relevés, 12 œnochoés de formes et anses variées ornées de palmettes et mascarons et 6 bassins ressemblant à nos seaux et chaudrons actuels.

« La lampe est merveilleuse, de forme ronde, à trois becs sous lesquels figurent des mascarons représentant des têtes de satyres cornus très expressives, et finement ciselées ; entre chaque bec sont placés des anneaux de suspension, décorés de palmettes, et rattachés à trois chaînes qui aboutissent à un cartouche portant l'inscription ci-après, gravée de chaque côté, en trois lignes.

GENIO COL GIVLIVS VALIDVS EX VOTO

« Le corps de la lampe mesure 0^m,19 de diamètre, non compris les becs qui

en font saillie en dehors; la longueur totale, en y comprenant la chaîne unique qui relie les trois chaînons à l'anneau de suspension, est de 1m,60.

« Un délicieux cordon de perles contourne le pied de cette lampe, ce qui produit le plus gracieux effet. De tous les objets découverts, la lampe est le seul qui soit revêtu d'une belle patine qui reprendra tout son lustre après un léger nettoyage. Parmi les vases on en remarque deux qui se distinguent des autres par leur forme et qui ont été complètement dorés; l'un est un grand bassin ou cuvette de 0m,30 de diamètre sur 10 de hauteur, à côtes saillantes faites *au repoussé* ; quelques traits gravés à la pointe dans l'intérieur donneraient à penser qu'il est orné de quelques dessins semblables à ceux que l'on rencontre sur les miroirs étrusques.

« L'autre est un grand vase de 0m,35 de hauteur et 0m,21 de largeur, à ouverture ronde, col étroit légèrement allongé ; il est muni d'une anse de suspension attachée par deux oreillons ouvragés. Cette anse, qui est ornée de palmettes en relief, porte une croix profondément gravée en son milieu et, à chacune de ses extrémités, se profilent des têtes de léopards et de serpents.

« Il y a lieu de supposer qu'en raison de leur beauté et de l'épaisse dorure qui les recouvrait, ces deux riches spécimens de la métallurgie antique ont dû être employés dans les cérémonies religieuses, l'un pour contenir l'eau lustrale, l'autre pour servir aux ablutions.

« A mentionner aussi, sur le bas de l'anse d'un autre récipient, un personnage largement drapé retenant d'une main un masque scénique, mais dont le dessin lourd, sans élégance, indiquerait une époque de décadence de l'art.

« Tous ces objets sont aujourd'hui bien détériorés et sont dépourvus de cette patine verte, si douce à l'œil et qui rehausse tant la beauté des antiques; cela tient non seulement à leur séjour de plus de quatorze siècles dans la terre, mais encore à l'action du feu auquel ils ont été soumis, par suite de quelque violent incendie et dont ils conservent malheureusement des traces par trop visibles, puisque la plupart sont bosselés ou complètement déformés.

« Il y a lieu de se demander si l'on n'est pas en présence du butin renfermé dans une cachette de fondeur, ou si l'on est sur l'emplacement d'un temple, d'un cirque ou d'une importante villa. La continuation des fouilles méthodiques et intelligentes pourrait seule donner le mot de l'énigme, et, dans cette dernière hypothèse, qui sait ce que le hasard pourrait faire rencontrer? Une seule pièce de monnaie de bronze, petit module, de Constantin le Grand, a été recueillie au milieu du dépôt.

« Il ne faudrait pas que cette importante découverte eût le même sort que les objets trouvés l'année dernière dans les cavernes des environs, et dont il n'est resté aucune trace dans le pays. Il serait désirable, au point de vue de nos origines nationales, que cette collection fût vendue en bloc, soit au musée d'Avignon, soit à ceux de l'État. Les ateliers du musée de Saint-Germain seraient seuls capables de mener à bien une réparation urgente et indispensable qui permettrait à ces vieux débris de figurer honorablement dans nos musées.

« Nous croyons savoir que M. Reboulin, dont les sentiments patriotiques sont bien connus, partagera complètement notre manière de voir. En agissant

ainsi, il ne pourra manquer d'acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance des amis de la science archéologique et de ses concitoyens.

« L. M. »

— *Transactions of the society of biblical archaeology*, vol. VIII, partie III. — E. W. A. Budge, *Notes sur des stèles égyptiennes, principalement de la XVIII[e] dynastie.* — Théo.-G. Pinches, *L'Art babylonien illustré par les dernières découvertes de M. Rassam.* — H. Rassam, *Nationalités bibliques passées et présentes.* — L. Birch. *Sur l'ombre des morts* (5 planches). — D[r] S. Louis, *Métiers et artisans mentionnés dans les écrits du Talmud.* — E. Naville, *L'Inscription de la destruction des hommes dans le tombeau de Ramsès III* (3 planches). — S. Birch, *Note sur une tablette funéraire du Musée britannique* (planche). — W.-H. Rylands, *Sceaux en terre cuite* (planche). — Table. — Liste des membres.

— *Bulletin de la commission archéologique communale de Rome.* XIII[e] année, n° 2, avril-juin 1885. — W. Henzen, *Inscription trouvée près du Monte Testaccio* (pl. VI). — G.-B. de Rossi, *Fragment de gobelet de verre gravé représentant des scènes bibliques* (pl. VII et VIII). — Gnoli, *De quelques plans de Rome inconnus ou peu connus* (pl. IX-XV). — C.-L. Visconti, *Un plan de Rome du* XIV[e] *siècle publié par M. E. Muntz* (pl. XVI).

— *Archæologische Zeitung.* XLIII[e] année, 2[e] cahier. — P. Wolters, *Les Erotes de Praxitèle* (fig. dans le texte). — F. von Duhn, *L'Assemblée des dieux dans la frise orientale du Parthénon.* — M. Lehnerdt, *Héraklès et Achéloos*, (pl. VI, VII, 1). — M. Mayer, *Lamia* (pl. VII, 2). — A. Furtwængler, *Vases grecs du style appelé géométrique* (pl. VIII). — M. Frænkel, *Inscriptions de Mitylène.* — Mélanges. — M. Frænkel, *Hermès représenté tout enfant* (pl. IX). — M. Furtwængler, *Observation sur la planche I de la Gazette archéologique de 1885.* — Nouvelles. — *Acquisitions du musée royal de Berlin en 1884.* 1. A. Conze, *La Collection des sculptures et des moulages.* 2. A. Furtwængler, *l'antiquarium.* — *La séance solennelle de l'institut archéologique à Rome.* — *Séances de la société archéologique à Berlin*, mai à juillet. — *Rapport sur les publications faites ou préparées par l'Institut archéologique allemand, depuis le 1[er] avril 1884 jusqu'au 1[er] avril 1885.*

— *Gazette archéologique*, 10[e] année, sommaire des n[os] 7-8, 1885. — P. Monceaux, *Fouilles et recherches archéologiques au sanctuaire des jeux isthmiques* (suite). — S. Reinach, *Enfant criophore de la collection de Luynes* (pl. XXV). — E. Lefèvre-Pontalis, *Croix en pierre des XI[e] et XII[e] siècles dans le nord de la France* (pl. XXVI). — A. Ramé, *Explication du bas-relief de Souillac : la légende de Théophile* (pl. XXVII). — E. Babelon, *Sarcophage romain trouvé à Antioche* (pl. XXVIII et XXIX). — Courajod, *Jacques Morel, sculpteur bourguignon du XV[e] siècle* (pl. XXX). — H. Thédenat et A. Héron de Villefosse, *Les trésors de vaisselle d'argent trouvés en Gaule* (suite). — *Chronique.* — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Société nationale des Antiquaires de France. Nouvelles diverses. Bibliographie. Sommaires des recueils périodiques.

— *Bulletin d'archéologie chrétienne* du commandeur Jean-Baptiste de Rossi, 4e série, 3e année, nos 2 et 3. Préface. — *Les fouilles récentes à l'étage inférieur du cimetière de Priscilla*. § 1. De l'étage inférieur de ce cimetière et des inscriptions qui y ont été trouvées. § 2. De quelques inscriptions trouvées sous le grand luminaire qui éclaire cet étage. § 3. Remarquable épitaphe métrique d'Agapé et observations qu'elle appelle. § 4. Du nom *Petrus* souvent répété dans les épitaphes de l'étage supérieur, tandis qu'il ne se rencontre pas dans celles de l'étage inférieur. — *Fragments d'un gobelet de verre orné d'images bibliques gravées en creux*. § 1. Des verres appelés par les anciens *milliarii*, avec gravure en creux. § 2. De la scène de Daniel exposé aux lions qui est représentée sur ce verre. § 3. Des autres scènes bibliques représentées sur ce verre. — *Inscriptions funéraires chrétiennes récemment découvertes à Capoue*. — *L'évêque Augustin et sa mère Félicité, martyrs sous Décius, et leurs souvenirs et monuments à Capoue*. § 1. Les mosaïques de l'église de Saint-Priscus et le cimetière environnant. § 2. Sur saint Augustin et sa mère Félicité, martyrs. § 3. Des autres martyrs représentés dans les mosaïques de Saint-Priscus.

— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, 1885, nos 7 et 8, juillet et août. — Fouilles. — W. Helbig, *Fouilles de Città-Lavinia. Lettre du professeur Tommasi-Crudeli à propos de deux figurines trouvées dans ces fouilles*. (La poitrine et le ventre sont ouverts. On voit les viscères, d'ailleurs très inexactement représentés. Ce doit être des ex-voto.) — O. Rossbach, *Fouilles près de Nemi*. (On a découvert sur l'emplacement du temple de *Diana Nemorensis* une grande quantité de figurines en terre cuite qui avaient certainement un caractère votif.) — A. Mau, *Fouilles de Pompei*, suite, avec un plan. — Bourguignon, *Fouilles de Santa Maria di Capua*. (Jambe artificielle, en bois, recouverte d'une feuille de bronze. Elle a dû servir à un amputé qui avait eu la jambe coupée au genou.) — Monuments. — P. Orsi, *Vases en terre et bronzes curieux de la nécropole d'Este*. — W. Halbig, *Inscription grecque trouvée à Rome, près du Campo Verano*.

No 9, septembre. — Fouilles. — A. Mau, *Fouilles de Pompei* (suite). — Monuments. — A. Erman, *Antiquités de style égyptien trouvées au pied du Monte Cavo*. — G. Gatti, *Fragment d'inscription en bronze*. — O. Richter, *Observations sur des marques de tailleurs de pierres relevées dans les murs de Tyndaris, de Cumes, d'Assagni et de Castrimenium* (avec une planche).

No 10, octobre : Fouilles. — W. Helbig, *Tombe antique à coupole découverte près de Quinto Fiorentino*. (Cette tombe rappelle celle de Menidi, en Attique. On ne peut en attribuer la construction qu'aux Étrusques. D'autres tombes du même genre paraissent avoir existé en Étrurie.) — W. Helbig, *Fouilles de Chiusi*. — A. Mau, *Fouilles de Pompei* (suite). — Klitsche de la Grange, *Fonderie antique et dépôt de bronzes archaïques dans le territoire des Allumiere*.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft*, vol. XXXIX, fascicule II. — S. Kohn, *Étude critique sur le Pentateuque samaritain*. — J.-H. Mordtmann, *Nouvelles inscriptions himyarites* (avec deux planches). — Merx, *Spécimen de la traduction syriaque de Galien* (extraits du *de Simplicibus*). —

Aufrecht, *Strophes de Kâlidâsa*. — P. Schrœder, *Inscription phénicienne de Tyr*[1]. — Prætorius, *Proverbes en dialecte du Tigré*. — Notes diverses de M. Ch. Piscel, Kielhorn, Bœthlingk et Robertson Smith.

— *Zeitschrift des deutschen Morgenlændischen Gesellschaft*, vol. XXXIX, fascicule III. — Nœldeke, *Sur la façon dont Mommsen a représenté la domination et la politique des Romains en Orient*. (Examine au point de vue spécial de l'orientaliste les chapitres du cinquième volume de l'histoire de Mommsen, contenant l'histoire des provinces d'Orient et des rapports des Romains avec les Parthes, de César à Dioclétien; observations et rectifications importantes.) — Schrœder, *Inscriptions palmyréniennes* (15 nos nouveaux appartenant à la collection de M. Læytsed, fac-similés). — Houtsma, *Sur l'histoire des Seldjoucides du Kermann*. — Prætorius, *Un document arabe relatif à l'histoire éthiopienne*. — Wellhausen, *Scholies du divan Hondhoulite*. — Bœthling, *Remarques sur l'édition de Führer et la traduction de Bühler du Vâsishthadharmaçâstra*. — Bühler, *Contributions à l'explication des inscriptions d'Asoka*. — R. von Sowa, *Contes des Tsiganes slovaques*. — Rectifications de M. Schrœder sur la lecture des chiffres de l'inscription phénicienne de Tyr (voir plus haut). — Continuation du rapport annuel (pp. 131-146, M. Hommel), sur les publications de 1881, relatives à l'Arabie et à l'Islam.

— *Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins*, vol. VIII, fascicule 2. — Gatt, *Les Industries modernes à Gaza* (poterie, tissus, savon). — Grünbaum, *Comparaison de quelques usages superstitieux de Syrie* (au point de vue du Talmud). — Spiess, *Le Site de Tarichæ*. — Gildemeister, *La Ville de Salamias mentionnée par Antonin de Plaisance*. (*Salamias* doit être une faute de copiste pour LIVIADA = *Livias*.) — Anderlind, *Sur l'influence des montagnes boisées sur le régime des eaux dans la Syrie septentrionale*. — Gildemeister, *Les Sources arabes sur la géographie de la Palestine*. (Description de la Syrie par Edrisi, texte arabe, traduction et commentaire.)

— *Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins*, vol. VIII, fascicule 3. — Kautzsch, *Une lettre du grand prêtre des Samaritains Ya'qoub ibn Haroun*. — Reiss, *Restes d'un ancien monastère arménien sur le Mont des Oliviers* (fac-similés et traduction des inscriptions en mosaïque[2]). — Riess, *Sur la prétendue découverte de l'église d'Eudocie* (Saint-Étienne). — Schick, *Tombeaux creusés dans le roc récemment découverts près de l'église du Saint-Sépulcre* (Planche). (Sous l'église copte, près de la citerne dite de Sainte-Hélène, prouvent l'existence d'une nécropole juive[3] sur le site même du Saint-Sépulcre.) — Rœhricht et Meissner, *le Pèlerinage de Fr. Eckherr von Kæpfing et de Karl Grimming* (1625). — Gatt, *Termes techniques se rapportant aux industries de Gaza*. — Guthe, *La Théorie de Trumbull sur l'emplacement de Kadech-Barnea*.

1. Cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, fasc. II, p. 87-93 et planche VI.

2. Ces belles mosaïques avaient déjà été soigneusement relevées par M. Lecomte, attaché à ma mission en 1874; elles ont figuré à l'un de nos salons annuels. — C. C.-G.

3. Déjà établi d'ailleurs par l'existence du tombeau dit de Joseph d'Arimathie, parfaitement authentique, quoi qu'on en ait dit. (Cf. mon mémoire spécial sur cette question.) — C. C.-G.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de Philologie classique, par SALOMON REINACH, tome II, Appendice. Paris, Hachette, 1884.

M. S. Reinach avait raison de dire, en publiant la seconde édition du *Manuel*, que son livre avait rendu bien des services. Il en a rendu surtout aux professeurs des lycées et aux étudiants des facultés. Pour ne parler que de ceux-ci, le *Manuel de Reinach* est un des livres qu'ils consultent le plus souvent : il est dans la salle de travail de la Bibliothèque, à côté des dictionnaires et des grammaires. On n'a pas à le demander au bibliothécaire, par conséquent à l'attendre, on n'a qu'à se lever pour le prendre. Ce que les étudiants demandent au *Manuel*, c'est d'abord de leur servir de memento : ils y repassent tel chapitre des institutions grecques et romaines, ou de grammaire et de métrique, qui a fait le sujet de la dernière conférence ou d'une série de conférences. En outre, comme le professeur ne peut traiter en une année tout le programme de l'examen de licence, par exemple, les étudiants demandent au *Manuel* de leur apprendre ce que le maître n'a pu leur enseigner. Les chapitres consacrés à la grammaire et aux institutions sont sans contredit ceux qui sont le plus souvent feuilletés. Pour les autres matières en effet, pour l'histoire, pour l'histoire littéraire, l'histoire de l'art, pour la métrique même, il ne manque pas de précis français ou traduits de l'allemand, que nos étudiants commencent à bien connaître. Pour les institutions grecques, il en est même qui profitent de la traduction française du premier volume de Schœmann.

Plus tard, quand, devenus professeurs dans un collège ou dans un lycée, ils sont débarrassés de ces examens qui ont été trop souvent leur unique préoccupation, ils ont de nouveau recours au *Manuel* pour préparer leurs classes : ils en ont d'autant plus besoin que, sauf de très rares exceptions, ils ne disposent plus de bibliothèques comme celle de la Faculté.

Le *Manuel* est donc un livre très utile, et dans les services qu'il a déjà rendus, M. Reinach a trouvé la juste récompense de son travail et de sa peine, que seuls, peut-être, les professeurs sont en état de mesurer.

Le second tome (*Appendice*) est-il également utile ?

C'est un volume de *scolies*, avec *addenda et corrigenda* qui ne compte pas moins de 284 pages d'un petit texte très serré. C'est, dit l'auteur, « un commentaire perpétuel au texte et aux notes du premier volume. Les chiffres des pages et des alinéas, placés en *lemmes* et répétés dans les titres, permettent de se reporter immédiatement aux passages du premier volume que j'ai cru devoir développer dans le second. » On devine qu'un pareil livre ne peut se lire : c'est un répertoire bourré de noms propres, de titres d'ouvrages et de dates. Le *Manuel* lui-même pouvait-il, comme le pensait M. Reinach, se lire et se relire ? Je ne le sais trop : pour l'Appendice, la réponse n'est pas douteuse. Il faudra donc, car l'on suivra une marche tout opposée à celle que nous indique l'auteur dans sa préface, il faudra donc tenir l'Appendice ouvert, quand

on étudiera quelque passage du *Manuel* et s'y reporter, absolument comme on se reportait dans l'ancienne édition d'Hermann aux notes qui terminaient le paragraphe. Alors pourquoi M. Reinach n'a t-il pas fondu les deux volumes en un seul ? Pourquoi n'a-t-il pas mis ses notes, si nombreuses qu'elles fussent, au bas du texte ? Les savants chargés de la nouvelle édition d'Hermann ont bien compris l'avantage de ce système et le lecteur y a beaucoup gagné.

« Le *Manuel* est un livre d'enseignement, dit M. Reinach ; l'Appendice est un guide en matière d'érudition. » La distinction n'est pas aussi tranchée que le laisserait croire cette définition : la part faite à l'érudition dans le *Manuel* est considérable, de même que la part faite dans l'Appendice à la doctrine. M. Reinach le reconnaît lui-même : il est certains points du *Manuel* qu'il a cru devoir reprendre et développer. « Quelques-uns de ces développements, dit-il, sont de véritables *retractationes*, de petits traités, où j'ai repris sous un aspect différent, et avec tout le détail désirable, les sujets de haute importance qui n'ont pu qu'être effleurés dans le *Manuel*. »

Cette division et les redites qu'elle entraîne amènent un peu de confusion, et de plus la sécheresse inévitable d'un pareil recueil n'est peut-être pas faite pour encourager ceux de nos étudiants « qui veulent devenir des érudits. » C'est au *Manuel* de faire naître en eux cette curiosité et ce besoin toujours croissant d'informations plus précises qui mènent naturellement à l'érudition. Le *Manuel* plus complet, enrichi de bon nombre des notes et des renvois de l'Appendice, y réussirait plus sûrement.

Aussi bien c'est moins aux étudiants qu'aux maîtres mêmes que s'adresse l'Appendice, dans l'état actuel. C'est aux professeurs qu'il doit rendre le plus de services, en leur fournissant une bibliographie faite avec un soin extrême. M. Reinach, singulièrement actif, se tient au courant mieux que personne : si quelques dissertations lui échappent, il est souvent des premiers informés. Qu'on en juge par ce détail : c'est le 10 septembre 1884 qu'il donnait le bon à tirer des *Addenda et corrigenda*. Il avait su y ajouter, en post-scriptum, l'annonce d'un volume paru en Allemagne le 2 sept. de la même année (*Mélanges E. Curtius*) !

Pour rendre compte d'un ouvrage comme l'Appendice, il faudrait une compétence presque universelle, et l'érudition de ces grands savants français de la Renaissance ou de « l'illustre savant contemporain » pour qui M. R. professe une admiration si enthousiaste. Nous ne nous permettrons pas de discuter ce dernier sentiment, qu'il faut respecter : mais lorsque M. Reinach met le nom de ce mort illustre à côté de celui d'Otfried Müller, il est un de ces deux savants auquel ce rapprochement fait peu d'honneur, et je laisse aux étudiants le soin de le désigner en les renvoyant au *C. I. A.*, II, 221, 301, 328, à l'*Hermès*, enfin à l'Appendice même, p. 39.

Nous nous bornerons à quelques observations sur l'épigraphie et les antiquités grecques. Du plan, nous n'avons rien à dire : c'est, comme on l'a vu, celui du *Manuel* même qu'il nous faudrait critiquer.

Appendice, p. 33 (livre III, Épigraphie...). Le bon à tirer a été donné le 26 mai 1884.

P. 31, n. 5 (je cite les renvois). Les fouilles de la Société Archéologique à Eleusis sont autrement importantes que celles de F. Lenormant. Mentionner également les fouilles d'Épidaure.

P. 33, 4. Le signe + pour Ξ se rencontre assez souvent dans les inscriptions de Béotie. Rœhl, *I. G. A.*, 184, 216, 239, 243, 255, 280.

P. 34, 1. Citer O. Riemann, dans le *Bull. de Corr. Hellén.*; dans ses *Notes sur l'orthographe attique*, il met souvent l'épigraphie à contribution. (III, 1879, p. 492-507; II, p. 146-153.)

P. 35 de l'*App.*, note 4. Citer la seconde édition de Cauer (1883).

P. 35, 1. Pour le traité entre Élis et les Εὐϝαοῖοι, ne pas citer *C. I. G.*, 11, où Bœckh lisait Ἡρϝαοῖοι (les Héréens), mais Rœhl, *I. G. A.*, 110. — Sur l'expression ἀμυδροῖς γράμμασι, cf. l'interprétation donnée par E. Szántó, *Wiener Studien*, III (1881), p. 155-157.

P. 35. Ne pas citer les inscriptions attiques d'après le *C. I. G.*, mais d'après le *C. I. A.* — Pour le Métroon et les archives en général, citer Bœckh, *Kleine Schriften*, IV, 293; C. Curtius, *Das Metroon*; Wilamowitz-Mœllendorf, *Philol. Unters.*, Heft I, p. 205.

P. 35, 2. Kœhler, *C. I. A.*, II, 1, præf. Pour les formes différentes des lettres, peut-être eût-il fallu en reproduire quelques-unes qui sont caractéristiques, comme le *nu*, le *lambda*, etc., au lieu de les décrire. — C'est dès l'Ol. 82, 4 que le *sigma* commence à être gravé avec quatre branches : *C. I. A.*, I, 231.

P. 35, n. 2. M. Reinach pouvait passer sous silence le recueil de H. Droysen (*Sylloge inscriptionum atticarum in usum scholarum academicarum*, 1878) mais il devait recommander en quelques mots l'excellent manuel de Dittenberger, qui est très utile et très souvent cité en Allemagne.

P. 35, n. 8. Le paragraphe consacré aux formules est insuffisant. Outre que M. Reinach cite encore des inscriptions attiques d'après le *C. I. G.*, il semble ne pas connaître une dissertation fort importante de A. Reusch. *De diebus contionum ordinariarum apud Athenienses*, dans les *Dissertationes philologicæ Argentoratenses selectæ*, III (1880) p. 1-138.

P. 36, 1, 11°. Lettres d'assemblage sur les pierres d'un édifice. Cf. dans l'Ἐφημερὶς Ἀρχαιολογική (III) 1883, p. 107. Σύμβολα ἐπὶ τῶν πωρίνων πλίνθων τοῦ στερεοβάτου τῆς προνάου στοᾶς τοῦ ἐν Ἐλευσῖνι ναοῦ. — Ajouter les lettres qui servent de chiffres sur les objets conservés dans les temples... ἄλλη φιάλη ἐφ' ἧς τὰ ΓΓΓΓ. Inventaires de Délos, dans le *Bull. de Corr. Hellén.*, II (1878), p. 579.

P. 41 et 42 de l'*App.* Mêmes observations sur les renvois aux recueils d'inscriptions : c'est dans Rœhl qu'il faut lire les inscriptions gravées sur l'ex-voto d'Hiéron, sur le trépied de Delphes, sur le colosse du temple d'Abu-Simbel (*I. G. A.*, 510, 70, 482).

P. 42 de l'*App.*, 8°. L'inscription où le nom de Periclès figure à côté du nom d'Eschyle n'est pas une didascalie. Elle est citée d'après Le Bas ! Renvoyer au *C. I. A.*, II, 971 α. Citer une didascalie tragique (*C. I. A.*, II, 973) et une didascalie comique (*C. I. A.*, II, 965).

— 9° Les tables d'Héraklée sont sous les nos 5774, 5775 du *C. I. G.*

— 10° Le catalogue des livres offerts par les éphèbes à la bibliothèque du gymnase est dans le XXXI° volume de l'*Archæologische Zeitung* (1873), p. 106, et dans le *C. I. A.*, II, 992.

En somme, toute cette partie (ce ne sont en réalité que quelques pages) est confuse, et la confusion tient d'abord au plan qu'il aurait fallu modifier dans le Manuel même. Elle tient encore et pour une bonne part au défaut d'unité dans les renvois aux recueils d'inscriptions. Nous ne saurions trop insister sur ce point : il faut à tout prix faciliter les recherches, économiser le temps et la peine. Nos étudiants se demanderont pourquoi dans la même ligne (p. 42 de l'*App.* 11°), on les renvoie à deux recueils différents : Athéniens tués en 458 (*C. I. G.*, 165); morts à Potidée (*C. I. A.*, I, 442). Outre que la date n'est pas tout à fait exacte, pourquoi ne pas renvoyer au *C. I. A.*, I, 433.

Aussi bien il était malaisé de resserrer en quelques pages autant d'informations et de textes. M. R. s'est chargé de développer lui-même ce chapitre de son livre et nous attendons avec impatience le *Traité des inscriptions et des formules*, qu'il doit joindre à une traduction des articles de Newton sur les inscriptions grecques.

App., p. 211. Livre X. Les Antiquités de la Grèce (5 août 1884).

P. 213, 1. Citer G. Gilbert, *Die altattische Komenverfassung*, Teubner, 1874, et renvoyer à Wachsmuth. *Die Stadt Athen* I (1874), 4er Absch., p. 381-724. — Les études d'Arnold Hug sont de 1881 et non de 1876.

Pour l'inscription de Naupacte, citer la traduction d'Egger dans le *Journal des Savants*, 1879, p. 29 et suiv. Pour le renvoi à la *Revue Archéologique*, mettre 1876, II, 115.

P. 221, 2. Sur les affinités de la démocratie et de la tyrannie, cf. Aristote, *Pol.*, IV, 4, 27, 28. Bekker.

P. 222, 2. Signaler l'*Atlas pour servir à l'histoire grecque de Curtius* de Bouché-Leclercq, 1883. Il rend de très grands services à nos étudiants. Le chap. II (*Chronologie historique et mathématique*) est fort utile : on y trouve résumés en moins de cinquante pages des renseignements dispersés dans différents ouvrages.

L'édition très commode de la Chronique de Paros par J. Flach est datée de 1884, non de 1883. Ces erreurs ont une certaine importance parce que M. R. n'indique pas les villes où sont publiés ces livres : la petite dissertation de Flach (44 pages) a paru à Tübingen.

P. 223, n. 4. Citer les *Fasti ionici* de H. Clodius (Halle, 1882) et surtout E. Bischoff, *De Fastis Græcorum antiquioribus* (Leipzig, 1884). Les indices et les tableaux mis à la fin du livre sont très utiles.

P. 228, 2. Aristote, *Pol.*, IV, 14, 4.

P. 230, 1. Corriger : Aristote, *Pol.*, II, 10, 1 et suiv. de l'édition Bekker que suit M. R. au moins dans la citation précédente.

P. 230, 3. On ne peut dire que les dèmes ont été institués par Thésée. L'institution doit être attribuée à Clisthène. Que le mot δῆμος (= κώμη) fût employé pour désigner les bourgs avant Clisthène, avant Solon et plus anciennement encore, cela est certain. Mais le dème, tel que nous le connaissons au v° et au

IVe siècle, date en quelque sorte de Clisthène. Voy. Kuhn, *Stædte der Alten*, p. 179. — Les δικασταὶ κατὰ δήμους sont des magistrats de la cité, non du dème.

Sur les rapports des dèmes et des tribus, voy. W. Dittenberger, *Untersuchungen über die nach Kleisthenes neu errichteten Phylen*, *Hermès*, IX (1875), p. 385-416.

P. 230, n. 4. La dissertation de W. Petersen est de 1880 (Schleswig).

P. 230, n. 6. Sur les naucraries, citer le fragment récemment découvert d'Aristote (*Hermès*, XVI (1881), p. 43. *Rhein. Museum*, XXXVI (1881) p. 90. — Sur les trittyes, voy. C. Schæfer, *Die attische Trittyeneintheilung* dans les *Mittheil. d. d. arch. Inst. in Athen*, V (1880), p. 85. W. Dittenberger dans l'*Hermès*, XVI (1881), p. 184 et U. Kœhler, *Mittheil. d. d. arch. Inst*, VII (1882), p. 108 et suiv.

P. 230, n. 7. Lire : une traduction française de Schœmann par C. Galuski.

Le titre de l'ouvrage d'Aristote était Πολιτεῖαι. — Indiquer que les fragments attribués à Dicéarque et mis sous son nom dans le second volume des *Historicorum Græc. fr.*, ne sont pas de lui. Voy. Wachsmuth, *Arch. Zeitung*, 1860, p. 110 et *Die Stadt Athen.*, I, p. 44.

P. 231, 2. Les *Untersuchungen* de Szántó sont de 1881 (Vienne).

P. 231. 4. La dissertation de Hagemann est de 1881. Il fallait citer quelques-unes des listes de prytanes que nous ont conservées les inscriptions, notamment les deux listes de la tribu Égeide (*C. I. A.*, II, 870 et 872.)

P. 215. de l'*App.* Note 1. Corriger : Lysias, 30, 29. La loi dit d'ailleurs : ὑπογραμματεῦσαι οὐκ ἔξεστι δὶς τὸν αὐτὸν τῇ ἀρχῇ τῇ αὐτῇ. Toute cette note est assez confuse. Sur ce discours de Lysias, voy. deux dissertations de Berlin. O. Gülde. *Quæstiones de Lysiæ oratione in Nicomachum* (1882); P. Schultze, *De Lysiæ oratione XXX* (1883).

P. 235, 9. Le travail de Beloch est plus exactement cité à la p. 281 de l'*App.*, dans les *Addenda et corrigenda*. — Ajouter T. Fellner, *Zur Geschichte der attischen Finanzverwaltung im* v *und* IV *Jahrhunderte*. Vienne, 1879.

P. 237, 3. Stratèges. Dire que l'excellent ouvrage de G. Gilbert contient les noms des stratèges élus pendant la guerre du Péloponnèse. Ajouter J. Beloch, *Die attische Politik seit Perikles* (Teubner, 1883) : à la dissertation est jointe une liste des stratèges de l'année 441/0 à l'année 356/5.

L'observation de Lallier avait été faite depuis bien longtemps, notamment par M. de Rochefort, en 1778 ! (*Mémoires de l'Acad. des I. et B. L.* Tome XLIII, p. 2 et 3. *Considérations sur l'utilité des orateurs dans la République d'Athènes.*

P. 241, 3. Citer Guiraud : *De la condition des alliés dans la première confédération athénienne*, dans les *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*. V, p. 168-226.

P. 243, n. 12. Citer les articles de R. Lemaître dans la *Revue Archéologique* (3e série, 1883, I, p. 89 et 133). *De la disposition des rameurs sur la trière antique*, avec 3 planches.

P. 245, n. 3. La question des epimélètes dans les clérouquies est moins obscure aujourd'hui, depuis la publication des décrets de Lemnos. *Bull. de Corr. Hellén.*, IX (1885), p. 51 et suiv.

P. 248, 1. Il y aurait à refondre la note. Le droit grec devait être mieux traité.

Sur la proposition de Tisaménos (Andocide I, 83), voy. J. Droysen. *De Demophanti Patroclidis Tisameni populiscitis quæ inserta sunt Andocidis orationi* Περὶ Μυστηρίων. Berlin, 1873.

P. 249, 3. Ajouter : Dareste. *Les testaments des philosophes grecs* (Traduction et commentaire) dans l'*Annuaire de l'Ass. pour l'encour. des ét. grecques*, 1882, p. 1-21.

P. 253, n. 4. Sur l'instruction primaire chez les Grecs, voy. l'inscription du dème d'Éleusis, *Bull. de Corr. Hellén.*, III (1879), p. 120-123.

P. 253, n. 5. Rapprocher de l'inscription de Téos une inscription de Delphes. *Bull. de Corr. Hellén.*, V (1881), p. 173.

P. 253, n. 7. Citer l'acte d'affranchissement où se rencontre pour la première fois la formule : ἐπρίατο ὁ Ἀπόλλων ὁ Πύθιος παρὰ τοῦ δεινὸς ἐπ' ἐλευθερίαι σῶμα γυναικεῖον, ἇι ὄνομα κ. τ. λ. Dittenberger, *S. I. G.*, 446.

P. 254. Le mémoire de M. Houssaye, *Sur le nombre des citoyens d'Athènes au ve siècle avant l'ère chrétienne*, ne vaut absolument que par les renvois. Les calculs de l'auteur sont inadmissibles, notamment le compte des « 7250 héliastes, magistrats, officiers et fonctionnaires à nommer ! » (p. 76). M. H. semble ne pas connaître le travail de Frænkel sur les jurés athéniens. M. R. lui-même n'en a pas tenu un compte suffisant dans le chapitre correspondant de son Manuel (p. 235 du Manuel). Le mémoire de Frænkel est, je le reconnais, très mal composé, mais c'est avec celui de Reusch sur les assemblées ordinaires d'Athènes un des travaux les plus remarquables qu'ait produits l'Allemagne dans ces cinq dernières années. Ces deux savants ont entièrement renouvelé les questions qu'ils ont abordées.

Je n'ajouterai plus qu'un très petit nombre d'observations à celles qui précèdent.

P. 257, 2. Travaux publics. Corriger une faute d'impression : Fabricius... 1881 et non 1851.

P. 272, n. 5. Thucydide mentionne plus d'une fois les devins et chresmologues, qui jouèrent un rôle important au commencement de la guerre du Péloponnèse et à la veille de l'expédition de Sicile. II, 8, 2; 21, 3. V, 26, 3-4. VIII, 1, 1.

App. Addenda et corrigenda, p. 281. Antiquités de la Grèce (10 sept. 1884).

P. 232, 5. L'hypothèse de Hartel est mal présentée. M. R. parle de « lois proposées par le Sénat. » M. Hartel admet une double lecture pour toute proposition, tout décret. Voy. la réfutation dans A. Hug, *Studien*, I, p. 104-132. *Die Frage der doppelten Lesung in der athenischen Ekklesie und die sogenannte probuleumatische Formel.*

Voilà bien des observations et nous n'avons étudié que quelques chapitres de l'Appendice. D'autres signaleront les inexactitudes et les erreurs qui ont pu se glisser dans les autres parties[1]. Nous en savons néanmoins assez pour répondre

1. Par exemple, p. 20 de l'*App.*, dire : la collection Biscari à Catane (et non à Palerme).

à la question que nous avons posée au début de cet article : non, l'*Appendice* ne rendra pas, dans l'état actuel, les mêmes services que le Manuel. D'abord, parce qu'il ne s'en distingue pas suffisamment, parce qu'il n'est pas exclusivement « un guide en matière d'érudition ». Nous avons insisté sur cette critique et ne la reprendrons pas ici. En second lieu, parce que, suivant pas à pas le Manuel, l'Appendice pèche comme lui par le plan et par la disposition des matières. Le maniement en est malaisé.

Est-ce à dire que tant d'efforts, tant de recherches et de connaissances doivent être perdus? Certes non. Il reste à M. R. un dernier effort à faire : qu'il fonde les deux volumes en un seul dont le plan plus simple et plus logique satisfasse davantage l'esprit. Dans les notes de son Manuel renouvelé prendront place tous les renseignements utiles de l'Appendice : beaucoup seront sacrifiés. Que M. R. fasse en effet un choix : qu'il omette bien des noms, bien des titres de travaux pour ne s'attacher qu'aux plus importants. Son Manuel n'est-il pas un livre d'enseignement? Ne s'adresse-t-il pas surtout aux étudiants et à ceux des professeurs qui ne sont pas des érudits? Les savants, les érudits ne consulteront guère que les chapitres dont les matières ne sont pas l'objet de leurs études spéciales, et sauront au besoin compléter la bibliographie par leurs recherches personnelles. Sans craindre qu'on l'accuse d'être mal informé, M. R. pourra donc restreindre la part faite aux notes et aux renvois.

Faut-il en terminant nous excuser de toutes ces critiques? Nous n'avons fait en les multipliant que répondre à l'appel de M. R. et elles ne pourraient tromper sur la valeur de l'ouvrage que ceux qui sont absolument étrangers à ces sortes de travaux. Elles ne nous empêchent pas de rendre hommage à l'activité prodigieuse et au mérite de M. R. Des études communes nous ont appris que d'efforts, quelle attention soutenue, quel courage il fallait pour mener à bonne fin une telle œuvre. Aussi bien lui demanderons-nous bientôt d'user à notre égard de la même sévérité, et nous réjouirons-nous pareillement de la même franchise.

B. Haussoullier

Tirynthe. Le palais préhistorique des rois de Tirynthe. Résultat des dernières fouilles, par Henri Schliemann. **1 vol. in-8, Reinwald, 1885.**

Le hardi et heureux explorateur de Troie, de Mycènes et d'Orchomène, M. H. Schliemann, poursuit le cours de ces brillantes découvertes qui nous ont déjà restitué tout un chapitre perdu de l'histoire primitive des peuples qui, sous le nom d'Hellènes, ont fini par jouer dans le monde un rôle si considérable. Dans ce volume, l'auteur expose les résultats des fouilles faites par lui à Tirynthe en 1883 et 1885; cet ouvrage n'ajoute pas moins à nos connaissances et il est mieux composé qu'aucun des livres précédents de l'infatigable travailleur. L'ardeur et l'enthousiasme y sont toujours les mêmes; la description y est plus précise et la critique plus sûre. Tout le mérite de l'entreprise appartient au Dr Schliemann, qui a conduit les recherches et en a supporté toute la dépense ; mais il a tenu, pour la rédaction de l'ouvrage, à s'assurer le concours de collabora-

teurs spéciaux. Dans une remarquable introduction, M. Adler résume les données qui sont acquises par l'ensemble de ces trouvailles auxquelles, depuis quinze ans, M. Schliemann a attaché son nom. M. Schliemann prend ensuite la parole; il présente la relation des fouilles et dresse un inventaire sommaire des objets qu'elles ont mis au jour; il étudie la topographie et l'histoire de Tirynthe. M. Dörpfeld, savant architecte qui a pris une grande part à l'exhumation d'Oympie, s'est chargé de la partie architecturale; associé par M. Schliemann au travail d'excavation, il décrit avec précision les bâtiments qu'ont fait reparaître, dans la vieille citadelle argienne, deux campagnes de fouilles; enfin, M. Ernest Fabricius décrit les petits monuments, statuettes, fragments de vases, bronzes que les fouilles de 1885 ont produits.

Il faudrait une longue analyse pour indiquer tout ce que ces différents chapitres contiennent de renseignements nouveaux sur l'art et l'industrie de la Grèce primitive. Le système de fortification des constructeurs des premières acropoles nous est maintenant mieux connu, grâce aux travaux qui ont dégagé les parties enterrées de cette enceinte où la dimension des matériaux étonnait déjà Pausanias; mais la grande découverte, celle qui fait vraiment l'intérêt de ce livre, c'est le déblaiement des restes d'un palais qui remplit toute la partie supérieure de l'enceinte. M. Dörpfeld en a pu rétablir dans tous ses détails le plan, qu'il rapproche trait pour trait de celui que les poèmes homériques avaient permis de reconstruire approximativement, pour les demeures des héros de l'épopée grecque. De très importants fragments du décor intérieur ont été retrouvés soit en place, soit parmi les décombres. Ce sont des peintures murales qui rappellent, par leurs dessins, le plafond de la tombe d'Orchomène; c'est un morceau d'une frise d'albâtre avec incrustations en verre bleu, le Κύανος d'Homère; ce sont des moulures ciselées dans la pierre, qui rappellent celles des fûts et chapiteaux recueillis à Mycènes. Tirynthe fournit donc les plus précieux matériaux pour cette reconstruction du monde grec antérieur à Homère qui a été commencée par les premières fouilles de M. Schliemann. L'ouvrage contient une carte, 4 plans, 24 planches en chromolithographie et 188 gravures sur bois.

G. P.

Les Comédiens en France au moyen âge, par L. Petit de Julleville, professeur suppléant à la Sorbonne. Paris, L. Cerf, 1885, in-18.

Avant de publier le *Répertoire analytique du théâtre comique en France au moyen âge*, qui formera prochainement la suite de ses deux volumes sur les Mystères, M. Petit de Julleville a voulu nous donner d'abord l'histoire des Comédiens jusqu'au XVIe siècle. C'était là un complément nécessaire de la grande histoire du théâtre qu'il a entreprise : à côté des auteurs et des œuvres, il fallait de toute justice donner une place à l'ensemble des acteurs de toute espèce qui, durant quatre siècles, sur toute l'étendue de la France, ont interprété les pièces sérieuses ou comiques de nos anciens poètes.

Pendant toute cette période il n'y eut pas, on le sait, de comédiens de profession. Personne ne l'était par métier; par accident, tout le monde pouvait l'être.

Élèves des collèges, étudiants des Universités, artisans, marchands, gens du Palais, bourgeois, prêtres, tous avaient chance de monter sur les planches un jour ou l'autre, le jour où la ville, la corporation ou le collège, voulant s'égayer, ferait appel à leur talent ou du moins à leur bonne volonté. Et ces occasions ne manquaient pas, nul plaisir n'ayant été moins ignoré de « nos dévots aïeux », quoi qu'en ait dit Boileau, que celui du théâtre. Mais le lendemain de la fête, ces acteurs revenaient chacun à leur métier et reprenaient dans la société leur place habituelle, sans songer à se faire un gagne-pain du divertissement passager qu'ils avaient donné à leurs concitoyens et à eux-mêmes.

C'est là précisément ce qui rend fort difficile l'histoire des nombreuses familles de ces acteurs éphémères. On se trouve en présence ici d'un de ces phénomènes de la vie ordinaire du peuple qui échappent par cela même à l'attention des contemporains, et qui dans la suite déroutent l'historien autant par la variété de leurs formes, sujettes aux caprices de la mode et aux diversités des coutumes locales, que par l'insuffisance des documents qui nous ont été conservés sur leur compte.

Ce n'est pas que depuis un siècle on n'ait beaucoup travaillé à l'histoire de notre ancien théâtre, et en particulier à celle des corporations et des associations sérieuses ou joyeuses, permanentes ou temporaires, qui se chargeaient au moyen âge de représentations dramatiques. On en peut juger par les renseignements bibliographiques que donne, en plusieurs endroits de son livre, M. Petit de Julleville. (Voir p. 256 et suiv., la bibliographie de la *Mère folle*, des *Suppôts de la Coquille* et des *Connards de Rouen et d'Evreux*.) Tous ces travaux de détails, M. Petit de Julleville les met à profit : c'est ainsi qu'en rassemblant tous les petits faits épars dans les Revues provinciales, il nous donne des chapitres fort intéressants sur les Basoches de provinces et sur les Sociétés joyeuses des diverses villes de France. Mais il ne dissimule pas que ces monographies, si nombreuses qu'elles soient, ont laissé encore beaucoup de points obscurs. Quelles sont, par exemple, les plus anciennes de toutes les sociétés laïques, qui ont substitué au drame liturgique latin, joué par le clergé, la représentation de mystères en français? Étaient-ce au juste des comédiens que les jongleurs, et « jusqu'à quel point l'élément dramatique entrait-il dans leur répertoire » ? Quelle a été l'influence sur notre vieux théâtre comique des habitudes et des souvenirs de la fameuse Fête des Fous? « Que sait-on d'assuré, en fin de compte, sur les Confrères de la Passion, beaucoup plus célèbres, dit avec raison M. Petit de Julleville, qu'ils ne sont connus? » Autant de questions entre bien d'autres où il faut avouer qu'on ne voit pas encore très clair, si l'on veut ne pas se contenter des affirmations en l'air ou des légendes suspectes, accréditées par quelques auteurs du XVIIIe siècle et sans cesse rééditées depuis. M. Petit de Julleville a soin d'écarter ces traditions sans fondement, il nous donne, sur chacune des sociétés dramatiques, l'état exact de ce que nous savons à l'heure qu'il est de certain; et sur plusieurs des points encore débattus, son opinion personnelle s'appuie non seulement sur l'examen critique des faits déjà connus, mais sur des recherches nouvelles. Signalons parmi les documents inédits qu'il emploie un très intéressant *Jeu de maître du Tillet*, joué en

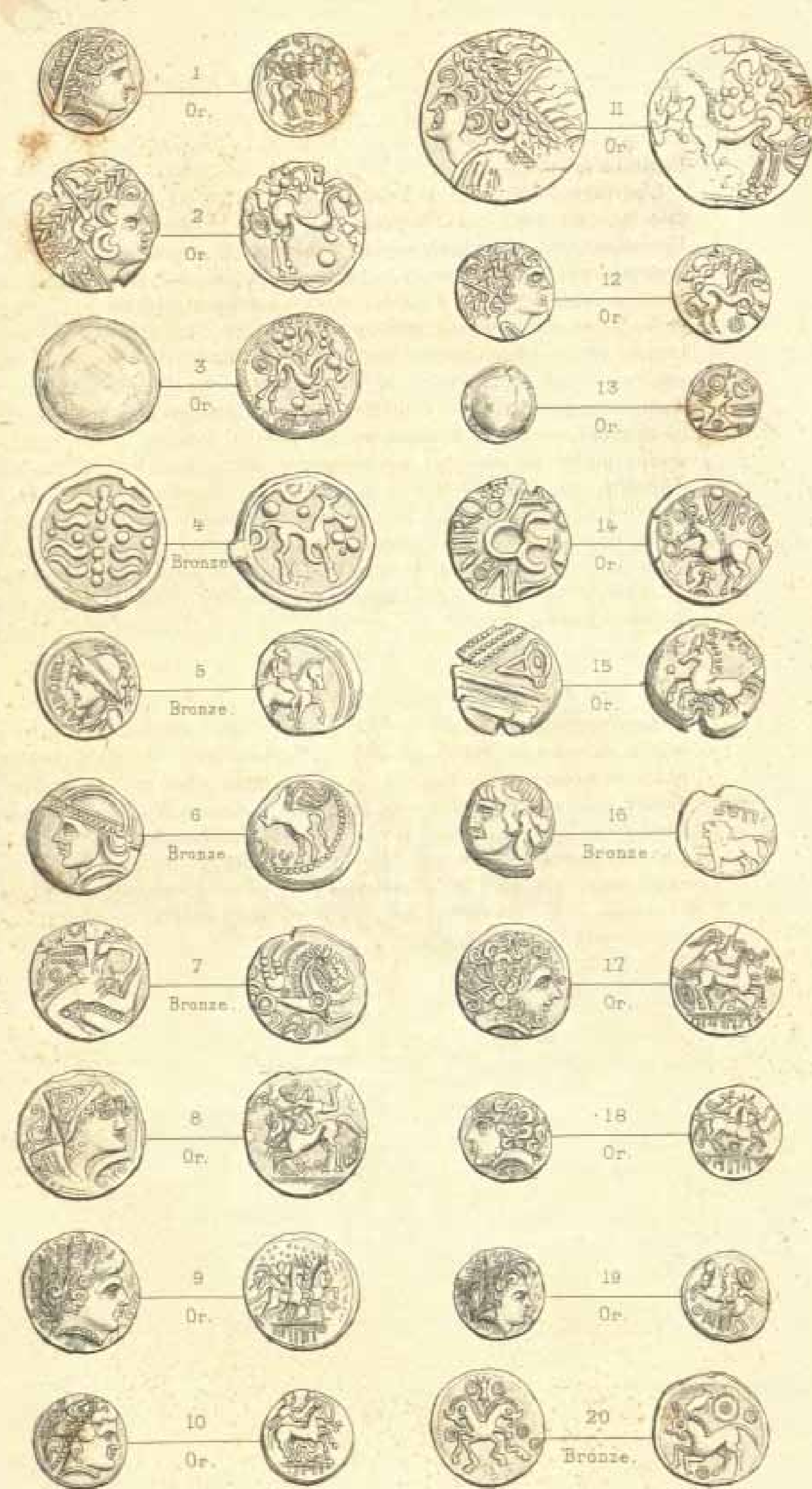
1579 par la Mère folle de Dijon (p. 209) et *deux Requêtes* en vers de Jehan de Pontalais (p. 170).

L'ouvrage de M. Petit de Julleville se divise en dix chapitres où sont étudiés successivement les Jongleurs, les Fous, les Puys, les Confréries, les Basochiens, les Enfants-sans-Souci, les Sociétés joyeuses, les Associations contemporaires, les Ecoliers et les premiers Comédiens du XVIe siècle. Il eut été facile de comprendre et de traiter le sujet autrement : en confondant les lieux et les dates, en groupant arbitrairement autour d'un seul fait ou d'un seul homme ce que nous savons sur les représentations dramatiques de quatre siècles, on eût fait aisément un soi-disant tableau d'ensemble qui, émaillé d'anecdotes plus ou moins authentiques, aurait pu présenter le genre d'intérêt du *Roman Comique* ou du *Capitaine Fracasse*. M. Petit de Julleville a heureusement préféré un plan plus méthodique et plus sévère ; il a fait un ouvrage d'histoire, consciencieux et précis, sans qu'à cette précision du reste le sujet perde rien en agrément. La vie de toutes les sociétés dramatiques du moyen âge offre assez de détails piquants ou de particularités curieuses pour supporter d'être traitée sérieusement. Comme le montre très bien quelque part M. Petit de Julleville, le Gringoire de l'histoire vraie vaut bien le Gringoire très défiguré de Notre-Dame de Paris.

A. Rébelliau.

La série de dissertations qui porte le titre général de *Abhandlungen des archæologisch-epigraphischen Seminares der Universitæt Wien* et qui se publie sous la direction de MM. O. Benndorf et G. Hirschfeld, vient de s'enrichir d'un nouveau mémoire. Celui-ci, le cinquième de la collection, a pour titre : *Die Fahnen im Romischen Heere*, von Alfred von Domaszewsky (*Les drapeaux dans l'armée romaine*) ; il contient 100 figures, insérées dans le texte et dont la plupart sont de petite dimension. La dissertation paraît très complète et rédigée avec beaucoup d'ordre et de méthode ; nous regrettons qu'elle ne soit pas accompagnée d'un index et qu'il n'y ait même pas, au commencement ou à la fin, une table des chapitres.

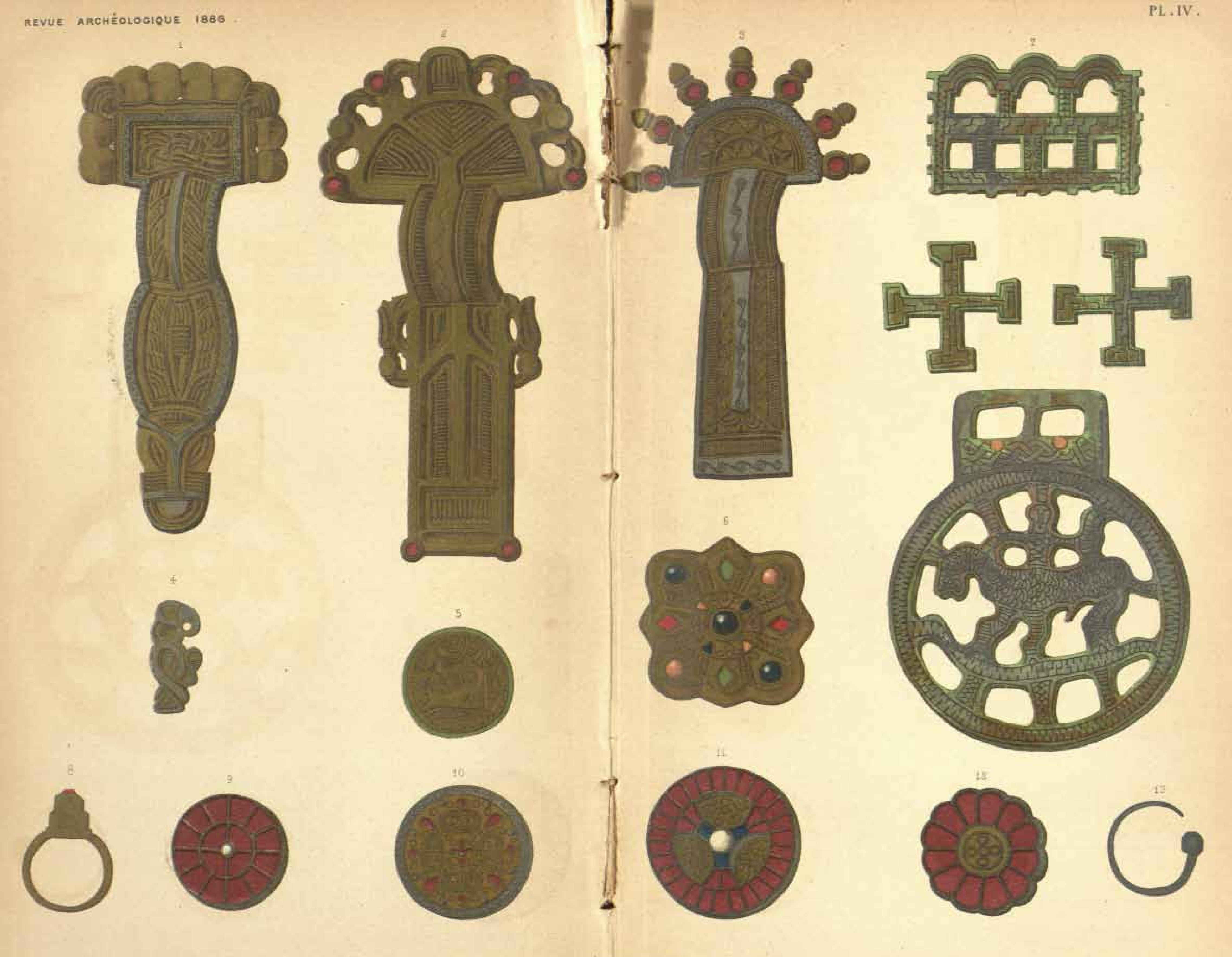
G. P.



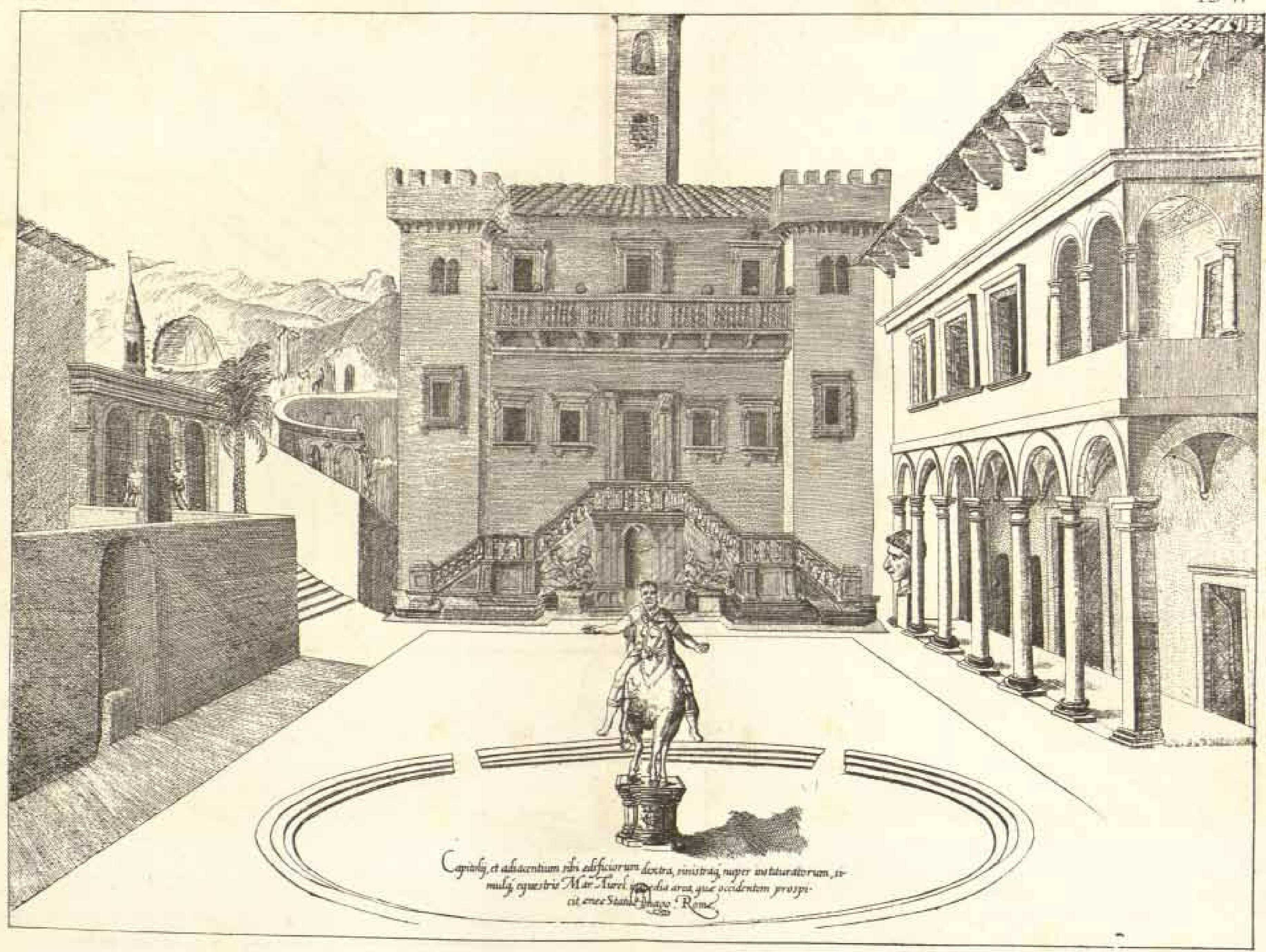
Imp. Eudes.

MONNAIES GAULOISES TROUVÉES EN PICARDIE

(Collection A. Danicourt.)



BIJOUX TROUVÉS AU CIMETIÈRE MÉROVINGIEN DE MARCHELEPOT (Somme)



LE PALAIS DU CAPITOLE AU XVIe SIÈCLE

Fac-similé d'une estampe ancienne.

LE ROI DOUNGHI

A TELLO

I

La présence du nom de *Doun-ghi*, « roi de Our, roi des Soumir et des Accad, » sur plusieurs monuments découverts dans les fouilles de Tello, par M. de Sarzec, soulève une question difficile à résoudre et cependant très importante pour la reconstitution de l'histoire de l'ancienne Chaldée. Je veux parler des rapports de suzeraineté qui paraissent avoir existé à une certaine époque entre la ville royale de *Our* et celle de *Sirpourla*, alors gouvernée par des *patési*. Au même problème historique se rattache aussi très étroitement la question de la véritable valeur du titre de *patési*, porté par les chefs de plusieurs villes de la région environnante. Je me hâte d'avouer que je ne me propose pas de trancher ces difficultés, mais seulement de faire connaître l'état de la question et les éléments nouveaux apportés au débat.

Avant les découvertes de M. de Sarzec, le roi *Doun-ghi* et son père *Our-kham*, fondateur de la célèbre pyramide à étages de Moughéïr, passaient pour appartenir à l'époque la plus reculée de l'antiquité chaldéenne. Ils étaient regardés comme les patriarches de ces vieilles dynasties. On s'était même hâté de rapprocher de la lecture encore toute provisoire *Our-kham* (?) le nom du fabuleux *Orchamus*, que le poète Ovide cite en effet comme le septième descendant de Bélus. Cependant il n'était pas difficile de constater que les inscriptions de ces princes présentaient un type cunéiforme déjà parfaitement constitué, qui ne pouvait remonter à la période archaïque. Quand on les compare aux inscriptions de Goudéa, auprès desquelles on les rencontre, le style de l'écriture paraît être du même temps. M. de Sarzec nous a

rapporté, comme terme de comparaison, une brique de Moughéïr au nom du roi Ourkham : la ressemblance avec les caractères gravés ou imprimés sur les briques de Goudéa est frappante. Or, comme je l'ai démontré par une suite de faits incontestables, l'époque du patési Goudéa représente une période déjà relativement avancée dans le développement de la première civilisation chaldéenne [1]. Les rois de la ville de Our dont les noms ont été lus *Our-kham* et *Doun-ghi* se sont trouvés ainsi dépossédés de l'antiquité trop haute que les assyriologues avaient cru pouvoir leur attribuer.

En dehors de la question de date, déjà plusieurs monuments avaient fait soupçonner les relations de ces rois de Our avec la ville de Sirpourla. Le principal est un beau cylindre gravé du Musée Britannique, qui rappelle un vœu adressé « pour la prolongation de la vie de Dounghi, roi de Our [2] », à un dieu qui avait certainement son sanctuaire à Tello, puisqu'il est qualifié du titre de « roi (du côté droit?) de Sirpourla ». Or, j'ai constaté que l'une des briques rapportées par M. de Sarzec provenait d'une construction élevée à la même divinité par Goudéa [3].

Un monument qui paraît plus significatif encore, est la petite inscription, gravée sur une pierre en forme d'olive aplatie, que possède le Cabinet Royal de la Haye. M. Menant, qui en a le premier, je crois, reconnu et signalé l'importance, l'a publiée avec les autres cachets orientaux de la même collection [4]. On y compte seulement cinq cases de caractères, dont les trois premières contiennent manifestement le nom et le titre de « Goudéa, patési de Sirpourla ». La quatrième case, qui se trouve sur la

1. Voir, dans la *Revue* de novembre 1882, *Les Rois de Tello et la période archaïque de l'art chaldéen.*

2. Il faut noter cependant que le nom du père de ce Dounghi n'est pas écrit, comme sur les briques de Moughéïr, par les signes *Our-kham* (?) mais par les signes *Our-ba-bi.*

3. C'est le dieu dont le nom est formé des signes *Shil-lam-ta* et suivi d'une autre désignation, lue *oud-dou-a.* Il a été assimilé au dieu *Mardouk*, au *dieu de la planète Mercure.*

4. *Les Cylindres orientaux du Cabinet royal des médailles à La Haye*, nº 149; extrait des *Archives des Missions scient. et litt.*, sér. III, t. V.

tranche de cette sorte de noyau aplati, est beaucoup plus étroite que les autres, et les caractères y sont plus difficiles à démêler. Je n'ai pas vu l'original ; mais je puis en parler d'après les empreintes que M. Meyer, directeur de cette précieuse collection, a eu la bonté de faire exécuter pour moi, et dont la photographie est donnée dans notre planche VII, n° 2. La difficulté de lecture est d'autant plus regrettable, que là se trouvait justement une indication que l'on a cru pouvoir interpréter par « lieutenant de Dounghi », ou même par « fils de Dounghi », et sur laquelle repose l'hypothèse des rapports directs que l'on a établis entre ces deux personnages.

Autant qu'il m'est permis d'en juger, deux des caractères qui remplissent cette quatrième case sont très incertains. Le premier, celui qui a été interprété par *fils* ou par *lieutenant*, est un triangle assez effacé, recoupé de traits indistincts, et ce n'est qu'avec une certaine bonne volonté que l'on y entrevoit quelques linéaments pouvant se rapporter au signe qui exprime l'idée de *fils*. Viennent ensuite les seuls caractères qui soient nettement reconnaissables : c'est le signe *doun*, surmonté de l'étoile à huit branches, que l'on rencontre souvent ainsi placée dans la composition du nom de *Doun-ghi*. Quant au signe *ghi*, d'un aspect si particulier, il m'est impossible de le reconnaître avec certitude dans le caractère déformé, comprimé par le manque de place, que l'on aperçoit au-dessous du précédent. Les qualifications de *fils*, de *lieutenant* ou autres pareilles restent donc douteuses. Pour le nom même de Dounghi, il y a seulement une probabilité : car ce n'était pas le seul nom propre chaldéen qui se composât avec le signe *doun*[1]. Ajoutons que le titre de « roi de Our » manque absolument ; la cinquième case ne contient que la formule de consécration « à sa souveraine ». Ainsi, quand bien même on lirait *Doun-ghi*, il n'est pas du tout certain qu'il s'agisse du puissant fils de Ourkham.

1. On avait cru lire aussi le nom de *Doun-ghi* sur un des grands cylindres de terre cuite rapportés par M. de Sarzec ; mais, d'après la lecture plus attentive de M. Ledrain, il semble bien que ce soit *Doun-zi*. D'ailleurs le nom n'est pas suivi non plus dans ce cas des titres royaux de *Doun-ghi*.

On voit que le cachet de la Haye, si important dans la question, a besoin d'être encore examiné et discuté sur l'original. Je ne puis que recommander très vivement cet examen aux assyriologues. Toujours est-il que le problème des relations de Goudéa et de Dounghi et du synchronisme établi entre eux était loin d'être résolu d'avance, au moment où les découvertes de Tello sont venues apporter à la discussion les éléments nouveaux que je dois maintenant faire connaître.

II

Plusieurs monuments de Tello portent certainement le nom de Dounghi, roi de Our, roi de Soumir et des Accad. Il y a d'abord deux figurines de bronze, du genre de celles que M. de Sarzec a trouvées dans des cubes de maçonnerie en briques, dont plusieurs lui ont paru avoir été disposés par quatre, de manière à former un carré, orienté normalement à ses angles. Aux deux statuettes il faut ajouter deux tablettes votives qui, suivant une règle constante, étaient enfouies auprès des bronzes et qui portent ordinairement les mêmes inscriptions [1].

L'un des bronzes représente une femme tenant une corbeille sur sa tête, type déjà connu par une figurine babylonienne au nom du roi Koudour-Mapouk ; mais c'est le seul exemple que l'on ait retrouvé à Tello. Le bas du corps conserve quelque chose de la forme d'un lingot et se termine en pointe, sans doute afin de remplir la même fonction protectrice que les cônes de terre cuite et autres semblables amulettes. Le sens de la représentation me paraît se rattacher à l'idée de l'offrande religieuse. L'inscription, gravée sur le devant de la robe, est une consécration au dieu Nin-Ghirsou, se rapportant au temple *E-Ninnou* ou temple des *Cinquante*, déjà mentionné dès le temps des rois de Sirpourla, mais surtout connu par les nombreuses inscriptions de Goudéa.

1. Pour les bronzes, voir *Découvertes en Chaldée*, pl. XXVIII, fig. 1 et 6 ; pour les tablettes, pl. XXIX, fig. 3 et 4. C'est à ce grand ouvrage sur les découvertes de M. de Sarzec que sont empruntées les figures de la planche VI qui accompagne le présent article.

Le roi de Our paraît prétendre, aussi bien que les chefs de Sirpourla, à l'honneur d'avoir construit (?) ce célèbre sanctuaire local, ou tout au moins de l'avoir réparé, agrandi ou décoré. La statuette, coulée dans un moule à deux pièces, n'a pas le caractère large et robuste du bronze de Koudour-Mapouk ; elle est comparativement d'une exécution plus pauvre et plus sèche ; mais cela peut tenir à un accident de fonte, qui semble avoir *amaigri* la pièce.

La tablette, de stéatite noire, répète exactement la dédicace ci-dessus au nom du roi Dounghi. L'écriture présente le même type cunéiforme que celle des tablettes de Goudéa, et indique la même époque ou deux époques très voisines. On peut remarquer seulement que la main est différente : les caractères des tablettes de Dounghi sont généralement plus déliés, exécutés avec plus d'élégance et de finesse. Le cube de briques où les deux objets, bronze et tablette, étaient enfermés, faisait partie d'un carré de cachettes du même genre, situé dans la plaine, en avant des petits tells du sud-est. On y a trouvé deux autres bronzes, mais figurant un autre type, le type du personnage agenouillé, et consacrés par Goudéa au même dieu Nin-Ghirsou et à son fils Nin-kis. Il y aurait peut-être quelque conclusion à tirer de ces rapprochements curieux, si l'on ne craignait toujours, dans les fouilles chaldéennes, de se trouver devant des objets employés à nouveau, en dehors de leur place et de leur destination premières.

Le second bronze de Dounghi représente un taureau couché. Le motif de sculpture forme ici réellement la tête du cône ou du clou sacré, dont la longue pointe est façonnée avec soin. L'image du taureau, bien qu'elle se rapporte aussi à l'idée de sacrifice et d'offrande, est surtout employée, dans les monuments chaldéo-assyriens, comme symbole protecteur. Cette figure était considérée comme anépigraphe ; mais j'ai été assez heureux pour retrouver, sous le vert-de-gris, l'inscription, qui est curieusement gravée sur les deux flancs de la bête. Elle contient la formule d'une consécration de temple à la déesse *Nina*, avec le nom et les titres habituels du roi Dounghi. Si le premier bronze au nom de

ce prince nous a paru médiocre ou manqué, celui-ci est d'un très bel art; la fermeté du dessin, le caractère expressif de la tête, dressée et comme mugissante, montrent toute la puissance de vérité et de vie que les fondeurs chaldéens savaient mettre déjà dans la représentation des animaux. On peut en conclure avec certitude que le règne de Dounghi appartenait à la belle époque de la sculpture chaldéenne.

Le taureau de Dounghi a été trouvé par M. de Sarzec, dans une cachette isolée, sur un petit tell de la région sud-ouest. Sur un autre tell, à quelque distance vers le sud, les fouilles ont fait découvrir deux autres taureaux, avec les inscriptions et les tablettes qui les consacrent, au nom de Goudéa, à la déesse *Dinghir-ri*, forme chaldéenne d'Istar. Ils offrent un type un peu différent et portent la tête tournée de côté[1]. Il convient surtout de constater, pour l'histoire de l'art, que les taureaux de Goudéa sont beaucoup moins beaux et d'un dessin plus hésitant que le taureau de Dounghi. La technique en est aussi plus simple : ils sont à revers plat, coulés dans un moule à une seule pièce, tandis que l'autre, tout à fait de ronde bosse, a été très habilement coulé dans un moule à deux pièces.

Il est vrai que la tablette de stéatite noire, portant inscription, qui m'a été remise comme recueillie auprès du taureau de Dounghi, ne présente pas le même texte que le bronze, mais bien une dédicace de Goudéa au dieu Nin-Ghirsou. Cette discordance est une exception, qui s'explique peut-être par une erreur. En effet, la tablette noire de Dounghi consacrée à la déesse Nina se retrouve dans la collection ; mais elle est également hors de place et en désaccord avec le bronze qu'elle accompagne. Je suis porté à croire qu'il y a eu là une permutation, soit ancienne, soit moderne. A propos des bronzes, disons qu'il y en a deux seulement de Doun-ghi, contre sept de Goudéa et trois incertains.

Il faut compter encore parmi les monuments qui se rapportent au roi de Our, un torse de statuette en stéatite d'un vert sombre,

1. Nº 3 de notre planche VI et nº 5 de la planche XXIX des *Découvertes*.

dont l'exécution est bonne. La taille élancée vise à l'élégance ; les deux mains, ramenées sur la poitrine, tenaient un petit quadrupède, comme offrande religieuse. Le costume est le manteau à franges, simplement incisées, des statues de diorite. Malgré l'état très fruste de l'inscription, qui est gravée sur les reins, j'ai pu y compter huit cases d'écriture chaldéenne : quelques linéaments épars m'ont fait reconnaître une invocation, faite à une divinité, en rapports de filiation avec une autre divinité, par « Dounghi, roi de Our, roi des Soumir et des Accad. »

J'ai réservé pour la fin le monument le plus précieux de la série. C'est un éclat, qui paraît provenir d'une statuette assez grande et s'être détaché de la partie antérieure du vêtement, probablement vers la région moyenne du corps [1]. On voit tomber par-dessus, du côté droit de la figure, un curieux pan d'étoffe, qui s'arrondit en arrière, soit qu'il fût réellement taillé en arc de cercle, soit que l'artiste ait voulu seulement, comme dans les figures assyriennes, rendre le mouvement de la draperie. Le bord rectiligne est orné d'une bande plate, que souligne une ganse saillante et quadrillée ; le bord courbe porte une frange très riche, formée d'une série d'effilés en relief, dont les brins sont réunis trois à trois et noués en boule à leur extrémité. Sur le revers du fragment, il reste une saillie verticale, le long de laquelle descend une autre frange sculptée, d'une composition exactement semblable.

Cette pointe tombante ne s'accorde pas du tout avec l'ajustement des statues de Goudéa : d'après l'étude que j'ai faite du costume chaldéen, elle se rapporte certainement à une figure de femme. La complication des ornements sculptés en relief s'écarte aussi de la simplicité des franges gravées sur les statues. Il est vrai que la matière n'est pas une roche dure, mais une pierre tendre facile à travailler, qui imite seulement le diorite par sa couleur sombre et par la facilité avec laquelle elle reçoit le poli. On remarque aussi, sur la surface lisse du fragment, une décou-

1. Voir notre planche VII, fig. 1 : cette figure est aussi empruntée à la partie inédite des *Découvertes en Chaldée*.

pure en creux de forme bizarre, mais taillée avec soin, un peu comme dans nos jeux de patience. Je ne puis expliquer cette anomalie qu'en supposant un défaut de la pierre, que l'on aura régularisé, pour y ajuster plus facilement une pièce. La précaution même montre que l'on attachait une certaine valeur à la statuette dont nous n'avons plus que ce débris.

Nous arrivons au détail le plus important : c'est la partie inférieure d'une inscription, qui était gravée sur le devant du vêtement, comme dans la petite statue debout de Goudéa. La dernière rangée, de six cases de caractères, est seule intacte. Quant à celle qui la surmontait et qui se composait du même nombre de cases, il n'en reste qu'une tranche horizontale. Parlons d'abord des quatre dernières cases de la rangée inférieure. J'y ai trouvé la mention d'un patési encore inconnu. Le consécrateur est, en effet, désigné comme il suit : « *Sil-la-(an)-dan, fils de Lou-ka-ni, patési de Sirpourla.* » Je dois la lecture des deux noms à M. Oppert, dont l'opinion a confirmé mes présomptions sur les importantes particularités de cette inscription.

En effet, ce qui avait frappé tout de suite mon attention, c'étaient moins ces noms nouveaux, que la présence, dans les deux cases qui les précèdent, de la formule connue : « Roi de Our, roi des Soumir et des Accad. » Ces titres ne pouvaient se rapporter qu'à un personnage mentionné au-dessus, dans la rangée coupée à moitié par la brisure de la pierre. Or, dans une des demi-cases ainsi conservées, je n'avais pas eu de peine à reconnaître la partie inférieure du caractère *doum*, surmontant le caractère *ghi*, bien intact. Quatre autres demi-cases gardant aussi une partie de leurs caractères, il me fut facile de restituer avec certitude la formule courante de la dédicace. On arrive ainsi à lire comme il suit ce qui reste de l'inscription, sauf la première demi-case qui paraît se relier aux parties perdues : « ... A la déesse Baou, — sa dame, — pour la conservation de la vie — de *Doum-ghi*, — roi de Our, — roi des Soumir et des Accad, — *Sil-la-(an)-dan*, — fils de *Lou-ka-ni*, — patési de Sirpourla —. » Le titre se rapporte de toute évidence au père, à *Lou-ka-ni*, dont le fils *Sil-*

la-(an)-dan ou *Sil-la-dan* n'exerce pas encore le pouvoir ; autrement son nom serait aussi accompagné du titre de patési [1].

L'écriture est visiblement du même style que celle des inscriptions de Goudéa, bien que d'un type peut-être un peu plus allongé. Elle appartient à la même période, mais à une période qui peut avoir été assez étendue. Aussi est-il impossible de décider sur une pareille preuve, si le patési Loukani, certainement contemporain du roi Dounghi, est antérieur ou postérieur à Goudéa. D'un autre côté, la sculpture est d'une exécution plus recherchée, plus minutieuse, plus voisine, à ce qu'il semble, du goût assyrien que dans les statues de ce patési, et l'on serait porté à la croire d'une époque plus avancée. Cependant il faut tenir compte de la nature tendre de la pierre, qui a peut-être aussi favorisé la plus grande recherche du détail.

Nous possédons enfin un monument où les relations du roi Dounghi avec un patési de Sirpourla, sont formellement énoncées ; mais ce patési n'est pas Goudéa. Il n'est pas non plus son fils, car nous connaissons d'autre part le fils de Goudéa, qui fut aussi son successeur, c'est ce qui résulte de l'indication suivante, déchiffrée par M. Ledrain sur deux briques de Tello, découvertes par M. de Sarzec : « *Our-Ninghirsou*, patési de Sirpourla, fils de Goudéa, patési de Sirpourla. »

Pour épuiser toute la liste des monuments de Dounghi retrouvés dans les fouilles de Tello, je dois mentionner encore trois cônes de terre cuite à inscriptions votives, recueillis par M. de Sarzec dans les fondations. Ceux-ci, dédiés soit au dieu Nin-Ghirsou soit à la déesse Nina, à propos de la construction des sanctuaires de ces divinités, portent le nom et les titres de « Dounghi roi de Our, roi des Soumir et des Accad. » Seulement ils sont en nombre tout à fait restreint, à côté des trois cents cônes au nom de Goudéa et des deux cents autres au nom de Our-Baou que M. de Sarzec a rapportés au Louvre.

1. Les signes complémentaires ajoutés après le nom de Sirpourla, appelés *postpositions* par les assyriologues, ne me laissaient aucun doute à cet égard. — Le premier nom serait peut-être *Lal-la-(an)-dan*, d'après M. Amiaud.

III

Si les monuments que nous venons de décrire ne tranchent pas encore la question des rapports entre Dounghi et Goudéa, ils nous permettent cependant d'établir plusieurs faits qui resteront acquis à la discussion. D'abord, on aura constaté que les monuments de Dounghi sont relativement rares à Tello et n'y forment qu'une insignifiante minorité, tandis que le nom de Goudéa y est gravé partout, sur les statues, sur les bronzes, sur les pierres de seuil, sur les objets votifs et jusque sur les débris des moindres ustensiles. Les monuments de Dounghi sont au contraire de faible dimension : ils appartiennent à la classe des objets facilement transportables, tels que cachets, petits bronzes, plaquettes votives, statuettes, cônes de terre cuite. Je ne veux pas dire pour cela que leur présence au milieu des ruines doive s'expliquer par des déplacements survenus après coup. Sans doute il n'est pas impossible que le roi Dounghi ait envoyé quelques-uns de ces ex-voto des ateliers de sa ville de Our; mais ils peuvent tout aussi bien avoir été fabriqués sur place et à son nom, par ordre des patési. Ce qui est certain, c'est qu'ils étaient destinés, dès leur fabrication, à des divinités particulièrement en honneur dans la ville de Sirpourla et qui toutes y avaient leurs sanctuaires.

Bien que le roi Dounghi prétende, dans ses inscriptions, avoir participé à l'édification ou tout au moins à l'agrandissement de plusieurs de ces demeures divines, il est à noter que son nom ne s'est encore rencontré, à Tello, sur aucune brique, sur aucune pierre de seuil, en un mot sur aucune partie d'une construction tenant au sol. Il en est tout autrement des patési de Sirpourla, comme le montrera l'énumération suivante.

Les briques de Goudéa ne se comptent pas. Nous en possédons aussi de son fils Our-Ninghirsou, les unes qui datent du temps où il avait succédé à son père [1], les autres, fort curieuses, que je

1. Voir plus haut, p. 9.

croirais antérieures à cette époque. Elles portent au milieu un très petit cartouche estampé, qui se répète sur l'une des tranches. Cette inscription donne seulement au prince Our-Ninghirsou le titre de « seigneur » avec d'autres qualifications d'un caractère religieux, particulièrement celle de « seigneur ami de la déesse Nina », d'après une indication que je dois encore à M. Oppert [1]. Enfin il n'est pas jusqu'au nom, encore douteux, qui a été lu *Nam-kin-ni*, *Nam-lough-ni*, *Nam-ourou-ni* et n'est connu que par l'inscription d'une seule pierre de seuil, que je n'aie retrouvé aussi sur une brique, dans un cartouche de trois cases, simplement avec le titre de patési de Sirpourla. Ces inscriptions sur briques ont une importance particulière, car elles attestent tout de suite une participation directe aux constructions de la cité. Quant à l'intervention du roi Dounghi dans ces travaux, elle paraît, jusqu'à preuve du contraire, avoir été purement honorifique ou s'être bornée à une lointaine contribution.

La situation exceptionnelle de la ville de Our et l'examen de ses ruines font parfaitement comprendre qu'elle ait exercé un ascendant inévitable sur plusieurs cités voisines et particulièrement sur celle de Sirpourla. Les autres villes de la basse Chaldée s'étaient établies sur la rive gauche de l'Euphrate, à l'abri du grand fleuve et de ses nombreux canaux : seule la ville de Our avait osé se placer du côté du désert, comme pour servir de défense avancée et en quelque sorte de *tête de pont* à tout le pays, contre l'éternelle menace des Sémites nomades. Par une conséquence naturelle de cette position, elle était fortifiée, bien que de médiocre étendue, et l'on y retrouve partout les traces d'une enceinte à peu près circulaire. Sirpourla, éloignée du fleuve et placée comme dans une île, sur un embranchement intérieur, n'a conservé au contraire aucun vestige de muraille continue, bien que les inscriptions de ses très anciens rois

1. Voir à notre planche VII l'estampille de cette brique, fig. 2, et aussi une petite coupe en stéatite où j'ai retrouvé la même inscription avec les mêmes titres du fils de Goudéa, fig. 3. Ces figures sont également extraites de la partie inédite des *Découvertes en Chaldée*.

semblent faire allusion à une défense de ce genre et que l'une des statues de Goudéa porte sur ses genoux le plan d'une fortification combinée avec science. Était-ce le plan de quelque forteresse détachée, ou un projet qui n'a jamais été exécuté? Nous ne saurions le dire.

Ce qui résulte des précédentes observations, c'est que Our devint nécessairement la ville militaire de la contrée. Perpétuellement en lutte avec les tribus du désert, elle se trouva, par cela même, appelée plus que ses voisins à être en contact avec elles. Son histoire a dû être un peu l'histoire de ces villes des *marches*, où l'on voit se former infailliblement des souverainetés militaires, destinées à dominer le pays qu'elles protègent et à servir de trait d'union sanglant entre des races ennemies.

Au contraire, une population placée au centre du pays, comme celle du district de Tello, avait dû conserver plus fidèlement l'intégrité de son ancienne constitution, avec la suprématie de cette classe puissante des *Chaldéens*, qui semble avoir tenu le milieu entre les lettrés de la Chine et les brahmes de l'Inde. A contempler de près les statues des patési de Sirpourla, à voir leur attitude religieuse, leur tête et leur face rasées, la simplicité de leur costume, composé uniquement du châle à courtes franges, l'aspect rustique de la sellette de bois sur laquelle ils sont assis, il est difficile de ne pas reconnaître les indices d'une vie subordonnée à certaines règles restrictives. Pour cette raison, j'incline volontiers vers l'opinion qui leur attribue un caractère religieux, non que je les considère seulement comme de hauts fonctionnaires investis du sacerdoce : c'étaient plutôt les chefs naturels de l'antique population des Chaldéens, qui fut d'abord une race dominante, institutrice de la religion et des sciences sacrées, avant de devenir une classe sacerdotale.

Après que la concentration de la puissance militaire entre les mains des rois de Our eut fait tomber les petites royautés locales, j'imagine que ces chefs des communautés proprement chaldéennes conservèrent dans les principaux centres de la basse Chaldée un grand pouvoir. Les obligations religieuses de leur

vassalité se marquent bien par les prières solennelles qu'ils adressent aux dieux pour la santé des rois de Our, en prenant soin d'en faire graver les formules sur des cachets de pierre dure. Cependant il ne faut pas exagérer la portée de ces actes de déférence, qui peuvent souvent ne pas avoir d'autre valeur politique que le chant d'un *Domine salvum*.

Dans ces conditions, la puissance des patési a dû varier beaucoup selon le temps, le lieu et les hommes. Ce qui caractérise le rôle de Goudéa, c'est de s'être créé, sous ce titre, une autorité indépendante et quasi royale, attestée par la grandeur des travaux qu'il a fait exécuter à Sirpourla. Il faut remarquer que, dans ses nombreuses inscriptions, il ne nomme jamais que lui-même. S'il eût gouverné sous l'autorité des rois de la ville de Our, comment aurait-il complètement passé sous silence ceux de qui il avait reçu le commandement? A plus forte raison, s'il eût exercé le pouvoir comme fils de Dounghi, comment n'aurait-il jamais nommé son père? En supposant qu'un lien de vassalité le rattachât au royaume des Soumir et des Accad, qui avait son centre dans la ville de Our, on est donc amené à penser que ce lien était purement nominal.

On peut même dire que l'existence simultanée d'un puissant roi de Our et d'un puissant patési de Sirpourla n'est pas dans la vraisemblance historique et dans la logique des choses. C'est ce qui me fait hésiter à croire, tant que la preuve certaine du contraire ne sera pas faite, que Goudéa ait pu être exactement le contemporain des règnes brillants d'Ourkham et de Dounghi. Il est plus probable qu'il sut profiter d'une époque de faiblesse dans la dynastie régnante, pour s'arroger une réelle autonomie et porter lui-même à son plus haut point le développement de Sirpourla. Et ce pouvoir, il le transmit héréditairement à son fils, sans que celui-ci accuse davantage, dans ses inscriptions, une dépendance quelconque vis-à-vis d'une royauté suzeraine. Du reste, nous avons déjà eu antérieurement un autre exemple de l'hérédité du titre de patési de Sirpourla dans l'inscription d'Enannadou, fils d'Enténa. Ces transmissions de père

en fils semblent une nouvelle preuve de la haute valeur des droits attachés à un pareil titre.

Je reviens en terminant à la question la plus délicate. La coexistence du roi Dounghi à Our et de Loukani à Sirpourla étant seule établie jusqu'ici par un monument indiscutable, il reste à déterminer si Goudéa doit être placé avant ou après Loukani, sur la liste des patési, ce qui entraîne nécessairement pour Dounghi la même relation chronologique.

Dans le cas où l'on accepte la lecture jusqu'ici proposée pour le cachet de La Haye, c'est-à-dire l'opinion que Goudéa était le fils ou tout au moins le protégé de Dounghi, l'antériorité de Loukani s'impose. On est forcé d'admettre que le roi de Our, après avoir eu Loukani pour vassal à Sirpourla, n'a pas tenu compte de Silladan, fils de ce patési et lui a donné pour successeur Goudéa, qui plus tard a transmis héréditairement le pouvoir à Our-Ninghirsou. Il serait bien difficile, en effet, de justifier l'ordre inverse, d'après lequel Dounghi aurait vu, de son vivant, se succéder à Sirpourla jusqu'à trois patési : d'abord Goudéa, dont l'administration, si féconde en travaux de tout genre, a dû nécessairement avoir une assez longue durée, puis son fils Our-Ninghirsou, puis enfin, après eux, Loukani, père de Silladan.

S'il faut écarter, au contraire, comme incertaine, l'interprétation du cachet de La Haye, nous redevenons libres de supposer un intervalle de plusieurs générations entre l'époque de Goudéa et celle où le roi Dounghi a eu pour contemporain Loukani à Sirpourla. Il n'y a plus aucun texte qui nous impose l'antériorité de l'une ou de l'autre époque. Le seul terme de comparaison est le style des monuments. Or, nous avons déjà montré combien ce genre de preuves était difficile à manier, quand il s'agit de deux époques très rapprochées, et quand la comparaison ne porte, comme ici, que sur un très petit nombre d'objets ou même de fragments.

Il est certain pour moi que le taureau de bronze de Dounghi appartient à l'époque du plein développement de la plastique

chaldéenne, au moins dans la représentation des animaux ; il est d'un dessin plus vivant et plus beau, d'un modelé plus ressenti, d'une technique plus habile que les taureaux de Goudéa, dont le travail paraît en comparaison indécis ou même un peu négligé. Dans la sculpture en pierre, le petit fragment au nom de Silladan et de son père Loukani, contemporains de Dounghi, montre une richesse minutieuse dans le détail des ornements, qui fait contraste avec la simplicité encore un peu sommaire des statues de Goudéa et que la dureté moins grande de la pierre ne suffit peut-être pas à expliquer. Toutefois, dans l'un et l'autre exemple, on peut encore se demander si ces caractères des monuments de Goudéa proviennent d'un reste d'inexpérience et d'archaïsme ou d'un travail déjà moins consciencieux, tendant à la décadence. Même entre les diverses statues de Goudéa, malgré l'uniformité du type et de l'attitude, l'inégalité frappante de l'exécution montre le compte qu'il faut tenir de la différence de la main, entre les artistes de la même ville, et, à plus forte raison, de la différence des écoles et des ateliers, entre plusieurs villes. J'incline toujours à considérer l'époque de Goudéa comme un peu antérieure à celle de Loukani et de Dounghi, et comme tenant encore de loin au style sobre et sévère de la période archaïque. Cependant je crois qu'il faut, avant de trancher définitivement la question, attendre qu'elle puisse être étudiée sur un plus grand nombre de monuments.

Léon Heuzey.

VIE DE SAINT ÉLOI

Saint Éloi naquit à Chatelat[1] en 588, d'une famille gauloise ; son père s'appelait Euchérius et sa mère Terrisia[2].

Profitant des dispositions artistiques que montrait Éloi, très jeune encore, son père le mit en apprentissage à Limoges[3] chez un orfèvre d'une grande honorabilité nommé Abbon ; cet Abbon était monétaire du fisc, c'est-à-dire du roi[4].

Ce fut là évidemment qu'il apprit, en même temps que les principes de l'orfèvrerie, ceux de la frappe des monnaies et des médailles.

1. Village de cinq cents habitants, appelé aujourd'hui Chaptelat, canton de Nieul, arrondissement de Limoges (Haute-Vienne). Il est appelé aussi Chantelac.

2. *Vita sancti Eligii*, auctore beato Audoeno, apud d'Achery, *Spicilegium* (Paris, 1723, t. II, p. 79 et suivantes), la même chronique a été publiée par Duchesne dans son *Historiæ francorum scriptores cœtani* (Paris, 1636, t. I, p. 578). Nous suivrons toujours le texte donné par d'Achéry dans l'édition in-f° de 1723.

La Vie de saint Eloi, par son compagnon saint Ouen, est le plus ancien monument qui nous soit parvenu; malheureusement, si elle abonde en faits concernant les miracles opérés par l'intercession du saint, elle est peu explicite sur les travaux exécutés par le plus illustre des orfèvres français.

3. Limoges faisait alors partie de la Gaule ultérieure et de la première Aquitaine (voir *Vita sancti Eligii*, *liber* I, *caput* III, page 79), elle tomba en 567 entre les mains de Chilpéric, roi de Soissons. A la mort de ce dernier, en 584, elle échut à Clotaire II, son fils mineur, qui devint bientôt maître de toute la France. Saint Éloi était donc un sujet de Clotaire II, alors roi de Soissons et depuis roi de France.

4. « Cum ergo videret pater ejus tantum filii ingenium, tradidit eum ad inbuendum honorabili viro, ABBONI vocabulo, fabro aurifici probatissimo, qui eo tempore in urbe Lemovicina publicam fiscalis monetæ officinam gerebat; à quo in brevi hujus officii usu plenissime doctus, cœpit inter vicinos et propinquos in Domino laudabiliter honorari; gerebat enim simplicitatem columbæ, ne cuiquam machinaretur dolos; habebat et serpentis astutiam, ne aliorum supplantaretur insidiis; dignum quoque in cunctis habens ingenium, et facile loquebatur et pure. » — *Vita sancti Eligii*, plus haut citée (livre I, ch. III, page 79).

Bientôt il eut une connaissance parfaite du métier d'orfèvre et ne tarda pas à s'imposer à Limoges et aux environs par une réputation d'habileté incontestable.

Aussi, après avoir exercé son art à Limoges, se rendit-il à Paris, où il fut en rapport avec un trésorier de Clotaire II, du nom de Bobbon, dont les chroniques nous vantent l'intégrité parfaite[1].

Bobbon eut peu de temps après l'arrivée d'Éloi à Paris l'occasion de présenter son protégé au roi Clotaire.

Ce prince voulait faire fabriquer un trône[2] enrichi d'or et de pierreries, mais il ne savait à qui confier cette tâche.

Bobbon avait été à même de se convaincre de l'habileté de saint Éloi[3]; il profita de la circonstance et présenta au roi le

1. *Ubi paucis degens diebus, factus est notus quidam regis thesaurario Bobboni vocabulo, viro honesto et mansueto* (*Vita sancti Eligii*, cap. IV, p. 79, circa 620).

2. Dans la *Vita sancti Eligii* (cap. V, p. 79), on lit : *Volebat enim idem rex* (*Clotarius*) SELLAM *urbane auro gemmisque fabricare.*

Quicherat, dans son *Dictionnaire latin-français* (Paris, 1882, p. 1072), donne au mot SELLA la signification de *siège, trône* et *selle*.

Ducange, dans son *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* (Paris, 1846, t. VI, p. 166), n'attribue à ce mot que la signification de *selle*.

Les Chroniques de Saint-Denis (livre V, chap. VIII, p. 285), rapportées dans Dom Bouquet : *Rerum gallicarum et franciscarum scriptores* (tome III, Paris, 1741). « Un jour li cómmanda que li forgoit une *sele* d'or, telle qui fut convenable à tel home, comme il estoit. »

Aymoin, moine de Fleury, dans *De Gestis Francorum* (livre IV, chap. XXX, p. 132), rapportés dans le recueil de Dom Bouquet plus haut cité (t. III), dit que dans l'assemblée des grands de son royaume, tenue en 635, Dagobert était assis sur un trône d'or : *Solio rex residens arceo*.

L'abbé Lebeuf, dans sa *Dissertation sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*. Lettre à Fenel, introduction, tome III (Paris, 1739, 3 volumes in-12), s'appuyant sur le texte qu'il met en avant d'une façon très adroite, en fait le rapprochement avec l'anecdote, rapportée par saint Ouen et en conclut qu'il faut considérer que la commande faite par Clotaire à saint Éloi était bien celle d'un trône et non d'une selle de cheval. (L'abbé Lebeuf, toutefois, ne paraît pas avoir relevé exactement le texte de la *Chronique d'Aymoin*, car, au lieu de raconter que Dagobert siégeait sur un trône d'or, au milieu de ses pairs, il raconte que Dagobert se sentant mourir, prit place sur un trône d'or.)

Nous n'avons nulle part trouvé trace de la *chronique* sus mentionnée du fait de Dagobert mourant sur un trône.

3. *Factus est aurifex peritissimus, atque in omni fabricandi arte doctissimus. — Ingressus ad principem, indicavit ei invenisse se artificem industrium,*

jeune artiste comme le seul capable de mener à bien le travail désiré.

Clotaire accepta la proposition de son argentier et délivra l'or et les pierres nécessaires.

Éloi exécuta son œuvre avec le plus grand soin. Lorsqu'il l'apporta au roi, celui-ci ne put contenir son étonnement, en constatant que les matières fournies par lui avaient suffi pour fabriquer un trône aussi magnifique ; mais quand Éloi lui montra un second trône, fabriqué avec ce qui lui était resté d'or et de pierreries précieuses, l'admiration de Clotaire ne connut plus de bornes, car, à cette époque, ajoute le chroniqueur, qui rapporte ces curieux détails, beaucoup d'ouvriers ne craignaient pas, dans des cas semblables, de soustraire une partie de l'or ou des pierres qui leur étaient confiés ; ils répondaient aux plaintes des patrons, en faisant valoir le déchet occasionné par la lime ou par la fonte [1].

Du coup saint Éloi était entré dans les bonnes grâces de Clotaire II ; il allait devenir son principal ministre et conserver durant trois règnes le grand crédit qu'il venait d'acquérir.

Saint Éloi était un homme de haute stature au visage coloré, fort élégant et de manières distinguées ; avant d'être sacré, il portait une belle barbe et de longs cheveux qui frisaient naturellement [2]. Ses mains étaient belles et ses doigts effilés. Son visage exprimait la douceur évangélique dont son esprit était animé et on lisait dans son regard la prudence et la simplicité qui le distinguaient [3].

Lors de son arrivée à la cour, il portait des habits magnifiques,

qui dispositum sine cunctamine aggrederetur ejus operis artificium. — *Vita sancti Eligii* (cap. v, p. 79).

1. *Non cæterorum fraudulentiam sectans, non mordacis limæ fragmina culpans, non foci edacem flammam incusans.* — *Vita sancti Eligii* (cap. v, p. 79), plus haut citée.

2. L'abbé Lebeuf, *Dissertation sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris* déjà citée (t. III, p. 67 et suivantes).

Jacques Levasseur, *Annales de l'église cathédrale de Noyon* (Paris, 1663, page 440), émet l'avis qu'une fois prêtre, saint Éloi ne porta plus de barbe.

3. *Vita sancti Eligii*, page 82, cap. xii, plus haut citée.

rehaussés d'or et de pierres précieuses, comme les grands personnages de cette époque ; ses robes de lin ou de soie et sa saie étaient ornées de broderies dans le goût du temps.

Mais il remplaça plus tard ces ornements somptueux par des vêtements simples et il employa au soulagement des malades ou des pauvres le prix desa splendide garde-robe.

Saint Éloi joua alors en Gaule un rôle considérable, tant comme artiste que comme homme politique ; au respect que lui assurait sa grande situation venait encore s'ajouter la vénération que sa renommée universelle de sainteté lui attirait de toutes parts.

L'autorité dont il jouissait près du roi Dagobert Ier le fit désigner, en 635, pour remplir auprès de Judicaël, roi des Bretons, une délicate mission, qui réussit entièrement[1].

Cinq ans après il fut ordonné prêtre et sacré évêque de Noyon, avec saint Ouen, chancelier de Dagobert, auquel fut donné l'évêché de Rouen (21 mai 640)[2].

Son rôle politique s'effaça alors peu à peu et, dès son élévation à l'épiscopat, il se consacra à l'édification des chrétiens et à l'évangélisation des païens de son diocèse, qui s'étendait autour de Noyon et dans les Flandres, aux environs de Tournai, jusqu'au milieu des tribus frisonnes[3].

Saint Éloi mourut à Noyon, en odeur de sainteté, dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre 659, à l'âge de 71 ans, au milieu d'un concours considérable de peuple.

Saint Ouen rapporte que la mort de saint Éloi causa une grande douleur dans toute la France et qu'elle y occasionna un deuil universel. Sainte Bathilde, reine des Francs, dont il était

1. Voir pour les détails de cette mission : *De Gestis Francorum Aimoini monachi Floriacensis*, dans le tome III de Dom Bouquet, recueil déjà cité, chap. XXVIII, page 132.

3. Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France;* Paris, 1735, t. III, p. 595.

Chronica regum francorum breviter digesta, anonymo auctore qui scribebat ante mensem septembrem anni 855, dans le tome II, de Dom Bouquet, recueil déjà cité, page 664.

L'*Art de vérifier les dates*, 3e édition, tome I, p. 67.

3. Jacques Le Vasseur, *Annales de l'église cathédrale de Noyon*, t. I, p. 439.

le directeur spirituel[1], accourut à Noyon, avec ses enfants, au premier bruit de sa maladie, mais elle ne le vit plus que mort. Elle-même conduisit ses funérailles et voulut transporter ses reliques à Paris ou à Chelles. D'autres les réclamaient pour Tournai. Enfin le peuple de Noyon, qui tenait à conserver les restes de son évêque, eut le dessus, grâce à un miracle raconté par saint Ouen[2].

Saint Éloi fut enterré à Noyon dans la chapelle d'un monastère, situé hors des murs de la ville, lequel fut détruit par les Normands vers l'an 900[3].

Toutefois des églises et des couvents purent se procurer quelques parties de ces reliques, car plusieurs inventaires du moyen âge en signalent l'existence, à Tournai, Chelles, Paris, Douai et Arras[4].

Nous terminerons la vie de saint Éloi par la narration d'une anecdote, rapportée par saint Ouen :

Peu de temps après sa mort, saint Éloi serait apparu trois fois pendant la nuit, à une personne habitant le Palais, lui aurait ordonné d'aller visiter la reine Bathilde et lui enjoindre de renoncer par amour pour le Christ, à l'usage de ses ornements d'or

1. Nous avons cru pouvoir émettre l'opinion que saint Éloi était le directeur spirituel de la reine, parce que celle-ci tint absolument à assister à ses derniers moments et qu'elle conduisit elle-même le deuil dans ses funérailles. D'ailleurs, dans la vie de sainte Bathilde comme dans celle de saint Éloi, il existe de nombreux rapprochements entre ces deux saints. Enfin le calice de saint Éloi fut longtemps conservé à Chelles, dans l'abbaye favorite de la reine, puisqu'il ne fut fondu qu'en 1793 par ordre de la convention. Saint Éloi, en dehors de l'influence qu'il eut sur la reine Bathilde, peut encore être considéré comme ayant été le directeur de sainte Aure, de sainte Colombe, sainte Godeberte, etc.

2. Au moment où on voulut enlever le corps de saint Éloi, le cercueil devint si pesant qu'il fut absolument impossible de le soulever malgré le nombre des hommes que l'on employa pour cette besogne.

3. M. l'abbé Chrétien, vicaire de la cathédrale de Noyon, membre du comité archéologique et historique de Noyon, nous apprend que les reliques du saint furent alors transportées dans la citadelle de la ville, puis enfin dans la cathédrale, ainsi que le constate une charte délabrée, dont parle l'histoire de l'abbaye de saint Éloi, manuscrit déposé à la bibliothèque nationale, *Monasticum benedictinum*, 13e volume no 12669, du fon ds latin.

4. Arnold de Raisse. — *Hierogazophylacium Belgicum sive Thesaurus sacrarum reliquiarum Belgii, authore Arnoldo Rayssio.* Douai, 1628, p. 357, 411, 431.

et d'argent. Cette personne n'ayant pas osé s'acquitter de sa mission, une fièvre pernicieuse s'empara d'elle et ne la quitta que, lorsque sur la demande de la reine, elle lui fit connaître les ordres de saint Éloi. Déférant à ce vœu, Bathilde s'empressa d'employer en aumônes le prix des ornements et des bijoux qu'elle portait ; elle ordonna en outre la fabrication d'une croix que l'on mit au chevet du saint et d'un tombeau pour y déposer ses restes vénérés. Elle donna une grande quantité d'or et d'argent, disant que l'auteur des tombeaux de tant de saints méritait bien de ne rien voir épargner pour orner le sien. Le monument ne fut pas plus tôt terminé que l'on vit les grands et les riches du royaume y accourir en foule, pour y apporter des offrandes d'or et de pierres précieuses[1].

Saint Éloi s'adonna pendant toute sa vie à l'orfèvrerie ; il continua d'exercer son métier à la cour : il faisait pour le roi des objets usuels d'or et d'argent[2] même lorsqu'il occupa une place considérable auprès de Dagobert : ce fut également à ce moment qu'il fit le tombeau de saint Martin[3].

Devenu évêque il ne renonça pas à l'exercice de son art, puisque c'est après son sacre qu'il découvrit les corps de saint Piaton, de saint Quentin, de saint Lucien et de beaucoup d'autres apôtres des Gaules, dont il décora les mausolées.

Saint Ouen ne nous a cité qu'un seul élève de saint Éloi : saint Thil ou Thillon, d'origine saxonne, qui, paraît-il, travaillait avec le même talent que son maître[4].

Saint Thil fut bientôt nommé par saint Éloi prieur d'un couvent ; il se retira ensuite dans une forêt où il vécut en ermite[5].

Nous n'avons trouvé aucune trace des pièces qui ont pu être fabriquées par cet orfèvre.

L'intérêt, qui s'attache aux œuvres d'orfèvrerie de saint Éloi, comme à toutes celles des artistes, ses contemporains, est consi-

1. *Vita sancti Eligii*, plus haut citée, lib. II, cap. XL, p. 115.
2. *Idem*, t. I, chap. x, p. 81.
3. *Idem*, livre II, chap. LXVII, p. 120.
4. *Vita sancti Eligii*, plus haut citée, livre I, chap. x, p. 81.
5. Bolland., janvier, t. I.

dérable, parce que ces œuvres font revivre une époque déjà éloignée de nous, dont nous avons peut-être perdu la notion exacte et parce que les générations qui ont suivi s'y sont fortement attachées de tout temps, comme à des souvenirs nationaux et religieux, qu'elles ont eu à cœur de conserver intacts au milieu du désordre général.

Les nouveaux conquérants, de leur côté, semblaient se dépouiller volontiers de leur rudesse habituelle, comme saisis de respect devant les évêques. Avides de luxe, leur vanité les poussant à ressembler aux rois plus policés qu'eux, ils étaient fiers de traiter avec les artistes gallo-romains, pour l'exécution de nombreux objets d'or et d'argent, dont ils se faisaient gloire[1].

Longtemps on ignora l'art et le style de ces époques primitives : aucun document n'avait appris à nos devanciers ce qu'étaient ces chefs-d'œuvre de métaux précieux, exécutés « pour la gloire de la nation des Francs. » Cependant dès le siècle dernier des fouilles, opérées dans les cimetières situés au nord de la France, avaient procuré aux savants une connaissance imparfaite de la civilisation mérovingienne.

Depuis on a ouvert un nombre considérable de tombes et on a pu étudier les bijoux et les ornements divers que les guerriers francs portaient alors sur eux. Mais les grandes pièces d'orfèvrerie, dont les fils de Clovis recherchaient si avidement la possession, demeurent encore inconnues.

Quelques documents liturgiques nous ont apporté de vagues indications sur les objets de grand prix servant au culte.

Là s'arrêtent les notions que nous avons sur l'orfèvrerie mérovingienne.

On comprendra donc facilement combien est importante l'étude approfondie des œuvres de saint Éloi, puisqu'elles peuvent éclairer d'un jour nouveau l'époque pendant laquelle il a vécu, et qu'elles permettront peut-être de reconstituer sous un nouvel aspect une société aujourd'hui encore peu connue.

1. Voir Grégoire de Tours, *Hist. des Francs*, l. III, ch. VII, et l. VI, ch. XXXII.

Aucune des œuvres de saint Eloi ne paraît être parvenue jusqu'à nous : celles qui existaient encore en 1793 furent jetées au creuset, par ordre des diverses commissions artistiques créées par la convention nationale [1].

Il convient de les diviser en deux sortes : celles que des textes précis lui attribuent authentiquement et celles dont la légende lui décerne la paternité.

Nous commencerons par l'étude des œuvres qui sont authentiquement de lui.

GERMAIN BAPST.

1. Voir l'abbé Texier, *Dictionnaire d'orfèvrerie*, collection Migne, au mot : HISTOIRE DE L'ORFÈVRERIE.

Charles de Linas, l'*Orfèvrerie mérovingienne*, p. 45 et suivantes.

ÉTUDES

SUR QUELQUES CACHETS

ET

ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(*Suite*[1])

XVIII

ANNEAU SIGILLAIRE DE GUDINUS.



Cet anneau, provenant du cimetière de Bel-Air, près Chéseaux-sur-Lausanne, a été publié, en premier lieu, par M. Troyon[2] et, après lui, par M. Le Blant[3]. Il est orné d'un chaton, sur lequel est gravé un chiffre, où M. Ch. Lenormant, à qui M. Le Blant l'avait communiqué, a lu SIGVDVNVS ou SIGDVNVS.

Cette interprétation a le défaut d'être plus compliquée que ne paraissent le comporter les éléments dont le monogramme est formé. En outre, nous ne connaissons pas d'exemple, dans la période mérovingienne, de l'un ou l'autre des deux vocables indiqués; en tout cas, s'il en existe, ils sont assez rares.

L'explication proposée par M. Ch. Lenormant est, conséquemment, peu acceptable *a priori*, alors surtout qu'une leçon plus simple et plus courte, basée sur des exemples connus, se dégage aisément de l'examen du monogramme.

1. Voir la *Revue Archéolog.*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141 ; t. II, p. 1, 193, 257 ; année 1885, t. I, p. 168, 305 et 348 ; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321 ; année 1886, t. I, p. 20.
2. *Description des tombeaux de Bel-Air*, 1841, p. 4 et 5, pl. I, n° 29.
3. *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 495, pl. XLII, n° 249.

Il y a, au centre, un caractère qui, ainsi que l'a bien reconnu M. Lenormant, représente à la fois un G mérovingien et un S, un V formé par l'angle de gauche (pour le lecteur), un D placé à droite, un I figuré par le trait oblique intérieur de N, enfin cette dernière lettre. En redoublant l'V, on a les éléments du nom de

GVDINVS

La chronique de Saint-Bénigne de Dijon mentionne un *Gudinus*, abbé de ce célèbre monastère dans le premier tiers du VIII[e] siècle [1].

On pourrait aussi, en redoublant le N, lire GVNDINVS, qui est également un nom usité à l'époque gallo-franque [2].

Ces leçons et surtout la première sont incontestablement préférables à celle de SIGVDVNVS, qui suppose, sans raison, le redoublement du S et un triple emploi du V, que le graveur aurait probablement fait entrer dans l'inscription, si, à la place de *Gudinus*, il avait voulu y figurer un nom plus long et moins usité.

Notons, en terminant, la présence dans ce monogramme, de la lettre S, coupée obliquement par un I, qui serait l'abréviation de SI(*gnavi*) avec la leçon *Gudinus*, et de SI(*gnum*) ou SI(*gillum*) dans l'hypothèse du génitif *Gudini*.

XIX

BAGUE A MONOGRAMME D'AIRVAULT (DEUX-SÈVRES).



Cette magnifique bague, célèbre par les discussions aux-

1. Pardessus, *Diplom. et chart.*, t. II, p. 365, note.

2. On connaît un monnayer nommé *Gundenus*. (A. de Barthélemy, *Liste de noms d'hommes inscrits sur les mon. mérov.* dans la *Biblioth. de l'Éc. des chart.*, 6[e] série, t. I), et un personnage du VII[e] siècle appelé *Gunduinus*. (Chartes de 667 et 693, dans Pardessus, *ubi supra*, p. 146 et 229.)

quelles elle a donné lieu, a été découverte près d'Airvault, chef-lieu de canton, dans l'arrondissement de Parthenay (Deux-Sèvres). Après avoir longtemps appartenu à M. B. Fillon, dont les travaux de numismatique et d'archéologie sont justement réputés, elle est devenue la propriété de sa nièce et unique héritière. Elle est en or pur, et ornée d'un chaton de forme ronde, ayant 23 millimètres de diamètre, et accompagné, de chaque côté, de trois cabochons ou globules en or, disposés en feuilles de trèfle, qui sont, comme nous avons eu plusieurs fois l'occasion de le faire remarquer, un des traits distinctifs de la fabrique mérovingienne.

Sur le chaton, on voit un monogramme, dont les diverses parties sont appuyées sur une arcature, et au bas duquel il y a une petite croix. Le tout est gravé en creux.

M. l'abbé Auber, qui a le premier publié cet anneau[1], a cru trouver, dans le monogramme dont il est orné, le nom de sainte Radegonde, qui devint en 538 la femme de Clotaire Ier et mourut, en 567, dans le monastère de Sainte-Croix, qu'elle avait fondé à Poitiers. Le docte ecclésiastique suppose que le bijou, qui avait été enlevé en 1562 par les protestants, a pu être porté par l'un d'eux et rester avec lui, quelques années après, sur le champ de bataille de Moncontour, voisin d'Airvault où il a été retrouvé.

Cette conjecture a été combattue par M. J. Quicherat[2] et par M. E. Le Blant[3]. Le savant auteur du recueil des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, sans formuler d'ailleurs aucune proposition à la place de celle du premier éditeur, a montré qu'elle repose sur une erreur ou plutôt sur des erreurs de paléographie. « Trois lettres essentielles me semblent, dit-il, au moins douteuses. Le trait où l'on a vu le *d*, est une courbure soudée à l'intérieur de la ligne qui ferme à droite le monogramme ; or, il existe, sous cette

1. *Revue de l'art chrétien*, année 1863, p. 117, 580, 631 ; année 1864, p. 420.
2. *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France*, t. XXVII, et *Bulletin* de la même Société, année 1864.
3. *Inscrip. chret. de la Gaule*, t. II, p. 351, pl. LXXV, nº 452.

boucle, une barre qui n'a point son emploi dans l'hypothèse avancée. M. l'abbé Auber lui-même a proposé, dans ses notices successives, de voir en deux endroits le *s*, qu'il est en effet difficile de montrer avec certitude. Le *n* qu'il reconnaît dans l'arcade extérieure du chiffre ne me paraît guère acceptable. J'ai toujours considéré cet arc comme un simple cadre, dont la mode des temps mérovingiens cerclait les monogrammes, afin de leur donner un aspect moins diffus et, pour ainsi dire, plus de solidité. »

Ces réflexions sont parfaitement justes[1]. L'arcature ne saurait avoir la valeur d'un *n*, puisque nous en connaissons dans lesquelles cette lettre a été tracée[2]. J'affirme que la lettre *s* n'existe point dans le monogramme ; et ce que M. l'abbé Auber a pris pour un *d* est un ς rétrograde.

La leçon *Radegondis* est donc absolument inadmissible, ainsi que toute interprétation qui impliquerait la présence des lettres *d*, *n* et *s*, ou de l'une d'elles.

Voici comment s'explique, suivant moi, le monogramme :

En partant, comme cela doit se faire normalement, de la partie inférieure de gauche, je vois un G mérovingien rétrograde (ρ), attaché par son extrémité supérieure à l'intérieur de l'arcature ; au-dessus, se détache le R ; viennent ensuite : le E adossé à la droite de l'arcature, le second ς, le O suspendu, une deuxième fois le R, suivi de la barre ou trait droit du premier ς, et enfin le A final, ce qui nous donne pour l'ensemble :

+ GREGORIA

Ce nom était d'un usage assez fréquent au moyen âge. Il fut notamment porté par une aïeule de l'évêque de Vaison, *Aredius* ou *Petruinus*, lequel confirmait, en 683, les dons faits par cette

1. Sauf pour ce qui concerne la barre placée sous la boucle du prétendu *d*, qui, dans l'hypothèse de M. Auber, représenterait un *i*, et à laquelle nous donnons nous-même cette valeur.

2. B. Fillon, *Considérat. sur les monn. de France*, pl. II, *Rev. Num.*, 1re série, année 1844, pl. I, n° 3; année 1854, pl. XII, n° 12. *Annuaire de la Soc. franc. de numismat. et d'archéol.*, année 1866, p. 117.

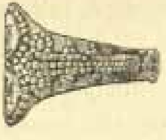
matrone au monastère de Groselle[1], et la qualifiait *episcopia*[2].

Le titre d'*episcopa*, *episcopia* ou *episcopissa* paraît avoir été quelquefois attribué, soit à des femmes qui avaient été les épouses d'évêques avant leur ordination, et qui, à la suite de cette ordination, s'enfermaient dans des monastères pour le reste de leurs jours[3], soit aussi, suivant nous, à des matrones, dont les fils ou petits-fils avaient été élevés au pontificat suprême ou à l'épiscopat[4].

XX

ANNEAU-CACHET DE DOMMIA.





Voici un bel anneau d'or inédit, trouvé récemment dans le lit de la Seine, près de Rouen, et dont nous devons la communication à M. Feuardent, qui en est présentement possesseur; il est formé de deux cercles concentriques, dont l'un, celui de l'intérieur, est en or fauve; le cercle extérieur, qui est soudé sur le premier et le laisse en certains endroits à découvert, est

1. Situé dans un faubourg de la petite cité de Vaison.
2. « Ut quidquid... domnus Aredius sive Petruinus, pontifex urbis Vasensium, vel avia sua domna *Gregoria*, *episcopia*, ad ipsum locum proficiat in augmentum. » Pardessus, *Diplom. et chart.*, t. II, p. 192.
3. *Ibid.*, note 1.
4. Voir, dans le Glossaire de Du Cange, l'exemple d'une matrone nommée *Theodora*, mère du pape saint Pascal, mort en 824, et qui est qualifiée *episcopa* (*Glossar.*, édit. Didot, t. III, p. 58, col. 3).

d'or jaune et décoré d'un pointillé régulier, habilement fait au repoussé. Trois lignes de points sont, à partir du milieu de la bague, accostées à faibles intervalles de groupes de points, disposés en feuilles de trèfle, et plus près du chaton, de deux lignes extérieures, s'écartant du centre pour former chacune une volute également en pointillé. Du côté opposé au chaton, il y a une rondelle de six millimètres, sur laquelle est gravé un hippocampe.

Au centre du chaton, se détachent, du milieu du pointillé, deux ovales, à surface unie, séparés par deux points, et ayant chacun 6 millimètres dans leur plus grande hauteur sur une largeur de 10 millim.

Sur chaque ovale sont gravées, dans le sens rétrograde, trois lettres, et les six lettres réunies forment le nom de

D◇MMIA

Nous n'avons aucun exemple de l'emploi de ce vocable, que nous puissions produire ici. Mais il y a une sainte, dont le nom *Domma* est presque identique à celui de la matrone ou jeune fille, qui fut la propriétaire primitive de cet original et charmant bijou[1].

XXI

BOUCLE DE CEINTURON AVEC INSCRIPTION

Cette curieuse boucle de ceinturon a été trouvée dans une des tombes mérovingiennes d'Aiguisy (Aisne), dont les fouilles ont été effectuées, en 1885, par les soins de M. Frédéric Moreau.

Le savant et zélé antiquaire l'a fait figurer dans la neuvième

1. Bolland., *Acta. SS.*, mens. octobr., t. VI, auctar. 3ª, (2ª, p. 105.) Il y a eu aussi deux saintes appelées *Domna* (Bolland., mens. jun., t. I, p. 160; Surius, *Vit. SS.*, t. XII, p. 331). L'une était parmi les martyrs lyonnais compagnons de saint Pothin (an 177); l'autre était de Nicomédie (an 303).

livraison de l'*Album Caranda* et c'est à l'aide d'un bois qu'il a bien voulu nous communiquer que nous le reproduisons ici.

Cet objet est en bronze, remarquablement conservé, orné d'entrelacs, au centre desquels une tête barbue a été gravée ; il est muni de trois gros rivets. L'ardillon, qui a, dans sa plus grande



largeur, 28 millimètres, présente, en deux lignes, le nom du possesseur de la boucle :

RE͡SNO
VEVIΓ (*Regnoveus*)[1]

1. Les deux premières syllabes de ce nom (*Regno*) entrent dans la composition d'un certain nombre de vocables d'origine franque, tels que : *Regnovaldus* (Greg. Tur., *Hist. Fr.*, VI, 12) ; *Regno-meris* (*ibid.*, II, 42, not.), et *Regno-bertus* (Bolland., *Acta SS.*, mens. maii, t. III, p. 618).

Cette inscription remet naturellement en mémoire deux objets qui ont fait l'objet de précédentes notices, savoir : une boucle de ceinturon et une fibule ayant servi de cachet à des personnages nommés l'un *Agnus*, l'autre *Sistus* (pour Sixtus).

La boucle de *Regnoveus* avait-elle également cette destination ? Rien ne le prouve. Il y manque, en effet, la petite croix qui précède généralement, dans les actes écrits de la première race, les noms des parties ou des témoins, et que nous offrent la boucle d'*Agnus* et la fibule de *Sixtus*.

Il se peut, néanmoins, qu'elle ait été employée à cet usage, tout au moins accidentellement ou d'une manière intermittente, et c'est pourquoi il nous a paru intéressant de la faire connaître à nos lecteurs.

M. Deloche.

LES

MONUMENTS ANTIQUES DE ROME

A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

NOUVELLES RECHERCHES

(*Suite*[1])

Après cela se continuent encores les vieux murs tout le long desquelz on veoit un grand reng continu de haultes voustes et archades bastyes de brique, qui sont des restes d'aqueduct de Aqua Claudia qui estoit par iceux conduicte dedans Rome, dont je réserve à parler en son lieu plus à plein : et durent lesditz archades jusques à un coin et angle de muraille qui est à 220 pas loing; au hault de laquelle sont les armes de Paul III, avec ces mots au dessoubz :

PAVLVS III
PONT. MAX.

Passé ce coin, on retrouve tost après la continuation des anciennes murailles qui durent 500 pas et vont se joindre (fol. 251) à la

PORTA DI SAN GIOVANNI

qui estoit ancienement appellée Cœlimontana parce qu'elle est assise in Cœlio monte : et depuis fut dicte Porta Asinaria parce que c'est le chemin pour aller au Royaulme de Naples, d'où il vient grand nombre d'asnes qui arrivent par ceste porte, et à ceste occasion, on dict souvent à Rome par gausserie à un homme qu'il est arrivé de Naples, ou bien qu'il a passé par la porte Sainct Jean : qui est autant à dire que c'est un asne, ou une beste.

« Par ceste porte les Gotz entrèrent à Rome, tant soubz le Roy Alaric que soubz Totile.

1. Voyez la *Revue* de juillet 1884, de juin et juillet-août 1885, et de février-mars 1886.

A la sortye d'icelle y a un beau grand chemin pavé qui estoit ancienement

Via CAMPANA

parce que c'estoit pour aller au pays appellé Campania qui donne son nom au chemin : lequel proche de la porte se fourche et sépare en deux, puis à troys ou quatre mil pas, se rendent en un, et plus avant se joignent à la Via Latina.

Près de ceste porte à costé droict d'icelle fault passer un petit ruisseau en y arrivant, qui est Aqua Crabra dont j'ay cy devant parlé, lequel cousle par quelque espace le long de ce grand chemin.

Ceste porte est assise sur la pente du mont Cœlius, du costé qui regarde l'Orient, et est bastye toute de neuf de pierre Tyburtine par Grégoire XIII à présent Pape; laquelle a mesme changé de place, estant aujourd'huy environ 50 pas au dessus de l'antique qui fut condemnée et bouchée par Pie IV. Ceste nouvelle est fort magnifiquement construite, principalement pour la face du dehors, et à costé des archades y a des graveures et enrichissemens, puis au-dessus y a au mylieu des armes eslevées en marbre, qui sont dudiz pape de présent, et au dessoubs d'icelles, y a une table de marbre, où est gravée ceste inscription :

GREGORIVS XIII . PONT . MAX.
PVBLICAE VTILITATI ET VRBIS ORNAMENTO
VIAM CAMPANAM CONSTRAVIT
PORTAM EXTRVXIT
ANNO M . D . LXXIIII
PONT . III.

Près de ceste porte y a un boulevart revestu de pierre de taille, lequel Paule III a faict faire.

Continuant de cheminer (fol. 252) tout le long des murs, après la descente du pied du mont Cœlius (sur lequel est aussy basty le boullevart) il y a à 300 pas loing une petite porte quarrée qui est murée de fort vieille massonnerie : près de laquelle est un aultre boullevart de terre.

« 300 pas plus loing on trouve l'amphithéatre de P. Statilius Taurus qui est tout basty de briques disposées dans le mur en forme de petites archades et orné tout au tour d'une infinité de petites colonnes de briques rondes, cymentées l'une sur l'aultre : et est tellement joinct à la muraille des deux costés qu'il y en a la moytié dedans, et moytié hors la ville : dont l'hémicycle qui paroist par le dehors est encores fort beau et entier, et celuy de dedans beaucoup ruiné. Suétone en la *Vie de Caligula* en faict mention en ces termes : « Munera gladiatoria partim in Amphitheatro P. Statilii Tauri, partim in septis aliquot egit. » Cest Amphithéatre du costé de la ville est joignant l'église Sainte Croix en Hiérusalem, laquelle est remarquable aux histoires tant à cause de Constantin le Grand qui l'a feit bastir, que pour une chose qui advint a Sylvestre pape, qui y chanta sa dernière messe, ne se resouvenant d'une promesse par luy faicte à quand il auroit chanté messe en Hiérusalem.

Au tour de ce qui advance et paroist de cest amphithéatre par dehors la ville il y a encores un aultre gros boullevart qui a 100 pas de circuit.

Et au coin du boullevart ou ravelin y a un pent de muraille rebasty par Pie IV. Et au dessoubz de ses armes qui y sont eslevées est ceste inscription gravée :

PIVS IIII MEDICES
MEDIOL. PONT. MAX.
ANN. SAL. M.D.LXIIII

Après cecy recommencent les vieux murs, et à 140 pas plus loing on trouve l'endroict par lequel Aqua Claudia entroit dans la ville dont on veoit les fragments de l'Aqueduct interrompu, et l'une des archades qui en ce lieu enjambe par dessus la muraille, le hault de laquelle se veoit à jour au dessoubz de l'arche qui est plus haulte de demye toyse.

« Incontinent après, suit un boullevart de terre que Paul IV a faict faire.

Les vieilles murailles continuant on veoit à 260 pas un pent

rebasty du temps de Nicolas V contre lequel sont appliquées ses armoyries et soubz icelles sont ces lettres :

N . PP . V.

Delà se trouve un coin de muraille esperonné et couvert d'un aultre boullevart de terre à 100 pas, lequel regarde et descouvre sur les chemins appelléz Via Labicana et Via Prænestina dont il sera cy apres parlé.

De ce coin on entre en un chemin droict qui conduist à la Porta Maggiore, laissant les murs de la ville un peu eslongnez à costé gaulche, qui sont de fort ancienne fabrique et joignant iceux les acqueductz de Aqua Claudia, ou bien de Anio paroissent au dedans de la ville avec plusieurs haultes archades surpassant les carneaux des murailles.

Puis revenant à joindre ladite muraille à 400 pas, on trouve un gros boullevart de terre, ayant 100 pas de circuit, lequel deffend la

Porta MAGGIORE

aultrement appellée Porta di santa Croce in Hierusalem à cause de l'Eglise de ce nom qui en est proche, et jadis Porta Nœvia selon Andreas Fulvius, mais contre l'opinion de Onuphrius qui veult prouver que c'estoit Porta Exquilina, laquelle fut aussy nommée Porta Labicana et Porta Prænestina à cause des deux chemins ainsy appelléz qui se rencontroyent ensemble et passoyent par icelle, comme je diray après, en son lieu. Mais l'opinion de Andreas Fulvius est que Porta Exquilina debvoit estre ès environs de ceste cy, et bien proche : laquelle ayant depuis esté bouchée, les deux grands chemins qui passoyent par icelle, se sont venuz rendre en ceste cy.

Premier que parler de ces deux chemins issans de ceste porte, il sera icy plus à propos de la descrire, pour y remarquer ce qui les concerne.

« Ceste porte est non seulement la plus belle de Rome, mais aussy la plus superbe et magnifiquement bastye qui se voye ail-

leurs: laquelle ainsy que tiennent tous les antiquaires estoit anciennement un Arc triomphal: où l'on veoit un fort beau et hault frontispice, ayant de front troys portaux hault eslevez en archade, dont l'un est muré : et entre les deux y a soubz la vouste une porte quarrée; estant le tout basty moytié de marbre poly et moytié de pierre Tyburtine, entremeslez ensemble par rengs et ceintures dont la pierre Tyburtine advance en dehors plus que le marbre, et est toute martellée, au lieu que le marbre est uny et luysant, ce qui donne grande grâce l'un à l'aultre par ceste variété entremeslée.

(Fol. 254.) Ceux qui tiennent que ceste porte estoit Exquilina disent que de ces deux portaux anciennement issoyent les deux chemins qui encores à présent sont à la sortye de ceste porte; sçavoir que par la bouschée qui tire du costé de Valmonte passoit à main droicte

Via LABICANA

ainsy appellée parceque Valmonte estoit jadys une contrée de peuple dont le nom ancien estoit Labici et tout le quartier Labicanum, et sur ce chemin estoit Templum Quietis.

Et par l'aultre portail tirant vers Cavi qui estoyent anciennement Gabii, du costé de main gaulche passoit

Via PRAENESTINA

qui menoit à Præneste, ville antique de Latium, à present nommée Pilastrina. Et maintenant ces deux chemins prenant leur commencement en deux divers lieux dans la ville, le premier au Collisée, l'aultre à Saincte Lucie, se viennent à joindre et ainsy les deux en un passent soubz ceste dernière porte; puis estant hors ville se séparent de rechef, comme j'ay dict, l'une à droict, l'aultre à gaulche.

Ces deux portes sont de pareille façon et mesme fabrique et ont esté réparées par Honorius et Arcadius empereurs, comme démonstre l'inscription qui est au dessuz de la vouste bouschée,

laquelle est semblable à celle qui se list sur la porte Portuense, fors un mot qui est comitis au lieu de militis.

S . P . Q . R
IMPP . CÆSS . DD . NN . INVICTISSIMIS PRINCIPIBVS=
= ARCADIO, ET HONORIO VICTORIBVS AC TRIVMPHATORIBVS =
= SEMPER AVGG.
OB INSTAVRATOS VRBI ÆTERNÆ MVROS, PORTAS, AC TVRRES
=EGESTIS IMMENSIS RVDERIBVS EX SVGGESTIONE V.C.
ET INLVSTRIS . COM . ET MAG . VTRIVSQ; MILITIÆ FL.=
= STILICONIS AD PERPETVITATEM NOMINIS EORVM
SIMVLACHRA CONSTITVIT
CVRANTE FL . MACROBIO LONGIANO V . C.=
= PRÆF . VRBIS D . N . M . Q . EORVM.

« Près de ceste porte bouschée y a une fort belle et haulte archade de brique qui est aussy murée, laquelle est un reste d'aqueduct de Aqua Claudia (fol. 255), comme il se veoit par les inscriptions de troys empereurs, savoir de Claudius, de Vespasian et de son filz Titus, lesquelles sont au hault du frontispice au dessus de l'archade, dont la structure est de marbre blanc, avec quattre rangs et ceintures en forme de corniches, dont les pierres advancent en dehors faisant séparation en troys espaces où sont gravées de costé et d'aultre ces treze lignes de la longueur du bastiment, et en grosses lettres chascune longue de deux pieds pour paroistre de hault.

TI. CLAVDIVS DRVSI F. CÆSAR AVGVSTVS GERMANICVS PONTIF. MAX.
TRIBVNICIA POTESTATE XII. COS. V. IMPERATOR XXII PATER PATRIÆ
AQVAS CLAVDIAM EX FOTIBVS QVI VOCABATVR CÆRVLEVS ET CVRTIVS A MILLIARIO XXXXV
ITEM ANIENEM NOVAM A MILLIARIO LXII. SVA IMPENSA IN VRBEM PERDVCEDAS CVRAVIT

IMP. CÆSAR VESPASIANVS AVGVST. PONT. MAX. TRIB. POT. II. IMP. VI. COS. III. DESIG. IIII. PP
AQVAS CVRTIAM ET CÆRVLEAM PERDVCTAS A DIVO CLAVDIO ET POSTEA INTERMISSAS DILAPSASQ;
PER ANNOS NOVEM SVA IMPENSA VRBI RESTITVIT

IMP. T. CÆSAR DIVI F. VESPASIANVS AVGVSTVS PONTIFEX MAX. TRIBVNIC.
POTESTATE X. IMPERATOR XVII. PATER PATRIÆ CENSOR COS. VIII.
AQVAS CVRTIAM ET CÆRVLEAM PERDVCTAS A DIVO CLAVDIO ET POSTEA
A DIVO VESPASIANO PATRE SVO VRBI RESTITVTAS
CVM A CAPITE AQVARVM A SOLO VETVSTATE DILAPSA ESSENT
NOVA FORMA REDVCENDAS SVA IMPENSA CVRAVIT[1].

1. Voy. *Corpus Inscr. Lat.*, t. VI, n[os] 1256, 1257, 1258.

« Suétone parlant de cest aqueduct dict que c'est un des plus grands ouvrages qui ayent esté faicts par l'Empereur Claudius, et semble en lisant ce qu'il en dict, qu'il ait tout pris sur ceste mesme inscription, usant de ces mots : « Opera magna potius quam necessaria quam multa perfecit, sed vel præcipue aquæductum a Caio inchoatum, aquæ Claudiæ gelidos et veteres fontes, quorum alteri Cæruleo, alteri Curtio, et Albudino nomen, simulqz rivum Anienis novo, lapideoq. opere perduxit divisitq. in plurimos et ornatissimos lacus. » Et Pline au chap. ... du XXXVIe livre, descrit la structure de cest aqueduct (duquel cest endroit n'est qu'un petit reste et fragment) comme estant un grand et excellent œuvre, et admirable pour sa haulteur et dict ainsy : « Vicit antecedentes aquarum ductus novissimum impendium operis inchoati a C. Cæsare et peracti a Claudio, quippe a lapide quadragesimo ad eam excelsitatem ut in omnes urbis montes levarentur, influxere Curtius, atque Cæruleus fontes. Erogatum in id opus sestertiûm ter millies. » Ceste grande haulteur est la cause pourquoy les lettres de l'inscription sont si grandes, comme j'ay dict cydevant, car aultrement on ne les eust peu lire de si loing estant à bas : car combien que les ruines des environs ayent remply et comblé le bas, ce qui empesche que la haulteur ne paroisse telle qu'elle estoit anciennement, néantmoins encores à présent les lettres ne se monstrent que de la grandeur de la quattriesme partye qu'elles sont.

Or pour continuer le circuit de la ville, depuis ceste porte on va costoyant les vieux murs cheminant au pied d'iceux (fol. 256), dedans lequelz on trouve à 600 pas loing de la précédente porte les remarques et vestiges d'une

PORTE ANTIQUE

murée de fort vieille massonerie, laquelle selon l'opinion de Andreas Fulvius peult estre celle qui jadis fut appellée Exquilina, qui du temps de Strabon estoit desjà clause, comme luy mesme le remarque par ces mots : « In campo Exquilino duæ portæ urbis Exquilina, quæ clausa est, altera Tyburtina. » Prenant donc cestecy pour Exquilina et celle de Saint-Laurent (qui suivra

après) pour la Tyburtina, c'est suivant la commune opinion des antiquaires : toutes foys L. Faunus (lib. I, cap. XII) prend cestecy pour Tyburtina, et celle de Sainct Laurent pour Exquilina.

« Sur ceste diversité d'opinions nous ne pouvons faire jugement asseuré par ce qui se trouve dans les anciens autheurs, parce qu'ilz n'ont faict mention que des noms des portes, et non du reng de leur situation, comme elles estoyent disposées et seulement pour quelques-unes nous en tirons de la conséquence pour esclaircissement. Ce que nous avons de plus exprès pour la congnoissance et remarque de toutes les portes circonvoysines de ce costé, c'est un passage du second livre de Tite-Live en la description d'une embuscade faicte par les Romains lors du siège du roy Porsena, où néantmoins il n'est faict aulcune mention de porta Tyburtina : le texte de l'autheur est tel : « Itaque Cos. Valerius, ut eliceret prædatores, edicit suis postera die frequentes porta Exquilina, quæ aversissima ab hoste erat, educerent pecus, sciturос id hostes ratus, quod in obsidione et fame servitia infida transfugerent. T. Herminium cum modicis copiis ad secundum lapidem Gabina via occultum considere jubet, Sp. Largium cum expedita juventute ad portam Collinam stare donec hostis prætereat. Deinde se objicere hosti, ne sit ad flumen reditus. Consulum alter, Lucretius porta Nævia cum aliquot manipulis militum egressus. Ipse Valerius Cœlimontana dilectas cohortes educit, hiq. primi apparuere hosti. Herminius ubi tumultum sensit concurrit ex insidiis, versisque in Lucretium Hetruscis terga cædit, dextra lævaque, hinc a porta Collina, illinc a Nævia redditus clamor, ita cæsi, in medio prædatores, neque ad pugnam viribus pares et ad fugam septis omnibus viis, finisq; ille tam effuse vagandi Hetruscis fuit. »

De ceste porte à présent bouschée qui debvoit estre anciennement Exquilina, dont le nom a esté transporté à la porta Maggiore, il sortoit deux grands chemins, savoir Via Labicana et Prænestina qui servent aujourd'huy à ladiz Porta Maggior comme j'ay dict cy devant.

(Fol. 257) 10 pas plus avant que ceste porte murée, il y a un

petit pent de mur rebasty, où est gravé dedans une pierre ce qui suit :

IVLIVS III
PONT . MAX.

« Après cela recommencent les vieux murs qui continuent jusques à un aultre pent rebasty à 200 pas de là, contre lequel est escrit

IVLIO II . P . M.
M . D . XII

Puis on reprend encores les vieux murs qui se continuent comme devant et durent jusques à 200 pas, allant se joindre à la

Porta di SAN LORENZO

jadis appellée porta Tyburtina selon l'opinion de plusieurs antiquaires, et porta Exquilina suivant l'advis de quelques aultres, contre l'opinion desquelz Onuphrius tient que c'estoit l'antique Gabina ou porta Gabiusa : quoy que soit, tous sont d'accord qu'elle fut aussy nommée porta Taurina à cause de deux testes de Taureau eslevées contre le frontispice au plus hault de l'archade où elles se voyent encores aujourd'huy en leur entier, l'une du costé de dedans, et l'aultre par dehors, et audessus est gravée ceste inscription tant de part que d'aultre, en lettres grandes d'un pied

IMP . CÆSAR DIVI IVLI F . AVGVSTVS
PONTIFEX MAXIMVS COS . XII
TRIBVNIC . POTESTAT . XIX . IMP . XIIII
RIVOS AQVARVM OMNIVM REFECIT[1]

IMP . CÆSAR M . AVRELIVS ANTONINVS PIVS FELIX AVG . PARTH .
MAX . BRIT . MAXIMVS PONTIFEX MAXI.
AQVAM MARCIAM VARIIS KASIBVS IMPEDITAM PVRGATO FONTE, EXCISIS ET
PERFORATIS MONTIBVS, RESTITVTA FORMA, ADQVISITO ETIAM FONTE NOVO ANTONIANO
IN SACRAM VRBEM SVAM PERDVCENDAM CVRAVIT

IMP . TITVS CÆSAR DIVI F . VESPASIANVS AVG . PONTIF . MAX.
TRIBVNICIÆ POTESTAT IX IMP . XV . CENS. COS . VII DESIG . II.
RIVVM AQVÆ MARCIÆ VETVSTATE DILAPSVM REFECIT
ET AQVAM QVÆ IN VSV ESSE DESIERAT REDVXIT

1. *Corpus Inscr. Lat.*, t. VI, nos 1244-1246.

« Par ceste inscription qui est de troys Empereurs, savoir de Augustus Cæsar, de Aurelius Antoninus Pius et de Titus Vespasianus, on veoit que cest archarde (fol. 258) est un reste d'aqueduct ancien de Aqua Marcia, qui estoit la meilleure eau qui entrast à Rome, où elle estoit conduicte par aqueduct depuis les monts et pays de Peligni qui sont à quattre ou cinq journées de là, et voyons aussy que Ovide au IVe livre Tristium, parlant de la ville de Sulmo dont il est natif, laquelle est dans le pays de Peligni, il rapporte que c'est une région fréquente en sources et fontaines fort froiddes distante de quattre vingts dix mil de Rome, comme on veoit par ce distique :

Sulmo mihi patria est, gelidis uberrimus undis,
Millia qui novies distat ab urbe decem.

Aussy veoit on encores sur le chemin de Rome à Naples une grande et esmerveillable quantité de haultes archades de cest aqueduct dont l'eau a esté appellée Aqua Martia du nom de celuy qui premier la feist venir à Rome, qui fut Ancus Martius quatriesme Roy, dont Pline parle ainsy au chap. IIIe du XXXIe livre : « Clarissima aquarum omnium toto orbe frigoris salubritatisque palma præconio Martia est, inter reliqua Deum munera urbi tributa; vocabatur hæc quondam Aufeia, fons autem ipse Pitonia : oritur in ultimis montibus Pelignorum : transit Marsos et Fucinum lacum Romam non dubie petens : mox specu mersa in Tyburtina se aperit, novem passuum millium fornicibus perducta. Primus eam in urbem ducere auspicatus est Ancus Martius, unus ex Regibus : postea Q. Martius Rex in Prætura. » Elle a aussy esté appellée Aqua Trajana, comme récite Frontinus à cause que de son temps, elle fut conduicte par Trajan jusques au mont Aventin, et dict que de toutes les eaux de Rome on usoit principalement de ceste cy pour boire, sans qu'elle servist à aultre chose.

Ceste porte de Sainct Laurent consiste en deux structures de bastiment, dont l'un est au dedans de la ville et fort antique, qui est celuy cy, où se list la susdite inscription : l'aultre est du costé dehors la ville qui consiste en un portail de pierre Tyburtine.

basty par Arcadius et Honorius Empereurs lequel est apposé au devant du précédent : et au dessus d'iceluy est gravée par dehors la mesme inscription qui se veoit sur la Porta Portuense, et Porta Maggior, laquelle est icy demye couverte, et offusquée d'une peinture d'armes Papales.

S . P . Q . R IMP . CÆSS. DD . NN . INVICTISSIMIS PRINCIPIBVS ARCADIO ET HONORIO VICTORIBVS AC TRIVPHATORIBVS SEMPER AVGG . et cæt. ut supra fol... et fol...[1]

« On peult veoir le reste de ceste inscription aux deux portes cy dessus, ou à Portuense, ou à Porta maggior. (Fol. 259.) Le nom moderne de ceste porte luy a esté donné à cause de l'Église Sainct Laurent qui est hors la ville, à un mil près, laquelle est une des sept de Rome, et fut fondée par Constantin le Grand, et est fort magnifiquement construicte et toute enrichye de marbre par dedans, et d'un beau lambryz tout doré. On la trouve à main droicte du chemin sortant de ceste porte qui est l'antienne

Via TIBVRTINA

qui retient encores aujourd'huy ce mesme nom, lequel luy vient de ce que c'est le chemin qui va à Tivoly, que les Latins appelloyent Tybur.

Continuant le circuit des murailles que l'on va costoyant tout près du pied, on ne trouve que tous anciens murs qui continuent jusques à 360 pas, où y a une tour rebastye de nouveau, contre laquelle ces mots sont gravéz en un marbre

IVLIVS III PONT . MAX.

D'icy continuent encores les vieux murs, où se trouve une aultre tour rebastye qui est à 100 pas loing de la précédente, et y a pareilles lettres.

Après cela se reprenent les vieux murs et à 90 pas y a encores

1. *C. I. L.*, t. VI, n° 1189.

une aultre pareille tour aussy rebastye par Jule III, y ayant toute pareille inscription que aux deux dernières.

« De ce lieu en continuant le tour, on veoit à 20 pas loing les armoyries de Jule II (qui sont un chesne) eslevées en marbre, et enclavées dedans un petit pent de muraille reparée, où est ainsy escrit au dessoubz d'icelles.

IVLIO II P. M.

Puis on trouve encores une aultre tour à 120 pas, rebastye comme les précédentes, où est aussy gravée ceste mesme inscription :

IVLIVS III PONT. MAX.

Ce qui suit en la continuation des vieilles murailles est tout entremeslé de nouvelles réparations, parmy lesquelles on remarque estant à 70 pas une petite porte voustée de brique, laquelle est bouchée dès jadis.

Et continuant lesdis réparations parmy les anciens murs, après avoir encores cheminé à 220 pas plus loing on list contre un mur rebasty :

IVLIO . II . PONT . MAX . M . D . XII

(Fol. 260.) 40 pas plus loing on veoit tout en un recoing une

Porte antique

bastye d'une haulte archade de pierre Tyburtine, laquelle paroist semblable tant par dedans que dehors la ville, et est murée de fort vieille massonnerie et située sur un hault, et tertre dépendant du mont Viminalis; toutesfoys elle paroist peu estant en un recoing, et en lieu peu fréquenté pour le jourd'huy.

Ceste porte fut jadis nommée porta Querquetulana, et Querquetularia à cause d'un petit boys voysin qui estoit une chesnaye appellée en latin Quercetum. Et fut aussy nommée Porta inter Aggeres parce qu'elle estoit bastye in campo Viminali inter aggeres Tarquinii.

Tout joignant icelle commence une grande estendue du costé de la ville laquelle est aujourd'huy appellée il Vivario, et estoit ancienement Campus Viminalis : où on ne veoit maintenant que des vignes et jardinages, où y a en quelques endroicts des cavernes soubz terre, bastyes avec voustes, que l'on dict qui servoyent pour retirer les bestes saulvages et que le nom de Vivario vient de ce que ancienement ce lieu estoit destiné pour y nourrir les bestes saulvages, et aultres que l'on gardoit, dont le mot latin « vivarium » comprend et signifie ce que nous appellons un parc pour les bestes saulvages, un vivier pour les poissons, et une vollière pour les oyseaux : dont tous les troys estoyent en ce parc, lequel Pline au LIIe chap. du VIIIe livre appelle Vivarium Tarquiniense.

« Hors la ville y a au devant de ceste porte une grande place quarrée, autour de laquelle on veoit encores les murailles ruinées que l'on tient avoir jadis esté Castrum custodiæ, aultrement Castrum Prætorium Diocletiani, qui est l'opinion de Faunus, de Fulvius et aultres, à quoy il y a grande apparence, mais Lucius Maurus et Onuphrius disent que Vivarium dont j'ai parlé estoit Castrum Prætorium, au milieu duquel (soit icy ou là) debvoit y avoir un bastiment qui estoit Ædes Augustorum; où se rendoyent aussy quelques tuyaux et conduicts de Aqua Martia, pour la première opinion, les cavernes qui se voyent encores dans la ville donnent jugement que c'estoit le lieu où on retiroit les bestes, aussy qu'il est plus vraisemblable que le lieu où on retenoit les soldats fust hors la ville que dedans, ainsy que nous voyons qu'estoit Circus Castrensis avec un bastiment pour loger tous les soldats, affin de leur oster la fréquente communication, et délices de la ville, qui les pourroyent rendre trop efféminéz. Ce qui semble debvoir soustenir l'aultre opinion contraire, c'est un passage de Procopius où il dict (fol. 261) : « E regione Vivarii forinsecus veteres Romani alterum brevem murum modico intervallo adjecerunt, non ad tutelam sed ad delicias, ut leones eo loco, et alias bestias servarent, unde et vivarium is locus dictus est; » mais en disant « e regione vivarii » cela monstre bien que

c'estoit hors le pavé; comme pourroit estre que hors la ville on nourrissoit les lions.

A la sortye de ceste porte y avoit ancienement un grand chemin pavé duquel on veoit encores les restes et vestyges, mais je n'en trouve point le nom.

« Près de ce chemin et tout joignant ce Castrum Prætorium, ancienement y avoit un lieu appellé Ornithon, aultrement, Aviarium Marci Varronis, où cousloit à travers un ruisseau de Aqua martia.

Premier que continuer le circuit des murs, je remarqueray que la closture de Castrum Prætorium commence joignant ladite porte bouschée et verrons cy après où elle finissait affin de mesurer la grandeur de son estendue.

Allant au long des murailles le chemin est tout montueux et va presque tousjours haussant jusques à un petit pent de muraille neuf estant à 300 pas, où se list

IVLIO . II . P M.

et au dessus sont les armoyries d'iceluy Jule II.

Puis plus bas, soubz deux aultres armoyries est ceste inscription

BERNARDINVS MILTIVS
PROSPER . MVTVS . MŒNIVM
CVRATORES DICAVERVNT
MVRIS ALIBI INSTAVRATIS
ALIBI RESARTIS
ANNO M . D . XII

90 pas plus loing se list contre un aultre pent de muraille :

IVLIVS III.
PONT . MAX.

Après cela on trouve une tour fort antique à 230 pas faisant un coin de ceste grande espace qui souloit estre Castrum Prætorium, contre laquelle est escrit de fort vieille lettre gravée en une pierre minée d'antiquité, ce qui suit :

CM [illegible] MEGNATIÆ . TRY .

Vis à vis de ceste tour y a grande quantité de ruines, parmy lesquelles on veoit encores plusieurs restes de voustes des bastiments de Castrum Prætorium, lequel continue encores plus avant, suivant tousjours les murs antiques, contre lesquels (fol. 262), on veoit en un pent réparé, qui est loing de 130 pas, ces armoyries de Jule II qui portent un chesne et soubz icelles sont ces mots

IVLIVS PAPA . II . M . D . XII .

150 pas plus loing, sont les armoyries de Florence et Medici contre un aultre pent de mur rebasty, soubz lesquelles y a escrit

CLEM . VII . P . M .

280 pas au delà commence un petit chemin qui mène tout le long des anciennes murailles jusques à l'aultre bout et angle dudit Castrum Prætorium qui dure jusques à un recoing que l'on trouve à 480 pas, où se voyent aux deux costéz d'une vieille tour, deux petites PORTES de brique, qui sont bouschées, et paroissent estre fort antiques.

« Depuis ce lieu continuant toujours de suivre les antiques murs par le pied d'iceux, on veoit à 80 pas plus avant les armes de Nicolas V avec ces lettres

N . PP . V .

Et fort proche desdiz armes, sont deux escussons avec celles de Pie II, qui y sont deux foys, et dessoubz est escrit

PIVS . PP . II .

En un coin qui suit tost après, y a encores une aultre petite PORTE qui est à présent murée.

On trouve puis après parmy les vieux murs un pent rebasty de nouveau par Pie IV estant à 110 pas plus loing : auquel lieu on dict avoir esté jadis l'antienne porte de Sant Agnese, lors appellée Nomentana, dont il sera parlé cy après, de quoi il n'est de-

meuré aulcune remarque, ny apparence, mais seulement a esté descouvert bien bas soubz terre un profond aqueduct tout proche de ceste muraille, contre laquelle ceste inscription est gravée en une pierre de marbre :

PIVS IIII . MEDICES
MEDIOL . PONT.
MAX . ANN . SAL.
M . D . LXIIII.

150 pas plus loing on trouve au mylieu des vieux murs la

PORTA PIA

laquelle a eu ce nom depuis peu de temps à cause de Pie IV, qui feit mettre bas l'antienne et rebastir celle de présent, faisant oultre cela dresser une rue à la ligne qui est merveilleusement longue, large, et belle (fol. 263), commençant depuis ladiz porte, et continuant sur tout le mont Quirinal jusques au lieu où sont les deux chevaux de marbre de Phidias et Praxitèles, qui se sont rencontréz droit au mylieu de ladite rue, laquelle passant oultre va jusques à l'église de Santa Maria maggior abboutissant en la grande place qui est devant icelle, tellement que ceste rue a près d'un mil de longueur, et est si bien dressée qu'on y va uniment sans monter ny descendre, combien qu'elle soit toute sur montagnes, laquelle rue il feit appeller Strada Pia, et la porte Porta Pia, ayant faict mettre à ceste fin une inscription du costé de dedans la ville, au dessus du portail basty magnifiquement de pierre tyburtine, où sont au plus hault du frontispice les armes dudit Pie IV portées par deux statues d'anges, le tout de marbre blanc ; au dessoubz desquelles y a une grande table aussy de marbre, en laquelle est gravée ladite inscription telle qui suit :

PIVS IIII . PONT . MAX.
PORTAM PIAM.
SVBLATA NOMENTANA EXTRVXIT
VIAM PIAM.
ÆQUATA ALTA SEMITA DVXIT

« Auparavant lequel changement de nom ceste porte estoit ap-

pelée (comme elle est encore de plusieurs) Porta di Santa Agnese, à cause de l'église de ce nom qui est hors la ville, de laquelle sera parlé cy après. Les noms anciens ont esté divers, savoir Porta Viminalis, parce qu'elle est assise sur un bout du mont Viminalis ou bien qu'elle estoit proche du temple de Juppiter Viminus. Et aussy Porta Figulensis d'aultant que près d'icelle estoit le lieu où se faisoit la poterie et vaisselle de terre, pour lequel ouvrage on donnoit un quartier des plus eslongnez du cœur de la ville, comme j'ay cy devant remarqué parlant du mont Testaceus qui fut destiné à cest effect, et créé des taiz et morceaux de pots casséz. Ceste porte fut aussy appelée Porta Nomentana, et le chemin qui en sortoit

Via NOMENTANA

lequel nom lui est demeuré jusques aujourd'huy et luy fut anciennement donné parce que c'estoit le chemin pour aller à Nomentum, petite ville voisine de Rome, à présent nommée Lamentana. Ce chemin fut aussy dict

Via FIGVLENSIS

comme nous apprenons de Tite Live au ...[livre] où il dict : « Decem viri Nomentana, cui tunc Figulensi nomen fuit, profecti castra in monte sacro locavere. » Et par ces mots on congnoist que le nom de Figulensis fut premier que Nomentana.

« Sur ce chemin estoit ancienement dès la sortye de la porte un temple dédié à la déesse des chants lugubres des deffuncts, qui estoit dicte Nœnia ainsy que rapporte Festus.

Et à un mil plus loin, à main gaulche et joignant ce chemin on veoit encores aujourd'huy un fort antique temple de Bacchus, basty en forme ronde, et par le dedans y a double reng de coulomnes tout à l'entour pour soustenir la vouste, qui est toute faicte d'ouvrage à la mosaique et le surplus du temple orné de diverses peintures, représentant (comme aussy faict la mosaique) tous les gestes et actes de Bacchus. Davantage on veoit encores dedans ce temple le Sépulchre de Bacchus y ayant une

seule pierre de porphyre, longue de six pieds, large de troys, et haulte de plus de cinq, taillée par le hault en dos d'asne, et tout autour enrichie d'un ouvrage excellent, eslevé en dehors, où y a des branchages de vigne, avec force raisins, et de petits enfans nuds qui en cueillent, et pressurent des grappes en leurs mains, de petits oyseaux qui en mangent, et parmy tout cela y a des triomphes de fleurs suspenduz, qui est une des plus belles pièces, et plus exquises qui soyent à Rome : Et pour plus grand ornement on veoit encore les portes de ce temple qui sont de bronze. Enfin comme plusieurs temples des dieux des anciens payens ont esté consacréz et dédiéz pour le service de Dieu, cestuyci fut par sa dédication destiné par Alexandre IV pour Constantia, fille de l'empereur Constantin le Grand, laquelle est enterrée soubz ladicte pierre de porphyre, et fut sanctifiée après sa mort, estant décédée en ce lieu où elle avoit faict bastyr une église dédiée à sainte Agnèse, par les prières de laquelle elle disoit estre guarie de la lèpre, et ainsy demeura tout le reste de sa vie religieuse en ce lieu, où y a à présent un monastaire et religion. Ainsy l'ancien temple a esté appellé Santa Constanza et celuy qu'elle feit bastir Santa Agnesa. Depuis advint que le pape Paule II vénitien feit enlever ceste pierre pour la faire transporter en l'église Sainct Pierre voulant estre enterré soubz icelle, mais comme elle fut seulement à my chemin le pape décéda, et lors la pierre fut remise au lieu d'où on l'avoit enlevée et y est demeurée jusques aujourd'huy.

« Revenant à la continuation du circuit de la ville, on veoit dedans les vieilles murailles, à 120 pas de Porta Pia, une petite PORTE de brique bouschée de jadys : Et plus avant y a un pent rebasty contre lequel sont les armoyries de Iule II à 140 pas, et ces lettres

IVLIVS II PONT . MAX.

(Fol. 205). Après ce pent recommencent les vieux murs et à 150 pas loing se joignent à la

PORTA SALARIA

anciennement appellée Porta Collina, soit parce qu'elle estoit proche des collines, ou bien qu'elle estoit au pied de la colline dicte Quirinalis, et mesme fut nommée Porta Quirinalis parce que par icelle on alloit au mont Quirinal, ou bien parce que près d'icelle estoit Sacellum Quirini. Elle fut aussy nommée Porta Ægonalis et Ægonensis, comme dict Festus, d'aultant que auparavant que les Sabins fussent venuz habiter au mont Quirinal on le nommoit mons Ægon. Elle fut encores appellée Agonalis, et Agonensis à cause des jeux nomméz dès anciens Agonalia, qu'on souloit jouer près de ceste porte quand le débordement du Tybre remplissoit Circus Maximus, où on avoit accoustumé de jouer, ce qui se remarque principalement par ce passage de Tite-Live du ... livre : « Nam ita restagnavit Tyberis ut ludi Apollinares, inundato circo, extra portam Collinam ad ædem Erycinæ Veneris peracti sint. »

« Hors de ceste porte on veoit encores les ruines de ce temple de Venus Erycina, où les jeunes filles commençant d'approcher à l'âge de congnoissance et puberté, avoyent accoustumé de porter pour offrande leurs petites poupées dont elles ne tenoyent plus conte, ce que Perse entend dire par ces vers de la seconde Satyre.

Dicite pontifices in sacris quid faciat (sic) *aurum*
Nempe hoc quod Veneri donatae a virgine pupae.

La dernière porte de l'ancienne Rome fut cestecy, après laquelle n'y en a plus esté adjousté sinon lors quelle a esté réédifiée, et seulement de l'autre costé du Tybre au Vatican.

On remarque aussy que par ceste porte entrèrent les Françoys qu'on nommoit Senones, lesquelz saccagèrent la ville [de] Rome.

E. MUNTZ.

(A suivre.)

RECHERCHES SUR DÉLOS

OBSERVATIONS DIVERSES

I

J'avais le désir de rééditer mes *Recherches sur Délos*. Mais une pareille publication est-elle nécessaire tant que l'île n'a pas été complètement fouillée? L'École d'Athènes y poursuit régulièrement la série de ses découvertes, et tout porte à penser que ce champ d'études ne sera pas quitté avant d'être épuisé. Alors, seulement, c'est-à-dire dans plusieurs années, il sera temps de songer à une édition définitive.

Les *Recherches sur Délos* sont pourtant un livre d'ensemble ; on y trouve réunis et mis en ordre les textes qui intéressent la mythologie et l'histoire de cette île. C'est un cadre où les documents nouveaux, trouvés dans les fouilles, se classent à mesure qu'on les exhume. Il ne doit renfermer aucun fait, aucun renseignement inexact.

Il est donc utile que je signale les erreurs que j'ai commises, et aussi que j'indique sur quels points mes conclusions ont été fortifiées et confirmées.

Il y a cependant plusieurs questions dans le détail desquelles je n'ai pas à entrer, parce que mes successeurs ont découvert les documents qui les renouvellent, ou parce qu'il importe de les réserver pour la fin de nos travaux.

Voici les principales :

1° J'ai marqué sur ma carte quels points devaient être fouillés. Sur le Cynthe, le temple de Sérapis et les constructions voisines; dans la plaine, divers édifices, et notamment l'espace compris entre le bassin trochoïde et l'agora, d'un côté, le por-

tique de Philippe, de l'autre côté; j'ai signalé au centre l'édifice des taureaux[1] et le temple d'Apollon avec ses annexes[2]. Ces indications suffisaient pour déterminer le champ des fouilles les plus fructueuses, et, du reste, le détail des ruines à déblayer était fort exactement donné par le plan de l'*Expédition de Morée*. Mon croquis d'études a donc rendu, en son temps, le service qu'on lui pouvait demander, mais il n'avait pas la prétention d'être complet. Convient-il de le compléter aujourd'hui? Je ne le crois pas. Les fouilles que j'ai signalées ont été faites[3], mais ce n'est pas à moi que revient la tâche d'en publier les derniers résultats. C'est l'œuvre de ceux qui ont accompli ces divers travaux; et, du reste, ils ne sont pas encore tous achevés.

Je n'ai donc rien à changer à mon résumé succinct, et je me contente de renvoyer le lecteur, pour le temple d'Apollon et ses annexes, à M. Homolle, et pour les autres édifices à MM. Hauvette-Besnault et S. Reinach. Je ne parle pas des maisons déliennes, que j'ai signalées sans les décrire, et dont le déblaiement a été commencé par M. Paris.

2° Ces diverses fouilles ont fait découvrir des milliers d'inscriptions. Elles donnent trop de renseignements inédits sur l'administration des sanctuaires déliens, les chorégies, etc., pour que je songe à compléter avec leur aide les rares documents que j'avais pu recueillir. Cette œuvre appartient encore à mes successeurs, surtout à M. Homolle.

3° J'ai signalé quelques noms d'archontes athéniens sur les

1. C'est problement l'autel κεράτινος. Cf. Homolle, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1884, p. 431.

2. Cf. sur ma carte, les nos 8 et 9, 28, 29, 36, 31, 32, 30, 34, 35.

3. De retour à Paris, j'estimais à 100,000 fr. environ la somme qui serait nécessaire pour déblayer Délos, et cela semblait un peu cher. On peut obtenir en détail ce qu'il eût été fort téméraire de demander en une fois, et j'ai fait, sur Délos, à la Société centrale des architectes, une conférence qui a rapporté 1,400 fr. Cette somme, remise par l'Institut à M. Homolle, a déterminé la reprise des fouilles. Depuis, les crédits n'ont plus été ménagés, et ils ne tariront pas, vu l'importance de l'œuvre. M. Homolle a remercié la Société des architectes : cf. *Bull. Corr. hellén.*, 1877, p. 219. Le regretté Labrouste la présidait alors. Je tiens à citer également M. Charles Lucas, dont l'initiative a été fort utile au succès de cette négociation.

inscriptions déliennes. Pour classer et dater ces archontes, je me suis servi du livre de Dumont. Depuis, quelques-unes de ces dates ont été changées, beaucoup demeurent incertaines. Le soin de faire un classement définitif regarde les épigraphistes qui poursuivront à Délos, et surtout à Athènes, cette étude spéciale. En attendant, il est inutile de proposer un nouveau classement qui serait encore provisoire. Il me suffira donc d'effacer les dates que j'avais données d'après Dumont, sans les remplacer. Elles seront fixées un jour, et elles n'intéressent Délos qu'indirectement.

En revanche, je ne dois perdre de vue ni les sanctuaires que j'ai déblayés, l'oracle du Cynthe et le temple de Jupiter Cynthien, ni la mythologie délienne que j'ai exposée surtout d'après les auteurs, et que les découvertes récentes ont à peine modifiée, ni l'histoire de Délos, qui a besoin de quelques retouches. Les futurs explorateurs de Délos consulteront mon livre qui les dispensera de recourir à toute une bibliothèque; il importe donc que les changements apportés à ce livre par de récents travaux soient nettement indiqués. Est-il nécessaire pour cela de l'éditer une seconde fois? Quelques articles rectificatifs suffiront, sans aucun doute.

II

L'ORACLE DU CYNTHE

Mes premières conclusions ont été, les unes modifiées, les autres fortifiées par la critique et par la découverte de quelques inscriptions.

Ce vieil adyton intéresse la science surtout à deux points de vue : 1° Que fut-il à l'origine? 2° A quelle époque devint-il un oracle?

Sur la première question, j'adopte presque entièrement l'opinion de M. Jules Girard, et il convient de la citer ici[1] :

1. Jules Girard, *Recherches sur Délos*, etc. *Journal des Savants*, août 1876 p. 512.

« M. Burnouf... eut la pensée de chercher à Délos un centre d'observations astronomiques comme celui dont il avait supposé l'existence sur l'Acropole d'Athènes... Nous ne nous arrêterons pas longtemps à cette hypothèse astronomique. M. Burnouf et son disciple se fondent d'abord sur un vers obscur de l'*Odyssée* (ch. XV, v. 404), où les difficultés d'interprétation géographique[1] ne les arrêtent pas, et sur une scholie[2] dont ils s'exagèrent la valeur et forcent le sens. Ils concluent qu'il y avait positivement à Délos une caverne du soleil, que M. Lebègue se hâte de qualifier d'homérique, et qu'il s'y trouvait un instrument astronomique, ou tout au moins un moyen de noter la marche du soleil, les solstices et les équinoxes. Je serais plus disposé, pour ma part, à tenir compte d'une autre partie de leur argumentation, qui se rapporte à des observations faites sur les lieux. Si M. Lebègue a bien examiné et bien vu, la caverne du Cynthe présente, dans sa construction, une particularité remarquable, dont les conséquences méritent notre attention. En même temps que l'ouverture est tournée du côté de l'ouest, le toit artificiel, formé d'énormes plaques de pierres, est agencé de telle sorte qu'il a dû toujours, nous assure l'explorateur, laisser par derrière un espace vide jusqu'au rocher qui forme le fond; et, par cet intervalle un rayon de soleil, glissant entre la montagne, pénètre dans l'intérieur le matin, *vers* le mois d'avril, dit-il avec une précision insuffisante. Ce rayon de soleil venant éclairer au printemps la caverne du Cynthe et faire briller aux yeux la statue d'Apollon qu'elle contenait, n'était-ce pas le dieu revenant lui-même habiter son sanctuaire, présider ses fêtes, qui commençaient le 7 du mois Thargélion (mai) et rendre ses oracles?

1. Ce vers : Ὀρτυγίης καθύπερθεν, ὅθι τροπαὶ ἠελίοιο, ne détermine, en effet, que la situation géographique de Syra et ne peut être invoqué à propos de notre sanctuaire. La preuve a été faite par M. H. Martin. (Cf. *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, nouvelle série, t. XXVIII, 1re partie, § 2.)

2. Le scholiaste mentionne, il est vrai, une caverne solaire, σπήλαιον ἡλίου, mais il ne paraît pas bien sûr lui-même de son hypothèse. Il ne nous dit pas quelle était cette caverne, ni même si elle était située à Délos. En outre, comment se nommait ce scholiaste, reproduit par Eustathe? J'ai cru, mais à tort, que c'était Didyme. Cf. *Recherches sur Délos*, p. 77, 78.

N'était-ce pas aussi un signe appréciable et constant de la marche des saisons? A mes yeux, cette hypothèse, ainsi présentée, a le mérite de se rattacher à un fait matériel, et de se fonder sur cette loi importante que les phénomènes ou les effets physiques ont été pour beaucoup dans la constitution des cultes primitifs. Sans doute, cette particularité de la grotte du Cynthe serait un résultat artificiel, puisque la toiture est faite de main d'homme. Mais pourquoi ce calcul de la part des architectes inconnus? Et ne serait-il pas possible que leur construction n'eût fait que régulariser ce qu'avaient produit naturellement un éboulement et une accumulation accidentelle de blocs entre deux parois de rocher? Cet espace libre qu'ils ont eu soin de ménager, il existait avant eux derrière ces blocs, et le soleil, au printemps, donnait, sinon sur la statue qui n'existait pas encore, du moins sur une pierre sacrée, qui sans doute existait déjà, et devait plus tard, comme les fouilles l'ont prouvé, lui servir de base. »

Ces conclusions, avec ces réserves, sont à peu près les miennes. Sur l'orientation de la caverne, qui s'ouvre à l'ouest, comme les plus anciens temples[1], et sur le rayon de soleil qui la pénètre, je n'oserai pas, même à présent, être plus précis, mais je souhaite vivement qu'un astronome fasse sur place les observations nécessaires.

M. Girard se demande ensuite si le fond de l'adyton n'aurait pas été fermé autrefois, ce qui infirmerait nos hypothèses. Je ne le crois pas : le toit n'a jamais eu plus de dix pierres, et la ravine qui creuse par derrière le flanc de la montagne me paraît avoir existé de toute antiquité. J'appelle sur cette question l'attention des futurs explorateurs.

L'histoire de cet oracle doit se diviser en deux époques distinctes : il date des temps les plus anciens; il fut ensuite restauré, organisé, à l'instar de Delphes. Ainsi les modes de divination y purent changer, mais il fut toujours prophétique. Cette théorie a été contestée par M. Bouché-Leclercq, qui admet le nouvel oracle à l'époque de Julien, mais qui ne le fait même pas

1. Cf. *Recherches sur Délos*, p. 76.

remonter jusqu'à Virgile : on aurait installé très tard un oracle d'Apollon dans cet adyton, consacré auparavant à quelque autre dieu. J'indiquerai tout à l'heure quelles raisons nouvelles on peut opposer à ce système que j'ai déjà combattu. Voici, toute critique de textes mise à part, ce que je pense de l'oracle primitif.

A l'origine, il fallait peu de chose pour constituer un oracle, peut-être même tous les vieux adytons ont-ils eu la vertu prophétique. En Grèce et en Italie, parfois une pierre, un rayon de soleil, et l'eau presque toujours, prophétisaient. Les muses furent des fontaines sacrées et en même temps des inspiratrices. Dans le Latium, les sources où l'on vient chercher même des idées politiques surabondent. A Dodone, un collège de prophètes les écoute. Ces eaux sont courantes ; en voici d'immobiles. A Claros, on trempe la frange d'un vêtement dans un lac d'eau froide et on en tire des présages. Ce lac n'était pas très petit, mais, d'autre part, l'eau qui coulait dans l'antre des nymphes sphragitides, et même dans l'adyton de Delphes ne donnait qu'un filet bien mince. En résumé, immobile ou courante, abondante ou rare, l'eau communiquait fréquemment la vertu prophétique à une forêt, à une grotte, à un édifice. Or, un rayon de soleil pénétrait dans l'adyton du Cynthe; on voyait au centre une pierre sacrée ; à droite un ravin de plus de deux mètres de profondeur a reçu autrefois les eaux qui coulaient sur le flanc de la montagne. En voilà assez pour constituer un oracle primitif[1]. J'incline à croire que l'adyton était consulté quand le soleil éclairait soit la pierre, soit l'eau de la ravine, et peut-être un seul jour de l'année. Cela justifierait et son peu de crédit avant sa restauration, et la coexistence d'autres modes de divination à Délos.

1. Un seul texte nous apprend comment une prophétie fut autrefois rendue à Délos. Athénée, VIII, 331, citant Sémus, raconte que, dans un sacrifice fait par les Athéniens à Délos, on trouva des poissons dans l'urne lustrale. Les devins de Délos promirent alors aux Athéniens l'empire des mers. On ne peut savoir si cette cérémonie s'est passée dans l'adyton, car rien ne prouve que le collège des devins y fût étroitement rattaché. Je croirais même plutôt à un sacrifice accompli sur le bord de la mer.

Pour qu'il fût prophétique, il n'était même pas nécessaire qu'on le dérobât aux regards. Ainsi les sources de Dodone, aujourd'hui taries, jaillissaient à l'air libre. Il est même probable que la situation privilégiée et tout à fait en vue de notre adyton l'a rendu plus vénérable à l'époque homérique. Plus tard, il devint mystérieux; le mur du péribole et celui qui borde le chemin qui y mène le cachèrent à la superstition des fidèles. Ces murs furent assez élevés, et leurs débris, fort nombreux, ont roulé dans une petite plaine au pied du temple. Derrière cet abri, il fut organisé sur le modèle de Delphes; il eut, sur le péribole, en face de la porte d'entrée, probablement un omphalos et un grand trépied dont la base est encore en place [1].

De nombreuses médailles, surtout de Delphes et de Patare, représentent Apollon appuyé contre un grand trépied, tout près d'un omphalos. Ces appareils sont donc comme les enseignes des temples prophétiques apollinéens. Vers la fin du paganisme, beaucoup d'entre eux rendaient leurs oracles d'une façon uniforme, quel qu'eût été leur mode primitif de divination. C'est à cette dernière série d'édifices qu'il faut rattacher l'oracle du Cynthe renouvelé. Peut-être a-t-il subi des retouches successives. Je crois, en effet, que la grosse pierre qui est dans le temple a supporté d'abord un ξόανον [2], puis une statue de marbre.

1. Cf. les *Remarques nouvelles sur l'oracle d'Apollon cynthien*, *Revue archéologique*, avril 1879. J'ai déblayé, sur le péribole du temple, quelques débris d'un cône creux en marbre, avec des stries formant des losanges. Ils ont été recueillis par M. Stamatakis, chargé par son gouvernement de conserver les objets trouvés dans les fouilles. On m'a dit depuis qu'ils avaient été perdus accidentellement.

2. Cf. *Rev. archéol.*, avril 1879, p. 7. Il est question à la même page d'un fragment de marbre (un tronc d'arbre avec une peau de bête) qui est aujourd'hui à l'École d'Athènes. Ce débris est assez difficile à interpréter. Peut-être l'Apollon du Cynthe était-il un Apollon-Hélios; et le lion est un attribut d'Hélios. J'ai mentionné quelques textes où il est question d'Apollon uni à Hélios, surtout en Troade. En voici un qui les fortifie, sans pourtant qu'on puisse considérer la question comme tranchée. On sait que les Perses, qui saccagèrent en Grèce plusieurs temples d'Apollon, vénérèrent l'Apollon de Délos. Nous lisons, à ce sujet, dans le scholiaste d'Aristophane, au vers 410 de la *Paix* : Οἱ βάρβαροι τὸν ἥλιον καὶ τὴν σελήνην τιμῶσιν, ὡς Ἡρόδοτος ἱστορεῖ. Ἐπιεικῶς δὲ οἱ βάρβαροι τόν τε ἥλιον καὶ τὴν σελήνην θεῶν μᾶλλον πάντων σέβουσι. Διὰ τοῦτο καὶ τὴν Δῆλον καὶ τὴν Ἔφεσον οὐ διελυμήναντο. Ὁ μὲν γὰρ Ἥλιος Ἀπόλ-

En tout cas, cet adyton a toujours été un adyton : on n'y plaçait pas d'inscriptions. Je n'en ai rencontré aucune, ni dans le temple, ni dans le péribole, ni sur les murs.

Quels noms cet édifice a-t-il portés? car on peut lui en avoir donné plusieurs, comme à l'Érechtéion d'Athènes. Nous n'avons que l'embarras du choix. Les inscriptions mentionnent un temple archaïque (ἀρχαῖον)[1] un temple cynthique (κυνθιακός[2], κυνθιαχός[3], κύνθιος[4]) et un Pythion (πύθιον)[5].

Le temple archaïque peut avoir été cet adyton, de structure évidemment archaïque, qu'on aurait, en le nommant ainsi, distingué du temple beaucoup plus récent, voisin de la mer.

M. Homolle[6] propose un autre temple archaïque. « Il est question, écrit-il, dans les inventaires de l'amphictyonie délienne, d'un temple antique ἐν τῶι ναῶι τῶι ἀρχ[αίωι]. L'édifice B a la forme d'un temple, et c'est parmi les monuments de cette classe le plus ancien que j'aie trouvé. C'est sans doute le même qui dans les inventaires déliens — où la mention du temple antique ne se rencontre plus jamais — porte le nom de temple aux sept statues ναὸς οὗ τὰ ἑπτὰ ζῶια, οὗ τὰ ἑπτὰ ἀγάλματα, οὗ τὰ ἑπτά. Le nom était probablement destiné, comme celui de νεὼς ἐν ὧι τὸ ἀρχαῖον ἄγαλμα

λων ἐνενόμιστο, ἡ δὲ Ἄρτεμις σελήνη. Strabon, p. 635, mentionne à Milet et à Délos, un Apollon οὔλιος, à la fois dieu guérisseur, dieu des Pæans et dieu des morts subites, des pestes (comme l'Apollon de l'*Iliade*). Strabon ajoute que le soleil et la lune ont quelque relation « συνοικειοῦνται » avec cet Apollon et avec Artémis. Cette peau de fauve, probablement de lion, pourrait donc avoir appartenu à un Apollon Hélios. J'ai aussi songé au loup d'Apollon Lycien, à Glaucus et à Pan, dieux-prophètes détrônés par Apollon à Délos, ou à Dionysos qui, pendant l'hiver, remplaçait Apollon Pythien dans son oracle. A Délos, la statue de Dionysos, qui avait un temple près de la mer, était portative. Cf. Homolle, *Bull. Corr. hellén.*, 1882, p. 24. Sur Apollon Oulios, cf. Macrob., sat. 1, 17, et Athénée, XIV, 618, 619. Il énumère aussi des chants appelés οὖλοι, en l'honneur de Déméter, des hymnes consacrés à Apollon, et les οὔπιγγοι d'Artémis. Sur le palmier et la lyre du dieu, cf. Athénée, XIV, 637 et XI, 502; sur un ξόανον du Letoon, id., XIV, 614. Sur un ξόανον d'Aphrodite, Pausan., X, 40, 4; sur une énigme concernant Délos, Athénée, X, 455.

1. Cf. *Recherches sur Délos*, p. 99.
2. Homolle, *Bull. Corr. hellén.*, 1878, p. 570.
3. Id., *ibid.*, 1882, p. 6.
4. Id., *ibid.*, 1882, p. 20 et p. 135.
5. Id., *ibid.*, 1882, p. 22 et suiv.
6. *Bull. Corr. hellén.*, 1881, p. 276.

qui est donné à Athènes au temple d'Athéna Poliade, à distinguer l'un de l'autre deux édifices, l'un ancien, l'autre plus nouveau, dédiés à la même divinité. L'appellation que je propose est justifiée par la découverte en ce lieu même de sept statues, semblables, sauf de légères différences de style et d'époque, et qui représentent Artémis. La coïncidence du nombre ne me semble pas fortuite. Toutes les œuvres archaïques, à deux ou trois exceptions près, que j'ai recueillies à Délos, viennent des environs du vieux temple, etc. »

M. Homolle est fondé à croire que le temple οὗ τὰ ἑπτά est le vieil édifice où il a trouvé les statues d'Artémis, mais il l'identifie, sans preuves suffisantes, avec le sanctuaire archaïque désigné dans l'inventaire de l'amphictyonie. Le monument οὗ τὰ ἑπτά, où on ne trouve que des statues de déesses, n'est pas un temple d'Apollon, et l'inventaire de l'amphictyonie a été dressé dans le hiéron de ce dieu. Donc, si ce nom d'ἀρχαῖον était, comme le veut M. Homolle, « destiné... à distinguer l'un de l'autre deux édifices, l'un ancien, l'autre plus nouveau, dédiés à la même divinité », il établirait cette distinction, non entre le hiéron d'Apollon et le temple οὗ τὰ ἑπτά, mais entre ce hiéron et un autre temple du même dieu, c'est-à-dire le sanctuaire primitif. En effet, cette mention du temple archaïque ne vient pas après celle d'un temple d'Artémis. Cependant l'argument de M. Homolle, qui doit en tout cas se retourner contre son hypothèse, n'est pas décisif. Un édifice archaïque quelconque, mais dépendant du hiéron, peut, à la rigueur, avoir été mentionné sur cette liste.

En résumé, un sanctuaire archaïque est cité. On en connaît deux à Délos, l'édifice οὗ τὰ ἑπτά et l'oracle. L'un et l'autre peuvent revendiquer ce titre. Les chances sont pour l'oracle, parce que ce titre abrégé de « temple archaïque » convient mieux, dans un inventaire amphictyonique, à un sanctuaire d'Apollon, du dieu dont le nom est le plus souvent sous-entendu.

Faut-il aussi lui attribuer le nom de cynthique[1]? Ce titre ne

1. Κυνθυχός est une faute d'orthographe pour Κυνθικός. Il est probable, mais non certain, que Κυνθικός et Κύνθιος désignent le même édifice.

lui sera disputé que par le temple de Zeus Kynthios, situé au sommet de la montagne. La même raison que tout à l'heure, l'omission du nom de la divinité, sur un inventaire dressé dans le hiéron d'Apollon, nous donne sinon une preuve, du moins une présomption en faveur d'un sanctuaire cynthique d'Apollon, et non d'un sanctuaire cynthique de Jupiter.

Un temple grec porte souvent plusieurs noms, les uns désignant l'ensemble du sanctuaire, les autres, certaines places déterminées.

Le nom de Πύθιον convient-il aussi à l'oracle du Cynthe?

Oui, évidemment, et nous aurions pu, sans même nous autoriser d'un texte, désigner de ce nom un oracle d'Apollon dans une montagne. Ainsi Otf. Müller appelle Pythion l'édicule archaïque situé au-dessus de la vallée de Tempé.

Or, cette mention d'un Πύθιον à Délos figure à plusieurs reprises sur un compte des hiéropes, qui date, à deux ou trois années près, de 180 av. J.-C. Au mois Lenaeon, on couronne les autels, le Pythion, les Propylées. Pendant les mois suivants, on dépense du bois, du charbon, etc., pour les autels, le Pythion, le Hiéropoïon[1].

Cette liste comprend donc : 1° les autels, 2° des édifices consacrés à Apollon, et, parmi eux, le Pythion : il y a donc lieu de penser que le Pythion n'est pas simplement un autel dédié à Apollon Pythien, mais un monument. Si cette hypothèse, plus que vraisemblable, était tout à fait démontrée, on pourrait tenir pour certain que le Pythion est le temple du Cynthe. Ce Pythion n'a pas été trouvé dans la plaine, où les fouilles sont pourtant bien avancées, et la caverne du Cynthe offre, nous l'avons dit, tous les caractères d'un Pythion, d'un sanctuaire primitif d'Apollon dans une montagne. Cet adyton, dont la haute antiquité ne peut être contestée, fut certainement prophétique à la fin du paganisme, et il a, du reste, l'aspect d'un oracle, même si l'on ôte, avec l'omphalos et le trépied, les appareils d'une divination relativement plus moderne.

1. Homolle, *Bull. Corr. hellén.*, p. 22, l. 181 et suiv.

Voici qui fortifie cette preuve : la fable d'Apollon Pythochtonos se retrouve à Délos. Apollon et Artémis, presque aussitôt nés, y tuent Python près d'une caverne[1]. Ne nous est-il pas permis d'identifier le Pythion délien avec cette caverne, cet oracle, où des légendes que l'on a, il est vrai, considérées comme modernes, mais sans le prouver, ont fait naître les deux dieux?

Le culte d'Apollon Pythien à Délos est fort ancien : Polycrate, instituant des jeux dans l'île sacrée, demanda à l'oracle s'il fallait les appeler déliens ou pythiens[2]. Suivons l'ordre chronologique. Apollon Pythien est honoré à Délos du temps de Polycrate ; et, en 180 av. J.-C., Délos a un sanctuaire d'Apollon Pythien. La légende d'Apollon naissant, meurtrier du serpent, près d'une caverne, se rencontre dans les vieux oracles du dieu, et on la retrouve à Délos. Nous sommes donc autorisés à l'attribuer à cet antique adyton, où ces légendes, dont la date seule peut être discutée, placent et le lieu de naissance d'Artémis et d'Apollon, et l'oracle du dieu-prophète.

Ajoutons, par acquit de conscience, une preuve qui n'est pas concluante, mais qui ne peut affaiblir les autres. Le Pythion reçoit, un mois de l'année, des couronnes, et les autres mois, du bois et du charbon. Quand j'ai découvert le péribole du temple cynthique et enlevé la terre qui le cachait, il m'a fallu, avant d'atteindre le sol, déblayer une épaisse couche de cendre. Dans la caverne même, c'était une couche de charbon très compacte qui remplissait toutes les anfractuosités, assez profondes. Parmi ces charbons, j'ai trouvé des débris de poterie ancienne, plusieurs avec estampille. Seul, le χάσμα ne renfermait pas de charbon, ce qui prouve qu'il avait son office spécial dans l'intérieur du sanctuaire. On allumait donc un grand feu, peut-être un feu perpétuel dans cet édifice ; et nous savons que dans le Pythion, le feu ne chômait pas, au moins onze mois de l'année.

1. *Recherches sur Délos*, p. 110 et suiv. ; Schreiber, *Der Delische local Mythus von Apollon Pythoktonos* ; Homolle, *Bull. Corr. hellén.*, 1882, p. 124.

2. *Recherches sur Délos*, p. 259. Il y avait des pythaïstes à Délos, mais leur culte s'adressait probablement au seul sanctuaire de Delphes. Cf. *ibid.*, p. 150.

Voici longtemps que je m'efforce de restituer à l'édifice du Cynthe ses titres de noblesse. La tâche était malaisée et a pu longtemps passer pour chimérique, car il ne renfermait aucune inscription.

Mais cela même était une indication précieuse : un temple (et les débris de la statue prouvaient que c'était un temple) où l'on n'a placé aucune inscription est un adyton. Le toit, le baetyle et d'autres détails témoignent de sa haute antiquité. Les appareils que j'y ai rencontrés, sa structure intérieure et le passage d'Himérios qui le désigne démontrent que ce fut un oracle. Voilà quels faits, considérés comme acquis, ont aidé à soutenir les autres.

J'ai cité ailleurs l'Homéride de Chios et la mention qu'il fait d'un oracle à Délos. Place-t-il, comme Himérios, l'oracle et le lieu de naissance du dieu dans le temple du Cynthe ? Cette hypothèse a été fortifiée par la découverte qu'a faite M. Reinach du cours de l'Inopus[1], au-dessus ou auprès duquel Apollon serait né.

Ajoutons maintenant qu'on rencontre à Délos, deux siècles av. J.-C., la mention d'un Pythion, et que ce Pythion est, selon toute vraisemblance, la caverne du Cynthe. Si on admet cette identification, il est prouvé que ce sanctuaire a été consacré à Apollon, non par quelque rénovateur attardé du paganisme, mais par les anciens Grecs. Cette preuve s'ajoute à beaucoup d'autres. Aucune d'elles n'a la valeur d'une démonstration mathématique, mais elles forment maintenant comme un faisceau de probabilités très solides. Et il n'en est pas de ce faisceau comme de celui de la fable : une baguette rompue, aucune ne résiste. Ici, au contraire, il suffit qu'une seule preuve soit bonne, et l'antiquité de l'oracle devient certaine. Cette identification du Πύθιον avec le temple du Cynthe est une des meilleures.

Elle fortifie une théorie déjà défendue contre M. Bouché-Leclercq[2]. Il reconnaissait que ce temple était un sanctuaire pro-

1. S. Reinach, *Bull. Corr. hellén.*, 1883, p. 329 et suiv.
2. Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination*, t. III, p. 37 et suiv.

phétique d'Apollon; il admettait même, sur le témoignage formel d'Himérios, que cet oracle, du temps de Julien, passait pour antique, mais il supposait, je le répète, qu'il avait été installé dans le vieux temple d'une divinité quelconque, tout à fait à la fin du paganisme. Je crois à cette substitution, mais, au contraire, dès les premiers jours de la religion grecque. J'admets aussi que les appareils du culte peuvent avoir été remaniés plusieurs fois, mais je n'ai jamais douté que ce temple, cet oracle restauré d'Apollon n'ait été un temple et un oracle d'Apollon, depuis l'Homéride de Chios jusqu'à la chute du paganisme. Si donc c'est un Pythion, et nous avons donné les raisons qui le font croire, cette appropriation du culte d'Apollon qui ne devait pas, suivant M. Bouché-Leclercq, remonter bien avant le règne de Julien, est antérieure à 180 av. J.-C. Voilà six siècles de gagnés. Sans même invoquer le souvenir de Polycrate, on peut ajouter qu'à cette date c'était déjà un très vieil adyton, et qu'il n'y a aucune raison pour ne pas assigner au dieu qu'il protégeait le plus lointain passé. Ni l'Homéride de Chios, ni Virgile, ni Ovide, ni tant d'autres auteurs[1] n'auraient donc rêvé en plaçant un vieil oracle d'Apollon à Délos, et les contemporains d'Hadrien ou de Julien n'auraient pas eu la naïveté de fabriquer eux-mêmes un oracle « mort-né », et, aussitôt après, de le croire tout à fait antique et vénérable.

Ainsi, pour reconstituer l'état civil de ce temple, il suffit de se fier un peu aux anciens. Je crois qu'ils ont dit la vérité, mais qu'ils l'ont ornée et embellie. Ces considérations permettent d'établir quel degré de créance on peut accorder au texte de Virgile, où il mentionne et fait parler l'oracle de Délos. Plusieurs amis du poète avaient fort bien vu cette île, et même si bien qu'elle était devenue fastidieuse. Un peu auparavant, Verrès l'avait pillée; les touristes la visitaient, et les guides n'avaient pas fait grâce à Cicéron d'un acrotère. Peut-on admettre que

1. On peut ajouter aux textes que j'ai cités (*Recherches sur Délos*, p. 120 et suiv.) : Servius, *Comment. in Æneid.*, III, 92; Stace, *Silves*, V, 3, 3; Avienus, *Descr. orbis terræ*, Descr. des Cyclades et exc. VI.

Virgile, si érudit et si consciencieux, n'ait rien lu, rien entendu dire sur une île si connue, si justement célèbre ? Il a décrit un oracle dans une montagne, parce qu'il a entendu parler d'un Πύθιον dans le Cynthe. Peut-être les détails de la description sont-ils de fantaisie, mais si Virgile n'avait rien su, il ne serait pas tombé si juste[1].

Il est possible, du reste, qu'il ait, par l'effort seul de son imagination, vu trembler le Cynthe et entendu parler Apollon lui-même au fond de son adyton, sans se demander s'il faisait prophétiser le dieu à la grecque ou bien à l'italienne.

Si l'on nie la continuité de ce culte prophétique dans ce temple, il faut admettre que l'oracle de Délos a été inventé au moins trois fois, une fois par l'Homéride de Chios, une seconde, par Virgile, une troisième, en dépit de traditions ininterrompues, par des païens que leurs rivaux surveillaient déjà de près. Hadrien ou Julien ont peut-être restauré, amplifié cet oracle, mais pour accomplir cette œuvre de rénovation, ils se sont laissé guider par des traditions anciennes.

J'insiste sur ce point, parce que M. Bouché-Leclercq a émis, à propos du Cynthe, une théorie qui dépasse notre sujet particulier et qui me paraît une hérésie en matière de paganisme. Il suppose qu'on pouvait, à la fin de l'empire, débaptiser en quelque sorte un vieux temple pour y établir un culte nouveau, lui attribuer un passé légendaire et lui falsifier une histoire.

Telle n'était pas, je crois, l'habitude du paganisme à cette époque. La superstition des Romains a toujours été très méticuleuse, très étroitement respectueuse du passé, au moins pour la forme, et, du reste, elle était devenue érudite et connaissait bien ce passé. Un culte récent ou restauré peut s'installer dans

1. Ovide, souvent moins précis que Virgile, a bien connu et bien décrit Délos. C'est en invoquant le témoignage d'Ovide et en prouvant l'exactitude de ses descriptions que M. Homolle identifie le temple des taureaux avec l'autel de cornes. Cf. Homolle, *Bull. Corr. hellén.*, 1884, 430 et suiv. Ajoutons que les vieux temples de Délos ont été pillés par Athénodore l'année où naissait Virgile et que les pirates jetèrent les ξοάνα à la mer. Le Πύθιον dut être pillé alors et restauré peu de temps après.

une grotte naturelle ou même se construire une caverne mystérieuse, toute neuve, et qui ait l'air antique; il n'osera pas déposséder un ancien dieu pour s'y substituer. De pareilles substitutions se sont faites autrefois sur le Capitole, par mesure exceptionnelle, et avec la permission des premiers occupants; et c'est seulement aux débuts de la religion grecque que l'on rencontre souvent de pareilles invasions de jeunes dieux, chassant leurs prédécesseurs. Nous voyons, par exemple, Poseidon céder à Apollon plusieurs de ses temples; les plus vieux oracles, Delphes notamment, ont connu tour à tour divers propriétaires. Je ne serais pas étonné qu'il en eût été ainsi de Délos à l'origine. Mais à l'époque où les religions sont organisées, à partir du v[e] siècle avant J.-C., et même plus tôt, de pareilles prises de possession ne sont pas fréquentes, et je doute qu'à l'époque romaine M. Bouché-Leclercq en trouve beaucoup pour soutenir sa théorie. Il serait donc à souhaiter qu'il la défendît par de nombreux exemples ou qu'il l'abandonnât. On peut d'autant mieux le lui demander que son opinion est considérée, et fort justement, comme une autorité de premier ordre en pareille matière.

III

LE TEMPLE DE ZEUS ET D'ATHÉNÉ

Quand on fera une restauration complète des monuments de Délos, il sera facile de dessiner très exactement ce temple, qui a laissé de nombreux débris. Il mérite une étude attentive, car c'est là que se sont accomplis les mystères de Délos[1]. La citerne sacrée que j'ai déblayée[2] a dû servir aux purifications. Les ossements d'animaux que j'ai recueillis dans des amphores à pied étaient des débris de sacrifice offerts à Jupiter.

Voici quelles modifications doivent être apportées à mes commentaires et à mes lectures :

1° Les dates des archontes sont parfois inexactes, mais il n'est

1. Cf. notre inscr., n. 12.
2. Cf. notre inscr., n. 1.

pas encore temps de les remplacer. Il faut attendre, sur ce sujet, une étude définitive.

2° J'identifie[1] le mois sacré de Délos avec Thargélion où, du reste, se sont célébrées des fêtes d'Apollon et d'Artémis[2]; des inscriptions découvertes depuis prouvent qu'il correspond à Gamélion et Anthestérion. Ces inscriptions auxquelles il faudra recourir[3], permettent de fixer le calendrier délien.

3° On peut compléter mon inscription n° 8 du sommet du Cynthe et lire le nom de l'artiste Eutychidès[4]. L'inscription n° 3 doit être restituée de la manière suivante[5] :

[Διόφα]ντον Ἀρισ[τοκλέους Μαραθώνιον, ἱερ]έα γενόμεν[ον Διὸς Κυνθίου καὶ Ἀθ]ηνᾶς Κυν[θίας ἐν τῶι ἐπὶ Ἀργείου] ἄρχ[οντος ἐνιαυτῶι...][6].

4° Nous pouvons rectifier en passant quelques erreurs de détail. P. 142, l. 4, il faut écrire σπόδιας. — P. 158, inscr. 12, ligne 3 de la transcription, lire : καθαρούς, ἔχοντάς ἐσθῆτα, etc. — P. 173 : Eisigène, et non Isigène.

IV

MYTHOLOGIE

Je laisse de côté, on sait pour quelles raisons, les inscriptions complétées ou trouvées depuis mon départ, la description des statues ou des édifices qui ont été déblayés depuis.

1° Je rappellerai cependant que la place de l'Inopus, fixée maintenant par M. S. Reinach[7], donne plus d'autorité aux textes

1. P. 162.

2. Anonym., *Vit. Plat.* : Platon naquit le 7 thargélion, jour de la fête d'Apollon, et Socrate le 6 thargélion, jour de naissance d'Artémis. Suivant *Diog. Laërt.*, Socrate aurait composé un paean en l'honneur d'Apollon délien et d'Artémis.

3. Homolle, *Bull. Corr. hellén.*, 1881, p. 25 et suiv.

4. Id., *ibid.*, 1877, p. 228.

5. Id., *ibid.*, 1884, p. 135.

6. M. Hauvette-Besnault a trouvé diverses inscriptions où les dieux du Cynthe sont nommés (*Bull. Corr. hellén.*, 1882, p. 329, etc.). Il faut attendre, pour faire l'histoire complète de ce culte, que les fouilles de Délos soient terminées.

7. S. Reinach, *Bull. Corr. hellén.*, 1883, p. 329 et suiv. Il cite, p. 332, le

qui font naître Apollon dans le Pythion. L'Inopus est le ravin décrit par Ross et qui passe devant le Cynthe. Il porte sur ma carte les n°s 5 et 6. Je supposais que la source marquée au n° 20 de ma carte pouvait aussi avoir été considérée comme le lit de l'Inopus [1]. Cette hypothèse doit être abandonnée.

2° On lit (*Recherches sur Délos*, p. 199) : « Remarquons, du reste, que Héra, l'épouse de Zeus, est en même temps sa sœur, et que souvent on la considère comme une vierge. Le mythe de la virginité d'Artémis a prévalu, mais il est possible que la tradition en ait fait aussi autrefois l'épouse de son frère. La sibylle Érythrée, qui séjourna dans l'île sainte, se nommait Artémis, et se disait « femme et sœur d'Apollon. » On peut citer, à l'appui de cette opinion, Hygin, *Astron.*, II, 34. La légende, il est vrai, ne raconte pas qu'Apollon soit le mari de sa sœur; cependant il en est jaloux et il craint qu'elle ne s'unisse à Orion.

3° P. 215. Une grotte était consacrée en Crète, près du fleuve Amnisos, à la déesse Ilithye, qui délivra Latone [2]. Elle y avait encore un sanctuaire du temps de Strabon [3]. Cela prouve qu'à l'époque romaine le culte des vieilles divinités grecques était encore en honneur. Il peut avoir été renouvelé, mais on respecta, comme à Délos, les anciennes traditions. Il serait intéressant de rechercher cette caverne homérique d'Ilithye.

4° Un texte d'Athénée (XI, 499 *c*) mentionne une femme délienne Échénice [4], qui avait donné au temple d'Apollon un vase d'or appelé ἡδυποτίς. Était-ce une déesse ou une femme? J'ai hésité; je crois maintenant que c'était une femme. On montrait, il est vrai, à Délos, le collier de la légendaire Ériphyle, mais le vase en or d'Échénice figure sur plusieurs inventaires [5], et il est

passage des Verrines où il est question de la naissance d'Apollon près du rivage. Les traditions qui font naître Apollon dans son oracle sont très anciennes ou très modernes. Cf. *Recherches sur Délos*, p. 95 et suiv. Il y a, sur cette naissance, beaucoup de légendes contradictoires.

1. *Recherches sur Délos*, p. 116.
2. Hom., *Od.*, I, 188.
3. Strab., 476.
4. *Recherches sur Délos*, p. 218.
5. Cf. Homolle, *Bull. Corr. hellén.*, 1882, p. 30.

suivi par les noms de donateurs nombreux qui furent certainement des hommes. Échénice appartient donc à l'histoire plutôt qu'à la mythologie.

5° En revanche, il convient de faire du héros Antiokos, colonisateur de Délos, que j'ai qualifié, du reste, de légendaire [1], un personnage franchement mythologique, un hyperboréen. Antiokos est, avec Hypérokos, Laodikos et Pyrrhos, un des héros hyperboréens qui défendent le sanctuaire de Delphes contre les Gaulois [2]. On trouve, dans la mythologie délienne, avec Antiokos, Pyrrhos qui fut un pêcheur de Délos et une des incarnations de Pythagore [3]; il n'y est pas question d'Hypérokos et de Laodikos, mais d'Hypéroké et de Laodiké, ce qui revient au même [4].

V

SACRIFICES, JEUX (p. 231 et suiv.)

Il ne sera intéressant de remanier ce chapitre qu'après la découverte de nouvelles inscriptions choragiques. Beaucoup déjà ont été exhumées [5], mais l'espace où on a chance d'en trouver encore est loin d'avoir été complètement déblayé. En outre, il est très souvent question soit de la chorégie, soit de l'administration des fêtes dans des comptes des hiéropes. — Remarquons, en attendant, qu'il faudra modifier quelques-unes des dates assignées à ces diverses fêtes, le calendrier délien étant aujourd'hui mieux fixé (cf. le § 2).

Je ne cite donc pas les inscriptions nouvellement découvertes qui permettent de mieux connaître les fêtes déliennes; mais j'ai

1. *Recherches sur Délos*, p. 277.
2. Pausan., ch. x.
3. Sur Pythagore à Délos, cf. Jamblique, *Vie de Pythagore*, 25, 35, 184; Porphyr., *Vie Pythag.*, 55.
4. Voici quelques textes qui complètent nos citations. Sur Délos devenue stable : cf. Properce, IV, 6, 28; Ovide, *Métam.*, VI, 191; Sénèque, *Agam.*, 368; Stace, *Thébaid.*, III, 438; *Achilléid.*, 1, 388.
5. Cf. Homolle et Hauvette-Besnault, *passim*, et, notamment, *Bull. Corr. Hellén.*, 1883, p. 104 et suiv.

omis un texte ancien qu'il convient de mentionner. Athénée (XIII, 565, 609) donne quelques détails sur un concours de beauté institué pour les femmes de Délos.

VI

HISTOIRE

1° Quand Aristide organisa la confédération ionienne, les amphictyons durent se réunir à Délos, où le trésor des alliés était administré. Athènes accapara bientôt et l'amphictyonie et le trésor. J'ai brièvement raconté cette histoire (p. 286 et suiv.), qui est surtout athénienne. On pourrait s'étendre davantage; je tiens seulement à rectifier une erreur.

On lit dans les *Apophtegmes laconiens*, n° 15, que les Déliens se plaignirent à Pausanias, fils de Cléombrote, de l'intrusion d'Athènes, et revendiquèrent comme leur patrie et leur propriété cette île dans laquelle ils ne pouvaient « naître ni mourir. » Pausanias leur retourna l'argument; une île dans laquelle « on ne peut naître ni mourir n'est pas une patrie », et il conclut en faveur d'Athènes.

Cette anecdote, qui n'est peut-être pas de Plutarque, renferme une erreur que j'ai corrigée après d'Orville. Pausanias, fils de Cléombrote, était mort avant la seconde lustration de Délos. Il s'agit ici de Pausanias, fils de Plistoanax.

Mais j'ai supposé que cette réclamation des Déliens auprès de Sparte aurait été postérieure à l'année 404, et que, par conséquent, Sparte, après la prise d'Athènes, lui aurait laissé administrer Délos. — Cette anecdote, si elle est authentique, doit être reportée à une autre date (Pausanias a régné la seconde fois de 408 à 398). M. Homolle[1], en effet, a trouvé : 1° un décret de Sparte, dont la date est comprise entre 403 et 398, qui confère aux Déliens l'administration de leur culte; 2° des inventaires prouvant que Délos fut libre au moins jusqu'en 397. Délos a

1. Homolle, *Bull. Corr. hellén.*, 1879, p. 19; id., *ibid.*, 1884, p. 289 et suiv. Cf. id., *ibid.*, 1882, p. 153 et suiv.

donc été délivrée des Athéniens après 404, et elle n'est pas retombée sous leur domination avant 397. L'anecdote attribuée à Plutarque m'avait fait croire le contraire [1].

2° Les Athéniens conservèrent l'administration des temples déliens après Chéronée; mais après Cranon (322) Délos redevint libre [2]. J'ai cru, et je continue à croire que cette liberté lui fut immédiatement rendue. Mais il faut réfuter une objection qu'on a faite. On rencontre sur les comptes amphictyoniques conservés à Athènes une inscription datée de 312 par le nom de l'archonte Polémon [3]. Il semblerait donc que l'amphictyonie athénienne eût administré Délos au moins jusqu'alors. Mais dans cette inscription, fort mutilée, il est question de cordes, de voiles, d'agrès. Il s'agit donc d'un navire. Si ce navire est celui de la théorie, la liste des frais qu'elle a occasionnés peut figurer à la suite des comptes amphictyoniques, car il est certain qu'Athènes, après avoir perdu l'administration des temples déliens, n'a pas cessé pour cela d'accomplir à Délos les cérémonies traditionnelles, et de faire les frais du pèlerinage sacré. Aussi, fût-il démontré que cette inscription renfermât les comptes de dépenses faites à propos de Délos, elle ne prouve pas que la gestion des temples déliens soit demeurée en 312 entre les mains d'Athènes. Il est certain que Délos devint libre peu de temps après la défaite d'Athènes, en 322; il est également certain qu'Antipater était fort hostile à Athènes et qu'il n'avait nul désir de lui plaire, nul intérêt à la ménager. Il est donc très improbable qu'il ait tardé à lui enlever Délos, et il nous faudrait un texte bien précis pour nous prouver que cet effet de sa haine n'ait pas été immédiat [4].

3° Délos libre fut successivement protégée par les royaumes qui dominèrent dans les Cyclades; ces protectorats ressemblèrent-ils à des prises de possession? Cela paraît avoir été vrai,

1. *Recherches sur Délos*, p. 295.
2. *Recherches sur Délos*, p. 301.
3. Le Bas, n° 245.
4. Cette opinion, que j'ai défendue (*op. cit.*, p. 322), a été d'abord combattue par M. Homolle (*Bull. Corr. hellén.*, 1878, p. 582). Il a repris cette question à frais nouveaux (*ibid.*, 1882, p. 156) et, cette fois, a paru hésiter.

à la rigueur, pour la Macédoine[1]. En tous cas, les Déliens, quels que fussent leurs maîtres ou protecteurs, nommèrent leurs archontes, administrèrent leurs biens et conservèrent, somme toute, leur autonomie. Les inscriptions récemment découvertes ne modifient pas, à cet égard, les résultats déjà acquis. Elles permettront de mieux connaître les détails de cette administration délienne, et l'histoire des Cyclades sous les dominations de la Macédoine et de l'Égypte.

4° Si l'on en croit Tite-Live[2], les Romains, vainqueurs de Philippe en 197, donnèrent l'année suivante aux Athéniens, Paros, Imbros, Scyros et Délos... Ce témoignage est erroné; je l'ai démontré[3], mais la faute doit être reprochée à Valérius Antias, cité, sous toutes réserves, par Tite-Live. En 196, les Romains proclamèrent l'indépendance d'une partie de la Grèce, ou, pour mieux dire, l'enlevèrent à la suprématie de la Macédoine, et, par là, s'ingérèrent dans les affaires de chaque cité. Délos, encore libre, sollicita l'amitié[4] de Rome, mais elle n'en fut pas pas moins rendue à Athènes en 166[5]. On exila les anciens habitants, et désormais les « Déliens » furent des Grecs domiciliés à Délos, ainsi nommés pour se distinguer des Italiens, également établis dans l'île en très grand nombre[6].

5° Quand Délos eut été saccagée par les généraux de Mithridate, et Athènes par Sylla, l'île fut rendue, probablement dès 86, aux Athéniens, et les Déliens, Δήλιοι, dont il est question dans Flavius Josèphe[7], sont des Athéniens établis à Délos.

J'ai supposé à tort que Délos fut libre de 86 à 48; dès 166, elle était devenue athénienne, et depuis, sauf pendant la guerre de Mithridate, elle resta toujours athénienne. Les deux pages que

1. Cf. Homolle, *ibid.*, 1880, p. 217.
2. *Recherches sur Délos*, p. 305.
3. Cf. Homolle, *Bull. Corr. hellén.*, 1878, p. 582. Il adopte ces conclusions.
4. Id., *ibid.*, 1884, p. 85.
5. Sur les décrets datant de cette époque, cf. *Recherches sur Délos*, p. 305 et suiv., et Homolle, *Bull. Corr. hellén.*, 1879, p. 291 et suiv.
6. Cf. Homolle, *ibid.*, 1884, p. 137 et suiv. J'ai supposé, p. 310 et 318, qu'il resta peut-être quelques anciens Déliens dans l'île : c'est peu probable.
7. Fl. Josèphe, XIV, 10, 14.

j'ai consacrées à cette période doivent donc être tout à fait modifiées[1]. L'archonte Βοιωτός n'est pas Délien, mais Athénien.

6° Il faut ajouter au nom de Sémus (p. 313 en not.) celui de Φύλλις ou Φίλλις de Délos, qui a composé un livre περὶ αὐλητῶν (cf. Athén., XIV, 634). Le catalogue des célébrités déliennes est si court qu'il convient de n'en omettre aucune.

7° Alexandre le Grand aurait voulu construire un temple à Délos (Diod. Sic., XVIII, 4). Il n'en eut pas le temps; mais son intention méritait d'être signalée.

VII

Un livre complet sur Délos renfermerait en outre plusieurs textes que je me contente d'indiquer. Il n'est pas encore utile de les réunir.

Je laisse donc de côté :

1° Les inscriptions relatives à Délos que je n'ai pas citées, et qui, réunies, formeraient déjà un recueil assez volumineux;

2° Quelque textes rassemblés par M. Homolle, notamment sur l'autel de Cornes;

3° La liste qu'il dresse des auteurs modernes qui ont visité Délos. Il convient d'ajouter à cette liste : Du Loir, *Relation du voyage du Levant* (Paris, Clousier, 1645, p. 6 et suiv.)[2];

4° Les œuvres d'auteurs qui ont écrit sur Délos depuis 1876 (notamment H. Martin, qui complète la liste des géographes de l'île et Em. Burnouf, qui commente les divers noms de Délos). Il sera temps de dresser cette liste d'auteurs modernes quand les fouilles seront achevées.

1. Cf. *Recherches sur Délos*, 319 et suiv., réfutées par Mommsen, *Hist. rom.*, trad. fr., t. V, p. 290, et Homolle, *Bull. Corr. hellén.*, 1884, p. 142 et suiv.

2. Je dois à l'obligeance de M. Tamizey de Larroque la communication d'une lettre de Peiresc (28 juillet 1662) au sujet du voyage de Jacques-Auguste De Thou, fils de l'historien : « Je ne doubte pas qu'il ne vous ayt escript en mesme temps, mais néantmoings je n'ay peu m'abstenir de la vous envoyer quand ce ne serait que pour vous faire voir ce qu'il a apprins des ruines du temple d'Appollon en l'isle de Délos et de la figure de Diane qui y est de la main de Phidias, dit-il, ou de Praxitèles. »

Je termine en souhaitant qu'elles continuent, et que cette île, devenue française par l'érudition, ne laisse plus une pierre inexplorée. Je crois que le principal est fait, et que de nouvelles recherches ne modifieront pas beaucoup les conclusions générales auxquelles nous sommes arrivés, mais que de documents intéressants restent encore à exhumer! Ils permettront d'établir la topographie d'une ville dont les fondations sont presque toutes en place, et ils compléteront l'histoire intérieure de Délos, politique et religieuse, sur laquelle, faute de textes, nous ne pouvions beaucoup insister[1].

ALBERT LEBÈGUE.

1. Il faut corriger, dans les *Recherches sur Délos*, quelques fautes d'impression, quelques erreurs de détail qui disparaîtraient dans une seconde édition. Voici les principales :

1° Il convient de distinguer, dans Servius, certains textes recueillis par Pierre Daniel (1600) qui ne sont pas d'une authenticité certaine. Cf. *Recherches sur Délos*, p. 31 : Servius, *Æn.*, III, 85. — P. 46 : Serv., *Æn.*, III, 90. — P. 85 : Serv., *Æn.*, I, 720. — P. 98 et p. 101, in not., Serv., *Æn.*, III, 90, 91. — P. 107, Serv., *Æn.*, III, 85. — P. 120 : Serv., *Æn.*, III, 332. — P. 226 et 227, Serv., *Æn.*, III, 80. Toutes ces citations attribuées à Servius sont incertaines. En revanche, le nom d'Antigone, très discutable, du reste, a été donné par Servius à une des Oenotropes.

2° Il faut lire : P. 73, l. 6, μέγαρον au lieu de μέγα. — P. 188, in not. : Thémis Ichnaia, au lieu de : Ichnaia, Thémis. — P. 251, l. 14 : couverts, au lieu de : couvertes. — P. 263, l. 12 : panathénées au lieu de : paenathénées. — P. 279, l. 14 : Lydiens au lieu de : Syriens. — P. 313, l. 5. ajouter en note : Varron, *De re rustica*, III, 9, et Columelle, *id.*, VIII, 2.

INSCRIPTIONS GRECQUES D'ÉGYPTE

Le *Musée d'archéologie* de Marseille a acquis les cinq inscriptions grecques suivantes provenant d'Alexandrie d'Égypte.

I

Sur une plaque de marbre, large de 19, haute de 11 centimètres, se lit l'inscription suivante, en caractères de 1 centimètre, du IIe ou du IIIe siècle avant notre ère.

ΠΟΛΥΚΡΑΤΗΣΠΟΛΥΚΡΑΤΟΥ
ΤΟΥΠΟΛΥΚΡΑΤΟΥΑΡΓΕΙΟΣ
ΟΑΡΧΙΣΩΜΑΤΟΦΥΛΑΞ.

Πολυκρατής, Πολυκρατοῦ, τοῦ Πολυκρατοῦ, Ἀργεῖος, ὁ ἀρχισωματοφύλαξ.

C'est l'épitaphe d'un Argien, haut dignitaire à la cour des Ptolémées.

Le titre d'ἀρχισωματοφύλαξ, comme le mot l'indique, est celui de « chef des gardes du corps ». Cette position devait être, sans aucun doute, l'une des plus importantes en droit et en fait à la cour des Ptolémées. Car il va sans dire que l'épitaphe de notre Polycratès se rapporte à la période macédonienne de l'histoire de l'Égypte.

Mais il faut se garder de croire que le défunt ait réellement commandé les gardes du corps d'un Ptolémée : cela est infiniment peu probable. Polycratès a été « chef des gardes » honoraires; le titre d'ἀρχισωματοφύλαξ n'est pas celui de la fonction qu'il a exercée, mais de la dignité dont il a été revêtu.

On donnait en effet ce nom de « chef des gardes » à des personnages qui ne les avaient jamais commandés : il est même vraisemblable que tous les ἀρχισωματοφύλακες de l'Égypte que nous ont fait connaître les textes, les inscriptions et les papyrus

n'ont jamais eu l'emploi de leur titre. Ἀρχισωματοφύλαξ, comme l'a dit très justement Letronne[1], « doit se prendre pour un *titre* conféré à des personnages occupant des places dans l'État, différentes de celle que ce titre semble indiquer. Je le prendrais dans un sens analogue à celui de *maréchal*, de *général*, grades supérieurs qui n'excluent pas les fonctions de commandants de ville, de province, ou même qu'il faut posséder pour être apte à remplir certaines fonctions. » C'est ainsi que ce titre honorifique d'ἀρχισωματοφύλαξ est porté par des gouverneurs de cité, par des stratèges et des épistates, même par des fonctionnaires civils de la cour royale[2].

Dans la hiérarchie nobiliaire de la cour des Ptolémées, les ἀρχισωματοφύλακες semblent avoir occupé un rang supérieur aux φίλοι et aux διάδοχοι, dont nous dirons tout à l'heure quelques mots[3].

Cette singulière institution n'est pas isolée dans l'histoire ancienne. L'empire romain offre quelque chose d'entièrement analogue. Lorsque les empereurs du IIIe siècle instituèrent les gardes du corps appelés *protectores*, ils admirent à côté des *protectores* effectifs, d'autres « protecteurs » n'ayant jamais été employés au service personnel du prince. Ce titre de *protector* fut conféré, comme marque particulière de distinction, à d'assez hauts personnages : les inscriptions nous font connaître des centurions, des tribuns, des préfets portant en même temps ce nom de « protecteurs » ; et, ce qui complète l'analogie de cette institution avec celle des ἀρχισωματοφύλακες d'Égypte, l'un de ces protecteurs honoraires se trouve gouverner par intérim une des provinces du Danube[4] : de même, c'était à des gouverneurs de districts ou de villes que l'on accordait le plus souvent le titre d'ἀρχισωματοφύλαξ.

1. Letronne, *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Egypte*, tome I, page 393.
2. Voyez la liste dressée par Franz, *Corpus inscriptionum græcarum*, t. III, p. 290 ; cf. p. 289.
3. Franz, à l'endroit cité.
4. *C. I. L.*, III, 3424. Cf. ma thèse *De protectoribus*, p. 54 ; *Ephemeris*, V, p. 121.

Si cette institution romaine a été importée d'Égypte, l'importation a été singulièrement tardive. Toutefois, le rôle considérable que les traditions de la cour des Ptolémées ont joué dans l'organisation de l'administration impériale, depuis le Ier jusqu'au IIIe siècle, ne nous permet pas d'exclure complètement cette hypothèse.

Il est hors de doute, en effet, qu'Auguste et ses successeurs ont emprunté à l'Égypte, en grand nombre, les institutions sur lesquelles se fonda le nouveau régime. Le nom des gardes du premier empereur, *corpore custodes*, n'est-il pas la traduction littérale du mot σωματοφύλακες, titre des gardes des Ptolémées [1]?

Ces mêmes souverains avaient imaginé une hiérarchie nobiliaire, à laquelle nous avons fait plus haut allusion. Il y avait quatre classes de dignitaires, indépendamment de celle des ἀρχισωματοφύλακες. La première était celle des συγγενεῖς, ou des « parents » du roi, puis venait celle des « amis intimes », οἱ πρῶτοι φίλοι; en troisième ligne étaient les simples « amis », οἱ φίλοι; la dernière classe enfin était composée de ceux qu'on appelait οἱ διάδοχοι, c'est-à-dire « les successeurs [2] ».

Tibère semble bien s'être inspiré de cette institution, lorsque, comme nous l'apprend Suétone, il partagea les membres de sa suite en trois classes, chacune avec un traitement différent : les titulaires portaient seuls le nom d'*amici* [3]. La première classe était celle des *intimi amici*, *potissimi amici*, *primi amici* [4] : ce dernier mot est la traduction exacte du titre égyptien de πρῶτοι φίλοι.

La classe des « parents », des συγγενεῖς, n'eut point tout de suite son analogue dans l'administration impériale. Mais, sous le bas empire, le mot de *parens* s'introduit dans la terminologie officielle. Une loi de 354 appelle un préfet du prétoire, *parens amicusque noster* [5].

1. Cf. *Bulletin épigraphique*, t. III, p. 63.
2. Voyez Franz, *C. inscr. græc.*, III, p. 290.
3. *Vita Tiberii*, 46.
4. Voyez les textes réunis par M. Mommsen dans son article de l'*Hermes*, t. IV, p. 120 et s.
5. *Code théodosien*, 11, 1, 6.

On pourait citer un bien plus grand nombre d'institutions semblables existant à la cour des Ptolémées et créées à celle d'Auguste. Il suffit de comparer, par exemple, la liste et les titres des secrétaires et des officiers de la maison des princes[1], dans l'un et l'autre empire, pour s'assurer que les souverains de Rome ont pu imiter ceux d'Alexandrie.

Un fait plus concluant est l'institution, à Rome, de l'impôt sur les héritages, de la *vicesima hereditatium*. Cet impôt apparaît pour la première fois — au moins à ce qu'il est permis de constater d'après les textes — en l'an 40 avant notre ère. Cette année, dit Appien, les triumvirs décidèrent que « ceux qui recevraient des biens par testament en porteraient une partie au trésor[2]. » Mais, si c'est la première fois que cette espèce de redevance est signalée à Rome, elle était connue depuis longtemps dans le monde gréco-romain. Nous apprenons, en effet, par les papyrus de Turin, qu'il existait en Égypte, sous le nom d'ἀπαρχή, une contribution entièrement semblable à la *vicesima hereditatium* et qui était payée au roi par tous ceux qui percevaient un héritage. Comme l'impôt romain, l'ἀπαρχή semble avoir été distincte à la fois des contributions indirectes (τὰ ἐγκύκλια τέλη) et des contributions directes.

De même, l'impôt qu'Auguste institua sur les ventes, la *centesima rerum venalium*, a eu sans doute pour modèle le τέλος ὠνῆς, l'impôt que percevaient les rois de l'Égypte sur les marchandises achetées[3].

Il est donc très vraisemblable qu'Auguste est allé chercher en Égypte les éléments de la nouvelle organisation financière de l'empire.

1. Comparer Franz, *Corpus inscr. græc.*, III, aux pages citées, et Hirschfeld, *Untersuchungen*, p. 186, 192, 201. *L'ab epistulis*, par exemple, est chargé de la correspondance officielle, de l'expédition des ordres et des instructions de l'empereur (Hirschfeld, p. 204; Cuq, *Le conseil des empereurs*, p. 390); de même, l'ἐπιστολογράφος des Ptolémées transmet les édits royaux aux gouverneurs et aux collèges (Franz, p. 289).

2. *Guerres civiles*, 5, 67.

3. Voyez Franz, *Corpus*, III, p. 297; Lumbroso, *Economie politique de l'Egypte*, p. 303 et s.; Cagnat, *Impôts indirects sous les Romains*, p. 180 et 210.

Cette série de rapprochements, bien d'autres que l'on pourrait faire, montrent qu'il n'y a pas une simple analogie entre les institutions du royaume des Ptolémées et celles de l'empire romain, mais que ces dernières ont été en grande partie imitées des autres. D'ailleurs nous avons, en faveur de cette opinion, le précieux témoignage de l'historien Appien[1]. Appien compare ainsi l'œuvre de César et celle d'Alexandre : « Tous deux, dit-il, furent des amis de la science, de celle de leur patrie, comme de celle de la Grèce et des autres nations. C'est chez les Indiens que s'initie Alexandre, auprès des brahmanes, qui sont dans leur pays ce que les mages sont en Perse, les astronomes et les philosophes. C'est chez les Égyptiens que s'instruisit César, lorsqu'il était dans le pays pour rétablir Cléopâtre. C'est de l'Égypte qu'il rapporta de quoi réformer un grand nombre des institutions pacifiques de Rome : ὅθεν ἄρα καὶ τῶν εἰρηνικῶν πολλὰ Ῥωμαίοις διωρθώσατο » ; et Appien cite la réforme du calendrier, que César fixa à la manière des Égyptiens, ὡς ἦγον Αἰγύπτιοι[2].

Du reste, il n'y a pas à s'étonner de voir les organisateurs de l'empire faire à l'Égypte un aussi grand nombre d'emprunts. Il faut se rappeler le rôle si important qu'elle joue dans la fondation de cet empire romain, dans l'histoire des guerres civiles. L'Égypte est le centre de la lutte qui devait amener la création de la monarchie romaine : César et Octave ont été bien souvent amenés à étudier et à connaître de près les institutions de ce pays.

Puis, il n'y en avait aucun autre, dans le monde, qui pût être un meilleur modèle pour le nouveau gouvernement que César et son fils s'appliquèrent à fonder. De tous les royaumes avec lesquels Rome fut aux prises, de tous les états issus du démembrement de l'empire d'Alexandre, nul n'eut au même degré que l'Égypte une organisation savante, ingénieuse, admirablement machinée, merveilleusement adaptée au régime monarchique. Aucun royaume n'avait dû à ses institutions une aussi longue paix, un aussi constant maintien de l'autorité souveraine, une

1. Cf. Cagnat, p. 180.
2. Appien, *Guerres civiles*, 2, 154.

aussi brillante civilisation. Les fondateurs de l'empire romain, quelque désir qu'ils aient pu avoir de conserver le plus possible des formes républicaines, avaient cependant bien des changements à faire dans le sens monarchique. Pour les accomplir, ce n'est pas à Rome qu'il devait chercher, mais dans le monde hellénique. Or, le seul grand État qui subsistât encore, l'Égypte, était en même temps le plus parfait en son genre du monde ancien. Ce fut donc à lui qu'ils s'adressèrent [1].

II

L'inscription suivante est gravée en caractères cursifs d'une hauteur moyenne de 0m,025, sur une plaque de marbre mesurant environ 0m,25 en hauteur aussi bien qu'en largeur.



Voici la transcription de l'inscription en caractères épigraphiques :

ΑΛΕΞΑΜΕ
ΔΡΕCΕCΤΩ [C et T liés[
ΙCΙCΓΥΝΗ
ΑΥΤΟΥΕΠΟ
ΗCC·ΕΥΨΥΧΙ

1. Auguste emprunta, peut-être à l'Egypte, sans doute à l'Orient, l'idée de cet écrit que nous a conservé le monument d'Ancyre, qu'on a appelé de tant de noms différents, et sur la nature duquel une intéressante discusion vient de s'engager en Allemagne. Cette discussion a été provoquée par la seconde édition que M. Mommsen a donnée des *Res gestæ divi Augusti*, et, plus directement, par la brochure de M. Bormann, *Bemerkungen zum schriftlichen Nachlasse des Kaisers Augustus* (Marbourg, 1884). D'après M. Bormann (p. 6 et 7), cet écrit, destiné à être gravé devant le mausolée d'Auguste, doit être considéré, toutes proportions gardées, comme l'*elogium sepulcrale* de l'empereur, *seine rühmende Grabschrift*. M. J. Schmidt a vivement souscrit à cette hypothèse (*Philologus*, p. 457). M. Hirschfeld l'a non moins vivement combattue dans les *Wiener Studien* de cette année (p. 170). Pour ce dernier (p. 174), « ce document, dans sa forme comme dans son contenu, est unique, et ne saurait rentrer dans aucune catégorie de monuments ». M. Mommsen, qui s'était borné à l'appeler *index rerum gestarum et impensarum* dans son édition, « un exposé de comptes, *Rechenschaftsbericht* », dans l'*Hermes* (XII, p. 186), a exprimé dans son *Histoire romaine* (V, p. 599, note 1) l'idée vraiment neuve que l'*index* d'Auguste est

La seconde moitié ne présente aucune difficulté d'interprétation : γυνὴ αὐτοῦ ἐπο(ί)ησε. Εὐψύχ(ε)ι. Le premier Є de la dernière ligne n'est point barré.

Je ne sais comment expliquer la première moitié. Faut-il lire Ἀλεξάμε(νε), δρεσεστω? Ἶσις, γυνή, etc. Mais que signifie la seconde ligne? et comment a-t-on pu donner à une femme le nom d'une déesse? — Faut-il voir dans αλεξαμεδρε la corruption du nom, au vocatif, Ἀλέξανδρε? dans ce qui suit l'indication de l'âge du défunt? εστω mis pour ἐτῶ(ν)? $\overline{\text{ICIC}}$ pour $\overline{\text{IЄ}}$, quinze, répété deux fois? — Faut-il voir dans IC une forme bizarre du K, qui se retrouve dans d'anciennes inscriptions latines? (*Annales de l'Institut*, 1884, p. 16.) Je laisse à de plus compétents le soin de décider.

En tout cas, la lecture est certaine et l'inscription est complète.

III

Sur une tablette de marbre ayant 0^{m},12 de hauteur et 0^{m},18 de largeur, en lettres de 0^{m},015 :

ΑΡΣΙΝΟΗΙ
ΦΙΛΑΔΕΛΦΩΙ

Ἀρσινόῃ Φιλαδέλφῳ.

Il va sans dire qu'il ne s'agit pas de la princesse égyptienne de ce nom.

IV

Sur une plaque de marbre gris, mesurant 0^{m},20 en largeur et 0^{m},21 en hauteur, en lettres de 0^{m},020 :

ΗΛΙΟΔѠΡЄ
ЄΥΦΥΧΙ

Ἡλιόδωρε, εὐψύχ(ε)ι.

analogue à ces récits des faits et gestes des rois de Perse et d'Egypte qu'ils faisaient graver de leur vivant et exposer dans les temples, en particulier aux inscriptions du roi Darius à Persépolis, et du roi des Axomites à Adulis (*C. I. Gr.*, 5127 *b*). En citant cette idée de M. Mommsen, M. Hirschfeld a donné, comme troisième point de comparaison, les annales de Toutmès III d'Egypte (p. 174, note 8).

V

L'inscription suivante a été vue et copiée, il y a un demi-siècle, par Agnew à Alexandrie : elle provenait, dit-on, des rivages de la Cyrénaïque. Publiée par Agnew, dans l'*Archaeologia*, tome XXVIII, planche XIII (recueil que je n'ai pu voir), elle a été rééditée d'après lui, d'abord par Welcker dans le *Rheinisches Museum*, tome I, page 209; puis par Franz dans le *Corpus*, au n° 5362 *b*; enfin par M. Kaibel, dans ses *Epigrammata*, au n° 260.

La lecture que nous en donnons ici présente quelques variantes avec le texte adopté :

ΔΕΡΚΕΟΤΑΝΑΡΙΣΑΜΟΝΟΔΟΙΠΟΡΕΤΑΝΒΕΡΕΝΙΚΑΣ
ΕΙΚΟΝΑΤΑΣΜΕΛΕΑΣΑΝΤΑΦΟΣΟΥΤΟΣΕΧΕΙ
ΑΤΟΠΡΙΝΕΠΚΑΛΥΒΟΙΣΝΥΝΔΕΙΣΑΧΕΡΟΝΤΑΜΟΛΟΥΣΑ
ΕΣΤΕΡΟΜΑΝΤΩΝΠΡΙΝΝΥΜΦΙΔΙΩΝΘΑΛΑΜΩΝ
ΠΑΤΡΙΓΟ//ΥΣΠΡΟΛΙΠΟΥΣΑΦΙΛΟΞΕΝΩΙΟΣΤΟΔΕΤΕΥΞΕΝ
ΕΙΔΩΛΟΝΝΥΜΦΑΣΜΝΑΜΟΣΥΝΟΝΘΕΜΕΝΟΣ

Δέρκεο τὰν ἀρίσαμον, ὁδοιπόρε, τὰν Βερενίκας
Εἰκόνα τᾶς μελέας, ἂν τάφος οὗτος ἔχει,
Ἃ τὸ πρὶν ἐπ' καλύβοις, νῦν δ' εἰς Ἀχέροντα μολοῦσα,
Ἐστερόμαν τῶν πρὶν νυμφιδίων θαλάμων,
Πατρὶ γό[ο]υς προλιποῦσα Φιλοξένῳ, ὅς τόδ' ἔτευξεν,
Εἴδωλον νύμφας, μναμόσυνον θέμενος.

Voici les différences de notre lecture et de celle d'Agnew, qu'a acceptée le *Corpus*. Après vérifications faites à loisir sur le monument, nous garantissons la nôtre :

Première ligne : Φερενίκας dans le *Corpus*, au lieu de Βερενίκας.

Troisième ligne : Le signe par lequel les éditeurs ont remplacé le Σ de ΜΟΛΟΥΣΑ n'existe pas sur la pierre : quoiqu'un peu cassé, le Σ est net.

Quatrième ligne : ΑΣΤΕΡΟΜΑΝ dans le *Corpus*, au lieu de ΕΣΤΕΡΟΜΑΝ.

Cinquième ligne : Les éditeurs indiquent plusieurs lettres disparues ; il ne manque qu'un Ο. — Le Δ de la fin est un Δ ordinaire.

L'inscription est gravée sur une plaque de marbre blanc haute

de $0^m,19$, large de $0^m,59$, épaisse de $0^m,05$. Les côtés de la plaque ont été sculptés; le dessous présente des traces d'un support en métal. Les caractères ont $0^m,010$ de hauteur.

Les cinq inscriptions suivantes, qui se trouvent au Château-Borély, proviennent également d'Égypte : il m'a été malheureusement impossible d'obtenir sur leur provenance un renseignement plus précis. On a négligé, bien à tort, de s'informer de leur origine auprès du donateur de ces monuments, M. Connolly. Du reste, on ne peut douter qu'elles ne viennent toutes du même endroit, de quelque grand sanctuaire de la vallée du Nil : ce sont visiblement des restes de dédicaces, dont, par un malheureux hasard, nous n'avons conservé que les noms des dédicants. Toutes sont gravées sur des plaques de marbre, en très petites lettres, hautes au plus de $0^m,010$ ou de $0^m,015$. Toutes enfin appartiennent à l'époque impériale.

Beaucoup de lettres des bords, des premières et dernières lignes, sont brisées ou incomplètes. Nous les avons rétablies dans notre transcription.

VI

Les trois lignes isolées du milieu de cette inscription ne sont pas gravées, mais peintes au minium en caractères cursifs. Elles sont très difficiles à lire.

ΝΗΣΠΛΟΥΤαρχος
λοΥΚΙΟΣΑΡΡΙΟΣΚΟΛΛΟ/Ι/Ι
φιΛΟΞΕΝΟΣΪΟΥΛΙΟΥ ∾ ΑΡΕΙΟΣ
ΑΝΙΣΚΟΥ ∾ ΔΑΞΟΚΑΙΦΙΛΑΝΤΙΝΟος
οΥ ∾ ΣΑΡΑΠΙΩΝΪΣΙΔΩΡΑΣ ∾
ΦΑΙΝΗΣ ∾ ΠΑΣΙΩΝΓΑΪΟΥΪΟΥΛΙΟΥ
οΥ ∾ ΣΩΤΗΡΔΙΔΥΜΟΥ ∾ ΑΔΡΑΣΤΟΣ
Ι/ΡΑΤΙΑΕΙΝΑΙΔΙΟΣΚΟΡΟΣΣΑΡΑΠΙΑΔος
ωΝΕΡΜΙΟΥΑΛΕΞΑΝΔΡΟCΕΠΙΜΑΧΟΥ
οΥΠΤΟΛΕΜΑΙΟCCΑΡΑΠΙωΝΟC·Μ
ωΝΙΟΥCΑΡΑΠΙωΝΒΥ
ΙΟκ/ΛΙ/

A la quatrième ligne, remarquez le nom double Δὰξ ὁ καὶ Φιλαντίνο[ος]. Ce dernier nom, « qui aime Antinoüs », ne nous permet pas de placer l'inscription plus haut que le règne d'Hadrien.

A la huitième ligne, je ne sais que faire des premiers mots [ἐν σ]τρατιᾷ εἶναι. Il est malheureux que nous ne possédions pas le début de cette ligne qui pouvait nous fournir quelque solution sur la nature de ces inscriptions.

VII

ΔΩΙ/
ΔΙΟΝ ΦΙλ.....
ΩΝΙΟΣΟΚΑΙΝ [ou M, dern. lettre.]
ΩΝΟΣ ΠΑΓΚΡΑ
ΔΡΟΤΕΙΜΟΣΠΡΩΤΑ
ΩΡΪΣΙΔΩΡΑΣ ΜΑΜΕρτ....
ὁ ΚΑΙΗΡΩΝΣΑΡΑΠΙΩνος
ΣΠΤΟΛΛΑ ΚΑΙΟΙ/
ΙΟΣΟΚΑΙΘΕΟΝΑΠΟ
ΟΣΒΗΣΑ ΜΑΜΕΡτ....
μΑΜΕΡΤΕΙΝΙΑΝΟΣΑΝ

VIII

COYЄΡΜΙΩν
οΥΗΔΙCΤΟCΠΑCΙΩΝ
ΤΟΥΟΥΜЄΡΙΟCCΩΦΩνος
ΜΑΡΚΟΥΒΗCΑΡΙΩΝ
ΟΥΑΜΜΩΝΙΟCΠЄΤ
φιλαΔЄΛΦΟCCΥΡΟΥΚΟ
ΟCCΑΡΑΠΙΩΝΗΡΑκλ.....
ΑΡΗΤΑΤΟCΟ
Ω

IX

φιΛΟΛΟΓΟΥ
οCΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥΔΙΟCΚΟΡΟ//////////////
πτΟΛΕΜΑΙΟCΑΡΕΙΟΥΤΟΥ
ΠΤΟΛΕΜΑΙΟCΕΡΜΑΝΟΥΒΑΤ
ΞΦΙΒΙΟCΠΛΟΥΤΟΓΕΝΗC
δΑΙΜΩΝΑΡCΙΗCΙΟCΑΡΕΙΟC
ηΡΑΚΛΙΔΟΥΕΡΜΙΑCΨΟΙΤΟC
ΚΟΛΛΟΥΘΟΥΔΙΟCΠΥΡΡΙΩΝΟC
εΥΔΑΙΜΟΝΟCΜΑΡΙΩΝΦΑΝΙΟΥ
ΗCCΕΚΗΤΟCΚΟΜΩ
ΗCΘΕΟΔ

X

Ω
ΠΑΛΗΝ ∾ ΣΑ
-ΣΑΡΑΠΑΜΜΩν.....
ΑΜΜΩΝΙΟΣΣΑΡΑΠΙΩΝος
ΟΣΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ ∾ ΠΤΟΛΕΜαιος
∾ ΑΓΑΘΟΣΔΑΙΜΩΝΟΚΑΙΦΙΛΑΝΤΙΝοος
//-ΝΩΡΙΩΝΟΣ ∾ ΙΣΙΔΩΡΟΣΤΟΥΡΒΩΙ//
ΔΗΜΗΤΡΟΥΤΟΣ ∾ ΔΗΜΗΤΡΙΑΝΟΣΪΣιδωρου
ΗΡΑΚΛΕΙΔΗΣΟΚΑΙΕΠΙΜΑΧΟΣΣΑΡΑΠι....
ΣΑΡΑΠΙΩΝΣΑΡΑΠΙΩΝΟΣ ∾ ΪΕΡΑΞΗΡΑΚλειδου
σΑΡΑΠΙΩΝΟΣ ∾ ΔΙΟΣΚΟΡΟΣΕΡΜΙΟΥ ∾ ΦΙΛΑΝΤΙΝΟος
ΠΟΚΡΑΤ ∾ ΕΡΜΙΑΣΣΑΡΑΠΙΩΝΩΣ ∾ ΧΑΡΗΣΔΗΜΗΤΡΙανου
ΔΙΟΔΩΡΟΣΜΑΡΩΝΟΣ ∾ ΑΧΙΛΛΕΥΣΔΙΟΝΥΣΙΟΥ
///////////////ΙΩΝΟΣ/ ∧////////////////////////

Le nom de Φιλαντῖνος réapparait ici deux fois, à la sixième et à la onzième ligne, la seconde fois comme nom, la première comme surnom de Ἀγαθὸς δαίμων ὁ καὶ Φιλαντῖνος.

Camille Jullian.

LA CITADELLE D'ANTIBES

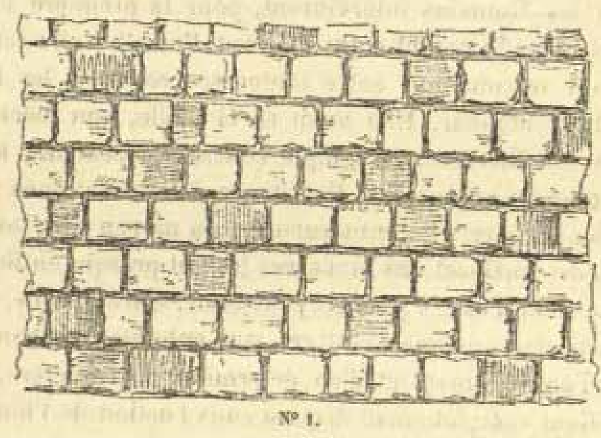
ÉTUDE D'ARCHÉOLOGIE ROMAINE

Antibes, municipe, port militaire, poste fortifié de la voie Aurélienne, à une étape seulement du centre de ravitaillement des troupes *Ad Horrea*, ville industrielle et commerçante, a joué un rôle dans l'histoire de la province romaine : c'est à son occasion que les Romains intervinrent, pour la première fois, en Gaule, et, dans le conflit entre César et Pompée, elle fut assez habile pour se concilier, entre toutes ses voisines, les bonnes grâces du vainqueur. Elle avait sa citadelle, son théâtre, ses aqueducs, ses thermes, un temple célèbre. Cependant, à peine soupçonne-t-on aujourd'hui l'existence de ces antiques monuments; les barbares, les constructeurs du moyen âge, les entrepreneurs des fortifications modernes les ont presque entièrement détruits. Aussi n'est-ce pas, croyons-nous, chose inutile, que de tirer parti des quelques vestiges qui subsistent encore, d'en marquer l'emplacement et d'en déterminer le caractère, avant qu'ils n'aient complètement disparu sous l'action de l'homme et du temps. Cette étude sur la citadelle d'Antibes est le commencement de celles que nous espérons faire sur les restes mutilés, mais encore bien intéressants de cette antique cité, qui ne mérite pas l'oubli où elle est restée ensevelie.

C'est la pioche à la main que nous avons dû suivre les substructions romaines dont la crète affleure généralement le sol. Nous avons mis à profit également l'habitude des gens du pays d'établir les légères murailles de leurs habitations sur le bord de ces indestructibles fondations et nous avons fait, à ce point de vue, d'intéressants voyages dans les caves des maisons. A certains endroits, une tour qui a résisté aux injures du temps, un pan de mur ancien nous servent de point de repère pour diriger nos

investigations; encore arrive-t-il fréquemment que ces vestiges eux-mêmes aient perdu en partie leur vrai caractère : ici, le vieux mur est recouvert d'un crépi à la chaux : là, les moellons du parement sont tombés et laissent le blocage intérieur à nu ; d'autres fois, ces brèches ont été réparées et le mur est revêtu d'un parement moderne ; ailleurs, le sol a été abaissé et les fondations, sans appareil régulier, ainsi mises à nu, déroutent tout d'abord l'archéologue. Aussi y a-t-il besoin d'un examen attentif pour ne pas se laisser surprendre.

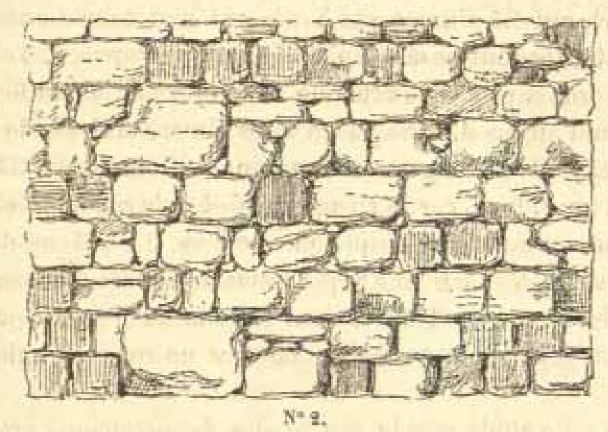
Telle est la raison pour laquelle nous avons jugé à propos de dessiner différents spécimens des parements romains dont la



N° 1.

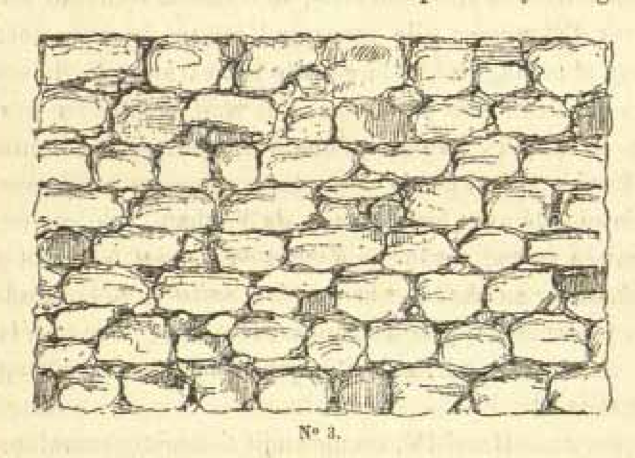
disposition particulière mérite l'attention du lecteur. Notre n° 1 est le type du mur dans un état de conservation parfaite, tel qu'on le rencontre sur quelques points de la face nord de la citadelle, ou encore sur un des côtés de la tour de l'angle sud-est. Nous disons sur un des côtés ; car cette dernière construction a subi d'autre part, d'assez importantes dégradations ; par endroits, les anciens moellons cubiques sont tombés et ont été remplacés par des pierres irrégulières ; ce mélange de l'appareil moderne est visible dans notre dessin n° 2. Ailleurs enfin, il est arrivé que le vieux parement ayant disparu tout entier, on a jugé à propos de protéger le blocage intérieur par une couverture de pierres modernes qui ne rappellent en rien le romain. Ce

serait cependant un tort grave que de négliger ces pans de murailles dans la restitution des antiques monuments d'Antibes.



N° 2.

Notre dessin n° 3 reproduit le revêtement d'un massif de maçonnerie qui, faisant avancée vers la mer, a été dégradé par les flots et a subi extérieurement une réparation de ce genre.



N° 3.

Ceci nous prouve l'importance que l'on doit attacher au blocage intérieur dans l'examen des ruines romaines : le système de maçonnerie par compression n'a pas été employé pour la citadelle d'Antibes; on ne trouve pas ces couches successives de fragments de pierres réduits à la dimension de nos cailloux de grandes routes et réunis ensemble par du mortier qu'un battage

prolongé a fait pénétrer dans leurs interstices. Ici, les pierres de dimensions variables (quelques-unes ont 20 centimètres de longueur), ont été placées une à une sur une mince couche de ciment; toutes sont posées à plat et sur lit de carrière. Tel est le système ordinaire de construction de la citadelle d'Antibes.

Le grand appareil, formé de grosses pierres taillées, de $0^m,75$, 1 mètre et $1^m,50$ de long sur une hauteur uniforme de $0^m,35$, ne se voit qu'à un endroit, sur le rivage, au pied de la rue des *Saleurs* et seulement sur un espace de quelques mètres. Il y a là, au-dessous du rempart de Vauban, une triple assise de pierres d'un caractère romain bien accusé. Telle est leur solidité que l'ingénieur français y a appuyé ses murailles comme sur un roc inébranlable.

Après cette étude rapide des modes de parements employés pour la construction de la citadelle d'Antibes, nous allons en suivre les contours et en dresser le plan.

Englobée dans la ville moderne, la citadelle romaine est loin d'en avoir l'étendue : elle comprend moins de deux hectares. Beaucoup plus longue que large, elle n'est traversée, du nord au sud, que par deux rues parallèles, qui vont bientôt en se rejoignant, pour ne plus former qu'une voie centrale de communication. Bordée à l'est par la mer, elle confond en partie ses murailles de ce côté avec les remparts de Vauban. Elle est exactement limitée au sud par la rue *Barque-en-Cannes*, à l'ouest par le *Cours Masséna*, au nord par la rue des *Saleurs*, et la façade des maisons y forme la ligne de l'ancien rempart (planche VIII).

D'où vient cette particularité qui peut sembler étrange au premier abord?

Lorsque, sous Henri IV, on agrandit l'enceinte romaine, pour fortifier la ville elle-même, on tira parti d'un des côtés de la citadelle; les trois autres furent sans emploi. Dès lors, sur les murs romains, épais de plus de deux mètres, comme sur une terrasse d'une solidité à toute épreuve, on établit des maisons dont l'étage inférieur, de plain-pied avec l'intérieur de la citadelle, était situé à l'extérieur près de 8 mètres au-dessus du sol actuel. Bientôt,

on songea à se frayer des entrées dans le rempart même, et on obvia à la différence considérable de niveau, tantôt au moyen d'un escalier, tantôt par une montée en pente douce, comme cela se voit encore dans quelques maisons (la maison Courrin); plus tard, pour gagner de l'espace, on amincit et on détruisit le rempart, mais on ne manqua pas d'utiliser les anciennes fondations, et on bâtit les façades modernes sur le bord du mur romain.

La partie de la citadelle la mieux conservée est la face sud. La petite rue *Barque-en-Cannes*, habitée par de pauvres pêcheurs, n'a pas subi d'importantes transformations: l'ancien rempart s'aperçoit sur un assez grand espace; à d'autres endroits, il est seulement caché par les constructions légères qui y sont adossées; sur certains points, on a mis à profit l'épaisseur du mur, pour y placer des terrasses, des citernes même, qui sont ainsi à plusieurs mètres au-dessus de la rue. Mais le coin le plus curieux de tout ce côté, c'est celui où prend naissance la vieille tour[1], qu'on nomme, dans le pays, la *Tourraque* (voir la pl. IX).

Elle a 8 mètres de diamètre; la hauteur paraît en avoir été diminuée et, sur sa plate-forme garnie de terre végétale, il pousse quelques plants de vignes et un pied de figuier. La *Tourraque* était, au temps des Romains, un bastion de défense qui commandait l'angle sud-ouest. N'avait-elle pas, en même temps, une autre destination? D'aucuns prétendent que c'était un réservoir d'eau pour la citadelle, et ils proposent l'étymologie *turris aquarum*. J'ai entendu raconter, à des anciens d'Antibes (les octogénaires ne sont pas rares dans ce fortuné pays), qu'il y a soixante ans environ, au moment peut-être où l'on voulut faire de la *Tourraque* une terrasse-jardin, on avait trouvé l'ancien réservoir des eaux embarrassé d'algues marines; on en concluait que ces détritus étaient arrivés là par une fissure du canal d'alimentation, qui, prenant naissance au château d'eau de la baie de Saint-

1. A peine est-il besoin de dire que les tours de l'Église et du Château, faites de débris de monuments romains, ne sauraient en aucun cas être considérées comme appartenant à la citadelle romaine, ni être comprises dans cette étude.

Roch, traverse la mer sur un assez grand espace, pour arriver au point culminant de la ville haute. Le fait est que, par les temps calmes, on aperçoit au fond de l'eau, dans la direction de la vieille tour, un canal de briques de 0m,30 de diamètre environ. Est-ce là réellement le canal qui alimentait la *Tourraque*? Nous espérons résoudre le problème, lorsque nous étudierons la question des eaux et des aqueducs à Antibes; nous apportons, pour le moment, une réserve d'autant plus grande dans l'expression de notre opinion, que la *Tourrache* de Fréjus avait, paraît-il, une destination toute différente[1].

Le côté sud de la citadelle n'a que 60 mètres; le côté ouest en mesure 300. C'est celui que borde le *Cours Masséna*. On y avait multiplié les moyens de défense : de nombreuses tours massives offraient le double avantage de développer la surface de combat et de résister à la poussée des terres; nous avons en effet signalé la différence de niveau du sol à l'intérieur et à l'extérieur de la citadelle. Il nous reste trois de ces tours, malheureusement recouvertes d'un crépi moderne. Elles étaient pleines jusqu'à une assez grande hauteur : dans l'une d'elles, on a récemment pratiqué à la mine une chambre irrégulière qui sert d'entrepôt.

Entre les deux premières, se trouve la porte romaine dite de l'*Orme* : elle est voûtée, elle a 3m,82 de hauteur, 2m,90 de largeur; l'épaisseur du mur, en cet endroit, est de 2m,25. De chaque côté des montants, on aperçoit, en avant, les rainures dans lesquelles glissait la herse (*cataracta*), et on trouve dans le fond, en haut et en bas, les trous où roulaient les gonds des battants; ces derniers étaient encore consolidés par une forte barre transversale, qui s'appliquait sur eux intérieurement et en augmentait la force de résistance aux coups du bélier. D'ailleurs, entre les battants et la herse, le linteau, formé d'un immense monolithe, est percé, dans toute sa longueur, d'une ouverture de 0m,20 environ; on pouvait ainsi, des étages supérieurs, en cas de rupture de la herse, accabler les assaillants de traits et de matières enflammées.

Un peu plus loin, la porte dite *du Trou*, ne mesurait que

1. Aubenas, *Histoire de Fréjus*, p. 710. Fréjus, 1881.

$2^m,95$ de hauteur ; elle n'a, à l'intérieur, que $1^m,50$ de large, mais elle va en s'évasant, de manière à atteindre $2^m,10$ à l'autre face du mur. Ce n'était probablement qu'une poterne, dont les moyens de défense ne sont plus apparents.

La dernière porte romaine qui subsiste est celle du *Revely* : haute de 3 mètres, large de $1^m,95$, elle était primitivement voûtée ; actuellement, le linteau supérieur en est formé d'un monolithe de $2^m,20$ de longueur, pierre tombale à la mémoire d'Albucius Scævianus : comme une pareille destination n'a pu être donnée à ce monument funéraire qu'à une époque où le culte des dieux mânes n'existait plus, il devient évident que la porte du *Revely*, comme peut-être celle du *Trou* et de l'*Orme*, a subi postérieurement aux Romains des transformations qui en ont modifié un peu le caractère. Elles ont toutes trois ceci de commun, qu'elles sont à plus de 2 mètres au-dessus du *Cours* actuel et qu'on y arrive par une montée en pente douce.

Une quatrième porte existait peut-être à l'endroit où a été percée la *rue de la Paroisse*; il y avait là autrefois, en effet, deux tours séparées par un très petit intervalle; il reste encore les fondations de celle de droite, sur lesquelles ont été bâties les dépendances, subsistant encore aujourd'hui du château des Grimaldi, comtes d'Antibes. Celle de gauche était sur l'emplacement de la nouvelle mairie : nous avons retrouvé, dans les archives de la ville, l'acte de vente, passé en 1827, par lequel Jean-François Blanchard, orfèvre, cédait à la ville, au prix de 6,000 fr., la tour qu'il possédait à cet endroit. Ceux qui se rappellent l'avoir vue, nous ont dit qu'elle était semblable à celles qui se trouvent à droite et à gauche de la porte de l'*Orme*.

D'un caractère tout différent est l'avancée que l'on nomme dans le pays la tour *Rebecqui*, construction moderne, faite d'un mortier sans consistance, que l'on a dû, il y a huit ans, reprendre en sous-œuvre, pour l'empêcher de s'écrouler. L'appareil romain s'aperçoit, au contraire, très nettement au pied de la tour *Saint-Jacques*, qui se trouve à l'angle de retour du rempart; mais sa disposition étrange nous laisse quelque incertitude : de forme carrée, elle

présente un front de 2 mètres, et n'est, en saillie, que de $1^m,50$ environ. Était-ce un redan, dont il ne resterait qu'une partie? Était-ce un de ces contreforts, destinés à consolider le mur, comme ceux des fortifications de Fréjus? Sa position, à l'angle nord-ouest de la citadelle, lui donnait une grande importance au point de vue de la défense, quelle qu'ait été d'ailleurs sa forme.

La rue des *Saleurs*, qui longe le côté nord, va rejoindre, avec une montée de 4 mètres sur 35 mètres environ de longueur, le chemin de ronde actuel. En gravissant cette pente établie par le génie pour faire arriver les pièces d'artillerie sur le rempart, nous avons, à droite, une ligne de maisons, qui sont bâties sur fondations romaines, mais, au fur et à mesure que nous avançons, nous atteignons le mur romain à une hauteur de plus en plus grande, jusqu'à en voir presque la crête dans la maison des *Saleurs*. On appelle ainsi une bâtisse en ruines, où l'on préparait autrefois des conserves de poissons : elle est toute lézardée; abandonnée depuis de longues années, elle semble vouloir à chaque instant s'écrouler, mais l'appareil romain reste inébranlable, alors que la maçonnerie moderne n'est plus qu'un monceau de décombres.

L'ancien rempart se prolongeait au delà de la rue des *Saleurs* pour atteindre la mer, et rencontrer à angle aigu la face est de de la citadelle. Il est facile de suivre ses traces à la pioche dans le chemin de ronde, qu'il coupe transversalement. L'ouverture de l'angle nous est indiquée par un pan de mur romain, aux parements bien nets, que l'on rencontre quelques mètres plus loin et qui est désigné sur le plan par la lettre K. Nous nous trouvons ici, nous l'avons dit, à la partie supérieure du rempart. Si nous descendons à la partie inférieure, sur les rochers baignés par les flots, nous retrouvons le même angle, que désigne nettement la pierre de naissance de l'éperon (lettre H du plan, pl. VIII). Elle a été conservée par le constructeur des fortifications modernes, en même temps que cette portion de mur romain, en pierres de grand appareil dont nous parlions au début et qui mesure 11 mètres de long sur 2 mètres de hauteur (lettre I du plan).

Cette partie inférieure de l'ancien rempart est en très bon état : nous pouvons constater que la maçonnerie formait ici une saillie de $0^m,30$ du côté nord, et de $0^m,70$ du côté est, destinée probablement à couper les vagues arrivant de la haute mer et à soutenir le poids des terres, qui est particulièrement considérable à cet endroit. En effet, sur le redan même s'élevait un ouvrage considérable (lettre M du plan) ; il serait difficile d'en déterminer la forme, mais nous pouvons juger de sa grandeur par l'imposante masse du sous-œuvre que nous avons sous les yeux ; elle a été mise à nu par les travaux du génie et entaillée par le passage du chemin de ronde. Ce conglomérat, sans forme bien définie (il était recouvert par l'ancien sol), porte à sa partie supérieure deux assises de pierres de parement, qui marquent l'affleurement du terrain et nous permettent de constater que le rempart mesurait, à cet endroit, 7 mètres au-dessus des rochers et 10 mètres au-dessus du niveau de la mer. Quant à la construction, c'était probablement une tour de défense, en même temps qu'un poste d'observation du haut duquel la vue s'étendait sur la pleine mer et sur la campagne.

A partir de là, le mur se prolongeait faisant face à l'est, un peu en arrière du rempart actuel, mais toujours adossé au mamelon.

Il est un endroit cependant où l'on serait disposé à croire que le sol subissait une dépression et que la muraille isolée était percée d'une porte d'accès vers la mer : c'est en face de la rue des *Arceaux*, ainsi nommée des arceaux qui relient les maisons de côté et d'autre du chemin. Ces voûtes sont ogivales, avec une flèche de $1^m,90$, parallèles à l'ancien sol qui, depuis lors, a été exhaussé ; elles en ont conservé l'inclinaison. Leur obliquité est telle que, sur une longueur de $10^m,80$, les retombées des arcs ont un abaissement de 1 mètre. Il est vraisemblable que cette rue, qui débouche aujourd'hui sur le chemin de ronde, arrivait autrefois bien plus bas, au pied même du rempart, et qu'une porte de sortie la mettait en communication avec le rivage. La citadelle, qui n'arrivait pas jusqu'à la baie où a été creusé le port actuel, pouvait ainsi, à un moment donné, se ravitailler par mer.

C'est peut-être à la défense de cette porte qu'était destinée cette avancée en maçonnerie que l'on aperçoit sur le rivage, en dehors des remparts de Vauban (lettre P du plan) : elle mesure 4 mètres de front, mais a été coupée à la largeur du fossé d'enceinte. Les pierres de parement sont tombées et elle a subi des réparations qui, au premier abord, pourraient faire douter de son origine; mais elle est bâtie avec ce mortier, dur comme de la pierre, fabriqué à la chaux vive et au sable de rivière lavé, qui a conservé encore, après tant de siècles, l'impression de la petite truelle triangulaire dont se servaient les Romains.

Quant au rempart, à partir de la rue des *Arceaux*, il reprend sa direction à peu près parallèle au mur de Vauban, qui le laisse en arrière pour dessiner ces avancées et ces rentrées si favorables au croisement des feux de mousqueterie. Après avoir rasé l'abside de l'église construite sur les fondations du temple de Diane, il se continue en dehors des fortifications modernes, pour finir en éperon sur une sorte de cap que viennent battre les flots. Ce redan (lettre O du plan) a laissé sur le rivage d'importants vestiges : la forme en est parfaitement déterminée : les deux murs latéraux, longs d'environ 10 mètres, ont 4 mètres d'épaisseur, sur une hauteur de près de 5 mètres. Comme le massif de la rue des *Arceaux*, celui-ci a été coupé pour le passage du fossé d'enceinte, mais ses pierres d'attache font encore saillie en dehors du rempart de Vauban.

Cette avancée, trop aiguë pour les moyens de destruction de la balistique du XVIIe siècle, ne présentait pas les mêmes inconvénients du temps des Romains : elle avait, au contraire, l'avantage de protéger très efficacement le fond de la baie que la mer forme à cet endroit. Par un caprice de la nature, les rochers qui, partout ailleurs, n'ont que 3 mètres environ d'élévation au-dessus de l'eau, se dressent ici presque à pic jusqu'au sommet du plateau que couronne aujourd'hui encore le château Grimaldi. Cette muraille naturelle était d'une solidité à toute épreuve : Vauban a dû employer la mine pour placer, à moitié hauteur, son chemin de ronde. Néanmoins, il eût pu arriver qu'un assiégeant audacieux

mit à profit les aspérités de rochers pour monter à l'assaut de la citadelle. Le redan que nous venons de voir opposait à ces tentatives un sérieux obstacle, et une construction semi-circulaire, dont on aperçoit les traces sur le chemin de ronde, à l'angle rentrant (lettre G du plan), constituait un nouveau moyen de défense, que l'on n'eût pas bravé impunément.

Moins de 40 mètres après, les traces de murs romains, qui avaient complètement disparu, se font voir de nouveau auprès d'un petit escalier de construction moderne (lettre S du plan) qui donne accès, des parties hautes de la ville, sur le chemin de ronde de Vauban, et on en suit la crête à la pioche, jusqu'à l'endroit où il rencontre la face sud. Le point de jonction se fait sur la plate-forme d'une batterie, sur le sol de laquelle émergent les vestiges d'un ouvrage qu'il est facile de reconnaître pour le bastion de l'angle sud-est. Il sert d'attache au rempart dont les restes imposants s'élèvent encore à plus de 7 mètres de hauteur, et qui, après avoir longé la rue *Barque-en-Cannes*, s'en va aboutir à la *Tourraque*.

Nous voici arrivé au terme de notre étude sur la citadelle d'Antibes : nous avons suivi pas à pas le tracé des remparts, signalé les ouvrages avancés, indiqué les portes de sortie, évalué la hauteur des murs. Bien des points restent encore dans l'obscurité ; on aurait voulu pénétrer plus profondément dans le détail des fortifications, compter le nombre des tours, connaître leur mode de construction, mesurer la largeur du terre-plein où étaient établis les *lithoboles*, voir la disposition des *archères* et des créneaux, constater enfin l'application des principes de la fortification antique, tels que nous les trouvons exposés dans Vegèce, Vitruve et Philon de Byzance. Malheureusement, les remaniements opérés dans l'assiette du terrain, par suite des conditions particulières où s'est trouvé Antibes, nous ont forcé à limiter le champ de nos investigations. Tels qu'ils sont, les renseignements que nous apportons ne seront peut-être pas sans intérêt pour les archéologues.

HIPPOLYTE BAZIN.

NOTE SUR LES CANNOPHORES

Le calendrier romain de Philocalus porte, à la date du 15 mars[1], la mention suivante : *canna intrat*, « le roseau entre ». Ces mots indiquent que ce jour-là des roseaux étaient portés en procession, de même que, le 22 du même mois, on promenait solennellement un pin, symbole d'Attis (*arbor intrat*). Comme le soin de porter l'arbre sacré était confié aux *dendrophores*, celui de porter les roseaux appartenait aux *cannophores*.

Avant la découverte des ruines du Mètrôon d'Ostie, les cannophores n'étaient connus que par un petit nombre d'inscriptions. On savait qu'ils étaient organisés en collèges à Milan[2], à Locri[3], à Sæpinum[4]. Mais on ne savait pas exactement au culte de quelle divinité ces collèges devaient être rattachés. Seul, un texte, d'ailleurs mal établi, de Jean Lydus, permettait de supposer que les cannophores étaient en relation avec la religion de la *Magna Mater*[5]. Cette conjecture, mise d'abord en avant par Mommsen[6], a été confirmée par plusieurs inscriptions provenant des fouilles d'Ostie[7]. On y apprend, entre autres choses, qu'un Archigalle a fait don à la *corporation* des cannophores (*corpus cannophorum Ostiensium*) d'une image en argent de la Mère des Dieux, et d'une image d'Attis, également en argent. Un monument, trouvé aussi dans les ruines du Mètrôon, confirme le renseignement qui nous est donné par les inscriptions. Ce monument, décrit, peu de temps après sa découverte, par C.-L. Visconti[8], est une ciste mystique en marbre, ornée de très curieux bas-reliefs. Parmi ces représentations, à côté du lion de Cybèle, de la tête de Zeus Idéen et de la tête d'Attis placée au registre supérieur[9], sont figurés de gros roseaux[10]. Il est donc

1. *Fast. Philoc. C. I. L.*, I, p. 338.
2. Orelli-Henzen, nº 6073.
3. *Bullet. Inst. Arch.*, 1847, p. 156. Mommsen, *Inscr. Nap.*, 9. Orelli-Henzen, 6072.
4. Mommsen, *Inscr. Nap.*, nº 4945. Orelli-Henzen, 6074.
5. *De Mensibus*, IV, 36 : Εἰδοῖς Μαρτίαις — ἱεράτευον δὲ καὶ ταῦρον ἑξέτη ὑπὲρ τῶν ἐν τοῖς ὄρεσιν ἀγρῶν, ἡγουμένου τοῦ ἀρχιερέως καὶ τῶν κανηφόρων τῆς μιτρόχου. Il n'est pas absolument certain que le mot κανηφόρων soit ici la traduction inexacte de *cannophorarum*, et μιτρόχου est une correction de Rœther, pour un mot altéré, μητρόχου, que donnent les mss. et l'édition Bekker. On ne voit pas bien d'ailleurs le rapport des cannophores avec la fête agraire dont parle J. Lydus. Ce rapport doit-il s'expliquer par la confusion de Cybèle avec les divinités latines Maïa et Ops? Cf. Macrob., *Sat.* I, 12 ; 20-21.
6. *C. I. L.*, I, p. 388, *b*.
7. *Annal. Inst. Arch.*, 1868, p. 390 et suiv.
8. *Ibid.*, 1869, p. 242.
9. Notons, en passant, que le Jupiter de l'Ida est ici subordonné à Attis. La belle statue d'Attis, provenant des ruines du Mètrôon, nous apprend également que le dieu était considéré par ses fidèles comme le plus grand des dieux. Il appuie son coude gauche sur le buste de Jupiter Idéen (*Monum. Inst. Arch.*, IX, tav. VIII, *a*).
10. *Monum. Inst. Arch.*, IX, tav. VIII, 1, *a* et *b*.

certain que les roseaux étaient en relation avec la légende de Cybèle et d'Attis, et que la procession des cannophores se rapporte au culte de ces deux divinités.

Quelle était la signification des roseaux portés par les cannophores ? Elle est loin d'être aussi claire que celle du pin des dendrophores. C.-L. Visconti a cru voir dans ces roseaux une allusion à une circonstance de la légende d'Attis ; circonstance qu'aucun texte, il en convient, n'a signalée, mais que rappellerait le monument d'Ostie. D'après lui, Attis, après son émasculation, se serait caché au milieu des roseaux du fleuve Gallus, pendant que Cybèle le cherchait partout. On s'étonne que Marquardt, dans son *Manuel*[1], ait admis, sans contrôle, une pareille interprétation.

Au lieu de restituer, par conjecture, un fait sur lequel les textes sont muets, ne vaut-il pas mieux s'assurer si les textes ne disent rien ? Or, dans le discours de l'empereur Julien sur la *Mère des Dieux* il y a deux passages importants pour la question. Ces passages indiquent, de la façon la plus nette, que, d'après la légende phrygienne, Attis enfant a été *exposé sur les bords du fleuve Gallus*, et qu'il a été *sauvé des eaux* par Cybèle[2]. Bien que le mot « roseaux » ne se trouve pas dans le texte de Julien, on ne peut être accusé de fantaisie si l'on admet que le jeune Attis a été déposé dans les roseaux des rives du fleuve. Les roseaux figurés sur la ciste d'Ostie, et ceux que portaient, au 15 mars, les cannophores, nous paraissent donc rappeler cet incident de l'enfance du dieu.

Ce fait légendaire peut expliquer également pourquoi, s'il faut en croire Hérodien[3], les Phrygiens célébraient autrefois les fêtes de Cybèle et d'Attis sur les bords du fleuve Gallus.

P. Decharme.

1. *Römische Staatsverwaltung*, III, p. 355, note 4.
2. Julian., *Orat.*, V, p. 165 *b* : Ἄττιν... ὃν δή φησιν ὁ μῦθος ἀνθῆσαι μὲν ἐκτεθέντα παρὰ Γάλλου ποταμοῦ ταῖς δίναις. Cf. p. 180 *a* : τὸν Ἄττιν ἐκτεθέντα περισωσαμένη.
3. I, 11, 2, ed. Mendelssohn.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1886.

M. Le Blant adresse des détails sur les fouilles poursuivies à Rome. Dans la *via del Tasso*, M. Maraini a trouvé plusieurs autels ornés de bas-reliefs, avec des inscriptions qui donnent de nouveaux détails sur l'organisation du corps des *equites singulares*. Aux *horrea* du Testaccio, M. Lanciani a mis au jour une chambre qui contenait une vingtaine de mètres cubes de dents d'éléphant, dont plusieurs avaient jusqu'à 1m50 de longueur. A côté ont été trouvées deux amphores qui renfermaient des graines d'anis et des lentilles. Enfin, on doit encore à M. Maraini la découverte d'un beau sarcophage, trouvé dans la chambre sépulcrale des Crassus : la cuve est ornée de bas-reliefs qui représentent la naissance, l'enfance et le triomphe de Bacchus. Une photographie de ce sarcophage est jointe à la lettre de M. Le Blant.

M. l'abbé Giorgi envoie à l'Académie la copie d'une pièce de vers latins, retrouvée dans les papiers d'une famille corse, et que la tradition attribue à Christophe Colomb. M. Gaston Paris, après avoir examiné ce texte, ne peut y reconnaître qu'une pièce fabriquée pour appuyer la prétention insoutenable de quelques Corses, qui ont voulu faire croire que la Corse était la patrie de Colomb.

M. Delisle lit une note intitulée : *Virgile copié au xe siècle par le moine Rahingus*. Le manuscrit latin 1570 du fonds du Vatican est un grand volume de 154 feuillets de parchemin, qui contient les œuvres de Virgile, avec une portion du commentaire de Servius, suivies d'un avertissement en prose et d'une prière en vers, dans lesquels le copiste a fait connaître son nom. Il s'appelait Rahingus et était moine de l'abbaye de Flavigny, en Bourgogne ; il déclare qu'étant chargé de gouverner les intérêts de la communauté, il a cru faire œuvre pie en copiant les œuvres de Virgile et en les offrant à la bibliothèque du monastère pour servir à l'instruction de la jeunesse. Ce personnage est certainement le même qui est mentionné dans l'obituaire de Flavigny, à la date du 15 mai, sous le nom de *Rayngus*, et dans un catalogue des abbés de Flavigny sous celui de *Raingus* ; d'après ce dernier document, il fut prieur ou prévôt de l'abbaye sous le gouvernement de Walon, évêque d'Autun, entre 894 et 918. On possède encore un autre manuscrit écrit de sa main : c'est une copie des épîtres de saint Paul, qui forme aujourd'hui le manuscrit 79 de la bibliothèque d'Orléans. Ce volume contient, comme l'autre, une note en prose et une petite pièce de vers, dans lesquels Rahingus se recommande aux prières des fidèles et défend, sous peine d'anathème, d'enlever le livre au monastère pour lequel il a été écrit. La circonstance qui a permis de fixer, à dix ou vingt ans près, la date de l'exécution de ces deux manuscrits, en fait des monuments d'une grande valeur pour l'étude de la paléographie.

M. Oppert commence une communication sur les mesures de capacité et les mesures agraires trouvées dans les documents judiciaires de l'Assyrie et de la

Chaldée. Ces documents, qui nous sont parvenus en très grand nombre, sont exactement datés par les jours, les mois et les années de règne des rois babyloniens, depuis Nabuchodonosor jusqu'à Alexandre. On y trouve des indications de mesure qui présentent plus d'une obscurité. M. Oppert déclare avoir trouvé la solution de plusieurs des questions qu'elles soulèvent. Les terres sont mesurées en *omer* : ce nom est proprement celui d'une mesure de capacité ; il désigne, par extension, l'étendue de terrain qu'on peut ensemencer avec un *omer* de blé. L'*omer* paraît répondre environ à 2 litres.

M. Casati communique à l'Académie des renseignements sur les fouilles qui ont eu lieu cette année dans les nécropoles étrusques. Il présente deux objets provenant de Canicella, sous les murs d'Orviéto ; une antéfixe et un cippe funéraire, portant une inscription, que M. Casati lit : *Setres Murcnas*. — *Setres* est le génitif d'un prénom de forme masculine, correspondant au latin *Setrius*, et *Murcnas* est le génitif d'un nom de famille, qu'on peut traduire en latin *Murcanius*. Cette inscription signifie que la sépulture indiquée par ce cippe est celle de la famille de Setrius Murcanius, ou mieux de Setre Murcna. — Continuant ensuite la lecture d'un mémoire sur le développement artistique des Étrusques, M. Casati expose qu'ils avaient atteint dans l'art de la joaillerie un degré de perfection qui n'a pas été dépassé ; il le montre par l'étude des monuments de métal précieux que renferment les musées et aussi par l'examen des statues de femmes étrusques. Il produit comme exemple la photographie de la statue de Larthia Seianti, qui porte trace d'un grand nombre de bijoux d'un travail remarquable.

Ouvrage présenté : Joachim Ménant, *les Langues perdues de la Perse et de l'Assyrie*.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1886.

M. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie des détails sur les communications faites dans les dernières séances de l'Académie d'archéologie chrétienne. M. de Rossi a annoncé la découverte de deux pièces de vers de saint Augustin, trouvées dans un manuscrit de la Minerve. Les fouilles de la *via del Tasso*, dirigées par M. Marani, amènent tous les jours de nouvelles découvertes de stèles avec des inscriptions provenant des *equites singulares*.

L'Académie décide qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Miller. L'examen des titres des candidats à cette place, ainsi qu'à celle de M. Egger, pour laquelle l'élection a été ajournée, est fixé au vendredi 26 février.

M. Oppert continue sa lecture sur les mesures agraires et de capacité mentionnées dans les textes cunéiformes.

M. Schlumberger signale un sceau de Boniface, marquis de Montferrat et l'un des chefs de la quatrième croisade, conservé au cabinet des médailles de Munich. Ce sceau a été employé par le marquis de Montferrat pour le gouvernement de son royaume de Salonique ; néanmoins, il n'y prend pas le titre de roi de Salonique, qui ne lui est jamais donné non plus dans les lettres d'Inno-

cent III. Ce qui donne surtout de l'intérêt au sceau dont parle M. Schlumberger, c'est qu'il porte au revers une vue, très curieuse et très exacte, quoique sommaire, de l'enceinte fortifiée de la ville de Salonique, telle qu'elle était dans les premières années du XVI[e] siècle.

M. Bréal signale, dans le dernier numéro du *Bulletin de correspondance hellénique*, une inscription trouvée à Kaminia (île de Lemnos), par MM. G. Cousin et F. Durrbach, de l'École française d'Athènes. Elle est écrite en caractères grecs archaïques et dans une langue inconnue. Certains traits rappellent l'étrusque : l'absence des lettres β, γ, δ, les noms terminés en λ, etc. Thucydide, Strabon et Plutarque mentionnent la présence des Thyrrhéniens à Lemnos dans les temps anciens : la présence d'une inscription étrusque dans cette île n'aurait donc rien d'impossible.

M. de la Villemarqué commence la lecture d'un mémoire intitulé : *les joculatores bretons*.

Ouvrages présentés : Luigi Frati, *Statuti di Bologna* (*Dei monumenti istorici pertinenti alle provincie della Romagna* série 1[a], t. I-II) ; id., H. Omont, *Catalogue des manuscrits grecs de Guillaume Pelicier* ; Tamizey de Larroque, *Reliquiæ benedictinæ* ; Riant, *le Martyre de Thiemont de Salzbourg* ; Josse, *la Cryptographie et ses applications à l'art militaire* ; le marquis de Nadaillhac, *les Pierres à cupules* ; *les Poëtes de l'Annam* : *Kim Van kiêu tân truyên*, publié et traduit pour la première fois par Abel des Michels (*Publications de l'École des langues orientales vivantes*).

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1886.

M. D. Robert, architecte à Saint-Étienne, annonce par lettre la découverte de divers objets de l'époque romaine, trouvés le 15 février, dans la propriété de M. Vissaguet, à Moingt (Loire). On a rencontré un vase de cuivre, contenant 1285 pièces de monnaie, la plupart du règne de Trajan, des ossements, des fragments de vases de terre, deux lampes, etc.

M. Paul Masson envoie un fragment d'inscription sémitique, trouvé sur l'emplacement de Carthage ; il en fait hommage à l'Académie.

M. Léon Maret, receveur des finances à Carpentras, envoie la photographie d'un fragment de sculpture grecque, de marbre, trouvé par M. Coudray, sur l'acropole d'Athènes, entre le Parthénon et le temple de la Victoire Aptère.

M. de la Villemarqué termine sa lecture sur les *Joculatores* bretons.

M. Oppert continue sa communication sur les mesures en usage chez les Assyro-Chaldéens. Comme partout, ces mesures ont varié selon les localités et les époques. Par suite, on était obligé de spécifier les mesures dans lesquelles étaient évalués les objets des contrats. Il y avait, dit M. Oppert, des *litres* de 18, de 12, de 10, de 9 à l'empan cube (20 litres métriques) ; le litre primitif n'était que le cube du tiers de l'empan, ou à peu près 74 centilitres métriques. Le litre du roi de Babylone était probablement celui de 12 à l'empan cube, c'est-à-dire 1[l]66 du système métrique. D'après divers documents, ce litre royal était la mesure avec laquelle on pouvait ensemencer 300 aunes carrées de terre. Quant aux terres non cultivées, on les mesurait par toises de 2 cannes, de

7 aunes, de 24 pouces. L'aune, de deux pieds, valait $0^{m}648$, c'est-à-dire exactement deux *pieds de roi* de l'ancienne France.

Pour donner un exemple de l'emploi de ces mesures, M. Oppert lit la traduction d'un acte de vente, du mois d'octobre 533 avant notre ère, relatif à une maison sise à Babylone, près du marché du *Pont-de-l'Arche*. L'immeuble se composait de deux lots, dont les côtés avaient respectivement 397, 368, 325, 327 et 327, 330, 220 et 240 pouces ; le tout formait une superficie de 6 cannes 6 aunes, 13 pouces, soit environ 140 mètres carrés, et valait 520 drachmes ou 845 fr., à raison de 75 drachmes ou 140 fr. la canne.

M. Alfred Croiset communique un mémoire intitulé : *Examen des différentes opinions relatives à la composition de l'ouvrage de Thucydide*.

Ouvrages présentés : Bossard et René de Maulde, *Gilles de Rais, maréchal de France, dit Barbe-Bleue* ; Bazin, *De Lycurgo* ; *La République des Lacédémoniens de Xénophon*, Bouché-Leclercq, *Manuel des institutions romaines ; Annuaire des bibliothèques et des archives pour* 1886.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1886.

L'Académie procède au scrutin pour remplacer M. Miller dans différentes commissions. M. Jules Girard est élu membre de la commission des travaux littéraires ; M. Le Blant, membre de la commission des inscriptions et médailles ; M. Weil, membre de la commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

M. le président rappelle les noms des candidats aux deux places de membres ordinaires vacantes dans l'Académie. Ce sont, pour la place de M. Egger, MM. Héron de Villefosse, Viollet et Clermont-Ganneau ; pour la place de M. Miller, MM. Longnon et Alfred-Croiset.

L'Académie se forme en comité secret pour l'examen des titres des candidats.

SÉANCE DU 5 MARS 1886.

M. Gaston Paris, président, annonce à l'Académie la perte de l'un de ses correspondants anglais, M. Ed. Thomas, mort le 10 février 1886.

M. Edmond Le Blant adresse de nouveaux détails sur les dernières fouilles faites à Rome. On s'occupe de dégager le Palatin du côté de la ville, au-dessus de l'église Saint-Théodore ; le côté nord de la colline est apparu taillé à pic dans le roc par la main de l'homme. En détruisant la villa Casali, pour construire un hôpital militaire, on a trouvé une mosaïque antique : elle représente quatre personnages debout, deux athlètes et deux *lanistae*. A la *via del Tasso*, on a trouvé de nouvelles inscriptions relatives aux *equites singulares* et deux statues de bon style, un Bacchus jeune, couronné de lierre, à demi vêtu d'une draperie, et un éphèbe entièrement nu. Ailleurs enfin, on signale la découverte d'une monnaie de bronze de Calès, portant d'un côté la tête casquée de Minerve, de l'autre un coq, une étoile et la légende CALENO avec une L archaïque. C'est la première découverte de ce genre faite à Rome. Le monnayage de Calès a cessé longtemps avant le 1er siècle de notre ère.

L'Académie procède à l'élection de deux membres ordinaires, en remplacement de MM. Egger et Miller décédés. Le scrutin donne les résultats suivants :

1° Pour la place de M. Egger :

M. Antoine Héron de Villefosse	16 voix.
M. Paul Viollet	7 —
M. Charles Clermont-Ganneau	6 —
	29

2° Pour la place de M. Miller :

M. Auguste Longnon	21 voix.
M. Alfred Croiset	8 —
	29

MM. Héron de Villefosse et Longnon sont élus. Ces deux élections seront soumises à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Paul Meyer communique des observations sur un manuscrit de la collection Libri, n° 96, aujourd'hui en la possession de M. le comte d'Ashburnham. Ce manuscrit a été formé de fragments volés dans diverses bibliothèques. Il contient divers textes plus ou moins intéressants ; le plus curieux se trouve dans la partie volée par Libri et possédée par lord Ashburnham. C'est une consultation, en lanque française (dialecte messin), adressée par un médecin messin fixé à Montpellier, Jean Le Fèvre, à un riche marchand de Metz, nommé Jean d'Esch ou d'Aix. Le morceau tout entier mérite d'être étudié, soit par les philologues, soit par les historiens de la thérapeutique.

M. Ravaisson communique la photographie d'une statuette de bronze récemment acquise par le musée du Louvre. C'est un Mercure nu, assis sur un rocher. Il a été trouvé à Entrains (Nièvre). Il faut y reconnaître une des reproductions ou réductions du Mercure colossal du Puy-de-Dôme, exécuté par Zénodore au temps de Néron. Il présente aussi une assez grande ressemblance avec une autre statue de Mercure ou plutôt d'Hermès, placée entre Lesché et Corinthe : celle-ci est figurée sur plusieurs monnaies grecques et décrite dans un passage de Pausanias. M. Ravaisson s'attache, d'après ces diverses reproductions, à reconstituer l'Hermès de Lesché et le Mercure du Puy-de-Dôme, et à en déterminer les ressemblances et les différences.

Ouvrage présenté : Albert Dumont et Jules Chaplain, *les Céramiques de la Grèce propre*, 3° fascicule.

SEANCE DU 12 MARS 1886.

M. le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie l'ampliation de deux décrets du Président de la République : l'élection de M. Antonin Héron de Villefosse, en remplacement de M. Egger, et celle de M. Auguste Longnon, en remplacement de M. Miller, sont approuvées. MM. Héron de Villefosse et Longnon sont introduits et prennent place parmi leurs confrères.

M. le Ministre des affaires étrangères transmet, de la part de M. Ledoulx, consul de France à Jérusalem, la photographie d'un plan de la célèbre mosquée

ou *haram* d'Hébron. Le plan reproduit dans cette photographie vient d'être dressé par ordre du gouvernement ottoman, et fait connaître exactement la disposition de l'édifice. Des plans du *haram* d'Hébron ont été déjà donnés, dit à ce propos M. Schefer, par Ali bey, en 1818, et par Rivadeneyra, dans son *Voyage de Ceylan à Damas*. Des remerciements seront adressés à M. Ledoulx pour cette communication.

L'Académie se forme en comité secret.

Après la reprise de la séance publique, M. Oppert lit la fin de son mémoire sur la métrologie des Assyro-Chaldéens. La superficie des terrains était exprimée parfois par la quantité de grains nécessaire pour les ensemencer. Or, on connaît, en règle générale, la quantité de grain nécessaire aux semailles : elle est d'un peu moins d'un hectolitre par hectare. A l'aide de ce principe, on peut trouver l'équivalent de certaines mesures anciennes. Par exemple, pour ensemencer une aire de trois cents aunes carrées, il fallait un *gab* de blé, c'est-à-dire onze décilitres ; les trois cents aunes carrées équivalaient donc, pense M. Oppert, à cent vingt-cinq mètres carrés. On peut fixer, de la même façon, l'équivalence de toutes les mesures exprimées dans les actes de ventes ; d'autre part, ces actes indiquent toujours les prix d'achat, et l'on a aussi les éléments nécessaires pour traduire ces prix en monnaie française. M. Oppert parvient ainsi à dresser un tableau de la valeur des diverses espèces de terrain, dans la ville et les environs de Babylone. Les pâturages se vendaient 1/4 de centime le mètre carré ; les terres plantées de bois ou d'arbres fruitiers, quatre centimes ; les terrains à bâtir, en ville, de 1 fr. 50 à 7 fr. Ainsi, les terrains les moins chers de la ville valaient trente sept fois les plus chers de la campagne. A l'appui de ce résultat, l'auteur cite un acte d'échange d'une maison située à Babylone, au *marché Lorye*, contre un champ de récoltes en province ; cet acte fut passé en l'an 522, sous le règne de Cambyse, et témoigne du haut prix des propriétés urbaines à cette époque. Quelques particularités encore ressortent du texte des actes et doivent être remarquées : on ajoutait habituellement au prix d'achat une majoration, à titre de pourboire ou de pot-de-vin ; on mesurait le terrain vendu en présence de l'acheteur, puis le travail de l'arpenteur était soumis à l'homologation du tribunal ; après cette homologation obtenue, on payait le prix, et alors seulement la vente était parfaite.

M. Senart commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Epigraphie et histoire linguistique de l'Inde.*

SÉANCE DU 19 MARS 1886.

M. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, adresse par lettre des détails sur les dernières découvertes archéologiques. Dans la catacombe de Sainte-Félicité, on a dégagé l'escalier principal et deux bases de colonne. Dans celle de Saint-Sébastien, sur la voie Appienne, on a trouvé un lucernaire, une chapelle souterraine, un *arcosolium*, trois inscriptions, etc. Les parois de la chapelle portent des croix tracées au moyen âge. Sur une dalle de marbre de l'*arcosolium* est gravée l'image de la colombe tenant un rameau : des deux

côtés se voit une image du Christ en mosaïque. Cette catacombe est antérieure au règne d'Aurélien. Des peintures à fresque ornent les galeries; elles représentent des sujets bibliques, le Bon Pasteur, Moïse frappant le rocher, la Résurrection de Lazare, etc.

M. Alfred Maury fait une communication, au nom de M. Désiré Charnay, voyageur, chargé par le gouvernement français d'une mission archéologique dans l'Amérique centrale. M. Charnay est déjà bien connu du monde savant par ses voyages et ses découvertes dans le Yucatan. On attribue généralement une antiquité très reculée aux édifices de cette contrée, notamment à ceux de Chichen, d'Uxmall, d'Aké, d'Izamal. M. D. Charnay ne partage pas cette opinion; il voit, dans la civilisation yucatèque, une importation étrangère, une imitation de celle des Toltèques du Mexique, et il croit les monuments de cette civilisation antérieure de peu d'années seulement à la conquête espagnole. Il poursuit actuellement des fouilles sur l'emplacement du grand édifice d'Izamal. Il a trouvé des bas-reliefs d'un art grossier, mais des plus curieux: il compte en rapporter des moulages. Il a trouvé aussi de petits chariots à quatre roues, destinés à être traînés à bras comme des brouettes. La roue semble donc avoir été connue au Yucatan même avant l'arrivée des Espagnols.

M. Senart termine sa lecture sur l'épigraphie et l'histoire liguistique de l'Inde. Il s'attache à établir la succession chronologique des divers idiomes indiens et à fixer l'époque du développement de chacun. D'après les inscriptions de Piyadasi, le sanscrit védique était, vers le milieu du IIIe siècle avant notre ère, l'objet d'une certaine culture. La langue sanscrite classique s'est constituée entre le IIIe siècle avant notre ère et le Ier siècle de notre ère. Les dialectes prâcrits se sont constitués plus tard; la grammaire de ces dialectes s'est fixée seulement au IIIe et au IVe siècle de l'ère chrétienne.

M. Salomon Reinach communique une note sur une synagogue grecque à Phocée. Une inscription, trouvée en 1875 et publiée à cette époque dans une revue de Smyrne, était restée inintelligible jusqu'à ce jour, par suite de quelques fautes de lecture. A l'aide de deux ou trois corrections, M. Reinach en rétablit le sens. D'après ce texte, une juive, Tation, ayant construit à ses frais la salle du temple et le péribole de l'hypnètre, en a fait don à la communauté juive de Phocée. En récompense de cette libéralité, la synagogue des juifs décerne à Tation une couronne d'or et certains privilèges.

SÉANCE DU 26 MARS 1886.

M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys lit un mémoire intitulé : *les Doctrines religieuses de Confucius et de l'école des Lettrés*. Selon une opinion très répandue aujourd'hui en Europe, le philosophe Confucius et ses disciples auraient professé des doctrines athées et matérialistes et enseigné une morale sans Dieu; les anciens Chinois auraient possédé une religion et n'auraient pas eu la notion de la divinité, M. d'Hervey de Saint-Denys s'attache à réfuter ce paradoxe. Confucius et son école, dit-il, croyaient à un Dieu unique et souverain, à l'immortalité de l'âme, à la responsabilité de l'homme dans une autre vie, à

l'efficacité de la prière. Ils ont donné à leur pays une religion fondée sur ces principes. Cette religion, il est vrai, ne connaît pas de temples, mais elle n'est pas dépourvue de culte; seulement ce culte n'est pas public, il est purement domestique et privé, il échappe donc facilement à l'attention des observateurs superficiels : ainsi s'explique l'erreur commune des Européens sur la véritable religion des Chinois.

M. Gaston Boissier communique une note sur un passage des *Annales* de Tacite (XV. 44). Après l'incendie de Rome, Néron, se sentant accusé par l'opinion publique, tâcha de détourner les soupçons en les faisant tomber sur la secte naissante des chrétiens. Ce passage a donné lieu à des conjectures diverses : il a été commenté en dernier lieu, par M. Hermann Schiller et par M. P. Hochart, de Bordeaux (*Études au sujet de la persécution des chrétiens sous Néron*). Ce dernier auteur a cherché à renverser entièrement l'opinion commune; à l'entendre, le texte de Tacite a subi des interpolations, et l'historien romain n'avait pas parlé d'une persécution des chrétiens. M. Boissier repousse entièrement cette opinion et maintient la lecture accréditée jusqu'à présent.

M. Abel des Michels lit une note sur quelques coutumes usitées autrefois en Chine dans les concours littéraires et tombées aujourd'hui en désuétude.

Ouvrages présentés : Yule et Burrell, *Hobson-Hobson* (glossaire du langage vulgaire anglo-indien); — Jean Psichari, *Essai de grammaire historique néo-grecque*; A Chassaing, *Spicilegium Brivatense*.

SÉANCE DU 2 AVRIL 1886.

M. Le Blant, directeur de l'école française de Rome, adresse à l'Académie la copie de diverses inscriptions récemment découvertes.

M. Wallon offre, au nom de M. Vivien, de Bordeaux, une notice intitulée : *Latreille, membre de l'Institut*, entomologiste célèbre, né à Brives-la-Gaillarde en 1762 et mort en 1833.

M. Philippe Berger communique, de la part de M. de Vogüé, une note sur quatre intailles sémitiques. Ces intailles font partie de la collection de M. de Vogüé.

La première est un scarabéoïde d'agathe, du VIIIe ou IXe siècle. On y lit, en caractères araméens, l'indication du nom du possesseur : « A Pereq-Rimmon ». Ce nom signifie : « Celui que Rimmon délivre. » Rimmon était le dieu principal de la ville de Damas.

Vient ensuite un onyx de Syrie, du Ier siècle avant notre ère. On y voit la figure d'un personnage barbu, debout à droite, vêtu d'une longue tunique; il tient les mains étendues en avant. On y lit, en caractères nabatéens : « Barneqâ le Nabatéen. »

La troisième et la quatrième des intailles en question portent des légendes très courtes. M. de Vogüé n'ose en proposer une traduction.

M. Berger commence ensuite une communication sur divers monuments araméens du Musée britanique.

L'un est une tablette bilingue : elle porte deux inscriptions, l'une cunéiforme, l'autre araméenne. Dans le texte cunéiforme, selon M. Pinches, du Musée Britannique, il est question d'un prêt d'argent fait par une femme à un homme ; l'emprunteur donne en gage un de ses esclaves ; la somme prêtée est de 2/3 de mine et sept sicles. Le texte araméen reproduit le nom de l'esclave engagé et répète l'énoncé de la somme prêtée sous cette forme : 47 sicles d'argent. En effet, la mine était de 60 sicles, et 2/3 de mine faisaient exactement 40 sicles.

Une autre tablette bilingue contient la quittance d'un paiement fait, non en argent, mais en orge fine. Cette orge est qualifiée : « orge du fils du roi. » Il en est de même dans une tablette araméenne publiée autrefois par M. de Vogüé. D'après des rapprochements avec des textes bibliques, les mots « fils du roi » paraissent désigner un haut fonctionnaire, chargé, entre autres attributions, de l'administration des domaines de la couronne.

M. Oppert conteste cette dernière explication. Il ne voit pas de motifs de détourner ici les mots « fils du roi » de leur acception propre et naturelle. Il croit, de plus, devoir mettre en garde M. Berger contre une trop grande confiance dans les traductions des textes cunéiformes. Ces traductions sont loin d'être toujours certaines.

M. Mispoulet communique un mémoire intitulé : *De la constitution de l'ordre équestre sous l'empire romain.*

Ouvrages présentés : Henri Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, I; Heinrich Denifle, *Die Universitæten im Mittelalter bis* 400; une quinzaine d'opuscules divers de M. Louis Courajod sur l'histoire de l'art; J.-F. Bladé, *Contes populaires de la Gascogne*, 3 vol.

(*Revue Critique.*) JULIEN HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1886.

M. de Laigue, consul de France à Livourne, envoie à la Société une note sur la nécropole étrusque de Corciano, et les découvertes qui y ont été faites récemment. Il adresse en même temps l'estampage d'un sceau antique qu'il a acquis en Espagne.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1886.

M. Georges Duplessis communique à la Société un magnifique dessin du xve siècle représentant Louis II d'Anjou, père du roi René. Cette intéressante œuvre d'art appartenait à M. Miller, membre de l'Institut. Sa veuve vient d'en faire don au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale.

M. Courajod lit une note sur une statue du musée de Versailles où l'on a voulu reconnaître Renaud de Dormams. Il démontre que cette statue provient

de Saint-Martin-des-Champs et qu'elle représente Philippe de Morvilliers, premier président au Parlement de Paris.

M. Molinier communique le fac-similé d'un contrat relatif à l'exécution d'un bas-relief en terre émaillée, par Mathias della Robbia. L'esquisse du bas-relief est dessinée sur le contrat. Ce Mathias est sans doute un fils d'Andrea della Robbia. Il n'était point connu jusqu'ici.

M. Mowat communique, de la part de M. Espérandieu, le dessin d'un bas-relief funéraire de l'époque romaine trouvé à Bordj-Messaoudi (Tunisie).

M. l'abbé Duchesne lit une note sur le sens du mot *centenarium* qui se rencontre dans diverses inscriptions antiques et qui n'a point été expliqué jusqu'ici.

M. Héron de Villefosse lit, au nom de M. d'Arbois de Jubainville, une note sur les tombelles celtiques.

M. l'abbé Bernard lit un mémoire sur un vitrail de l'église de Kerglof (Finistère), dans lequel on voit les figures agenouillées de Vincent de Ploeuc et de Jeanne de Rosmadec.

M. de Barthélemy lit une note de M. Berthelé prouvant que les figures équestres sculptées au portail des églises de Parthenay-le-Vieux et de Melle, étaient encore considérées, au commencement de ce siècle, comme des représentations de Constantin. C'est une confirmation nouvelle du travail de M. Arbellot sur ces statues.

SÉANCE DU 3 MARS 1886.

M. De Baye lit une note sur des urnes en terre cuite trouvées à la Fosse-Jean-Fat, près de Reims, et dont la panse est systématiquement percée de trois trous disposés en triangle renversé. Une discussion s'ouvre sur la destination de ces trous.

M. Héron de Villefosse communique un petit bronze du musée de Clamecy, qui aurait été récemment découvert à Entrains et qui porte une inscription imitée de celles qu'on lit habituellement sur les tessères de gladiateurs. Il démontre que ce bronze est de fabrication moderne.

M. Flouest communique, de la part de M. de la Sizeranne, un fragment d'ardoise trouvé à Pact (Isère), sur lequel sont sculptés, en très bas-relief, des oiseaux et des fleurs.

M. Molinier lit, de la part de M. de Cessac, une note sur une épitaphe qui se voyait jadis dans l'abbaye de Grandmont et qu'on a attribué à tort à Hugues IX de Lusignan. Elle se rapporte à Hugues XIII, mort en 1303.

SÉANCE DU 10 MARS 1886.

M. de Barthélemy lit une note sur une communication de M. de Laigue, relative à une médaille de Véron dont l'effigie est contremarquée des lettres S. P. A. et explique le sens de ces contremarques qui se rencontrent fréquemment et qui ont fait l'objet d'une étude spéciale de la part de Saulcy.

M. de Barthélemy lit une note sur une autre lettre de M. de Laigue relative à des fouilles récemment faites à Vico Equense, près de Castellamare.

M. Pol Nicard lit une note sur des fouilles récemment faites à Wollishoffen, près de Zurich, et qui ont fait découvrir une importante cité lacustre, où l'on a recueilli de nombreux objets de toute nature.

SÉANCE DU 17 MARS 1886.

M. de la Guère écrit à la Société au sujet d'une inscription à Caligula découverte à Bourges; il conteste la lecture qu'en a donnée M. de Villefosse.

M. de Villefosse montre un moulage de cette inscription sur lequel on reconnaît les traces des lettres martelées qui justifiaient sa lecture.

M. de Geymüller demande quel est le monument antique que Ducerceau désigne, dans un de ses dessins, sous le nom de *Temple de Diacolis*.

M. Roman lit une note sur un obituaire de Forcalquier, qui contient divers renseignements archéologiques.

M. Mowat communique : 1° Un petit bronze romain inédit provenant d'Afrique; 2° diverses monnaies de Tibère et d'Auguste frappées de contremarques.

M. d'Arbois de Jubainville entretient la Société d'un ouvrage récemment publié en Irlande et qui prouve qu'il y a eu, dans ce pays, des palafittes habitées jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

SÉANCE DU 24 MARS 1886.

M. Courajod donne lecture d'un mémoire sur un groupe d'enfants conservé au musée du Louvre et que l'on attribue à Pierre Puget. On a confondu ce groupe avec une autre sculpture provenant du musée des Petits-Augustins, et aujourd'hui conservé à l'école des Beaux-Arts. Or, le groupe du Louvre n'est pas de Puget, mais de son collaborateur Vairier.

M. Muntz communique une série de documents inédits sur les artistes qui travaillaient à Avignon au XIVe siècle pour le pape Benoît XIII et entre autre sur l'orfèvre Jean Le Pot dont M. Roman a entretenu la Société à la dernière séance.

M. Mowat signale la découverte à Bath, en Angleterre, d'un monument votif en l'honneur d'Esculape, sur lequel est sculpté un chien. C'est un nouvel exemple du rôle que les chiens jouaient dans le culte d'Esculape.

M. l'abbé Thedenat communique une note sur la soi-disant déesse *Cura*, qui n'est, selon lui, qu'une personnification poétique.

M. de Bourgade lit une note sur les poteries rouges de l'époque romaine recueillies par M. Terninck dans le nord de la France. Il cherche à établir la durée de leur fabrication et donne des explications sur le sens des estampilles dont elles sont marquées.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

FOUILLES DANS LE VIEUX PARIS. DÉCOUVERTE D'UN TRIBUT AU NOCHER DU STYX. ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

On sait qu'à l'époque gallo-romaine la coutume était, à Lutèce, de déposer, dans les sépultures, des monnaies dites de naulage. Elles étaient le plus souvent en bronze ou en bronze saucé, mais rarement en or ou en argent.

A Saint-Marcel, nous en rencontrâmes qui avaient été déposées sur le crâne même, dans la bouche, ou, plus rarement, dans les poteries composant le mobilier funéraire du mort.

Dans nos recherches, à l'emplacement où s'élèvent aujourd'hui les nouveaux bâtiments du collège Sainte-Barbe, nous en recueillîmes qui avaient été déposées dans l'orbite des yeux et se trouvaient encastrées dans l'arcade sourcillière.

Aux quartiers du Val-de-Grâce et de l'Observatoire, nous les trouvâmes enveloppées quelquefois dans une sorte de matière spongieuse indéterminable réduite en poussière. Une tête, trouvée rue Nicole, avait les deux orbites complètement couvertes par deux monnaies grands bronzes à l'effigie de Postume (fouilles 1877-78). Non loin du vieux quartier Saint-Marcel, nous fîmes la découverte d'un vase de bronze, sorte de Cortina, contenant une trousse de médecin du treizième siècle, accompagnée de 78 monnaies de bronze à l'effigie de Tétricus 1er et de Tétricus II, fils du premier.

Au champ de sépulture de la rue de l'Arbalète, exploré et reconnu par moi, nous ne rencontrâmes qu'une seule monnaie de bronze de Gratianus, déposée au fond d'un vase à anse ne contenant plus rien d'appréciable.

Enfin, dans une de nos dernières recherches, nous venons de rencontrer, au flanc d'un squelette enseveli à même le sol, une délicieuse petite ampulla en terre rouge brique de douze centimètres de hauteur sur neuf centimètres de diamètre dans sa plus grande largeur. Le col ne mesure intérieurement que quinze millimètres de diamètre. Les proportions sont fort jolies et se rapprochent beaucoup des guttus gallo-romains qui se rencontrent dans le quartier du Val-de-Grâce et du Panthéon.

Un coup de pioche malheureux brisa cette petite poterie de laquelle s'échappa une grosse poignée de monnaies en bronze saucé d'une conservation fort belle. Ces monnaies ne mesurent pas moins de 25 millimètres de diamètre, largeur bien supérieure au diamètre du col de l'ampulla.

Tout d'abord, on s'explique difficilement que ces monnaies aient été contenues dans ce vase n'ayant qu'une seule ouverture inférieure comme diamètre, aux pièces contenues. En voici la cause :

C'est que cette poterie, confectionnée dans le but d'être déposée près du mort et de lui confier le prix du passage, avait reçu, avant l'achèvement complet, son précieux trésor et que le col n'avait été entièrement terminé qu'au moment où la dernière pièce y avait été déposée.

La cuisson ne semble pas avoir altéré toutes ces monnaies dont douze seulement sont restées indéterminées, ainsi qu'on va le voir par l'inventaire que nous publions.

Inventaire des monnaies romaines contenues dans l'ampulla.

12	monnaies à l'effigie de Valérianus, né en 190, mort en 263.	
25	— —	de Claudius, né en 115, mort en 270.
121	— —	de Gallienus, né en 218, tué par ses officiers en 268.
18	— —	de Salonina Cornélia, fort aimée de Gallien, qui fut, ainsi que lui, tuée en 268.
89	— —	de l'usurpateur Postumus qui se fit proclamer empereur dans les Gaules (258 à 267.)
29	— —	de Victorinus, usurpateur en Gaule (265 à 267.)
1	— —	de l'usurpateur Aurélius Marcus (267). Un soldat qui avait été son apprenti lorsqu'il exerçait la profession d'armurier, croyant avoir à se plaindre de lui, le tua d'un coup d'épée le troisième jour de son règne, en lui disant : *elle est de ta façon*. Nous attribuons la rareté des pièces frappées à l'effigie de cet empereur au peu de temps qu'il régna.
	Type Anvers.	Tête barbue, couronnée, MARIUS P. F.AVG.
	— Revers.	Deux mains s'étreignent ; autour, nous lisons le mot : CONCORDIA, belle conservation.
12	frustes.	
307	au total, contenues dans ce curieux petit monument que nous croyons unique. Nous pouvons, suivant cet inventaire, assigner le troisième siècle à cette sépulture. La valeur relativement considérable de cette poterie nous fait supposer que nous étions en présence des restes d'un citoyen appartenant à la classe aisée.	

Terminons par une observation sur la présence de ces 307 monnaies romaines. Jusqu'à ce jour, on n'a pas d'exemple d'un dépôt monétaire à Lutèce d'une valeur aussi considérable.

Ces monnaies ne constituaient pas un trésor caché, mais un dépôt devant assurer au mort un secours puissant au moment de la résurrection.

Enfin, disons pour finir, que généralement nous ne trouvons qu'une, deux, ou trois monnaies au plus, dans le mobilier funéraire parisien à l'époque gallo-romaine.

E. Toulouze.

— *Bulletin de l'Académie d'Hippone.* Bulletin n° XXI, fascicule 1 : Liste des membres et correspondants. — De Commines de Marsilley, *Note sur l'explication des phénomènes matériels par des actions à distance.* — P. Delattre, *Marques de potier relevées à Carthage.* — Papier, *Marques de fabrique relevées sur des lampes et autres poteries romaines trouvées en Algérie et en Tunisie.* — *Correspondance :* Schmidt, Farges, Reboud, Letourneux. — *Comptes rendus des réunions.*

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, 9e année, mai-novembre 1885 : G Cousin et F. Durrbach, *Inscriptions de Némée.* — B. Haussoullier, *Inscription de Thèbes.* — E. Pottier, *Fouilles dans la nécropole de Myrina faites par*

M. A. Veyries, mort à Smyrne le 5 décembre 1882, premier article, pl. X, XII, XIII, XV. (Très intéressant ; le *Satyre à l'enfant* est une des meilleures figures qu'ait données la nécropole de Myrina.) — E. Egger, *Inscription de l'île de Leucé.* — S. Reinach, *Servius Cornelius Lentulus, préteur proconsul à Délos.* — P. Foucart, *Inscriptions d'Asie-Mineure.* I. *Clazomène. Décret des villes ioniennes en l'honneur d'Antiochus I.* II. *Magnésie du Sipyle.* III. *Inscriptions de Rhodes.* IV. *Note sur le sénatus-consulte d'Adramyttium.* — P. Foucart. *Inscriptions de Béotie. Thespies, Platée, Haliarte, Coronée, Hiéron d'Athéné Itonia.* — G. Radet et P. Paris, *Deux nouveaux gouverneurs de provinces.* — Ch. Diehl et G. Cousin, *Sénatus-consulte de Lagina de l'an 81 avant notre ère. Décret relatif au droit d'asile.* (On n'avait jusqu'ici que des morceaux épars de ce document, entre lesquels il était presque impossible d'établir un lien. Aujourd'hui on peut le restituer presque tout entier, grâce à la découverte due à notre école). — M. Holleaux, *Fouilles au temple d'Apollon Ptoos* (il est à désirer que les sculptures archaïques découvertes dans ces fouilles soient bientôt publiées).

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, 9e année, décembre 1885 : Pottier et Reinach, *Fouilles dans la nécropole de Myrina* (suite. Planches V-VI, XI), (pl. V. VI). — *Eléphant foulant aux pieds un Galate.* (Cette terre cuite, unique dans son genre, a le mérite d'être datée, à quelques années près, car il est difficile de ne pas la regarder comme contemporaine des victoires remportées par les Attalides sur les bandes qui ravageaient l'Asie-Mineure.) — J. Martha, *Inscriptions de Naxos.* — Clerc, *Fouilles à l'Héraion de Samos.* — Durrbach, *Inscriptions du Péloponèse.* I. *Tégée.* II. *Laconie.* — Holleaux, *Fouilles au temple d'Apollon Ptoos.* Variétés. Bibliographie. Tables.

10e année. Janvier 1886 : Cousin et Durrbach, *Bas-relief de Lemnos avec inscriptions.* (Monument très curieux et jusqu'ici inexpliqué. Il s'agit de deux textes, écrits en caractères grecs archaïques, dans une langue inconnue. Ne serait-ce pas cette langue des Pélasges tyrrhéniens dont parle Hérodote ?) — Th. Homolle, *Note sur la chronologie des archontes athéniens de la seconde moitié du second siècle avant J.-C.* — G. Cousin et Ch. Diehl, *Inscriptions de Cadyanda en Lycie.* — M. Holleaux, *Fouilles au temple d'Apollon Ptoos.* — *Statue et fragments archaïques* (pl. IV et VII).

— *Bulletin épigraphique*, dirigé par Robert-Mowat, 5e année, no 4, juillet-août 1885 : C. Jullian, *Inscriptions de la vallée de l'Huveaune* (suite). — J. Sacaze, *La déesse Lahe.* — L. Rochetin, *Les inscriptions gallo-grecques de Collias (Gard) et de Malaucène (Vaucluse).* P.-Ch. Robert, *Correspondance.* Ant. Héron de Villefosse, R. Cagnat, Haussoullier, R. Mowat, *Bibliographie.* — R. Mowat, *Revues et journaux périodiques.* — R. Mowat, Académies et corps savants. — R. Mowat, Chronique. — Planche. Fac-similé de l'inscription du *Pagus Lucretius.*

5e année, no 5, septembre-octobre 1885 ; R. Mowat, la *Domus divina* et les *Divi*, leur origine (important article où, après avoir recherché l'origine et le sens primitif de cette appellation, l'auteur annonce une liste complète de tous les personnages impériaux qui ont reçu le titre de *Divus* ou de *Diva*). —

C. Jullien, *Inscriptions de la vallée de l'Huveaune* (suite). — C. Jullien, *Inscriptions chrétiennes de Marseille*. — *Correspondance* : De Laigue, R. Mowat, R. Blair, etc. — *Bibliographie*, par R. Mowat. — Revues et journaux périodiques par A. Cagnat et R. Mowat. — Académies et corps savants, par R. Mowat. — *Chronique et nécrologie*, par R. Mowat.

— M. le pasteur Frossard a publié dans le *Bulletin Ramond* une note intéressante intitulée : *La grotte de Lourdes, dite l'espélungue ou les espelugues, observations sur les vestiges de l'âge du Renne qu'elle a renfermés dans ses décombres*. Il y résume les résultats obtenus par les différents explorateurs qui ont fouillé avant lui cette caverne, et il arrive à cette conclusion, fondée sur la présence des ossements du renne auprès de poteries, analogues à ceux des dolmens du plateau de Ger, « que le renne ou *cervus tarandus* a bien pu se maintenir un peu plus longtemps dans les Pyrénées que dans la Dordogne. »

— Dans le même *Bulletin*, M. le pasteur Frossard a publié à nouveau les trois inscriptions latines qui, déjà citées par Scaliger, forment toute l'épigraphie de Bagnères-de-Bigorre. Il en donne le texte et il y joint des explications intéressantes et des rapprochements avec d'autres monuments de la région pyrénéenne.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, 16e session, 1885-1886 : 1re séance, 3 novembre 1885. — Cope Whitehouse, *Le Bahr Yusuf et la prophétie de Jacob* (une carte et une vignette). — Theo. G. Pinches, *Un contrat babylonien de fraternité, très ancien*. — Theo. G. Pinches, *Note sur un nom divin qui est d'ordinaire Mélik ou Malkatu*. — Wright, *Bustes et inscriptions de Palmyre du musée britannique* (trois planches photographiques). — A. Wiedemann, *La reine Pékersala, du commencement de la période saïte*. 2e séance, 1er décembre 1885. — J. Jacobs, *Y a-t-il des clans à Totem dans l'Ancien Testament?* — Pinches, *Texte et traduction du contrat de fraternité analysé dans le numéro précédent*. — Cope Whitehouse, *Suite de l'article du numéro précédent* (cinq cartes). — Oppert, *Note sur une éclipse*.

— *Bullettino dell' Instituto di corrispondenza archeologica* no XI, novembre 1885 : W. Helbig, *Fouilles de Corneto*. — A. Mau, *Fouilles de Pompei* (suite).

— *Gazette archéologique*, 10e année, nos 9-10 de 1885 : Ed. Pottier, *Lécythes à fond blanc et à fond bistre du cabinet des médailles* (pl. XXXI et XXXII). — A. Odobesco, *Coupe d'argent de la déesse Nana-Anat* (pl. XXXIII). — Louis de Laigue, *Génie funèbre, marbre découvert à Rome* (pl. XXXIV). — G. Durand, *Croix provenant du Paraclet, conservée à la cathédrale d'Amiens* (pl. XXXV). — Ch. de Linas, *Le diptyque de Saint-Nicaise au trésor de la cathédrale de Tournai* (pl. XXXVI). — H. Thédenat et A. Héron de Villefosse, *Les trésors d'argent trouvés en Gaule*, suite et fin (pl. XXXVII). — *Chronique*. Académie des inscriptions et belles-lettres. — Société nationale des antiquaires de France. Nouvelles diverses. Bibliographie. Sommaire des recueils périodiques.

— *Gazette archéologique*, 1885, nos 11-12 : E. Le Blant, *Introduction à l'étude des sarcophages chrétiens de la Gaule* (pl. XXXVIII, XXXIX, XL et XLI,

article important, qui n'est autre chose que l'introduction du nouveau volume que l'auteur s'apprête à publier dans la collection des *Documents inédits*, pour faire suite aux Sarcophages chrétiens d'Arles). — L. Courajod, *Une sculpture d'Antonio di Giusto Betti, au musée du Louvre* (pl. XLIII). — L. Courajod, *Quelques sculptures en bronze de Filarète* (pl. XLIV). — E. Müntz, *Fresques inédites du palais des papes à Avignon et de la chartreuse de Villeneuve*, premier article (pl. XLV). — A. Chabouillet, *Études sur quelques camées du cabinet des médailles*, premier article (pl. XLII). — Paul Monceaux, *Fouilles et recherches archéologiques au sanctuaire des jeux isthmiques* (fin). — *Chronique* : Académie des inscriptions et belles-lettres. — Société nationale des antiquaires de France — Bibliographie — Sommaires des recueils périodiques. Tables pour l'année 1885.

— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, 1885, n° 12 (deux feuilles et demie) ; W. Helbig, *Fouilles de Némi*. — G. Henzen, *Appendice épigraphique à l'article précédent*. — A. Mau, *Fouilles de Pompéi*. — De Feis, *Une gemme gnostique*. — *Tables de l'année*.

— Le *Syllogue littéraire grec de Constantinople*, dont les excellentes publications méritent et ont conquis l'estime du monde savant, a décidé de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation par un congrès qui se tiendra dans cette ville, du 28 août au 7 septembre. Toute demande se rapportant au congrès devra être adressée au docteur Héroclès Basiadès, président du comité d'organisation, au siège du Syllogue, Péra, rue Topchilar, 18, Constantinople, ou à M. Télémaque Carathéodory, secrétaire du comité, à la même adresse. Nous sommes heureux d'apprendre que la France sera officiellement représentée à ce congrès par M. Psichari, professeur à l'École des hautes études, où il a fondé l'enseignement du grec moderne et de l'histoire de la race hellénique depuis la fin de la domination romaine jusqu'à nos jours. Parmi les questions qui doivent être traitées dans les séances du congrès et qui ont plus particulièrement trait aux recherches dont la *Revue* entretient d'ordinaire ses lecteurs, nous remarquons les suivantes : 4. *De l'influence qu'exerça l'art grec antique sur l'établissement et le développement de l'architecture et des figurations en Italie pendant la Renaissance*. 6. *De l'influence de l'art byzantin en Italie dans d'autres parties de l'Europe occidentale et dans les pays slaves*. 8. *Des changements introduits dans les théories sur le développement historique de l'art grec par les nouvelles découvertes archéologiques qui ont eu lieu en Grèce et ailleurs*.

— École française de Rome. *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 5e année, fascicule 5, décembre 1885 : E. Müntz. *Les arts à la cour des papes*. Nouvelles recherches sur les pontificats de Martin V, d'Eugène IV, de Nicolas V, de Calixte III, de Pie II et de Paul II. Le pape Eugène IV (pl. XIV). — Camille Jullian, *Caius Serenus proconsul Galliæ Transalpinæ* (pl. XV). — P. Batifol, *Evangeliorum codex græcus purpureus Beratinus P*. (pl. XVI). — H. Doulcet, *Note sur une fresque de Saint-Martin-des-Monts* (pl. XIV A). — M. Prou, *Inventaire des meubles du cardinal Geoffroi d'Alatri* (1287). — *Bibliographie. Analecta novissima spicilegii Solesmensis ;* altera continuatio, t. I. *De epistolis et registris Romanorum pontificum* disseruit J. Bapt. card. Pitra. Nécrologie : René Grousset.

— La *Society for the promotion of Hellenic studies* vient de publier la seconde partie du tome VI du *Journal of Hellenic studies*. Elle contient les articles suivants : J. Fergusson, *La tombe de Porsenna* (pl. LX). — Th. Bent, *Les îles de Télos et de Carpathos* (détails intéressants sur le dialecte de ces îles). J. Murray, *Un diadumène en terre cuite* (pl. LXI). — A. Gardner, *Inscriptions de Cos*. — E.-L. Hicks, *Judith et Holopherne* (cherche à démontrer que le nom d'Holopherne n'a pu être fourni à l'écrivain juif que par le roi de Cappadoce Ὀροφέρνης ou Ὀλοφέρνης, et que, par conséquent, le livre date des environs de l'an 150 avant notre ère). — J. Six, *Quelques gorgones archaïques du musée Britannique* (pl. LIX et D). — Michaëlis, *Sérapis debout sur un marbre de Xanthos, au musée britannique* (pl. LVIII et E). — W. Ridgeway, *Le régime des terres à l'époque homérique*. — E.-A. Gardner, *Inscriptions copiées en Grèce par Cockerell*. II. — A.-W. Verrall, *Sur la syrinx dans le char des anciens*. — Cecil Smith, *Vases de Rhodes avec inscriptions gravées à la pointe*. — Newton, *Statue d'empereur au Musée britannique*. — A. Paley, *Remarques sur le vers 1172 de l'Agamemnon d'Eschyle, correction à la leçon adoptée par M. Bury* (p. 175). — Règlements, liste des membres, procès-verbaux des séances.

— *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* t. VII, Livraison I. G. Maspero, *Pièces relatives à la découverte du monument de Chalouf* (avec une planche). — A. Aurès, *Essai sur le système métrique assyrien*. — Mgr Bsciai, évêque copte, *Peut-on trouver encore des mots nouveaux dans la langue copte?* Lettre à M. Révillout. — Ph. Virey, *Le tombeau d'Am-n-t'eh et la fonction que remplissait ce personnage*. — G. Maspero, *Fragments coptes*. — Livraisons II-III : Aurès, *Essai sur le système métrique assyrien* (suite et fin). — A. Bouriant, *Fragments memphitiques de divers livres inédits de l'Écriture et des instructions pastorales des Pères de l'Église copte*. — Maspero, *Revision des listes géographiques de Thoutmès III*. — V. Loret, *Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens*. — U. Bouriant, *Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte*. — Mariette-Bey, *De l'âge de pierre en Égypte* (important). — G. Maspero, *Sur une plaque d'or portant la dédicace d'un temple*. — E. Grébaut, *Inscription inédite du règne de Thotmès I*. — G. Maspero, *fragments coptes*.

— H. Heydemann, le savant professeur d'archéologie de Halle, vient de publier son dixième *programme* de la fête de Winckmann, c'est-à-dire la dixième des dissertations qu'il a écrites à l'occasion de cette fête (librairie Max Niemeyer à Halle). Le programme de 1885 a pour titre *La naissance et l'enfance de Bacchus*. Il est accompagné d'une vignette dans le texte et d'une planche double. On y trouve cette rare connaissance de monuments et cette clarté dans l'exposition qui distinguent toutes les œuvres de M. Heydemann. Voici le sommaire du mémoire, qui est divisé en onze chapitres : 1. Représentations que nous ne connaissons que par la littérature. — 2. Zeus et Sémélé. — La mort de Sémélé et la naissance prématurée de Dionysos. — 4. Hermès apporte l'enfant Dionysos à Jupiter. — 5. La naissance de la cuisse. — 6. Zeus livre l'enfant à ses nourrices. — 7. Hermès emmène l'enfant à Nysa. — 8. Hermès en route

avec Dionysos enfant. — 9. L'enfant Dionysos à Nysa. — 10. Des mythes de Zeus transportés à l'enfance de Dionysos. — 11. Fin de l'enfance.

— Nous venons de recevoir le cahier où la Société archéologique d'Athènes expose les travaux auxquels elle s'est livrée et les résultats qu'elle a obtenus pendant l'année 1884 (Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἑταιρίας τοῦ ἔτους 1884, in-8, 96 pages et 5 planches). Ces comptes rendus, que nous avons toujours signalés à nos lecteurs, ont beaucoup gagné en importance depuis que la Société, dans ces dernières années, a pris l'habitude de joindre au résumé général que contient le rapport du secrétaire des rapports détaillés sur quelques-unes des fouilles entreprises, rapports auxquels sont annexées des planches dues le plus souvent à M. Dœrpfeld, savant architecte allemand qui est attaché à l'Institut archéologique allemand d'Athènes. Voici le sommaire de ce cahier, qui ne le cède pas en intérêt aux comptes rendus de 1883, de 1882 et de 1881 :

Discours du président, M. Kondostavlos. — Rapport du secrétaire, Étienne-A. Koumanoudis. Fouilles d'Épidaure, d'Éleusis, du temple d'Amphiaraos dans l'Oropie, d'Olympie, du théâtre du Pirée à Zéa, d'un site dans la partie nord-ouest d'Athènes ; recherches sous-marines faites par des plongeurs dans le détroit de Salamine, sans résultat ; travaux d'entretien de divers monuments anciens, à Athènes et dans les provinces ; achats d'antiquités ; arrangement du musée ; surveillance des musées de province que rend très difficile l'insuffisance du personnel. — Rapport du trésorier, Em. Gianopoulos, et tableau des recettes et des dépenses présenté par lui. Approbation des comptes dans une séance postérieure. — Liste des membres de la Société avec le chiffre de leur souscription. — Livres donnés et achetés. — Kavvadias, *Rapport général sur les fouilles d'Épidaure* (planches I, II et III, dressées par Dœrpfeld). — D. Philios, *Rapport sur les fouilles d'Éleusis* (pl. IV, dessinée par Dœrpfeld). — Dœrpfeld, *les Bâtiments de l'oracle d'Amphiaraos* (pl. V). — Christomanos, *Analyse de l'eau de la source qui jaillit près du sanctuaire d'Amphiaraos.*

— L'enseignement de M. le professeur Ad. Michaëlis, à Strasbourg, porte des fruits dont on peut juger par l'excellent travail d'un de ses élèves, par la dissertation intitulée *Ornament und Form der Attischen Grabstelen*, in-8, 93 pages et 2 planches en photogravure. M. Brueckner a pu se servir, pour ce travail, des photographies recueillies pour le grand recueil des stèles attiques que l'Académie de Vienne a entrepris de publier et auquel ont successivement travaillé MM. Conze et Benndorf. Préparé par les soins d'archéologues éminents, l'ouvrage présentera un vif intérêt ; l'étude rédigée avec beaucoup de méthode et de soin par M. Brueckner en est comme l'introduction générale : il pose toutes les questions que soulèvera et que permettra de discuter avec pièces à l'appui un atlas où seront réunis des monuments dont la distinction et le charme n'ont pas encore été suffisamment appréciés. Les musées de l'Europe possèdent bien quelques beaux échantillons de ces sculptures funéraires ; mais ils y sont perdus au milieu de sculptures qui attirent davantage l'attention, et ceux-là seuls rendent justice à la grâce exquise de ces pierres tombales qui sont familiers avec les musées d'Athènes où elles abondent.

G. P.

BIBLIOGRAPHIE

V. Vassilievsky. Epiphanii monachi hagiopolitae Syria et urbs sancta. Saint-Pétersbourg, 1886.

La Société de Palestine, fondée il y a quatre ans à Saint-Pétersbourg, sous le haut patronage du grand duc Serge Alexandrowitch, frère de l'empereur, se divise en plusieurs sections, dont l'une s'occupe spécialement des travaux scientifiques. Son but est de publier les mémoires concernant la situation actuelle de la terre sainte, ainsi que les voyages non publiés ou mal publiés de divers pèlerins russes, slaves ou grecs du moyen âge et des temps modernes. Ces travaux sont dirigés par M. Khitrovo et certainement ils sont bien dirigés, car M. Khitrovo connaît à fond le passé historique et la situation actuelle de la terre sainte, non seulement par ouï-dire mais pour y avoir été plusieurs fois. De plus, M. Khitrovo est parfaitement au courant de la littérature européenne sur Jérusalem. Dans un temps relativement court, la section a publié beaucoup d'ouvrages intéressants, grâce à l'activité vraiment remarquable de M. Khitrovo et avec l'aide des érudits les plus éminents. On a publié un mémoire fort intéressant de M. Khitrovo sur la situation actuelle de l'orthodoxie en terre sainte, puis un voyage au mont Sinaï du Dr Elisséef et un volume d'un voyageur du siècle dernier, Barski, qui nous a laissé une description très détaillée et très exacte des Lieux Saints, ornée de dessins très originaux faits à la plume[1]. Outre les ouvrages précédents on a publié la traduction de l'*Itinéraire de Bordeaux* faite par M. Khitrovo, une nouvelle édition du *Premier pèlerin russe*, Daniel, higoumène du commencement du XIIe siècle, publiée par M. Vénévitinow, qui a revu un grand nombre de manuscrits et nous a donné un texte purifié et une préface érudite ; ensuite un autre pèlerin russe et un serbe dont les écrits ont été publiés pour la première fois. Mais ce qui doit surtout intéresser le public français et les érudits de l'Occident en général, c'est le volume qui est consacré aux fouilles que la Société de Palestine a faites à Jérusalem.

En 1858, le gouvernement russe avait acheté au monastère abyssinien un terrain situé à 3m,75 du temple de la Résurrection, et qui s'étend à l'est jusqu'à la rue du Bazar. Au sud-est ce terrain confine à la rue des Palmiers, datant du moyen âge, et au nord-est il aboutit à une petite place devant le temple de la Résurrection.

C'est précisément à cet endroit que les fouilles ont été faites sous la surveillance de l'archimandrite Antonin, l'éminent chef de la mission en terre sainte, et de M. Schick, architecte de la ville de Jérusalem.

Ces fouilles, exécutées aux frais de S. A. le Grand-duc Serge Alexandrowitch, ont été faites dans le double but d'expliquer les plans des édifices de Constantin, et de trouver la véritable direction du second mur de Jérusalem.

L'entreprise présentait évidemment de grandes difficultés, car il fallait

1. Ces dessins ont d'abord été photographiés, puis lithographiés, pour l'édition dont il s'agit, qui formera en tout trois gros volumes.

déblayer un terrain de 1,200 mètres carrés; néanmoins on arriva à la mener à bonne fin.

« Nos fouilles, dit M. Khitrovo, dans son rapport à l'assemblée générale, ont donné non seulement des notions plus justes sur les véritables dimensions des édifices de Constantin, mais elles ont indiqué encore le plan des propylées; or le mur massif que nos fouilles ont mis à découvert nous prouve que l'atrium n'était pas adjacent aux propylées, mais qu'il en était séparé par un grand édifice qui n'était autre que la basilique.

« Comme il est avéré que Jésus avait été crucifié et enterré hors de la ville, la question de savoir si le second mur d'enceinte se dirigeait à l'est ou à l'ouest de la crypte du Saint-Sépulcre devient extrêmement importante, pour pouvoir reconnaître ou nier l'authenticité de l'endroit actuellement désigné comme le lieu du Saint-Sépulcre. C'est une question des plus controversées; mais actuellement on pourrait la considérer comme résolue, grâce aux fouilles faites par notre Société. Par suite d'une inégalité relative du sol, la partie nord de Jérusalem est celle qui favorise le mieux les approches et les attaques d'une armée ennemie, et nous savons en effet, que c'est toujours de ce côté-ci que la ville a été assiégée. La configuration du sol indiquait donc la nécessité d'élever des travaux de défense de ce côté-là, non seulement à l'aide de murs, mais aussi au moyen de fossés taillés dans le roc. Il en résulte que dans les endroits où l'on n'a pas trouvé trace des murs, la direction qu'ils suivaient peut être indiquée par l'existence des fossés. M. Schick a réussi par des recherches multiples, qui ont duré dix ans, à poursuivre la direction du fossé sur un parcours de plus de 300 mètres, à partir du patriarcat grec jusqu'aux maisons turques situées à l'est de l'ancien consulat d'Allemagne.

« Ce fossé, se dirigeant d'abord au sud, tourne brusquement, à angle droit, vers l'est, d'où à la hauteur de la citerne de Sainte-Hélène, il tourne tout aussi brusquement vers sa direction initiale; puis, auprès du monastère de Saint-Abraham, il oblique de nouveau à l'ouest, en formant à l'est du temple de la Résurrection un petit plateau en saillie, d'une superficie d'environ 3,300 mètres, qui s'allonge en dehors de la ville. Il est évident que tout le long des bords extérieurs de ce plateau se trouvaient les murs dont nous pouvons observer les restes dans le gros mur du nord Deir-Isaac-Bec. Si, à partir de ces murs, on trace des lignes perpendiculaires, on obtiendra un carré, dont l'angle sud-est sera formé par les anciens murs en maçonnerie juive, qui ont été trouvés dans le terrain actuellement occupé par les établissements russes. On est donc autorisé à conclure qu'il existait à cette place un fortin extérieur quadrangulaire. Un dallage déprimé en grosses pierres et les larges marches ont fixé l'emplacement du forum.

« Nos fouilles qui ont découvert le seuil, le plancher déprimé contournant le forum, et l'arc romain indiquent clairement qu'à partir de la place du marché, il y avait un chemin qui partait de cet endroit en se dirigeant hors de la ville, au bout de laquelle se trouvait une porte située en dehors des limites de notre terrain. Si, en effet, cette porte de la ville se trouvait à cette place, porte qui n'était éloignée de Golgotha que d'environ 50 mètres, nous pouvons alors

affirmer avec beaucoup de probabilité que la *via dolorosa* passait précisément par cette porte.

« Cette circonstance confirme l'authenticité de la crypte du Saint-Sépulcre, qui dans ce cas-là se trouve située hors de l'ancienne ville. »

Dans la publication de la *Société de Palestine*, qui est sans rivale par la quantité des plans, nous trouvons le rapport de l'archimandrite Antonin sur la marche des fouilles, les plans du terrain russe, exécutés avec le plus grand soin par M. Schick, auxquels est annexé un mémoire explicatif; en outre seize différents plans sur la direction probable des murs de Jérusalem supposés par divers savants, les plans des divers édifices de Constantin, comme les différents savants se les représentaient, les photographies des restes des murs et d'autres antiquités trouvées pendant les fouilles. Dans le supplément sont publiés les textes de la Bible et de l'Evangile récueillis par M. Khitrovo, ainsi que ma traduction de tous les passages de Joseph Flavius et des anciens pèlerins qui traitent des édifices de Constantin et du second mur de Jérusalem.

J'ai dit que la Société publiait aussi des voyages grecs; c'est ainsi que M. Destounis a publié la Description de la terre sainte, par Daniel, métropolitain d'Ephèse[1]. Ce Daniel qui, dans le titre du manuscrit, est nommé métropolitain d'Ephèse, dit de lui-même qu'il est métropolitain de Smyrne, et qu'il a été envoyé à Jérusalem par le patriarche de Constantinople, Maxime. Une argumentation ingénieuse de M. Destounis, basée sur ces quelques mots, a fixé, avec assez d'exactitude, la date du voyage de Daniel. Il y a eu trois patriarches du nom de Maxime, dit l'auteur; évidemment ce ne pouvait être le premier, qui n'occupa le trône que pendant six mois sous le règne de Théodore Lascaris (en 1215), quand la capitale se trouvait à Nicée, tandis que Daniel, comme le texte le démontre, a été envoyé de Constantinople. Or, il parle de la destruction de l'église des Apôtres à Constantinople, laquelle a eu lieu après la prise de la capitale par les Turcs. Parmi les archevêques qui se réunirent à Constantinople après la mort de Maxime II (en 1487), les historiens en citent deux qui se distinguaient surtout par l'esprit et l'érudition : Daniel, métropolitain d'Ephèse, et Niphonte; c'est le dernier qui fut élu patriarche. Il est probable que ce Daniel est le même personnage que l'auteur du voyage, qui n'a pu vivre qu'au xve siècle. Comme la métropole de Smyrne était de rang supérieur à celle d'Ephèse, il est évident que Daniel n'a pu être métropolitain de Smyrne qu'après 1487. Ce fut donc le patriarche Maxime III qui envoya Daniel à Jérusalem et comme il n'est pas appelé défunt par l'auteur, son voyage doit dater de 1493 à 1499. M. Destounis a publié son livre d'après une copie faite à Venise, il y a joint une traduction russe et beaucoup de notes très érudites, où il compare les descriptions de Daniel avec celles de tous les voyageurs de la même époque, russes et occidentaux. Les personnes s'intéressant au passé de la terre sainte seront très reconnaissantes à la Société d'avoir publié ce texte qui n'existait que dans une édition peu correcte de Mingarelli, *Græci codices ma-*

1. Διήγησις Δανιὴλ μητροπολίτου Ἐφέσου καὶ περίοδος τῶν ἁγίων τόπων. Σύγγραμμα ἑλληνικὸν τῆς ιε' ἑκατονταετηρίδος ἐκδοθὲν, ῥωσσιστὶ μεταφρασθὲν καὶ διερμηνευθὲν ὑπὸ Γαβριὴλ Δεστούνη.

nuscripti apud Nanios asservati, et en outre tellement rare, qu'on ne la trouve pas à Saint-Pétersbourg.

La même Société vient de publier le récit d'un autre pèlerin grec, édition faite de main de maître par l'éminent professeur Vassilievsky. C'est la description de la Syrie et de Jérusalem par le moine Épiphanios. Cette œuvre a déjà été publiée par Dressel sur un manuscrit du Vatican, mais on a trouvé à Moscou un texte qui diffère de celui-là et qui présente non pas une simple copie, mais une autre rédaction de l'écrit d'Épiphanios; en outre il existe une vieille traduction slavonne trouvée par un jeune savant, M. Chliapkine, qui s'est déjà fait connaître par la publication de quelques textes inédits. Cette traduction slave, dont le manuscrit date du xve-xvie siècle, a été faite d'après une rédaction qui diffère beaucoup du manuscrit du Vatican et de celui de Moscou. La nouvelle édition donne donc ces trois textes, dont deux paraissent pour la première fois, plus une traduction russe et des notes très étendues de M. Vassilievsky. Sur neuf pages du texte du Vatican, et six de celui de Moscou, l'éditeur a fait deux cent douze pages de commentaires. Ce ne sont plus des notes, comme on en voit ordinairement dans les éditions des auteurs commentés : ce sont des petits traités sur les édifices, les villes, etc., dont parle Epiphanios. M. Vassilievsky s'est servi de tous les pèlerins du moyen âge : latins, grecs, arméniens, russes, etc., depuis les plus anciens jusqu'à ceux du xiie siècle; et comme un savant qui est toujours au courant de la science contemporaine, il a également tenu compte de tous les ouvrages parus sur la terre sainte. Grâce à une critique très circonspecte, mais toujours fine et sûre, il lui est arrivé souvent de corriger les plus grandes autorités, comme Tobler, par exemple, M. le marquis de Vogüé, M. le comte Riant, etc.

Toutes ces notes étant écrites en russe, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de retracer ici, pour le public français, les principales considérations de M. Vassilievsky. — Il est toujours intéressant de connaître l'auteur du livre qu'on lit, et l'époque où il a vécu; et comme ici le titre de la description ne nous dit rien que son nom, et que le pèlerin ne parle pas de lui-même, la tâche devient évidemment très difficile. Mais un érudit de la force de M. Vassilievsky sait toujours trouver un fil conducteur pour fixer la date d'un texte à cinquante ans près.

Nous connaissons encore deux œuvres d'un moine nommé Epiphanios; ce sont : la *Vie apocryphe de la Sainte Vierge*, et la *Vie de l'apôtre André*. Fabricius, Lipsius, Dressel, pensent que les trois ouvrages appartiennent au même auteur. « Mais, dit M. Vassilievsky, il y a des circonstances très sérieuses, qui empêchent d'identifier les auteurs de ces deux vies. L'auteur de la *Vie de la sainte Vierge* cite l'écrivain Hippolyte de Thèbes, qui parle, à son tour de l'hagiographe Syméon Metaphraste. Comme ce dernier a vécu à la fin du xe siècle et au commencement du xie, la *Vie de la sainte Vierge* n'a pu être écrite qu'au xie siècle [1]. Quant à l'auteur de la *Vie de saint André* il est beau-

1. M. Vassilievsky a démontré, avec une grande clarté, dans un article consacré à Siméon Metaphraste, que cet auteur n'a pu vivre qu'à la fin du xe siècle et au commencement du xie, mais non dans la première moitié du xe, comme on le pense généralement.

coup plus ancien. Il nous dit qu'il est allé voyager sur les bords de la mer Noire, non seulement pour voir tous les endroits par où avait passé l'apôtre, mais aussi pour fuir les iconoclastes ; outre cela, il a connu un vieillard qui se souvenait encore du temps de l'empereur Constantin Copronyme († 775). C'est donc au temps des iconoclastes que vivait l'auteur de la *Vie de saint André*, et précisément dans la seconde période qui commença en 813 avec l'avènement de Léon l'Arménien, et dura jusqu'en 842. — Il est donc évident qu'il y a eu deux Épiphanios, l'un qui a vécu au XIe siècle, et l'autre au commencement du IXe siècle. Lequel des deux serait l'Épiphanios qui nous a laissé la description de la terre sainte? Tobler prétend que cet auteur n'a pu vivre qu'au XIIe siècle, et Robinson entre 1170 et 1250; M. de Vogüé le place une fois au Xe ou XIe siècle (*Les Églises de la terre sainte*, p. 149), et une autre fois au XIe siècle. M. Vassilievsky, par contre, tâche de prouver que la description de la terre sainte d'Épiphanios n'a pu être écrite ni au XIIe ni au XIe siècle et que la seule date que l'on puisse lui assigner, est le commencement du XIe siècle. Tout le long commentaire consacré à cette question prouve avec une évidence que je ne saurais contester la thèse soutenue par M. Vassilievsky. Voici les arguments de l'auteur :

1. Dans toute la description d'Épiphanios, il n'y a pas la moindre allusion à la domination franque en Orient; il ne parle qu'une seule fois du patriarche, et il est évident que si un Grec nous dit que le patriarche de Jérusalem célèbre la messe le jour de l'Ascension dans l'église du même nom, c'est d'un patriarche orthodoxe qu'il parle, car il trouverait le fait trop insignifiant pour le relater à propos d'un patriarche latin.

2. Épiphanios parle des instruments de supplice avec lesquels on a martyrisé Jésus : de la lance, de l'éponge, de la canne et de la couronne d'épines comme se trouvant à Jérusalem ; or, toutes ces reliques se trouvaient à Constantinople à la fin du XIe siècle. Le bréviaire de Jérusalem (écrit vers 530, et certainement avant 614), le plus ancien document sur la lance, dit qu'elle se trouvait dans la basilique de Constantin, ce qui est confirmé par le *Cod. Sangall.*, de Théodose (vers 811).

Il n'y a pas de raison pour admettre avec M. le comte Riant (*Alexii Comneni epistola spuria*, p. LII, LIII) qu'en 530 la lance était déjà partagée en deux morceaux, le manche et la pointe, qui étaient conservés dans deux différents endroits.

Antonin le martyr (vers 570), dit que la lance se trouvait dans la basilique de Sion avec la couronne d'épines, et il est bien possible qu'elle ait été transportée dans la basilique de Constantin à l'époque du bréviaire, lequel a bien pu être composé plus tard qu'on le croit ordinairement.

En 614, quand la lance prise par les Perses eut été rendue au patriarche Nicétas, on la transporta dans l'église de Sainte-Sophie, à Constantinople. Après les victoires d'Héraclius, quand toutes les reliques eurent été rapportées à Jérusalem, la lance le fut probablement aussi. Le patriarche Sophronius (vers 630) monte dans la cellule de l'église de Jérusalem pour voir la canne, l'éponge et la lance. Arculfe, Beda, saint Jean de Damas, nous parlent de la lance comme se trouvant à Jérusalem.

Nous ne savons pas quand la lance fut transportée à Constantinople, mais nous la voyons dans cette capitale sous le règne de Constantin le Porphyrogénète (*De Cerem.*, I, 179-180). Anne Comnène, en parlant des événements de la fin du xie et du commencement du xiie siècle, mentionne plusieurs fois la sainte lance (ἡ τιμία λόγχη) et le saint clou (ἧλος). Si nous supposons, avec M. le comte Riant, qu'il y a eu deux lances ou bien deux morceaux de la même lance, il faudrait admettre, tout de même, comme le pense cet auteur, que les deux lances se trouvaient à Constantinople à la fin du xie siècle. Il est vrai qu'il y a eu une autre lance munie de quelques clous, ayant jadis appartenu à Constantin le Grand; mais à l'époque dont se rappelait Constantin Porphyrogénète, cette lance appartenait au roi Rodolphe de Bourgogne, et elle fut donnée par lui, en 922, au roi Henri I de Saxe, père de l'empereur Othon, comme le prouve Liutprand (*Antopod.*, IV, 14), tandis que la première lance est toujours restée à Constantinople, durant tout le xiie siècle, comme le prouvent les textes recueillis par le comte Riant (*Exuviæ sacræ* II, 11, 212, 213, 216, 217, 231, 233) et le pèlerin russe Antonius de Novgorod, qui a vu la lance à Constantinople, dans les dernières années du xiie siècle.

Nous savons que les autres reliques, comme la couronne d'épines, la canne, l'éponge, se trouvaient à Jérusalem au viie et au viiie siècle, et à Constantinople à la fin du xie et pendant tout le xiie siècle. Il est donc évident qu'Epiphanios, qui a vu toutes ces reliques à Jérusalem, n'a pas pu visiter la terre sainte au vi^e siècle, et que s'il y a vu la lance, c'est que sa description est antérieure à 950. (Voyez note 6 de M. Vassilievsky.)

3. Epiphanios parle de trois différentes églises : celle de Constantin, et celles de la Résurrection et de Golgotha. Ces églises n'existaient séparément que jusqu'à 1009. Dans l'histoire de ces édifices on peut distinguer trois périodes distinctes. Pendant la première période (-614), sur l'emplacement des églises de la Résurrection, des Martyrs, et de l'Invention de la Croix, il n'y avait qu'une grande basilique, ou bien, si l'on veut, deux basiliques reliées entre elles par des colonnades et les galeries. Le patriarche Modeste (après 629), reconstruisit cet édifice, mais sur un plan différent; il bâtit aussi les trois églises de la Résurrection, du Cranion ou de Golgotha, et de la Sainte-Croix, comme le dit expressément son contemporain Antioche, l'higoumène du monastère de Saint-Saba[1]. Cette seconde période dure jusqu'à la première croisade. Il est vrai qu'en 1009 la basilique de Constantin fut démolie, mais une petite église fut construite à sa place, et les trois églises restèrent séparées, comme auparavant. Au xiie siècle, les croisés construisirent des édifices entre la Résurrection et Golgotha, de sorte que ces deux églises furent réunies de nouveau. Cette troisième période dure jusqu'à aujourd'hui. Pour ne pas se tromper sur l'époque à laquelle appartient Epiphanios, il faut trouver ce qu'était l'église de saint Constantin dont il parle[2].

1. Τό τε ἅγιον Κράνιον καὶ τὴν ἁγίαν αὐτοῦ ἀνάστασιν καὶ τὸν σεπτὸν οἶκον τοῦ τιμίου Σταυροῦ. Migne, *Patrol. gr.*, LXXXIX, 1428.

2. Μέσον δὲ τῆς φυλακῆς καὶ τοῦ τόπου τῆς σταυρώσεως ἔστιν ἡ πύλη τοῦ ἁγίου Κωνσταντίνου, ἐν ᾗ καὶ οἱ τρεῖς σταυροὶ εὑρέθησαν. (Texte de Moscou.)

M. de Vogüé (*Les églises de la Terre sainte*, p. 159), dont l'opinion est partagée par la plupart des palestinologues, pense que la petite église de Sainte-Hélène, que nous voyons au XIIe siècle, et qui se trouvait sur la place où l'on a retrouvé la croix, n'est autre que la construction du patriarche Modeste. Mais le plan d'Arculfe, qui avait dessiné cette construction comme étant quatre fois plus grande que Golgotha, la description faite par l'historien arménien Moïse Kagankavatzi, et celle d'un historien arabe Iakhia, nous prouvent que cette église était très grande et que, par conséquent, on ne saurait l'identifier avec la petite église dont parlent Sewulf et son contemporain Daniel, l'higoumène russe. Depuis l'année 1009, il n'est plus question de l'église de Constantin ; les pèlerins se souviennent d'une grande basilique qui a été jadis à cette place, et c'est de la construction de Modeste qu'il s'agit probablement. Il ressort, donc, que si Epiphanios parle de cette église de Constantin, qui a remplacé l'ancienne basilique de ce nom, et s'il parle de trois églises différentes, c'est qu'il a dû écrire son œuvre avant 1009. (Voyez notes 1 et 3 de M. Vassilievsky.)

4. Epiphanios parle d'une église non consacrée, à cause d'une persécution des Sarrasins ; Tobler a compris ce texte dans ce sens que cette église fut consacrée après l'expulsion des Sarrasins, ce qui ne répond pas, au sens grammatical de la phrase, et ne peut nullement être admis d'après le second texte publié par M. Vassilievsky[1]. L'éditeur pense que c'est l'église de Jacob, frère de Jésus, qui avait remplacé l'église de la Vierge, dont nous parle Arculfe, et que l'on a souvent identifiée à tort avec l'église de Sainte-Marie Latine postérieurement construite. Bernard répétant ce qu'Arculfe a dit sur cette église, avait omis son nom, mais peut-être l'a-t-il fait exprès, pour cette raison très probable que cet édifice avait été détruit antérieurement, et n'étant pas consacré dans son temps, n'avait pas de nom.

De quelle persécution des Sarrasins parle Epiphanios ? L'histoire n'en connaît pas avant la fin du VIIIe siècle et le commencement du XIe siècle. Eutichius parle d'une première persécution qui eut lieu entre 813 et 834, et dans ce même texte il mentionne une église dite des Quarante Martyrs, et une autre des Myrophores qui ne seraient autres que les deux chapelles dont se compose l'église de Saint-Jacob, ce qui est une preuve évidente qu'au commencement du IXe siècle celle-ci existait déjà. Les historiens arabes, et avec eux Théophane, Alcuin, et un manuscrit de Cologne, parlent des persécutions arabes au commencement du IXe siècle, et quoiqu'il soit impossible de fixer une date exacte à tous ces récits, nous y trouvons des traits qui correspondent parfaitement avec le récit d'Epiphanios, à savoir : la destruction de quelques édifices près du Saint-Sépulcre, soit à cause d'un tremblement de terre, soit par suite d'une invasion des musulmans ; puis la période de reconstruction ou de restauration, l'impossibilité d'achever ces édifices et de les consacrer au culte à cause de la persécution des Arabes. Les autres persécutions, en 937 et 996, ne s'accordent pas aussi bien avec le récit d'Epiphanios, de sorte qu'il faut admettre qu'il parle du commencement du IXe siècle. (Voyez note 9 de M. Vassilievsky.)

1. Κάτωθεν δὲ τούτου ὑπάρχει ἡ ἐκκλησία ἡ μὴ θρονιασθεῖσα, ἢ μάλιστα μέλλουσα ἐνθρονισθῆναι ὑπὸ συνόδου ἐν τῷ διωγμῷ τῶν Σαρακηνῶν.

5. Voici, enfin, un argument presque indiscutable pour fixer la date d'Epiphanios. L'auteur dit que les reliques de l'évangéliste saint Marc reposent à Alexandrie[1]. Mais ces reliques ont été soustraites par les Vénitiens et transportées à Venise en 820. En outre du récit de la translation des reliques, publié par les Bollandistes (*Acta Sanct.*, 28 april., III, 346), une ancienne chronique de Venise nous parle encore de ce fait, à l'année 823 (Pertz, S. S. VII, 16). Arculfe a encore vu ces reliques à Alexandrie, mais Bernard qui a visité cette ville, vers 870, en parle comme d'un fait passé, et mentionne aussi la translation faite par les Vénitiens. Lipsius a certainement tort de dire que la translation des reliques ne date que du XI[e] siècle. La description de l'Égypte par Epiphanios est donc antérieure à 820. (Voyez note 43 de M. Vassilievsky.)

Tous les commentaires de M. Vassilievsky dans lesquels il compare constamment la description d'Epiphanios avec celles du VI[e] au VII[e] siècle prouvent que cet auteur s'accorde parfaitement avec les autres pèlerins jusqu'à la fin du VIII[e] siècle, mais il diffère complètement des voyageurs du XII[e] siècle, tels que Sewulf et Daniel le Russe. Les recherches de M. Vassilievsky aboutissent à un résultat des plus importants, si l'on admet avec l'auteur — ce qui d'ailleurs nous paraît indiscutable — qu'Epiphanios vivait au commencement du IX[e] siècle, et non pas au XII[e], comme on le pensait jusqu'à présent.

Nous avons donc devant nous une nouvelle description de la terre sainte faite par un Grec, bien avant les croisades, et les descriptions de cette époque émanant d'auteurs grecs sont très rares comme l'on sait.

Dans cette courte notice, je n'ai pu exposer que très sommairement les commentaires les plus importants de M. Vassilievsky, mais je ne doute pas que les lecteurs ne trouvent un grand intérêt à prendre connaissance de tous les autres.

L'érudit professeur ne s'est pas borné à préciser l'époque où vécut Epiphanios; il a fait des observations très ingénieuses sur l'état dans lequel le texte est parvenu jusqu'à nous. Ainsi il remarque qu'à la description des environs de Jérusalem est jointe d'une manière tout à fait extérieure et factice la description d'autres pays.

C'est ainsi qu'à la description de la partie occidentale de Jérusalem, l'auteur rattache, non seulement celle de Ramleh et d'Ascalon, mais aussi celle de l'Égypte; puis il revient à Jérusalem, en décrit la partie orientale, jette un coup d'œil au delà du Jourdain, décrit la Galilée et le lac de Tibériade pour revenir encore au mont des Oliviers et donner des détails sur le Jourdain. Si nous retranchons les parties concernant l'Égypte et la Galilée, nous trouverons que son ouvrage est logiquement coordonné. Ceci fait penser que l'ouvrage a dû subir des interpolations, surtout si nous le rapprochons du texte slavon qui correspond en tout au texte grec, sauf pour les endroits consacrés à l'Égypte et à la Galilée. En cherchant par qui et quand ont pu être faites ces interpolations, M. Vassilievsky a trouvé que la description de la Galilée ressemble beaucoup à celle qui se voit dans l'*Histoire ecclésiastique* de Nicéphore Calliste, patriarche de Constantinople, qui vécut au milieu du XIV[e] siècle. Mais comme le manuscrit du Vatican date

1. Ἡ πόλις Ἀλεξάνδρεια, ἔνθα κεῖται ὁ ἅγιος Μάρκος.

du commencement du XIVe siècle, il est impossible que l'auteur se soit servi de ce livre. On est donc autorisé à croire que les deux auteurs ont puisé à la même source, qui n'est autre qu'une vie de Constantin et d'Hélène, qu'un jeune professeur de Saint-Pétersbourg, M. Ernstædt, a trouvée à Rome dans un manuscrit du XIe siècle; cette vie qui date très probablement du VII-VIIIe siècle, n'est pas encore publiée, mais M. Ernstædt va la faire paraître très prochainement; l'ouvrage est sous presse. Le fragment dont l'interpolateur d'Épiphanios s'est servi, et qui comprend la description des églises construites par l'impératrice Hélène en Galilée, est publié comme appendice à l'édition de M. Vassilievsky.

Il y en a encore d'autres qui seront lus avec beaucoup d'intérêt par les érudits. Il y a d'abord un *Conspectus locorum quibus is codex græcus quo usus est auctor slavo-rossicæ Narrationis Epiphanii lectiones diversas habuisse videtur a codice Vaticano Drekelii.* C'est M. Ernstædt qui en est l'auteur, et il a fallu sa grande érudition pour traduire de longs passages du slavon en grec du moyen âge.

Vient ensuite une description de la terre sainte du VIIe siècle, de l'historien arménien Kagankavatzi, faite par le professeur Patkanof; mais ce qui est surtout intéressant, ce sont les textes nouveaux qu'on a joints à l'édition, entre autres un texte grec sur la situation de la terre sainte, aussitôt après l'invasion des Arabes (écrit probablement après 850), tiré d'une vie inédite de Théodore d'Edesse (manuscrit de Moscou de l'an 1023). Un orientaliste connu par son érudition profonde, le professeur d'arabe à l'université de Saint-Pétersbourg, M. le baron de Rosen, a fait pour cette édition une traduction d'un passage de l'historien Iakhiâ. Cet historien qui se trouve dans des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et de la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, n'a pas été publié en entier, ni en arabe, ni en traduction. M. le baron de Rosen en a publié une partie, en traduction russe, avec une longue préface, et des commentaires étendus qui ont formé un bel ouvrage, sa thèse de doctorat. L'éminent orientaliste vient de publier un nouveau fragment de cet historien du XIe siècle, qui contient des faits nouveaux sur les persécutions que les chrétiens ont eu à subir à Jérusalem en 966.

Les Russes peuvent certainement être fiers de posséder des érudits de la force de MM. Khitrovo, Destounis et Vassilievski; mais pour la science universelle, il est très regrettable que des publications comme celle de la Société de Palestine ne paraissent pas en français, pour que toute l'Europe puisse les lire et les apprécier.

PAUL BÉZOBRAZOW.

Imp. Michaelis Palæologi de vita sua opusculum necnon regulæ, quam ipse monasterio S. Demetrii præscripsit, fragmentum, nunc primum ad fidem codicis ms. græci 363 bibliothecæ Mosquensis SS. Synodi edidit Joannes G. TROITZKI. Petropoli, 1885.

M. Troitzki, professeur à l'Université et à l'Académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg, est un des plus profonds connaisseurs de l'histoire byzantine, sur-

tout de l'histoire de l'Église. Son nom seul nous garantit l'exactitude de la copie du texte ainsi que sa correction soigneuse; l'édition qu'il a faite récemment à Saint-Pétersbourg en est une preuve évidente. C'est une sorte d'autobiographie de l'empereur Michel VIII Paléologue (1259-1282) faisant préface au typicon rédigé par lui-même pour le monastère de Saint-Démétrius à Constantinople. M. Troitzxi a publié le texte grec et une traduction russe, accompagnée de quelques notes explicatives à la fin du livre.

L'auteur pense, avec raison, que ce document n'a pu être écrit par l'empereur Michel qu'à la fin de sa vie; car il parle de son fils Andronic comme d'un homme déjà adulte, et de son petit-fils Michel comme d'un petit garçon de huit à neuf ans (il naquit en 1273). Mais comme l'empereur y fait en outre mention des Vêpres Siciliennes (30 mars 1282), l'autobiographie et le typicon doivent être datés de la seconde moitié de 1282. Ce texte est très intéressant sous plusieurs rapports. Il contient d'abord des faits nouveaux concernant l'indication et les exploits guerriers de Michel VIII, faits qui ne sont pas retracés par les chroniqueurs byzantins et qui peuvent compléter l'histoire des règnes de Jean Ducas Vatatzès et de Théodore Lascaris. Viennent ensuite l'appréciation de sa personne par l'empereur Michel lui-même et l'exposé des idées byzantines en général. Ainsi il s'imagine être un homme élu de Dieu, même avant sa naissance, pour accomplir les prédestinations divines; il pense occuper le premier trône du monde et continue d'appeler roi barbare (ῥὴξ βάρβαρος) tout prince occidental, comme on le faisait au temps de Justinien et des grands Comnènes. « Il est évident, dit M. Troitzxi, que ce point de vue empêche l'auteur de narrer sincèrement les faits de sa vie; il se tait sur tous les points qui pourraient anéantir la fiction de sa prédestination divine. Il nous parle de la profonde estime et de l'amitié qu'ont eues pour lui les empereurs défunts, Jean Vatatzès et Théodore Lascaris, mais il se garde bien de nous dire comme ces mêmes empereurs le redoutaient et comme ils lui ont fait jurer de ne jamais prétendre au trône de Constantinople. Il ne mentionne pas qu'il a dû, pour devenir empereur, commettre plusieurs forfaits, comme par exemple d'aveugler Jean Lascaris. Du reste, s'il cache beaucoup de choses, la plus grande partie de son récit est tout de même confirmée par d'autres historiens. »

La seconde partie du texte est un typicon du monastère de Saint-Démétrius de Constantinople, sur lequel on ne connaissait presque rien jusqu'à présent. Du Cange, qui ne cite que deux phrases de Codinus et de Cantacuzène concernant ce monastère, a fait la supposition que c'est Andronic Paléologue le jeune (1328-1341) qui l'avait reconstruit, sinon fondé. Mais le *Règlement* nous apprend que c'est Georges Paléologue, ancêtre de l'auteur, qui a fondé le monastère, lequel a été démoli pendant la quatrième croisade, et reconstruit par Michel VIII. M. Troitzxi ne dit rien sur ce Georges Paléologue, mais je suppose qu'il pourrait bien être le beau-frère d'Alexis Comnène, et notamment le défenseur de l'empire contre Robert Guiscard dont nous parle l'*Alexiade*. Le règlement en question, dont la fin manque malheureusement, cite beaucoup de « metochions » (μετόχιον), petits monastères inconnus jusqu'à présent, et, ce qui est surtout intéressant, il fixe le nombre de moines que chaque monastère peut avoir, et

qu'il n'a pas le droit de dépasser. C'est une ordonnance qui n'a jamais existé auparavant et que nous trouvons pour la première fois dans le typicon de Michel Paléologue.

Le livre de M. Troitzxi n'est pas grand (51 pages in-8, dont 20 pages de texte grec)[1], mais c'est néanmoins une rude tâche qu'il a remplie en le publiant. Le codex de Moscou (XIVe siècle) contenant l'autobiographie de Michel VIII est très mal conservé dans cette partie-là. Une écriture fine et peu lisible, l'encre singulièrement jaunie par le temps, les pages rongées par des vers en plusieurs endroits ont dû donner beaucoup de peine à l'auteur. Si nous pouvons lire à présent un texte très correct, nous le devons à la patience et à l'assiduité extrêmes avec lesquelles l'auteur avait examiné et reproduit chaque lettre du manuscrit. Nous regrettons que les nombreuses occupations de M. Troitzxi ne lui aient pas permis de donner des notes plus détaillées, car il est certainement l'érudit le mieux préparé pour nous instruire sur tout ce qui concerne les typicons des monastères grecs.

Paul Bézobrazow.

G. Maspéro. **Histoire ancienne des peuples de l'Orient**, 4e édition, entièrement refondue. Paris, Hachette 1886.

Cet excellent manuel, dont la troisième édition a paru en 1878, a été mis, par l'auteur, au courant des progrès de la science, progrès auxquels le savant directeur des antiquités d'Égypte a, comme on le sait, contribué plus que personne.

Les modifications les plus considérables portent sur l'histoire de l'Égypte et celle de la Judée.

En ce qui concerne l'Égypte, M. Maspéro a transporté, du chapitre I au chapitre VI, tout un développement sur la cosmogonie égyptienne. Cette cosmogonie n'est plus présentée comme une théorie générale, qui a dominé toute l'histoire de la religion égyptienne : elle apparaît maintenant comme particulière à la dynastie des Ramsès. La religion égyptienne a, en effet, subi, dans le cours des temps, de profondes modifications, et les mêmes textes furent, à des époques diverses, interprétés différemment par les prêtres égyptiens eux-mêmes. On avait donc tort de réduire à un dogme unique la religion de l'ancienne Égypte, de prétendre définir ce qu'elle a été absolument, sans se référer à une époque ou bien à une localité déterminée.

M. Maspéro s'est aussi arrêté à une théorie nouvelle au sujet de l'idée que les Égyptiens se faisaient de l'âme, idée qui, du reste, n'était pas très nette. Le Kâ est, en quelque sorte, un double de la personne humaine, d'une matière moins grossière que la matière dont est formé le corps, mais qu'il fallait cependant nourrir et entretenir comme le corps lui-même. Le Kâ vivait dans le tombeau des offrandes qu'on lui faisait les jours de fête. De là, le caractère à la fois idéal et réaliste des statues trouvées dans les tombes : « Le corps est,

1. C'est un extrait de la *Lecture chrétienne (Kristianxroié Tchténié)*, revue publiée par l'Académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg.

pour ainsi dire, un corps moyen qui reproduit le personnage au meilleur de son développement et lui permet d'exercer, dans l'autre monde, la plénitude de ses fonctions physiques... Mais, une fois admise cette manière d'idéaliser chaque personnage, le sculpteur devait rendre avec fidélité les traits de son visage et les particularités de sa démarche. » (P. 56, 57.)

Enfin, l'étude que M. Maspéro a faite sur les romans de l'Égypte antique l'a conduit à une critique plus sévère des renseignements de source grecque. Hérodote et les autres grecs n'ont connu de l'Égypte que l'histoire arrangée par les prêtres : l'histoire vraie ne se trouve que sur les monuments et dans les tombeaux.

Pour l'histoire de la Judée, M. Maspéro s'est inspiré surtout des récentes recherches de MM. Reuss (*La Bible*) et Wellhausen (*Prolegomena zur Geschichte Israël*). Les réserves qu'il fait sur les traditions bibliques sont plus grandes encore que dans les éditions précédentes. Il repousse, presque entièrement les légendes de Moïse, de Josué, des Juges, en particulier celles de Jephté et de Samuel. Par exemple, la légende qui représente le peuple hébreu conquérant le pays de Canaan en une seule fois par l'ordre de Dieu, et se partageant par le sort ce territoire, sous la sanction de l'autorité religieuse, ne daterait que du règne de Jéroboam II, au temps où les prophètes commencent à jouer un grand rôle dans Israël. En réalité, les Juifs ont pénétré, dans la vallée du Jourdain, par petites bandes, et ce n'est que peu à peu, après de nombreuses escarmouches, qu'ils ont réussi à s'y fixer solidement. Quant aux Juges, « ils n'étaient pas des magistrats revêtus d'une autorité officielle et reconnue par toute la nation, les présidents d'une république bien organisée, élus directement par le dieu national. Ils n'étaient que des héros locaux, illustres chacun dans sa tribu, mais, le plus souvent, sans influence sur les tribus voisines. » (page 308). Ce fut seulement sous David qu'Israël forma un peuple véritable.

M. Maspéro présente aussi, sur la religion hébraïque, des idées sensiblement différentes de celles qu'il avait exposées dans la troisième édition. « Le Dieu d'Israël, dit-il, n'est pas un Dieu exclusif : il se déclarait supérieur aux autres dieux, mais il reconnaissait leur existence et consentait à leur donner asile. » Cette conception religieuse existait encore au temps d'Akhaz et d'Athaliah : de nouveaux dieux furent introduits parmi les Hébreux, sans que, pour cela, le culte de Jahvèh (Jéhovah) fut en rien diminué (p. 387). La théorie du Dieu unique n'apparaît qu'avec les prophètes : pour eux, Jahvèh n'est plus le dieu d'une race, c'est le Dieu universel. Mais, comme le peuple reste attaché à son ancienne religion, une lutte s'engage : Jahvèh, dieu unique, triomphe sous Ezéchias, mais Manasheh détruit l'œuvre d'Ezéchias ; sous Josias, l'apparition du *livre de la Loi* dont l'auteur résume les doctrines des prophètes, en les attribuant à Moïse pour leur donner plus d'autorité, détermine une réaction contre les partisans du vieux culte. La lutte continua ainsi jusqu'à la captivité de Babylone.

M. Maspéro a ajouté, à la fin du livre, un chapitre entier sur l'état du monde oriental à l'époque de la conquête macédonienne. Il y esquisse l'histoire du peuple juif depuis le retour de Babylone, la disparition de l'esprit prophétique

et la tendance des Hébreux à s'occuper de leurs anciennes traditions. Ces traditions furent réunies, une première fois, dans le Livre des Origines ; peu de temps après, on en tira une histoire suivie, le Pentateuque.

Il montre comment, au milieu du quatrième siècle, le monde oriental se disloquait de partout. Entre la Mésopotamie et la mer Noire, naissaient trois royaumes, ceux d'Arménie, de Cappadoce et de Pont. Entre la Mésopotamie et la Méditerranée, les peuples de la Syrie septentrionale, Routon et Khiti, avaient disparu avec les cités de Karkémish et de Damas ; en Phénicie, Sidon avait été dévastée par Artaxercès Okhos, et Tyr allait succomber sous les coups d'Alexandre. L'Assyrie n'était plus que ruines ; l'histoire même en était oubliée, on ne gardait plus que le souvenir de deux personnages légendaires, Sémiramis et Sardanapale. Seule, la Chaldée était encore un pays riche et peuplé. L'Egypte était en pleine décadence : les Grecs et leur civilisation l'envahissaient. M. Maspéro décrit la ville de Memphis, telle qu'elle était alors, avec ses temples, ses monuments, ses coutumes bizarres : aux yeux des étrangers, elle était l'image vivante de la civilisation et des mœurs de l'ancienne Égypte.

Signalons enfin, dans l'appendice sur les Écritures du monde oriental, quelques pages nouvelles sur le dialecte cypriote, accompagnées de nombreux renvois aux ouvrages publiés sur la question dans ces dernières années.

M. Paolo Orsi, attaché à la bibliothèque nationale de Florence, vient de publier la première partie d'une remarquable dissertation intitulée : *Sui centuroni italici della prima et à del ferro e sulla decorazione geometrica e rappresentativa dei bronzi norditalici dello stesso periodo* (75 pages et 4 planches, in-8, 1885, Modène). En attendant la publication qu'il réclame avec insistance d'un grand recueil comprenant toutes les antiquités préhistoriques et protohistoriques trouvées sur le sol de l'Italie, M. Orsi a entrepris de dresser le catalogue d'une série de monuments très bien limitée, qui lui donne l'occasion d'étudier la naissance et le développement de la décoration géométrique et la première apparition de la forme vivante sur les plus récentes de ces plaques. Cette première partie contient le catalogue très complet et très soigneusement rédigé des ceinturons trouvés en Italie, ainsi que l'histoire de la ceinture chez les autres peuples de l'antiquité ; il y a là matière à d'intéressantes comparaisons. C'est dans la seconde partie qui, nous l'espérons, suivra de près la première, que l'auteur exposera ses vues sur les progrès de l'ornementation et, par suite, sur les influences qu'a subies la civilisation primitive des peuples italiques.

G. P.



Héliog. Dujardin. Imp. Eudes

BRONZES CHALDÉENS
de Dounghi Roi de Our (1-2)
et de Goudea patesi de Sirpourla (3)
(DÉCOUVERTES DE M. DE SARZEC)



Héliog. Dujardin. Imp. Eudes.

INSCRIPTIONS CHALDÉENNES INÉDITES
de Doungi Roi de Our (1)
et des patesi de Sirpourla. (2-3-4)
(DÉCOUVERTES DE M. DE SARZEC)

PLAN
de la citadelle romaine
D'ANTIBES

Echelle 1$^{m/m}$ pour 2 mètres

Nord

ANTIBES

Cours Masséna

Citadelle Romaine

Château

Paroisse

Porte du Revely

Rue Aubernon

Boul^d Aguillon

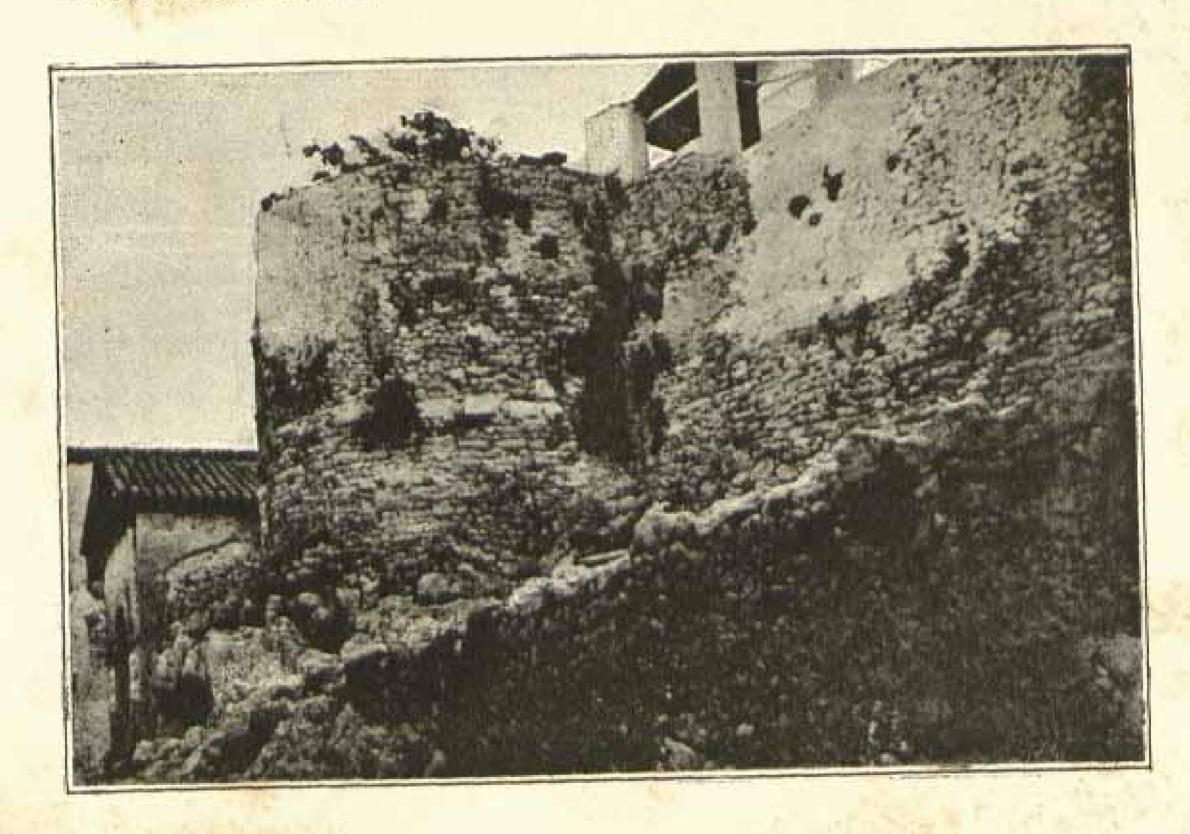
Rue Thuret

Port

MER MÉDITERRANÉE

Les murailles romaines sont indiquées par un large trait noir; les substructions par un double pointillé.





La Tourraque, a Antibes.

LE TOMBEAU DE SAINT MARTIN

Le sujet qui nous occupe n'a pas seulement été traité par les anciens historiens, dont nous avons rapporté divers textes ; plusieurs auteurs contemporains ont également abordé la question du tombeau de l'apôtre des Gaules.

Ce sont MM. Jules Quicherat, directeur de l'école des Chartes, dans la *Restitution de la Basilique de Saint-Martin à Tours.* (*Revue Archéologique*, 2e série, tome XIX, année 1869, p. 13.) — Emile Mabille dans les *Invasions normandes dans la Loire et les pérégrinations du tombeau de saint Martin* (Paris, 1869). — Lecoy de la Marche, dans la *Vie de saint Martin* (Tours, 1881, p. 427) ; de Grandmaison, dans sa *Notice sur les anciennes châsses de saint Martin* (Imprimerie Impériale, 1869) ; Mgr Chevalier *dans le Tombeau de saint Martin de Tours* (*Bulletin de la Société Archéologique tourangelle*, tome V, 1881, à Tours).

Ces auteurs ne sont pas d'accord entre eux sur l'explication des textes ni sur l'histoire du tombeau et de la châsse de saint Martin.

Nous exposerons ici en quelques mots l'œuvre de saint Eloi en donnant la version qui nous aura paru la plus vraisemblable. Nous indiquerons en note les raisons qui nous auront fait préférer tel système à tel autre, ce qui ne nous empêchera pas de faire connaître ceux que nous n'avons pas adoptés ; de cette façon le lecteur pourra se faire lui-même juge du mérite de la version que nous aurons cherché à faire prévaloir.

Le tombeau de saint Martin à Tours est considéré par les anciennes chroniques comme l'œuvre capitale de saint Éloi. Nous commencerons donc notre travail par l'étude du tombeau de l'apôtre des Gaules.

Saint Brice[1], évêque de cette ville, éleva d'abord une petite chapelle[2] sur le tombeau de saint Martin[3].

1. Saint Brice succède à saint Martin en 397 et meurt en 443.
2. *Hic ædificavit basilicam parvulam super corpus beati Martini, in qua et ipse sepultus est.* Grégoire de Tours, *Historiæ Francorum*, lib. X, cap. xxxi, p. 385.
3. Saint Martin, évêque de Tours, succède à Litorius, en 371 et meurt en 397.

Plus tard saint Perpétue[1] construisit à la place de la petite chapelle, une basilique, qui fut considérée comme la plus grande des Gaules[2].

Il dut retirer de la terre où il était enfoui le tombeau de saint Martin[3] et en extraire le corps du saint. Il le fit embaumer et recouvrir de bandelettes ; puis il le plaça, ainsi enveloppé, dans une corbeille d'osier ; celle-ci fut enfermée dans un cercueil d'*electrum*, c'est-à-dire de vermeil, qui avait deux doigts d'épaisseur, sans aucune espèce de fissure ni d'ouverture[4].

1. Saint Perpétue, évêque de Tours, succède à Eustoche, son parent, en 461, et meurt en 491.

2. Voir la description de cette basilique, dans Grégoire de Tours, *Historiæ Francorum*, lib. X, cap. XXXI, § 6, et dans la *Restitution de la basilique de Saint-Martin de Tours*, par M. Jules Quicherat, *Revue archéologique*, 2e série, tome XIX, année 1869, page 13.

3. *Hic (Perpetuus) submota basilica, quam prius, Briccius episcopus ædificaverat super sanctum Martinum, ædificavit aliam ampliorem miro opere. In cujus absida beatum corpus ipsius venerabilis sancti transtulit.*

Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, lib. X, cap. XXXI, § 6.

4. Miracula beati Martini, auctore Hæberno apud Baluze, *Miscellanea*, t. II, p. 300, Lucæ 1761.

« Absida siquidem ubi corpus beati Martini continebatur, quam etiam detulerant ab Autissiodoro, fusilis erat ex auro et argento, quod dicitur *electrum*, spissitudine duorum digitorum, auctoremque operis beatum Perpetuum insculptor designarat suffragio litterarum et versuum ; nec erat rima, foramen, fenestra vel ostium ei. Hanc autem fecerat beatus Perpetuus quando elevavit corpus ejus a terra, involutum prius in purpurea rubea et diligiter consuetum sicque in hanc absidam posuit.

« Fecit etiam altare quadratum et concavum ex lapidibus tabulatis quod magna tabula cooperuit et cum aliis cœmentavit. Fecit etiam intus aliam absidam ex aurichalco cupro et stanno, fusilem, habentem palmam in spissitudinem ostio fusili quod gumphiis et virtevellis et quatuor clavibus firmabatur, ubi et hanc absidam electrinam posuit secundamque desuper ; fecit denique fredam de super auro optimo et lapidibus pretiosis tanto sacerdote condignam. »

Nous n'avons pas hésité, comme l'avait fait avant nous M. Quicherat, à accepter le texte du faux Héberne pour les descriptions des objets existant de son temps ou des faits connus de tous à son époque.

En effet, il était impossible au faux Héberne de décrire le tombeau de saint Martin autrement qu'il n'était, puisque ses contemporains le voyaient comme lui tous les jours. Au surplus, l'exactitude de la version d'Héberne a été confirmée par deux lettres des moines de Marmoutier et des chanoines de Saint-Martin du XIIe siècle, dont les originaux sont conservés à la bibliothèque municipale de Tours (*Manuscrits Saint-Martin*, I, p. 9, 19 et 22, fonds Salmon) et qui ont été rappelées par Mgr Chevalier, dans sa savante étude

Ce cercueil fut lui-même enfermé dans un autre cercueil en laiton, ayant une main d'épaisseur, fermé par des chaînes, des cadenas et quatre barres de fer [1].

Ces faits nous paraissent indiscutables, quoi qu'ils aient été révoqués en doute depuis quelque temps [2] : nous allons donc nous efforcer de démontrer que la châsse de saint Martin, construite par saint Perpétue, était bien encore celle qui existait en 1323, au moment de la translation des cendres de saint Martin et que ce ne fut qu'à cette époque que le corps en fut retiré.

En premier lieu, aucun texte de saint Ouen ne permet de supposer que saint Éloi ait jamais construit des châsses ; pour désigner les œuvres de son compagnon, il emploie ordinairement le mot *tumba* ; une seule fois, il se sert du mot *sepulcrum* à l'occasion du tombeau de saint Martin. Un certain nombre d'historiens, parmi lesquels les Bollandistes, ont converti le mot *tumba* en *theca* [3]. Ils ont ainsi été amenés à commettre une erreur qui s'est rapidement propagée et qui consiste à faire de saint Éloi l'auteur de différentes châsses, tandis qu'au contraire il faut voir en lui un décorateur et surtout un architecte, ornant les monuments de motifs d'orfèvrerie, mais non plus un simple orfèvre.

Ce point était important à signaler, car plusieurs auteurs se sont appuyés sur le texte de d'Achery, pour attribuer à saint Éloi la fabrication d'une châsse destinée à saint Martin, tandis que, comme nous allons le démontrer, il n'est pas douteux que la châsse d'*electrum* ait été établie par saint Perpétue. Nous avons déjà cité le texte du faux Héberne [4] ; son dire n'est pas isolé. Les

déjà citée sur le tombeau de saint Martin ; et surtout par les *Chroniques d'Anjou*, qui reproduisent son texte.

1. Quicherat, *Restitution de la Basilique*, déjà citée, page 1, d'après le faux Héberne, texte cité plus haut.

2. Par M. de Grandmaison et Mgr Chevalier.

3. M. de Grandmaison a eu sous les yeux un texte défectueux de la *Vie de saint Éloi*, rapporté par le chanoine Monsnyer, dans lequel se trouvait le mot *theca* au lieu de *tumba*; de là l'erreur qu'il fait de prendre le tombeau pour une châsse.

4. *Miracula beati Martini*, dont le texte a été rapporté page précédente.

Chroniques d'Anjou rapportent textuellement le récit de cet écrivain[1] et une lettre des chanoines de Saint-Martin, du XII[e] siècle, confirme le même fait[2], cité dans un document indiscutable : le procès-verbal de la translation des reliques de saint Martin, dressé en 1323. Cette pièce se retrouve dans un manuscrit de la Bibliothèque de Tours, dont on doit la publication à Monsnyer, chanoine de la cathédrale, qui l'aurait extraite des archives de Saint-Martin. Ajoutons que les parties principales de ce récit figurent dans les *Leçons* du Bréviaire *dit* de saint Martin; signalé par Mgr Chevalier.

Nous devons aux recherches savantes de M. de Grandmaison le résumé de cette importante pièce[3]. Il y est dit que l'on trouva

1. *Chroniques des comtes d'Anjou*, publiées par la Société d'Histoire de France, Paris, 1856, page 62.

2. Cette lettre ne porte que le mot *freda*; nous verrons plus loin quel sens il faut donner à ce mot. Elle a déjà été citée dans une note précédente.

3. M. de Grandmaison et Mgr Chevalier, dans leurs ouvrages précités, l'un pag. 3 et suivantes, et l'autre pag. 26 et suivantes, affirment que saint Éloi aurait exécuté une châsse. Nous avons démontré dans le texte que les termes employés par saint Ouen ne permettaient pas de croire à l'exactitude de cette assertion, tandis que des chroniques et des pièces authentiques citées par ces deux auteurs comme puisées à des sources sérieuses, affirment qu'il orna un tombeau.

Nous avons consulté à la Bibliothèque Nationale un certain nombre de manuscrits de la *Vie de saint Éloi*, antérieurs au XII[e] siècle; tous donnent le même texte que d'Achéry.

Il n'y a donc pas d'erreur possible et nous considérons comme absolument acquis ce fait, que saint Ouen n'a jamais attribué à saint Éloi la construction d'aucune châsse.

Mgr Chevalier va bien plus loin : il suppose (page 26 de son mémoire) que saint Éloi changea la sépulture de saint Martin et qu'il construisit d'abord une châsse, puis un tombeau en pierres et qu'il orna ensuite de pièces d'orfèvrerie la dalle de saint Euphrone.

La dalle de saint Euphrone devait couvrir le monument funéraire; si les textes connus sont formels à cet égard, ils ne rapportent pas du tout que saint Éloi la décora. Ce dernier fait ne peut être que supposé. Si l'on doit reconnaître, dans les marbres actuellement déposés dans la crypte du tombeau de saint Martin, les débris de la dalle de saint Euphrone, on peut affirmer que cette dalle n'était pas ornée de motifs d'orfèvrerie; il est non moins certain que la décoration d'orfèvrerie en question n'était pas celle de la croix sculptée dessus, comme le soutient à tort, selon nous, Mgr Chevalier.

En effet, les morceaux de marbre, actuellement existants, sont très nets, parfaitement conservés. Or, on n'y remarque nulle trace d'application d'un métal quelconque. Si la croix sculptée avait été exécutée en or et appliquée

dans une corbeille d'osier le corps de saint Martin lié avec des bandelettes sur lesquelles saint Perpétue avait apposé son cachet.

Ce dernier trait est concluant : il démontre que, depuis cet évêque, le corps de saint Martin était demeuré dans sa châsse ; à lui revenait donc l'honneur de l'avoir construite cinq siècles plus tôt, ainsi que l'affirmait le faux Héberne.

On sait que, lors des translations des reliques d'un saint, les évêques qui y présidaient avaient soin de dresser un procès-verbal qui était conservé avec les reliques dans le tombeau même du saint. Aucune formalité de ce genre n'ayant été accomplie depuis saint Perpétue, il faut en conclure que nul évêque n'avait touché aux châsses construites par celui-ci.

Si on ajoute que, au dire d'Héberne et des *Chroniques d'Anjou*, il existait sur la *châsse* une inscription en attribuant la confection à saint Perpétue, il ne pourra plus subsister aucun doute à cet égard.

Du reste, si cette châsse n'avait point été construite par saint Perpétue, il faudrait admettre, avec M. de Grandmaison et Mgr Chevalier, qu'elle était l'œuvre de saint Éloi : or, cette châsse était en *electrum*, et saint Ouen nous dit que la décoration des tombeaux, faite par saint Éloi, était en or et en argent, excepté ceux de saint Denis et de saint Martin dont l'ornementation était seulement en or[1]. On voit encore là une impossibilité d'attribuer à saint Éloi la paternité de la châsse de saint Martin.

sur le monument, on aurait vu les traces des rivets, puisqu'il n'existe pas d'autre moyen de fixer des appliques de métal sur un marbre. Ajoutons à cela que les Mérovingiens usaient du rivet avec profusion ; on peut voir les nombreuses fibules ou plaques d'or appliquées sur le bronze à cette époque ; les appliques de filigrane se faisaient aussi de la même façon. Si la soudure était connue d'eux, elle était peu en usage ; les rivets eussent donc été nombreux, pour la moindre application de métal sur le marbre.

On peut en conclure que les marbres retrouvés ne dépendaient point de la dalle de saint Euphrone, si cette dalle a été décorée par saint Éloi ; du reste cette attribution a toujours été contestée par la Société des antiquaires et par M. Quicherat.

En admettant que le marbre en question soit du vᵉ siècle, il pourrait appartenir à un autre monument ; au dire de tous les auteurs, la dalle de saint Euphrone devait être belle, tandis que les morceaux conservés à Tours étaient d'un marbre ordinaire.

1. *Vie de saint Eloi*, par saint Ouen, *apud* d'Achery, l. I, ch. XXXII, p. 87 et 88.

Les deux châsses construites par saint Perpétue, renfermant le corps de saint Martin, avaient été déposées, sous un édicule que saint Perpétue avait fait établir pour servir de tombeau : cet édicule avait la forme d'une cellule en carré allongé ; il était fait de dalles scellées entre elles, et une table de marbre, envoyée par saint Euphrone, évêque d'Auxerre, à saint Perpétue, son ami, recouvrait ce tombeau.

Au dire de Quicherat, ce petit monument de pierre pouvait avoir cinq pieds de largeur sur dix pieds de longueur et autant de hauteur[1].

Nous acceptons presque sans réserve cette version : en effet, il nous semble difficile de contester que la cellule qui renfermait les trois châsses, ayant l'épaisseur indiquée plus haut, ait pu avoir une superficie moindre de cinq pieds sur dix. Quant à la hauteur, elle ne pouvait beaucoup différer de celle que lui assigne Quicherat, surtout si l'on admet, avec Mgr Chevalier, que les trois châsses étaient soutenues sur des arcatures en maçonnerie[2].

Si, pour déterminer la configuration du petit monument, on ajoute, aux raisons tirées du volume des châsses, les détails donnés par saint Grégoire de Tours dans les *Miracles de saint Martin* (livre I, chapitre II) : « *ædituum supplicat ut sibi parumper benedictæ ceræ largiretur e tumulo*..., » on peut en conclure, d'accord avec[3] Quicherat, que des cierges brûlaient continuellement dans l'intérieur du tombeau et que l'*ædituus* était chargé d'entretenir constamment le luminaire.

Mais pour concilier cette description du tombeau avec d'autres textes de saint Grégoire de Tours, il faut placer cette cellule par-

1. Quicherat, *Restitution* déjà citée, page 3.
2. Mgr Chevalier, p. 32.
Toutefois, cette construction ne peut être supposée qu'au XIIe siècle, on ignore si avant cette époque la châsse était élevée sur des montants en maçonnerie.
3. Lecoy de la Marche émet des doutes au sujet de la traduction de M. Quicherat ; nous croyons cependant difficile de traduire autrement que ce dernier ; mais dans le cas même où les cierges eussent brûlé autour du tombeau au lieu de brûler dedans, il fallait encore un espace presque aussi grand que celui indiqué par M. Quicherat pour contenir les châsses.

tie en sous-sol, la partie supérieure dépassant de trois ou quatre pieds le niveau de l'église; ainsi restitué, ce tombeau répondrait au terme d'*altare*, nom sous lequel il est désigné par différents auteurs [1]; malgré sa forme allongée, il aurait pu servir d'autel, le prêtre faisant face aux fidèles pour dire la messe.

On ne peut non plus supposer ce tombeau beaucoup plus élevé au-dessus du sol, car saint Grégoire de Tours raconte qu'un père déposa son enfant sur le sépulcre, ce qui eût été impossible si le monument avait eu une hauteur de dix pieds [2].

Enfin, comme argument concluant, nous terminerons, en citant le texte du faux Héberne, qualifiant le tombeau, qu'il décrit du nom de *concavum*, ce qui veut bien dire : creusé dans le sol [3].

Le tombeau devait avoir par devant une porte fermée par un rideau [4] et on pouvait sans doute descendre, au moyen d'un escalier dans le sous-sol, pour contempler les châsses et, comme nous l'avons dit, entretenir le luminaire; du reste M. Lecoy de la Marche (page 447) émet l'idée qu'au XIIe siècle le tombeau était en contrebas, ce qui est presque une confirmation de l'hypothèse, que nous avançons.

Nous ignorons si cette version soulèvera des discussions : nous l'avons adoptée uniquement pour faire concorder les textes avec la raison, car il est évident qu'il fallait que le tombeau fut assez grand, pour pouvoir contenir les trois châsses, sur l'existence desquelles tout le monde est d'accord.

Du reste l'opinion de M. Rohault de Fleury [5] semble venir à l'appui de notre allégation : selon lui la table de marbre retrouvée à Tours, qu'elle vienne ou non de saint Euphrone, était placée verticalement sur une des faces du tombeau : de chaque côté, des marches permettaient d'y accéder, pour laisser, comme le

1. Le faux Héberne dans Baluze, *Miscellanea*, p. 300, t. II, et Grégoire de Tours, *Virtutes sancti Martini*, livre II, chap. VII, XIII, XIV et XLVII.

2. Grégoire de Tours, *Virtutes sancti Martini*, livre II, chap. XLIII et suiv.

3. *Apud* Baluze, t. II, p. 300.

4. Quicherat, *Restitution*, etc., 62; saint Grégoire de Tours, *Miracula sancti Martini*, livre II, chap. L et LX.

5. *La Messe*, par Rohault de Fleury. Paris, librairie Morel, 3 vol. in-4, t. II, p. 105.

dit Grégoire de Tours, aux fidèles la possibilité d'y placer leurs enfants.

La position du tombeau serait à peu près identique; seulement un terre-plein rapporté l'aurait entouré, tandis que nous aimons mieux supposer que le tombeau était en partie en sous-sol[1].

Tel devait être au VII[e] siècle, sous le règne de Dagobert I[er] l'état du tombeau et des châsses de saint Martin, lorsque, par l'ordre du roi, saint Éloi se rendit à Tours.

Il est assez difficile, d'après le texte de saint Ouen, de définir exactement l'ouvrage auquel se livra saint Éloi.

La plupart des historiens ont attribué à saint Éloi la construction de la *freda* dont il est si souvent question dans les textes du moyen âge. Par *freda*, Mgr Chevalier entend une décoration d'or et d'argent, appliquée sur l'autel ou sur la table funéraire d'un tombeau : il va même jusqu'à dire que, dans la *freda*, le rôle des métaux précieux n'est qu'accessoire. MM. Quicherat et Lecoy de la Marche ont donné au mot *freda* son véritable sens : *Partie supérieure d'une châsse de métal*. Nous allons nous efforcer de démontrer : 1° le bien-fondé de leur dire, et nous expliquerons que *freda* est souvent pris dans le sens de la châsse entière ; 2° nous tâcherons de prouver que saint Éloi n'a jamais fait, comme l'ont cru quelques auteurs, de *freda* ni de châsse pour le tombeau de saint Martin.

Freda est traduit par Du Cange, par : *umbraculum vel ornamentum quod feretris et capsis*[2] *sanctorum superponebatur*. Or, *capsis* et *feretris* signifiant *châsse de métal*, c'est bien le frontal ou la décoration de la partie supérieure des châsses que l'on désignait par *freda*; du reste on peut voir tous les textes cités par Du Cange à ce sujet, mais le plus probant de

1. M. Rohault de Fleury, dont on connait la compétence en ces matières, a entièrement confirmé les suppositions de Quicherat; il a surtout appuyé ses démonstrations sur les fouilles récemment opérées à Tours. Après de longs entretiens avec ce savant, nous avons cru devoir adopter ses conclusions, ainsi que celles de Quicherat, sauf sur la question secondaire de l'enfoncement du tombeau dans le sol.

2. Voir ces deux mots dans Du Cange et *Fierte* dans Littré.

tous est celui même du faux Heberne, attribué à un abbé Odon, dans les *Chroniques des comtes d'Anjou*, qui le reproduisent entièrement[1]. L'auteur parle d'abord de la châsse d'*électrum*, ensuite de l'autel-tombeau qui était recouvert d'une table de marbre (il ne dit pas que cette table fût décorée d'orfèvrerie) et il ajoute qu'au dedans de l'autel, *intus*, était la châsse d'aurichalque dans laquelle était renfermée la châsse d'*electrum* dont il a d'abord parlé : *ubi et hanc absidam electrinam posuit*. Il continue en disant que sur cette châsse d'or et d'argent saint Perpétue plaça une *freda* d'or et de pierres précieuses : *Secundamque fredam desuper auro optimo et lapidibus pretiosis ornatam*. *Freda* est donc une décoration de la partie supérieure de la châsse ; c'est en quelque sorte la toiture. Elle est différente de la châsse et paraît presque être une couverture ; du moins c'est ce que les mots *super et secundamque* nous font supposer. Mais *freda* est quelquefois employé, par synecdoque, pour l'ensemble de la châsse, par exemple dans le texte déjà cité des chanoines de Saint-Martin : *Idem Perpetuus corpus... in freda aureâ decenter compositum transtulit*. On remarquera que ce texte confirme encore les dires du faux Héberne et de la *Chronique des Comtes d'Anjou*. Comment donc soutenir le contraire de ce qu'affirment trois *Chroniques*, sans pouvoir s'appuyer sur aucun texte ni sur aucun monument?

De ce qui précède il résulte que saint Éloi ne fit ni la *freda* ni la châsse de saint Martin.

Il est donc nécesaire de rechercher quelle a pu être son œuvre à Tours et ce que saint Ouen a voulu dire par ces mots : *contexit sepulcrum*.

Si l'on s'en tient aux membres de phrases qui parlent de la décoration du tombeau de saint Martin et des différents travaux

1. Voir le texte déjà cité, page 12. Le traité de la *Reversion des Reliques de saint Martin*, par l'auteur des *Cronica de gestis consulum andegavorum*, a été attribué dans tous les manuscrits à Odon, abbé de Cluny, mais depuis longtemps déjà on a reconnu qu'il fallait en restituer la paternité au faux Héberne. (Voir les *Chroniques d'Anjou*, Société de l'histoire de France, tome I[er], page 47. Il a été publié dans la *Bibliotheca Cluniacensis*, p. 113.

de saint Éloi, décrits par l'évêque de Rouen[1], on est amené à conclure que le saint orfèvre orna de motifs d'or, rehaussés de pierreries, les parties les plus en vue du monument funéraire et que, probablement, il construisit au-dessus du tombeau, exécuté par les soins de saint Perpétue, un *ciborium* ou baldaquin, monté sur des colonnes[2].

La description du tombeau de saint Denis, exécuté par saint Éloi, au dire de son même historien, nous fait croire que cette hypothèse est exacte.

En effet, nous verrons plus loin, dans l'étude que nous consacrerons au tombeau de saint Denis, que saint Éloi ne construisit ni le tombeau en lui-même, ni la châsse, mais qu'il les orna au moyen d'une décoration d'orfèvrerie qu'il exécuta lui-même:

Gervaise, qui écrivait la *Vie de saint Martin*, probablement sur des documents aujourd'hui disparus[3], dit que, vers l'an 1000, le trésorier Hervé reconstruisit le tombeau de saint Martin tel qu'il était auparavant, avec cette différence que le dôme était d'argent, tandis qu'il était d'or autrefois. A cela, on peut ajouter le texte de Sigebert de Gembloux[4] qui déclare qu'un *ciborium* d'or et d'argent, rehaussé de pierres précieuses, existait de son temps : nous y trouvons la confirmation du dire de Gervaise.

Puisque nous supposons que saint Éloi exécuta un *ciborium* au-dessus de la tombe de saint Martin, il nous faut indiquer en quoi consistait cette décoration, prouver qu'elle était alors d'un usage général et citer les auteurs dont les travaux confirment cette supposition.

1. Les deux phrases relatives à la construction du tombeau sont assez concises. *Præcipue beati Martini Turonis civitate Dagoberto rege impensas præbente, miro opificio ex gemmis et auro contexit sepulcrum.* L. I, ch. XXXII.

2. Cette idée d'expliquer le travail de saint Éloi par l'exécution d'un *ciborium* n'est pas nouvelle; elle a été déjà émise par M. Lecoy de la Marche, note des pp. 426 et 437.

M. Quicherat suppose seulement le maître-autel recouvert d'un *ciborium* : mais l'idée de couronner un autel de ce monument nous amène à supposer, comme très vraisemblable, la même ornementation sur le tombeau-autel de saint Martin.

3. *Vie de saint Martin*. Paris, in-4, 1699, p. 320.

4. Pertz, *Monumenta*, tome VI, p. 391. *Sub ciborio auro argento gemmisque restituto decenter collocatum.*

Le *ciborium* est ainsi décrit par Du Cange : *Illud autem quatuor columnis iisque prœaltis attolebatur, et in fastigiatam formam eductum totum altare contegebat*[1]. Du Cange n'applique ici le *ciborium* que comme couronnement de l'autel, parce qu'au moyen âge on construisait rarement au-dessus des tombeaux. Mais, dans les premiers siècles, les tombeaux des martyrs étant presque toujours des autels, le texte de Du Cange peut donc se rapporter aussi aux tombeaux[2].

Dans un autre endroit, Du Cange le détermine : *concameratum*; mais la forme en dôme de la partie supérieure n'a pas dû exister avant le moyen âge[3]. La toiture devait en être plane; le *ciborium* avait alors la figure d'un petit temple, comme celui des principales basiliques italiennes, qui sont reproduites dans l'ouvrage de M. Rohault de Fleury sur la *Messe* et signalées par de nombreux ouvrages liturgiques[4].

Grégoire de Tours nous signale l'existence de celui qui était de son temps au-dessus du tombeau de saint Pierre[5].

Au dire de certains auteurs, le *ciborium* était surtout en usage dans les pays méridionaux[6], aussi avons-nous cherché à établir que nous trouvons également ce monument en France.

Si aucun monument de ce genre n'est venu de l'époque chrétienne jusqu'à nous, il existe au moins la représentation d'un autel païen que l'on vient de découvrir à Bourges et qui est recouvert d'un *ciborium*.

Nul doute que, si nous le retrouvons en Italie à l'époque

1. V. *Ciborium*.
2. Voir l'indication d'un grand nombre de *ciborium* dans l'art. de M. Oswald Van den Berghe : le Temple de Graal. *Annales archéologiques*, t. XVII, année 1857.
3. L'abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, v° *Ciborium*.
4. Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, tome II, p. 821 *a*, tome IV, p. 1024 *b*;
Mabillon, *Liturgia gallicana*, livre I, chap. VIII, n° 8 et ch. IX;
L'abbé Martigny, *Dictionnaire*, au mot *Colombe eucharistique*;
L'abbé Texier, *Dictionnaire d'orfèvrerie religieuse* (collection Migne), au mot *Colombe*.
5. Grégoire de Tours, *de Gloria martyrum*, c. XXVIII.
6. Oswald Van den Berghe, *Temple du Graal*, déjà cité, p. 222. *Annales archéologiques*, t. XVII.

chrétienne, et même avant l'introduction du christianisme en Gaule, il ne fut pas moins en usage en France qu'en Italie, au temps de saint Éloi. Mais puisque nous n'en retrouvons pas trace dans les monuments, il faut aller chercher dans les textes la preuve de l'existence de ce *ciborium*. En effet, Grégoire de Tours nous a donné la preuve que ce monument existait au-dessus du tombeau de saint Denis, en racontant qu'un soldat n'avait pas craint de fouler aux pieds le tombeau du saint, pour détacher avec sa lance la colombe qui pendait au-dessus du tombeau[1].

Il en ressort clairement que la colombe pendait d'un *ciborium* qui couronnait ce tombeau[2].

Ainsi donc, en Gaule, les textes affirment que sous la monarchie mérovingienne le *ciborium* était employé comme décoration au-dessus des tombeaux.

Notre opinion a déjà été soutenue, à différentes époques, par des archéologues dont on n'a jamais discuté l'autorité ni le savoir, d'abord par l'abbé Lebeuf, à propos du tombeau de sainte Geneviève[3] puis surtout par Dom Félibien dans son *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*[4] et en dernier lieu par l'abbé Texier[5].

1. Grég. de Tours, *de Gloria confessorum*, ch. LXXII.

2. On pourrait citer, à l'appui de cette théorie, le texte du testament de Perpetuus, évêque de Tours, rapporté par d'Achery, tome III, p. 303. En effet, dans tous les dictionnaires liturgiques, on a considéré ce document comme authentique. D'Achery lui-même, ordinairement si judicieux dans sa critique, n'avait pas hésité à l'envisager de la même façon. Mais, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1885, M. Julien Havet a péremptoirement démontré que cette pièce avait dû être fabriquée par un archéologue ou un diplomatiste.

Le texte en question permettait de considérer le *Peristerium* comme une décoration, ou comme un étage inférieur, destiné à entourer le colombaire qui existait sur les tombeaux. Cette explication était d'autant plus vraisemblable que l'étymologie de ce mot venait à l'appui du texte de Jérôme Vignier.

3. *Histoire du diocèse de Paris*, 1re édition, 15 vol. Paris, 1754, IIe vol., p. 369.

4. Paris, in-fol., 1706, p. 11 : « On y remarque que ce tombeau était construit à la manière des autres tombeaux sur lesquels s'élevait un petit dôme soutenu de colonnes. »

5. *Annales archéologiques*, 1846, p. 284. — *Autels émaillés*, par M. l'abbé Texier. « Jusqu'au XIIIe siècle, l'autel isolé dans le sanctuaire était sous un ciboire ou baldaquin soutenu par des colonnes. » Le cas de l'autel isolé des premiers siècles est bien celui d'un tombeau.

Ces trois auteurs ne citent pas leurs sources, mais il n'est pas douteux que leur opinion soit le résultat de leurs nombreuses études et qu'elle doive être prise en sérieuse considération, comme témoignage à l'appui de ce que nous venons de citer plus haut.

Ces *ciborium* devaient être en bois, c'est du moins l'avis de M. l'abbé Lebeuf[1], et saint Grégoire de Tours nous confirme dans cette opinion en nous apprenant que, de son temps, on appliquait des lames de métal précieux sur des monuments ou sur des pièces de bois pour en faire des décorations religieuses[2].

Du reste, ce que nous avons dit du travail d'orfèvrerie de cette époque peut très bien servir de preuve, relativement au placage du métal sur le bois[3]. Nous croyons donc avoir suffisamment démontré non seulement qu'il était possible que le tombeau de saint Martin fût surmonté d'un *ciborium*, mais même que cela était fort probable. (Voir la planche XI, où nous avons fait la restitution du tombeau[4].)

Nous arrêterons là nos recherches, car nous ne saurions indiquer les motifs de décoration qu'il exécuta; les monuments contemporains nous permettront toutefois de dire à quels procédés il eut recours et quel genre de travail il accomplit.

Des plaques de métal, rehaussées de pierreries diverses et particulièrement de saphirs[5] et de grenats, avec des filigranes formant des arabesques, étaient la base du travail. Nous avons vu maintes fois sur des objets plus petits, sur des fibules par exemple, ce genre de procédé appliqué avec goût, quelquefois même des nielles étaient exécutées par les artistes mérovingiens sur l'or de leurs bijoux : le filigrane était tantôt un fil

1. *Loco citato*, même page.
2. Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, livre X, c. XXX, § 13.
3. Voir l'abbé Cochet : *La Normandie*
4. La planche X, qui aurait dû être jointe à l'article précédent, représente la châsse de saint Éloi, telle qu'elle existait au XVIIe siècle. C'est la reproduction d'une gravure de la vie de saint Éloi, par Montigny. (Paris, 1626.)
5. Odon de Cluny, *Bibliotheca Cluniacensis*, André Duchesne, Paris, 1614. Sermon d'Odon de Cluny, *De combustione Beati sancti Martini*, *Aureolis saphirinis atque*. Le saphir avec le grenat et les cailloux ordinaires paraissent avoir été de l'époque mérovingienne. Voir les différents bijoux conservés dans les musées.

carré tordu, tantôt c'était un fil aplati au marteau, granulé dans sa partie supérieure à la roulette ou au poinçon, de manière à produire une suite de petits points, ou bien c'étaient encore deux fils enroulés et tordus ensemble.

Il est à noter que le texte de saint Ouen relatif à tous les tombeaux autres que ceux de saint Martin et de saint Denis, exécutés par saint Éloi, porte ces mots : *auro* et *argento,* que l'on peut traduire par *argent doré,* ou par *alliage d'or et d'argent,* connu sous le nom d'*electrum,* ou bien encore par *parties d'or et d'argent.*

On remarquera, au contraire, que pour les tombeaux de saint Denis et de saint Martin, saint Ouen rapporte que saint Éloi n'employa que de l'or et des pierres, *ex auro et gemmis,* et il ajoute, pour celui de saint Martin, *miro opifice,* ce qui tendrait à démontrer qu'il s'agissait de décoration en filigrane, seul mode alors en usage, nous le croyons du moins.

En même temps le saint orfèvre décorait l'ancien tombeau de saint Martin que l'on avait conservé dans l'église à l'état de relique et où le corps ne reposait plus, depuis la translation faite par l'évêque saint Perpétue[1].

Nous ignorons absolument ce que fut le travail d'orfèvrerie appliqué à ce dernier tombeau.

Étant à Tours, saint Éloi orna aussi le tombeau de saint Brice ; mais sur ce dernier les hagiographes, comme les historiens, sont absolument muets. Seul Quicherat lui consacre un mot dans la *Restitution de la Basilique de Saint-Martin de Tours* : il dit qu'il occupait une place d'honneur dans la basilique[2].

Telles sont les recherches que nous avons faites sur l'œuvre de saint Éloi à Tours ; elles se bornent à de simples hypothèses que nous soumettons au monde savant, nous déclarant prêt à accepter toutes les observations qu'elles pourraient soulever.

L'œuvre de saint Éloi au tombeau de saint Martin fut proba-

1. *Vita sancti Eligii,* d'Achery, l. I, ch. XXXII, p. 87.
2. *Revue archéologique,* etc., p. 11, n° de juillet 1869.

blement détruite en 853, lors de l'invasion des Normands. La châsse avait été emportée à Auxerre et resta intacte, mais tous les ornements extérieurs disparurent pendant les pillages successifs de la basilique de saint Martin, de 853 à 953 [1].

Du reste la basilique, qui fut souvent la proie des flammes, durant la première partie du moyen âge, fut détruite le 25 juillet 998 ou 999 [2].

Le trésorier Hervé reconstruisit entièrement le tombeau de l'église, au commencement du XI[e] siècle.

Au XIV[e] siècle, on exécuta un chef-d'œuvre d'orfèvrerie dans lequel on déposa solennellement la tête du saint, le 1[er] décembre 1323 [3]; la châsse d'*electrum* fut encore conservée.

Sous Charles VII, Jehan Lambert, orfèvre de Tours, exécuta, grâce à la générosité de la belle Agnès Sorel, une nouvelle châsse de la plus grande richesse [4], qui fut inaugurée le 10 mars 1453. En 1479, Louis XI fit entourer le tombeau d'une grille d'argent, chef-d'œuvre de Jean Gallant, mais François I[er] la fit enlever [5].

En 1562, les huguenots s'emparèrent de tous les trésors des églises de Tours et jetèrent à la fonte les pièces d'art, après en avoir fait faire l'inventaire [6].

Désormais les reliques de saint Martin n'eurent plus de décoration méritant d'être signalée. Une dernière pièce de vermeil exécutée en 1636, fut détruite à Tours, le 21 novembre 1789.

Telle est, en peu de mots, l'histoire du tombeau de saint Martin, qui, au point de vue artistique, dut une grande partie de sa réputation à saint Eloi.

GERMAIN BAPST.

1. Voir Mabille, *loco citato*.
2. Voir Quicherat, page 81 du même vol. de la *Revue archéologique*.
3. Voir le procès-verbal de Monsnyer, déjà cité.
4. Grandmaison, déjà cité, p. 7.
5. Grandmaison : *La grille d'argent de Saint-Martin de Tours*, donnée par Louis XI, enlevée par François I[er], d'après des documents inédits, in-8, Tours, 1863.
6. *Procès-verbal du pillage par les huguenots des reliques et joyaux de Tours*, en mai et juin 1562, publié par Grandmaison, in-4, Tours, Mame, 1863.

LES

MONUMENTS ANTIQUES DE ROME

A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

NOUVELLES RECHERCHES

(*Suite*[1])

A la sortye de la porte commence

Via SALARIA

laquelle a donné son nom à la porte, et a esté ainsy appellée parce qu'elle menoit au pays des Sabins d'où venoit tout le sel à Rome, ainsy que dict Festus : et aussy Pline lib. XXXI, cap. VII, usant de ces mots : « sicut apparet ex nomine Salariæ viæ quoniam illa sal in Sabinos portari consueverat. »

De ce costé Annibal estoit campé pour assiéger Rome, et estoit logé à costé de ce chemin près de Anio à présent dict Teverone, en un lieu distant de troys mil de la ville, d'où estant party et le siège levé, les Romains pour mémoire et par dérision y édifièrent un temple qui fut nommé « Templum Ridiculi » (fol. 266).

« Ceste porte est en archade de pierre Tyburtine fort ancienne, dont le dessus est seulement de brique qui semble à la fabrique estre du temps de Arcadius et Honorius Empereurs, eus (*sic*) esgard aux aultres bastimens par eux faicts, toutesfois il n'y a aulcune inscription.

120 pas loing de la porte on trouve entre les vieux murs un pent rebasty, auquel sont gravés ces mots soubs les armes de Jule III :

IVLIVS III.
PONT . MAX.

1. Voyez la *Revue* de juillet 1884, de juin et juillet-août 1885, de février-mars et avril-mai 1886.

Continuant les anciennes murailles on veoit à 430 pas plus loing une pierre de marbre en forme quarrée, qui monstre estre fort antique, laquelle est apposée dedans le mur, et en icelle se list cette inscription :

M . CALPVRNIO
MENIERO F.
CALPVRNIA M
RVFA

200 pas plus avant y a un aultre pent rebasty parmy les vieilles murailles contre lequel sont les armoyries dudit Jule III avec pareille inscription que dessus.

Ayant passé ce pent réparé on ne trouve plus que tous vieux murs que l'on va costoyant près le pied d'iceux, ny ayant fossé non plus que devant et ayant ainsy cheminé la longueur et espace de 360 pas on se trouve à la

Porta PINCIANA

qui fut ainsy nommée parce qu'elle estoit voysine du palais de Princius sénateur Romain, qui y avoit mis tant de richesses, que lors qu'il fut ruiné par lez Ostrogothz, Théodoric leur Roy en feit serrer et enlever les marbres, et aultres démolitions qu'il transporta à Ravenne, ainsy qu'escrit Cassiodore en une Epistre. Elle fut aussy auparavant appellée Porta Collatina, et le chemin sortant d'icelle fut pareillement dict

Via COLLATINA

servant pour aller à l'antienne ville de Collatina d'où print son nom Tarquinius Collatinus, mary de Lucrèce, lequel y faisoit la demeure.

« Par ceste porte passoit anciennement l'Aqueduct de Aqua Virgo qui estoit conduicte par dessoubz terre, dont on veoit les voustes fort profondes par des souspiraux, et ouvertures qui sont en quelques endroictz hors la ville ; de quoy les Gothz s'estant voulu servir pour y faire passer des soldats dedans la ville

(fol. 267) par dessoubz ceste porte, ils furent descouverts et repousséz.

Ceste fontaine fut amenée à Rome par un Consul nommé Agrippa, qui la print à huict mil de la ville où elle fut trouvée par des soldats, qui cherchant de l'eau, rencontrèrent une jeune fille, laquelle tenant une baguette en sa main leur en démonstra certaine source qu'ilz descouvrirent et suivirent la veine d'où elle procédoit; laquelle estant ouverte, en sourdit grande quantité d'eau qui fut nommée Aqua Virgo à cause qu'une fille l'avoit premièrement descouverte.

Elle entre encores aujourdhuy dedans Rome par le conduict qui est fort bas en terre soubz ceste porte, d'où on la faict monter sur le mont voysin appellé Collis Hortulorum, où s'est trouvé en terre ceste inscription :

TI . CLAVDIVS DRVSI F . CÆSAR
AVGVSTVS GERMANICVS PONTIF . MAX.
TRIB . POT . V . IMP . XI . PP . COSS . DESIGN . IIII.
ARCVS AQVÆDVCTVS VIRGINIS DISTVRBATOS
PER C . CÆSAREM
A FVNDAMENTIS NOVOS FECIT AC RESTITVIT[1]

Le bastiment de la porte Pinciana est composé d'une haulte archade de pierre Tyburtine qui paroist fort antique, et n'y a aulcune inscription, ny aultre marque sinon une croix sur le hault de la vouste, toutesfoys par comparaison d'aultres bastymens, il semble à la fabrique qu'elle soit du temps de l'empereur Justinian et de pareille matière et structure que le pont Saincte-Claire ou Salarius basty par Narsès : aussy L. Faunus est d'opinion qu'elle a esté bastye par Bélissaire, lieutenant de Justinian.

« Plus avant dedans la ville y a un aultre grand portail, et une vouste qui semblent estre plus modernes.

Continuant le chemin du tour de la ville on ne trouve que murs fort antiques jusques à 450 pas, qu'il y a un pent de mu-

1. *Corpus Inscr. Lat.*, t. VI, n° 1252.

raille rebasty à un recoing où ceste inscription se veoit gravée en troys endroitz :

IVLIVS III
PONT . MAX.

A l'endroict de ce recoing y a au dedans de la ville un beau jardin où se veoit encore le sépulchre de la famille appelée Domitii, mais à présent fort ruiné.

Ceste réparation de muraille continuant fort longuement, on trouve encores dans icelle à 140 pas la même inscription de Jule III (fol. 268).

Puis on veoit contre une tour qui est de là à 30 pas un escusson d'armoyryes portant un lion traversé d'une barre par le mylieu, soubz lequel est escrit :

PAVLVS
VENETVS
PAPA II.

20 pas après est escrit contre la muraille

IVLIVS III.
PONT . MAX.

25 pas plus loing on veoit encores les armoyryes d'un lion barré et ces mots au dessoubz

PAVLVS VENE
TVS PP . II.

« De là à une tour réparée que l'on trouve à 60 pas, on veoit contre icelle ces mesmes mots :

JVLIVS III.
PONT . MAX.

50 pas plus loing contre une aultre tour rebastye se veoit encore ceste mesme précédente inscription et puis cestecy :

PAVLVS VENETVS
PAPA . II .

jusques à laquelle, depuis la dernière non escrite y a 150 pas, qui sont presque toutes murailles neuves, un peu entremeslées de quelques ruines et vestiges de vieilles.

Après cela recommencent les murs antiques à 290 pas, lesquels sont fort remarquables tant pour la façon de la structure que pour la matière, et aussy qu'il est aisé à gager que ce sont les plus antiques qui se voyent en tout le circuit de Rome.

Ces murailles sont toutes de brique bastyes en archades qui s'entresuivent d'un grand reng, lesquelles sont remplyes de petits carreaux aussy de brique, disposéz en eschiquier, et fort justement sans aulcune interruption de leur ordre, n'ayant chascun que cinq poulces en quarré, et le surplus au dessus des voustes est de pareille matière, et la massonnerie si forte et bien liée, que en divers lieux où elle est ruinée, on ne peult qu'avec beaucoup de difficulté en arracher des carreaux : tellement que ceste forte liaison, la matière de la brique bien cuitte, et la forme de bastiment en arc, sont troys choses qui ont tant faict durer ceste muraille.

E. Muntz.

(A suivre.)

ÉTUDES

SUR QUELQUES CACHETS

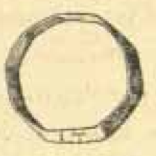
ET

ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(*Suite*[1])

XXII

ANNEAU-CACHET TROUVÉ A ARCY-SAINTE-RESTITUTE (AISNE)



Parmi les objets provenant de fouilles opérées, en 1880, dans une sépulture mérovingienne d'Arcy-Sainte-Restitute (Aisne)[2], sous la direction de M. Frédéric Moreau, on a trouvé le bijou représenté en tête de la présente notice.

C'est une bague en argent, qui a 21 millimètres d'ouverture, avec une hauteur de 3 à 4 millimètres, égale sur tout le pourtour. Elle a huit facettes, dans l'une desquelles (la deuxième) on voit une petite croix latine chrismée, et dans les six suivantes des lettres formant ensemble les deux mots : VSTICVS FICIT;

Le nom de *Usticus* étant inconnu, on s'est demandé s'il ne fallait pas voir dans le sommet de la croix chrismée la lettre initiale de *Rusticus*, vocable d'un usage si fréquent dans le haut

1. Voir *Revue archéologique*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141; t. II, p. 1, 193, 257; année 1885, t. I, p. 168, 305 et 348; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321; année 1886, t. I, p. 20.

2. Arcy est un chef-lieu de commune, situé dans le canton d'Oulchy, arrondissement de Soissons.

moyen âge [1]. Après avoir indiqué cette hypothèse, M. E. Le Blant, qui avait été consulté à ce sujet, a fait remarquer [2] que le premier V n'occupe pas le milieu, mais la droite de la facette, et qu'il y a, à gauche, assez de place pour un caractère disparu, lequel serait le R initial, et qu'en cet endroit précisément le frottement a usé profondément le métal. « Toutefois, ajoute notre savant confrère, il n'est pas impossible que cette première lettre soit contenue dans le monogramme, car Bobletti a trouvé aux catacombes le sceau suivant :



dans la légende duquel le P de SPES DEI est formé par la tête du monogramme [3]. »

Nous considérons, quant à nous, cette deuxième hypothèse comme dénuée de vraisemblance.

On comprend, en effet, que, sur le cachet provenant des catacombes, on ait utilisé, pour la composition de la légende *latine*, le P du chrisme, parce que ce caractère, qui est là un ῥῶ (R des Grecs), *avait la forme du P latin* et se combinait avec les *autres lettres latines de la légende*. Mais il est difficile d'admettre que le fabricant de la bague de *Rusticus* eût employé comme initiale de ce vocable *latin*, une lettre *grecque*, qui avait, en latin, la valeur d'un P et non d'un R; en un mot, qu'il ait mis une initiale grecque, *avec sa valeur grecque*, en tête *d'un nom latin*.

1. On trouve, dans Pardessus, des chartes ou des souscriptions d'évêques de Narbonne, Lyon, Cahors et Viviers, qui portaient ce nom, aux années 442, 494, 533, 630, 683; et d'un personnage qualifié *vir clarissimus*, à l'année 739 (*Dipl. et ch.*, t. I, p. 11, 28, 92, et t. II, p. 7, 195, 196, 378). Grégoire de Tours mentionne deux *Rusticus* évêques. (*Hist. Fr.*, II, 13 et 16; VII, 31.) Enfin, l'Église honore plusieurs saints de ce nom. (Cf. Bolland., *Acta SS.*, mens. april., sept. et oct.)

2. Dans une note insérée par M. F. Moreau à l'*Album Caranda*, fouilles de Breny, année 1880; nouvelle série, planche 8, fig. 11, et texte correspondant.

3. Bobletti, *Osservazioni sopra i cimiteri de SS. martiri dei Roma*, p. 336.

En outre, le P du chrisme étant gravé horizontalement, il se trouverait que l'initiale du nom aurait été disposée autrement que toutes les autres lettres.

Comment d'ailleurs, dans l'hypothèse dont il s'agit, expliquerait-on l'isolement du premier V sur la facette où il est inscrit, alors que *toutes les autres facettes contiennent deux ou trois lettres?*

Comment enfin expliquerait-on le vide laissé à gauche de ce même caractère?

La deuxième conjecture est donc, sous tous les rapports, inacceptable.

La première, c'est-à-dire celle de la disparition par l'usure du R initial à la place vide en avant du premier V, est au contraire entièrement satisfaisante, et il convient de s'y fixer.

Nous proposons, en conséquence, de lire ainsi l'inscription :

☧[R]VSTICVS FICIT +

Il reste maintenant à en rechercher la signification.

Rusticus y affirme-t-il, comme on l'a cru, que la bague est son œuvre?

Nous ne le pensons pas; il faudrait en effet supposer ou qu'elle était faite pour le fabricant lui-même et portée par lui, ou qu'elle était faite pour un tiers. Dans le premier cas, qui serait bien insolite, le bijou n'aurait pas pu servir de cachet, et l'on n'aperçoit pas alors la raison d'une telle inscription[1]. Dans le second cas, est-il croyable qu'un personnage quelconque eût fait confectionner ou acquis un anneau sigillaire marqué d'un nom autre que le sien propre?

1. On a trouvé, près de Savigliano, une épitaphe portant ce qui suit :

EGO GENNA
RIVS FICI
QVI IN EO TEMPORE
FVI MAGESTER
MARMORARIVS

(Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. II, p. 190.) On comprend la fantaisie d'un maître marbrier qui a gravé à l'avance sa propre épitaphe; mais il n'y a aucune analogie à établir entre ce fait et celui qui nous occupe.

La légende, suivant nous, indique le nom du possesseur du cachet, qui l'employait à certifier de son nom une composition sortie de son officine. Nous en avons déjà un exemple dans l'anneau-cachet de *Donobertus*, que j'ai décrit dans la *Revue Archéologique*[1]. Le chaton de cet anneau porte une légende qui ne peut, à mon sens, avoir d'autre signification que la certification de remèdes préparés par le possesseur de ce cachet, qui était, dès lors, un pharmacien ou un médecin pharmacopole.

La bague sigillaire de *Rusticus* avait probablement une destination et un emploi analogues, peut-être même identiques; l'on ne voit guère, en effet, d'autre profession où un bijou de ce genre pût être affecté à cet usage.

Nous aurions donc ici un deuxième et curieux spécimen de cachet de pharmacien de la période gallo-franque.

XXIII

ANNEAU SIGILLAIRE D'HÉVA



Cette bague a été découverte, en 1842, à Pouan, département du Doubs. Elle est en or pur et a 20 millimètres d'ouverture. Le chaton, de forme ovale, ménagé à même le métal, a, dans sa plus grande hauteur, 10 millimètres sur une longueur de 14 millimètres, il porte, gravé en creux, le nom de

HEVA

M. l'abbé Corblet, qui, en 1849, a publié ce bijou dans l'*Art*

1. *Rev. archéol.*, 2e série, année 1880, t. II, p. 19-26. L'inscription gravée sur cette bague est ainsi conçue : DONOBERTVS FEET MDICMI, ce qu'il faut interpréter : DONOBERTVS FEET (*fecit*) MeDICaMen *illud*.

chrétien[1], a pensé que le vocable qui y est inscrit pouvait bien, malgré sa terminaison féminine, être celui d'un chef barbare contemporain de Childéric, car, dit-il, les Saxons affectionnaient cette terminaison.

Il nous paraît très probable que c'est là une bague de femme. Le nom d'*Heva* ou *Eva* est inconnu comme nom d'homme, tandis qu'on le voit, au moyen âge, assez fréquemment porté par des femmes. L'Église honore deux saintes ainsi appelées[2]. Le nom d'*Eva* a, d'ailleurs, servi de thème pour la composition de plusieurs vocables fort usités au moyen âge, tels que *Eva-na*[3], *Eva-rix*[4] ou *Eva-ricus*[5], *Eva-ristus*[6].

M. Deloche.

1. T. III, p. 479, fig. 18.

2. L'une est vierge et martyre, patronne de la ville de Dreux, l'autre recluse de Saint-Martin de Liège. (Vivier, *Notice sur Eva*, patronne de Dreux; Henriquez, *Lilia Cisterc.*, t. I, p. 145.)

3. « Bahalot, *filius Evane.* » Aur. de Courson, *Cartulaire de Redon*, charte CCCXXIV, ann. 1091, p. 276. Peut-être même *Evane* est-il le génitif d'*Eva*, comme, dans une charte du *Cartulaire de Beaulieu*, de 860, *Agine* (pro *Aigane*) est le génitif d'*Aiga*, mentionnée dans d'autres chartes de 823 et 856. Voir notre édition de ce cartulaire, p. 7, 37 et 257. On trouve aussi fréquemment dans ce cartulaire le nom d'*Evenus*, qui provient sans doute aussi d'*Eva*.

4. « Hujus tempore et Evarix rex Gothorum etc. ». Greg. Tur., *Hist. Fr.*, II, 25.

5. Évêque de Tours, mentionné dans un diplôme de Childéric III, de 697. (D. Bouq., *Hist. de Fr.*, t. IV, p. 676, not.)

6. Saint Evariste, pape, mort en 109. Bolland., *Acta SS.*, mens. oct., t. XI, p. 799. Il y a aussi un saint *Evarestus*, abbé à Constantinople, mort vers 825.

INVENTAIRE
DES PIÈCES MANUSCRITES GRECQUES
DES XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES
CONSERVÉES DANS LES ARCHIVES DU COUVENT SAINT-LOUIS A PÉRA DE CONSTANTINOPLE

Sur le couvent et l'église de Saint-Louis, desservie par les Pères capucins, il faut consulter l'*Histoire de l'Église latine de Constantinople*, par M. Belin, Paris, 1872 (page 125 et suivantes).

Le présent inventaire comprend quatre parties : 1° Documents patriarcaux ; 2° Papiers provenant de Constantinople ; 3° Papiers provenant des Iles de l'Archipel ; 4° Pièces diverses. Sous ce dernier titre, nous avons inscrit les pièces de provenance non indiquée. Les manuscrits sont rangés par ordre chronologique, ceux dont la date manque sont toujours rejetés à la fin des listes.

Les chiffres romains marqués entre parenthèses à la suite du numéro d'ordre correspondent à des chiffres que nous avons inscrits sur les documents, afin de faciliter les recherches aux personnes qui voudraient revoir ces manuscrits après nous. Nous avons nous-mêmes gardé copie des plus intéressantes de ces pièces, lesquelles nous comptons publier bientôt.

I

DOCUMENTS PATRIARCAUX

1° (I) septembre, indiction sixième (1623).

Le patriarche œcuménique Kyrillos (Loucaris) accorde à une femme qui n'est pas désignée le pardon de ses péchés.

2° (II) mai, indiction sixième (1653).

Le patriarche œcuménique Ioannikios (II) recommande aux métropolitains orthodoxes de Trébizonde, d'Amasie, de Néocésarée, au clergé et aux épitropes d'Ancyre, le Père capucin Robert, voyageant avec deux compagnons. Il leur recommande de veiller à ce que le P. Robert et ses compagnons ne manquent de rien et tout spécialement de leur procurer un endroit consacré où ils puissent dire la messe tous les jours.

3° (III) 24 août 1681.

Le Patriarche œcuménique (Jacques Ier) prie les prêtres de l'église du Sauveur *Kremastos* (le Crucifié) à Galata de permettre à Ralitza, femme de feu Joannaki (Jean), de donner la liberté à Anne, esclave de son mari.

4° (IV). Avril 1689, indiction douzième.

Le patriarche œcuménique Kallinikos (II l'Acarnanien) ordonne au prêtre Jérémie de remettre à l'inspecteur patriarcal Anthime les droits ecclésiastiques qu'il a reçus des évêques.

5° (V). 10 avril 1704.

Lettre du patriarche orthodoxe de Jérusalem Dosithée au moine Sabbas, autrefois seigneur Soulchan. Il lui écrit que, pour faire son salut, il faut trois choses : renoncer au monde, faire un voyage de piété à Jérusalem, fuir la société des moines catholiques.

II

PAPIERS PROVENANT DE CONSTANTINOPLE

1° (VI). Brouillons de lettres.

Côté A. Brouillon de lettre en grec adressée à un personnage (ecclésiastique probablement) décoré du titre de Μακαριώτης (Béatitude) : il y est dit que le sieur Jean a donné sa parole d'embarquer les trois colis à destination de l'Asie Mineure à bord d'un navire français, turc ou grec.

Côté B. Brouillon de lettre en italien. Date : Galata, 4 février 1657. On recommande une veuve et son orphelin.

2° (VII). Galata, 14 janvier 1683.

Les γέροντες de l'île de Syra, Basile Douratzo, fils de Rapho, et Nicolas Voutzino, fils de Marc, reconnaissent avoir emprunté six réaux à Antoine Calavacci, fils de Nicolas, et promettent de les lui rendre.

3° (VIII). 19 septembre 1708.

Le sieur Nicolas Edémon déclare avoir reçu du sieur Jean Bestarchi 50 réaux et s'engage à les lui rendre dans un an.

4° (IX). 19 septembre 1708.

Le sieur Jean Bestarchi déclare avoir reçu du sieur André Souriano 240 réaux et s'engage à les remettre au sieur Georges Caspari qui doit partir pour Chios

5° (X) 28 juin 1718.

Gérassime, syncelle (du patriarcat œcuménique), reconnaît avoir reçu du supérieur de Saint-Georges de Galata, 33 piastres sur le compte qu'il avait avec le sieur de Yano.

6° (XI) 12 juillet 1727.

Critias, Logothète et Didaskalos de la Grande Église (orthodoxe), accuse réception de différents objets que lui avait envoyés, par l'intermé-

diaire du P. Jacques, le métropolitain de Milo, Gabriel. Ces objets lui ont été transmis par le P. Thomas, custode des capucins à Constantinople.

7° (XII) 16 avril 1729.

Constantin Hadji Kouzi, fondé de pouvoirs de Critias, Didaskalos et Logothète de la Grande Église, reconnaît avoir reçu du P. Thomas, supérieur de Saint-Georges, église des capucins, 93 piastres envoyées à Critias par Gabriel, métropolitain orthodoxe de Milo.

III

PAPIERS PROVENANT DES ILES DE L'ARCHIPEL.

1° *Andros.*

1° (XIII) 2 mars 1694. Copie.

D'anciens élèves des capucins témoignent que le terrain situé près du monastère de Saint-Léonard et de l'église de Saint-Nicolas (possessions des capucins), a été donné à ces Pères par dame Violandi, sœur du sieur François, et qu'il leur appartenait déjà lorsque les soussignés allaient à leur école.

2° (XIV) 29 août 1703.

Huit vieillards déclarent et jurent sur leur âme et conscience que le champ planté d'oliviers à l'endroit nommé Fonia, à Andros, appartient aux capucins qui s'y trouvaient établis il y a soixante ans et plus, lorsque les soussignés allaient à leur école.

3° (XV) 14 août 1713.

Testament de dame Arghiri Maria, femme de Dimitraki Kiriakou et catholique romaine de religion. Elle lègue à son mari tout ce qu'elle possède, mais fait aussi diverses petites donations : à l'église de Saint-André, 10 réaux ; au monastère des capucins, 5 réaux, et à la vierge la Théosképasti, 10 réaux.

Signature de Fra Tommaso de Paris, supérieur des capucins, vicaire apostolique d'Andros.

4° (XVI) 28 février 1762.

Lettre adressée par Antoine Dila, greffier, au P. Chrysostome, custode des capucins. Il lui annonce que des laïques veulent louer et même acheter le monastère et lui dit qu'il vaut mieux le fermer que le confier à des gens qui en pourraient faire toutes sortes d'usages.

2° *Chios.*

1° (XVII) 20 mai 1673.

Hussein tchélébi d'Anapli déclare avoir reçu du sieur Théodore Charo, au nom des capucins de Chios, 10 réaux, somme égale à celle que le sieur Démétrius Ambertos Anapliotis avait prêtée aux capucins de Naxos.

3° *Kimolo.*

1° (XVIII) 3 novembre 1664.

Dame Catherine Zambeta cède au sieur Georges Rousos, à qui elle doit sept piastres, un champ dont il pourra jouir pendant un an, au bout duquel elle devra rendre les sept piastres et reprendre son chanp.

2° (XIX) 27 avril 1673.

Le sieur Georges Rossi (le même probablement que Georges Rousos, voy. XVIII) entre en possession du champ de dame Catherine Zambeta.

4° *Milo.*

1° (XX) 1663.

Les notables de l'île de Milo donnent au P. capucin Ludovico, envoyé par le capitaine général seigneur Georges Morézi, un terrain pour y faire bâtir un monastère de son ordre, ainsi qu'ils l'avaient promis aux Pères capucins Alexis et Clarios.

2° (XXI) 19 août 1686.

Convention entre les ouvriers de l'île de Milo et le P. Martial, supérieur des capucins du monastère de Milo, pour la construction, moyennant 250 réaux, de l'église dudit monastère avec une cour devant et une sacristie derrière.

5° *Naxos.*

1° (XXII) 13 avril 1649 (d'après le nouveau style). Copie.

Le sieur Tzouanes (Jean) Anapliotis a vendu le champ contenant les ruines d'une église au sieur Tzouanes (Jean) Damiyos Kantore, lequel en fait donation aux Pères capucins français en la personne de leur supérieur, le P. Mathieu Decompiena (de Compiègne ?).

2° (XXIII) 14 janvier 1710. Copie.

Convention entre les deux frères, Jacques Koronelos Konsolos et François Koronelos pour le partage d'une succession. Le premier en prendra les trois cinquièmes, le second les deux cinquièmes restants.

3° (XXIV). Sans date.

Le sieur Michel Madrino de Naxos déclare avoir reçu l'agent qu'il avait déposé chez le Père supérieur de Karchotes à Naxos.

6° *Paros.*

1° (XXV) 17 juillet 1655.

Lettre adressée par Nicéphore Gérardi au Père Martin, supérieur des capucins; il y est question des affaires de la communauté.

2° (XXVI) 2 mars 1658.

Georges Frankliti de Paros Castéli Naghousa s'engage à servir fidèlement le sieur Georges Salonichos.

3° (XXVII) 14 avril 1670.

Le P. Dominique Fabien vend pour 190 réaux au sieur François Perpigna le champ qu'il possède à Limni de Naghousa, à Paros.

4° (XXVIII) 12 septembre 1672.

Dame Marie, femme de feu Jean Triviza, donne le terrain de Saint-Athanase au P. Nicodème, prêtre de Saint-Basile.

Titre en français : *Il appert par ceste lettre que un papa grecq avoit l'église de Saint-Athanase avant nous.*

5° (XXIX) 8 juin 1675.

Dame Marie, femme de feu Jean Triviza, vend pour 25 réaux au P. Polycarpe, supérieur des capucins, Saint-Athanase, situé en dehors de Castéli de Naghousa, près de Limni.

6° (XXX) 9 juin 1675.

Dame Alexandra, femme de Jean Kourtiano, et sa nièce Alexandra donnent à l'église de Saint-Athanase un terrain situé à Limni.

7° (XXXI) 10 juin 1675.

Les enfants de feu Routzéri Kourtiano vendent au P. Polycarpe, supérieur des capucins, un champ qu'ils possèdent à Limni.

8° (XXXII) 31 octobre 1675.

François Perpignia donne à Saint-Athanase, église des capucins français, en la personne de leur supérieur le P. Polycarpe, un champ qu'il possède près de cette église.

9° (XXXIII) 7 décembre 1675.

Pétro Rhodeos et son fils Jean vendent au sieur Jean Gérardi, consul de France, un terrain situé près de Saint-Athanase.

10° (XXXIV) 20 janvier 1676.

Le sieur Georges-Basile Salonichos donne au monastère de Saint-Athanase un champ qu'il possède près de là.

11° (XXXV) 20 juillet 1676.

Le sieur François et sa femme Marie-Jeanne donnent, avec le consentement de leurs enfants, au P. Séraphin, capucin français, une maison qu'ils possèdent à l'endroit appelé Limni.

12° (XXXVI) 24 mai 1681.

Le sieur André donne au monastère de Saint-Athanase, au nom du P. Righo, capucin et supérieur dudit monastère, une maison située à l'endroit appelé Limni.

13° (XXXVII) 16 février 1683.

Convention entre le P. Chérubin Dicompentio (de Compiègne ?), capucin missionnaire, et les ouvriers de l'île de Paros ; ceux-ci s'engagent à rebâtir les murs du monastère pour la somme de 52 réaux.

14° (XXXVIII) 24 avril 1683.

Georges Kontili vend à Ange-Marie Vitale pour la somme de 130

réaux les maisons et autres terrains lui appartenant à l'endroit nommé stou Capoutsou.

15° (XXXIX) 28 avril 1683.

Georges Kontili et ses enfants Démétrius et Jacques font au P. Rico Remo, supérieur des capucins, donation des maisons et autres terrains leur appartenant à l'endroit appelé stou Capoutsou. Pour les récompenser de leur bonne volonté, le P. capucin leur fait cadeau d'une bague garnie d'un diamant.

16° (XL) 16 avril 1684.

Le P. Chérubin de Compiègne achète pour 3 réaux 3/4 un four et une maison appartenant à Mastro Nicola, fils de Jean Vitzara.

17° (XLI) 26 décembre 1684.

Convention entre le P. Séraphin de Compiègne et des ouvriers pour la construction de la fabrique de l'église.

18° (XLII) 28 avril 1685.

A côté du monastère des capucins, à l'endroit appelé stou Capoutsou, il y avait une église nommée *Panmeste Taxiarchi* ; cette église, bâtie par Jean Kontili, était alors la propriété du sieur Barthélemy, tuteur de la demoiselle Florentzaki, petite-fille dudit sieur Jean. Les capucins achètent cette église pour 30 réaux ; ils s'engagent à ne pas changer le nom de l'église, à dire une messe chantée le jour de la fête patronale, à placer l'image de *Taxiarchis* (l'archange Michel, chef des armées célestes) au-dessus du maître-autel, etc.

19° (XLIII) 26 juin 1686.

Les notables de Paros donnent au P. Jean-Baptiste, supérieur du monastère des capucins, une partie du terrain appelé le *Champ de la Madone*.

20° (XLIV) 19 octobre 1690.

Supplique adressée par les notables de Paros au sieur Michel, premier juge, notaire de la chancellerie du capitaine extraordinaire Delanieva ; ils le prient de prendre sous sa protection leur délégué Marino Scordéli.

21° (XLV) 1694.

Le sieur Nicolas Ghiorghi Triviza donne pour sept ans à Jean Tzeleteno un champ dans lequel celui-ci devra planter des vignes. Les deux parties contractantes s'en partageront le produit.

22° (XLVI) avril 1695.

Le sieur Antoine Alighourneso avait, en mourant, remis aux capucins 22 réaux 1/2 que ceux-ci devaient, dix ans après, remettre à Thomas Kontari, père nourricier de son enfant. Un témoin déclare que cela est vrai.

Au bas, note en français : *J'ai donné ce 2 juin 1695, pour le compte de l'enfant sus nommé, à la κερα αντονια d'Antiparo 22 piastres et demy. F. Robert, capucin, supérieur.*

23° (XLVII) 13 septembre 1696.

Contrat conclu entre le P. Robert, supérieur du monastère, et des ouvriers céphaloniotes pour la construction de l'église du monastère.

24° (XLVIII) 25 juillet 1697.

Dame Florentzaki, femme de mastro Antoni, vend pour 45 réaux au sieur François, fils d'Antoine Kontarato, le champ situé près de l'église de Saint-Georges.

25° (XLIX) 10 août 1697.

Dame Marie, fille du sieur Constantin Philarète, vend au P. Fra Robert, supérieur du monastère des capucins, pour le prix de 40 réaux, la maison qu'elle possède à l'endroit appelé stou Capoutsou.

26° (L) 12 septembre 1697.

Échange fait entre le P. Robert, supérieur du monastère des capucins, et le sieur Dimitraki Contili. Le P. Robert donne au sieur Contili une maison située au bas de celle qu'il a achetée de dame Marie, fille de Constantin Philarète, à l'endroit nommé stou Capoutsou, — et le sieur Contili permet au P. Robert de prendre les pierres d'une maison située au bas de ce même terrain stou Capoutsou et de les faire servir à la construction du monastère. Le terrain restera au sieur Contili.

27° (LI) 22 janvier 1702.

Rapport des notables de Paros sur la question du champ de la Madone. Le monastère des capucins, à l'endroit stou Capoutsou, ayant besoin de réparer son mur d'enceinte des côtés nord et sud, le P. Dominique, supérieur de ce monastère, a prié le clergé et les curés du pays de lui donner une partie du terrain appartenant à la Madone de Poliani, et situé près de là. Comme indemnité, le P. Dominique donnera à l'église de la Madone de l'huile pour la valeur de 8 réaux et prendra à sa charge tous les frais de construction du mur. Les notables consentent.

28° (LII) 1er février 1702.

Les épitropes de la Madone de Poliani déclarent avoir reçu du P. Dominique, supérieur du monastère des Capucins, 8 réaux, prix du champ qui lui a été donné pour agrandir l'enceinte de son monastère.

29° (LIII) 13 octobre 1703.

Dame Zaphira, femme du sieur Antoine Charmatos, vend au P. Dominique, supérieur du couvent des capucins, la maison en face du four. Le prix d'achat est de 25 réaux.

7° *Patmos.*

1° (LIV) 30 mai 1684.

Lettre de Germanos, supérieur du monastère de Patmos, au P. Urbain, supérieur des capucins à Constantinople. Il lui dit qu'il a reçu les Pères Basile et Vincent et qu'il leur a donné une église et une maison ;

mais deux à trois mois après leur arrivée, une incursion de deux frégates turques les a dépouillés.

8° *Syra.*

1° (LV) 30 janvier 1717.

Testament de Jeanne, mère du sieur Pré Nicolas Pola et femme de feu Jean Voutzino. Elle lègue différents objets à ses filles Catherine et Samaltanna, ainsi qu'à son fils le prêtre afin qu'il prenne soin de son âme.

IV

PIÈCES DIVERSES

1° (LVI) 5 février 1651. Copie.

Lettre d'amitié adressée par Jean-Mathieu Bassaraba, voïvode et seigneur de toute l'Hongro-Valachie, à l'archevêque de Smyrne Hyacinthe.

2° (LVII) 24 octobre 1653.

Kadhia, femme de Georges Voutzino, et Maria, femme de Georges Athanase, jurent sur leur âme que Jean Stéphanou et sa femme ont acheté la maison appartenant au sieur Nicolas Rouso et à sa fille.

3° (LVIII) 1683. Copie.

Lettre de Mahomet IV (1648-1687) à l'empereur Léopold Ier (1658-1705) et réponse de ce dernier.

Cette pièce, dont l'authenticité est suspecte, a paru avec un commentaire critique et des notes explicatives dans la *Revue archéologique*. (Troisième série. Tome VI, pages 204 et suivantes.)

4° (LIX) 15 septembre 1697.

Paraschos Anaghnostis reconnaît avoir emprunté 10 réaux au sieur François Kontarato et s'engage à lui en rendre 12.

Cette pièce semble provenir de Paros.

5° (LX) 22 février 1712.

Note de Jean Boïzil aux sieurs Bernard et Étienne partant pour Andrinople ; il les prie de bien soigner toutes les affaires qui les intéressent.

6° (LXI) 26 mars 1713.

Lettre sans intérêt adressée par Michel Médrino à son frère le moine Médrino à Constantinople ; il lui rend compte du voyage qu'il a fait avec Abdullah Effendi.

7° (LXII) 29 juillet 1723. Copie.

Marcos Mostratos reconnaît avoir emprunté 10 réaux à Benoît Touponte (Dupont?) et s'engage à les lui rendre avec les intérêts.

8° (LXIII) 29 avril 1761.

Lettre adressée au custode des capucins à Constantinople par Anna, sœur de feu François Mpronmon (nom français défiguré). Elle lui demande de ses nouvelles.

9e (LXIV) 3 décembre 1761.

Lettre de Gérasime, métropolitain de Patras, au P. Chrysostome, custode des capucins. Il le prie de remettre à Kyritzi Janaki et au serviteur Emmanuel, qu'il envoie, le petit coffret qu'il lui avait donné à garder.

10e (LXV). Sans date.

Lettre adressée au P. Chrysostome, custode des capucins, par Gérasime. Il le prie instamment de lui trouver un endroit où il puisse se réfugier pendant un mois.

L'écriture de cette pièce et la signature ressemblent beaucoup à celles de la pièce précédente.

11e (LXVI). Sans date.

Reçu d'argent.

12e (LXVII). Sans date.

Brouillon de lettre collective (les lignes du commencement manquent) adressée un jour de nouvel an, à un personnage dont le nom ne figure pas dans la lettre. On lui souhaite toutes sortes de prospérités à lui et à Mme Ntandhrezen (*sic*, nom français défiguré ?).

13e (LXVIII). Sans date.

Brouillon de lettre adressée à l'occasion du nouvel an à un personnage dont le nom n'y figure pas.

14e (LXIX). Sans date.

Brouillon d'épitaphe en l'honneur de Léonard Tarsias, fils de Christophe et interprète de la sérénissime République de Venise ; il mourut de la peste en 1663, à l'âge de 30 ans.

Cette épitaphe est rédigée en deux langues, grec et latin. Prose poétique.

15e (LXX). Sans date.

Brouillon de papier à ordre. Les noms des intéressés manquent.

16e (LXXI). Sans date.

Papier devant servir de garantie. Rédaction obscure. Pas de signature.

17e (LXXII). Sans date.

Prière à Jésus-Christ.

18e (LXXIII). Sans date.

Brouillon de lettre adressée par le P. capucin Jacques à un personnage inconnu ; il y est question d'une affaire avec un *despoti* (évêque grec). Cette pièce obscure mérite, ainsi que quelques autres de la série *Pièces diverses*, un examen attentif.

19e (LXXIV). Sans date.

Fragment sans aucune espèce d'importance.

André Leval.

Péra de Constantinople, 26 janvier 1886.

LES CHIFFRES ARABES

DANS LES MANUSCRITS GRECS

Par PAUL TANNERY

Gardthausen dit dans sa *Griechische Palæographie* (p. 269) : « Les chiffres arabes... n'ont pénétré que très tard chez les Byzantins par l'intermédiaire des Occidentaux et n'ont été employés que très rarement. Les écrivains byzantins ont toujours regardé ces chiffres arabes comme quelque chose d'étranger et les ont évités autant que possible. » Il ne cite, d'ailleurs, l'emploi de ces chiffres que pour des dates de manuscrits d'après l'ère chrétienne (à partir de 1427) et remarque que les années de l'ère du monde sont toujours, même après 1492, notées dans le système alphabétique.

Dans ses *Vorlesungen über Geschichte der Mathematik* (p. 433), après avoir parlé du traité de Maxime Planude, Ψηφοφορία κατ' Ἰνδούς, M. Cantor s'exprime ainsi : « Voici donc, pour la première fois au XIVe siècle, le calcul avec les chiffres hindous importé à Byzance, au moins deux cents ans après qu'il était déjà arrivé par un autre chemin à la connaissance de l'Europe occidentale. ».

Il suffit de rapprocher ces deux passages d'ouvrages tout récents et cependant déjà classiques, pour voir combien peu a été approfondie la question que je me propose d'aborder.

Ce que dit Gardthausen ne peut s'expliquer que s'il entend par chiffres arabes (*die sogenannten arabischen Zahlen*) les chiffres en usage dans l'Occident, et s'il omet systématiquement de parler des chiffres de Planude, lesquels sont beaucoup plus voisins des véritables chiffres arabes. Quant à la constatation que fait l'illustre historien des mathématiques, elle soulève immédiatement un doute très sérieux.

Dès le commencement du xiiie siècle, la connaissance de l'*algorithme* (comme on disait) était répandue dans tout l'Occident. Non seulement les Latins avaient dès longtemps des relations suivies avec les Byzantins, mais en 1204, ils s'emparent de Constantinople, et pendant plus d'un demi-siècle dominent l'Orient. Comment n'y auraient-ils pas implanté leur calcul? Si leurs chiffres n'y ont pas gardé la prédominance, n'est-on pas amené à croire que les Grecs devaient, dès auparavant, avoir fait connaissance avec les chiffres des Arabes, et qu'ils les ont dès lors gardés de préférence?

Je me propose de réunir ici les quelques documents que j'ai rencontrés jusqu'à présent dans les manuscrits mathématiques grecs et qui peuvent éclaircir ces questions.

Sur une marge du manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds grec, n° 2342, au Xe livre d'Euclide, est inscrite la suite des chiffres avec des formes directement empruntées aux Arabes. D'après ce que j'ai appris de M. Heiberg, ce manuscrit serait la copie d'un *codex Vaticanus* du xiie siècle, sur lequel se trouverait la même inscription, faite, selon toute apparence, par le copiste lui-même. Ce serait là le plus ancien témoignage de la connaissance des chiffres arabes par un Byzantin.

Mais autant qu'on en peut juger par la notation de quelques nombres supérieurs à 9, ce Byzantin n'aurait pas encore compris le véritable emploi du zéro. Nous serions donc là dans la période à laquelle appartient le scholie du moine Néophytos que j'ai publié dans la *Revue archéologique* de 1885, et d'après lequel chaque chiffre significatif est surmonté d'un nombre de petits cercles correspondant à son rang après le premier à droite exclusivement.

Il nous faut maintenant faire un saut brusque d'au moins cent ans pour arriver à la fin du xiiie siècle, c'est-à-dire aux manuscrits inédits du Τετράβιβλος de George Pachymère. J'en parlerai d'après le plus ancien connu, qui appartient à la bibliothèque de Saint-Marc à Venise (255 du fonds Nani) et que l'honorable préfet, M. Castellani, a bien voulu mettre à ma disposition.

Ce manuscrit, du xv[e] siècle, présente un certain nombre de scholies écrits de la même main que le texte et qui paraissent aussi anciens. Au fol. 182 v°, là où Pachymère aborde le X[e] livre d'Euclide, un scholie présente les chiffres arabes, sous une forme tout à fait semblable à celle des chiffres de Néophytos et des manuscrits d'Euclide.

L'usage de ces chiffres et du zéro est très nettement expliqué, et, à partir de là, ils sont employés sur les figures où il y a lieu d'indiquer en nombre, soit des dimensions, soit des surfaces.

Il n'y a pas, à la vérité, de preuve directe que ces inscriptions remontent réellement à Pachymère; mais le fait devient très probable si l'on fait les remarques suivantes :

Les Grecs marquaient alors les points de leurs figures géométriques par des lettres minuscules, c'est-à-dire par des caractères identiques à leurs signes numéraux. Il y avait donc, pour éviter la confusion, intérêt à noter en chiffres les nombres inscrits sur la figure, même quand partout ailleurs, conformément à la tradition, on employait le système alphabétique. Les figures du commentaire de Maxime Planude sur Diophante nous offrent un autre exemple de cet usage qui a dû être assez fréquent dès que la connaissance des chiffres arabes s'est répandue chez les Byzantins.

Or, sur le manuscrit de Pachymère, les nombres écrits en chiffres ont été, la plupart du temps, mais pas toujours, retranscrits dans le système alphabétique; c'est que, sons doute, ce dernier était plus familier au copiste. Une autre preuve du peu d'habitude des chiffres qu'avait ce dernier, c'est que plusieurs fois il a cru nécessaire d'écrire tout au long τζίφρα, à côté de zéros, comme si l'on pouvait s'y tromper [1].

Il est à noter que dans une démonstration spéciale (f. 194),

1. On a pu voir que le 5 arabe est également représenté par un cercle, mais plus grand. C'est par un *lapsus* que, dans mon article précité sur le Scholie du moine Néophytos, j'ai attribué cette forme aux Persans.

les chiffres sont passés dans le texte où ils doublent les désignations en lettres. Ce singulier passage est reproduit de la sorte dans les manuscrits de Paris qui, au contraire, n'ont pas conservé les scholies, ni les inscriptions chiffrées sur les figures. D'ailleurs, les copistes de ces manuscrits, qui sont du XVI[e] siècle, ne comprenant plus ces caractères, les ont tellement déformés qu'au premier abord on serait tenté de les prendre pour des lettres grecques, indiquant des fractions à la suite des nombres entiers.

Enfin la collation complète du manuscrit de Saint-Marc m'a convaincu qu'il doit dériver immédiatement, ou à très peu près, de l'original de Pachymère. Je n'hésite donc pas à voir là une seconde preuve de la connaissance des chiffres arabes par les Byzantins avant Maxime Planude, qui appartient à la génération suivante : on voit que comme la première preuve, elle se rattache à l'enseignement de la géométrie d'Euclide ; l'examen approfondi des manuscrits des *Éléments* du XII[e] au XIV[e] siècle pourrait peut-être en fournir de nouvelles.

J'arrive maintenant à établir qu'au temps de Maxime Planude, les chiffres occidentaux étaient également répandus chez les Grecs.

On ne peut dater le traité du *Calcul selon les Hindous* ; mais bien certainement s'il n'est pas postérieur à l'année 1300, il ne peut guère être sensiblement antérieur. Or il existe, à la Bibliothèque nationale (supplément grec. 387), un manuscrit du XV[e] siècle, qui est la copie d'un recueil mathématique fait par un particulier pour son usage ; une partie au moins de ce recueil peut être datée avec précision de 1303, par une indication expresse des années des ères chrétienne et byzantine, plus loin par un calcul de la Pâque pour la présente année. Dans l'intervalle, se trouve un traité anonyme de *Calcul hindou* différent de celui de Planude, et néanmoins offrant avec ce dernier de grandes ressemblances.

Il ne m'a pas encore été possible d'étudier ce traité assez complètement pour décider si c'est un abrégé, ou au contraire un

modèle par rapport à celui de Planude. Peut-être même est-ce un premier essai de ce dernier; peut-être lui et l'anonyme ont-ils tous deux puisé à une même source. En tous cas, tout en attribuant, comme Planude, ses chiffres aux Hindous, notre traité leur donne les formes ci-après :

1 2 3 ℓ 4 6 V 8 9 0

dont il est impossible de méconnaître l'origine occidentale.

Au reste, j'ai rencontré le même traité dans un manuscrit du Vatican (Urbinas 74), du xvie siècle, dont le copiste a naturellement substitué à ces formes archaïques celles qui étaient en usage de son temps en Italie.

On connaît, d'après l'édition de Gerhardt, les formes adoptées par Planude, je crois qu'elles seront un peu plus fidèlement représentées comme suit :

ı ٢ ٣ ß 8 ч V ٨ ٩ 0

Elles ne diffèrent guère en somme de celles de Pachymère que pour le 4 et surtout le 5. Planude s'est à cet égard rapproché des chiffres des Persans, dont les astronomes commençaient à préoccuper sérieusement les rares savants de Byzance.

Dans le manuscrit gr. 1411 du Vatican (xve siècle) et dans sa copie à la Bibliothèque Nationale, fonds grec 2428, se trouve une réédition du *Calcul hindou* de Planude, faite par Nicolas Artavasde Rhabdas, et en marge deux séries de chiffres sous les rubriques λατινικά et ἰνδικά.

La seconde reproduit les formes de l'anonyme de 1303, ce qui nous explique la désignation, quoique en réalité ces chiffres soient aussi bien occidentaux que ceux de la première série :

1 2 ξ ⌐ Ⴑ 6 7 8 9 0

Les mêmes manuscrits contiennent, dans le traité de Manuel Moschopoulos sur les carrés magiques, un diagramme où la

somme constante, 34, des lignes et des colonnes, est répétée huit fois en dehors du carré. Par une bizarrerie singulière, tandis que partout ailleurs, dans ces diagrammes, la notation alphabétique est seule employée, ici le nombre 34 est écrit, deux fois avec les chiffres de Planude, trois fois avec ceux de la série λατινικά, trois fois avec ceux de la série ἰνδικά (anonyme de 1303).

En résumé, dans les manuscrits grecs antérieurs au XVIe siècle, on peut rencontrer au moins quatre variétés de formes de chiffres, savoir deux orientales, deux occidentales.

En dehors des traités spéciaux sur le calcul hindou, les chiffres se trouvent à peu près exclusivement sur les diagrammes ou figures géométriques; cependant ils peuvent exceptionnellement être passés dans le corps du texte.

Les copistes du XVIe siècle, peu familiers avec les formes archaïques de ces chiffres, les ont souvent défigurés, en sorte qu'au premier abord on peut être porté à y voir des lettres.

La connaissance du calcul avec les chiffres doit s'être répandue chez les Grecs assez longtemps avant le traité de Planude. Toutefois, au XIIe siècle, elle devait être encore excessivement rare.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 9 AVRIL 1886.

M. d'Hervey de Saint-Denys donne une seconde lecture de son mémoire sur *les Doctrines philosophiques et religieuses de Confucius et de l'école des Lettrés.*

M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie la copie de plusieurs inscriptions latines rencontrées chez un marchand d'antiquités de la *via Alessandrina*, et celles de plusieurs inscriptions grecques de Porto, les unes juives, les autres païennes ou chrétiennes. — A Rome, hors de la *porta Portese*, on a trouvé une mosaïque, destinée probablement à l'ornement d'une chambre funéraire. On y voit Pluton enlevant Proserpine. Le dieu est représenté nu, les cheveux hérissés, la barbe grise : Mercure Psychopompe, également nu, tient les rênes du quadrige. Au-dessus des chevaux sont écrits leurs noms :

ΧΘΟΝΙΟΣ · ΕΡΕΒΕΥΣ · ΖΟΦΙΟΣ · ΑΥΓΑΙΟ[Σ]

Dans la catacombe de Saint-Sébastien, on a mis au jour des tombes, du vi^e siècle, semble-t-il, construites en tuiles, avec des couvercles en forme de toit. L'une des tuiles porte une inscription tracée à la pointe sur la terre fraîche; c'est la mention d'une commande faite au fabricant : « Benebento tegulas indixit Lullio n° CCCCI ut deferantur ad por. Neapo. »

M. Philippe Berger termine sa communication sur plusieurs tablettes de terre cuite du Musée britannique. Ces tablettes portent des inscriptions bilingues : le texte principal est en assyrien, écrit en caractères cunéiformes; il est accompagné d'une courte légende, d'une sorte de titre, en araméen, gravée sur la tranche. Presque toutes ces inscriptions sont des contrats, relatifs soit à des ventes d'esclaves ou de terrains, soit à des paiements de tributs en grain.

Au point de vue de la lecture des caractères cunéiformes, les légendes araméennes présentent un intérêt particulier : l'orthographe des noms propres, par exemple, fournit des lumières inattendues sur la prononciation des Assyriens. L'écriture assyrienne, à la fois idéographique et syllabique, ne suffirait pas à nous faire connaître cette prononciation d'une manière exacte.

Le fait même de l'emploi de l'écriture araméenne, à Ninive, au viiie siècle avant notre ère, doit être remarqué. C'est une nouvelle preuve de l'extension considérable des dialectes araméens dans l'Asie occidentale. Cette extension avait été déjà mise en lumière, depuis quelques années, par la découverte des inscriptions de Teïma et de Medaïn-Saleh, en Arabie.

Ouvrages présentés : Raymond Serrure, *Monnaies mérovingiennes*; Edmond Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 10e livraison.

SÉANCE DU 16 AVRIL 1886.

M. Léon Heuzey lit un mémoire intitulé : *Une Étoffe chaldéenne*. Dans les figures gravées ou sculptées sur les cylindres et les autres monuments de l'art

chaldéen, on remarque un vêtement caractéristique : c'est une sorte de robe, décorée de stries verticales, échelonnées par étages. Cette représentation a été diversement interprétée : les uns y ont vu une robe plissée, d'autres une robe tuyautée, quelques-uns même une robe à volants. Selon M. Heuzey, on a été dupe d'un procédé conventionnel employé par les artistes chaldéens pour figurer non une forme particulière de vêtement, mais une certaine espèce d'étoffe, souvent mentionnée dans les écrits des auteurs anciens, le καυνάκης : c'était une étoffe riche, garnie, d'un seul côté, de longues mèches floconneuses, une sorte de toison artificielle, analogue à la *flocata* des Grecs modernes. On la taillait en forme de grand châle ou de couverture ; on pouvait, à la volonté, la draper comme un manteau ou la coudre comme une tunique. On la voit portée de ces deux façons sur les monuments chaldéens de la collection de Sarzec. On la trouve ensuite à l'époque perse, employée comme garniture sur le lit funéraire du roi Cyrus. Les Grecs l'adoptèrent et s'en servirent pour orner les lits des festins. Il en est question dans les *Guêpes* d'Aristophane ; le poète compare les longs flocons du καυνάκης à des « intestins » de laine. Mais les Grecs en connaissent l'origine orientale ; un passage du grammairien Pollux attribue formellement l'invention du καυνάκης aux Babyloniens. Il n'est donc pas étonnant d'en trouver la représentation fréquemment répétée sur les monuments de la Chaldée et de l'Assyrie.

M. le comte Riant adresse quelques observations sur le plan de la mosquée ou *haram* d'Hébron, récemment envoyé à l'Académie par notre consul à Jérusalem, M. Ledoux.

M. Georges Perrot communique à l'Académie, de la part de M. Salomon Reinach, les photographies de sept statues récemment découvertes à l'Acropole d'Athènes. Ces statues sont polychromes et ont gardé leurs couleurs. Celles-ci se sont conservées jusqu'à nos jours, grâce à l'enfouissement des statues : maintenant qu'elles sont exposées à l'air, il est à craindre qu'elles ne s'effacent, et peut-être dans quelques années n'en restera-t-il plus rien. Aussi est-il à souhaiter qu'on en exécute au plus tôt une reproduction aussi exacte que possible.

M. Deloche, au nom de la commission des arènes de la rue Monge, rend compte de l'examen de cinq squelettes récemment découverts dans les ruines de l'amphithéâtre romain. Ce sont cinq corps adultes, du sexe masculin. Ils étaient disposés en trois groupes, deux, deux et un; enterrés à même le sol, assez loin les uns des autres, et orientés dans une même direction. Ils n'étaient accompagnés d'aucun débris d'armes ni de vêtements. On ne sait que penser de la date de ces sépultures ; les uns les croient antérieures, les autres postérieures à la construction des arènes.

Ouvrages présentés : René Basset, *Notes de lexicographie berbère* ; Oldenhuis Gratama, un volume d'études archéologiques sur les monuments mégalithiques de la province de Drenthe (en néerlandais) ; Ousama, *Mémoires*, publiés par Hartwig Derenbourg (en arabe).

SÉANCE DU 21 AVRIL 1886.

M. Henri Gouilly, architecte en chef de la ville de Philippeville, adresse à

l'Académie la relation de plusieurs découvertes faites sous le sol de la place de l'Église de cette ville. On a mis au jour des fragments de mosaïque, un tombeau avec un squelette presque complet, enfin une inscription relative à la dédicace d'une église ainsi conçue :

Magna quod adsurgunt sacris fastigia tectis,
Quae dedit officiis sollicitudo piis,
Martyris ecclesiam venerando nomine dignae
Nobilis antistes perpetuusque pater
Navigius posuit Cristi legisque minister :
Suspiciant cuncti religionis opus.

M. Gaston Boissier communique, de la part de M. R. Cagnat, la copie d'une inscription latine trouvée au lieu dit Ksar Lemsa (Tunisie). Cette inscription est ainsi conçue :

P · MVMMIO · L · F · PAPIR
SATVRNINO · SAC · P · A · ACXIII
DEC · IIVI . . . . MVNICIP
FVRÑITANI · CVICVMOR
DO · HONOREM · FL · OBT
VLISSET · PRON · CVMOR
NAMENTTEMPL · MERC
. . . . XCVSATION · HONOR
(Suivent huit lignes effacées.)

« P. Mummio L. f. Papiria Saturnino, sacerdoti provinciae Africae... (?), decurioni duumvirali municipii Furnitani, cui, cum ordo honorem flaminii obtulisset, pronam cum ornamentis templi Mercurii ob excusationem honoris... » Ce texte confirme l'existence, en ce lieu, d'un municipe nommé *Furni*, déjà connu par une autre inscription. Cette même cité a d'ailleurs porté aussi, dans l'antiquité, le nom de *Limisa*, et ce dernier nom s'est perpétué jusqu'à nos jours, avec une légère modification, dans la seconde partie de celui de Ksar Lemsa. Un passage d'Optat, relatif à la persécution de Dioclétien en 314, mentionne les deux villes voisines de Zama et de Furni : cette dernière n'est autre que Ksar Lemsa ; la première doit être reconnue dans les ruines de Sidi Amor Djedidi, à 4 kilomètres de Ksar Lemsa vers l'est.

M. G. Schlumberger lit un mémoire intitulé : *Une nouvelle monnaie royale éthiopienne ; monnaie d'or du négus Kaleb, roi d'Aksum, conquérant de l'Yémen, au VIe siècle.* Rien n'est plus obscur jusqu'ici que l'état des rares monnaies frappées par les rois païens et chrétiens d'Éthiopie durant les huit premiers siècles de l'ère chrétienne. La plupart des noms de souverains qu'on y voit gravés en caractères, soit grecs, soit ghéez, ne peuvent être identifiés avec ceux qui figurent sur les listes royales éthiopiennes. La pièce dont M. Schlumberger entretient aujourd'hui l'Académie fait exception. Elle a été envoyée d'Aden à M. Schefer, par l'entreprise de M. Maurice Ries. C'est une petite monnaie d'or, au type ordinaire des monnaies des rois chrétiens d'Aksum. La légende, partie grecque, partie éthiopienne, se traduit ainsi : « Kaleb, roi d'Aksum ; Kaleb, fils

de Thezena. » Ce prince est connu dans l'histoire. Il fut contemporain des empereurs Justin et Justinien. Attiré en Arabie par les plaintes de saint Arétas et des trois cent quarante martyrs de Nagran, il envahit l'Yémen, pour la seconde fois, en 525, à la tête d'une armée immense, puis il défit et tua le cruel Dou-Nowas, roi juif des Homérites. Après cette victoire, il envoya sa couronne d'or à Jérusalem et se retira dans un couvent, où il mourut en odeur de sainteté. L'Yémen conquis par lui demeura pendant cinquante ans sous la domination de l'Éthiopie.

M. Castan communique un mémoire sur *les Arènes de Vesontio et le Square archéologique du canton nord de Besançon*. Comme toutes les grandes villes romanisées de la Gaule, *Vesontio* ou Besançon possédait un amphithéâtre destiné aux combats de gladiateurs et aux courses d'animaux sauvages. L'historien Jean-Jacques Chiflet, au XVIIe siècle, put voir encore quelques beaux restes de cet édifice. Il en évalue le petit axe à environ 120 pas; les proportions de l'ensemble n'étaient donc guères inférieures à celles des arènes d'Arles et de Nîmes. Les derniers débris qui en subsistaient disparurent dans les fortifications construites par Vauban; le souvenir de l'amphithéâtre s'est conservé seulement jusqu'à nos jours, dans le nom d'une voie publique, la *rue d'Arènes*. L'été dernier seulement, l'abaissement du talus d'une courtine amena la découverte d'une partie des murailles antiques. Sur l'initiative de M. Castan, et grâce au concours du génie militaire, du conseil municipal de Besançon et du conseil général du Doubs, ces débris ont été dégagés et transformés en un square archéologique, analogue à celui qui, dans une autre partie de la ville, encadre les ruines du théâtre. M. Castan décrit ce square et esquisse l'histoire des ruines de l'amphithéâtre de Besançon pendant le moyen âge.

M. Mowat communique une note intitulée : *Explication d'une marque monétaire du temps de Constantin*. La marque en question est formée de deux I et d'une S, le tout surmonté d'un X :

X
IIS

On l'a lue jusqu'ici comme si les lettres étaient écrites à la suite les unes des autres en une seule ligne : on a joint les deux I à l'X pour en faire le nombre 12, et l'on a cru que l'S était l'abréviation de *semis*, demi. On a donc pensé que cette marque signifiait : douze et demi. M. Mowat expose les motifs qui l'ont conduit à adopter une interprétation différente. Il traduit X par *decima (pars)* et reconnaît dans IIS l'abréviation ordinaire du nom du sesterce. Le tout signifie donc : un dixième de sesterce ; c'est-à-dire, en d'autres termes, le quart d'un as, car le sesterce, comme on sait, valait deux as et demi.

Ouvrages présentés : Clément Pallu de Lessert, *Études sur le droit public et l'organisation sociale de l'Afrique romaine*, II, *les Gouverneurs de Maurétanie* ; Joseph Halévy, *Essai sur l'origine des écritures indienne* et *Note sur l'origine de l'écriture perse*.

SÉANCE DU 30 AVRIL 1886.

M. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie

le dessin d'une curieuse mosaïque antique, récemment découverte. On y voit des cavaliers nus qui se livrent à des exercices de haute voltige.

M. Germain Bapst lit une note sur la provenance de l'étain dans l'antiquité. Selon une opinion adoptée par MM. François Lenormant, Sayce, Burnouf, et en dernier lieu par M. Schliemann dans son livre sur Ilios, les anciens auraient tiré l'étain des mines du Caucase. Or, M. Bapst a visité le Caucase à deux reprises, il y a étudié spécialement les questions relatives à l'histoire du commerce et de l'industrie de l'étain, et il s'est convaincu qu'il n'y a jamais eu, dans toute la contrée, aucune mine de ce métal. L'étain qu'on y emploie aujourd'hui est apporté d'Angleterre par le commerce. Si les anciens ont réellement tiré ce métal d'un pays de l'Orient, ce pays est encore à découvrir.

M. Oppert rappelle que, selon un texte formel d'Hérodote, les Grecs tiraient l'étain exclusivement du nord de l'Europe, c'est-à-dire sans doute de l'Angleterre. Il croit qu'il faut s'en tenir à ce témoignage précis. On sait d'ailleurs que les îles Sorlingues ou Scilly devaient à la production de l'étain le nom de Cassitérides.

M. Saglio lit un mémoire sur le caractère religieux des couronnes dans le monde grec et romain. Au yeux des anciens, se couronner était faire un acte religieux, rendre un culte aux dieux; encore aux yeux des Pères de l'Église, c'est faire un acte d'idolâtrie, qu'ils proscrivent sévèrement. Aux temps homériques, on ne rencontre pas encore l'emploi de la couronne proprement dite, mais on trouve les rameaux d'arbres sacrés qui, unis à la bandelette, étaient un signe d'inviolabilité. Le même rôle appartient à la couronne à l'époque classique. Les poètes et les philosophes cherchent à expliquer, de différentes manières, le respect religieux qui s'attachait à cet ornement. Les magistrats, les hérauts, les orateurs ceignaient la couronne, et ce signe les rendait inviolables; l'esclave même pouvait quelquefois la porter, pour assister à un sacrifice, et sa personne devenait alors inviolable comme celle d'un homme libre. L'interdiction de porter la couronne équivalait à l'interdition d'exercer aucune charge. Dans les fêtes, elle était l'attribut des *choreutes*, des athlètes, des musiciens, des poètes; tous ces personnages en effet, dans cette circonstance, remplissaient un rôle religieux. C'est pour la même raison qu'on se couronnait à table : le festin était à l'origine une sorte de cérémonie religieuse, toujours précédée d'un sacrifice.

M. Pottier décrit un lécythe blanc attique du musée du Louvre, de la première moitié du IVe siècle avant notre ère, qui représente une scène de combat entre un cavalier et un fantassin. C'est une représentation symbolique, qui a un caractère funéraire : en effet, ces sortes de vases étaient toujours destinés aux sépultures, et on n'y figurait que des sujets funèbres. Le combat est d'ailleurs un motif fréquemment répété sur les reliefs de marbre placés dans les nécropoles. Le cheval, sur le lécythe décrit par M. Pottier, s'enlève d'une façon très gracieuse : cette attitude du cheval est décrite dans un passage de Xénophon qui la signale comme fort élégante.

M. Auguste Nicaise présente à l'Académie les fragments d'un vase trouvés dans une tombe gauloise. C'était un vase de terre pourvu d'une anse de fer, du

moins cela semble très probable : l'anse de fer et les fragments de terre ont été trouvés ensemble et paraissent bien appartenir à un même objet. Les parois sont ornées de dessins d'animaux fantastiques, qui rappellent ceux de plusieurs cistes trouvées en Italie. M. Nicaise présente aussi quelques objets d'argent de l'époque romaine, des bracelets et un *torques*, recueillis à Vermand (Aisne).

Ouvrages présentés : P.-Ch. Robert et R. Cagnat, *Epigraphie gallo-romaine de la Moselle*, 3e partie, chapitre 1er; Abel Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane : Index historique*.

(*Revue Critique*.) JULIEN HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SEANCE DU 31 MARS 1886

M. Molinier communique un bronze italien de la renaissance qui parait être l'empreinte d'un sceau ayant appartenu au cardinal Cibo. Ce bronze appartient à M. Piette; il a pu servir à la décoration de quelque coffret. Le musée du Louvre possède plusieurs empreintes analogues.

M. de Goy communique une épée et plusieurs autres objets de bronze découverts en Berry, notamment une fibule d'une forme rare en Gaule. M. Flouest présente quelques observations sur cette communication ; il prouve qu'une partie des objets signalés par M. de Goy sont de date récente.

M. Germain Bapst lit une note sur le bureau de Louis XV conservé au Louvre et communique le compte de fabrication de ce meuble célèbre qui s'éleva au chiffre de 63,000 livres. Grâce à ce compte, qui est fort détaillé, il sera maintenant facile de reconnaître les restaurations qui ont été faites depuis la Révolution à ce bureau.

SÉANCE DU 7 AVRIL 1886

M. Ernest Babelon est élu membre résidant de la Société.

M. Courajod communique une série de moulages pris sur des masques et des bustes de marbre appartenant aux musées de Vienne, Berlin, Bourges, Aix et à une collection de Carpentras, et qui sont analogues à ceux qu'il a signalés à la Société dans des communications antérieures.

M. le baron de Baye lit une note sur des découvertes d'objets en jadéite dans d'anciens tombeaux d'Amérique.

M. Gaidoz communique le texte d'une inscription grecque trouvée à Montdragon (Vaucluse) et appartenant à M. Roussel, à Uzes.

M. Collignon lit un mémoire sur une tessère de plomb où est figuré le combat d'Erechtie et d'Immarados.

M. Mowat communique le texte d'une inscription romaine récemment découverte à Nîmes.

SÉANCE DU 14 AVRIL 1886

M. Collignon communique à la Société des photographies des statues récemment découvertes à Athènes auprès de l'Érechteïon et qui paraissent provenir d'un temple d'Athêna-Polias détruit à l'époque des guerres persiques. Ces statues doivent appartenir à la fin du VIe siècle avant notre ère. Elles représentent des femmes dont le costume prête à d'intéressantes observations.

M. l'abbé Bernard signale une découverte d'antiquités préhistoriques à Carhaix (Morbihan).

M. Prost communique un dessin représentant un monument découvert à Neddernheim, en Bavière, et qui ressemble beaucoup à la colonne de Merten. Une inscription date ce monument de l'an 240, ce qui autorise à reculer l'érection de la colonne de Merten au début du IIIe siècle.

M. de Rougé signale la découverte faite à Thèbes par M. Maspéro de tout le commencement d'un conte égyptien dont un papyrus du musée de Berlin nous a conservé le reste. C'est l'histoire d'un personnage nommé Sineha et qui vivait sous la XIIe dynastie.

M. Max Werly communique trois vases en terre rouge, noire et blanche, et qui ont la forme de singes accroupis. Ces vases auraient été trouvés aux environs de Reims, et remonteraient à l'époque romaine. Toutefois leur forme étrange et dont on ne connait jusqu'ici point d'analogue ne permet d'accepter cette attribution que sous toute réserve.

SÉANCE DU 21 AVRIL 1886

M. Molinier signale, de la part de M. Charles Robert, un document depuis longtemps publié en Italie, mais qui paraît avoir échappé aux savants français. Ce document prouve que le fameux médailleur Sperandio s'appelait Savelli et était originaire de Rome.

M. l'abbé Thédenat communique, d'après un estampage que lui a envoyé M. Mireur, une borne milliaire de l'empereur Néron, récemment trouvée à Brignolles (Var) et donne des renseignements sur d'autres bornes de la même série, découvertes dans la même région.

M. de Rougé présente une bague du XIVe siècle et une petite boucle du XVe, toutes deux en or, récemment découvertes aux Essarts (Vendée).

M. Max Werly soumet à l'examen de la Société une balance de bronze de l'époque romaine, fort bien conservée; on peut lire encore sur la flèche et sur le peson de cette balance, les indications pondérales qui y sont gravées.

M. Delaville Le Roulx lit un mémoire sur une série de sceaux relatifs à l'Orient latin, et conservés aux archives de Malte.

M. de Laurière envoie une note sur deux inscriptions relatives à la bataille de Marignan, qui viennent d'être rétablies récemment dans l'église de Jivido, en Lombardie.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1886

M. E. Molinier communique à la Société une plaquette de bronze de la renaissance semblable à un nielle signé *Pellegrino*. Par le rapprochement de

cette plaquette et de ce nielle avec les dessins du musée de Lille, signés *Giacomo da Bologna*. M. Molinier établit que le graveur connu sous le nom de Pelligrino doit être identifié avec Giacomo Francia, fils de Francesco Raibolini dit Francia.

M. Nicaise présente une statuette en bronze de Jupiter Serapis, des bracelets d'argent et de bronze, et un vase gaulois avec figures d'animaux tracées à la pointe, trouvés dans le département de la Marne.

M. Demaison communique un cachet d'oculiste romain trouvé à Reims.

M. Buhot de Kersers annonce la découverte, près de Bourges, de stèles gallo-romaines, avec bas-relief et inscriptions.

M. Boucher de Molandon signale la découverte, à Reuilly, près d'Orléans, d'un vase en feuilles de bronze rivées et non bouclées. On s'accorde à faire remonter ce vase au premier âge du bronze sur le sol gaulois.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

A M. G. Perrot, directeur de la REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

Paris, 27 mai 1886.

Monsieur le Directeur,

La dernière *Chronique d'Orient* de M. S. Reinach contient quelques assertions qui me visent particulièrement et que je vous demande la permission de relever.

M. S. Reinach suspecte l'authenticité du groupe de Charon que j'ai publié *Collection Lecuyer*, pl. T 2. Je regrette le procédé de polémique de votre rédacteur qui consiste à attendre qu'une pièce ne soit plus en France pour s'en occuper. Si je l'avais encore sous la main, il me serait facile de montrer que la terre, seul critérium certain, est bien antique. Elle est absolument *pourrie* et, depuis que M. Reinach l'a vu derrière une vitrine, le groupe s'est cassé de nouveau et a réclamé de nouveaux soins.

M. S. Reinach va plus loin. Tous les groupes d'Asie Mineure lui sont « suspects », bien qu' « admirables » ; explique qui pourra la contradiction. Il les traite de « vile margarine » qu'il oppose au « beurre pur » des statuettes de Myrina. Peut-être ces statuettes n'avaient-elles pas besoin d'être défendues par cette métaphore culinaire. M. S. Reinach voudrait nous faire croire que, depuis qu'il a quitté l'Asie Mineure, aucune fouille n'y a eu lieu, que les Grecs modernes, devenus subitement de merveilleux artistes, ont inventé tout ce cycle d'œuvres remarquables qui par leur variété, par le mérite plastique d'un certain nombre d'entre elles, par la reproduction de sujets analogues diversifiés avec une étonnante fécondité et dans des styles fort différents, méritent une étude sérieuse. Les faussaires auraient pris tant d'audace qu'ils nous envoient leurs œuvres en morceaux et j'en sais plus d'une qui n'a été reconstituée qu'à

Paris et par des gens difficiles à tromper. Franchement la plaisanterie est excellente, mais il est temps qu'elle meure de sa belle mort.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'hommage de mes respectueux sentiments.

A. CARTAULT.

Monsieur le Directeur,

Voici ma réponse à la réclamation de M. Cartault :

1° La courtoisie du premier possesseur du groupe de Charon me faisait un devoir de ne parler franchement de cet objet que lorsqu'il aurait passé en d'autres mains. J'ai tenu ce groupe et l'ai regardé de près : il m'a inspiré des doutes que j'ai exprimés sur-le-champ de vive voix. Je n'étais pas seul, dès 1883, à le considérer comme faux. Le degré de pourriture de l'argile témoigne seulement, à mes yeux, de l'habileté du faussaire. Comme preuves matérielles d'authenticité, je ne connais que les radicelles, qui font défaut dans les groupes dits d'Asie Mineure (de Naples?) que j'ai pu examiner brisés ou intacts.

2° M. Cartault n'a peut-être pas compris que je n'ai qualifié les groupes d'« admirables » que par ironie : à la vérité, je trouve ces pastiches-là fort vilains. Mon savant contradicteur se méprend aussi lorsqu'il me prête l'intention de faire croire qu'aucune fouille n'a eu lieu en Asie Mineure depuis que j'ai quitté ce pays. Bien au contraire, tous les renseignements que l'on possède sur les fouilles de Cymé, Pitane, Doumanli, Elæa, Grynium, Myrina, etc., sont exclusivement dus à mes *Chroniques d'Orient*. M. Cartault peut-il citer quelque autre témoignage que le mien à cet égard? Je sais bien qu'on fouille en Asie, mais je sais aussi ce qu'on y trouve.

3° Je n'ai jamais attribué les groupes aux « Grecs modernes. » Je les crois italiens, comme je crois aussi qu'ils sont envoyés d'Italie à Athènes, et de là à Paris. Mais, objecte M. Cartault, ces groupes arrivent en morceaux. Certes! mais voici ce que nous apprend M. Cavvadias, éphore général des antiquités en Grèce, dans le supplément au *Journal officiel* d'Athènes, n° 117, mars 1886 : « Sur un vapeur en partance pour Marseille, les douaniers du Pirée ont saisi deux caisses d'antiquités. L'une d'elles, à l'adresse de MM***, antiquaires à Paris, contenait deux groupes en terre cuite *brisés en de nombreux morceaux*, mais néanmoins complets, avec des traces de coloration et de dorure : l'un représente Aphrodite sur un lit avec des Amours, l'autre, une Victoire conduisant un taureau et précédée d'un Amour qui porte une torche. A l'Éphorie générale, on a constaté, par la qualité de la terre, la coloration et le style, *que ces objets sont apocryphes*. Une enquête est ouverte sur leur origine. »

Ainsi le fait que des groupes faux sont expédiés en fragments d'Athènes à Paris est établi par un document officiel. Si les faussaires n'étaient pas très malins, auraient-ils pu tromper M. Cartault?

Je regrette de ne pouvoir renoncer à la « plaisanterie » que M. Cartault m'attribue. Tous les groupes qu'il a publiés sont rapiécés ou faux. Il est vrai que le savant commentaire dont il les a accompagnés conservera toujours une valeur sérieuse, surtout pour les archéologues qui n'ont pas sous la main le *Compte rendu* de Stéphani.

Veuillez agréer, etc. SALOMON REINACH.

Dimanche, 30 mai.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu dans la *Revue archéologique* de février-mars dernier, p. 160, une note de M. Salomon Reinach qui vise ma collection : « M. Rossbach, dit-il, rendant compte de l'exposition des terres cuites de Myrina au musée du Louvre, exprime le plaisant regret que l'École française n'ait pas découvert, en Éolide, de ces groupes qui nous donnent souvent les éclaircissements les plus étonnants sur les ouvrages de l'ancienne plastique monumentale, groupes dont de beaux spécimens, provenant de Myrina (???), sont réunis dans la nouvelle collection CL et seront publiés prochainement par M. Frœhner. Mais depuis quand trouve-t-on des Padouanes à Pompéi, du strass à Golconde, ou de la margarine à Isigny? » Il y a certainement là un malentendu, car M. Rossbach n'a vu chez moi d'autres groupes que ceux déjà publiés par M. A. Cartault dans l'ouvrage que vous avez bien voulu présenter à l'Institut. Ces mêmes groupes sauf deux, *la Rencontre au Tombeau* et *le Triomphe de Dionysos*, ont été vus également par M. Salomon Reinach l'année dernière. Il me fit une visite au mois de février, et dans la soirée qui suivit cette visite, je reçus de M. S. Reinach une lettre très élogieuse pour ma nouvelle collection qu'il nomme : « Un peuple de charmeuses et de charmeurs, la part du roi des Nécropoles de l'Anatolie. »

Que les temps sont changés depuis l'année dernière!

M. S. Reinach a-t-il donc découvert l'habile fabricant de toutes ces belles choses? Allons-nous voir arriver du fond de l'Attique cet incomparable artiste confessant que, pour flatter l'amour de l'ancien, sous l'empire duquel sont aujourd'hui tous les collectionneurs, il a brisé, recollé ses œuvres, sali leur épiderme et que, maintenant qu'il nous a forcés à les regarder, à les apprécier comme elles le méritent, il ne craint plus de s'en déclarer l'auteur? Eh bien! s'il se présente cet artiste inconnu, il a fait preuve de tant de talent, je dirai même de tant de génie, qu'il peut être certain de trouver beaucoup d'indulgence chez ceux qu'il a trompés. En attendant son arrivée, je continuerai à employer, pour la défense de mes terres cuites, l'argument qui a si bien réussi dans l'antiquité à l'avocat de Phryné, et ma collection sera toujours visible pour les amateurs sérieux qu'elle intéresse.

Bien à vous cordialement. C. Lecuyer.

Monsieur le Directeur,

Je ne suis pas responsable des erreurs de M. Rossbach, que j'ai cité entre guillemets. Quant à mes appréciations personnelles, je n'ai rien à y modifier. Je pense encore que M. Lecuyer possède des terres cuites de Myrina, de Smyrne, et sans doute aussi de Cymé et de Pergame, qui sont « la part du roi des nécropoles anatoliennes. » Malheureusement, ces belles et bonnes choses subissent le voisinage de groupes d'un tout autre style dont l'authenticité m'est aujourd'hui plus que suspecte. M. Lecuyer fait preuve d'une indulgence excessive en promettant par avance d'amnistier l'auteur de ces groupes : je veux croire que le faussaire et ses complices auront un jour à rendre compte de leurs

exploits devant des juges moins portés à la clémence. Le moment est venu d'aborder cette question sans réticences. C'est ce que je compte faire dans une de mes prochaines *Chroniques d'Orient*, et je convie M. Lecuyer lui-même à seconder l'enquête que je poursuis, *sine ira et studio, quorum causas procul habeo.*

Veuillez agréer, etc.

SALOMON REINACH.

DÉCOUVERTES RÉCENTES A JÉRUSALEM

On a peu parlé en France des découvertes importantes que les RR. PP. Dominicains ont faites récemment dans le terrain qu'ils ont acheté à l'est de la route de Naplouse et à trois cents mètres environ de la porte de Damas, en dehors des murs de Jérusalem.

Plus de 150,000 fr. ont été dépensés aux fouilles en question, et il faudrait encore des sommes considérables pour pouvoir mener à bonne fin les travaux de déblaiement restés inachevés.

Nous avons pensé qu'il était utile et nécessaire de dévoiler sans retard les richesses archéologiques retrouvées près de la Ville Sainte par les Dominicains. C'est pourquoi nous publions aujourd'hui cette note succincte, que nous nous réservons de compléter dans la suite.

Nous la diviserons en deux parties :

1° Fouilles exécutées jusqu'à ce jour dans la propriété des RR. PP. Dominicains à Jérusalem;

2° Découverte d'un antique hypogée dans la propriété susdite.

I. — *Fouilles exécutées jusqu'à ce jour dans la propriété des RR. PP. Dominicains à Jérusalem.*

Dès qu'ils furent entrés en possession des terrains qu'ils ont achetés au nord de la grotte de Jérémie, les Dominicains commencèrent des fouilles dans l'angle nord-ouest de leur propriété, près de la route de Naplouse.

A six mètres au-dessous du niveau actuel des terrains environnants, la pioche des travailleurs rencontra des sous-sols voûtés qui occupent un espace relativement considérable. Les murs sont construits en pierres bien appareillées, posées sur du ciment de qualité supérieure, mais on ne remarque aucun débris antique encastré dans la maçonnerie. Les Pères regardent ces sous-sols comme ayant jadis appartenu à une caserne destinée aux troupes du Soudan d'Égypte (?), alors que celui-ci étendait son autorité sur Jérusalem. Une étude approfondie, sur place, pourrait seule permettre de se faire à cet égard une opinion raisonnée.

A peu de distance de ces sous-sols, on a mis à jour les substructions d'une chapelle dont les murailles latérales s'élèvent encore de 50 ou 60 centimètres au-dessus de l'ancien pavage. Devant l'entrée, se trouvait une pierre tombale, entièrement recouverte d'une longue inscription : avant qu'on en ait relevé les caractères, la pierre en question fut volée et enlevée,

sans que personne ait jamais pu savoir ce qu'elle était devenue. C'est là une perte irréparable, et nous ne saurions assez nous élever, d'une part, contre de pareils actes de brigandage archéologique trop communs en Orient, et d'autre part contre le peu de soin que l'on met à recueillir sans retard toutes les indications qui peuvent être d'un secours inappréciable dans d'aussi importantes découvertes.

Dans les déblais des terres avoisinantes, les ouvriers ont encore recueilli un fragment assez considérable d'une autre pierre tombale, dont l'inscription grecque paraît remonter au IIIe ou au IVe siècle après J.-C., mais ne contient aucune indication intéressante.

Vers l'angle sud-ouest du terrain des Dominicains, le sol renferme une grande quantité d'auges en pierre qui semblent prouver que là s'élevait au moyen âge l'*Asnerie*, dont parle *la Citez de Jhérusalem* (§ XV), où « soloient gésir li asne et li sommier de l'Ospital... »

Enfin, presqu'au milieu de la propriété, les fouilles ont révélé l'existence (à six mètres de profondeur) d'un immense et magnifique pavage en mosaïque étonnamment bien conservé. Une bordure étroite et simple entoure un encadrement large et fort riche, au milieu duquel se déroule un dessin intérieur composé de lignes se coupant de manière à former des losanges : çà et là les angles de ces losanges sont occupés par des fruits ressemblant à des grenades (emblème des martyrs) et par des espèces de calices se touchant par le pied et formant comme des croix. C'est, en somme, une série de quadrilatères se succédant les uns à côté des autres sur une largeur de vingt-cinq mètres et une longueur qui n'est pas connue, le déblaiement n'étant pas poussé jusqu'au bout. Il est possible que cette mosaïque, étant donnée sa largeur, atteigne quatre-vingts ou cent mètres de long.

Dans tous les alentours, on a trouvé de nombreux débris de colonnes gigantesques qui mesurent jusqu'à un mètre de diamètre, ce qui laisserait supposer une hauteur de près de dix mètres.

N'est-il pas permis de croire qu'on est là sur l'emplacement de la grande basilique élevée par Eudoxie au Ve siècle en l'honneur de saint Étienne, basilique dont les dimensions immenses nous sont attestées par les chroniqueurs du temps?

Chacun sait que la pieuse fondatrice y fut enterrée, non loin des reliques du Proto-Martyr, enseveli d'abord à Caphar-Gamala, puis transporté sur le mont Sion, et enfin transféré en grande pompe, vers 444, dans la basilique en question.

2. — *Découverte d'un antique hypogée dans la propriété des RR. PP. Dominicains à Jérusalem.*

En creusant les fondations du mur de clôture devant entourer leur terrain du côté de l'abattoir juif et de la grotte de Jérémie, les Dominicains ont fait une découverte des plus importantes et qui semble confirmer pleinement l'opinion du regretté M. de Saulcy relativement à l'emplacement du tombeau

d'Hélène, reine d'Abiadène, tombeau que certains auteurs placent à peu près au même endroit que l'église Saint-Étienne, réédifiée par les Croisés sur les ruines de l'antique basilique d'Eudoxie.

Si donc le pavage en mosaïque dont nous avons parlé plus haut appartenait à la basilique, il serait fort plausible d'admettre que l'hypogée dont nous allons faire la description est bien le tombeau d'Hélène, reine d'Abiadène, la même qui, pendant l'épouvantable famine qui désola Jérusalem et la Palestine au temps de l'empereur Claude (44 ap. J.-C.), vint au secours de l'extrême misère des Juifs par ses libéralités et ses dons généreux[1].

M. de Saulcy avait poussé inutilement ses recherches à l'*ouest* de la route de Naplouse, et c'est à l'*est*, à peu près à la même hauteur, que les terrassiers remarquèrent tout à coup que le terrain cédait sous leurs pieds ; l'un d'eux, violemment entraîné, disparut subitement dans une cavité inconnue.

Immédiatement, on se mit à déblayer, et bientôt on se trouva dans une grande et belle salle de cinq à six mètres carrés, sur trois ou quatre mètres de hauteur environ. Tout autour, de simples bandeaux ou des décorations assez frustes, sculptées le long des murailles, ornent les parois taillées en plein roc. Dans certaines places, le rocher ayant manqué, on a construit des portions de murs avec des pierres d'un grand et bel appareil rappelant assez l'appareil dit salomonien, et datant peut-être du temps des Hérodes.

Dans deux des murailles de cette salle, s'ouvrent quatre grandes et larges portes (deux dans chaque muraille), donnant accès à quatre chambres funéraires identiques, formées d'un petit couloir haut de deux à trois mètres et profond d'environ deux mètres cinquante centimètres, sur quatre-vingts centimètres de large. De chaque côté de ce couloir, à droite et à gauche, s'étend une couchette mortuaire pour une personne, avec rebord de sept à huit centimètres du côté du couloir. La tête du défunt reposait sur une sorte de *nimbe* entaillé dans la pierre. Le centre de la couchette est creusé suivant un plan incliné, et l'espèce de concavité ainsi obtenue aboutit à un conduit qui débouche au-dessous dans un puisard, où se rendent également les conduits des autres couchettes de la même chambre; une petite ouverture permet d'arriver jusqu'à ce puisard. Au fond de chaque chambre, perpendiculairement aux deux couchettes de droite et gauche, se trouve un lit funéraire à deux places, sur lequel les défunts étaient placés en sens inverse (c'est-à-dire la tête de l'un et les pieds de l'autre du même côté), si l'on en juge par la disposition des deux appuis ou coussins de pierre destinés à recevoir leur tête. C'est là un fait curieux et presque unique en son genre, croyons-nous ; nous n'avons jamais rien vu de semblable dans les autres tombeaux de Palestine.

Au fond de la grande salle commence un second caveau, assez vaste, qui contient trois énormes cuves funéraires ou sarcophages avec leurs couvercles. La décoration en est formée également par des bandeaux fort simples ou des sculptures très frustes. Là peut-être furent enterrés Hélène et ses fils.

1. Consulter : *la Palestine*, par le baron Ludovic de Vaux, pages 237 à 240. Paris, Leroux, éditeur.

Un corridor reliait ce vaste et magnifique hypogée à une sorte de vestibule que les Dominicains veulent recouvrir d'une voûte afin d'y établir une chapelle en l'honneur des Morts. Il serait à souhaiter qu'on laissât les choses en leur état primitif, une chapelle des Morts en cet endroit n'ayant aucune raison d'être.

Devant ce tombeau devait régner une mosaïque, à en juger par les débris sans nombre qu'on trouve en cet endroit.

La quantité d'ossements humains qu'on a retirés avec les déblais qui encombraient les chambres funéraires est vraiment incroyable.

Dans le milieu de la grande salle, les ouvriers ont tiré d'un trou, creusé exprès dans le sol, une espèce de cassette longue, en métal, couverte d'enguirlandements, au milieu desquels se distinguent aisément trois enfants nus, se tenant par la main. Le travail en parait de style gréco-judaïque, et, dans ce cas, serait sans doute de l'époque des Hérodes.

Au demeurant, dans toutes les salles, comme sur la cassette, pas la plus petite inscription venant jeter un jour quelconque sur l'époque et la destination de ce palais de la mort, où dix-neuf personnes pouvaient être enterrées. C'était évidemment une sépulture de famille quasi-royale, sinon royale, car jamais un simple particulier n'aurait fait creuser pour lui et les siens un tombeau aussi vaste et aussi luxueux.

Aux alentours, mais à la surface du rocher, on a relevé un grand nombre de tombes ordinaires, marquées de la croix chrétienne, soit gravée à même le roc, soit peinte en rouge.

Si, comme le veut M. de Saulcy, la grotte de Jérémie n'est autre chose que le sépulcre d'Alexandre Jannée, faut-il voir ici la dernière demeure d'un Asmonéen ou des Asmonéens ?

Ou mieux (et nous sommes assez tentés d'adopter cette hypothèse), ne serait-ce pas le fameux tombeau d'Hélène, reine d'Abiadène, qu'aurait ainsi découvert la pioche inconsciente d'un terrassier musulman[1] ?

Bon Ludovic de Vaux.

FOUILLES DANS LE VIEUX PARIS

Découverte d'un atelier de faux-monnayeurs. — Dès la plus haute antiquité, le droit de frapper monnaie appartenait aux souverains. Les premiers empereurs de Rome s'attribuèrent particulièrement la fabrication des pièces d'or et d'argent, laissant au Sénat le soin de frapper les grands et les petits bronzes.

Quelques villes importantes et les colonies jouirent aussi de cette prérogative, et consignaient sur les pièces mêmes la permission accordée par l'empereur ou le proconsul.

A cette époque, les monnayeurs n'étaient, malgré leur talent, que des esclaves

1. Nous reproduisons volontiers cette note, qui signale des découvertes intéressantes ; mais nous ferons observer qu'en l'absence de toute inscription, l'attribution à Hélène reste une conjecture toute gratuite. Il serait désirable d'avoir tout au moins un plan et des coupes de cet hypogée. Nous reproduirions volontiers un relevé de la tombe, s'il nous était communiqué avec les indications nécessaires — (*Réd.*)

publics. Cette sorte de corporation, puissante au point d'inquiéter souvent les empereurs, se composait principalement : des *officinatores*, sorte de chef d'atelier; des *exactores*, qui recevaient le métal propre à la fabrication; des *flaturarii*, qui fondaient et préparaient; des *suppostores*, qui plaçaient le flan sur l'enclume; des *malleatores*, qui frappaient sur le coin, et des *signatores*, artistes qui gravaient avec un talent remarquable ces moules qui nous ont transmis avec une exactitude extraordinaire les traits des grands citoyens de l'antiquité.

Cette corporation d'artistes esclaves était appelée *familia monetatis*. Plus tard, la noblesse issue des Mérovingiens eut une cour de grands officiers, des *monnayeurs*.

Et, bien qu'aucune abbaye, communauté ou corporation n'eût le droit de battre monnaie, elle fournissait le métal au monnayeur, sorte d'officier public, qui frappait pour elle en inscrivant son nom sur la monnaie.

A l'époque mérovingienne, lorsqu'un pays était frappé d'un tribut, un fonctionnaire du palais, accompagné du graveur-monnayeur, percevait en métal l'impôt demandé ; puis le monnayeur fabriquait sur place la monnaie qui portait le nom du lieu où elle avait été frappée.

Il n'y a pas lieu de s'étonner si le nombre des faux-monnayeurs était considérable à ces diverses époques, où les officiers publics chargés du monnayage étaient si nombreux; où le contrôle était pour ainsi dire nul, et où la difficulté de déterminer une pièce fausse était excessive pour le peuple au milieu de ce numéraire à tant d'effigies.

Ajoutons, pour donner une idée de la multitude des types, qu'il est pour ainsi dire impossible de trouver deux monnaies romaines frappées avec le même coin.

Des moules en terre ont été trouvés sur différents points de la France, et il a été reconnu qu'ils avaient été employés à la fabrication de la fausse monnaie. Jusqu'à ce jour, je ne pense pas qu'il en ait été trouvé dans le sol de l'antique Lutèce, si j'en crois nos collections publiques, et rien de semblable ne figurait jusqu'à ce jour dans notre collection, composée d'antiquités provenant du sol parisien.

Il y a quelques semaines, grâce à l'obligeance et à l'aide de M. C. Magne, j'avais la bonne fortune de faire des recherches rue Tournefort et de découvrir au milieu de cendres et de scories de terre brûlée, de lingots ou gouttes de métal, de tessons et de briques appartenant à l'époque gallo-romaine, des petits moules en terre rouge brique, noircis par l'usage, à l'effigie d'empereurs appartenant au IIIe siècle.

Plusieurs sont brisés, l'un est fruste, mais nous en possédons d'une conservation parfaite, à l'effigie de Gordien III. La finesse de la terre a permis de prendre admirablement tous les détails de la monnaie ayant servi à former le moule; les finesses de la figure sont reproduites avec la plus parfaite fidélité, ainsi que les lettres placées autour de la tête du jeune empereur. Il serait donc possible aujourd'hui de couler une pièce dans ce moule qui n'a pas moins de quatorze ou quinze siècles.

Cette heureuse trouvaille vient affirmer qu'antérieurement au roi Philippe,

le faux monnayeur, l'art de tromper ses concitoyens était déjà fort avancé à Lutèce.

Le petit lingot recueilli au milieu de ces débris est du potin; ce métal était employé fort souvent, dans l'antiquité, à la fabrication des monnaies.

Dans les recherches que j'exécutai dans le département de l'Aisne, et dans les découvertes que j'y fis notamment à Pommiers, j'acquis la certitude que les ateliers monétaires établis sur ce point employaient l'or, l'argent, le cuivre, l'électrum et le potin.

Un fragment d'une pièce gauloise en argent se rencontrait au milieu de ces curiosités. Il offre la bavure du moule et le grènetis suivant parallèlement le bord interne de la monnaie.

Une pièce de bronze porte l'empreinte en creux d'une figure de l'Abondance.

Ce qui nous fait supposer que nous sommes en présence d'un atelier de faux-monnayeurs à Lutèce, c'est la découverte de tous ces objets cachés dans le sol; les moules en terre, les lingots de cuivre, de potin et le fragment de pièce gauloise antérieure de trois cents ans au règne de Gordien III.

Le cuivre servait probablement à couler les pièces, et le potin pouvait remplir l'office de l'argent pour le saucer.

Il y a lieu de croire, suivant les fragments de poteries rencontrés sur ce point, que l'atelier qui faisait l'objet de cet article remonte à l'époque gallo-romaine; et que les faux-monnayeurs surmoulaient aussi bien à l'effigie des anciens chefs gaulois qu'à celle des empereurs romains.

Nous donnons la description d'un moule dont la conservation est parfaite :

Type : Avers. Gordien III, tête imberbe couronnée. IMPGORDIANVSCAESAR. (Empereur Gordien Cesar.) — Revers : dans le champ, figure assise, l'Abondance, CONCORDIA.

Terminons en disant que, dans l'antiquité, les peines les plus sévères étaient édictées contre les faux-monnayeurs. Au moyen âge, ces derniers étaient mis à la torture et rompus vifs. A ces supplices affreux fut substituée la peine de mort (1726), laquelle fut remplacée, en 1832, par la peine des travaux forcés à perpétuité.

(*L'Opinion*, 3 avril 1886.) Eug. TOULOUZE.

— M. Maxime Collignon, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, consacre à *Phidias* un volume qui vient de paraître dans la collection des *Artistes célèbres* (J. Rouam, éditeur, 29, cité d'Antin) et qui est, sans contredit, un des plus importants de la série. Bien que le nom seul de Phidias suffise à éveiller l'idée de la perfection, son œuvre est, en somme, assez mal connue. L'honneur de le faire bien connaître et bien apprécier du public appartenait à l'esprit distingué, à l'écrivain de premier ordre, qui a signé ces belles pages, auxquelles l'illustration apporte un surcroît d'intérêt. Le *Phidias* de M. Collignon est orné de quarante-cinq gravures d'après les chefs-d'œuvre de l'art grec, à commencer par les reproductions les plus fidèles des principaux marbres du Parthénon. (Prix : 4 fr. 50.)

TABLES

DU TOME VII DE LA TROISIÈME SÉRIE

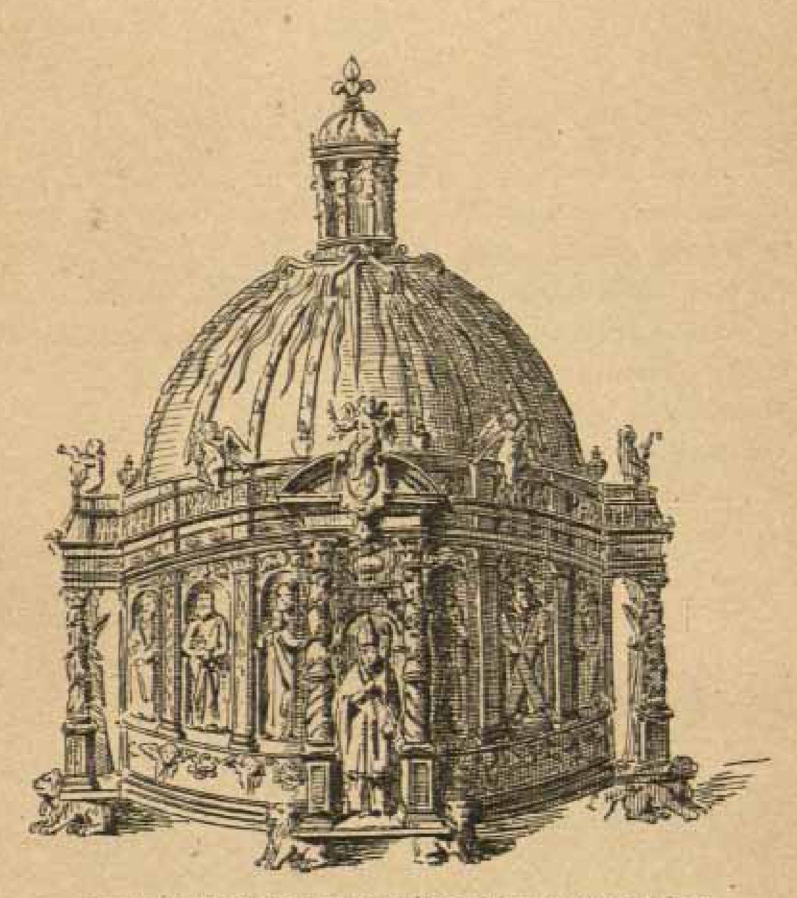
I. — TABLE DES MATIÈRES

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

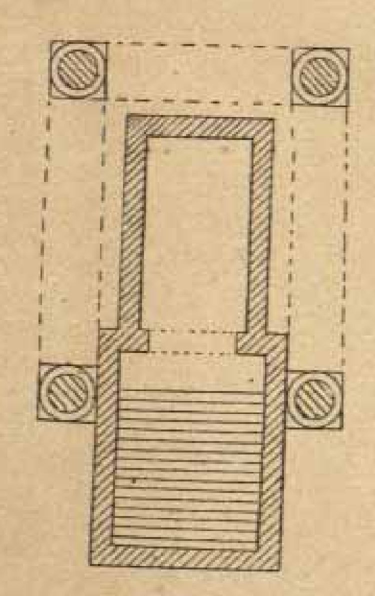
PAR NOMS D'AUTEURS

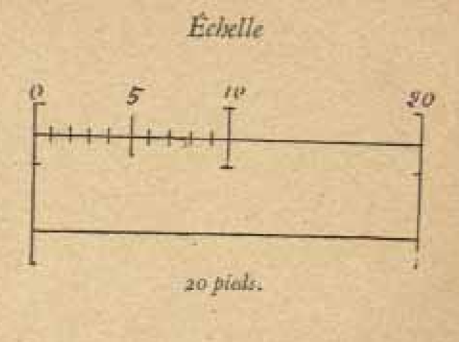
TABLE DES PLANCHES

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.



CHASSE DE SAINT ÉLOI, TELLE QU'ELLE ÉTAIT AU XVIII[e] SIÈCLE





RESTITUTION DU TOMBEAU DE SAINT-MARTIN

